

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Année 1856.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME TROISIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale-St-Pierre, 20.

1856.



INTRODUCTION.

HÉTÉROMÈRES.

DEUXIÈME DIVISION.

La deuxième division des Hétéromères de France, a pour caractères: *Hanches antérieures* oblongues et allongées, obliques ou contiguës. *Antennes* insérées à découvert ou peu voilées à la base. *Ongles* rarement pectinés et dans ce cas, tête inclinée, soit paraissant appliquée contre le prothorax, soit séparée de lui par un nodule ou sorte de cou, mais non enfoncée dans ce segment.

Les insectes de la division précédente, les premiers Latigènes du moins, destinés par leur défaut d'ailes à une existence toute terrestre, avaient besoin d'une conformation en harmonie avec leur genre de vie. Obligés de chercher une retraite soit dans le sol, soit sous divers corps chargés de les cacher ou de leur offrir un abri durant leur repos, les joues forment sur les côtés de leur tête un rebord plus ou moins large, qui parfois se prolonge sur les yeux en forme de canthus pour protéger ces organes de la vision. Leurs pieds, uniquement destinés à la marche, ont les hanches de devant globuleuses et le plus souvent séparées par le prosternum.

Ici, ces hanches qui déjà chez les derniers Pectinipèdes ont offert des modifications dans leur forme, sont oblongues ou allongées, obliques et presque toujours contiguës, pour répondre aux besoins d'une vie de relation différente, et les antennes sont insérées à découvert, ou à peine voilées à leur base par un rebord à peine indiqué.

Ces derniers Hétéromères peuvent être répartis dans les Tribus suivantes :

<p>Tête non prolongée en devant en forme de museau.</p>	<p>Base du prothorax généralement aussi large que celle des élytres.</p>	<p>Tête toujours engagée dans le prothorax ; plus étroite que celui-ci ; le plus souvent verticale ou inclinée. Antennes insérées vers le milieu du côté interne des yeux : ceux-ci, oblongs, situés longitudinalement ou obliquement sur les côtés de la tête. Palpes maxillaires généralement longs ; à dernier article plus ou moins allongé.</p>	<p><i>Tribus.</i> BARRIPALPES.</p>
<p>Tête prolongée en devant en forme de museau.</p>	<p>Base du prothorax plus étroite que celle des élytres.</p>	<p>Tête accolée contre le prothorax, c'est-à-dire ne paraissant ni engagée dans ce segment, ni séparée de lui par un nodule ou sorte de cou ; verticale ou inclinée. Prothorax plus large à sa partie postérieure ; souvent bisinné à la base. Pieds postérieurs ordinairement allongés.</p>	<p>LONGIPÈDES.</p>
<p>Tête prolongée en devant en forme de museau.</p>	<p>Antennes filiformes ou plus grosses vers l'extrémité.</p>	<p>Ongles simples.</p>	<p>LATIPENNES.</p>
<p>Tête prolongée en devant en forme de museau.</p>	<p>Antennes filiformes ou plus minces vers leur extrémité.</p>	<p>Ongles divisés. Tête inclinée ; séparée du prothorax par un nodule ou sorte de cou.</p>	<p>COLLIGÈRES. VÉSICANTS.</p>
<p>Tête prolongée en devant en forme de museau.</p>	<p>Antennes filiformes ou plus minces vers leur extrémité.</p>	<p>Tête verticale ou inclinée ; le plus souvent séparée du prothorax par un nodule ou sorte de cou. Premier arceau du ventre ordinairement plus long vers l'origine des cuisses que le deuxième. Elytres de largeur médiocre.</p>	<p>ANGUSTIPENNES.</p>
<p>Tête prolongée en devant en forme de museau.</p>	<p>Antennes grossissant plus ou moins vers l'extrémité ; insérées en devant des yeux : ceux-ci, semi-globuleux.</p>	<p>Tête penchée ; engagée dans le prothorax ou non séparée de lui par un nodule. Prothorax plus étroit près de sa base que vers sa partie antérieure. Corps ordinairement allongé, souvent étroit.</p>	<p>ROSTRIFÈRES.</p>

TRIBU

DES

BARBIPALPES.

CARACTÈRES. *Tête* non prolongée en devant en forme de museau ; toujours engagée dans le prothorax ; plus étroite que celui-ci ; le plus souvent verticale ou inclinée. *Antennes* insérées vers le milieu, ou souvent un peu après, du côté interne des yeux : ceux-ci oblongs, situés longitudinalement ou obliquement sur les côtés de la tête, rarement d'une manière subtransversale. *Palpes maxillaires* généralement longs, souvent inclinés ; à dernier article plus ou moins allongé, le plus souvent en forme de coute ou de hache. *Hanches antérieures* obliques ou allongées, le plus souvent contiguës ou non séparées par un prosternum aussi saillant qu'elles. *Ventre* de cinq arceaux, ou offrant rarement chez quelques ♂ une partie du sixième arceau visible. *Tarses* antérieurs et intermédiaires de cinq articles : les postérieurs de quatre. *Ongles* ordinairement simples ; rarement armés d'une dent.

De tous les caractères particuliers à ces Hétéromères, la longueur de leurs palpes maxillaires souvent pendants ou inclinés comme la barbe d'un vieillard, semble leur signe le plus distinctif, et justifier le nom de *Barbipalpes* donné aux insectes de cette tribu.

ÉTUDE DES PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

Les pièces dont se compose l'enveloppe extérieure du corps de ces petits animaux offre, comme dans toutes les autres tribus, des modifications plus ou moins sensibles qui concordent avec le genre de vie de ces insectes.

La *tête*, parfois simplement penchée, le plus souvent subperpendiculaire ou inclinée, se rapproche ordinairement soit de la forme arrondie, soit de celle d'une sorte de triangle tronqué en devant et presque équilatéral ; mais d'autres fois elle est plus ou moins brusquement rétrécie en devant, à partir du bord antérieur des yeux. En général elle s'enfonce profondément dans le prothorax, quelquefois au point d'être voilée par ce dernier comme par un capuchon, quand l'insecte est examiné

perpendiculairement en dessus : chez quelques espèces au contraire, comme les Mélandryes en offrent l'exemple, elle se dégage sensiblement du segment thoracique.

Le *labre*, toujours très-visible, affecte habituellement la forme d'un parallélogramme transverse, parfois faiblement échancré au milieu de son bord antérieur.

Les *mandibules*, cornées, courtes, très-arquées, voilées par le labre ou ordinairement peu visibles dans l'état de repos, sont tantôt en pointe, tantôt bidentées à l'extrémité, et parfois armées en outre, près de celle-ci, d'une autre dent qui les semble montrer tridentées en devant.

Les *mâchoires* sont presque membraneuses et divisées en deux lobes, dont l'extérieur presque droit, chez quelques-uns, courbé sur l'interne chez le plus grand nombre, est généralement plus gros et plus cilié.

Les *palpes maxillaires*, habituellement allongés, souvent pendants ou inclinés, sont composés de quatre articles, dont les trois premiers offrent dans leur conformation plus de diversité que chez la plupart des insectes des autres tribus. Le dernier, comprimé et plus ou moins allongé, est tantôt en forme de cône, comme dans les Conopalpes; tantôt subparallèle dans sa moitié basilaire et obliquement coupé dans la seconde, comme chez les Tétratomes; tantôt enfin il affecte la figure d'un couteau ou d'une hache. Souvent alors son bord inférieur ou le plus long est membraneux ou presque pulpeux et creusé d'un sillon longitudinal, indiquant que le bord de chacun des côtés cornés est resté libre dans ce point, ou ne s'est qu'imparfaitement soudé à son pareil.

Le *menton*, toujours assez étroit pour laisser à découvert la base des mâchoires, s'élargit d'arrière en avant chez les uns, se montre presque carré ou parallépipède chez les autres, avec son bord antérieur entier ou peu échancré.

La *languette*, membraneuse ou d'une faible consistance, est souvent presque entière; d'autres fois échancrée, comme chez les Osphyes.

Les *palpes labiaux*, toujours courts, cachés chez un grand nombre, par suite de l'inclinaison de la tête et de son rapprochement de la poitrine, sont composés de trois articles dont le dernier est ordinairement le moins gros.

Les *joues*, en général peu développées, n'entament quelquefois pas les yeux d'une manière sensible; chez quelques-uns, comme chez les Serropalpes, elles forment une sorte de sillon, élargi d'arrière en avant, que semble rendre plus prononcé le bord latéral et tranchant du front.

L'*épistome* est toujours transverse et séparé du labre et du front par un sillon ou du moins par une suture plus ou moins distincte.

Le *front*, parfois très-rétréci par les yeux, comme quelques *Orchésies* en offrent l'exemple, montre chez les autres une étendue variable.

Les *yeux*, situés sur les côtés de la tête, y affectent une direction un peu variable. Chez les uns, ils suivent à peu près la ligne longitudinale des côtés ; chez d'autres, ils vont s'écartant l'un de l'autre vers leur partie antérieure, et se montrent ainsi plus ou moins obliques ; plus rarement ils se rapprochent de la disposition transversale ; jamais hémisphériques, comme chez les derniers *Hétéromères*, ils sont le plus souvent oblongs ou ovalaires, soit entiers, soit faiblement échancreés par les joues vers le milieu de leur côté interne ; d'autres fois cette échancreure plus profonde leur donne la figure réniforme. A peine saillants et parfois même en partie voilés par le bord antérieur du *prothorax*, chez les espèces lucifuges, comme chez les *Orchésies* et les *Hallomènes*, ils jouissent de toute leur liberté et se montrent sensiblement proéminents chez les espèces diurnes, comme on le voit chez les *Mélandryes*.

Les *antennes*, à base toujours découverte ou à peine ombragée par le bord très-légèrement saillant du front, sont insérées vers le milieu, soit un peu avant, soit un peu après, du côté interne des yeux. Tantôt elles sont presque attenantes au bord entier de ces organes ; tantôt elles naissent dans la sinuosité de leur échancreure. Souvent plus ou moins courtes, elles se prolongent rarement comme chez les *Osphyes* jusqu'au delà de la moitié de la longueur du corps. Quelle diversité n'offrent-elles pas selon les genres ! Grêles et presque sétacées chez les *Serropalpes*, subfiliformes et plus épaisses chez les *Dirécées*, elles grossissent très-faiblement chez les *Mélandryes* et les *Hypules* ; sont presque fusiformes chez les *Eumorphes* ; se terminent chez d'autres par une massue soit renflée dans son milieu, comme chez les *Orchésies*, soit brusquement presque égale et perfoliée comme chez les *Tétratomes*. Sous le rapport de la longueur et de la forme de leurs articles, elles fournissent des différences souvent caractéristiques ; ainsi les deuxième, troisième et quatrième articles ont des proportions variables suivant les genres. Les articles sont allongés chez les *Serropalpes* ; courts et presque moniliformes chez les *Abdères* ; en général, ils sont au nombre de onze et souvent même le dernier est appendicé ou comme composé de deux articles soudés ; ils sont réduits à dix, chez les *Conopalpes*.

Le *prothorax*, habituellement plus large que long, montre parfois à

cette règle des dispositions exceptionnelles. Sa figure offre des variations nombreuses ; en demi-cercle chez les Eustrophes , en ogive chez les Orchésies , en trapèze chez les Mélandryes , il passe presque au carré chez les Hypules, et se rapproche de l'ovale transversal chez les Osphyes. Dans les premières de ces formes, ses angles antérieurs s'infléchissent et restent invisibles en dessus ; ses bords latéraux s'émousent en devant, se montrent tranchants seulement dans leur moitié postérieure, et fournissent par là des caractères faciles à utiliser. Chez plusieurs, comme chez les Eustrophes et les Orchésies, il voile de son bord antérieur la tête qu'il embrasse comme une sorte de capuchon , chez d'autres, comme les Mélandryes, il la laisse plus ou moins dégagée ; ordinairement il offre à la base sa plus grande largeur ; quelquefois comme chez les Osphyes et surtout les Mycétomes, il se rétrécit un peu au devant d'elle. Ses angles de derrière, souvent vifs et prononcés, se prolongent parfois en arrière comme chez les Eustrophes, ou d'autres fois s'arrondissent comme chez les Osphyes. A son bord postérieur ou près de celui-ci, il est à peu près de la largeur des élytres ; tantôt ce bord est presque en ligne droite, tantôt il est plus ou moins sensiblement bissinué. Quelquefois, au devant de chaque sinuosité ou près d'elle, il est creusé d'une fossette profonde, comme chez les Hypules et les Marolies. Ses côtés, le plus souvent sans rebord, en montrent un chez les Tétratomes ou se relèvent en gouttière chez les Osphyes. Plus ou moins convexe, chez les uns, seulement en devant, il se rapproche chez d'autres, de la surface presque plane. Sa ligne médiane est rarement sillonnée. Souvent garni de poils fins et soyeux, il est d'autres fois complètement glabre. Chez plusieurs , les intervalles de ses points semblent offrir l'apparence de fines écailles.

L'écusson , toujours apparent, montre toutes les transitions entre le triangle et le carré transverse.

Les *élytres*, toujours libres, voilent chez presque tous des ailes bien développées. Leur forme varie un peu ; parfois presque parallèles jusqu'à près de l'extrémité, elles commencent souvent à se rétrécir à partir de la moitié ou un peu plus ; d'autres fois elles vont s'élargissant sensiblement vers les deux tiers. En général leur convexité est médiocre ou assez faible. Elles n'offrent souvent point de traces de fossette humérale, elles montrent rarement leur surface glabre ; tantôt sans stries comme chez les Osphyes et les Conopalpes, tantôt unistriées ou rayées de stries assez faibles, mais d'autres fois celles-ci sont plus prononcées, comme les Mélandryes et les Mycétomes en offrent des exemples. Leur *repi* toujours étroit se réduit généralement à une tranche

avant son extrémité, et fréquemment à partir des hanches postérieures

Le dessous du corps, dont l'étude est généralement trop délaissée, fournit des caractères importants.

Les hanches antérieures par suite de leur allongement, ont de la tendance à se rapprocher, à comprimer, à annihiler le *prosternum*, qui le plus souvent ne les sépare pas d'une manière visible; quelquefois cependant, comme chez les *Hallomènes* et quelques autres, il leur empêche d'être contiguës et se montre aussi saillant qu'elles.

Le *mésosternum*, ordinairement rétréci d'avant en arrière et terminé en pointe, est à peu près parallèle dans sa seconde moitié chez les *Mycétomes*. Sa longueur proportionnelle fournit des caractères qui ne doivent pas être négligés; prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches chez les *Dirécés* proprement dites, il se distingue par son raccourcissement chez les *Nyctites*.

Les *postépisternums* ou *épisternums du postpectus* habituellement allongés, sont tantôt presque parallèles, comme chez les *Mélandryes*, tantôt rétrécis progressivement d'avant en arrière et terminés en pointe obtuse; rarement tronqués, comme chez les *Eustrophes*.

L'*épimère postérieure* est souvent peu distincte.

Le ventre, ordinairement de cinq arceaux, laisse rarement apparaître une faible portion du sixième, comme chez les ♂ des *Serropalpes*. Le dernier ne fournit pas, comme chez les *Pectinipèdes*, des signes aussi tranchés pour la séparation des sexes.

Les *pièds* ont une longueur variable suivant le rôle qu'ils doivent jouer.

Les hanches antérieures, ovoïdes ou oblongues, n'atteignent jamais le développement qu'elles offriront souvent dans quelques-unes des tribus suivantes.

Les hanches intermédiaires, parfois presque globuleuses, affectent plus ordinairement une figure allongée.

Les hanches postérieures, transversales chez les uns, sensiblement obliques chez les autres, ont quelquefois une importance remarquable; ainsi, chez les espèces destinées à sauter, comme les *Orechésies*, où elles doivent servir d'attache aux muscles puissants chargés de faire mouvoir la cuisse, elles ont au moins autant de développement dans le sens de la longueur de l'insecte, que le premier arceau ventral.

Les *cuisse*s, ordinairement peu épaisses, souvent comprimées, quelque-

fois un peu arquées, sont démesurément renflées chez divers mâles des espèces du genre *Osphyæ*.

Les *jambes*, plus que les cuisses, offrent des dimensions variables. Le plus souvent, leur longueur est proportionnée à celle de la pièce qui les précède ; mais chez les *Orchésiæ*, elles ont été raccourcies, pour agir avec plus d'énergie sur les épérons chargés de chasser l'insecte en avant. Chez les *Eustrophæ*, elles contribuent elles-mêmes à donner à la progression plus d'énergie, grâce aux dentelures dont elles sont munies.

Les *épérons* qui les terminent ont un développement et une structure relatifs à l'usage pour lequel ils sont destinés ; d'une brièveté insignifiante chez quelques-uns, ils s'allongent plus ou moins quand ils doivent offrir à l'insecte le moyen d'échapper par des sauts à l'ennemi dont il est menacé. Chez les *Orchésiæ* auxquelles ils servent à bondir, non seulement ceux des quatre derniers pieds ont acquis une longueur anormale, les postérieurs surtout, mais ils sont pectinés en dessous pour trouver des points d'appui plus nombreux et agir avec une puissance plus énergique. Presque toujours, les derniers sont les plus développés ; chez les *Anisoxyes*, par exception, les intermédiaires sont les plus allongés. Ordinairement, ils sont insérés sur la même ligne ; chez les *Mélandryes* et les *Serropalpes*, dont les tibias antérieurs semblent ébauchés en dessous, l'un des deux naît visiblement d'un point moins avancé.

Les *tarses* composés d'un article de moins aux pieds postérieurs qu'aux autres, offrent dans la forme et la longueur proportionnelle de leurs pièces des caractères souvent trop négligés. La première, généralement la plus longue, ordinairement plus courte que le tibia, en dépasse la grandeur aux pieds postérieurs des *Orchésiæ*. Le plus souvent, dans cette tribu, elle égale ou surpasse en longueur tous les articles suivants pris ensemble ; quelquefois, comme chez les *Tétratomes*, elle présente un développement moins remarquable. La plupart de ces petites pièces tarsiennes affectent une structure grêle ; chez un grand nombre, cependant, l'avant-dernière se montre triangulairement dilatée et s'avance sous la dernière en forme de sole, ou d'autres fois est distinctement bilobée. Chez les tarses antérieurs, les quatre premiers articles sont quelquefois plus ou moins sensiblement dilatés, soit dans les deux sexes, soit seulement chez le mâle, et garnis alors de poils soyeux ou faisant ventouse. Chez d'autres espèces, chez les sauteuses surtout, les articles des tarses de derrière sont munis de petites pointes terminales, destinées à concourir à l'action des épérons.

Les *ongles*, habituellement simples ou minis à la base de leur côté interne d'une petite saillie insignifiante, sont terminés à leur extrémité par deux ou trois dents chez les Osphyes (1).

VIE ÉVOLUTIVE.

Au sortir de l'œuf, les insectes dont j'essaie d'esquisser l'histoire n'ont pas tous cette presque uniformité de configuration que présentent les Latigènes ; cependant les larves qui nous sont connues de nos Barbi-palpes, présentent des caractères communs servant à montrer les relations plus ou moins rapprochées qu'elles ont entre elles.

Leur corps, ordinairement glabre ou presque glabre, tantôt presque semi-cylindrique, tantôt moins convexe ou plus élargi, se compose outre la tête de douze segments, dont les trois thoraciques portent chacun en dessous une paire de pieds semi-cornés et terminés par un ongle. Elles ont la tête presque arrondie, subécailleuse ; le labre et l'épistome distincts du front ; les mandibules peu ou point saillantes, larges, cornées, surtout à leur extrémité, ordinairement échanerées à cette dernière ; les mâchoires à un seul lobe cilié ; les palpes coniques ; les maxillaires de trois articles : les labiaux, courts, de deux seulement ; les antennes insérées près de la base des mandibules, de quatre articles : le premier gros et court : les deux suivants assez allongés, souvent presque égaux : le dernier, grêle et court ; les ocelles nuls ; les trois segments thoraciques peu différents : l'antérieur ordinairement le plus grand ; les stigmates au nombre de neuf paires : le premier, entre le premier et le deuxième arceau inférieur : les autres sur les parties latérales du dos de chacun des huit premiers segments abdominaux.

Toutes ces larves ont pour mission de vivre de matières végétales. Les unes rongent et perforent les bolets implantés sur le tronc de nos arbres ulcérés, ou se nourrissent des substances cryptogamiques qui s'étendent sous les écorces. Les autres, auxiliaires du temps et des divers agents destructeurs des bois, attaquent les parties ligneuses de ces végétaux ornements de nos champs ou de nos forêts, de ceux principalement dont le déclin ou la décrépitude semblent appeler les outrages. La Providence leur a donné une conformation et des instruments appropriés au rôle qui leur a été assigné. Leur bouche a été

(1) Chez les *Scotodes*, étrangers à la France, ils sont divisés longitudinalement, comme chez divers Longipèdes ou chez les Vésicants.

armée de tenailles assez robustes pour déchirer les fibres déjà moins tenaces de ces troncs altérés ; leur corps tantôt semi-cylindrique et revêtu d'une peau lisse, semble fait pour glisser avec facilité dans les dédales creusés par elles, tantôt moins convexe et pourvu de pieds dirigés en dehors, paraît fait pour ramper avec moins de peine dans ces chemins couverts. Souvent l'extrémité de leur abdomen est pourvu d'appendices rétractiles ou de deux crochets recourbés chargés de faciliter leurs mouvements.

Quand elles sont arrivées au terme de la vie laborieuse à laquelle elles sont condamnées dans la première phase de leur existence, elles se pratiquent une retraite dans ces lieux protecteurs de leur jeune âge, pour y cacher dans le repos et dans l'obscurité les jours consacrés à l'état de nymphe.

Sous cette forme, on peut déjà, comme chez les autres Coléoptères, reconnaître les principaux organes de l'insecte futur, en dépit des bandelettes qui enveloppent son corps comme celui d'une momie, et au bout d'un espace de temps variable, mais toujours assez court, l'animal rejette ces sortes de voiles désormais inutiles, pour se montrer sous sa forme la plus intéressante.

GENRE DE VIE DES INSECTES PARFAITS.

Débarassés enfin des langes du jeune âge, la plupart des Barbipalpes sont réservés en général à un rôle obscur ou peu brillant. Ceux qui rongeaient, à l'état de larve, ces bolets dont la vie parasite s'entretient aux dépens de nos arbres maladifs, restent le plus souvent attachés à ces substances cryptogamiques, qu'ils ont reçu la mission de détruire.

D'autres qui sous leur figure vermiforme rampaient sous les écorces ou se pratiquaient des galeries dans le sein de nos grands végétaux, dont ils hâtaient ainsi la vieillesse ou la mort, viennent encore chercher sous leur ombre un abri protecteur.

Les uns, ennemis du jour, se réfugient durant les heures diurnes, dans les crevasses des arbres, sous les portions de leur enveloppe corticale détachées des couches ligneuses, dans les obscures retraites de leurs flancs excavés, ou d'autres fois se bornent à se tenir collés contre leurs troncs rembrunis, dans les points inaccessibles aux rayons directs de l'astre du jour. Quelques autres, amis de la lumière, montrent une activité proportionnée à l'état élevé de l'atmosphère ; on les voit, sous un ciel ardent, parcourir quelquefois les airs d'un vol rapide, ou, plus

souvent, se plaire sur les troncs vieillis ou desséchés, à se réchauffer aux feux bienfaisants du soleil.

Les premiers, en général, ont des couleurs lugubres ou obscures. C'est le noir, le brun, le marron, le fauve ou le testacé, dont leur robe offre principalement les nuances à peine variées ; parfois quelques taches plus claires viennent seules faire quelque diversion à la monotonie habituelle de leur corsage. Leurs yeux presque sans saillie et parfois en partie voilés par le bord antérieur du prothorax, leur tête inclinée et plus ou moins encapuchonnée dans le prothorax, trahissent leurs habitudes lucifuges. Leur corps est le plus souvent revêtu de poils fins et soyeux destinés à leur permettre de glisser avec plus de facilité dans les dédales étroits qu'ils ont pratiqués.

Les derniers montrent ordinairement sur leur enveloppe extérieure des teintes moins tristes ; souvent même leur cuirasse brille d'un éclat métallique. Leurs yeux faisant saillie, leur tête dégagée et penchée en avant, suffisent pour révéler leur diurne activité.

Les Barbipalpes ont reçu de la nature des moyens divers de tromper l'œil de leurs ennemis ou de se soustraire à leurs poursuites. Les espèces amies du jour, en déployant leurs ailes avec prestesse, parviennent parfois à échapper aux dangers dont elles sont menacées. Les crépusculaires ou nocturnes, se confondent souvent par la couleur de leur manteau avec celle des corps sur lesquels ces petits animaux reposent. Plusieurs, à l'approche du péril, se laissent choir dans le gazon et s'y tiennent immobiles. Quelques autres, plus favorisés, sont pourvus de pattes longues et robustes, d'éperons allongés et même pectinés, à l'aide desquels ils peuvent, par des sauts étonnants, éviter la main prête à les saisir, ou glisser entre les doigts qui déjà les tiennent captifs.

Toutes les zones de notre pays sont appelées à fournir leur contingent à cette tribu. Mais si quelques-uns de ces Coléoptères ne semblent se plaire qu'aux chaleurs du midi, les autres, en plus grand nombre, recherchent d'une manière plus spéciale les parties plus atténuées ou plus froides de notre territoire. La plupart de nos grands végétaux à leur déclin et même les modestes arbrisseaux de nos haies, sont exposés à leurs outrages. Parmi les arbres, les saules et les aunes, amis des eaux, les chênes séculaires, ou les conifères qui couvrent d'un sombre manteau le sommet de nos montagnes, paraissent en nourrir le plus grand nombre dans leurs flancs, ou les porter dans les bolets attachés à leurs troncs.

Nos Barbipalpes ne sauraient être comptés parmi les courtisans des

fleurs; le vulgaire a rarement l'occasion de les voir. Aucun d'eux n'a reçu un de ces noms populaires qui se perpétuent dans chaque province par la tradition. Mais pour l'ami de la Nature, pour celui qui cherche à admirer les desseins de la Providence dans les œuvres de la création, leur étude n'en est pas moins digne d'intérêt. Pour le moraliste ou le philosophe, l'obscurité dont leur existence est couverte pourrait rappeler cette vie modeste et retirée dans laquelle le sage aime à se cacher et qui offre souvent les voies les plus sûres pour arriver au bonheur.

HISTORIQUE.

Voyons maintenant les différentes phases qu'a subies la classification de ces insectes.

1761. Le législateur des sciences naturelles, le grand Linné, dont les travaux nous serviront toujours de point de départ, colloqua dans son genre *Chrysomela* (1) la seule espèce de nos Barbipalpes connue de lui.

1775. Cette espèce, qui pendant quelque temps fut aussi la seule inscrite dans les ouvrages de Fabricius, fut placée par cet illustre naturaliste avec les *Helops*.

1787. Le professeur de Kiel, dans sa *Mantissa Insectorum*, augmenta le genre précité d'une autre espèce de nos Barbipalpes, et en plaça, parmi les *Lymexylons*, une troisième, confondue par Seballer avec les *Mordelles*, et pour laquelle Hellenius, dans les Mémoires de l'Académie des sciences d'Upsal, avait, l'année précédente (1786), créé le genre *Serropalpus*.

Trois ans plus tard, en 1790, Fabricius, dans les Mémoires de la Société des Naturalistes de Copenhague, formula les caractères du genre *Tetratoma*, sur la proposition d'Helwig, qui lui avait communiqué deux espèces inédites, pour servir à l'établissement de cette coupe.

1792. Le savant écrivain danois, dans son *Entomologia systematica*, égara parmi les genres *Elater*, *Notoxus* et *Mycetophagus* quelques autres espèces appartenant à cette tribu.

Deux ans plus tard (1794) Panzer, dans le seizième cahier de sa Faune des Insectes, donna les caractères du genre *Hallomenus* indiqué par Helwig.

(1) *Chrysomela cavaboides*, LAMK.

1796. Latreille, dont les essais de classification étaient loin de révéler le coup d'œil admirable et l'esprit méthodique dont il devait bientôt faire preuve, Latreille, conduit par les caractères tirés du nombre des tarsi à rapprocher les uns des autres tous nos Hétéromères, fit entrer le genre *Serropalpus* dans sa douzième famille.

1798. Les autres écrivains entomologiques de la seconde moitié du dix-huitième siècle (¹), méconnaissant les affinités qui lient nos Barbipalpes, en avaient disséminé les espèces connues et jusqu'alors peu nombreuses, dans les genres *Helops*, *Lymexylon*, *Mordella*, *Tenebrio*, *Cantharis*, *Elater*, *Elateroides*, *Ips*, *Ptilinus*, *Megatoma*, *Dermestes*, avec lesquels elles n'ont que des rapports très-équivoques ou peu sensibles, lorsque Paykull, dans sa Fauna suecica, les rassembla dans les genres *Serropalpus* et *Tetartoma* indiqués précédemment, et dans ceux de *Xylita*, *Hallominus* (*Hallomenus* de Panzer) et *Hypulus* (²) qu'il établissait ou dont il donnait les caractères.

Toutefois si le savant suédois montrait qu'il avait saisi les rapports existants entre les espèces comprises dans chacune de ces coupes génériques, en éloignant celles-ci les unes des autres, il prouvait assez que les liens qui les rattachent lui avaient échappé.

Illiger, vers le même temps (1798) fit donc faire à la science un pas plus marqué, en réunissant nos Barbipalpes connus de lui dans le genre *Serropalpus*, et dans celui de *Hallomenus* indiqué par Helwig et caractérisé quelques années auparavant par Panzer.

1800. M. Duméril, à qui l'on doit avec Latreille la division des insectes en familles naturelles, fit entrer, avons nous dit (³), le genre *Serropalpus* d'abord dans la famille des *Lucifuges* et peu de temps après dans celle des *Ornéphiles*.

1801. Fabricius, dans son *Systema Eleutheratorum*, fut entraîné par le travail d'Illiger à réunir, sous un même nom générique, les insectes de cette tribu qu'il avait égarés parmi les *Lymexylon*, les *Notoxus* et les *Elater*; mais par un esprit de contradiction dont il a

(¹) Schaller (*Abhandl. de hallisch. Naturf. Gesellsch.* t. 1. 1783.) — Gmelin (*C. Linn. Syst. Natur.* t. 4. 1788.) — de Villers (*c. Linn. Entomol.* 1789.) — Queusel (*Dissertat* 1790). — Rhea, Schneider, Kugelann (*Schneider's N. Magaz.* 1792.) — Panzer. (*Entomol. german.* 1794 et *Faun. Insect. German.*) — HERBST. (*Natursyst.* t. 4 Kœf. 1792) etc.

(²) Kugelann avait indiqué sous le nom de *Mystaxis* une coupe semblable (roy. *Italien Verzeich.*, p. 123.)

(³) *Hist. nat. des Coléopt. de Fr.* (Latigènes p. 3.)

malheureusement donné plusieurs fois des preuves, au lieu d'adopter le nom de *Serropalpus*, il créa celui de *Dircuea*. Ce genre fut partagé en deux divisions : la seconde comprit les espèces sauteuses, ou les Hallomènes de l'entomologiste prussien. Quant à ceux de nos Barbipalpes qu'il avait confondus avec les *Helops*, il les éloigna de ses Direées et fonda pour elles le genre *Melandrya*.

1804. Latreille, dans son Histoire naturelle des Crustacés, des Arachnides et des Insectes, avait partagé, avons-nous dit (1), les Coléoptères ayant les tarsi de devant et ceux du milieu de cinq articles, et les postérieurs de quatre, en deux tribus : les Obscurs et les Versicolors. Les premiers furent divisés en *Subulicoles* et en *Herbicoles*. Ceux-ci comprirent quatre familles : les *Diapériales*, les *Cossypheurs*, les *Hélopiens* et les *Maerogastres*.

Le genre *Tetraloma* prit place dans la première de ces familles : dans la troisième figurèrent les Hallomènes, les Serropalpes et les Mélandryes, conjointement avec les Pythes, les Hélops, les Lagries et les Notoxes.

Dans cet ouvrage, où Latreille a souvent montré ce coup d'œil admirable qui l'a élevé à un si haut rang, quoique la plupart des espèces de nos Barbipalpes décrits par les entomologistes du nord lui fussent inconnues, il les a en général assez naturellement réparties dans les trois genres précités. Il restreignait celui de *Serropalpus* à ses limites naturelles ; rapportait avec raison aux Mélandryes l'espèce désignée sous le nom de *variée*, jusqu'à ce jour laissée à tort avec les Direées, et joignant à cette coupe une autre espèce (2), à l'aide de laquelle il devait fonder le genre *Scraptia*, dans son Genera.

1807. Dans ce dernier ouvrage, il modifia les bases des familles composant sa tribu des Obscurs *herbicoles*. Il réunit les *Cossypheurs* aux *Diapériales*. Sa famille des *Hélopiens*, qui était la troisième dans son Histoire naturelle, devenue la seconde par cette suppression, s'enrichit d'un genre nouveau, celui d'*Orchesia*, démembré des Hallomènes d'Helwig et de Panzer, et s'appauvrit de celui de *Notoxus* qui fut placé ailleurs.

1809. Dans ses *Considérations générales sur l'ordre naturel des animaux* Latreille remania d'une manière moins heureuse cette partie de sa classification. Nos Barbipalpes compris dans sa famille des *Ténébrionites*, s'y trouvèrent en compagnie d'une foule d'insectes offrant avec eux des différences frappantes.

(1) Hist. nat. des Coléopt. (Latigènes p. 4.)

(2) *Melandrya fusca*.

Deux ans auparavant (1807) Illiger établissait dans la famille des Hélopiens de Latreille, sous le nom d'*Osphia*, un genre nouveau qu'Olivier créait quatre ans plus tard sous celui de *Nothus*.

1810. Gyllenhal, dans le deuxième volume de ses *Insecta suecica*, suivit en partie, en la modifiant selon ses vues, la division des Hétero-mères établie par Latreille dans son Histoire naturelle. Le savant suédois, dont les descriptions serviront toujours de modèle, partagea cette grande section des Coléoptères en sept familles. En voici le tableau, qui devait trouver place dans l'introduction qui précède nos Latigènes.

1° Quatre palpes ; à dernier article un peu plus épais, ovalaire : celui des palpes antérieurs parfois sécuriforme. Languette presque entière. Antennes moniliformes, souvent plus épaisses vers l'extrémité. Tête grande, infléchie, plus large que le thorax, unie à celui-ci par un col étroit. Elytres flexibles. Ongles des tarsi bifides. *Meloïdes*.

(Genres *Meloe*, *Apalus*, *Lytta*, *Anthicus*, *Lagria*.)

2° Quatre palpes inégaux : les antérieurs beaucoup plus longs, à dernier article plus épais, subsécuriforme. Antennes filiformes ou sétacées, souvent dentées en scie ou pectinées. Corps oblong, subdéprimé, souvent dilaté postérieurement. Thorax plus étroit que les élytres. *Pyrochroïdes*.

(Genres *Pyrochroa*, *Pytho*, *Calopus*.)

3° Palpes inégaux : les antérieurs beaucoup plus grands ; à dernier grand, le plus souvent sécuriforme. Mâchoires membraneuses, bifides. Antennes filiformes, à deuxième article court : les derniers souvent moniliformes. Corps le plus souvent oblong, convexe. Tête enfoncée. Thorax presque de la largeur des élytres. *Hélopiens*.

(Genres *Serropalpus*, *Dircaea*, *Hallomenus*, *Melanôrya*, *Helops*, *Allecula*, *Mycetophyla*, *Conopalpus*.)

4° Antennes plus épaisses vers l'extrémité, en massue, parfois presque brusquement ; ordinairement insérées sur le rebord saillant de la tête. Corps glabre, convexe, soit ovale, soit presque orbiculaire, soit linéairement allongé. *Diapériales*.

(Genres *Diaperis*, *Tetratoma*, *Anisotoma*, *Cossyphus*, *Hypophloeus*, *Boros*, *Phaleria*.)

5° Antennes bréviuscules ; moniliformes, insérées sous le rebord

saillant de la tête, un peu plus épaisses vers l'extrémité. Mandibules fortes, cornées, ne couvrant pas la mâchoire. Corps oblong ou ovale ; revêtu d'une enveloppe dure ; pourvu d'un écusson. *Ténébrionites.*

(Genres *Tenebrio, Upis, Blaps, Opatrum, Bolitophagus.*)

6° Antennes un peu plus épaisses extérieurement, le plus souvent dentées en scie ou flabellées, libres à la base, non insérées sous le rebord de la tête. Corps épais, arqué, atténué postérieurement. Tête sessile, très-infléchie. Abdomen conique. *Mordellones.*

(Genres *Mordella, Ripiphorus.*)

7° Antennes allongées, filiformes ou sétacées, libres à la base. Bouche avancée, quelquefois prolongée en museau. Corps oblong, souvent allongé. Pieds assez longs. *Cistelines.*

(Genres *Cistela, Necdalis, Salpingus.*)

Dans ce travail, nos Barbipalpes presque tous compris dans la troisième famille, où ils se trouvent accolés à quelques-uns de nos Latigènes et de nos Pectinipèdes, s'enrichirent du genre *Conopalpus*.

1817. Latreille, dans la partie entomologique du Règne animal de Cuvier, retoucha de nouveau sa classification des insectes. Il réunit en une seule famille, sous le nom de *Mélasomes*, celle des Ténébrionites. Celle des Diapériales devint celle des *Taxicornes* ; et les Hélopiens prirent le nom de *Sténélytres*. Nos Barbipalpes presque tous compris dans ceux-ci, y furent assez malheureusement unis, dans deux divisions différentes, à d'autres insectes ayant avec eux des rapports peu nombreux.

1818-1819. Peu de temps après, sans changer l'ordre qu'il venait d'établir, il jeta un nouveau jour sur l'histoire méthodique de plusieurs de ces insectes, dans la seconde édition du *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, et, guidé par Illiger, exposa à l'article Mélandrye de cet ouvrage, les variations nombreuses qu'avait jusqu'alors subies la dénomination générique de quelques-uns de ces petits animaux.

1825. Déjà mieux inspiré dans ses *Familles naturelles du règne animal*, il commença à comprendre les rapports nombreux existants entre les divers Coléoptères de cette tribu. La plupart furent englobés dans sa famille des *Sténélytres* ; mais d'autres restèrent encore égarés dans celle des *Taxicornes*, savoir : les Hallomènes et les Eustrophes, parmi les *Diapériales* : les Tétratomes et les Orchésies, avec les *Crassicornes*.

1829. Enfin dans la seconde édition du Règne animal, nos Barbi-palpes, à part le premier et le dernier des genres que nous y avons admis, composèrent sa tribu des *Serropalpes*, la troisième de sa famille des *Sténélytres*.

1832. Stephens, dans ses *Illustrations*, avait donné pour caractères à ses *Mélandrydes* : tête non cordiforme, enfoncée dans le prothorax. Elytres libres, n'embrassant pas les côtés du ventre. Penultième article de tous les tarses bilobé (1). Antennes courtes, à peine prolongées au-delà du prothorax.

Il les divisa de la manière suivante

	GENRES.
A. Avant dernier article des tarses bilobé.	
B. Tête et prothorax plus étroits que les élytres.	<i>Lagriä</i>
BB. Tête et prothorax aussi larges ou à peine moins larges que les élytres.	
C. Palpes maxillaires à dernier article ovale ou l'néaire, concave à son côté interne.	
D. Corps ovale, déprimé, plus étroit en devant.	<i>Melandryca.</i>
DD. Corps oblong, convexe.	<i>Phloiotryca.</i>
CC. Palpes maxillaires à dernier article ovale, non concave à son côté interne	
E. Prothorax rétréci à sa partie postérieure.	<i>Hypulus.</i>
EE. Prothorax plus large en arrière qu'en avant.	<i>Abdera</i>
CCC. Palpes maxillaires à dernier article sécuriforme.	
F. Prothorax transverse, semi-circulaire.	<i>Scrapta.</i>
FF. Prothorax transverse, non semi-circulaire.	<i>Xylita</i>
FFF. Prothorax oblong.	<i>Dircaca.</i>
AA Tarses postérieurs à dernier article entier.	
G. Tibias postérieurs munis d'éperons très-courts	<i>Haltomemus.</i>
GG. Tibias postérieurs armés d'éperons allongés.	<i>Orclesia.</i>

1839. Dans son Manuel, le même auteur se borna à peu près à modifier l'ordre d'après lequel quelques-uns des genres étaient disposés.

1845. M. le docteur L. Redtenbacher, en publiant les genres de la Faune des Coléoptères d'Autriche, disposés d'après une méthode analytique, donna aux *Serropalpes* les caractères suivants.

Tarses postérieurs de quatre articles : les antérieurs de cinq. *Ongles* simples. *Hanches antérieures* coniques, saillantes au-dessus de la cavité dans laquelle elles sont reçues. *Palpes maxillaires* allongés ; dentés au

(1) Caractère qui ne convient pas à tous.

côté interne ; terminés par un article sécuriforme. *Prothorax* presque toujours arrondi sur les côtés ou n'offrant que près de sa base un bord tranchant. *Tête* verticale et enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax.

Il la divisa comme suit :

- | | GENRES. |
|--|-------------------------|
| A. Prothorax aussi long ou plus long que large, rétréci à sa base. | |
| B. Antennes grossissant insensiblement. | <i>Hypulus</i> . |
| BB. Antennes avec les trois derniers articles plus grands. Elytres deux fois aussi larges en devant que le prothorax à sa base. | <i>Agathus</i> . |
| AA. Prothorax beaucoup plus large que long. | |
| C. Articles des antennes généralement deux fois au moins aussi longs chacun qu'ils sont larges. | <i>Serropalpus</i> . |
| CC. Articles des antennes à peu près aussi larges chacun qu'ils sont longs. | |
| D. Quatrième article des tarsi intermédiaires très-petit et bilobé. | |
| E. Corps presque cylindrique. Elytres notablement rétrécies à leur partie postérieure. Prothorax sans fossette. | <i>Dircaea</i> . |
| FE. Corps plus ou moins faiblement convexe ou subdéprimé. Elytres presque toujours élargies postérieurement. Prothorax presque toujours creusé de fossettes. | |
| F. Prothorax trapézoïdique, rétréci en devant, faiblement bisinué à la base. Antennes cambrées. Elytres à stries séparées par des intervalles saillants. | <i>Melandrya</i> . |
| FF. Prothorax non trapézoïdique, transversal, élargi et arrondi dans le milieu de ses côtés. Antennes non cambrées. Elytres densément et rugueusement ponctuées. | <i>Phryganoplilus</i> . |
| DD. Quatrième article des tarsi intermédiaires simple, cylindrique. | |
| G. Tibias postérieurs armés à leur extrémité de deux épérons allongés presque aussi longs que le premier article des tarsi. | |
| H. Corps également obtus ou obtusément arrondi en devant et en arrière. Angles postérieurs du prothorax prolongés en pointe spiniforme. | <i>Eustrophus</i> . |
| III. Corps rétréci postérieurement. Angles postérieurs du prothorax non prolongés en pointe. | <i>Orchesia</i> . |
| GG. Tibias postérieurs munis à leur extrémité de deux épérons courts. | |
| I. Elytres presque planes, élargies postérieurement. | <i>Pytho</i> . |
| II. Elytres convexes, rétrécies postérieurement. | <i>Hallomenus</i> . |

1845. La même année, M. Blanchard donnait pour caractères à sa famille des *Melandryides*, faisant partie de sa tribu des *Cantharidiens* :

Crochets des tarsi simples. Palpes maxillaires très-grands, à dernier article très-sécouriforme (1).

Il la divisait ainsi :

	GENRES.
4 ^o Antennes de onze articles, presque filiformes, à dernier article ovalaire. Palpes à premier article conique; le deuxième très-grand.	<i>Melandrya.</i>
2 ^o Antennes de onze articles, épaississant graduellement vers l'extrémité. Palpes à premiers articles grêles.	<i>Scotodes.</i>
3 ^o Antennes longues, de dix articles, un peu en scie : les trois derniers cylindriques. Palpes très-longs, prolongés intérieurement en forme de dent. Corps allongé.	<i>Conopalpe.</i>
4 ^o Antennes longues, filiformes, très-grêles. Palpes très-grands : les deuxième et troisième articles prolongés en dedans : le dernier très-large. Corps long. Pattes très-grêles.	<i>Serropalpe.</i>
5 ^o Antennes moniliformes, de onze articles. Palpes ayant les trois derniers articles en massue ovale.	<i>Hypule.</i>
6 ^o Antennes de onze articles, coniques, grossissant peu vers l'extrémité. Palpes à premiers articles cylindriques. Pattes grêles. Tarsi à avant-dernier article bilobé.	<i>Dircaea.</i>
7 ^o Antennes presque filiformes, de douze articles (2). Palpes médiocres, à dernier article élargi, peu sécouriforme.	<i>Hallonene.</i>
8 ^o Antennes de onze articles, terminées en massue. Palpes à dernier article très-sécouriforme. Pattes postérieures propres au saut.	<i>Orchesia.</i>
9 ^o Antennes un peu élargies vers l'extrémité, de onze articles, le dernier un peu pointu. Palpes assez courts, médiocrement élargis à leur extrémité. Corps et large.	<i>Eustrophe.</i>
10 ^o Antennes filiformes, de onze articles: le dernier conique, un peu pointu. Palpes longs, à dernier article sécouriforme.	<i>Seraptia.</i>

1849. M. L. Redtenbacher, dans sa Faune d'Autriche, ajouta au tableau précité entre AA et C :

α Dernier article des palpes très-long, conique.	<i>Conopalpus.</i>
α α Dernier article des palpes sécouriforme.	

(1) Caractère qui ne se retrouve pas chez tous.

(2) Ces insectes n'ont réellement que onze articles : le dernier est appendicé comme chez beaucoup d'autres insectes de cette tribu.

Après avoir déroulé l'histoire des progrès à l'aide desquels les insectes objets de ce travail ont fini par être réunis en une Tribu assez naturelle, il me reste à exposer la manière dont j'ai eu devoir les diviser. L'étude que j'ai faite de ces petits animaux m'a porté à ajouter quelques coupes génériques nouvelles à celles déjà nombreuses établies auparavant. De quelque manière qu'on les envisage, elles contribueront, je l'espère, à indiquer la marche de la Nature, et à conduire par des voies plus sûres et peut-être plus faciles à la connaissance des espèces.

Nous partageons nos Barbipalpes en sept petites familles :

Ongles simples ou munis seulement d'une dent rudimentaire à la base de leurs branches, Antennes non brusquement terminées par une massue perforée de quatre articles, plus longue que tous les articles précédents réunis.	Antennes brusquement terminées par une massue perforée de quatre articles, plus longue que tous les articles précédents réunis.	TÉTROTOMIENS.	
	Antennes de onze articles.	ORCHIÉSIENS.	
	Hanches de devant ordinairement contiguës; parfois séparées par un prosternum aussi saillant qu'elles, mais alors tête en majeure partie visible en dessus.	Tête inclinée ou subperpendiculaire, complètement ou en majeure partie voilée par le prothorax, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus. Prothorax ordinairement presque en ligne droite à la base.	SERROPALPIENS.
	Hanches de devant contiguës.	Tête penchée, en majeure partie visible, quand l'insecte est vu en dessus. Prothorax creusé de deux fossettes longitudinales au devant de la base; ordinairement bissinué à cette dernière.	MELANDRYENS.
	Hanches de devant séparées par un prosternum aussi saillant qu'elles. Tête penchée en majeure partie visible en dessus.	Hanches de devant séparées par un prosternum aussi saillant qu'elles. Tête penchée en majeure partie visible en dessus.	MYCÉTOMIENS.
	Antennes de dix articles allongés. Dernier article des palpes maxillaires long et conique.	offrant chacune de leurs branches terminée par deux ou trois dents.	CONOPALPIENS.
			OSPHYENS.

PREMIÈRE FAMILLE.

TÉTRATOMIENS.

CARACTÈRES. *Ougles* simples ou munis seulement, à la base de chacune de leurs branches, d'une dent rudimentaire. *Antennes* de onze articles ; brusquement terminées par une massue perfoliée de même grosseur, composée de quatre articles, plus longue que tous les articles précédents réunis. *Tête* subperpendiculaire ; en majeure partie voilée par le prothorax quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus. *Hanches de devant* séparées par un prosternum aussi saillant qu'elles. *Hanches postérieures* un peu obliquement transverses ; moins développées longitudinalement que chacun des arceaux du ventre.

Ces insectes se réduisent au genre suivant :

Genre *Tetratoma*, TÉTRATOME ; (HELWIG) FABRICIUS (1).

(τέτρας, quatre ; τέμας, pièce)

CARACTÈRES. *Antennes* assez courtes ; insérées à découvert vers le milieu de la partie antéro-interne des yeux ; de onze articles : le premier un peu renflé : le deuxième ovalaire, un peu moins étroit que le suivant : les troisième à septième inégalement étroits : les troisième et quatrième subcylindriques : les cinquième à septième submoniliformes : les huitième à onzième brusquement plus gros, constituant une massue perfoliée, d'égale grosseur : les huitième à dixième, subcylindriques, moins longs que larges : le onzième, ovoïde. *Tête* rétrécie au devant des yeux. *Epistome* et labre transverses. *Mandibules* cachées dans le repos ou ne dépassant pas le labre ; inégalement bifides à l'extrémité. *Palpes maxillaires* assez longs ; subcomprimés ; à deuxième article obtriangulaire, un peu arqué : le troisième, transverse : le quatrième subparallèle dans sa première moitié, obliquement coupé dans la seconde. *Menton* élargi d'arrière en avant, tronqué à son bord antérieur ; plus large que long. *Yeux* un peu obliquement transverses ; faiblement entamés par les joues. *Prothorax* transverse ; rebordé sur les côtés ; tranchant sur toute la longueur de ses bords latéraux ; bis-

(1) Skivtet af Natur. Selesh. : 4. cah. 1^{re} (1792) — SCHEIDER'S NEUEST MAGAZIN, p. 49 et p. 591.

subsinné à la base. *Elytres* voilant le pygidium. *Arceaux du ventre* au nombre de cinq : le premier le plus grand : les deuxième à quatrième à peu près égaux. *Pieds* médiocres. *Eperons* des tibias, très-courts. *Tarses* à avant-dernier article entier.

α. Prosternum ne dépassant pas les hanches de devant.

β. Prothorax subéchancré au devant de l'écusson, à sa base.

1. *T. FUNGORUM*; FABRICIUS. *Corps* oblong; ponctué, glabre en dessus. *Tête* et *massue* des antennes, noires. *Palpes*, sept premiers articles des antennes, prothorax, dessous du corps et pieds, d'un flave ou d'un jaune roux. *Elytres* d'un bleu foncé verdâtre. Prothorax subtrisé à la base.

Tetratoma fungorum, FABR. in Skript. af Natur. Seisk. t. 1. cah. 1. (1790). — *Id.* in SCHNEIDER'S NEUEST. Magaz. p. 20. — *Id.* Entom. syst. t. 1. part. 2. p. 307. 1. — *Id.* Syst. eleuth. t. 2. p. 574. 1. — PANZER, Faun. germ. 9. 10. — *Id.* Entom. germ. 345. 1. — KEGELANN, Verzeichn. in SCHNEIDER'S Magaz. p. 353. 1. — CEBERN, Faun. ingri. prol. p. 115. 351. — PAYR, Faun. succ. t. 3. p. 557. 1. — WALCK, Faun. par. t. 1. p. 239 (*tetratoma* pour *fungorum*). 1. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 313. 1. pl. 89. fig. 4 et pl. 10 fig. 1. — *Id.* Gener. t. 2. p. 180. 1. — *Id.* Dict. class. d'hist. nat. t. 16, p. 197. — GYLLENH. Ins. succ. t. 2, p. 534. 1. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 387. 1. — DUMÉRIL, Dict. des sc. nat. 53. p. 334. 1. — MELS. Lettr. t. 2. p. 287. 2. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 223. 1. — L. REDTENE, Faun. austr. p. 202. 1.

Tetratoma dermestoides, HERBST, Naturf. t. 6 (Kief.) p. 88. 7. pl. 33. fig. 7 et c.

Long. 0,0056 à 0,0084 (1 2 3 à 2 2 51.). Larg. 0,0012 à 0,0022 (3/3 à 4 1.).

Corps oblong; subparallèle; médiocrement convexe, luisant et glabre en dessus. *Tête* presque perpendiculairement inclinée; marquée de points assez gros et peu rapprochés sur le front, plus petits et plus serrés sur l'épistome, donnant naissance, principalement sur le dernier, à des poils roussâtres; noire: partie antérieure de l'épistome roux ou d'un roux obscur. *Palpes* d'un jaune roux. *Antennes* de même couleur sur les sept premiers articles: à massue noire ou d'un noir grisâtre, pubescente. *Prothorax* à peine échancré en arc, en devant; élargi sur les côtés en ligne irrégulièrement arquée, un peu anguleuse vers les deux tiers, rétrécie en ligne courbe à partir de ce point; subarrondi aux angles postérieurs, muni à ceux-ci d'une très-petite dent; en arc dirigé en arrière, subsinné au devant de l'écusson et à peine plus légèrement entre celui-ci et les angles postérieurs; à peine rebordé en devant; rebordé sur les côtés et à la base; creusé d'une

fossette au devant de chaque sinuosité latérale de celle-ci ; une fois au moins plus large dans son diamètre transversal le plus grand que long dans son milieu ; convexe ; marqué de points assez gros et peu rapprochés ; d'un jaune roux ou d'un jaune roussâtre. *Écusson* presque pentagonal ; plus large que long ; ponctué ; d'un blen noir. *Elytres* presque parallèles jusqu'aux deux tiers, subarrondies ou en ogive obtuse postérieurement ; munies d'un rebord étroit sur les côtés et moins sensiblement dans la partie postérieure de la suture ; médiocrement ou peu fortement convexes ; creusées d'une fossette humérale ; couvertes de points un peu plus gros et plus rapprochés que ceux du prothorax ; d'un blen foncé verdâtre. *Repli* étroit, graduellement réduit à une tranche à l'extrémité. *Dessous du corps* d'un roux testacé ou d'un roux flave, souvent nébuleux sur les medi et postpectus ; ponctué ; garni de poils peu apparents. *Prosternum* ne dépassant pas les hanches. *Pieds* d'un jaune pâle ; les tarsi d'un roux jaune : premier article des postérieurs aussi long que le dernier.

Cette espèce a été découverte par Helywig dans les environs de Brunswick. Elle habite durant l'automne les champignons qui vivent en parasite, principalement sur le peuplier et le saule ; souvent, surtout pendant l'hiver, on la trouve sous les écorces sous lesquelles végètent des substances cryptogamiques. Elle est médiocrement commune dans les environs de Lyon.

♂♂. Prothorax non subéchancré au devant de l'écusson, à sa base.

2. T. Desmarestii ; LATREILLE. *Corps* oblong ; ponctué ; d'un vert noir, luisant et garni de poils peu serrés, en dessus et en dessous : *palpes* et base au moins des antennes, fauves. *Pieds* d'un flave roussâtre. *Prothorax* tronqué au devant de l'écusson et sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base.

Tetratoma Desmarestii, LATR. Gener t. 2, p. 180. 2. — *Id.* Dict. class. d'Hist. nat. t. 16, p. 197. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4, p. 387. 2. — MEUS. Lettr. t. 2, p. 287. 5.

Long 0,0036 (1 2/5 l). Larg. 0,0015 (5/5 l).

Corps oblong ; subparallèle : médiocrement d'un vert noirâtre luisant, et garni de poils fauves peu épais ou clairsemés, en dessus. *Tête* couverte de poils très-serrés : moitié antérieure de l'épistome, *labre* et *palpes* d'un fauve testacé. *Antennes* parfois entièrement presque de même couleur, ordinairement à premier et deuxième article d'un

fauve livide : les troisième a septième, fauves ou d'un fauve obscur : les quatre derniers d'un gris sombre ; pubescentes. *Prothorax* tronqué ou à peine échancré en devant ; élargi sur les côtés en ligne irrégulièrement arquée, un peu anguleuse vers les deux tiers, rétréci en ligne courbe à partir de ce point ; à angles postérieurs très-ouverts et munis d'une très-petite dent ; en arc dirigé en arrière, tronqué ou obtus au-devant de l'écusson et sinueux entre cette troncature et chaque angle postérieur, à la base ; à peine rebordé en devant, rebordé sur les côtés et à la base ; creusé d'une fossette au devant de chaque sinuosité basilaire ; une fois au moins plus large dans son diamètre transversal le plus grand que long dans son milieu ; convexe ; marqué de points un peu plus gros et sensiblement moins rapprochés que ceux de la tête, donnant chacun naissance à un poil assez long, couché, fauve. *Ecusson* pentagonal ; ponctué. *Elytres* presque parallèles jusqu'aux deux tiers, en ogive un peu obtuse postérieurement ; munies latéralement d'un rebord étroit ; moins sensiblement rebordées dans la partie postérieure de la suture ; médiocrement ou peu fortement convexes ; creusées d'une fossette humérale ; marquées de points au moins aussi gros que ceux du prothorax, mais un peu plus rapprochés et également pilifères. *Dessous du corps* d'un noir verdâtre ; ponctué ; garni de poils courts et peu apparents. *Prosternum* ne dépassant pas les hanches de devant. *Pieds* d'un jaune pâle ou d'un flave roussâtre : premier article des tarses postérieurs aussi long que le dernier.

Cette espèce est rare dans les environs de Lyon, et assez généralement en France. On la trouve principalement en automne, sous les écorces des chênes et de divers autres espèces d'arbres, envahies par des substances cryptogamiques ; quelquefois dans les troncs des saules pourris ou imprégnés de matières fongueuses

αα. *Prosternum* dépassant les hanches de devant.

B. T. ancora ; FABRICIUS. *Corps* oblong ; ponctué ; presque glabre, en-dessus. *Tête* et *prothorax* testacés, d'un flave ou d'un fauve testacé : *massue des antennes* obscure. *Elytres* noires, ornées chacune de cinq taches d'un jaune testacé : la première, arrondie, à l'épaule : la deuxième sur le disque, liée ou presque liée à la première : la troisième, étroite, sur la suture, liée ou presque liée à la deuxième : la quatrième, liée au milieu du bord externe : la cinquième, oblique, située sur le disque, vers les deux tiers : ces taches de formes variables et diversement unies.

Petrata ancora, FÄHR. Skrivtlet af Natur. selsk. 1, 1. 10 cah. — *Id.* in SCHNEIDER'S n.

Magaz. p. 20. 2. — *Id.* Ent. syst. 1. 1. 2. v. 508. 2. — *Id.* Syst. Eleuth. 1. 2. p. 575. 4. — HERBST, Natursyt. 1. 4. p. 89. 8. pl. 58. 1. 8, II, insecte grossi. — PANZ. Faun. germ. 9. 9. — *Id.* Ent. germ. p. 345. 2. — KUGEL. Verzeich. in SCHNEIDER'S Mag. p. 554. 2. — LATR. Hist. nat. 1. 10. p. 515. 2. — GYLLENB. Ins. suec. 1. 2. p. 555. 2. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 257. 1. — *Id.* Ins. lapp. p. 155. 1. — SABLÉ. Ins. fen. p. 460. 1. — DE CASTELN. Hist. nat. 1. 2. p. 225. 2. pl. 19. fig. 4.

Long. 0,0033 à 0,0036 (1 1/2 à 1 2/3 l.). Larg. 0,0012 à 0,0014 (1/2 à 5/5 l.).

Corps oblong ; subparallèle ; médiocrement ou peu fortement convexe ; luisant, en dessus. *Tête* penchée ; couverte de points assez serrés, donnant chacun naissance à un poil d'un fauve livide ; testacée ou d'un fauve testacé : épistome, labre et *palpes* ordinairement un peu plus pâles. *Antennes* un peu prolongées au delà des angles postérieurs du prothorax ; testacées sur les six ou sept premiers articles ; à massue grise ou d'un gris obscur ou noirâtre. *Prothorax* tronqué ou à peine échancré en devant ; arqué sur les côtés ; un peu plus large en arrière qu'en ayant ; subarrondi aux angles antérieurs ; à angles postérieurs ouverts, assez prononcés, ou munis d'une très-petite dent souvent peu apparente ; à peu près sans rebord en devant ; muni sur les côtés d'un rebord tranchant, à peine denticulé vu à une forte loupe, relevé de manière à former une gouttière très-étroite ; rebordé à la base ; presque tronqué ou très-légèrement sinué au devant de l'écusson, subsinué entre ce point et chaque angle postérieur ; une fois au moins plus large dans son diamètre transversal le plus grand que long dans son milieu ; médiocrement convexe ; marqué de points assez gros, médiocrement rapprochés, donnant chacun naissance à un poil peu distinct, souvent usé ; ordinairement marqué d'une très-petite fossette au devant de chaque sinuosité du quart externe de la base ; testacé, d'un fauve testacé ou d'un roux fauve. *Écusson* presque en carré plus large que long, éointé à ses angles postérieurs et un peu arqué en arrière, ou presque pentagonal ; d'un jaune testacé, ponctué. *Elytres* presque parallèles jusqu'aux deux tiers ou un peu plus, en ogive un peu obtuse postérieurement ; munies latéralement d'un rebord étroit ; paraissant plus étroitement rebordées à la partie postérieure de la suture ; très-médiocrement convexes ; glabres ; garnies de points au moins aussi gros que ceux du prothorax et presque moins rapprochés ; d'un jaune testacé à taches noires, ou noires ou d'un brun noirâtre, ornées chacune de cinq taches d'un jaune testacé : la première, subarrondie, à l'épaule : la deuxième, tantôt presque carrée ou subarrondie, tantôt presque triangulaire, du deuxième au troisième sixième de la

longueur, très-voisine de la suture par son angle antéro-interne, séparée du bord externe par un espace à peu près égal à son diamètre, presque liée ou souvent largement liée par son angle antéro-externe à l'angle postéro-interne de la première : la troisième suturale, allongée, obtriangulaire, étroite, du quart à la moitié de la longueur, parfois liée à la deuxième : la quatrième liée au bord externe du tiers aux trois cinquièmes, mais quelquefois prolongée en se rétrécissant jusque près de l'angle sutural, étroite, entaillée en devant ; souvent unie en devant à la partie postérieure de la première, dont elle semble alors la continuation : la cinquième, transverse, un peu obliquement dirigée de dedans en dehors, des trois cinquièmes aux deux tiers de la longueur, un peu plus rapprochée de la suture que du bord externe : ces taches variables dans leur développement et conséquemment dans leur forme et leur union, de telle sorte que les étuis paraissent quelquefois d'un jaune testacé, ornés d'une tache scutellaire cordiforme et chacun de deux autres grosses, noires ou brunes : la tache cordiforme, entourant l'écusson, étendue jusqu'à la moitié de la base, prolongée jusqu'au cinquième de la suture : la première tache particulière à chaque étui, presque transverse, avancée en forme de dent assez longue, à chacune de ses extrémités antérieures, brièvement bidentée dans sa moitié postérieure externe, couvrant du quart aux quatre septièmes de la longueur ou un peu plus, et du huitième juxta-sutural aux trois quarts ou un peu plus de la largeur en devant, plus rapprochée de la suture et du bord externe postérieurement, liée ou à peu près, par sa dent antéro-interne à la tache cordiforme, unie par ses angles postérieurs à la deuxième qui est apicale ; ces deux taches enclosant entre elles un espace d'un jaune testacé, oblique, arqué en arrière. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun ; ponctué : antépectus testacé. *Proster-num* dépassant les hanches de devant. *Pieds* d'un jaune pâle ou d'un flave roussâtre. *Premier article des tarsi postérieurs* aussi grand à peu près que le dernier.

Cette espèce a été découverte par Helwig, dans les environs de Brunswik. Elle est rare en France : on la trouve dans les parties froides ou élevées. Je l'ai prise à la Grande-Chartreuse, dans les mois de juin et de juillet dans les bolets de sapins. Elle a été trouvée en mai dans le Bugey, par M. Cl. Rey, sur les troncs pourris des hêtres.

Obs. La couleur de cette espèce varie. Parfois le vertex et le disque du prothorax sont obscurs. Les parties brunes des élytres passent quelquefois au noir. Le dessous du corps et les pieds montrent aussi leur couleur plus ou moins modifiée : les cuisses postérieures surtout sont

les plus promptes à se rembrunir. Dans ces variétés foncées quelquefois la tache pâle et suturale des élytres disparaît.

DEUXIÈME FAMILLE.

ORCHÉSIENS.

CARACTÈRES. *Ongles* simples ou seulement minims, à la base de chacune de leurs branches, d'une dent rudimentaire. *Antennes* de onze articles ; non brusquement terminées par une massue de quatre articles, de grosseur uniforme, aussi longues que tous les articles précédents réunis. *Tête* inclinée ou subperpendiculaire ; voilée en totalité ou presque en totalité par le bord antérieur du prothorax, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus. *Yeux* situés longitudinalement sur les côtés de la tête ; non saillants ; échanerés à leur côté interne. *Hanches antérieures* obliques, ovoïdes, rétrécies postérieurement ; séparées par un prosternum aussi saillant qu'elles.

Ces insectes se divisent en deux branches.

Eperons des tibias postérieurs	}	au moins aussi longs que le tiers du premier article des tarsi. Tibias postérieurs soit comprimés, parallèles et denticulés sur leur arête externe, soit armés d'éperons pectinés en dessous.	<i>Branches.</i> ORCHÉSIAIRES.
		très-courts. Tibias postérieurs ni denticulés sur leur arête externe, ni munis d'éperons pectinés.	HALLOMENAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE.

ORCHÉSIAIRES.

CARACTÈRES. Eperons des tibias postérieurs au moins aussi longs que le tiers du premier article des tarsi. *Tibias postérieurs* soit parallèles, comprimés et denticulés sur leur arête externe, soit armés d'éperons pectinés en dessous.

Ces insectes se partagent en deux genres :

		GENRES.
Tibias postérieurs	plus longs que le premier article des tarses postérieurs ; denticulés sur leur arête externe ; munis d'éperons moins longs que la moitié du premier article des tarses postérieurs, non pectinés en dessous. Haanches postérieures moins développées longitudinalement que le premier arceau ventral.	<i>Eustrophus.</i>
	moins longs que le premier article des tarses postérieurs ; non denticulés sur leur arête externe ; armés d'éperons pectinés en dessous, aussi longs au moins que les deux tiers du premier article des tarses postérieurs. Haanches postérieures aussi développées longitudinalement que le premier arceau ventral.	<i>Orchesia.</i>

Genre *Eustrophus*, EUSTROPHE ; (Illiger) ⁽¹⁾ Latreille ⁽²⁾

(ἔυστροφος, mobile.)

CARACTÈRES. *Antennes* de onze articles ; assez courtes ; subcomprimées et un peu dentées à partir du cinquième article, graduellement et faiblement élargies depuis celui-ci jusque vers le milieu de leur seconde moitié, progressivement rétrécies ensuite ; à premier article comprimé, le plus long : le deuxième, de moitié plus court que le suivant : les quatrième à dixième, à peine aussi longs ou moins longs que larges : le onzième moins court que le dixième, rétréci à son extrémité, paraissant presque formé de deux articles soudés. *Tête* petite ; inclinée ; à peu près entièrement voilée par le bord antérieur du prothorax, quand l'insecte est vu en dessus. *Yeux* longitudinalement situés sur les côtés de la tête ; ordinairement contigus au bord du prothorax ; échancrés à leur côté interne ; séparés l'un de l'autre par un espace plus grand que le diamètre transversal de l'un d'eux. *Pulpes maxillaires* subcomprimés ; à articles assez serrés, grossissant graduellement : le dernier tronqué à son extrémité. *Prothorax* en demi-cercle plus large que long : à côtés déliés et tranchants sur toute leur longueur. *Postépisternons* faiblement rétrécis d'avant en arrière ; un peu obliquement tronqués à l'extrémité. *Pieds* comprimés ; de médiocre

(1) ILLIGER, Magaz. 1. 6, p. 535

(2) LATREILLE, Genet., t. 4, p. 579. — *Id.* Regn. Anim. de Cav. t. 3 (1817), p. 504.

longueur. *Hanches postérieures* moins développées dans le sens de la longueur de l'insecte, que le premier arceau ventral. *Cuisses* comprimées. *Tibias* parallèles ; comprimés, les postérieurs plus longs que le premier article des tarsi des mêmes pieds ; munis d'éperons non pectinés en dessous, égaux à peu près au tiers de la longueur du premier article des tarsi. *Tarsi* à pénultième article entier : le premier des postérieurs aussi grand que tous les suivants pris ensemble. *Corps* ovalaire ou oblong.

Ces insectes paraissent vivre à toutes les époques de leur vie active dans les substances cryptogamiques.

La larve de la seule espèce connue n'a pas encore été décrite.

1. E. dermestoides; FABRICIUS. *Ovalaire ou oblong ; médiocrement convexe ; noir ou d'un noir châtain ; ponctué d'une manière fine, ruguleuse ou presque squammiforme ; garni en dessus de poils fauves, fins, soyeux et couchés. Palpes, antennes et pieds, d'un rouge brun. Elytres à dix stries très-légères ou à dix rangées striales de points graduellement plus faibles d'avant en arrière,*

Mycetophagus dermestoides, FABR. Entom. Syst. t. 1, 2. p. 498, 5. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2, p. 568, 13. — OLIV. Encycl. Méth. t. 8 (1821), p. 71, 14.

Eustrophus dermestoides, ILLIG. Mag. t. 6 (1807), p. 563. — LATR. Gener. t. 4, p. 379. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2, p. 248. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 610.

Long. 0,0056 à 0,0061 (2 1/2 à 2 3/4 l.). Larg. 0,0029 à 0,0032 (1 1/5 à 1 2/5 l.)

Corps ovalaire ou oblong ; obtusément arqué longitudinalement ; médiocrement convexe ; en dessus, noir ou d'un noir châtain ; ponctué d'une manière fine, ruguleuse ou faisant paraître les intervalles presque squammiformes : chaque point donnant naissance à un poil fauve, fin, soyeux, couché. *Tête* petite. *Palpes* et *antennes* d'un rouge brun ou d'un brun rouge. *Prothorax* obtusément arqué en devant ; à angles antérieurs presque nuls, inclinés et invisibles en dessus ; à côtés déclives, sans rebords, et tranchants en dessous sur toute leur longueur ; paraissant, vu en dessus, par l'effet de la déclivité de ses bords, en demi-cercle près d'une fois plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; rayé au devant de son bord postérieur et paraissant, par-là, muni d'une sorte de rebord moins étroit dans son milieu que près des côtés ; obtus au devant de l'écusson et sinué près de chaque angle postérieur : chacun de ceux-ci, dirigé en arrière et embrassant un peu les angles huméraux des élytres ; peu convexe sur

le dos, convexement déclive sur les côtés. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; à côtés un peu curvilignes. *Elytres* à peine moins larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; près de trois fois aussi longues que lui; graduellement et presque insensiblement rétrécies jusqu'aux deux tiers, en ogive obtuse ou subarrondies à l'extrémité; rebordées; peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés; à dix stries très-légères, ou plutôt à dix rangées striales de points moins petits en devant, graduellement plus légers et moins apparents postérieurement, longitudinalement séparés les uns des autres par un espace à peine plus grand que leur diamètre; offrant en outre une rangée rudimentaire prolongée depuis l'écusson jusqu'au tiers environ de la longueur. *Intervalles* plans; ponctués et garnis de poils comme le reste du dessus. *Dessous du corps* noir ou d'un noir châtain, parfois brun châtain; peu pubescent sur la poitrine; garni sur le ventre de poils plus apparents, souvent d'un fauve mi-doré à certain jour. *Pieds* bruns, d'un brun rouge ou d'un rouge brun. *Postépisternums* trois fois aussi longs ou un peu plus qu'ils sont larges dans leur milieu. *Cuisses antérieures* et *intermédiaires* presque parallèles: les postérieures, un peu arquées.

Cette espèce, assez rare en France, se trouve principalement dans les parties froides ou montagneuses. Elle a été prise, par M. le capitaine Gaubil, dans les environs de Bitche, en Alsace.

Genre *Orchesia*, ORCHÉSIE; LATREILLE (1).

(ὄρχησι, je saute).

CARACTÈRES. *Antennes* insérées vers le milieu ou un peu avant du côté interne des yeux, dans une échancrure de ces organes; assez courtes; de onze articles; le deuxième à peine moins long que le troisième: les quatrième à dixième un peu moins longs que larges: les cinq derniers constituant une massue: le dernier, plus long que large, souvent rétréci ou comme appendicé à son extrémité. *Tête* petite; inclinée; voilée presque entièrement par le bord antérieur du prothorax, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus. *Mandibules* bifides. *Palpes maxillaires* allongés; à articles serrés: le troisième, court, transverse: le quatrième cultriforme. *Yeux* longitudinalement situés sur les côtés de la tête; peu ou point

(1) LATREILLE, Génér. t. 2, p. 195. — Id. t. 4, p. 379.

saillants; échancrés vers le milieu de leur côté interne. *Prothorax* arqué en devant; à côtés tranchants dans leur moitié postérieure seulement. *Repli des élytres* latéral. *Prosternum* séparant les hanches de devant; aussi saillant qu'elles. *Mésosternum* prolongé entre les hanches, en se rétrécissant graduellement. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière, terminés en pointe obtuse. *Pieds postérieurs* allongés. *Hanches postérieures* à peu près aussi développées, dans le sens de la longueur de l'insecte, que le premier arceau ventral. *Cuisses postérieures* comprimées; un peu arquées, subéchanrées dans la seconde moitié de leur arête inférieure; cette arête tranchante, épointée ou subcanaliculée postérieurement, pour permettre au tibia, dans la flexion, de se loger en partie sous elle. *Tibias postérieurs* plus courts que le premier article des tarsi des mêmes pieds. *Eperons* des tibia antérieurs courts: ceux des intermédiaires et des postérieurs pectinés d'un côté: les intermédiaires médiocres: les postérieurs au moins aussi longs que les deux tiers du premier article des tarsi postérieurs. *Tarsi antérieurs* assez épais, subparallèles: les derniers graduellement rétrécis: avant-dernier article des antérieurs et des intermédiaires presque bilobé, avancé en forme de sole sous l'article suivant: avant-dernier article des tarsi postérieurs entier. *Corps* arqué longitudinalement, rétréci postérieurement.

Les Orchesies, soit dans leur jeune âge, soit sous leur forme parfaite, vivent aux dépens des substances cryptogamiques, principalement de celles qui s'attachent en parasites aux troncs des arbres.

Dans leur dernier état, grâce à leurs pieds postérieurs plus longs, à leurs quatre derniers éperons pectinés, et dont les derniers surtout sont si allongés, elles jouissent de la faculté de bondir, c'est-à-dire d'envoyer leur corps à une certaine distance. Leurs hanches de derrière ont reçu un développement remarquable, pour concourir à ces actes, en fournissant aux muscles chargés de faire mouvoir la cuisse des points d'attache plus nombreux.

α Yeux séparés l'un de l'autre, dans leur point le plus rapproché, par un espace à peine plus grand que le tiers de celui compris entre la base des deux antennes. Trois derniers articles des antennes plus longs chacun et plus gros que le huitième.

1. **♂. micans**; PANZER. Corps ordinairement d'un brun de poix, généralement plus clair, fauve ou d'un fauve brunâtre à l'extrémité; ruguleusement ponctué; pubescent et soyeux en dessus. Trois derniers articles des antennes plus longs, formant avec les deux précédents une

massue fusiforme. Yeux séparés, dans leur point le plus rapproché, par un espace à peine plus grand que le tiers de l'espace compris entre les antennes. Pieds souvent plus clairs que le reste du corps.

Megalona picea, HERBST. Naturf. t. 4, p. 97. 5. pl. 39, fig. 5, a, b, c

Dermestes piceus, PANZ. Entom. German. p. 97. 11.

Hallomenus micans, PANZ. Faun. Germ. 16. 18. — *Id.* Ent. Germ. p. 370. 2. —

ILLIC. Kaeft. Pr. p. 135. 3. — PAYK. Faun. Succ. t. 2. p. 181. 2. — GYLLENH. Ins. Succ. t. 2. p. 552. 6. — *Id.* t. 4. p. 510. 6. — SAHLB. Ins. Fenn. p. 455. 6.

Hallominus micans, WALCK. Faun. par. t. 1, p. 175. 2. — DUFTSCH. Faun. Austri. t. 2. p. 267. 1.

Dircea micans, FABR. Syst. Eleuth. t. 2. p. 91. 11.

Mordella boleti, MANSU. Entom. brit. p. 494. 20.

Anaspis clavicornis, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 417. 1.

Orchesia micans, LATR. Gener. t. 2. p. 195. 1. — SCHÖNH. Synon. Ins. t. 2. p. 51. 1.

— LAMAREK, Anim. s. vert. t. 4, p. 586. 1. — GOLDFESS, Handb. p. 555. — GUÉREN,

in Dict. class. d'hist. nat. t. 12. p. 301. — CURTIS, Brit. Entom. t. 5. 197. —

ZETTERST. Faun. lapp. p. 285. 1. — *Id.* Ins. lapp. p. 164. 1. — STEPH. Brit.

Entom. t. 5. p. 41. 1. — *Id.* Manual, p. 550. 2590. — DE CASTELN. Hist. nat.

t. 2. p. 247. 1. — L. REDTENB. Faun. aust. p. 611.

Long. 0,0039 à 0,0050 (1 3/4 à 2 1/4 l.). Larg. 0,0014 à 0,0016 (2/3 à 7/10 l.).

Corps oblong; longitudinalement arqué; médiocrement ou faiblement convexe; ordinairement brun ou d'un brun de poix, généralement plus clair ou d'un brun fauve ou fauve vers l'extrémité, parfois presque entièrement de cette dernière couleur; ponctué d'une manière fine, ruguleuse, faisant paraître les intervalles presque squamiformes: chaque point donnant naissance à un poil fauve, soyeux, fin et conché. *Tête, palpes et antennes* d'un fauve brunnâtre, fauves ou d'un fauve testacé: les antennes, à premier article renflé: le deuxième plus gros et un peu plus court que le troisième, comme lui un peu plus long que large: les quatrième à huitième, plus larges que long: les neuvième et dixième au moins aussi longs chacun que le troisième: le onzième, le plus long, rétréci en pointe à son extrémité: les trois derniers plus longs chacun et plus gros que le huitième, constituant avec les deux précédents qui sont courts une massue subfusiforme, offrant vers le quart basilaire du dernier sa plus grande largeur. *Yeux* bruns; séparés l'un de l'autre, dans leur point le plus rapproché, par un espace à peu près égal au tiers du diamètre transversal de l'un d'eux, à peine plus grand que le tiers de l'espace compris entre les antennes, à leur base. *Prothorax* obtusément arqué ou subarrondi en

devant; à angles antérieurs presque nuls, inclinés et invisibles en dessus; élargi en ligne courbe un peu irrégulière sur les côtés, offrant vers les angles postérieurs sa plus grande largeur; d'un tiers environ moins long sur son milieu qu'il est large à la base; tronqué ou obtus et un peu prolongé en arrière sur le cinquième ou sur le quart médiale de celle-ci, légèrement sinué de chaque côté de cette tronçature, avec les angles postérieurs un peu courbés en arrière; médiocrement convexe en devant, peu convexe en arrière; parfois marqué d'une légère fossette au devant de chaque sinuosité basilaire, rendant celles-ci moins indistinctes; brun ou d'un brun fauve; pointillé; garni de poils fauves. *Écusson* en demi-cercle plus large que long et un peu obtus postérieurement. *Elytres*, en devant, de la largeur du prothorax à ses angles postérieurs; quatre fois au moins aussi longues que lui; à peine élargies depuis la base jusqu'à leur milieu: rétrécies ensuite jusqu'à l'angle sutural; peu convexes sur le dos; relevées à la suture ou munies d'une sorte de rebord sutural, plus apparent depuis le quart ou le tiers de leur longueur à peu près jusqu'à l'extrémité, paraissant, par là, rayées d'une sorte de strie juxta-suturale. *Dessous du corps* d'un rouge brun ou d'un fauve brun ou brunâtre; finement ponctué; parcimonieusement pubescent. *Mésosternum* presque parallèle ou graduellement moins étroit. *Postépisternum* trois fois aussi longs qu'ils sont larges à la base. *Pieds* d'un brun fauve, fauves ou d'un fauve testacé, surtout sur les jambes et sur les tarses: premier article des tarses postérieurs à peu près ou à peine aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce paraît habiter presque toutes les parties de la France. Elle vit dans les bolets parasites des chênes, des noyers, des sapins, etc. M. Guérin, dans le Dictionnaire classique d'histoire naturelle, t. 12, p. 301, a le premier fait connaître les premiers états de cet insecte. Sa larve a été décrite depuis par MM. Waterhouse (1), Braselmann (2) et plus complètement par MM. Chapuis et Candèze (3). Elle n'est pas bien rare dans les environs de Lyon.

(1) Entomolog. Magaz. t. 3. (1824), n. 9, p. 576. pl. 10. fig. 2.

(2) Verhandl. der Naturforsch. Verein de Preuss-Rheinl. t. 1, p. 17.

(3) Catalogue des Larves des Coléoptères, p. 130. pl. 6. fig. 8. 8, a et 8, b', détails.

22. Yeux séparés l'un de l'autre, dans leur point le plus rapproché, par un espace plus grand que la moitié de celui compris entre les antennes : quatre derniers articles de celles-ci plus longs chacun que le septième.

β. Elytres unicolores.

2. ***O. sepicola***; ROSENHAUER. Corps ordinairement brun sur la tête, fauve ou d'un brun fauve sur le prothorax et les élytres; ruguleusement pointillé et garni de poils soyeux. Quatre derniers articles des antennes plus longs chacun que le septième, formant une massue grossissant jusqu'à la moitié du dernier. Yeux séparés, dans leur point le plus rapproché, par un espace égal à plus de la moitié de celui compris entre les antennes. Prothorax bissubsinné à la base; creusé vers chaque sinuosité d'une fossette profonde. Dessous du corps brun ou fauve. Pieds fauves ou d'un fauve testacé.

Orchesia sepicola, ROSENHAUER, Beitrag. zur Insekten-Faun. Europ. 1^o cah. (1847), p. 52. { suivant le type, obligeamment communiqué par l'auteur }.

Long. 0,0055 (1 1/2 l.) Larg. 0,0011 à 0,0013 (1/2 à 3/5 l.)

Corps oblong; longitudinalement arqué; médiocrement ou faiblement convexe; d'un brun fauve ou d'un fauve brun sur la tête, fauve sur le prothorax et sur les élytres; ponctué, d'une manière fine, ruguleuse, faisant paraître les intervalles presque squamiformes; chaque point donnant naissance à un poil fauve, fin, couché. Tête brune ou d'un brun fauve. Palpes d'un testacé pâle. Antennes d'un testacé pâle à la base, plus obscur à l'extrémité; à premier article renflé: le deuxième un peu plus gros et au moins aussi long que le troisième, comme lui un peu plus long que large: les quatrième à septième plus larges que longs: les huitième à dixième, plus longs chacun que le troisième: les quatre derniers constituant avec le précédent, qui est court, une massue presque fusiforme ou plutôt grossissant graduellement jusque vers la moitié du onzième: celui-ci, le plus long de tous, rétréci en pointe à son extrémité. Yeux bruns; séparés l'un de l'autre, dans leur point le plus rapproché, par un espace à peu près égal au diamètre transversal de l'un d'eux, égal environ aux deux tiers de celui compris entre les antennes, à leur base. Prothorax obtusément arqué ou subarrondi en devant; à angles antérieurs inclinés et invisibles en dessus; élargi sur les côtés en ligne courbe assez régulière, offrant sa plus grande largeur vers les angles postérieurs ou plutôt un peu au devant; d'un tiers environ plus large à la

base qu'il est long sur son milieu : presque en ligne droite à son bord postérieur, avec les angles un peu courbés en arrière, à peine plus prolongé en arrière sur le tiers médiale de ladite base, et à peine sinue de chaque côté de cette partie qui est plus sensiblement en ligne droite ; médiocrement convexe en devant, peu convexe en arrière ; marqué d'une fossette très-prononcée, vers chaque subsinuosité basilare, c'est-à-dire vers chaque quart externe environ de la base ; cette fossette avancée jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes postérieurs de la longueur ; fauve ; pointillé ; garni de poils concolores. *Ecusson* plus large que long, un peu rétréci d'avant en arrière, obtusément tronqué à l'extrémité ; fauve ou d'un fauve nébuleux ; pointillé ; pubescent. *Elytres*, en devant, au moins de la largeur du prothorax à ses angles postérieurs ; quatre à cinq fois aussi longues que lui ; à peine élargies depuis la base jusqu'à leur milieu, rétrécies ensuite jusqu'à l'angle sutural ; peu convexes sur le dos ; relevées à la suture, ou munies d'une sorte de rebord sutural, moins distinct près de la base et prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité, paraissant, par là, rayées d'une strie juxta-suturale ; fauves ou d'un fauve testacé plus clair vers leur extrémité ; pointillées ; garnies de poils fauves, soyeux, fins et couchés. *Repli* réduit à une tranche presque à partir des hanches postérieures. *Dessous du corps* ordinairement d'un fauve brun ou brunâtre ; finement ponctué ; parcimonieusement pubescent. *Mésosternum* graduellement rétréci. *Postépisternum* quatre fois au moins aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* fauves ou d'un fauve testacé : premier article des tarses postérieurs au moins aussi longs que tous les suivants réunis.

Cette espèce habite les parties froides ou montagneuses de quelques-unes de nos provinces. Elle a été prise dans les Alpes de la Grande-Chartreuse par M. Foudras, et dans les montagnes du Bugey par M. Cl. Rey.

Obs. Elle se distingue de l'*O. micans* par sa taille plus petite ; par le huitième article de ses antennes à peu près aussi long que le neuvième ; par son prothorax creusé de deux fossettes longitudinales très-marquées, vers chaque quart externe de sa base ; par l'espace interoculaire.

§§. *Elytres* ornées de bandes noires ou noirâtres.

3. **O. fasciata**; PAYKULL. *Corps* oblong ; garni de poils soyeux. *Yeux* séparés, dans leur point le plus rapproché, par un espace au moins

égal à leur diamètre transversal. Quatre derniers articles des antennes plus longs chacun que le précédent, et constituant avec celui-ci une massue graduellement plus grosse jusqu'aux deux tiers du dernier. Prothorax bisinné et marqué de deux fossettes, à la base. Elytres d'un fauve testacé ou testacées, parsemées chacune de trois bandes noires ou brunes : la première, longitudinale, non liée au bord externe, plus avancée dans son tiers médial ; les deuxième et troisième, transversales : la deuxième, courant depuis la moitié jusqu'aux deux tiers : la troisième, apicale.

- Hallomenus fasciatus*, PAYK. FUND. SUEC. t. 2. p. 182. 4. — ILLIG. KAEF. PREUSS. p. 135. 2. — SCHÖNH. SYN. INS. t. 2. p. 52. 2. — GYLLESB. INS. SUEC. t. 2. p. 551. 5. — *Id.* t. 4. p. 509. 5.
Orchesia fasciata, ZETTERST. FUND. LAPP. p. 285. 2. — *Id.* INS. LAPP. p. 164. 2. — STEPH. MAN. p. 331. 2592. — L. DUFUR, EXCURS. ENTOM. p. 67. 411. — L. REDTENB. FUND. AUSTR. p. 611.

Long. 0,0045 (2 l.). Larg. 0,0015 (2/3 l.)

Corps oblong ; longitudinalement arqué ; médiocrement ou faiblement convexe ; ponctué d'une manière fine, ruguleuse, faisant paraître les intervalles presque squammiformes : chaque point donnant naissance à un poil fin, soyeux, couché, fauve ou d'un fauve obscur sur les parties foncées, d'un fauve cendré sur les bandes testacées des élytres. *Tête* fauve ou d'un fauve testacé. *Palpes* et *antennes* ordinairement de cette dernière teinte : les antennes, à premier article peu renflé, presque d'égale grosseur : le deuxième, un peu plus court que le troisième : les cinquième et sixième presque de même grosseur : le septième un peu plus gros de la base à l'extrémité : les quatre derniers plus longs chacun que le septième, et formant avec celui-ci une massue subcomprimée, grossissant graduellement un peu jusqu'aux deux tiers du dernier article : celui-ci en ogive obtuse à son extrémité. *Yeux* bruns ; séparés l'un de l'autre, sur le milieu du front, par un espace à peine égal au diamètre de l'un d'eux, quand l'insecte est vu en dessus, ou un peu moins grand que ce diamètre, égal environ aux deux tiers de l'espace compris entre les antennes, à leur base. *Prothorax* obtusément arqué en devant ; élargi en ligne courbe un peu irrégulière sur les côtés ; à angles antérieurs presque nuls et invisibles en dessus ; élargi en ligne courbe un peu irrégulière sur les côtés ; offrant vers les angles postérieurs sa plus grande largeur ; d'un tiers environ moins long sur son milieu qu'il est large à la base ; tronqué ou obtus et un peu prolongé en arrière sur le cinquième ou le quart

médiaire de celle-ci ; faiblement sinué entre le milieu de son bord postérieur et les angles : ceux-ci, émousés, presque rectangulaires ou à peine dirigés en arrière ; convexe en devant, peu convexe en arrière ; rayé, au devant de chaque sinuosité basilaire, d'un sillon longitudinal assez faible ou un peu obsolète, avancé jusqu'au tiers postérieur de la longueur ; ordinairement d'un noir brun ou d'un brun noir, avec le bord antérieur passant souvent au brun rouge ou au fauve brunâtre, quelquefois entièrement fauve, quand la matière colorante ne s'est pas suffisamment développée ; ponctué et garni de poils comme il a été dit. *Ecusson* obtusément arqué en arrière ; une fois plus long que large. *Elytres*, en devant, de la largeur du prothorax à ses angles postérieurs ; quatre fois environ aussi longues que lui ; à peine élargies depuis la base jusqu'à leur milieu ; rétrécies ensuite ; peu convexes sur le dos ; ordinairement testacées ou d'un roux testacé, parées chacune de trois bandes noires ; la première, plus longue que large, liée à la suture du cinquième aux deux cinquièmes de la longueur, non prolongée jusqu'au bord externe, comme composées de trois taches longitudinales, parallèles : la médiane d'un tiers plus prolongée en avant que les autres, avancée jusque près de la base : les deuxième et troisième transverses : la deuxième, couvrant de la moitié aux deux tiers de la longueur : la troisième, apicale ; ponctuées comme il a été dit ; garnies de poils fauves sur les parties obscures, testacées sur les parties de cette couleur. *Dessous du corps* d'un brun rouge ; luisant ; pointillé ; garni de poils soyeux. *Mésosternum* rétréci d'avant en arrière. *Postépisternums* trois fois environ aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* fauves ou d'un fauve brunâtre, avec les cuisses ordinairement plus obscures ou moins claires que les jambes et les tarses. *Eperons* des tibias postérieurs peu inégaux : le plus long prolongé jusqu'aux trois quarts de la longueur du premier article des tarses : cet article au moins aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce, généralement peu commune en France, se plaît principalement dans les parties humides, froides ou montagneuses. Elle vit dans les bolets.

Obs. Dans l'état normal, le prothorax et les bandes des élytres sont d'un noir brun ; mais cette couleur varie suivant le développement de la matière colorante, et souvent la teinte se montre dégradée jusqu'à passer au fauve ; les parties testacées des élytres sont alors ordinairement plus pâles. Le dessous du corps et les pieds se ressentent également alors de ce défaut de matière colorante.

A cette division se rapporte l'espèce suivante, qu'on trouve en Autriche, mais qui n'a, je crois, pas encore été trouvée en France.

♣. *undulata*, KRAATZ. Corps garni de poils soyeux en dessus; fauve sur la tête et sur le prothorax, d'un fauve testacé sur les élytres; le prothorax plus obscur sur la ligne médiane, à deux fossettes basilaires: les élytres ornées sur leur moitié antérieure d'une figure ovale, formée par la réunion de quatre taches, dont l'antérieure s'avance presque jusqu'à la base, et postérieurement de deux bandes, noires. Yeux séparés l'un de l'autre, dans leur point le plus rapproché, par un espace plus grand que leur diamètre. Massue des antennes de cinq articles, subfusiforme, grossissant jusqu'au tiers basilaire du onzième; les huitième à dixième, plus grands chacun que le septième. Pieds d'un fauve testacé.

Orchesia undulata, KRAATZ; in Entomol. Zeit. t. 14. (1853) p. 255. pl. 3. fig. 3.
Orchesia fasciata, CURTIS, Brit. entom. t. 5. 157?

Long. 0,0052 (2 1/5 l.). Larg. 0,0016 (2/5 l.).

Corps oblong ou suballongé. Yeux séparés l'un de l'autre, dans leur point le plus rapproché, par un espace plus grand que le diamètre de l'un d'eux, égal environ aux deux tiers de celui compris entre les antennes à la base. Antennes d'un fauve testacé à la base et à l'extrémité, avec leur partie intermédiaire brune ou noirâtre; à massue subfusiforme, grossissant jusqu'au tiers basilaire du dernier article: celui-ci, le plus long, conique dans la seconde moitié. Prothorax tronqué au devant de l'écusson, subsinué de chaque côté de cette troncature; creusé d'une fossette au devant de chaque quart externe de la base; plus obscur sur sa ligne médiane et sur ses côtés. Élytres ornées chacune d'une figure ovale et de deux bandes noires ou d'un noir brun: la figure ovale couvrant au moins les deux tiers submédianes de chaque étui, prolongée presque jusqu'à la moitié, formée de quatre taches: l'antérieure, parallèle, naissant presque de la base, vers le milieu de celle-ci, prolongée presque jusqu'au cinquième de leur longueur: les deuxième et troisième, linéaires, parallèles: la deuxième ou interne naissant environ du cinquième de la longueur: la troisième un peu plus avancée: la quatrième ou postérieure, transverse, prolongée postérieurement en pointe à son angle postéro-interne: la bande antérieure, transversale, naissant un peu après la moitié, couvrant jusqu'aux deux tiers, anguleuse en devant: la bande postérieure,

apicale, couvrant le dernier cinquième. *Dessous du corps* noir sur les parties pectorales, d'un fauve testacé sur le ventre. *Pieds* d'un fauve testacé : le plus long des tibias postérieurs au moins aussi long que les deux tiers du premier article des tarses : cet article aussi long que tous les suivants réunis.

A ce genre se rapporte encore l'espèce suivante, qu'on trouve également en Allemagne, mais qui ne paraît pas avoir été signalée en France.

♂. grandicollis; ROSENAUER. *Aptère*; proportionnellement plus large; garnie de poils soyeux; d'un noir brun, en dessus et en dessous. *Antennes, palpes et pieds* d'un fauve ou roux testacé. *Massue* des premières grossissant graduellement jusqu'à la moitié au moins du dernier article : de cinq articles : les huitième à dixième un peu plus longs chacun que le septième. *Yeux* séparés l'un de l'autre, dans leur point le plus rapproché, par un espace presque égal au diamètre transversal de tous les deux, quand l'insecte est vu en dessus. *Prothorax* un peu arqué en devant, à la base; sans fossettes basilaires.

Orchesia grandicollis, ROSENAUER, Beitr. zur Insekten-Faun. Europ. 1^{er} cah. p. 53.
(suivant le type).

Long. 0,0045 à 0,0051 (2 à 2 1/4 l.). Larg. 0,0016 à 0,0019 (2/5 à 3/4 l.).

Obs. Cette espèce se distingue des précédentes par son corps proportionnellement plus large; d'un noir brun, en dessus, avec les bords du prothorax et des élytres paraissant parfois d'un brun rougeâtre : par l'espace séparant les yeux dans leur point le plus rapproché, plus large, à peu près égal au diamètre transversal des deux yeux ou du moins de leur partie visible en dessus : cet espace d'un cinquième ou d'un quart moins large que celui qui sépare les antennes à la base; par le prothorax proportionnellement moins long ou plus large, offrant plus sensiblement vers les trois cinquièmes de la longueur sa plus grande largeur; offrant les angles postérieurs prolongés en arrière, et paraissant, par là, coupé en arc dirigé en devant, à la base, ou à peine anguleusement prolongé en arrière au devant de l'écusson; sans fossettes basilaires; par ses ailes nulles ou rudimentaires.

DEUXIÈME BRANCHE.

HALLOMÉNAIRES.

CARACTÈRES. *Eperon des tibiais postérieurs* très-courts. *Tibiais postérieurs* ni denticulés, ni armés d'éperons pectinés.

Ils se réduisent au genre suivant :

Genre *Hallomenus*, HALLOMÈNE ; (Helwig) Panzer (1).

(*ἀλλομεναι*, je saute).

CARACTÈRES. *Antennes* de onze articles ; insérées dans l'échancre des yeux ; subcomprimées ; à peu près de même grosseur à partir du quatrième article : le deuxième, de moitié au moins plus court que le suivant : le troisième plus long que les quatrième à dixième : ceux-ci faiblement élargis de la base à l'extrémité, paraissant, par là, légèrement dentés, à peine aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité : le onzième, ovoïde, rétréci dans sa seconde moitié ou comme appendicé ou formé de deux articles soudés. *Palpes maxillaires* à dernier article plus grand, comprimé ; subparallèle ; obliquement tronqué à son extrémité. *Yeux* très-échancrés à leur côté interne ; notablement séparés l'un de l'autre, dans leur point le plus rapproché. *Prothorax* élargi d'avant en arrière ; aussi large à la base que les élytres ; peu ou point tranchant en avant sur les côtés. *Mésosternum* graduellement rétréci en pointe ; aussi longuement prolongé que les hanches postérieures. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière. *Hanches postérieures* obliquement transversales ; plus courtes, au moins sur les côtés, que l'arceau ventral. *Cuisses* comprimées ; presque planes en dessous. *Eperons* des jambes intermédiaires et postérieures très-courts ; non pectinés. *Tarses* à articles tous entiers.

1. **II. BERBERPOLIS ; PANZER.** *Suballongé ; médiocrement convexe ; ruguleusement pointillé ; garni de poils fins et couchés. Prothorax d'un testacé roussâtre, paré de deux bandes longitudinales noires, raccourcies ; marqué au devant de la base de deux lignes enfoncées longitudinales et courtes. Elytres parfois brunes, avec la base et plus longuement la partie*

(1) Faun. Insect German. Initia. cah. 16. (1794.) n° 17.

humérale d'un testacé roussâtre, quelquefois entièrement d'un fauve roussâtre ou testacé; offrant de légères stries raccourcies à leurs extrémités. Antennes, pulpes et cuisses flaves ou d'un flave roussâtre. Dessous du corps d'un testacé roussâtre. Premier article des tarses postérieurs au moins aussi long que tous les suivants réunis.

Mordella ? humeralis RUEN, Bemerk. in SCHNEIDER'S Neu. Magaz. p. 238.

Elateroides boleti, (KUGELANN) in SCHNEIDER'S Neu. Magaz. p. 239.

Ips elateroides, KUGELANN, in SCHNEIDER'S Neu. Magaz. p. 239.

Hallomenus humeralis, PANZER, Faun. germ. 16. 17. — *Id.* Entom. germ. p. 369. 1. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 334, 1. — *Id.* Gen. t. 2. p. 194. 1. — SCHONH. Syn. Ins. t. 3. p. 51. 1. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 380 1. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 527. 1. — GOLDFUSS, Handbuch. p. 332. — SAHLB. Ins. fenn. p. 451, 1. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 348. 1. — GUÉRIN Icon. du Regn. anim. de Cuv. p. 126. pl. 32. fig. 10. et fig. a à c. détails. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 610.

Hallominus bipunctatus, PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 179. 1. — WALCK. Faun. par t. 1. p. 172. 1.

Serropalpus (Hallomenus) humeralis, ILLIG. Käf. Preus. p. 134. 1.

Dircæa humeralis, FABR. Syst. Eleuth. t. 2. p. 91. 10.

Dinophorus humeralis, (ILLIG.) Magaz. t. 6. p. 302. 10.

Hallominus humeralis, DUFURSCH. Faun. austr. t. 2. p. 268. 2. — AUBOUIN, in Dict. class. d'Hist. nat. t. 8. p. 25.

Var. α . Prothorax testacé, sans taches.

Hallominus humeralis, PANZ. Entom. germ. p. 369. 1.

Long. 0,0045 à 0,0056 (2 à 2 1/2 l.). Larg. 0,0011 à 0,0018 (1/2 à 4/5 l.).

Corps suballongé; médiocrement convexe; pointillé d'une manière ruguleuse ou squammuliforme; garni de poils soyeux, fins et couchés, à peu près de même couleur que le fond. *Tête* petite; subarrondie; infléchie; pointillée; pubescente; ordinairement brune, parfois d'un fauve obscur ou même fauve: épistome et labre d'une teinte plus claire. *Palpes maxillaires* d'un flave ou d'un testacé roussâtre. *Yeux* d'un noir brun; échancrés au milieu de leur côté interne. *Antennes* prolongées un peu au-delà des angles postérieurs du prothorax; d'un testacé roussâtre; pubescentes; à premier et deuxième articles un peu plus grêles: grossissant de la base à l'extrémité. *Prothorax* tronqué en devant à son bord antérieur et voilant jusqu'aux yeux la partie postérieure de la tête; à angles de devant déclives, invisibles en dessus, émoussés et plus ouverts que l'angle droit; élargi en ligne un peu courbe jusqu'aux angles postérieurs qui sont rectangulairement ouverts, vifs et un peu couchés en arrière: bissubsinué à la base;

muni à cette dernière d'un rebord très-étroit et à peine apparent ; sans rebord sur les côtés, qui sont plus obtusément tranchants sur leur première moitié que sur la seconde ; près d'une fois plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; convexe en devant, graduellement peu convexe en arrière ; squammuleusement pointillé ; marqué au devant de la partie de la base correspondant à chaque subsinuosité, d'une ligne longitudinale courte et enfoncée ; d'un testacé roussâtre ; orné de deux bandes longitudinales noires ou d'un noir brun, dans la direction de chaque ligne enfoncée, à peine prolongées jusqu'à la base, non avancées jusqu'au bord antérieur ; garni de poils soyeux, fins et couchés, de la couleur du fond. *Ecusson* rétréci d'avant en arrière, presque en triangle tronqué, à peine aussi long que large ; fauve ; pubescent. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; quatre fois aussi longues que lui ; subparallèles jusqu'au-delà de la moitié, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe, faiblement d'abord, d'une manière plus prononcée en approchant de l'extrémité ; médiocrement convexes ; pointillées d'une manière squammuleuse ; ordinairement brunes, tantôt avec une tache humérale d'un testacé roussâtre ou d'un rouge brun testacé, plus ou moins restreinte, tantôt avec cette tache plus étendue, peu nettement limitée, d'autres fois avec la base de même couleur, parfois enfin uniformément d'un châtain testacé ou d'un rouge brun testacé ; offrant, sur la moitié interne de leur disque, de légères stries à peine avancées jusqu'à la base et non prolongées jusqu'à l'extrémité, moins distinctement striées sur la moitié externe ; garnies de poils fins, soyeux, couchés, de la couleur du fond. *Repli* subgraduellement rétréci et réduit à une tranche, à partir de l'extrémité du troisième arceau ventral. *Dessous du corps* d'un roux jaune ou d'un roux testacé, avec les côtés des médi et postpectus ordinairement bruns ou d'un brun rougeâtre ; pointillé ; peu pubescent. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière ; quatre fois environ aussi longs qu'ils sont larges en devant. *Pieds* flaves ou d'un jaune pâle sur les cuisses, d'un jaune roux sur les tibia et surtout sur les tarses. *Tarses* à articles entiers : le premier des postérieurs au moins aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce vit aux dépens de diverses substances cryptogamiques principalement parasites des sapins et des pins. Elle aime les parties froides ou tempérées. Je l'ai prise à la Grande-Chartreuse (Isère) et dans les environs du Logis du Pin, commune de la Doire (Var).

Obs. La couleur varie suivant le développement de la matière

colorante. Quelquefois les bandes noires du prothorax sont réduites à des taches de dimensions variables; parfois même elles disparaissent, comme on le voit dans la variété, ci-devant citée, décrite par Panzer. Les taches humérales des élytres n'ont point de limites précises, et se confondent insensiblement avec la couleur foncière; quand elles ont pris un certain développement, la base des élytres est parfois aussi de la même couleur; d'autres fois la couleur claire semble s'être confondue avec la couleur brune de telle sorte que les élytres sont uniformément d'une couleur d'un brun roux ou testacé.

TROISIÈME FAMILLE.

SERROPALPIENS.

CARACTÈRES. *Ongles* simples ou munis seulement d'une dent basilaire rudimentaire. *Antennes* subfiliformes; de onze articles. *Hanches de devant* contiguës. *Tête* inclinée ou subperpendiculaire, complètement ou en majeure partie voilée par le prothorax, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus. *Prothorax* ordinairement en ligne presque droite ou à peine bissiné à la base.

Ces insectes se répartissent en deux branches :

Branches.

Dernier article des palpes maxillaires

le plus souvent soit ovoïde ou anguleusement dilaté à son côté interne, soit presque en cône comprimé ou en triangle, quelquefois en forme de coute, c'est-à-dire comprimé, plus ou moins allongé, à peu près d'égale largeur sur la majeure partie basilaire de sa longueur, rétréci ensuite en ligne courbe à son côté interne, débordant alors à sa base le côté interne ou inférieur du troisième article,

DIRCEAIRES.

soit fortement en hache, soit en forme de coute, avec l'angle postéro-interne ou postéro-inférieur vif et plus ou moins prolongé en arrière; ne débordant pas ou débordant à peine à sa base le côté interne ou inférieur du troisième article.

SERROPALPIAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE.

DIRCÉAIRES.

Ils peuvent être divisés en deux rameaux :

		<i>Rameaux.</i>
Dernier article des palpes maxillaires	}	soit ovoïde ou anguleusement dilaté au milieu de son côté interne, soit presque en forme de cône comprimé ou de triangle. DRYALATES.
		en forme de coute, c'est-à-dire comprimé, plus ou moins allongé, à peu près d'égale largeur sur une partie basilaire variable de sa longueur, rétréci ensuite en ligne courbe à son côté interne ou inférieur, sillonné longitudinalement sur sa tranche interne, plus large à sa base que le troisième article, le débordant visiblement à son angle postéro-interne ou inférieur. DIRCÉATES.

PREMIER RAMEAU.

DRYALATES.

CARACTÈRES. *Dernier article des palpes maxillaires* soit ovoïde ou anguleusement dilaté au milieu de son côté interne, soit presque en forme de cône comprimé ou de triangle. A troisième article des mêmes palpes moins large ou à peine aussi large que le quatrième, dans son diamètre transversal le plus grand.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

		GENRES.
Eperons des tibias intermédiaires au moins aussi courts que ceux des tibias postérieurs.	}	plus longs que ceux des tibias postérieurs : le plus grand des tibias intermédiaires, au moins aussi long que le tiers du premier article des tarse. Antennes insérées dans une échancrure des yeux. <i>Anisoxya.</i>
		Deuxième article des antennes à peu près égal en longueur au troisième. Dernier article des palpes maxillaires anguleusement dilaté au côté interne ou en triangle. Yeux entiers ou à peu près. <i>Abdera.</i>
		Yeux assez profondément échancrés. <i>Dryala.</i>
		Yeux entiers. <i>Carida</i>

Genre *Anisoxya*, ANISOXYE.

(ζνίσος, inégale : ὄξύ, pointe).

CARACTÈRES. *Antennes* insérées dans une faible échancrure des yeux, vers le milieu du bord interne de ceux-ci ou un peu plus en arrière ; subfiliformes ; de onze articles : les deuxième et troisième à peu près égaux, un peu plus étroits : les quatrième à dixième à peine aussi longs ou à peine [plus longs qu'ils sont larges : le onzième ovoïde, légèrement appendicé. *Palpes maxillaires* assez allongés : les trois premiers articles serrés : le troisième transverse : le quatrième anguleusement dilaté à son côté interne, c'est-à-dire en triangle, à côté externe le plus long : les deux autres côtés presque égaux ; non sillonné sur sa tranche interne. *Mandibules* courtes, peu apparentes dans le repos. *Prothorax* tranchant sur toute la longueur de ses côtés. *Mésosternum* court, triangulaire, à peine prolongé jusqu'au tiers de la longueur des hanches intermédiaires, qui sont ensuite contiguës. *Postépisternums* presque fusiformes, graduellement plus étroits à leurs extrémités, surtout à la postérieure, que dans le milieu. *Cuisses* comprimées, légèrement arquées sur leur arête antérieure. *Eperons* des tibias intermédiaires plus longs que ceux des tibias postérieurs ; un peu inégaux : le plus grand égal au tiers ou aux deux cinquièmes du premier article des tarses des mêmes pieds. *Tarses* grêles : avant-dernier article de tous les tarses avancé en forme de sole sous l'article suivant.

Ces insectes semblent dans ce rameau les représentants des Orchésies. Ils peuvent aussi bondir, mais plus faiblement ; les éperons des pieds intermédiaires paraissent ici jouer un rôle plus important que ceux des postérieurs.

1. **A. tenuis** ; ROSENHAUER. *Suballongé ; pointillé d'une manière squamuleuse ; garni de poils soyeux, fins et couchés, d'un flave testacé ; ordinairement d'un brun de poix en dessus, avec la partie antérieure de la tête et le bord antérieur du prothorax d'un roux testacé ; quelquefois plus pâle. Antennes brunâtres, avec la base d'un testacé jaunâtre. Prothorax marqué de chaque côté sur sa seconde moitié, d'une dépression oblique ; à peine bissubsinué à la base. Dessous du corps brun ou brun testacé. Méso-sternum prolongé jusqu'au tiers des hanches. Postépisternums rétrécis à leurs extrémités, six fois aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu.*

Dircaea tenuis, ROSENBAUER, Beitr. zur Insektenk. Faun. Europ. p. 34. (suivant un exemplaire typique obligeamment communiqué par l'auteur).

Long. 0,0026 à 0,0036 (1 1/3 à 1 2/5 l.) Larg. 0,0008 à 0,0014 (1/3 à 3/5 l.)

Corps suballongé; médiocrement convexe; pointillé, avec les intervalles squamuliformes; garni d'un duvet soyeux, fin, couché, médiocrement épais, d'un flave testacé. *Tête* brune sur sa partie postérieure d'un roux testacé en devant: palpes et bouche d'un roux jaune. *Yeux* noirs ou d'un noir brun; ordinairement un peu voilés par le bord antérieur du prothorax; offrant, vers le milieu de leur côté interne, une faible échancrure, suffisante pour y loger l'insertion des antennes. *Antennes* à peu près aussi longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax; testacées ou d'un testacé jaunâtre sur les deux ou trois premiers articles, quelquefois sur un plus grand nombre, brunes ou d'un brun testacé sur les autres, avec le dernier parfois plus pâle; hérissées de poils fins et plus épais; à premier article plus long que large: les deuxième et troisième à peu près égaux, un peu plus courts et un peu plus étroits que les suivants: les quatrième à dixième, subcomprimés, presque égaux, un peu moins longs ou à peine aussi longs qu'ils sont larges, presque carrés: le onzième ovoïde. *Prothorax* arqué en devant à son bord antérieur et voilant la partie postérieure de la tête; incliné et émoussé à ses angles de devant qui sont très-ouverts, chargé d'avant en arrière en ligne plus sensiblement courbe dans la première moitié de ses côtés que dans la seconde; presque en ligne droite à sa base, avec la partie antéscutellaire et les angles postérieurs faiblement prolongés en arrière: ces derniers rectangulairement ouverts; d'un quart environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu; sans rebord; à côtés tranchants en dessous sur toute leur longueur; convexe en devant et plus médiocrement en arrière; marqué de chaque côté d'une dépression obliquement dirigée du milieu des bords latéraux vers la partie de la base voisine du côté externe de l'écusson, mais sans atteindre ni la base ni le bord latéral; pointillé d'une manière squamuleuse; garni de poils fins, soyeux et couchés, d'un jaune testacé; ordinairement d'un brun de poix, avec le bord antérieur testacé, quelquefois d'un brun tirant sur le testacé, au moins près des bords antérieur et latéraux. *Écusson* en triangle obtus, à côtés curvilignes, presque équilatéral; brun de poix; pointillé; pubescent. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax; trois fois et quart ou trois fois et demie aussi longues que lui; presque parallèles jusqu'à la moitié de leur lon-

gueur, faiblement rétrécies jusqu'aux trois quarts et plus sensiblement de ce point jusqu'à l'extrémité; médiocrement convexes; ordinairement d'un brun de poix, quelquefois d'un brun de poix tirant sur le testacé; pointillées et garnies de poils comme le prothorax. *Repli* étroit sur les côtés de la poitrine, à peu près rétréci ensuite à une tranche. *Dessous du corps* d'un brun de poix ou d'un brun de poix rouge testacé, ou testacé; pointillé; pubescent. *Prosternum* invisible entre les hanches. *Mésosternum* triangulaire, à peine prolongé jusqu'au tiers des hanches intermédiaires, qui sont ensuite contiguës. *Postépisternums* presque fusiformes; six fois environ aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu, un peu moins étroits à ce dernier qu'à leurs extrémités. *Pieds* d'un fauve testacé. *Hanches de devant* presque pyriformes; contiguës; convexes en dessus, planes en dessous. *Cuisses* presque parallèles, planes ou presque planes en dessous. *Tibias* comprimés; à peine élargis ou presque parallèles; éperons des tibias intermédiaires un peu inégaux; le plus long égal au tiers ou aux deux cinquièmes du premier article des tarses des mêmes pieds: éperons des tibias postérieurs plus courts. *Premier article des tarses postérieurs* aussi long que tous les suivants réunis. *Ongles* simples ou à peine munis d'une dent basilaire.

Cette espèce habite diverses parties de la France. Elle a été prise dans les environs de Lyon par mon ami Cl. Rey. Elle m'a été envoyée du département des Landes par M. Perris. Je l'ai vue dans les collections de MM. Chevrolat, Fairmaire, Guillebeau, Reiche, etc., avec indications de localités très-diverses.

Genre *Abdera*, ABDÈRE; Stephens (1).

CARACTÈRES. *Antennes* insérées vers la moitié de la longueur du côté interne des yeux; subfiliformes; de onze articles; assez épaisses, avec les trois premiers articles ordinairement un peu plus grêles: le deuxième aussi long ou à peu près que le troisième; le quatrième à dixième, submoniliformes ou presque carrés, à peine plus larges que longs ou à peu près aussi longs que larges. *Palpes maxillaires* à deuxième et troisième article grêles: le deuxième obconique: le troisième, transverse, court, à peine aussi large que le dernier à sa base: celui-ci subcomprimé, soit ovoïde ou anguleusement dilaté à son côté interne ou inférieur, soit triangulaire. *Yeux* sans échancrure. *Prothorax*

(1) Illustr. t. 5. p. 52. et p. 57.

tranchant sur les deux tiers postérieurs de ses côtés. *Hauches postérieures* très-courtes, dans le sens de la longueur de l'insecte. *Eperons* des tarsi intermédiaires plus longs que ceux des postérieurs : le plus grand des intermédiaires au moins égal au tiers de la longueur du premier article des tarsi. *Ongles* simples ou munis d'une dent basilaire rudimentaire.

α. Dernier article des palpes maxillaires ovoïde ou anguleusement dilaté dans le milieu de son côté interne ; non sillonné sur sa tranche interne. Prothorax presque en ligne droite à la base (*G. Abdera*).

1. **A. triguttata** ; GYLLENH. *Oblongue ; médiocrement convexe ; à pubescence soyeuse ; rugueusement ponctuée, surtout sur les élytres ; ordinairement d'un brun de poix ou même d'un brun noir, avec les élytres ornées depuis les trois quarts jusque près de l'extrémité d'une tache suturale pâle, et ordinairement chacune d'une autre de même teinte, près de la base. Méso sternum assez large, graduellement rétréci, obtusément tronqué à l'extrémité.*

Dicaea triguttata, GYLLENH. INS, SUED. t. 2. p. 524. 7. — SCHONH. SYN. INS. t. 3. p. 49. 9. — SAHLB. INS. FENN. p. 450. 7.

Long. 0,0028 à 0,0053 (1 1/4 à 1 1/2 l.) Larg. 0,0010 (2 3 l.)

Corps oblong ou suballongé ; médiocrement convexe ; ponctué d'une manière plus rugueuse sur les élytres que sur le prothorax, avec les intervalles plus squamiformes sur les dernières que sur celui-ci ; garni de poils fins, cendrés et couchés, et à fond ordinairement d'un brun noir ou d'un brun de poix en dessous. *Tête* subarrondie ; subperpendiculaire ou inclinée ; convexe ; pointillée ; pubescente ; ordinairement d'un brun obscur ou brunes ou d'un brun de poix, avec le labre testacé, parfois d'un nébuleux brunâtre, d'un fauve testacé, ou même d'un testacé nébuleux, avec le labre plus pâle. *Palpes maxillaires* testacés ou d'un flave livide ou testacé. *Antennes* insérées près du côté interne des yeux, presque au niveau de leur partie antérieure ou rapprochées de ce point ; à peine prolongées jusqu'au quart des élytres ; pubescentes ; ordinairement brunes, avec les deux premiers articles d'un testacé plus ou moins obscur, quelquefois d'un gris testacé, avec les deux premiers articles flaves ou d'un flave livide ; à deuxième et troisième articles à peu près égaux : les suivants submoniliformes, à peu près de même grosseur

ou grossissant à peine vers l'extrémité. *Prothorax* arqué en devant ; à angles antérieurs déclives, invisibles en dessus et assez ouverts ; élargi d'avant en arrière en ligne un peu arquée, avec les bords latéraux en partie invisibles en dessus et plus arqués ; tranchant seulement sur les deux tiers postérieurs de ces bords ; très-émoussé ou subarrondi aux angles postérieurs ; faiblement en arc dirigé en arrière à la base, à peine trouqué au devant de l'écusson ; muni sur les côtés d'un rebord très-étroit, invisible au moins en majeure partie, en dessus, sans rebord bien sensible à la base ; une fois au moins plus large à celle-ci qu'il est long sur son milieu ; médiocrement convexe, surtout en arrière ; pubescent ; ruguleusement ponctué, avec les intervalles squammuliformes ; ordinairement brun ou même brun noir. *Écusson* en triangle plus large que long ; pubescent ; rugueusement ponctué ; d'un brun noir. *Elytres* à peine plus larges que le prothorax ; quatre fois aussi longues que lui ; subparallèles ou à peine élargies jusqu'aux deux tiers, rétrécies ensuite en ligne peu courbe jusqu'à l'angle sutural ; médiocrement convexes ; garnies de poils testacés ou cendrés, fins et couchés, plus apparents ou moins courts que ceux du prothorax ; plus rugueusement ponctuées que ce dernier, avec les intervalles plus visiblement squammiformes ; variant du brun noir au brun testacé ou au nébuleux brunâtre ; ornées ordinairement d'une tache commune, et chacune d'une autre, pâle, roux pâle ou parfois d'un livide testacé : la tache commune, suturale, tantôt subarrondie, prolongée des trois quarts jusque près de l'extrémité, tantôt plus allongée et alors ovulaire ou elliptique : chacune des taches particulières à chaque étui, parfois subarrondie, petite, rapprochée de la base, quelquefois nulle ou peu distincte. *Repli* très-étroit, réduit à une tranche au moins depuis les banches postérieures. *Dessous du corps* pointillé ; garni de poils plus courts et moins apparents que le dessus ; d'un brun noir. *Hanches antérieures* contiguës : les *intermédiaires* séparées par un prosternum proportionnellement assez large, graduellement rétréci d'avant en arrière, obtusément tronqué. *Pieds* bruns sur les cuisses et d'un brun testacé sur les jambes et les tarsi. *Eperons* très-courts. *Tarsi* garnis de poils flexibles : avant-dernier article de tous les tarsi en forme de sole avancée sous l'article suivant : premier article des postérieurs au moins aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce paraît peu commune en France ; peut-être même ce type, décrit d'après un exemplaire venu de Suède, et faisant partie de

la belle collection de M. Aubé, n'a-t-il pas été trouvé dans notre pays.

Obs. Elle se distingue des espèces voisines par sa ponctuation beaucoup plus rugueuse ; par son mésosternum beaucoup moins étroit ; par la coloration et le dessin de ses élytres. Elle offre quelques variations dans l'étendue de ses taches et dans la couleur foncière. Celle-ci est parfois moins foncée. La tache antérieure de chaque élytre, ordinairement petite, est parfois nulle ou peu distincte (1) : la tache suturale, tantôt subarrondie et prolongée des trois quarts jusque près de l'extrémité, se montre d'autres fois ovalaire ou elliptique.

2. *A. scutellaris*. *Oblongue ; médiocrement convexe ; à pubescence soyeuse ; rugueusement ponctuée surtout sur les élytres. Prothorax brunâtre, avec les bords antérieurs et postérieurs plus pâles. Elytres livides ou d'un livide flavescent, ornées d'une tache scutellaire obtriangulaire et chacune d'une bande transverse, brunâtres.*

Long. 0,0028 (1 1/4 l.) Larg. 0,0010 (2 3 l.)

Corps à fond brunâtre ou d'un testacé brunâtre, sur la tête et le prothorax : celui-ci, avec la base et surtout le bord antérieur plus pâle. *Elytres* livides ou d'un livide flavescent, ornées d'une tache scutellaire, et chacune d'une bande transverse, brunâtre, ou d'un testacé brunâtre : la tache obtriangulaire, couvrant la majeure partie de la base, prolongée jusqu'au cinquième de la suture : la bande transverse, naissant vers la moitié de la longueur, parfois à peine étendue jusqu'à la suture. *Dessous du corps* testacé. *Pieds* nébuleux ou d'un nébuleux brunâtre sur les cuisses, d'un testacé livide sur le reste.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon, sous l'écorce des vieux pins.

L. A. scutellaris a tant d'analogie avec *L. A. trifasciata*, par la taille et la ponctuation que, peut-être, n'en est-elle qu'une variété très-décolorée. Mais ayant eu l'occasion de voir plus de vingt individus conformes pour la teinte, et à peu près pour le dessin des élytres, on est naturellement porté à se demander si une différence si frappante avec le

(1) SCHÖNH. l. c. cit. Var. β,

dessin typique de *A. trifasciata* est le produit d'une variation profonde, ou d'un cachet d'une espèce particulière.

En prenant *A. triguttata* que j'ai décrite, pour type de l'espèce, la tache antérieure de chaque élytre, ordinairement petite ou presque nulle, a pris chez *A. scutellaris* une telle extension, qu'elle forme avec sa pareille un arc en demi-cercle, prolongé d'une épaule à l'autre, en coupant la suture depuis le cinquième jusqu'aux trois septièmes de sa longueur. La tache suturale postérieure s'est alors très-étendue, et souvent a pris un tel développement, que la partie foncée, de couleur brunâtre ou d'un testacé brunâtre, ne constitue ordinairement qu'une bande, arrivant parfois à peine jusqu'à la suture, paraissant souvent formée de deux taches unies : l'externe, allongée, couvrant environ le tiers médiaire de la longueur ; l'interne, ovale, couvrant des quatre aux cinq septièmes de la longueur des étuis : la tache suturale et commune de *A. triguttata* se serait donc étendue alors presque jusqu'au bord latéral et jusqu'à l'extrémité. Cette tache offre bien chez celle-ci quelques variations dans sa forme et dans son développement, mais je n'ai pas eu l'occasion d'observer les transitions qui conduisent au développement extrême qu'elle affecte chez la *scutellaris*.

3. *A. quadrifasciata* ; CURTIS. *Suballongée ; médiocrement convexe ; ruguleusement pointillée ; à pubescence soyeuse ; ordinairement d'un brun noir sur le prothorax et les élytres : le premier, bordé à la base de roux flare ou testacé et moins largement en devant. Élytres ornées chacune de deux bandes transversales ondulées de même couleur : l'une vers le quart ; l'autre un peu avant les deux tiers de leur longueur. Pieds d'un roux flare. Mésosternum assez large, graduellement rétréci, obtusément tronqué à l'extrémité.*

Hypulus quadrifasciatus, CURTIS, Brit. Entomol. t. 6. (1829) 253, 5.

Abdera quadrifasciata, STEPHENS, Illustr. t. 5. p. 58. pl. 24. fig. 6. — *Id.* Mat. p. 330. 2585.

Long. 0,0028 à 0,0056 (1 1/4 à 1 2/3 l.) Larg. 0,0007 à 0,0009 (1/5 à 3/7 l.)

Corps suballongé ; médiocrement convexe ; ruguleusement pointillé, avec les intervalles squammuliformes ; garni de poils fins, couchés, soyeux, médiocrement épais, fauves ou d'un fauve livide, ou presque de la couleur du corps sur ses parties obscures. Tête subarrondie ; subperpendiculaire ou inclinée ; convexe ; pointillée ; brièvement

pubescente ; ordinairement brune, avec l'épistome et le labre testacés ou d'un livide ou flave testacé, quelquefois entièrement testacés ou d'une nuance rapprochée. *Palpes maxillaires* d'un testacé livide ou d'un flave testacé. *Antennes* insérées près du côté interne des yeux, vers la moitié de la longueur de celui-ci ; subfiliformes ; prolongées un peu au-delà des angles postérieurs du prothorax ou au moins jusqu'à ceux-ci ; pubescentes : ordinairement brunes, avec les trois premiers articles d'un roux livide ou d'un flave testacé, quelquefois de l'une de ces teintes, avec le quatrième article et quelques-uns des suivants, nébuleux ; à deuxième article ovalaire, un peu ou à peine plus court que le troisième : celui-ci plus grêle, même à la base, graduellement élargi : les suivants, plus épais, tronqués à l'extrémité, à peu près aussi larges que longs : le dernier, ovoïde. *Prothorax* arqué à son bord antérieur et voilant la tête quand l'insecte est vu en dessus ; à angles antérieurs, déclives, invisibles en dessus, émoussés et très-ouverts ; paraissant en dessus élargi en ligne un peu arquée, sur les côtés, c'est-à-dire offrant vers la moitié de sa longueur sa plus grande largeur, mais à bords latéraux invisibles en dessus en majeure partie ou presque en totalité, paraissant, à ces bords, rétréci presque en ligne droite d'avant en arrière, et tranchant presque jusqu'aux angles de devant ; subarrondi ou très-émoussé aux angles postérieurs ; en ligne presque droite à la base ; ordinairement entaillé ou échancré faiblement et très-étroitement au devant de l'écusson ; rebordé faiblement sur les côtés, et plus étroitement et moins distinctement à la base ; environ aussi long sur son milieu qu'il est large à la base ; convexe ; pubescent ; ruguleusement pointillé, avec les intervalles squammuliformes ; ordinairement noir, paré en devant et à la base d'une bordure d'un roux testacé ou d'un flave testacé : la postérieure, couvrant les deux septièmes postérieurs : l'antérieure, un peu moins développée : la partie noire quelquefois seulement brune, brunâtre ou d'un testacé brunâtre ; sans fossettes basilaires. *Écusson* près d'une fois moins long que large ; tantôt arqué, tantôt subéchancré à son bord postérieur ; pointillé ; pubescent ; d'un flave testacé ou d'un testacé nébuleux. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax à sa base ; deux fois à deux fois et quart aussi longues que lui ; subparallèles jusqu'aux deux tiers, rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural ; munies latéralement d'un rebord qui s'efface vers l'extrémité ; médiocrement convexes ; pointillées, avec les intervalles squammuliformes ; garnies de poils fins, soyeux, couchés, médiocrement épais ; noires, ornées chacune de deux bandes transversales d'un

roux fauve, d'un roux testacé ou d'un roux flavescant : la première, couvrant du sixième ou un peu plus aux deux cinquièmes de leur longueur, liée au bord externe près duquel elle se dirige un peu en arrière, ordinairement un peu isolée de la suture, près de laquelle elle se rétrécit, entaillée à son bord postérieur, vers les deux cinquièmes externes de la largeur, anguleuse à ce même bord vers le tiers interne, souvent obtusément bisanguleuse en devant : la deuxième, souvent d'un tiers moins développée que la précédente, dans le sens de la longueur, parfois presque égale à celle-ci, située vers les deux tiers ou un peu moins de la longueur, obtusément bisanguleuse à son bord antérieur (au tiers interne de la largeur et près du bord latéral) et entaillée entre ces deux points, entaillée à son bord postérieur vers le tiers interne, et obtusément anguleuse vers les deux cinquièmes ou le tiers externes du même bord, étendue depuis celui-ci jusqu'à la suture. *Repli* assez étroit; latéral, sur les côtés de la poitrine, réduit à une tranche presque à partir des hanches postérieures. *Dessous du corps* brun ou brun testacé, parfois d'un testacé ou d'un roux testacé brunâtre; pointillé; garni de poils soyeux. *Hanches antérieures* contiguës : les intermédiaires, séparées par un prosternum proportionnellement assez large, graduellement rétréci d'avant en arrière, obtusément tronqué à son extrémité. *Postépisternums* subparallèles, faiblement rétrécis d'avant en arrière, obtus à l'extrémité; cinq à six fois aussi longs qu'ils sont larges. *Pieds* pubescents; d'un roux flave ou d'un flave testacé. *Eperons* des tibias assez courts. *Tarses* garnis de poils flexibles : avant-dernier article de tous les tarses avancé sous le suivant : celui des tarses antérieurs presque bilobé : celui des autres tarses, en forme de sole : le premier des postérieurs au moins aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce habite principalement les parties froides ou tempérées. Elle n'a jamais été prise encore dans les environs de Lyon : on la trouve dans ceux de Paris et dans diverses autres localités. Suivant M. Chevrolat, elle vit principalement, dans les environs de la capitale, sur le bois de bouleau.

Obs. Elle varie suivant le développement de la matière colorante. Quand celle-ci a moins abondé, les parties noires passent au brun ou même à des teintes plus claires. Ainsi les antennes sont parfois à peine nébuleuses ou brunâtres sur les articles bruns ou noirâtres dans l'état normal. La tête et le prothorax changent aussi leurs parties foncées contre du testacé plus ou moins nébuleux. Les élytres su-

bissent en général des altérations moins profondes dans la couleur de leur robe ; mais leurs bandes varient un peu de teintes, de développement et de configuration, suivant que les parties anguleuses s'émousent plus ou moins.

Néanmoins cette espèce est facile à distinguer de ses voisines, et même de toutes celles de cette tribu.

4. **A. griseo-guttata** ; FAIRMAIRE. *Suballongée ; ruguleuse ; finement ponctuée ; brune ou d'un brun noir ; pubescente, ces poils formant, à certain jour, une bordure cendrée, sur les côtés et à la base du prothorax. Elytres ornées chacune de deux bandes transverses d'un livide blanchâtre ou flavescent, étranglées dans leur milieu : l'une du quart au tiers : l'autre, vers les deux tiers de la longueur : ces bandes composées chacune de deux taches unies ou isolées. Jambes et tarsi pâles. Mésosternum linéaire.*

Dircaea undulata, (DEJ.) Cat. (1821) p. 69.—*Id.* (1833) p. 201 — *Id.* (1837) p. 225.
Dircaea griseo-guttata, FAIRMAIRE, Ann. Soc. Entom. de Fr. 2^e série, t. 7. (1849). p. 423.

Dircaea undata, PERRIS, 2^e Excursion dans les grandes Landes, in Annales de la Soc. Linnéenne de Lyon 1850-52, p. 188.

Long. 0,0024 à 0,0029 (1 1/4 à 1 2/5 l.) Larg. 0,0007 à 0,0008 (1/3 à 2/5 l.)

Corps suballongé ; médiocrement convexe ; marqué de points très-fins, faisant paraître les intervalles squamuliformes ; garni en dessus de poils fins, soyeux, couchés, médiocrement épais, fauves ou presque de la couleur du corps sur les parties obscures, d'un livide flavescent sur les taches. *Tête* subconvexe ; subperpendiculaire ; ordinairement brune, avec le labre généralement moins obscur ou d'un flave testacé. *Palpes* fauves ou d'un roux brunâtre, quelquefois d'un flave testacé ou d'un flave pâle ; à dernier article non visiblement canaliculé en dessus. *Yeux* d'un brun noir ; sans échancrure. *Antennes* insérées vers le milieu du côté interne des yeux ou un peu après ; prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ; pubescentes ; brunes, avec les trois premiers articles d'un flave livide ou d'un flave testacé ou brunâtre : le deuxième, un peu plus long qu'il est large, à peu près aussi long ou au moins aussi long que le troisième : les cinquième à dixième, élargis en ligne courbe et tronqués au sommet, à peine plus longs qu'ils sont larges à l'extrémité : le onzième, ovoïde. *Prothorax* un peu arqué à son bord antérieur et voilant à peu près

toute la tête, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus ; à angles antérieurs inclinés, émoussés, plus ouverts que l'angle droit et invisibles en dessus ; élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes, subparallèle ou à peine rétréci ensuite ; à angles postérieurs rectangulairement ouverts et peu ou point émoussés ; légèrement bissinué à la base, avec la partie médiaire aussi prolongée en arrière que les angles ; très-étroitement rebordé sur les côtés et moins distinctement à la base ; à bord latéral tranchant presque jusqu'en avant ; à peine aussi large à la base qu'il est long sur son milieu ; plus convexe en avant qu'en arrière ; brun, d'un brun noir ou d'un noir gris, avec le bord antérieur ordinairement plus pâle ou passant parfois au livide testacé ; finement ponctué ; garni de poils fins et couchés : ces poils formant, à certain jour, sur les côtés et à la base, une bordure irrégulière cendrée ou d'un cendré livide ou flavescent ; plus ou moins distinctement déprimé au devant de chaque sinuosité basilaire ; offrant ordinairement les traces d'un sillon sur la ligne médiane, ou du moins vers l'extrémité de celle-ci. *Ecusson* plus large que long ; presque carré, soit obtusément tronqué, soit arqué en arrière à son bord postérieur, parfois légèrement échancré au milieu de celui-ci ; brun ; pubescent. *Elytres* aussi larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs ; près de trois fois aussi longues que lui ; à angle huméral incliné et invisible en dessus ; presque parallèles jusqu'aux deux tiers ou à peine élargies dans leur milieu, postérieurement rétrécies en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural ; munies latéralement d'un rebord étroit, invisible en dessus et qui s'efface postérieurement ; pointillées ou subruguleusement pointillées ; garnies de poils soyeux, fins et couchés, de la couleur de leurs diverses parties ; brunes, d'un brun noir ou d'un brun gris, ornées chacune de deux bandes transverses onduleuses, d'un blanc livide ou cendré ou d'un cendré flavescent : l'antérieure, liée au bord externe, vers le quart ou un peu plus de la longueur, non étendue jusqu'à la suture, dont elle reste habituellement distante d'un cinquième de la largeur, offrant à son bord antérieur un angle rentrant vers les deux cinquièmes à partir de la suture, et un angle avancé vers les trois quarts de la largeur, offrant à son bord postérieur un angle rentrant correspondant à l'angle avancé précité, et anguleusement dirigée en arrière à ses extrémités : cette bande, parfois réduite à deux taches de formes variables : l'externe, ordinairement ovulaire, liée au bord marginal vers le quart de la longueur de celui-ci : l'interne, un peu plus postérieure, située entre la précédente et la suture : la bande postérieure,

située entre les trois cinquièmes et les deux tiers de la longueur des étuis, ordinairement étendue depuis le bord externe jusqu'à la suture ou jusque près d'elle, offrant son bord antérieur anguleusement avancé vers le quart interne de la largeur et vers le bord marginal, échancrée ou arquée en arrière entre ces deux points, offrant son bord postérieur anguleusement dirigé en arrière vers les deux cinquièmes ou un peu plus de la largeur : cette seconde bande plus rarement divisée en deux taches. *Dessous du corps* ordinairement brun noir ou brun, quelquefois moins obscur ; pointillé ; pubescent. *Hauches antérieures* contiguës : les intermédiaires, séparées par un sternum prolongé presque jusqu'à leur extrémité, presque linéaire ou presque réduit à une tranche dans sa moitié postérieure. *Postépisternums* subparallèles, étroits, six fois environ aussi longs qu'ils sont larges. *Pieds* ordinairement bruns ou brunâtres sur les cuisses, plus ou moins pâles sur les autres parties. *Avant-dernier article de tous les tarses* avancé sous le suivant : celui des tarses antérieurs presque bilobé : celui des autres tarses, en forme de sole : le premier des postérieurs aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce paraît habiter la plus grande partie des provinces de la France. On la trouve en fauchant les herbes ou en battant les vieux arbres et les vieilles haies. Dejean l'avait reçue des parties occidentales de notre pays ; elle a été prise dans les environs de Bordeaux par M. Perroud ; dans la forêt de Saint-Germain par M. Fermaire ; sur les pins des montagnes de notre département par M. Cl. Rey ; dans le département des Landes par M. Perris.

Obs. Les bandes des élytres varient, ainsi que je l'ai dit, suivant le développement de la matière noire. Quand elle a en partie fait défaut, les bandes, l'antérieure surtout, sont parfois réduites à deux taches ; quelquefois même ces taches sont moins blanches ou nébuleuses ; parfois même elles deviennent plus faiblement distinctes : l'externe des antérieures semble la plus sujette à disparaître.

xx. Dernier article des palpes maxillaires triangulaire, sillonné sur sa tranche interne. Prothorax bissinué à la base, avec la partie médiale plus prolongée en arrière que les angles. (*G. Adobia*).

5. **A. bifasciata**; MARSHAM. *Oblongue ; médiocrement convexe ; ruguleusement ponctuée ; à pubescence soyeuse ; prothorax et élytres d'un noir brun ou d'un brun noir : le premier, bissinué à la base, avec la partie médiale plus prolongée en arrière : les secondes, ornées de deux bandes*

transversales fauves ou d'un fauve testacé: l'antérieure couvrant presque de l'épaule jusqu'au quart, moins développée à son bord antérieur en se rapprochant de la suture: la deuxième, vers les trois cinquièmes, parfois réduite à une tache suturale et à une autre tache. Antennes, palpes et pieds, testacés ou d'un fauve testacé.

Mordella bifasciata, MANSU. Entom. brit. p. 493. 18.

Hypulus biflexuosus, CURTIS, Brit. entom. t. 6. (1829) 255. 2. fig.

Abdera bifasciata, STERN. Illustr. t. 5. p. 38. 1. — *Id.* MAN. p. 350. 2. 82.

Long. 0,0033 (1 1/4 l.) Larg. 0,0016 (2/3 l.)

Corps oblong; médiocrement convexe; ruguleusement pointillé, avec les intervalles squammuliformes; garni de poils fins, soyeux, couchés, peu épais, courts, d'un fauve cendré ou nébuleux. *Tête* petite; subarrondie; inclinée; subconvexe; pointillée; brièvement pubescente; ordinairement brune ou noire, avec le labre testacé. *Palpes maxillaires* testacés ou d'un testacé livide; à dernier article comprimé, en triangle près d'une fois plus long qu'il est large à la base, à angle postéro-interne vif, presque rectangulairement ouvert, débordant notablement le troisième, longitudinalement sillonné sur la tranche de son bord interne ou inférieur. *Yeux* ovalaires ou oblongs; noirs; entiers ou peu sensiblement échancrés. *Antennes* faiblement prolongées au delà des angles du prothorax; subfiliformes ou à peine grossissant vers l'extrémité; fauves ou testacées; assez épaisses; pubescentes; à deuxième article faiblement moins court que le troisième: les quatrième à dixième à peu près aussi longs que larges: le onzième ovoïde. *Prothorax* arqué en devant et voilant complètement la tête, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus; à angles antérieurs déclives, invisibles en dessus, émoussés et notablement plus ouverts que l'angle droit; paraissant, vu en dessus, assez fortement élargi jusqu'à la moitié de sa longueur, et subparallèle ensuite; à bords latéraux moins tranchants en dessous dans leur moitié antérieure que dans la postérieure; bispinué à la base, avec la partie médiane plus prolongée en arrière que les angles postérieurs; ceux-ci vifs et rectangulairement ouverts; sans rebords sur les côtés et sur les côtés de la base, à peine rebordé sur la moitié médiane de celle-ci; de moitié ou d'un tiers plus large à cette dernière qu'il est long sur son milieu; pointillé d'une manière plus légèrement ruguleuse que les élytres; brièvement pubescent; ordinairement d'un brun noir, quelquefois brun avec des transparences fauves,

surtout vers les parties postérieures des côtés. *Ecusson* assez petit; presque en demi-cercle; pubescent; ruguleux; d'un brun noir. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois environ aussi longues que lui; presque parallèles jusqu'au quart, graduellement et faiblement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes, plus sensiblement ensuite et en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural; munies latéralement d'un rebord très-étroit, prolongé jusqu'à l'extrémité; médiocrement convexes; brièvement pubescentes; ruguleusement pointillées, avec les intervalles squammuliformes; ordinairement noires ou d'un brun noir; parées chacune de deux bandes transversales fauves ou d'un fauve testacé: la première couvrant le bord latéral depuis un peu après l'angle huméral jusqu'au quart de la longueur, graduellement un peu rétrécie à son bord antérieur en s'étendant jusqu'à la suture, offrant ainsi avec sa pareille une bande un peu échancrée en arc à son bord antérieur: la seconde bande située vers les trois cinquièmes environ de la longueur, parfois réduite à deux taches, l'une ovoidale, suturale, commune aux deux étuis: l'autre entre celle-ci et le bord externe. *Dessous du corps* noir ou d'un brun noir; pubescent; pointillé. *Hanches de devant* contiguës; les intermédiaires, séparées par un sternum prolongé à peu près jusqu'à leur extrémité, assez étroit, graduellement rétréci en pointe. *Pieds* fauves ou d'un fauve testacé, ou testacés, avec les cuisses souvent moins claires à la base. *Eperons* assez courts. *Avant-dernier article des tarsi* peu ou pas distinctement avancé sous le suivant: premier article des tarsi postérieurs à peu près aussi long que tous les suivants pris ensemble.

Cette espèce paraît rare en France. On la trouve dans les parties élevées des Alpes, sur les vieux sapins.

Obs. Elle se distingue de celles du même genre par la forme du dernier article de ses palpes maxillaires; par son prothorax visiblement bisinué à la base, avec la partie médiane plus prolongée en arrière que les angles postérieurs, sans rebords sur les côtés, rebordé seulement dans le milieu de sa base; par la forme de son écusson, etc.

Genre *Dryala*, DRYALE.

CARACTÈRES. *Antennes* insérées dans une échancrure des yeux; subfiliformes; de onze articles; le deuxième court: le troisième une fois environ plus long; grêle à la base, grossissant graduellement: le quatrième à dixième, un peu moins longs que larges à leur extrémité. *Palpes maxillaires* assez allongés; à dernier article presque conique,

de moitié environ plus long que large; non sillonné sur sa tranche interne. *Yeux* assez profondément échancrés vers le milieu, ou un peu après, de leur côté interne. *Prothorax* tranchant à peu près sur toute la longueur de ses côtés; marqué près de la base de deux points-fossettes. *Mésosternum* prolongé presque jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires. *Postépisternums* graduellement rétrécis d'avant en arrière, terminés en pointe obtuse. *Eperons* courts. *Tarses* grêles : à avant-dernier article entier.

Les insectes de cette coupe, par leurs yeux échancrés, par leurs fossettes prothoraciques, semblent, dans ce rameau, correspondre aux Hallomènes; comme ces derniers, ils vivent aux dépens des substances cryptogamiques.

1. *D. fusca*; GYLLENHAL. *Suballongée*; médiocrement convexe; squamuleusement pointillée; à pubescence soyeuse; d'un brun de poix ou parfois d'un brun testacé en dessus: base et bord antérieur des élytres moins obscurs ou plus pâles: antennes, palpes et pieds, testacés. *Prothorax* bissubsinué à la base; marqué au devant de celle-ci de deux fossettes punctiformes. *Yeux* assez profondément échancrés.

Hallominus bipunctatus, var. β . PAYK. FAUN. SUEC. t. 2. p. 180. 1.

Mordella picea, MARSN. Ent. Brit. 1. p. 494. 21.

Dinophorus axillaris, ILLIC. Mag. t. 6. p. 555.

Hallomenus fuscus, GYLLENH. INS. SUEC. t. 2. p. 578. 2. — SCHONH. Syn. ins. t. 3. p. 51. 2. — ZETTERST. FAUN. LAPP. p. 286. 2. — *Id.* INS. LAPP. p. 164. 2. — STEPH. Illustr. t. 5. p. 40. 1. — *Id.* MAN. p. 530. 2587. — CURTIS, Brit. entom. t. 10. 474. — SAHLB. INS. FEHN. p. 451 2. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 248. 2. — L. REDTENB. FAUN. austr. p. 610.

Long. 0,0033 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.) Larg. 0,0009 à 0,0011 (2/5 à 1/2 l.)

Corps suballongé; médiocrement convexe; garni en dessus de poils soyeux, couchés, fauves ou nébuleux, médiocrement épais. *Tête* petite; subarrondie; infléchie; finement ponctuée; à pubescence micouhée; ordinairement brune, parfois d'un brun testacé: épistome et labre testacés ou d'un fauve testacé, quelquefois d'un flave testacé. *Palpes maxillaires* de l'une de ces teintes, ordinairement de la dernière. *Yeux* d'un noir brun; assez profondément échancrés dans le milieu de leur côté interne, entamés par les joues vers les deux tiers postérieurs ou un peu plus du même côté. *Antennes* insérées vers la moitié du côté interne des yeux ou un peu plus postérieurement; prolongées un peu au-delà des angles postérieurs du prothorax;

testacées, d'un fauve testacé ou d'un testacé roussâtre; pubescentes; à premier et deuxième articles un peu plus grêles; le troisième, grossissant de la base à l'extrémité: les quatrième à dixième assez épais. *Prothorax* un peu arqué en devant à son bord antérieur et voilant jusqu'aux yeux la partie postérieure de la tête; à angles de devant déclives et à peine visibles en dessus, émonnés et plus ouverts que l'angle droit; élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié, et plus faiblement ensuite jusqu'aux angles postérieurs, qui sont peu vifs et un peu moins ouverts que l'angle droit; bissubsinué à la base; muni à cette dernière d'un rebord très-étroit et à peine apparent; sans rebords sur les côtés, qui sont tranchants en dessous sur toute leur longueur, mais moins vivement dans leur première moitié; près d'une fois plus large à la base qu'il est long sur son milieu; convexe en devant, graduellement moins convexe en arrière; finement ponctuée, avec les intervalles squammuleux; garni de poils fauves, fins et couchés; ordinairement d'un brun de poix, parfois d'un brun testacé; noté de deux fossettes punctiformes situées un peu au devant de la base, chacune presque au tiers externe de la largeur. *Ecusson* en triangle obtus à son extrémité; pointillé; brun ou brun testacé; pubescent. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à sa base; quatre fois aussi longues que lui; subparallèles jusqu'au-delà de la moitié, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe, faiblement d'abord, d'une manière plus prononcée en approchant de l'extrémité; médiocrement convexes; pointillées d'une manière subquammuliforme; garnies de poils fauves, fins et couchés; ordinairement d'un brun fauve sur le dos, avec la partie antérieure et les parties latérales plus ou moins largement fauves ou d'un fauve testacé, quelquefois entièrement d'un brun roussâtre, fauves ou d'un fauve testacé. *Repli* subgraduellement rétréci, réduit à une tranche sur son tiers postérieur. *Dessous du corps* ordinairement brun ou d'un brun rougeâtre sur la poitrine, d'un brun fauve ou fauve sur le ventre; pointillé; pubescent. *Postépisternums* graduellement rétrécis d'avant en arrière; quatre fois aussi longs qu'ils sont larges en devant. *Pieds* testacés, flavescents ou d'un flave testacé. *Tarses* à articles entiers: le premier des postérieurs ordinairement un peu moins long que tous les suivants réunis.

Cette espèce vit, comme la précédente, aux dépens des substances cryptogamiques. On la trouve, mais rarement, à la Grande-Chartreuse et dans les montagnes voisines de la Suisse ou du Piémont. Elle vit dans les bolets, principalement dans ceux qui sont parasites du sapin.

Obs. Paykull l'avait confondue avec l'*Hellomenus humeralis*, dont elle diffère par une taille plus petite; par son corps moins finement pointillé; par les impressions voisines de la base du prothorax offrant l'image d'un point enfoncé arrondi, dans le fond duquel se dessine souvent un trait court et longitudinal; par le même segment non paré de deux bandes longitudinales noires, n'offrant pas ses angles postérieurs courbés en arrière, et surtout par ses hanches antérieures non séparées par le prosternum.

Elle offre aussi quelques variations suivant le développement plus ou moins complet de la matière colorante. Ordinairement les élytres sont brunes, avec la base et les côtés de chacun d'un testacé blanchâtre ou plus ou moins obscur; mais quelquefois leur teinte est à peu près uniforme.

Genre *Carida*, CARIDE.

CARACTÈRES. *Antennes* insérées près du côté interne des yeux, vers la moitié ou un peu plus de la longueur de celui-ci; subfiliformes: à deuxième article court: le troisième, près d'une fois plus long, élargi de la base à l'extrémité: les quatrième à dixième, un peu moins longs ou à peine aussi longs que larges. *Palpes maxillaires* à dernier article anguleusement dilaté à son côté interne, paraissant presque en cône comprimé, quand cet article s'accole au troisième; de moitié à peine plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand. *Yeux* entiers; ovalaires. *Prothorax* presque en ligne droite à la base; sans fossettes profondes, près de celle-ci; à bord latéral tranchant seulement dans sa seconde moitié. *Mésosternum* prolongé presque jusqu'à l'extrémité des hanches. *Postépisternum* presque parallèles. *Eperons* courts. *Tarses intermédiaires* et *postérieurs* grêles.

Les insectes de cette coupe ont beaucoup d'analogie avec les précédents, dont ils se distinguent facilement par leurs yeux entiers.

1. C. affinis; PAYKULL. *Suballongée; assez convexe; presque lisse; à pubescence très-courte et soyeuse. Prothorax et élytres ordinairement testacés ou d'un fauve testacé: le premier, souvent: les secondes plus rarement, enfumés ou obscurs sur leur disque. Antennes, palpes et pieds testacés. Avant-dernier article des tarses postérieurs peu sensiblement saillant en dessous.*

Haltomenus affinis, PAYK. FAUN. SUED. t. 2, p. 181. 3. — LAT. HIST. NAT. t. 10, p. 575. obs — GYLLENH. INS. SUED. t. 2, p. 529. 5. — SCHONH. SYN. INS. t. 2, p. 51. 4. — ZETTERST. FAUN. LAPP. p. 287. 3. — *Id.* INS. LAPP. p. 165. 3. — SAHLB. INS. LAPP. p. 452. 5. — DE CASTELN. HIST. NAT. t. 248. 3. — L. REDTENB. FAUN. AUSTR. p. 610.

Long. 0,0055 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.) Larg. 0,0009 à 0,0013 (2/5 à 3/5 l.)

Corps suballongé; médiocrement convexe; pointillé, avec les intervalles presque squammuliformes; garni de poils fins, soyeux, couchés, médiocrement épais, en dessus. *Tête* assez petite; subtriangulaire; perpendiculaire ou un peu inclinée; convexe; pointillée; brièvement pubescente; ordinairement noire, avec le labre fauve ou testacé, quelquefois noire ou brune sur le front ou seulement sur la moitié postérieure de celui-ci, et graduellement moins obscure et plus claire en devant, d'autres fois noirâtre sur le milieu du front ou même presque entièrement fauve ou d'un fauve testacé. *Palpes maxillaires* d'un fauve testacé; comprimés: à deuxième article dilaté en forme de dent dans le milieu de son côté interne: le troisième obtriangulaire, aussi large en devant que la base du dernier: celui-ci en cône comprimé. *Antennes* insérées près du bord interne des yeux, vers la moitié ou plutôt un peu après de la longueur de celui-ci; prolongées environ jusqu'au cinquième ou au quart des élytres; assez grêles; subfiliformes; un peu pubescentes; à troisième article le plus long: les suivants presque égaux: les quatrième à dixième, presque obtriangulaires ou un peu élargis de la base à l'extrémité; le dernier ovoïde; testacées ou d'un fauve testacé. *Yeux* d'un brun noir; ovalaires ou oblongs; non échancrés. *Prothorax* arqué en devant; à angles antérieurs déclives, à peine ou faiblement visibles en dessus, plus ouverts que l'angle droit; élargi en ligne un peu arquée sur les côtés; émoussé aux angles postérieurs; en ligne presque droite ou faiblement arquée en arrière et à peine bissubsinuée à la base; muni de celle-ci et latéralement d'un rebord très-étroit; à rebord latéral tranchant dans sa seconde moitié, obtus ou peu tranchant en devant; de moitié environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu; moins convexe en arrière qu'en avant; à pubescence courte, soyeuse et luisante; noir, avec ses bords testacés, plus largement ou moins brièvement en devant que sur les côtés et à la base; sans fossettes basilaires ou n'en offrant que des traces peu distinctes. *Écusson* de moitié plus large que long; presque en carré transverse, émoussé à ses angles postérieurs, soit un peu arqué en arrière, soit parfois subéchancré à

son bord postérieur; soyeux; testacé ou d'un fauve testacé. *Elytres* à peu près aussi larges en devant que le prothorax à sa base; trois fois au moins aussi longues que lui sur son milieu; subparallèles jusqu'à la moitié, rétrécies en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural à partir des deux tiers, munies latéralement d'un rebord étroit qui s'efface postérieurement; médiocrement convexes: à pubescence courte, soyeuse et luisante: tantôt entièrement fauves ou d'un fauve testacé, tantôt enfumées ou obscures sur leur disque; lisses, mais offrant parfois des traces de rangées striales de points qui paraissent exister sur leur face interne. *Repli* testacé; très-étroit, réduit à une tranche presque à partir des hanches postérieures. *Dessous du corps* fauve ou testacé sur les côtés de l'antépectus et parfois sur toute sa surface, souvent d'un noir brun sur les médi et postpectus et sur le ventre: à pubescence courte et soyeuse, qui donne aux parties noires une teinte d'un noir ardoisé. *Mésosternum* obtriangulaire, subgraduellement rétréci d'avant en arrière, un peu caréné; prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches. *Postépisternums* subparallèles: six fois environ aussi longs qu'ils sont larges. *Hanches de devant* contiguës. *Hanches postérieures* peu obliquement transversales. *Pieds* testacés ou d'un testacé livide. *Avant-dernier article des tarsi antérieurs* presque bilobé, avancé sous le suivant: celui des tarsi intermédiaires à peine avancé en forme de sole sous le suivant: celui des postérieurs plus court ou parfois sans saillie bien distincte: premier article des tarsi postérieurs un peu plus long que tous les suivants réunis.

Cette espèce vit principalement aux dépens des substances cryptogamiques. Elle habite surtout les parties froides ou humides. On la trouve dans les bolets fixés aux troncs de l'aune, du sapin et de diverses autres espèces d'arbres.

Obs. Elle varie un peu de coloration suivant le développement de la matière colorante. Les antennes, souvent testacées ou même d'un testacé pâle, sont parfois d'un fauve brun, avec la base testacée ou d'un fauve cendré. Quand on les regarde d'avant en arrière, elles semblent moins foncées ou plus claires. La tête est habituellement noire ou brune, mais quand le pigmentum a été moins abondant, le front n'est noir qu'à moitié ou même fauve ou testacé. La partie noire du disque du prothorax qui constitue ordinairement une bande presque transversale, s'éclaircit, se restreint ou disparaît: les élytres, parfois obscures ou enfumées sur le disque, sont plus habituellement d'un fauve testacé. Le dessous du corps se ressent aussi du défaut de la matière colorante, et parfois il est entièrement fauve ou d'un fauve testacé.

2. **C. flexuosa** ; PAYKULL. *Suballongée ; médiocrement convexe ; à pubescence soyeuse. Prothorax et élytres d'un roux testacé : le premier orné d'une bande transverse, noire : les secondes parées chacune de deux bandes transversales et flexueuses, de même couleur : l'antérieure liée au quart du bord externe, bidentée en avant, prolongée en arrière vers son milieu, formant avec sa pareille sur la suture un angle dirigé en arrière : la seconde, liée au bord externe vers la moitié de celui-ci, anguleusement avancée vers son tiers interne. Avant-dernier article des tarses postérieurs en forme de sole.*

♂. Cinquième arceau ventral entier.

♀. Cinquième arceau ventral entaillé dans son milieu,

Hallomenus flexuosus, PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 182. 5.

Hallomenus flexuosus, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 555. observ. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 529. 4. — SCHONH. Syn. ins. t. 3. p. 51. 5. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 286. 1. — *Id.* Ins. lapp. p. 164. 1. — SAHLB. Ins. fenn. p. 452. 4. — CURTIS, Brit. entomol. t. 10. p. 1. 474. — STEPH. Illustr. t. 5. 426. — *Id.* Man. p. 350. 2588. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 248. 4. — L. REDTENBACH. Faun. austr. p. 610. — PERRIS, in ANN. SOC. ENTOM. DE FR. 2^e série t. 10. p. 507.

Hallomenus undatus, PANZ. Faun. germ. 68. 25. — *Id.* Krit. revis. 1. p. 97.

Melandrya undata, ILLIC. Magaz. t. 6. p. 553.

Dircaea flexuosa, DÜRTSCH. Faun. aust. t. 2. p. 265. 4.

Long. 0,0036 à 0,0045 (1 2/5 à 2 l.) Larg. 0,0014 à 0,0015 (1/2 à 2/3 l.)

Corps oblong ou suballongé ; médiocrement convexe ; pointillé, avec les intervalles presque squammuleux garni de poils fins, soyeux, couchés, de la couleur des diverses parties du corps, en dessus. *Tête* subtriangulaire ; subperpendiculaire ; enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux ; ordinairement noir ou d'un noir brun, avec le labre et souvent aussi l'épistome d'un jaune roux. *Palpes* flaves ou d'un jaune pâle. *Antennes* insérées au côté interne des yeux, un peu au delà de la moitié de la longueur de celui-ci ; prolongées un peu au delà des angles postérieurs du prothorax ; assez épaisses, avec les deux premiers articles un peu plus étroits : le deuxième des deux tiers environ plus court que le suivant : celui-ci un peu élargi de la base à l'extrémité : les quatrième à dixième subfiliformes, en partie plus longs que larges ; le onzième ovoïde, appendicé ; d'un flave testacé sur les trois premiers articles, ordinairement noires ou brunes sur les suivants, avec le dernier testacé, quelquefois moins obscures ou même d'un flave testacé à partir du

septième article. *Yeux* ovalaires ; non échancrés ; noirs. *Prothorax* obtusément arqué en devant et voilant la partie postérieure de la tête ; à angles antérieurs déclives, un peu émoussés et plus ouverts que l'angle droit ; élargi d'avant en arrière en ligne arquée, arrondi aux angles postérieurs ; faiblement en arc bissubsnué, à la base ; muni sur les côtés d'un rebord très-étroit et peu distinct, prolongé jusqu'aux sinuosités de la base, sans rebord sur le reste de cette dernière ; tranchant en dessous sur les deux tiers postérieurs de ses bords latéraux ; d'un tiers plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; médiocrement convexe ; squammuleusement pointillé ; brièvement pubescent ; testacé, d'un roux ou d'un fauve testacé, orné d'une large bande transverse noire, étendue jusque près des bords latéraux, ordinairement prolongée en arrière aux extrémités de son bord postérieur, laissant de couleur foncière le tiers ou les deux cinquièmes antérieurs de la longueur et le quart ou le tiers postérieur ; offrant sur la ligne médiane un léger sillon longitudinal, souvent oblitéré à ses extrémités, surtout à l'antérieure ; noté d'une légère dépression vers chaque subsinuosité basilaire ; souvent marqué d'une fossette ponctiforme près de chaque bord latéral, vers le milieu de la longueur. *Ecusson* presque en carré plus large que long, obtusément arqué à son bord postérieur ; brun ou brun noir. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; près de quatre fois aussi longues que lui ; subparallèles, rétrécies en ligne courbe vers l'extrémité ; munies latéralement d'un rebord graduellement plus étroit, presque nul postérieurement, peu visible en dessus dans sa partie antérieure ; médiocrement convexes ; d'un roux testacé ou d'un fauve testacé, ornées chacune de deux bandes noires ou brunes, flexueuses ou ondulenses : la première égale environ au neuvième de la longueur, liée au bord externe, vers le quart de sa longueur, offrant à son bord antérieur deux courbures ou dents obtuses peu avancées : l'une, joignant le bord latéral, l'autre vers le milieu de la largeur, offrant, entre les deux dents, à son bord postérieur, une branche ou un appendice longitudinal prolongé en arrière jusqu'à la moitié de la longueur des étuis ; cette même bande dirigée en arrière vers la suture, où elle forme avec sa pareille un angle aigu prolongé jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de la longueur des étuis : la deuxième bande, moins grêle, liée au bord externe vers la moitié de sa longueur, courbée en arrière jusqu'aux deux cinquièmes ou au tiers de la largeur de chaque étui, offrant dans ce point, à son bord antérieur, une dent avancée jusqu'au niveau de l'extrémité de la branche postérieure de la première bande, entre cette

branche et la suture, formant sur celle-ci, avec sa pareille, un angle rentrant ou une entaille, offrant à son bord postérieur une dent obtuse, vers le tiers interne de sa largeur. *Repli* graduellement rétréci depuis la base, réduit à peu près à une tranche à partir des hanches postérieures. *Dessous du corps* testacé sur l'antépectus, brun ou d'un brun noir sur le reste; pointillé; pubescent. *Mésosternum* rétréci d'avant en arrière, prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Post-épisternums* rétrécis d'avant en arrière; près de cinq fois aussi longs qu'ils sont larges à la base. *Hanches de devant* contiguës; presque piriformes; convexes. *Hanches postérieures* un peu obliquement transversales. *Pieds* d'un testacé, d'un fauve ou d'un roux testacé livide. *Avant-dernier article de tous les tarsi* entier ou un peu sensiblement avancé sous le suivant en forme de sole: premier article des postérieurs aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce vit comme la précédente aux dépens de diverses espèces de bolets. Elle a été prise par M. Perris, dans les Landes, dans le *Boletus pini*, THOR. Elle est généralement moins rare que la *C. affinis*.

Obs. Elle varie suivant le développement de la matière colorante noire. Quand celle-ci a plus ou moins fait défaut, le front passe du noir au testacé; la bande prothoracique pâlit et acquiert moins de développement; les bandes des élytres se montrent plus étroites ou plus obsolètes, elles finissent même quelquefois par disparaître entièrement.

DEUXIÈME RAMEAU.

DICÉATES.

CARACTÈRES. *Dernier article des palpes maxillaires* en forme de coute, c'est-à-dire comprimé, plus ou moins allongé, à peu près d'égale largeur ou légèrement arqué sur une partie basilaire variable de sa longueur, rétréci ensuite en ligne courbe à son côté interne ou inférieur, sillonné longitudinalement sur sa tranche interne, plus large à la base que le troisième article, le débordant visiblement à son angle postéro-inférieur ou interne. *Ongles* simples ou munis d'une dent basilaire rudimentaire.

Ces insectes se distinguent principalement des précédents par le dernier article des palpes maxillaires en forme de coute, plus large à la base, au côté interne, que le troisième article. Chez la *D.4-guttata*, le quatrième article est émoussé à son angle postéro-interne; chez la

D. lacvigata, au contraire, il est vif, rectangulairement ouvert, et semble, par là, faire la transition avec la forme qu'il affectera chez les Serropalpiens, chez lesquels cet angle commencera à se diriger en arrière. Le prothorax, chez la même *D. lacvigata* offre déjà près de sa base des fossettes rudimentaires, qui laissent pressentir celles plus prononcées que montreront les Mélandryens.

Chez les Dirécates, les articles des palpes commencent à présenter à leur côté interne ces angles qui semblent les faire paraître presque dentés en scie, disposition qui a valu aux insectes de cette tribu le nom de SERROPALPIDES, dénomination qui m'a paru impropre à les caractériser, parce qu'elle est loin d'être commune à tous.

Ces Coléoptères peuvent être réduits au genre suivant :

Genre *Dircaea*, DIRCÉE; Fabricius (1).

(Διρζζιζ, nom mythologique).

CARACTÈRES. *Antennes* insérées vers le milieu, ou un peu après, du côté interne des yeux, dans le faible sillon formé par les joues; de longueur très-médiocre; subfiliformes, un peu grêles à la base; de onze articles: le deuxième, court: le troisième, plus long, obconique: les septième à dixième, moins longs que larges: le onzième, appendicé. *Palpes maxillaires* subcomprimés; à deuxième article obtriangulaire: le troisième, court, anguleusement dilaté à son côté interne, mais moins que la base du quatrième article: celui-ci, cultriforme, sillonné sur sa tranche interne. *Yeux* presque entiers ou faiblement échancrés. *Tête* enfoncée au moins jusqu'aux yeux dans le prothorax; voilée par celui-ci, quand l'insecte est examiné en dessus. *Prothorax* presque mitréforme; plus ou moins sensiblement bisinué à la base; à bords tranchants sur plus des deux tiers postérieurs de sa longueur. *Elytres* presque parallèles sur leurs deux tiers antérieurs. *Mésosternum* prolongé d'une manière variable. *Postépisternums* allongés; faiblement rétrécis d'avant en arrière, obtus à leur extrémité. *Pieds* médiocres. *Eperons* assez courts. *Avant-dernier article de tous les tarsi* avancé sous le suivant: premier article des tarsi postérieurs à peine aussi long que tous les suivants réunis. *Corps* presque semi-cylindrique.

(1) Fabr. System. Eleuther. t. 2. p. 88.

z. Mésosternum prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches.

1. **D. quadri-guttata** ; PAYKULL. *Allongée, presque semi-cylindrique ; à pubescence soyeuse ; finement ponctuée, avec les intervalles squamuliformes ; noire, ornée sur chaque élytre de deux taches orangées ou jaunes, courant environ les deux tiers submédiâires de la largeur de chaque étui : l'antérieure, du neuvième au quart, avancée dans le milieu de son bord antérieur : la postérieure, des quatre aux cinq septièmes de la longueur, échancrée dans le milieu de son bord postérieur. Palpes, base des antennes et derniers articles des tarsi, testacés. Antennes un peu plus grosses vers leur moitié. Mésosternum prolongé presque jusqu'à l'extrémité des hanches.*

Hypulus 4-guttatus, PAYK., FAUN. SUCC. 1. 1. p. 251. 1.

Serrapropus 4-maculatus, ILLIC. KAEF. PREUS. p. 150. 6.

Dircæa 4-guttata, FAER. SYST. ELEUTH. 1. 2. p. 89. 3. — LATR. HIST. NAT. 1. 10. p. 356.

obs. — GYLLENH. INS. SUCC. 1. 2. p. 520. 50. — DEFTSCH. FAUN. AUST. 1. 2. p. 264.

2. — SCHONB. SYN. INS. 1. 5. p. 49. 5. — GERMAR, FAUN. INS. EUROP. 6. 6. —

SABLE. INS. FENN. p. 449. 4. — L. REDTENBACHER, FAUN. AUSTR. p. 609.

Long. 0,0072 à 0,0090 (3 1/4 à 4 l.) Larg. 0,0022 à 0,0033 (1 à 1 1/2 l.)

Corps allongé ; presque semi-cylindrique, médiocrement convexe sur le dos ; marqué d'une ponctuation très-fine, légèrement râpeuse ou ruguleuse, faisant paraître les intervalles squamuliformes ; garni d'un duvet ou de poils soyeux, fins, couchés, médiocrement épais, de la couleur des diverses parties du corps, peu apparents sur les parties obscures. *Tête* entièrement voilée par le prothorax, quand l'insecte est vu en dessus ; noire, avec le bord antérieur de l'épistome et le côté externe des mandibules d'un rouge brun ou d'un rouge testacé. *Palpes maxillaires* d'un roux livide ou testacé ou d'une teinte rapprochée ; à dernier article émoussé à son angle postéro-interne. *Antennes* prolongées à peu près jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ; pubescentes ; légèrement plus grosses vers leur milieu ; à quatrième et cinquième articles au moins aussi longs que le quatrième ; ordinairement noires, avec les deux premiers articles, souvent une partie du troisième et l'extrémité des autres, d'un testacé ou d'un flave testacé, parfois avec les quatre premiers articles testacés, et les autres moins obscurs. *Prothorax* paraissant en dessus presque en forme de mitre obtuse et à côtés incurvés, ou en ogive obtuse sur sa moitié ou ses trois cinquièmes antérieurs, subparallèle ou à peine rétréci en ligne un peu courbe sur son tiers postérieur ; arqué en devant ; à angles

antérieurs infléchis, très-ouverts, peu prononcés et invisibles en dessus; à bords latéraux munis d'un rebord étroit, invisible en dessus: ces bords obtus en devant, tranchants d'une manière graduellement plus prononcée, à partir du cinquième ou du quart antérieur jusqu'à l'extrémité; obtusément tronqué à la base au devant de l'écusson, subsinué entre cette partie et chacun des angles postérieurs, qui sont un peu courbés en arrière sur les angles huméraux des élytres; muni à la base d'un rebord étroit, ordinairement interrompu en devant de l'écusson; à peu près aussi large à la base qu'il est long sur son milieu; convexe en devant, graduellement moins convexe en arrière; noir; squammuleusement ponctué. *Écusson* plus large que long; obtusément arrondi en arrière; coloré et ponctué comme le prothorax. *Elytres* à peu près aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; moins larges que celui-ci dans son milieu; deux fois et quart à deux fois et tiers aussi longues que lui; subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe, faiblement d'abord, mais plus sensiblement après, jusqu'à l'angle sutural; très-étroitement rebordées sur les côtés; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives latéralement; pubescentes et ponctuées comme le prothorax, mais d'une manière plus finement squammuleuse; marquées d'une légère fossette humérale; offrant ordinairement les traces plus ou moins sensibles de deux à quatre nervures longitudinales ou côtes peu saillantes, indistinctes postérieurement: la troisième à partir de la suture naissant de l'épaule; noires, parées chacune de deux taches ordinairement orangées, quelquefois plus pâles, de forme un peu variable, n'atteignant ni la suture, ni le bord externe: l'antérieure, prolongée du neuvième au quart de la longueur, le plus souvent subarrondie, avec la partie médiaire interne de son bord antérieur plus avancée, couvrant ordinairement du cinquième juxta-sutural au sixième juxta-marginal: la deuxième, prolongée environ des quatre aux cinq septièmes de la longueur, échancrée dans le milieu de son bord postérieur, irrégulièrement arquée en devant, rarement trilobée, habituellement subarrondie ou transverse, couvrant du sixième juxta-sutural ou un peu moins au sixième juxta-marginal ou un peu moins, de la largeur. *Repli* obliquement déclive; de moitié plus étroit en devant que le postépisternum, graduellement rétréci, réduit à une traehie près de l'extrémité. *Dessous du corps* noir; garni de poils concolores: moins finement ponctué sur ses parties pectorales que sur le ventre. *Mésosternum* rétréci d'avant en arrière, prolongé à peu près jusqu'à l'extré-

mité des hanches intermédiaires. *Postépisternum* rétrécis d'avant en arrière, quatre fois aussi longs qu'ils sont larges à la base, six fois aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité. *Pieds* ordinairement noirs ou d'un brun noir, avec partie des hanches, les genoux et la base des jambes d'un rouge testacé ou d'un testacé brunâtre, et au moins les derniers articles des tarsi intermédiaires et postérieurs, et la presque totalité des antérieurs, testacés : premier article des postérieurs un peu plus long que les trois suivants réunis.

Cette espèce se trouve dans nos provinces méridionales.

Obs. Quand la matière colorante a été moins abondante, les parties noires des antennes et des pieds passent au brun ou au brun tirant sur le testacé : les élytres même au lieu d'être noires, sont brunes.

Les nervures des étuis sont plus ou moins apparentes. Quelquefois on n'en peut distinguer que deux, le plus souvent les deux plus internes ; d'autres fois on en compte trois ou quatre, quelquefois même les quatre sont assez prononcées : ces nervures, comprises entre la suture et le bord externe, sont séparées par des intervalles à peu près égaux ; elles s'effacent au moins à partir des trois quarts de la longueur des étuis : la troisième naît de l'épaule : la quatrième, entre l'épaule et le bord externe.

Les taches varient de forme et de couleur. Ordinairement elles sont de couleur orangée ; mais quand la matière colorante a été moins abondante, elles passent au jaune pâle. Quant à leur forme, elle est très-variable : la première est ordinairement subarrondie, d'autres fois plus rapprochée du carré, avec la partie médio-interne de son bord antérieur plus ou moins avancée, de manière à faire paraître la partie plus externe du même bord échancrée. J'en ai vu des exemplaires dont le bord postérieur de la même tache était profondément échancré jusqu'aux deux cinquièmes postérieurs de la longueur de la tache, qui se prolongeait en pointe de chaque côté de l'échancrure. La tache postérieure est habituellement plus large que longue, irrégulièrement arquée en devant, presque en ligne droite et plus développée longitudinalement à son côté externe, réduite et subarrondie à l'interne, échancrée dans le milieu de son bord postérieur ; mais parfois elle affecte une forme plus visiblement transverse ; d'autres fois, au contraire, elle est presque arrondie ; rarement, par une anomalie singulière, elle est trilobée ou comme formée de deux taches ovales dont l'interne plus petite, et, au milieu du bord antérieur de ces taches unies, s'avance un prolongement de largeur presque uniforme, de longueur égale à celui de la tache interne.

Les exemplaires du nord sont ordinairement d'une taille moins avantageuse que ceux des provinces du midi. J'en ai vu, dans la collection de M. Foudras, deux individus qui lui avaient été envoyés par feu le comte Mannerheim, dont les taches, par leur teinte d'un jaune pâle, rappellent la description donnée par Gyllenhal. A voir la couleur de ces taches et la taille plus petite de ces exemplaires, on serait tenté de considérer les individus provenant de nos provinces méridionales comme constituant une espèce particulière (*D. 4-signata*); mais les taches de ces variétés finlandaises occupent si exactement la même place, elles ont si bien les signes distinctifs et la forme générale qui se retrouvent chez les autres, ces individus ont d'ailleurs si régulièrement tous les caractères de l'espèce, qu'il est visible que la décoloration des taches est un défaut de matière colorante, défaut que viennent accuser aussi les antennes et les pieds. Quelquefois alors la tache antérieure se trouve assez restreinte, n'a pas assez de développement pour arriver jusqu'à la première nervure qu'elle dépasse ordinairement. J'ai reçu d'ailleurs de Suède un exemplaire qui ne diffère en rien de ceux du midi, si ce n'est par une taille moins avantageuse. Il a, comme les nôtres, la tache antérieure plus avancée vers le milieu de son bord antéro-interne, et la postérieure échancrée dans le milieu de son bord postérieur, caractère général de ces taches, et qui vient ainsi confirmer l'identité de l'espèce.

αz. *Mésosternum* à peine prolongé jusqu'à la moitié des hauches intermédiaires (*G. Xylita*, PAYK. (1)).

2. *D. laevigata*; HELLENUS. *Allongée; presque semi-cylindrique; à pubescence soyeuse; ordinairement brune ou d'un brun noir, avec la base des antennes et les tarsi testacés, mais parfois fauves ou d'un fauve testacé sur quelques parties au moins de son corps. Antennes grossissant un peu vers l'extrémité. Prothorax rugueusement ponctué; bissubsinné à la base; marqué de deux fossettes peu profondes. Mésosternum prolongé à peine jusqu'à la moitié des hauches.*

Serropalpus laevigatus HELLEN. in Vetensk. Acad. nya Bandf. (1786) p. 312. 2. —
GUEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 1901. 2. — LUGG. Kaef. pr. p. 451. 8.
Lymexylon laevigatum, PANZ. Entom. germ. p. 206. 8. — *Id.* Faun. germ. 24. 16.
4^e édit. — *Id.* Krit. Rev. d. Ins. Faun. 1 p. 96.

(1) Faun. succ. t. 1. p. 249.

- Xylita buprestoides*, PAYK. FAUN. SUEC. t. 1. p. 249. 1. — STEPH. Illustr. t. 5. p. 35. note. — *Id.* Man. p. 329. 2579.
- Dircæa discolor*, FABR. Suppl. p. 121. 2. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 89. 2. — PANZ. FAUN. GERM. 2^e édit 24. 13. et 97. 6. — *Id.* Index, p. 145. 1. — DUFURCH. FAUN. AUST. t. 2. p. 264. 3. — ZETTERST. FAUN. LAPP. p. 284. 1. — *Id.* Ins. lapp. p. 165. 1. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 248. 1. — L. DUFOUR, Excurs. entom. p. 69. 412.
- Dircæa laevigata*, GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 517. 1. — SAHLB. Ins. fenn. p. 448. 1. — L. REDTENB. FAUN. AUSTR. p. 609.

Long 0,0056 à 0,0090 (2 1/2 à 4 l.) Larg. 0,0022 à 0,0035 (1 à 1 1/2 l.)

Corps suballongé; subsemi-cylindrique; médiocrement convexe; marqué de points plus grossiers sur le prothorax, plus fins sur les élytres; garni de poils soyeux, fins, couchés, fauves, médiocrement épais. *Tête* ordinairement brune ou d'un brun noir, depuis sa partie postérieure jusqu'à la base des antennes ou jusqu'à l'épistome, d'un fauve testacé ou testacée en devant; parfois presque entièrement de cette couleur, quand la matière colorante a fait défaut. *Antennes* prolongées à peu près jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; graduellement un peu plus épaisses vers leur extrémité; brièvement pubescentes; de onze articles: le deuxième un peu moins long que le troisième: les quatrième à dixième, à peine aussi longs ou à peine plus longs que larges: le onzième appendicé; ordinairement d'un brun livide, testacées ou d'un roussâtre testacé sur les trois premiers articles et brunes sur les autres; mais parfois presque entièrement brunâtres ou testacées. *Palpes maxillaires* testacés ou d'un brun testacé; à dernier article à angle postéro-interne vif ou non émoussé. *Yeux* noirs; faiblement échancrés. *Prothorax* un peu arqué en devant à son bord antérieur; à angles de devant déclives, invisibles en dessus et ouverts; à bords latéraux arqués, mais paraissant par suite de la déclivité de ses angles de devant presque mitréforme, c'est-à-dire élargi en ligne un peu courbe jusqu'aux trois cinquièmes de sa longueur, subparallèle ensuite: à bords latéraux moins tranchants dans leur moitié antérieure et obtus près des angles de devant; bis-subsinné à la base, avec les angles postérieurs légèrement dirigés en arrière; un peu moins long sur son milieu qu'il est large à la base; assez convexe en devant, graduellement moins convexe en arrière; ordinairement brun ou brun noir, parfois avec le bord antérieur et la base, ou du moins la partie médiane de celle-ci, d'un fauve roussâtre, quelquefois entièrement d'un brun fauve ou testacé; grossière-

ment ponctué, avec les intervalles squamuliformes; marqué d'une fossette longitudinale et triangulaire, peu ou médiocrement profonde, au devant de chacune de ses sinuosités basilaires. *Ecusson* presque en carré de moitié plus large que long; pubescent; ruguleusement ponctué; brun ou brun fauve. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax; deux fois et demie à trois fois aussi longues que lui; subparallèles jusqu'aux deux tiers, rétrécies ensuite en ligne courbe; laissant souvent un peu à découvert une partie du pygidium; munies d'un rebord très-étroit, qui s'efface postérieurement; médiocrement convexes; marquées d'une légère fossette humérale; plus finement ponctuées et plus pubescentes que le prothorax; ordinairement brunes ou d'un brun noir, parfois d'un brun fauve ou testacé. *Repli* réduit à une tranche presque à partir des hanches postérieures. *Dessous du corps* ordinairement brun ou d'un brun noir, quelquefois brun seulement sur l'antépectus et d'un brun fauve ou testacé sur le reste; rugueusement ponctué et presque glabre sur les côtés de l'antépectus, assez finement ponctué sur les autres parties pectorales, plus finement ponctué et plus pubescent sur le ventre. *Mésosternum* prolongé à peine jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires. *Postépisternums* subparallèles ou à peine plus larges vers leur milieu, faiblement rétrécis en arrière; cinq fois environ plus longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Picils* ordinairement bruns sur les cuisses, d'un brun fauve sur les jambes, et testacés sur les tarsi, quelquefois entièrement de l'une de ces teintes. *Eperons* assez courts. *Avant-dernier article de tous les tarsi* avancé en forme de sole: celui des antérieurs bilobé: premier article des tarsi postérieurs au moins aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties froides ou tempérées de la France. Je l'ai prise dans les bois du Mont-Pilat et à la Grande-Chartreuse.

Obs. Elle offre dans sa coloration des variations suivant le développement de la matière colorante. Ordinairement elle est d'un brun noir ou d'un brun de pois, avec la base des antennes, les tarsi et parfois les jambes, testacés ou d'une nuance rapprochée. Quelquefois la tête et le prothorax sont bruns et les élytres fauves ou d'un fauve testacé; le dessous du corps et les pieds montrent alors aussi une couleur moins obscure. Plus rarement tout le corps ou presque tout le corps est fauve ou d'un fauve testacé.

Elle se distingue de la précédente non-seulement par la couleur de sa robe, mais encore par ses antennes graduellement plus épaisses vers

l'extrémité, à deuxième article moins court proportionnellement; par le dernier article de ses palpes maxillaires à angle vif et rectangulairement ouvert à sa partie postéro-interne; par son prothorax marqué de deux fossettes basilaires apparentes; par son mésosternum prolongé à peine jusqu'à la moitié des hanches.

Sa larve, suivant Erichson (1), a beaucoup d'analogie avec celle de la *Melandrya caraboides*, mais elle a le dernier segment abdominal armé de deux crochets recourbés.

J'ai vu dans la belle collection de M. le D^r Aubé, sous le nom de *D. Parreyssii*, une Dirée ayant beaucoup d'analogie avec l'espèce précédente, mais qui semble distincte de celle-ci. Elle peut être caractérisée ainsi :

D. Parreyssii. Allongée; presque semi-cylindrique; à pubescence soyeuse; uniformément et finement ponctuée en dessus; fauve ou d'un brun testacé: base des antennes, dessous du corps et pieds, d'un testacé roussâtre ou flavescent. Antennes un plus grosses vers l'extrémité. Prothorax légèrement arqué en arrière à la base, à angles postérieurs éroussés et moins prolongés en arrière que le milieu. Mésosternum en triangle presque équilatéral, prolongé presque jusqu'à l'extrémité des hanches.

Long. 0,0064 à 0,0067 (2 3/4 à 3 l.) Larg. 0,0017 (3/4 l.)

PATRIE: la Hongrie?

Obs. Cette espèce par ses angles du prothorax émoussés avoisine les Carides; sous d'autres rapports, elle paraît faire la transition entre la *D. 4-guttata* et la *D. laevigata*. Elle diffère de cette dernière dont elle se rapproche par la couleur de sa robe, par la ponctuation du dessus de son corps uniforme et plus fine; par les articles cinq à dix de ses antennes en forme de coupe, c'est-à-dire élargis presque en demi-cercle dans leur moitié postérieure, tronqués en avant; par son prothorax tronqué presque en ligne droite en avant, sensiblement arqué en arrière et sans sinuosités à la base, avec les angles postérieurs émoussés ou presque subarrondis et moins prolongés en arrière que le milieu de la dite base, n'offrant que des traces peu apparentes de légères fossettes; par son mésosternum beaucoup plus large que chez les deux autres espèces, offrant

(1) Zur systematisch. Kennt. d. Insekten Larv. in Archiv. f. Naturgesch. t. 8. 1842) 1^{re} partie, p. 368.

l'image d'un triangle presque équilatéral, ayant la base en avant, et le sommet prolongé presque jusqu'à l'extrémité des branches intermédiaires; par ses pieds uniformément d'un testacé pâle ou flavescents.

La couleur de ces pieds, du dessous du corps et même du dessus pourrait peut-être varier; mais les caractères indiqués serviront à faire distinguer cette espèce des deux autres.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES SERROPALPIRES.

CARACTÈRES. Dernier article des palpes maxillaires, soit fortement en hache, avec l'angle postéro-interne ou postéro-inférieur vif et plus ou moins prolongé en arrière; ne débordant pas ou débordant à peine à sa base le côté interne ou inférieur du troisième article; sillonné longitudinalement sur sa tranche interne. *Hanches de devant* obliques, ovoïdes, rétrécies postérieurement, convexes en dessus, planes en dessous, contiguës. *Corps* presque semi-cylindrique.

Obs. L'angle postéro-inférieur du dernier article des palpes maxillaires qui déjà était vif et rectangulairement ouvert chez la *Dicaea laevigata*, se montre ici plus ou moins sensiblement dirigé en arrière et conséquemment aigu. Le troisième article est aussi dilaté à son côté interne que la base du quatrième, caractère qui sert à distinguer les Serropalpires des Dircéates. Déjà, chez les Serropalpes, qui terminent cette division, la tête est moins voilée par le prothorax que chez les autres espèces de la même famille, et laisse pressentir la liberté plus grande dont elle jouira dans les Mélandryens, chez lesquels elle est moins déclive et en grande partie découverte.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

GENRE.

Dernier article des palpes maxillaires } en forme de coute, peu ou à peine prolongé en arrière à son angle postéro-interne. Sixième à dixième articles des antennes une fois à peine plus longs qu'ils sont larges. Tête voilée par le prothorax. Avant-dernier article de tous les tarses prolongé en forme de sole sous le suivant.

Phloiotrya.

Dernier article des palpes maxillaires } fortement en hache ou en triangle à côté interne le plus long, plus longuement prolongé en arrière à son angle postéro-interne ou postéro-inférieur que le quart de la longueur du même côté. Sixième à dixième articles des antennes trois fois aussi longs qu'ils sont larges. Tête un peu découverte. Avant-dernier article de tous les tarses non avancé sous le suivant.

Serropalpus.

Genre *Phloiotrya*, PHLOIOTRYE; Stephens (1).

(φλοιός, écorce; τρύω, j'use).

CARACTÈRES. *Antennes* insérées vers le milieu, ou un peu après, du côté interne des yeux, dans les sillons formés par les joues; de longueur médiocre; subfiliformes; de onze articles: les trois premiers un peu plus grêles: le deuxième, visiblement moins long que le suivant: les sixième à dixième, de moitié plus longs ou moins d'une fois plus longs qu'ils sont larges: le onzième, appendicé. *Dernier article des pulpes maxillaires* une fois plus long que large; en forme de contre; à angle postéro-interne ou postéro-inférieur vif et un peu dirigé en arrière: à troisième article en triangle un peu transverse, moins de moitié aussi large qu'il est long à son côté externe ou supérieur. *Tête* voilée par le prothorax. *Yeux* à peine échancrés. *Pieds* médiocres. *Avant-dernier article de tous les tarsi* avancé sous le suivant: celui des antérieurs bilobé: celui des autres tronqué. *Corps* allongé; presque semi-cylindrique.

1. **P. rufipes**; GYLLENHAL. *Allongé; subsemi-cylindrique; à pubescence soyeuse; ponctué ruguleusement avec les intervalles squammuliformes sur le prothorax, plus finement sur les élytres; variant du brun de poix au fauve: pieds d'un fauve testacé: base des antennes pile. Deuxième article des palpes, émoussé à son angle antéro-interne. Deuxième article des antennes au moins aussi long que les deux tiers du suivant. Prothorax obtus en devant; offrant vers les deux tiers sa plus grande largeur, bisub-sinué à la base; à deux légères fossettes antébasilaires obliques.*

Dicaea rufipes, GYLLENH. INS. succ. t. 2. p. 519. 2. — SCHÖNH. Syn. ins. t. 3. p. 49. 2.

Phloiotrya rufipes? STEPH. Illustr. t. 5. p. 35. pl. 24. fig. 4. — *Id.* Man. p. 329. 2578.

Long. 0,0061 à 0,0067. (2 3/4 à 3 l.) Larg. 0,0019 (7/8 l.)

Corps allongé; presque cylindrique; médiocrement convexe sur le dos; ruguleusement ponctué, plus finement sur les élytres que sur

(1) STEPHENS. Illustr. t. 5. p. 32 et p. 35.

le prothorax; garni de poils fins, soyeux, couchés, fauves, grisâtres ou d'un fauve cendré; variant du brun au brun fauve ou même parfois à une teinte plus pâle. *Tête* petite; subarrondie; engagée jusqu'aux yeux dans le prothorax; brièvement pubescente; à pubescence courte; peu convexe sur le front; marquée d'une fossette au milieu de ce dernier; ordinairement brune, avec l'épistome et le labre plus pâle. *Palpes maxillaires* testacés ou d'un livide testacé. *Antennes* prolongées un peu au-delà des angles postérieurs du prothorax; subcomprimées; pubescentes; de onze articles; plus grêles à la base; à deuxième article égal au moins aux deux tiers du troisième: les sixième à dixième élargis en ligne courbe, à peine aussi longs ou à peine plus longs qu'ils sont larges à leur sommet: le dernier, appendicé; ordinairement pâles ou testacées sur les trois premiers articles, ordinairement obscures ou brunes sur les autres, avec l'extrémité de chaque article cendrée. *Yeux* bruns; à peine ou faiblement échancrés à leur côté interne. *Prothorax* obtusément arqué en avant; à angles antérieurs déclives, ouverts et invisibles en dessus; à côtés un peu anguleusement dilatés dans leur milieu, mais paraissant en dessus, par l'effet de la déclivité de ces côtés, élargi en ligne presque droite jusqu'aux deux tiers, puis un peu rétréci en ligne courbe; à bords latéraux tranchants à peu près jusqu'aux angles de devant, mais moins vivement près de ceux-ci; légèrement bissinué à la base, avec les angles postérieurs un peu ouverts et peu ou point émousés; un peu moins large à son bord postérieur qu'il est long sur son milieu; convexe en avant, graduellement peu convexe à la base; ruguleusement ponctué, avec les intervalles squammuliformes; marqué près de cette dernière de deux dépressions ou fossettes légères, obliques ou subtransversales, plus faciles à apercevoir quand on examine l'insecte d'avant en arrière: ces fossettes naissant chacune vers chaque tiers externe de la base; ordinairement brun ou brun testacé, parfois avec le bord antérieur et quelquefois même les latéraux graduellement fauves ou testacés; offrant quelquefois les traces légères d'une ligne médiane. *Ecusson* presque en parallélogramme transverse, arqué en arrière à son bord postérieur; près d'une fois plus large que long; pubescent; pointillé. *Elytres* à peine ou à peu près aussi larges en avant que le prothorax à ses angles postérieurs; deux fois et demie à trois fois aussi longues que lui; subparallèles jusqu'aux deux tiers ou à peine élargies vers la moitié de leur longueur, postérieurement rétrécies en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural; munies sur les côtés d'un rebord étroit qui s'efface postérieurement; à bord externe

incliné en dehors de l'épaule et invisible en dessus dans ce point jusqu'au tiers de sa longueur; médiocrement convexes; marquées d'une fossette humérale linéairement allongée; offrant parfois les faibles traces de quatre nervures longitudinales postérieurement raccourcies: la troisième plus saillante en devant et rendant plus prononcée la fossette humérale qu'elle borde à son côté externe; d'un brun fauve ou d'un fauve brunâtre ou testacé; plus finement ponctuées que le prothorax; plus visiblement pubescentes que lui. *Repli* étroit, réduit à une tranche presque à partir des hanches postérieures. *Dessous du corps* à peu près de la couleur des élytres, un peu plus clair, surtout sur le ventre; pointillé; pubescent. *Mésosternum* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches ou à peu près. *Postépisternums* un peu rétrécis postérieurement: quatre à cinq fois aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* fauves, d'un fauve ou d'un roux testacé. *Cuisses* comprimées; presque parallèles. *Eperons* assez courts. *Tarses antérieurs* offrant, surtout chez le ♂, les quatre premiers articles dilatés et hérissés en dessous de duvet. *Avant-dernier article de tous les tarsi* avancé sous le suivant en forme de sole: celui des antérieurs, et moins visiblement celui des intermédiaires, bilobé: celui des postérieurs, tronqué: premier article des tarsi postérieurs au moins aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce paraît rare en France. Je l'ai vue dans la collection de M. Fairmaire comme provenant des environs de Grenoble. Elle m'a été envoyée des environs de Draguignan par M. Jaubert.

Obs. Elle a quelque analogie avec la *Dircaea laevigata*, dont elle diffère par le troisième article de ses palpes maxillaires aussi large au côté interne que la base du quatrième; par son mésosternum prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches; par les fossettes de son prothorax obliques et plus légères, etc.

La larve, qu'il considérerait comme étant celle de la *Dircaea laevigata*, a été décrite par M. Mac-Leay (1). Suivant cet auteur, elle a le corps blanchâtre; allongé; écailleux; un peu plus large vers le milieu que vers l'extrémité; convexe en dessus, un peu concave en dessous; la tête hémisphérique; les antennes courtes, à trois articles; les mandibules courtes; le segment prothoracique le plus grand: l'avant-dernier épineux; le dernier armé de deux crochets recourbés; les pieds anté-

(1) *Horæ Entomol.* t. 2. p. 464. — Voy. aussi WESTWOOD, *Introd. to the modern Classif. of Ins.* t. 1. 1839, p. 597. — CHAPUIS et CHANÉZE, *Catal.* p. 179.

rieurs comprimés et crochus, plus longs et plus robustes : les quatre postérieurs plus grêles.

Cette larve avait été trouvée dans le tronc d'un chêne par M. Samouelle.

2. **P. Vaudoueri**. *Allongé ; subsemi-cylindrique ; à pubescence soyeuse ; ponctué ruguleusement avec les intervalles squammuliformes, sur le prothorax, plus finement sur les élytres ; ordinairement brun ou d'un brun châtain sur la tête et le prothorax, brun fauve ou testacé sur les élytres ; antennes, palpes et pieds d'un fauve roussâtre. Deuxième article des palpes à angle antéro-interne vif. Deuxième article des antennes à peine plus grand que la moitié du suivant. Prothorax arqué en devant ; offrant vers sa moitié sa plus grande largeur ; bissubsinué à la base ; à trois fortes fossettes antébasilaires.*

Serropalpus Vaudoueri, (LATREILLE) (DEJ.) Catal. 1821. p. 70. — *Id.* (1833) p. 202. — *Id.* (1837) p. 225.

Long. 0,0123 à 0,0133 (5 1/2 à 6 l.) Larg. 0,0035 (1 1/2 l.)

Corps allongé ; subsemi-cylindrique ; garni de poils fins, soyeux, couchés et concolores. Tête inclinée ; voilée par le prothorax, quand l'insecte est vu en dessus ; finement ponctuée ; d'un brun tirant sur le fauve, plus foncé sur la partie postérieure, plus noir sur l'antérieur. Labre et palpes testacés ou d'un fauve livide ; deuxième article de ces derniers en dent de scie non émoussée à son angle antéro-interne. Antennes de même couleur ; à peine prolongées au delà des angles postérieurs : subfiliformes ; un peu pubescentes ; à deuxième article à peine plus long que la moitié du suivant : le troisième plus court que le quatrième. Prothorax arqué en devant ; déclive et émoussé à ses angles antérieurs qui sont très-ouverts ; paraissant, vu en dessus, faiblement arqué sur les côtés, offrant vers la moitié de sa longueur sa plus grande largeur ; tranchant en dessous sur toute la longueur de ses côtés ; muni à ceux-ci d'un rebord étroit, invisible en dessus, si ce n'est vers son extrémité postérieure ; en ligne presque droite ou faiblement bis-subsinuée à la base, moins large à celle-ci qu'il est long sur son milieu ; convexe en devant, médiocrement convexe en arrière ; ordinairement brun ou d'un brun tirant sur le châtain ou le testacé, avec le bord antérieur testacé, quelquefois entièrement de cette couleur, finement ponctué, avec les intervalles paraissant squammuliformes ; garni de

poils fins, courts et couchés; offrant sur les deux tiers postérieurs de la ligne médiane une raie légère; noté à l'extrémité de cette ligne d'une fossette antésentellaire très-prononcée; marqué au devant de la base de deux autres fossettes, naissant chacune près des angles antérieurs de l'écusson, et obliquement dirigées de côté jusqu'à la moitié de l'espace compris entre la ligne médiane et le côté externe: ces fossettes avancées seulement jusqu'au quart postérieur de la longueur du prothorax. *Ecusson* en carré près d'une fois plus long qu'il est large; tronqué postérieurement; de la couleur des étuis; pointillé; pubescent. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois et demie environ aussi longues que lui: subparallèles ou graduellement et faiblement élargies ensuite jusqu'aux deux tiers, rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural: munies sur les côtés d'un rebord latéral étroit, à peine saillant et invisible en dessus sur la majeure partie de sa longueur, affaibli et à peu près nul postérieurement: médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés; de couleur châtain ou d'un brun testacé, parfois de cette dernière couleur; garnies de poils fins et concolores; ponctuées d'une manière graduellement plus fine d'avant en arrière, avec les intervalles squammuleux. *Dessous du corps* brun ou d'un brun testacé sur les côtés de l'antépectus, d'un testacé roux ou roussâtre sur le reste; garni de poils concolores; pointillé. *Mésosternum* graduellement rétréci d'avant en arrière; prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Postépisternums* graduellement et faiblement rétrécis; cinq fois environ aussi longs qu'ils sont larges à la base. *Pieds* d'un testacé roux ou roussâtre. *Tarses* antérieurs offrant leurs quatre premiers articles dilatés et garnis d'une pubescence soyeuse, en dessous: avant-dernier article de tous avancé sous le suivant en forme de sole: celui des antérieurs, et moins sensiblement celui des intermédiaires, bilobés: celui des postérieurs presque tronqué.

Cette espèce habite diverses parties de la France; mais elle semble rare partout. Elle paraît avoir été découverte dans les alentours de Nantes, par Vandouer ou plutôt Vandrouer, à qui Latreille l'a dédiée; elle a été prise dans les environs de Paris par M. Chevrolat; dans ceux de Lyon, sur le charme, par MM. Cl. Rey et Guillebeau.

Obs. Elle varie de couleur. Quelquefois elle est presque entièrement d'un fauve orangé ou d'un roux orangé, quand la matière colorante a plus ou moins fait défaut.

Elle se distingue du *P. rufipes*, par sa taille généralement plus

grande: par le deuxième article de ses palpes non émoussé, en dent de scie à son angle antéro-interne; par le deuxième article de ses antennes à peine plus long que la moitié, c'est-à-dire moins grand que les deux tiers du suivant; par son prothorax régulièrement arqué en devant, au lieu d'être obtusément arqué ou obtusément tronqué, offrant vers la moitié et non vers les deux tiers sa plus grande largeur, marqué à sa base de trois fossettes profondes ou très-prononcées: les deux latérales, obliques: la médiane, vers l'extrémité de la ligne médiane; par sa taille ordinairement plus avantageuse; par ses antennes entièrement d'un flave roussâtre.

Genre *Serropalpus*; SERROPALPE; Hellenius (1).

(*Serro*, je scie; *palpus*, palpe.)

CARACTÈRES. *Antennes* insérées dans une assez faible échancrure des yeux, vers le milieu ou un peu après de leur côté interne; de longueur médioere; presque sétacées, grêles; de onze articles: le premier, le plus grand: le deuxième, court: les sixième à dixième, trois fois aussi longs qu'ils sont larges: le dernier subappendicé. *Dernier article des palpes maxillaires* fortement en hache ou en triangle à côté interne le plus long; plus longuement prolongé, en angle vif et aigu, à son angle postéro-interne ou postéro-inférieur, que le quart de la longueur dudit côté: le troisième article, en triangle transverse et sublunulé, une fois plus large qu'il est long à son côté supérieur ou externe. *Tête* un peu découverte. *Prothorax* à bords latéraux tranchants sur leurs deux liers postérieurs au moins. *Pieds* allongés. *Avant-dernier article de tous les torses* non avancé sous le suivant: celui des antérieurs, et moins sensiblement celui des intermédiaires, élargi de la base à l'extrémité et tronqué à cette dernière (♂): celui des postérieurs, grêle. *Corps* allongé; presque semi-cylindrique.

1. S. striatus; HELLENIIUS. *Allongé; semi-cylindrique; à pubescence soyeuse; pointillé, avec les intervalles squamuliformes sur le prothorax et à la base des élytres; d'un brun marron, ordinairement plus clair sur les étuis et en dessous: antennes et palpes testacés. Prothorax sans rebords; à angles postérieurs vifs et un peu dirigés en arrière; à deux faibles*

(1) Mémoires de l'Acad. des sc. de Stockholm. (1786) p. 310.

fossettes antébasilaires obliques. Elytres cinq fois aussi longues que lui; faiblement striées.

♂. Deuxième à quatrième articles des tarsi antérieurs, élargis; garnis en dessous de poils soyeux plus serrés. Partie du sixième arceau ventral, visible.

♀. Articles des tarsi antérieurs, grêles. Ventre de cinq arceaux.

Mordella barbata, SCHALLER, Neu. Insekt. in Abhandl. d. hall. Gesellsch. t. 1. (1785) p. 322. pl. 4. fig. 7. et 7, a.

Serropalpus striatus, HELLEN. in Vetensk. Acad. nya Handl. t. 7. (1786) p. 518. pl. 8. fig. 3. 5. — GMEL. CAR. LINN. Syst. Natur. t. 1. p. 1901. 1. — ILLIC. Kœf. preus. p. 150. 7. — PAYK. FAUN. suec. t. 2. p. 163. 1. — LATR. Hist. nat. t. 10. 338. 1. — *Id.* Gener. t. 2. p. 193. 1. pl. 9. fig. 12. — *Id.* Nouv. Dict. t. 49. (1819) p. 90. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 515. 1. — SCHON. Syn. ins. t. 3. p. 47. 1. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 379. 1. — GOLDFUSS, Handb. p. 352. — SAINT-FARGEAU et A. SÉRVILLE, Encycl. méth. t. 10, (1825) p. 428. — MEUS. Lettr. t. 2. p. 288. 1. — SAHLB. Ins. fenn. p. 447 1. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 250. — GUÉRIIN, Iconogr. du Règn. anim. p. 157, pl. 53. fig. 3, insecte. 5, a et 5, b, détails, — L. REDTENB. FAUN. austr. p. 609.

Lymexylon barbatum, FABR. Mant. t. 1. p. 165. 3. — *Id.* Ent. syst. t. 2, p. 92. 4. — OLIV. Encycl. méth. 7. p. 600, 3. — *Id.* Entom. t. 2, n. 25. p. 5. 3. pl. 1 fig. 3, a, b. *Cantharis barbata*, GMEL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 1900. 70. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 4. p. 524.

Dircaea barbata, FAB. Suppl. Ent. syst. p. 121. 1. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 88. 1. — DUFFSCH. FAUN. austr. t. 2. p. 264. 1.

Serropalpus barbatus, ZETTERST. FAUN. lapp. p. 285. 1. — *Id.* Ins. lapp. p. 162. 1.

Long. 0,0100 à 0,0157 (4 1/2 à 7 l.). Larg. 0,0022 à 0,0053 (1 à 1 1/2 l.),

Corps allongé; presque cylindrique; ruguleusement pointillé, avec les intervalles un peu squammuliformes; garni de poils fins, soyeux, couchés, assez courts, d'un fauve testacé ou presque de la couleur du fond; d'un brun marron, ou marron. Tête subarrondie; enfoncée à peu près dans le prothorax jusqu'aux yeux; subperpendiculaire; pointillée; brièvement pubescente; parfois notée d'une fossette sur le milieu du front; de couleur marron ou d'un marron testacé, surtout sur la moitié antérieure: labre et palpes maxillaires d'un testacé un peu livide: mandibules noires. Antennes prolongées presque jusqu'à la moitié du corps; filiformes ou presque sétacées, grêles; testacées ou d'un testacé pâle. Yeux d'un noir brun. Prothorax tronqué en

devant; à angles antérieurs inclinés, presque nuls, invisibles en dessus; paraissant en dessus, par l'effet de cette déclivité, élargi en ligne presque droite jusque vers la moitié de sa longueur, subparallèle ensuite ou à peine rétréci en ligne droite; à bords latéraux tranchants seulement sur leurs deux tiers ou trois quarts postérieurs, émonssés en devant; faiblement arqué en devant, à la base, avec les angles postérieurs vifs, rectangulairement ouverts et dirigés un peu en arrière; sans rebords; de moitié plus large à la base qu'il est long sur son milieu; convexe en devant, graduellement moins convexe en arrière; ruguleusement et moins finement ponctué que la tête, avec les intervalles plus sensiblement squamuliformes; pubescent; marqué vers chaque tiers externe de la base d'une dépression très-oblique ou obliquement subtransversale, plus facile à apercevoir quand on examine l'insecte d'avant en arrière; d'un brun marron ou d'une teinte rapprochée. *Ecusson* presque en carré aussi long que large, à bord postérieur obtusément arqué en arrière; brun marron; pointillé; pubescent. *Elytres* à peu près de la largeur du prothorax à sa base; cinq fois environ aussi longues que lui; subparallèles jusqu'à la moitié, postérieurement rétrécies en ligne un peu courbe; à peine rebordées latéralement; convexes; d'un brun marron graduellement un peu plus clair vers l'extrémité; pubescentes; pointillées d'une manière rugulense à la base, avec les intervalles squamuliformes, graduellement plus unies et plus finement ponctuées postérieurement; sans fossette humérale; à neuf stries légères, qui s'évanouissent avant l'extrémité. *Repli* latéral; graduellement rétréci jusque vers l'extrémité du premier arceau ventral, réduit postérieurement à une tranche ou à peu près. *Dessous du corps* ordinairement d'une teinte un peu plus claire que le dessus; plus luisant; plus brièvement pubescent; finement pointillé. *Mésosternum* caréné; prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches. *Postépisternum* graduellement rétrécis, obtus à l'extrémité; quatre fois ou un peu plus aussi longs qu'ils sont larges en devant. *Pieds* allongés; de la couleur du dessous du corps: premier article des tarses postérieurs au moins aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce vit principalement dans le sapin. On la trouve à la Grande-Chartreuse et dans les montagnes plus ou moins élevées couvertes de cette essence de bois. Quelquefois elle éclot dans les villes, au sein des arbres qui y sont transportés.

Obs. La forme de ses palpes et la longueur des articles de ses

antennes suffisent pour permettre de la reconnaître facilement entre toutes les autres espèces de cette tribu.

Le *S. striatus*, par sa tête moins voilée ou un peu découverte, semble faire la transition aux Mélandryens, chez lesquels elle sera seulement penchée et moins enfoncée dans le prothorax.

QUATRIÈME FAMILLE.

MÉLANDRYENS.

CARACTÈRES. *Ongles* simples, ou munis seulement d'une dent rudimentaire à la base de chacune de leurs branches. *Antennes* subfiliformes ou grossissant à peine vers l'extrémité; de onze articles. *Tête* penchée, en majeure partie visible en dessus. *Yeux* obliquement transverses; très-écartés; un peu saillants. *Prothorax* creusé de deux fossettes au devant de la base; ordinairement bissinué à cette dernière. *Hanches de devant* contiguës.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

		GENRES.			
Prothorax	{	à peine aussi large ou moins large près de la base que vers le tiers ou les deux cinquièmes de sa longueur.	Elytres subparallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur.	Prothorax de moitié moins long qu'il est large à la base. Mésosternum proiongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches.	<i>Zilora</i> .
		à peu près aussi large ou plus large que vers le tiers ou les deux cinquièmes de sa longueur.		Prothorax au moins aussi long qu'il est large à la base. Mésosternum prolongé environ jusqu'à la moitié de la longueur des hanches.	<i>Hypulus</i> .
		Elytres ovalaires. Mésosternum prolongé un peu au-delà de la longueur des hanches.		<i>Marotia</i> .	
		élargi d'avant en arrière au moins jusqu'aux trois quarts de sa longueur. Mésosternum non prolongé jusqu'à la moitié des hanches.		<i>Melanôrya</i> .	

Genre *Zilora*, ZILORE.

CARACTÈRES. *Antennes* insérées vers la moitié du côté interne des yeux; médiocres; grossissant un peu vers l'extrémité; de onze articles: le deuxième, court: les quatrième à dixième, presque semblables,

à peine plus longs qu'ils sont larges à l'extrémité : le dernier, ovulaire. *Tête* penchée ; en majeure partie visible en dessus. *Palpes maxillaires* à deuxième article obconique : le troisième, court, plus étroit à son côté interne que la base du quatrième : celui-ci, cultriforme, de moitié plus long qu'il est large à sa base, non sillonné sur sa tranche. *Yeux* peu ou point échancrés. *Prothorax* de moitié au moins plus large que long ; offrant vers les deux tiers sa plus grande largeur ; marqué de deux fossettes antébasilaires. *Elytres* subparallèles jusqu'aux deux tiers ; un peu plus larges en devant que le prothorax. *Mésosternum* prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches. *Avant-dernier article des tarses* sensiblement avancé sous le suivant. *Corps* suballongé.

1. *Z. ferruginea* ; PAYKULL. *Suballongée ; subparallèle ; médiocrement convexe ; marquée de points râpeux, un peu plus gros sur les élytres que sur le prothorax ; hérissée de poils médiocrement épais ; d'un brun rouge ou roux. Prothorax de moitié plus large que long ; élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes, à peine rétréci ensuite en ligne droite ; bissubsinué à la base ; à peine déprimé au devant de celle-ci et creusé de deux fossettes. Elytres un peu plus larges que le prothorax ; presque sériale-ment ponctuées près de la suture.*

Xylita ferruginea, PAYK. FAUN. SUEC. t. 1. p. 250. 2.

Dircaea ferruginea, GYLLENH. INS. SUEC. t. 2. p. 521. 4. — ZETTERST. FAUN. LAPP. p. 284. 2. — *Id.* INS. LAPP. p. 163. 2. — SAHLB. INS. FENN. p. 450. 5.

Long. 0,0067 (5 l.) Larg. 0,0021 (1 l.)

Corps suballongé ; médiocrement convexe ; grossièrement ponctué à la base des élytres, moins grossièrement sur le prothorax ; d'un brun rouge ; mi-hérissé de poils assez longs. *Tête* subarrondie ; penchée ; non enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux ; ponctuée ; hérissée de poils peu épais ; d'un rouge testacé ou d'une teinte rapprochée. *Palpes maxillaires* plus pâles. *Yeux* noirs ; un peu saillants ; peu ou point échancrés. *Antennes* prolongées un peu au-delà des angles postérieurs du prothorax ; épaisses, avec la base plus grêle ; grossissant un peu vers l'extrémité ; hérissées de poils peu épais ; d'un rouge testacé ou d'un fauve testacé. *Prothorax* arqué en devant ; à angles antérieurs déclives et invisibles en dessus ; à bords latéraux arqués, et offrant vers les deux cinquièmes leur plus grande largeur, mais paraissant, par l'effet de la déclivité de ses côtés, élargi en ligne

courbe jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes et subparallèle ensuite ou plutôt faiblement rétréci en ligne droite; bissinué à la base près de chaque angle, avec la partie médiane arquée et un peu plus prolongée en arrière que les angles, qui sont vifs et un peu ouverts; sans rebords ou à peine rebordé; tranchant sur les deux tiers postérieurs de ses côtés et faiblement sur l'antérieur; convexe en devant, presque plan en arrière; de moitié plus large à la base qu'il est long sur son milieu; marqué de points un peu moins gros que ceux des élytres, médiocrement rapprochés et donnant chacun naissance à un poil mi-relevé; creusé d'une fossette profonde, au devant de chaque sinuosité basilaire; offrant les traces d'une ligne longitudinale médiane; d'un rouge brun ou d'un fauve brunâtre. *Ecusson* petit; semi-orbiculaire: d'un fauve brunâtre; presque lisse. *Elytres* un peu plus larges à la base que le prothorax à la sienne, faiblement plus larges que lui dans son milieu; près de quatre fois aussi longues que ce dernier: subparallèles jusqu'aux deux tiers, arrondies postérieurement, prises ensemble; à peine rebordées; inclinées en dehors de l'épau; médiocrement convexes; d'un brun de poix rouge ou d'un fauve brun de poix; marquées de points profonds, un peu plus gros que ceux du prothorax, formant près de la suture trois ou quatre sortes de rangées striales: hérissées de poils assez longs d'un fauve cendré; creusées d'une fossette humérale peu profonde. *Repli* étroit; latéral; réduit à peu près à un tranche à partir des bandes postérieures. *Dessous du corps* d'un brun rouge sur les parties pectorales, fauve ou d'un fauve testacé sur le ventre; pubescent; ponctué assez fortement sur les premières, pointillé sur les secondes. *Mésosternum* prolongé en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité ou à peu près des bandes. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière; cinq fois environ aussi longs qu'ils sont larges à la base. *Pieds* d'un fauve testacé. *Premier article des tarsi postérieurs* au moins aussi long que tous les suivants réunis: avant-dernier article de tous les tarsi sensiblement avancé sous le suivant.

Cette espèce a été prise, sur des pins, dans les environs de Bordeaux, par M. Charles Perroud; elle paraît très-rare en France.

Oss. Elle avait été comprise par Paykull, dans son genre *Nylita*, dont le type semble avoir été, dans l'esprit de cet auteur, la *Dircara luevigata*.

Genre *Hypulus*, HYPULE ; PAYKULL (1).

(ὕπυλος, qui a une apparence troupeuse.)

CARACTÈRES. *Antennes* insérées vers la moitié du côté interne des yeux; médiocres; subfiliformes ou plutôt grossissant un peu vers l'extrémité; de onze articles: le deuxième, court: les quatrième à dixième, presque égaux, un peu plus longs que larges: le onzième, rétréci ou subappendicé à son extrémité. *Tête* penchée, en majeure partie visible en dessus. *Palpes maxillaires* à deuxième article obtriangulaire: le troisième, en triangle transverse, à peu près aussi large que la base du quatrième: celui-ci, cultriforme, une fois plus long qu'il est large, peu ou point sensiblement sillonné sur sa tranche inférieure. *Yeux* un peu échancrés. *Prothorax* un peu plus long que large; presque carré, un peu moins large à la base qu'aux deux cinquièmes de sa longueur; creusé de deux fossettes antébasilaires. *Elytres* subparallèles. *Mésosternum* prolongé jusqu'à la moitié ou un peu plus des hanches intermédiaires. *Postépisternum* allongés; presque parallèles. *Avant-dernier article des tarsi* avancé sous le suivant. *Corps* suballongé.

1. **EE. quercinus**; PAYKULL. *Allongé; peu convexe; à pubescence soyeuse, couchée, luisante, en partie mi-dorée. Prothorax noir ou noir brun. Elytres d'un fauve testacé, ornées d'une bordure suturale depuis la base presque jusqu'au quart, plus ou moins liée à une tache en hameçon; d'une large bande transverse, couvrant de la moitié aux trois quarts, entaillée en devant; et d'une bande apicale, noires. Dessous du corps brun ou fauve. Pieds d'un fauve testacé.*

Elater quercinus, QUENSEL. Dissert. (1790), p. 47.

Elater? blekingensis, (TRUNBERG), *Tenebrio bleckengensis*, RHEIN, BEMERK. in SCHNEID. Neust. Magaz. p. 241.

Helops? fasciatus, (HELVIG), voy. SCHNEID. N. Magaz. p. 242.

Nofozus dubius, FAER. Entom. syst. t. 1. p. 211. 4. — PANZ. FAUN. germ. 11. 13. — *Id.* Entom. germ. p. 86. 2.

Hypulus quercinus, PAYK. FAUN. suec. t. 1. p. 252. 2. — PANZ. INDEX, p. 146. 1. — S. FANG. et A. SERV. Encycl. méth. t. 10. p. 419. 2. pl. 372. bis fig. 21. — CURTIS,

(1) PAYK. FAUN. suec. t. 1. p. 251.

- Brit. entom. t. 6. 255. fig. — STEPH. Illustr. t. 8. p. 357. 1. pl. 24. fig. 5. — *Id.*
 Man. p. 350. 258f. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 608.
Hallomenus quercinus, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 557. obs.
Serropalpus dubius, ILLIG. Käf. preus. p. 128. 4.
Dircaea dubia, FAB. Syst. Eleuth. t. 2. p. 70. 6. — PANZ. Krit. Revis. p. 62. — DUFFSCH.
 Faun. austr. t. 2. p. 265. 5.
Melandrya ? quercina, LATR. Gen. t. 4. p. 359.
Melandrya dubia, ILLIG. Magaz. t. 6. p. 355.
Dircaea quercina, GYLLENH. Ius. suec. t. 2. p. 523. 6. — SCHONH. Syn. Inse t. 3.
 p. 50. 13.
Hypulus dubius, DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 249. 2.

Long. 0,0048 à 0,0059 (2 1/8 à 2 2/5 l.) Iarg. 0,0012 à 0,0015 (1/2 à 2/3 l.)

Corps allongé ; subparallèle ; presque plan ou peu convexe ; garni de poils fins, couchés, cendrés ou d'un cendré fauve, luisants, en partie mi-dorés à certain jour. *Tête* penchée ; subarrondie ; finement ponctué ; creusée d'une petite fossette sur le milieu du front ; pubescente ; noire, avec le labre d'un fauve ou d'un rouge testacé. *Palpes* de cette dernière couleur. *Yeux* bruns. *Antennes* prolongées environ jusqu'au quart des élytres ; d'un fauve ou d'un rouge testacé. *Prothorax* un peu arqué en devant, avec les angles antérieurs déclives, presque confondus avec le repli ; faiblement élargi en ligne courbe jusqu'au tiers de ses côtés, puis un peu rétréci postérieurement ; à bords latéraux repliés en dessous et arrondis sur plus de la moitié de leur longueur, tranchants seulement vers leur partie postérieure ; tronqué ou à peine bispinué à la base, avec la partie médiaire en arc faiblement dirigé en arrière ; à angles postérieurs presque droits et très-prononcés ; peu convexe ; creusé de chaque côté à la base, d'une fossette profonde, triangulaire, longitudinale, égale aux deux cinquièmes postérieurs de sa longueur, aboutissant au côté interne des angles postérieurs, relevée en carène à son côté externe comme chez les Taupins ; moins finement ponctué que la tête ; noir ; garni d'un duvet pâle, soyeux, luisant, à teinte légèrement dorée à certain jour, plus apparent sur les trois cinquièmes postérieurs qu'en devant. *Écusson* une fois plus large que long ; obtusément tronqué ou un peu arqué en arrière à son bord postérieur ; d'un noir brun ; pubescent. *Elytres* un peu plus larges à la base que le prothorax, à peu près aussi larges en devant que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand ; quatre fois aussi longues que lui ; presque parallèles jusqu'aux deux tiers (♂) ou un peu plus élargies dans leur milieu (♀), rétrécies

postérieurement; obtusément arrondies à l'extrémité, prises ensemble: peu convexes; plus grossièrement ponctuées et d'une manière plus ruguleuse à leur base que le prothorax, aussi finement ponctuées postérieurement; d'un fauve clair ou d'un fauve testacé; ornées chacune d'une bordure suturale, d'une tache et de deux bandes transverses, noires: la bordure suturale, naissant de la base, dont elle couvre environ du tiers à la moitié interne, prolongée jusqu'au cinquième de leur longueur, sur un cinquième de leur largeur le long de la suture, dont elle se détache souvent ensuite en se rétrécissant, liée ou presque liée à une tache postérieure en forme de hameçon tourné en dehors, prolongée presque jusqu'aux trois septièmes de la longueur: cette courbure séparée du bord externe, à son côté extérieur, par un espace égal au quart de la largeur: la première bande, transverse, couvrant de la moitié environ aux trois quarts au moins de la longueur, liée à la suture, couvrant les quatre cinquièmes ou cinq sixièmes de la largeur, entaillée en devant, arquée en arrière: la bande postérieure, en forme de tache apicale, couvrant environ le dixième de leur longueur; garnies d'un duvet noir sur les parties noires, et cendré ou cendré mi-doré à certain jour sur les autres: ce duvet offrant les poils dirigés en dehors près de la suture, et constituant une sorte d'épi, du quart à la moitié de la longueur et des trois quarts à l'extrémité. *Dessous du corps* pointillé: pubescent; ordinairement noir, ou d'un noir brun, tirant sur le fauve, avec les bords des arceaux du ventre fauves ou testacés; quelquefois entièrement de l'une de ces dernières nuances. *Pieds* d'un fauve testacé ou presque d'un testacé rougeâtre; garnis de poils d'un cendré mi-doré: premier article des tarses postérieurs presque aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France. On la trouve dans les environs de Lyon, sous les écorces ou dans les vieilles souches des chênes, des châtaigniers, etc.

Obs. Elle offre quelques variations dans la teinte de son corps et dans le dessin de ses élytres. Quand la matière colorante a été abondante, les élytres ont leur fond d'un fauve testacé; quand elle est moins développée, elles sont flavescentes; le prothorax est alors souvent testacé à ses bords antérieur et postérieur; le dessous du corps passe du brun noir au testacé. La bordure suturale est tantôt liée à la tache en forme de hameçon, tantôt séparée d'elle.

2. **II. bifasciatus**; FABRICIUS. *Allongé ; médiocrement convexe ; à pubescence soyeuse, cendrée, luisante. Prothorax et élytres fauves ou d'un fauve testacé : le premier, orné à son bord antérieur d'une tache noire, prolongée au moins jusqu'au tiers de la ligne médiane ; à deux fosselles basilaires profondes : les secondes, parsemées de deux bandes transversales noires, communes ; la première, couvrant depuis la moitié ou un peu après jusqu'aux deux tiers : la seconde apicale ; souvent notées au devant de celle-là, d'une tache nébuleuse. Dessous du corps et pieds d'un rouge ou fauve testacé.*

Notoxus bifasciatus, FABR. Entom. syst. t. 1. p. 210. 3. — PANZ. Entom. gerin. p. 86. 1.

Pilinus alni, (KUGELANN)', voy. SCHNEID. N. Mag. p. 242.

Pilinus bifasciatus, KUGEL. Verzeich. in SCHNEID. N. Magag. p. 492. 4.

Helops fasciatus, PANZ. Faun. gerin. 6. 3.

Hypulus bifasciatus, PAVK. Faun. succ. t. 1. p. 233. obs. — PANZ. Ind. p. 146. 2. — S. FAGG. et A. SERV. Ency. méth. t. 10. p. 419. 3. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2, p. 249. 1. — L. REDTENR. Faun. aust. p. 608.

Serropalpus bifasciatus, ILLIG. Kaef. preus. p. 129. 5.

Dircaca bifasciata, FAER. Syst. Eleuth. t. 2. p. 90. 3. — PANZ. Krit. Revis. p. 61. — GYLLENH. Ins. succ. t. 2. p. 522. 5. — SCHONH. in Vetensk. (1809) p. 53. — *Id.* Synon. ins. t. 3, p. 50. 12. — DUFTSCH. Faun. austr. t. 2. p. 266. 6. — SAHLB. Ins. fenn. p. 450. 6.

Hallomenus bifasciatus, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 336. obs.

Long. 0,0036 (2 1/2 l.) Larg. 0,0013 (3/5 l.)

Corps suballongé ; peu convexe ; garni en dessus de poils pâles, couchés, luisants, soyeux, peu ou médiocrement épais. *Tête* un peu plus longue que large ; penchée dans sa moitié postérieure, déclive et un peu plus étroite dans l'antérieure ; en majeure partie visible en dessus ; non tout à fait enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax ; finement ponctuée ; garnie de poils raides et couchés ; fauve ou d'un fauve testacé, avec la partie postérieure obscure ou noirâtre, quelquefois parsemée d'une tache noirâtre sur le milieu du front ; peu convexe ; ordinairement déprimée transversalement après la naissance des antennes. *Palpes* testacés ou d'un fauve testacé. *Antennes* prolongées jusqu'au quart environ des élytres ; épaisses ; testacées ou d'un fauve testacé ; pubescentes ; à troisième article à peine aussi grand que le quatrième ; les cinquième à dixième presque égaux : le onzième ovoïde. *Prothorax* tronqué en devant ; à angles antérieurs déclives, invisibles en dessus, confondus avec le repli ; élargi en ligne courbe jusqu'au tiers environ

de ses côtés, rétréci ensuite en ligne presque droite ou légèrement sinuée ; à angles postérieurs rectangulairement ouverts ; tronqué à la base ; sans rebords ; à côtés repliés en dessous et subarrondi en devant, tranchants seulement sur leur tiers postérieur ; un peu plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand ; assez fortement convexe en devant, plus faiblement en arrière ; creusé, à la base, près de chaque angle, d'une fossette triangulaire, occupant chacune plus du quart de la largeur, un peu moins longue que le tiers total de sa longueur ; ordinairement noté d'une petite fossette au devant de l'écusson finement et assez densément ponctué ; garni de poils fins, cendrés, couchés, luisants, peu épais ; fauve ou d'un fauve testacé, orné en devant d'une tache noire, presque étendue jusqu'aux parties latérales de son bord antérieur, de forme un peu variable, souvent prolongée, en se rétrécissant, jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de sa longueur. *Écusson* petit ; presque en carré près d'une fois plus large que long ; fauve ; ponctué. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à sa base, à peine aussi larges que lui dans son diamètre transversal le plus grand ; deux fois et quart à deux fois et demie aussi longues que lui ; perpendiculairement déclives aux épaules ; graduellement un peu plus larges vers le milieu de leur longueur, rétrécies ensuite ; subarrondies chacune à leur extrémité ; médiocrement convexes ; souvent déprimées transversalement un peu après leur base ; marquées de points plus gros ou moins petits, près de leur base, que ceux du prothorax, graduellement plus petits postérieurement ; garnies de poils analogues à ceux du prothorax ; fauves ou d'un fauve testacé ; ornées d'une bande transversale commune, couvrant depuis un peu après la moitié environ jusqu'aux deux tiers de leur longueur, subsinuée près de la suture à son bord postérieur, atteignant à peine le bord externe ; également noires à leur extrémité, sur le dixième environ de leur longueur ; ordinairement marquées d'une sorte de bande ou de tache transverse, nébuleuse ou obscure, couvrant le tiers médiaire de la longueur ou un peu plus, entre la bande transversale postmédiaire et la base. *Repli* très-étroit, postérieurement réduit à une tranche. *Dessous du corps* d'un rouge testacé, parfois avec l'extrémité du ventre obscure ; pointillé ; pubescent. *Mésosternum* prolongé jusque un peu au delà de la moitié des hanches. *Pieds* médiocres ; assez robustes ; testacés ou d'un rouge testacé pâle : premier article des tarses postérieurs presque aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce, beaucoup plus rare en France que l'autre, se trouve à la Chartreuse et dans quelques autres parties froides ou élevées.

Genre *Marolia*, MAROLIE.

CARACTÈRES. *Antennes* insérées vers la moitié du côté interne des yeux ; médiocres ; filiformes ; de onze articles : le deuxième court : les quatrième à dixième, plus longs que larges : le onzième ovalaire. *Tête* penchée ; en partie visible en dessus. *Palpes maxillaires* à deuxième article court, obconique ou obtriangulaire : le troisième, en triangle transverse, à peine aussi large que la base du quatrième : celui-ci, cultriforme, une fois et demie plus long qu'il est large à sa base, sillonné sur sa tranche inférieure. *Yeux* à peine échancrés. *Prothorax* plus large que long ; à peine aussi large ou un peu moins large à la base que vers les deux cinquièmes de sa longueur ; creusé de deux fosses antébasilaires. *Elytres* ovalaires. *Mésosternum* prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière ; allongés. *Avant-dernier article des tarsi* avancé sous le suivant, et bilobé. *Corps* oblong ou suballongé.

1. *M. variegata* ; Bosc. *En ovale très-allongé ; garnie de poils fins et couchés ; brune ou d'un brun fauve sur la tête et le prothorax ; ce dernier, bismué à la base et creusé d'une fossette longitudinale très-marquée au devant de chaque sinuosité. Elytres fauves ou d'un fauve testacé, ornées chacune de divers signes noirs ou bruns, offrant entre autres deux figures ovales : l'une basilaire, terminée par deux prolongements : l'autre, sur le disque, située après le milieu, terminée par un prolongement dirigé vers la suture. Pieds d'un testacé livide.*

Serropalpus variegatus, Bosc, Actes de la Soc. d'Hist. nat. de Paris t. 1. 1^{re} partie p. 40 et 41. pl. 10. fig. 2.

Dircava variegata, FAER. Syst. Eleuth. t. 2. p. 90. S. — SCHONH. Syn. ins. t. 3. p. 49. 7. — SAINT-FARJEAU et AUD, SERVILLE, Encycl. méth. t. 10. p. 419. 2. — STEPH. Illustr. t. 5. p. 36. 1. — *Id.* Man. p. 550. 258.

Melandrya variegata, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 542. 3. — *Id.* Gener. t. 2. p. 192. obs. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 2. (1818) p. 42. — LAMARCK, Anim. s. ver. t. 4. p. 578. 2.

Long. 0,0055 à 0,0056 (1 1/2 à 2 1/2 l.) Larg. 0,0009 à 0,0015 (2/5 à 2/3 l.) à la base des élytres: 0,0011 à 0,0025 (1/2 à 1 1/8 l.) vers la moitié des élytres.

Corps en ovale très-allongé ; médiocrement convexe ; marqué en dessus de points fins, avec les intervalles squammuleux ; garni de

poils fins, soyeux, couchés, médiocrement épais, fauves ou d'un fauve cendré. *Tête* d'un noir brun ou parfois d'un brun fauve. *Labre*, *épistome* et *palpes*, d'un fauve testacé, d'un roux testacé ou d'un testacé livide. *Mandibules* noires à l'extrémité. *Antennes* prolongées jusqu'au quart ou à la moitié du corps; filiformes; pubescentes; ordinairement brunes, parfois presque entièrement d'un roux livide ou testacé, ou avec les articles intermédiaires d'un roux brunâtre ou d'un fauve brun; à deuxième article à peine de moitié aussi long que le suivant: les troisième et quatrième à peu près égaux: les troisième à dixième de moitié au moins plus longs qu'ils sont larges: le dernier, ovalaire. *Prothorax* tronqué en devant; à angles antérieurs déclives; paraissant en dessus élargi en ligne courbe jusqu'au tiers de sa longueur, légèrement rétréci ensuite en ligne à peu près droite; muni à la base d'un rebord très-étroit et peu apparent; bissinué à cette dernière, avec les angles postérieurs un peu plus prolongés en arrière et en forme de dent, que la partie médiane; à peine plus long dans son milieu que large dans son diamètre transversal le plus grand; creusé au devant de chaque sinuosité basilaire d'une fossette très-marquée avancée jusqu'au tiers postérieur de sa longueur; à bords latéraux tranchants en dessous dans leur seconde moitié seulement; médiocrement convexe; d'un brun fauve, avec le bord antérieur souvent testacé. *Écusson* transverse, deux fois au moins aussi large que long; d'un testacé brunâtre. *Elytres* en ovale très-allongé, élargies en ligne peu courbe jusqu'aux trois cinquièmes, rétrécies ensuite; médiocrement convexes; fauves ou d'un fauve roussâtre ou d'un testacé tirant sur le fauve; ornées chacune de divers signes ou traits noirs ou bruns, parmi lesquels deux figures ovales ou parfois presque en parallélogramme allongé: 1° la première, liée à la base, voisine de l'écusson, étendue jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers de la base, prolongée presque jusqu'au sixième de leur longueur, terminée par deux lignes longitudinales: l'externe de celles-ci, liée à son extrémité, à une autre ligne longitudinalement oblique, avancée jusqu'au huitième antérieur du bord externe: 2° la deuxième figure, ovalaire, prolongée sur le disque, des quatre septièmes presque aux trois quarts de la longueur, prolongée à sa partie postéro-interne par une ligne longitudinalement oblique dirigée vers la suture, où elle s'unit avec sa pareille vers les sept huitièmes de sa longueur; offrant entre les figures ovalaires précitées une sorte de bande oblique courte, formée de traits unis souvent liés à d'autres traits longitudinaux confondus en forme d'espèce de bordure marginale brune, inégale, prolongée du

quart aux quatre cinquièmes de leur longueur. *Repli* graduellement rétréci, réduit à peu près à une tranche à partir des hanches postérieures. *Dessous du corps* brun ou brun fauve sur la poitrine, fauve ou d'un fauve testacé sur le ventre; assez fortement ponctué sur les côtés de la poitrine, plus finement sur le ventre; garni de poils fins et couchés, d'un fauve testacé ou d'un fauve testacé livide. *Mésosternum* rétréci d'avant en arrière; non prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires. *Postépisternums* étroits, graduellement rétrécis d'avant en arrière; quatre fois au moins aussi longs qu'ils sont larges en devant. *Pieds* d'un testacé livide. *Hanches postérieures* un peu obliquement transversale.

Cette espèce a été découverte, en juillet, par Bosc (1), dans la forêt de Montmorency. Elle paraît habiter la majeure partie de la France. On la trouve dans nos environs principalement au printemps et en automne, en battant les haies touffues et les arbres.

Elle offre des variations nombreuses dans le dessin, suivant le développement de la matière colorante. Quand celle-ci a abondé, les signes ou lignes du dessin des élytres se dilatent, se lient ou se confondent; dans le cas contraire, elles se rétrécissent, s'oblitérent et disparaissent plus ou moins, et rendent alors l'état normal plus ou moins défectueux.

Genre *Melandrya*, MÉLANDRYE; Fabricius (1).

(Étymologie obscure).

CARACTÈRES. *Antennes* insérées vers la moitié du côté interne des yeux; médiocres ou assez courtes; assez épaisses; subfiliformes ou grossissant à peine vers l'extrémité; de onze articles: le deuxième, court: le troisième, un peu moins long que le quatrième: les septième à dixième, presque égaux, un peu plus longs que larges: le onzième, appendicé. *Tête* subhorizontale sur sa partie postérieure, penchée ou subperpendiculaire sur l'antérieure; ordinairement non engagée jusqu'aux yeux dans le prothorax. *Palpes maxillaires* à deuxième article obconique: le troisième, en triangle dont le côté

(1) Louis Augustin Guillaume Bosc, né à Paris le 29 janvier 1759, mort professeur de culture au Jardin des plantes, en 1828.

(2) FABR. Syst. Eleuther. t. 1. p. 163.

externe forme la base, presque aussi large que le quatrième à sa base : celui-ci, cultriforme, creusé sur sa tranche d'un sillon évasé antérieurement. *Mandibules* terminées en pointe. *Yeux* à peine échancrés. *Prothorax* élargi d'avant en arrière ; plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; bissubsinué à la base ; creusé de deux fossettes autébasilaires. *Elytres* un peu élargies après la moitié. *Mésosternum* non prolongé jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires. *Postépisternums* presque parallèles, quatre fois aussi longs qu'ils sont larges. *Avant-dernier article des tarsi* avancé sous le suivant : celui des postérieurs au moins tronqué. *Ongles* entiers ou munis d'une dent basilaire rudimentaire. *Corps* allongé ou suballongé ; peu ou médiocrement convexe.

A. *Elytres* d'un bleu vert ou d'un bleu d'acier. *Prothorax* non sillonné sur la ligne médiane ; noté de fossettes basilaires ne dépassant pas ordinairement le tiers postérieur de sa longueur.

1. **M. caraboides** ; LINNÉ. *Noire ou d'un noir bleuâtre, avec les élytres d'un bleu d'acier ou d'un bleu vert ; palpes, extrémité des antennes, tarsi antérieurs et deux derniers articles des autres tarsi d'un flave orangé. Prothorax bissubsinué à la base ; creusé vers chaque quart externe de celle-ci d'une fossette triangulaire avancée jusqu'au tiers postérieur ; déprimé au devant de l'écusson. Celui-ci en triangle obtusément tronqué. Elytres striées : intervalles faiblement relevés ; le dernier subparallèle au bord externe.*

Chrysomela caraboides, LINN. Faun. suec. p. 175. 57½. — *Id.* Syst. Nat. t. 1. p. 602.

116. — DE VILLERS, CAR. LINN. Entom. 1. 1. p. 166. 196. pl. 1. fig. 27. — MARTYN, Entom. pl. 17. fig. 58.

Helops serratus, FABR. Syst. entom. p. 257. 5. — *Id.* Spec. ins. t. 1, p. 325. 2. — *Id.*

Mant. t. 1. p. 215. 4. — *Id.* Entom. syst. t. 1, p. 418. n° 8. — OLIV. Encycl. meth. 1. 7. p. 45. 6. — PANZ. Faun. germ. 9. 5. — *Id.* Ent. germ. p. 42. 2. — PAYK. Faun. suec. t. 1. p. 9¼. 1.

Tenebrio rufibarbis. SCHALLER, Neue. Insek. in Abhandl. d. hall. Gesell. t. 1, p. 524.

Pimelia (Helops) serrata, GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 4 p. 2009. 64.

Serropalpus caraboides, ILLIG. Kœf. preus. p. 126. 1. — OLIV. Entom. 1, 3. 57 bis. p.

5. 1. pl. 1. fig. 1. — TIGNY, Hist. Nat. t. 7. p. 196. pl. fig. 5. — DUMÉRII, Dict. des sc. nat. t. 49. (1827) p. 15. cahier des pl. 15. (Ornophilus) pl. 11. fig. 1.

Dircaca serrata, FABR. Syst. eleuth. t. 1. p. 163. 1. — PANZ. Krit. Revis. p. 35. — *Id.*

Index p. 52. 1. — SCHÖNH. Syn. ins. 1. 1. p. 164. 1. — GOLDFUSS, Handb. p. 551. — L. DUFOUR, Excurs. entom. p. 69. 415.

Melandrya caraboides, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 341. 1. pl. 89. fig. 6. — *Id.* Gen.

- t. 2. p. 191. 1. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. 20. (1818) p. 42. — GYLLENH. INS. suec. t. 2. p. 533. 1. — DUFTSCH. FAUN. austr. t. 2. p. 260. 1. — LAMARCK, AN. s. vert. t. 4. p. 277. 1. — S. FARG. et SERV. Encycl. méth. t. 10. p. 418. 3. — GUÉRIN, Dict. class. d'Hist. nat. t. 10. (1826) p. 317. — STEPH. Illustr. t. 5. p. 34. 1. — *Id.* Man. p. 329. 2376. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 249. 1. — F. BLANCH. in Regn. anim. de CUVIER, ed. Croch. livr. 205. pl. 53. 1. a, à c, détails. — L. REDTENB. FAUN. austr. p. 606.
- Melandrya serrata*, STURM. FAUN. Deutsch. t. 2. p. 272. 1. — GERMAR, REISE. II. Dalmat. p. 192. 65. — PANZ. Index. p. 52. 1.

Long. 0,0112 à 0,0157 (5 à 6 1/2 l.) Larg. 0,0028 à 0,0048 (1 1/4 à 2 1/3 l.)

Corps allongé : peu ou médiocrement convexe. *Tête* assez finement ponctuée : garnie ou hérissée de poils obscurs, courts et peu apparents ; marquée d'une fossette sur le milieu du front : noire ou d'un noir bleuâtre : labre et palpes d'un flave roussâtre. *Yeux* d'un noir brun. *Antennes* à peine prolongées au-delà des angles postérieurs du prothorax ; pubescentes ; noires ou d'un noir bleuâtre, avec la dernière moitié du onzième article, flave. *Prothorax* tronqué ou à peine arqué en devant : élargi en ligne courbe d'avant en arrière : à côtés repliés en dessous et tranchants seulement dans leur seconde moitié ; à peine arqué en arrière et bissubsinnué à la base, avec la partie antéscutellaire de celle-ci ordinairement non échanerée : d'un tiers ou de moitié plus large à la base qu'il est long sur son milieu : sans rebord sur les côtés, paraissant légèrement rebordé à la base après les fossettes ; médiocrement convexe en devant, graduellement peu convexe en arrière ; marqué de points petits et très-légèrement râpeux, donnant chacun naissance à un poil noir, couché, assez court, peu apparent ; noir ou d'un noir bleuâtre ; creusé, vers chaque quart externe de la base, d'une fossette triangulaire, assez profonde, avancée en s'affaiblissant, jusqu'au quart ou au tiers postérieur de sa longueur, déprimée au devant de l'écusson ou offrant sur ce point de la ligne médiane les traces plus ou moins faibles de l'extrémité d'un sillon peu profond et parfois peu apparent. *Écusson* en triangle obtusément tronqué, aussi long qu'il est large : ponctué : noir ou d'un noir bleuâtre. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à sa base : quatre fois environ aussi longues que lui ; subarrondies aux épaules ; subsinnuément élargies jusqu'aux trois cinquièmes, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe ; peu ou médiocrement convexes ; marquées chacune vers le tiers ou les deux cinquièmes de leur longueur d'une dépression plus ou moins sensible, un peu oblique-

ment transversale, plus avancée vers la suture que vers le bord externe; creusées d'une fossette humérale formant la partie antérieure de la cinquième strie: d'un bleu d'acier ou d'un bleu foncé verdâtre et métallique; finement et squammuleusement ponctuées; garnies de poils obscurs, couchés, fins, médiocrement apparents; rayées chacune de dix stries. *Intervalles* sensiblement convexes, plus saillants et plus en arête postérieurement, prolongés presque jusqu'à l'extrémité: le troisième, postérieurement uni au neuvième, en enclosant les quatrième à huitième: le neuvième, naissant au-dessous de l'épaule, presque parallèle au bord externe, dont il est distant du cinquième environ de la largeur des étuis, vers les deux tiers de leur longueur. *Repli* étroit, réduit à une tranche à partir des hanches postérieures. *Dessous du corps* noir; ponctué; un peu râpeux sur les côtés de l'antépectus, pointillé sur le reste; garni de poils obscurs et fins: dernier arceau ventral obtusément tronqué à l'extrémité et échancré dans son milieu. *Pieds* allongés; pubescents; noirs, avec les tarsi antérieurs ordinairement d'un roux flave sur leur totalité ou leur presque totalité: les autres, sur leurs deux derniers articles.

Cette espèce paraît commune dans la plus grande partie des provinces de la France. Elle n'est pas bien rare, au printemps, dans les environs de Lyon, sur les vieux troncs des charmes, des chênes et surtout des saules.

Obs. Elle diffère des autres espèces par la couleur de ses élytres; par les fossettes raccourcies de la base de son prothorax; par ce segment ordinairement sans échancrure antéscutellaire, sans sillon sur la ligne médiane, ou n'offrant qu'une fossette à l'extrémité de celle-ci; par la faiblesse et la disposition des nervures.

Elle présente diverses variations sous le rapport de la couleur. Quand la matière colorante a été moins abondante, diverses parties, principalement du dessous du corps, se montrent moins foncées. Les palpes passent au flave testacé. Les pieds se montrent d'un rouge brun ou d'un rouge testacé violâtre, au moins sur les tibia et les tarsi. Le ventre affecte quelquefois en partie les mêmes teintes.

Sa larve vit dans les parties mortes ou malades de diverses sortes d'arbres. Je l'ai trouvée dans des saules; mon ami M. Cl. Rey, l'a prise dans le charme et le hêtre. Elle a été très-bien décrite par M. Perris⁽¹⁾.

(1) PERRIS, Ann. des sc. nat., 2^e série, t. 14. (1840) p. 86. pl. 3. A. fig. 14, larve: 15, sa grandeur; 16, antenne grossie.

AA. Elytres noires.

- B. Prothorax profondément sillonné sur la ligne médiane ; à fossettes basilaires avancées jusqu'aux deux cinquièmes antérieurs ; à base non ou à peine entaillée au devant de l'écusson.

2. M. canaliculata ; FABRICIUS. Noire, avec l'extrémité des antennes et des tarses testacée. Prothorax creusé sur la ligne médiane d'un sillon longitudinal très-prononcé ; marqué de deux fossettes ou sillons naissant près de la base, larges et avancés au moins jusqu'aux deux cinquièmes antérieurs de sa longueur ; à peine subéchancré au devant de l'écusson. Celui-ci plus long que large, arrondi postérieurement. Elytres offrant les intervalles alternes relevés en nervures ou en côtes affaiblies en devant : neuvième intervalle généralement éloigné du bord marginale du tiers de la largeur des étuis vers les deux tiers de leur longueur.

Tenebrio dubius, SHCALD. Abhandl. d. hall. Gesellsch. t. 1. p. 326.

Helops canaliculatus, FABR. Mant. t. 1. p. 215. 6. — *Id.* Ent. sys. t. 1. p. 119. 10. —

OLIV. Ency. méth. t. 7. p. 46. 11. — PANZ. Faun. germ. p. 9. 4. — *Id.* Ent. germ. p. 42. 4. — PAYE. Ins. succ. t. 1. p. 94. 2.

Pimelia (Helops) canaliculata, GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 2010. 66.

Serropalpus canaliculatus, ILLIC. Kauf. preus. p. 127. 2.

Melondrya canaliculata, FABR. Syst. El. t. 1. p. 164. 2. — LATR. Hist. nat. t. 10. p.

342. 2. pl. 83. fig. 8. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 29. (1816) p. 42. — PANZ.

Krit. Revis. p. 35. — *Id.* Index, p. 52. — STRUM. Deutsch. Faun. t. 2. p. 274. 2.

— DUFESCH. Faun. austr. t. 2. p. 261. 2. — PANZ. Index, p. 32. — GYLLENH. Ins.

succ. t. 2. p. 555. 2. — S. FARG. et A. SERV. Ency. méth. t. 10. p. 418. 2. — CURTIS.

Brit. entom. t. 4. 133. — STEPH. Illustr. t. 5. p. 34. 2. — *Id.* Man t. 329. 2577. —

SALZ. Ins. leun. p. 454. 4. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 249. 2. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 606.

Long. 0,0155 à 0,0157 (6 à 7 l.) Larg. 0,0045 (2 l.) à la base des élytres, 0,0056 (2 1/2) dan : leur partie la plus large.

Corps allongé ; peu ou très-médiocrement convexe. Tête assez finement ponctuée ; creusée sur le front d'une impression profonde, sublinéaire, tantôt réduite à une fossette brièvement longitudinale, tantôt prolongée jusqu'à la partie postérieure ; garnie de poils bruns ; noire, avec le labre brun ou parfois moins obscur. Palpes maxillaires bruns ou d'un brun testacé. Antennes à peine prolongées au delà des angles postérieurs du prothorax ; pubescentes ; noires, à dernier article testacé ou d'un brun testacé : le troisième ordinairement plus grand que le quatrième. Yeux bruns. Prothorax tronqué en devant ; à angles

antérieurs déclives et très-émoussés ; à côtés repliés en dessous et tranchants seulement dans leur seconde moitié ; élargi d'avant en arrière jusqu'aux deux tiers ou un peu plus, rétréci ensuite un peu en ligne soit presque droite, soit un peu courbe, à angles postérieurs un peu dirigés en arrière et peu vifs ; faiblement arqué, en arrière et bis-subsiné à la base, avec la partie antéscutellaire de celle-ci ordinairement à peine subéchanerée ; d'un tiers environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; sans rebords sur les côtés ; légèrement relevé en rebord à sa base ; peu convexe, surtout en arrière ; creusé sur la ligne médiane d'un sillon longitudinal très-prononcé ; marqué de deux fossettes plus larges et plus profondes, naissant chacune près de la base, vers le cinquième externe de celle-ci, avancée en s'affaiblissant, jusqu'aux deux cinquièmes antérieurs de sa longueur ; noir ; assez finement ponctué ; garni de poils livides, fins, couchés et assez courts. *Ecusson* ordinairement plus long qu'il est large à la base ; subarrondi à son extrémité ; noir ; pointillé ; pubescent. *Elytres* d'un sixième ou d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; près de quatre fois aussi longues que lui ; subgraduellement et plus ou moins élargies après le milieu ou vers les deux tiers, rétrécies ensuite en ligne courbe, obtuses à l'extrémité ; peu convexes ; marquées chacune vers le tiers ou les deux cinquièmes de leur longueur d'une dépression un peu obliquement transversale ; creusées d'une fossette humérale ; noires ; finement et subsquammuleusement ponctuées ; garnies de poils couchés, assez fins, nébuleux ou parfois paraissant d'un cendré grisâtre ; chargées chacune de quatre nervures ou faible côtes longitudinales, séparées par des intervalles presque plans ou moins saillants ; ces intervalles affaiblis ou peu sensibles au devant de l'impression transversale, excepté ordinairement les troisième, cinquième et septième : les troisième et neuvième généralement unis à leur partie postérieure, un peu avant l'extrémité des élytres, en embrassant les quatrième à huitième : ce dernier généralement à peine sensible ; le neuvième naissant au dessous de l'épaule, s'éloignant davantage (à partir des trois septièmes de leur longueur) du bord externe, dont il est distant du tiers de leur largeur, vers les deux tiers de leur longueur ; offrant en dehors de ce neuvième intervalle, une autre nervure prolongée depuis la moitié environ de la longueur jusque près de l'extrémité. *Repli* étroit, réduit à une tranche à partir des hanches postérieures. *Dessous du corps* noir ; ponctué sur la poitrine, pointillé sur le ventre ; garni de poils obscurs, fins et couchés. *Pieds* allongés ; noirs, avec les derniers articles des tarsi d'un fauve

testacé ; quelquefois avec les tibias graduellement d'un brun tirant sur le testacé, vers leur extrémité, et avec les tarse plus clairs.

Cette espèce paraît rare en France. On l'a trouvée dans les environs de Paris et dans quelques localités voisines des Alpes.

Obs. Elle se distingue de la *M. caraboides* par la couleur de ses élytres ; par son prothorax marqué sur la ligne médiane d'un sillon très-prononcé ; creusé de deux sillons ou fossettes basilaires larges et profondes, avancées jusqu'aux deux cinquièmes ou au tiers antérieur ; par son écusson généralement plus long qu'il est large à la base ; par la côte des élytres naissant au dessous de l'épaule, ordinairement distante du bord externe du tiers de la largeur des étuis vers le tiers de leur longueur etc. . Elle s'éloigne de la *M. flavicornis*, par son prothorax marqué sur la ligne médiane d'un sillon longitudinal beaucoup plus prononcé ; par les fossettes basilaires plus larges ; par la base du segment prothoracique à peine ou non échancré dans son milieu ; par l'écusson presque parallèle et subarrondi à l'extrémité ; par les côtes des étuis plus étroites, plus tranchantes, au moins les alternes ; par la direction de la nervure naissant du dessous de l'épaule ; par la couleur de ses antennes et ordinairement de ses pieds. Elle diffère enfin des deux autres espèces, par le troisième article de ses antennes ordinairement plus grand que le quatrième. La *M. canaliculata* offre diverses variations : l'écusson est arrondi ou en ogive à sa partie postérieure ; les élytres n'ont habituellement que leurs intervalles alternes relevés en forme de côtes et alors les étuis ne sont chargés que de cinq nervures, y comprise la suturale, et d'une sixième nervure naissant en dehors de la cinquième, vers la moitié seulement de la longueur des élytres ; d'autres fois les intervalles pairs, à partir de la suture sont plus ou moins sensiblement saillants et semblent former de faibles nervures entre les autres qui sont plus saillantes. La couleur des palpes, des pieds et même parfois des antennes varie un peu suivant le développement de la matière colorante.

M. Godart a reçu sous le nom de *M. canaliculata*, un individu qui semble constituer une espèce distincte (*M. diversa*) par le dessus de son corps d'un noir plus luisant ; marqué de points visiblement plus gros ; garni de poils noirs apparents ; par ses antennes à troisième article moins grand que le quatrième ; par son prothorax élargi en ligne presque droite jusqu'aux deux tiers, rétréci ensuite en ligne courbe ; à angles postérieurs plus ouverts que l'angle droit ; creusé sur la ligne médiane d'un sillon élargi en triangle et plus profond près de

la base ; par cette dernière paraissant munie d'un léger rebord ; par ses fossettes basilaires formées d'une impression triangulaire, courte, attenante à la base, continuée au devant de son angle antérieur où elle est étranglée, par un sillon un peu dirigé vers le bord externe, par ses élytres chargées chacune de neuf côtes ou nervures (outre la nervure externe raccourcie en devant) à peu près égales en largeur et en saillie : les troisième à sixième avancées jusqu'au niveau de l'extrémité postérieure de la fossette humérale : la neuvième presque parallèle sur toute sa longueur, au bord marginal dont elle reste distante seulement d'un cinquième de la largeur des étuis, vers les deux tiers de leur longueur. Cet exemplaire qui sous tous les autres rapports se rapproche plus de la *canaliculata* que des autres espèces, ne serait-il de celle-là qu'une variété anormale ? Ou est-il le représentant d'une espèce particulière ? Il faudrait en voir plusieurs individus semblables pour résoudre la question dans ce sens.

BB. Prothorax faiblement sillonné sur la ligne médiane ; à fossettes basilaires avancées jusqu'à la moitié de sa longueur : base entaillée d'une manière très-marquée au devant de l'écusson.

3. M. flavicornis ; DUFESCHMIDT. Noire, avec les parties de la bouche, les antennes et les pieds d'un roux ferrugineux ou orangé. Prothorax trissinué à la base ; creusé vers chaque cinquième externe d'un sillon longitudinal avancé jusqu'à la moitié de la longueur de ce segment, légèrement sillonné sur la ligne médiane. Ecusson en triangle obtusément tronqué. Elytres chargées chacune de cinq côtes obtusément arrondies, séparées par des stries sulciformes profondes : les unes et les autres raccourcies en devant.

Melandrya barbata, STURM, Deutsch. Faun. t. 2. (1807) p. 275. 3. pl. 52. A et a, Insecte ; b à o, détails. — PANZ. Faun. germ. 103. 5. — *Id.* Index, p. 32. 3.

Melandrya flavicornis, DUFESCH. Faun. austr. t. 2. p. 262. 3. — L. REOTENB. Faun. aust. p. 606.

Melandrya rufipes, CHEVROLAT, in GUERIN, Iconogr. du Regn. anim. de Cuvier, p. 126. pl. 33. fig. 2.

Long. 0,0090 à 0,0100 ($\frac{4}{5}$ à $\frac{4}{5}$ $\frac{1}{2}$ l.) Larg. 0,0036 ($\frac{1}{3}$ l.)

Corps allongé ; peu ou médiocrement convexe. Tête finement ponctuée, garnie de poils obscurs, courts et peu apparents ; notée d'une fossette sur le milieu du front ; noire ou d'un noir bleuâtre ; épistome, parties de la bouche, moins l'extrémité des mandibules et palpes, d'un

roux orangé. *Yeux* noirs ou bruns. *Antennes* à peine prolongés au-delà des angles postérieurs du prothorax; pubescentes; d'un roux ferrugineux ou d'un roux orangé; à deuxième article court; le troisième ordinairement un peu moins grand que le quatrième. *Prothorax* tronqué en devant; élargi en ligne courbe d'avant en arrière; à côtés repliés en dessous et tranchants seulement dans leur moitié postérieure; faiblement arqué en arrière, bissiné à la base, et échancré au devant de l'écusson; à angles postérieurs vifs et un peu courbés en arrière; de deux tiers plus large à la base qu'il est long sur son milieu; médiocrement convexe en devant, graduellement peu convexe en arrière; finement et subaspérement ponctué; noir ou d'un noir bleuâtre; garni de poils obscurs, couchés, peu épais; rayé vers chaque quart du cinquième externe de la base d'un sillon longitudinal affaibli d'arrière en avant, avancé jusqu'à la moitié de la longueur du segment; marqué sur sa ligne médiane d'un sillon léger affaibli ou obsolète à ses extrémités. *Écusson* en triangle un peu plus large qu'il est long; obtusément tronqué à son extrémité; noir; ponctué. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à sa base; quatre fois environ aussi longues que lui; émoussées ou subarrondies aux épaules; plus ou moins faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes, rétrécies ensuite, obtusément arrondies (prises ensemble) à l'extrémité; médiocrement convexes; noires, ponctuées et garnies de poils comme le prothorax; rayées chacune de stries sulciformes profondes. *Intervalles* en forme de côtes beaucoup plus larges que les stries, obtuses ou obtusément arrondies, naissant vers le sixième ou le cinquième de la longueur des étuis, prolongées presque jusqu'à l'extrémité: les deuxième et troisième réunies postérieurement: la cinquième ou juxta-marginale, subparallèle au bord externe, dont elle est à peine distante du quart de la largeur, vers les deux tiers de sa longueur. *Repli* étroit, réduit à peu près à une tranche à partir des hanches postérieures. *Dessous du corps* noir; ponctué et garni de poils à peu près comme le dessus. *Pieds* pubescents, généralement d'un roux ferrugineux ou orangé.

Cette espèce, plus particulière à l'Autriche, a été prise par M. Rolland fils dans les environs de Tours, et trouvée par divers naturalistes dans quelques autres lieux de la France centrale.

Obs. Elle a été décrite pour la première fois par Sturm, qui la considérait comme étant la *Direuca barbata* de Fabricius; Duftschmidt quelques années plus tard signala cette erreur et lui donna le nom qu'elle porte aujourd'hui. Elle se distingue des deux autres espèces, par la couleur de ses antennes et de ses pieds; par son prothorax en

taillé à la base, au devant de l'écusson ; de la *M. caraboïdes*, par la couleur de ses élytres, par la longueur de ses fossettes prothoraciques ; de la *M. canaliculata*, par son prothorax légèrement sillonné sur la ligne médiane, marqué de fossettes plus étroites, plus profondes, paraissant rayées d'une ligne enfoncée ; par la largeur, la convexité et la disposition des côtes des élytres.

La *Melandrya Goryi*, de CASTELNAU, décrite par ce naturaliste dans son Hist. nat. des ins. t. 2. p. 219, dont j'ai vu un exemplaire dans la belle collection de M. Chevrolat, n'est évidemment qu'une variété de la *M. flavicornis*, ayant les antennes et les pieds bruns, avec l'extrémité des premières et les derniers articles des tarses, testacés ou d'un fauve testacé. Elle offre d'ailleurs tous les autres caractères spécifiques de la *flavicornis*.

CINQUIÈME FAMILLE.

MYCÉTOMIENS.

CARACTÈRES. *Ongles* simples ou munis seulement d'une dent rudimentaire à la base de chacune de leurs branches. *Antennes* subfiliformes ; de onze articles. *Tête* penchée, en majeure partie visible en dessus. *Yeux* échancrés. *Prothorax* marqué de deux fossettes anté-basilaires. *Hanches de devant* séparées par un prosternum aussi saillant qu'elles.

Ces insectes se réduisent au genre suivant :

Genre *Mycetoma*, MYCETOME ; (Dejean).

(μύκητες, champignons).

CARACTÈRES. *Antennes* insérées vers la partie interne antérieure des yeux ; médiocres de onze articles : le deuxième court : les troisième à dixième presque égaux : le onzième, appendicé ou rétréci à l'extrémité. *Tête* en majeure partie visible en dessus. *Palpes maxillaires* à dernier article presque en cône un peu tronqué. *Yeux* échancrés. *Prothorax* presque en ovale transverse ; rétréci postérieurement ; noté de deux fossettes anté-basilaires ponctiformes.

1. *M. suturale* ; PANZER. *Oblong ; peu convexe ; peu garni de poils courts et presque indistincts ; d'un roux testacé, souvent nébuleux sur la*

tête et sur le prothorax, plus clair à la base des élytres et le long de leur suture jusqu'aux quatre cinquièmes : celles-ci, à neuf rangées striales de points peu régulières ou à légères stries assez grossièrement ponctuées, peu distinctes à l'extrémité ; ou brunes à partir de la deuxième strie jusques près du bord externe, depuis la huitième de leur longueur jusqu'à l'extrémité. Prothorax marqué de deux fossettes ponctiformes.

Dryops suturalis, PANZER, Faun. Germ. 45.

Ssiropalpus suturalis, PANZER, Krit. Revis. t. 1. p. 93.

Dircaea suturalis, PANZER, Index p. 145. 3.

Mycetoma suturale, (ZIEGLER) (DEJEAN) Catal. (1833) p. 201. — *Id.* (1837) p. 223. —

L. DUFOUR, Excurs. Entom. p. 67. 114.

Long. 0,0067 à 0,0072 (5 à 5 1/4 l.) Larg. 0,0028 (1 1/4 l.)

Corps oblong ou suballongé; pen convexe. Tête très-penchée ou subperpendiculaire; finement ponctuée; ordinairement marquée d'une petite fossette sur le milieu du front; presque glabre ou peu garnie de poils à peine distincts; d'un roux testacé ou d'un flave roussâtre nébuleux. Yeux bruns; échancrés. Antennes prolongées environ jusqu'au quart des élytres; les premier et deuxième articles, d'un roux testacé: les autres, gris ou d'un gris roussâtre: le deuxième, court: les troisième à dixième, presque en forme de coupe: le onzième, oblong, rétréci dans sa seconde moitié. Prothorax un peu plus large en devant que la tête; tronqué à son bord antérieur; arqué sur ses côtés et brièvement subsinué au devant des angles postérieurs; en ligne presque droite, faiblement bisinuée ou trissinuée à la base; offrant à peine à celle-ci les traces d'un rebord; sans rebord sur les côtés; plus sensiblement tranchant sur le dernier tiers de ses bords latéraux; une fois environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu; médiocrement convexe en devant, avec les angles antérieurs déclives, graduellement à peu près plan à son bord postérieur; finement ponctué; à peine garni de poils courts et peu distincts, d'un flave roussâtre ou d'un roux testacé nébuleux; marqué de deux fossettes ponctiformes ou gros points enfoncés, situés, un peu au devant de la base, vers chaque cinquième ou presque au quart externe de celle-ci; noté ordinairement de deux fossettes moins prononcées, situées, un peu après le bord antérieur, dans la même direction longitudinale que les points basilaires. Ecusson presque en demi-cercle; pointillé; d'un roux testacé. Elytres d'un cinquième environ plus larges en devant que le prothorax à sa base; quatre à

cinq fois aussi longues que lui; émoussées aux épaules; subparallèles jusqu'aux deux tiers, rétrécies ensuite en ligne courbe, obtusément arrondies à l'extrémité; rebordées; médiocrement convexes, presque planes sur le dos; marquées d'une fossette humérale; à peine garnies de poils courts et peu distincts; à neuf stries légères, ou à neuf rangées striales et peu régulières de points, constituant plus visiblement des stries légères sur la moitié interne de chacune que sur l'externe: ces rangées non prolongées jusqu'à l'extrémité qui est irrégulièrement ponctuée; intervalles imponctués; d'un flave roussâtre à la base et le long de la suture jusqu'aux quatre cinquièmes de celle-ci, jusqu'à la deuxième strie de chacune; parfois de même couleur sur le bord externe sur une largeur variable, nébuleuses, brunâtres, brunes ou d'un brun noir sur le reste. *Repli* prolongé, en se rétrécissant, jusqu'au quatrième arceau ventral, réduit à une tranche, postérieurement. *Dessous du corps* d'un flave roussâtre ou d'un roux flave; pointillé; garni de poils livides, très-courts, fins, peu apparents. *Hanches antérieures et intermédiaires* séparées par le sternum. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière, terminés en pointe. *Pieds* d'un flave testacé ou d'un flave roussâtre. *Premier article des tarsi postérieurs* un peu plus long que les deux suivants réunis.

Cette espèce vit dans les bolets attachés aux troncs des sapins. Elle a été prise dans les forêts du Mont-d'Or par mon ami M. Cl. Rey.

SIXIÈME FAMILLE.

CONOPALPIENS.

CARACTÈRES. *Ongles* simples, ou munis seulement d'une dent rudimentaire à la base de chacune de leurs hanches. *Antennes* filiformes: de dix articles seulement. *Dernier article des palpes maxillaires* allongé, conique. *Yeux* fortement échancrés. *Elytres* un peu flexibles. *Corps* subparallèle.

Cette branche est réduite au genre suivant:

Genre *Conopalpus*, CONOPALPE; Gyllenhal (1).

(*Conus*, cone; *palpus*, palpe.)

CARACTÈRES. *Antennes* insérées dans l'échancrure des yeux; assez longues; assez grêles; de dix articles: le deuxième, court: le

(1) GYLLENH. Insect., avec 1. 2. p. 347.

troisième, un peu plus long que le suivant : les quatrième à dixième, une fois environ plus longs que larges ; subdentés au côté interne. *Tête* petite ; inclinée ; en partie visible quand l'insecte est examiné en dessus. *Mandibules* courtes ; épaisses. *Palpes maxillaires* allongées ; à dernier article long, en cône comprimé. *Palpes labiaux* à dernier article sécuriforme ou en coutre. *Prothorax* presque en ovale transversal, tronqué en devant ; à angles antérieurs déclives. *Elytres* subparallèles. *Pieds* médiocres. *Eperons* courts. *Tarses* à avant-dernier article avancé sous le suivant, presque bilobé.

1. C. testaceus ; OLIVIER. *Suballongé ; médiocrement convexe ; finement ponctué ; pubescent ; d'un roux de nuance plus claire sur le prothorax que sur les élytres ; front et ventre bruns : bord postérieur des arceaux celui-ci, flaves. Extrémités des mandibules, yeux, et sept derniers articles des antennes, noirs.*

Melyris testaceus, OLIV. Encycl. méth. t. 7. p. 637. 15. — *Id.* Entom. t. 1, 2, 21. 11 15. pl. 3. fig. 15, a, b.

Cenopalpus flavicollis, GYLLENH. INS. SUEC. t. 4. p. 547. 1. — SCHONH. Syn. ins. t. 3, p. 52 1 — SAINT-FARGEAU ET AND. SERV. Encycl. méth. t. 10. p. 418, 1. — GUZAIN Iconogr. du Règn. anim. de CUV. p. 427. pl. 33. fig. 4. et 4, a, à 4, d, détails. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 608.

Zoniis testacea, CURTIS, Brit. entomol. t. 5. pl. 112.

Cenopalpus testaceus, STEPH. Illustr. t. 5 p. 69. 1. — *Id.* Man. p. 358. 2649.

Cenopalpus ruficollis, NEWM. Entomol. Magaz. 1 185.

Long. 0,0061 à 0,0070 (2 3/4 à 3 1/8 l.) Larg. 0,0020 à 0,0023 (3/9 à 1 l.)

Corps suballongé ; médiocrement convexe ; marqué de points petits et légers sur la tête et surtout sur le prothorax, moins fins sur les élytres ; garni de poils couchés ou presque couchés, très-apparents, de la couleur des diverses parties du corps. *Tête* noire, brune ou brunâtre sur le front, passant graduellement au roux fauve, au roux et au roux testacé : extrémité des mandibules, noire. *Palpes* d'un roux flave. *Yeux* noirs ; très-échancrés, réniformes. *Antennes* prolongées au moins jusqu'à la moitié des élytres ; pubescentes ; noires, avec les trois premiers articles d'un flave ou d'un jaune orangé. *Prothorax* tronqué ou un peu arqué en devant ; incliné et arrondi aux angles antérieurs, jusqu'au tiers de leur longueur, subparallèle ensuite : paraissant, par l'effet de cette déclivité, presque en demi-cercle une fois plus large à la base que long sur son milieu ; à peine rebordé, mais relevé en rebord sur les côtés ; moins étroitement relevé

à la base; tronqué à celle-ci, avec une faible sinuosité vers chaque quart externe; graduellement moins convexe en arrière qu'en devant; légèrement et finement ponctué; marqué d'un point enfoncé ou d'une légère fossette au devant de chacune des faibles sinuosités basilaires, rendant celles-ci plus apparentes; d'un roux flave ou d'un roux jaunâtre. *Ecusson* de même couleur; en triangle presque équilatéral. *Elytres* faiblement et graduellement élargies jusqu'aux deux tiers, obtusement arrondies postérieurement; émoussées ou subarrondies chacune à l'angle sutural; médiocrement convexes; mi-flexibles; moins finement et moins superficiellement ponctué que le prothorax, paraissant légèrement ruguleuses à certain jour, entièrement d'un roux testacé ou d'un roux fauve. *Dessous du corps* pointillé; plus brièvement pubescent; d'un roux jaune sur la poitrine, avec le postpectus nébuleux ou obscur de chaque côté de la ligne médiane, d'un brun généralement plus obscur d'avant en arrière sur le ventre, avec le bord des arceaux, flave. *Mésosternum* prolongé environ jusqu'à la moitié des hanches. *Pieds* d'un jaune roux.

Cette espèce paraît rare en France. Elle a été prise dans les environs de Paris par plusieurs entomologistes: dans ceux de Tours par M. Blaive; dans divers autres lieux par quelques autres naturalistes. Elle est crépusculaire ou nocturne.

2. *C. Vigorsii*; STEPHENS. *Suballongé; subpubescent; finement et ruguleusement ponctué. Bouche, base des antennes, prothorax et pieds, d'un flave orangé. Elytres d'un bleu luisant. Dessous du corps noir.*

Conopalpus collaris, (DEJ.) Catal. (1821) p. 70. — *Id.* (1857) p. 202. — *Id.* (1837) p. 223,

Hellenia Vigorsii, (MAC-LEAY) M.S.

Conopalpus Vigorsii, STEPH. Illustr. t. 5. p. 60. 2. pl. 25. fig. 1. — *Id.* Man. p. 358-2650.

Long, 0,0043 à 0,0067 (2 à 3 l.) Larg 0,0016 à 0,0025 (2/3 à 1 1/8 l.)

Corps suballongé; médiocrement convexe; finement ponctué et d'une manière légèrement ruguleuse, avec les intervalles presque squamiformes; garni de poils fins, soyeux, couchés, peu ou médiocrement épais. *Tête* noire. *Partie de la bouche et palpes* d'un jaune pâle, d'un jaune ou d'un flave roussâtre ou tirant sur l'orangé: extrémité des mandibules noire. *Antennes* prolongées au moins jusqu'au tiers des élytres; pubescentes; noires ou d'un noir brun, avec les trois premiers articles

au moins d'un jaune ou flave roussâtre ou orangé. *Prothorax* d'un jaune ou flave roussâtre. *Ecusson* et *élytres* d'un bleu noir ou d'un noir bleu : celles-ci, munies d'un rebord graduellement nul ; médiocrement convexe ; marquées de points moins fins que ceux du prothorax. *Dessous du corps* noir : antépectus et pieds d'un jaune pâle, d'un jaune ou flave roussâtre ou tirant sur l'orangé. *Mésosternum* prolongé jusqu'aux deux tiers au moins des hanches postérieures.

Cette espèce est généralement rare en France. Elle a été prise dans les environs de Lyon par M. Guillebeau ; près le Mans par M. de Marseul.

Obs. La couleur jaune varie du jaune pâle au jaune ou flave roussâtre ou flave orangé ou au jaune testacé. Le prothorax est généralement plus ou moins pâle ou plus roux que les autres parties.

Les antennes, dans l'état normal, sont noires, avec les trois premiers articles d'un flave roussâtre ; mais quand la matière colorante a fait défaut, la couleur jaune prend plus de développement, et le troisième article et quelquefois même presque tous, moins les huitième et neuvième sont d'un flave plus ou moins brunâtre.

SEPTIÈME FAMILLE.

OSPHYENS.

CARACTÈRES. *Ongles* offrant chacune de leurs branches terminées par deux ou trois dents. *Antennes* grêles ; subfiliformes ; de onze articles. *Tête* en partie visible en dessus. *Yeux* assez profondément échancrés. *Prothorax* presque en ovale transversal ; sans fossettes basilaires. *Hanches de devant* contiguës. *Mésosternum* prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches ; parallèle dans sa moitié postérieure. *Avant-dernier article des tarsi* avancé sous le suivant, élargi d'arrière en avant, échancré à l'extrémité.

Cette branche ne comprend que le genre suivant :

Genre *Osphya*, OSPHYE ; Illiger (1).

(ὄσφυα, reins, parcequ'ils ont les yeux réniformes.)

CARACTÈRES. *Antennes* insérées dans l'échancrure des yeux ; subfiliformes ; grêles ; assez longues ; de onze articles : le deuxième, court :

(1) ILLIG. Magaz. t. 6. p. 370 note, dernière ligne.

le troisième le plus grand. *Tête* ordinairement inclinée ; non enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux, à partie postérieure ou moins visible, quand l'insecte est examiné en dessus ; rétrécie et un peu avancée au devant des yeux. *Mandibules* bifides à l'extrémité. *Mâchoires* submembraneuses ; assez courtes : à deux lobes. *Palpes maxillaires* allongés ; à deuxième article grossissant un peu de la base à l'extrémité, trois fois aussi long que le suivant : le troisième court, de moitié moins large en devant que la base du quatrième : celui-ci, comprimé, cultriforme, une fois et quart plus long qu'il est large à la base. *Palpes labiaux* à dernier article cultriforme, comprimé, allongé, anguleusement prolongé en arrière. *Ecusson* apparent. *Elytres* flexibles. *Pieds* assez allongés.

Illiger, dans le t. 1 de son *Magazin* (1801), p. 380, remarqua que l'insecte de ce genre colloqué par Fabricius avec les *Cantharis*, de cet auteur, devait en être séparé. Dans le t. 6, dudit *magasin* (1807), p. 300, il proposa d'en faire une coupe particulière sous le nom de *Pelecina*, dénomination déjà employée en entomologie, et qu'il changea en celle d'*Osphya*, dans un errata placé à la fin du même ouvrage. Olivier qui ignorait probablement le travail du naturaliste prussien, créait, dans le t. 8 de la partie entomologique de l'encyclopédie méthodique, la même coupe sous le nom de *Nothus*, indiqué par Ziegler.

1. O. bipunctata; FABRICIUS. *Allongé ; peu convexe ; pubescent. Prothorax en ovale transversal, relevé en rebord ; rarement d'un rouge de brique pâle, ordinairement marqué de deux taches ponctiformes noires, ou noir orné d'une bordure périphérique et souvent d'une ligne médiane d'un rouge pâle. Elytres le plus souvent d'un noir gris, ou d'un rouge de brique, parfois avec l'extrémité noire. Bouche, trois premiers articles des antennes et base au moins des cuisses, d'un rouge de brique pâle.*

ETAT NORMAL. ♂. *Prothorax* d'un noir gris, orné d'une bordure périphérique et d'une ligne longitudinale médiane de largeur variable, d'un rouge de brique. *Elytres* entièrement d'un noir gris. *Cuisses postérieures* plus ou moins renflées.

Obs. Quelquefois la ligne médiane, d'un rouge de brique, du prothorax est envahie par la partie noire, et ce segment est alors d'un noir gris, avec une bordure périphérique d'un rouge pâle.

Les élytres sont parfois d'un rouge de brique sur leur bord externe.

Dryops? bipunctata, SCHONH. Syn. Insect. t. 3. append. p. 9. 8.

Les cuisses postérieures, dont le renflement varie, sont quelquefois simples comme chez la ♀.

Nothus anceps, STEPH. MAN. p. 539. 2648.

♀. *Prothorax* d'un rouge de brique, orné sur le disque, de chaque côté de la ligne médiane, d'une tache ponctiforme noire, de grandeur variable. *Elytres* d'un rouge de brique. *Cuisses postérieures* simples.

Les taches du prothorax parfois réduites chacune à une sorte de point, montrent souvent un plus grand développement, sans en acquérir jamais autant que chez le ♂, plus rarement, elles disparaissent.

Les élytres ordinairement d'un rouge de brique, ou avec l'extrémité noire, sont rarement d'un rouge pâle ou de brique avec le bord externe noirâtre. Les cuisses sont toujours simples.

Cantharis bipunctata, FABR. Syst. Entom. p. 206. 8. (♀) — *Id.* Spec. Ins. t. 1. p. 260. 14. (♀) — *Id.* Mant. Ins. t. 1. p. 168. 16. (♀) — *Id.* Entom. Syst. t. 1. 1. p. 218. 21. (♀) — *Id.* Eleuth. t. 1. p. 300. 53. (♀) — GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 1894. 55. — (♀) — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 1. p. 297. 26. pl. 1. fig. 36. et t. 4. (♀) 321. 26. (♀) — PANZ. Entom. germ. p. 90. 12. (♀) — ILLIG. Mag. t. 1. p. 530. 53. (♀) — SCHONH. Syn. ins. t. 2. p. 69. 48. (♀).

Telephorus bipunctatus, OLIV. Entomol. t. 2. n^o 26. p. 15. 16. pl. 3. fig. 16, a, b, (♀).

Pelecinus bipunctata, ILLIG. Mag. t. 6. p. 500. n^o 300. 55. et p. 535.

Osphyra bipunctata, ILLIG. Mag. t. 6. p. 570. note.

Nothus clavipes, OLIV. Encycl. méth. t. 8. p. 383. 1. (♂) — LAMARCK, ANIM. S. vert. t. 4. p. 374. 1. (♂) — DE CASTEL. Hist. nat. t. 2. p. 255. 1. (♂).

Nothus bipunctatus, OLIV. Encycl. méth. t. 8. p. 385. 3. (♂) — CURTIS, Brit. Entom. t. 12. n^o 28. fig. (♂♀). — STEPH. MAN. p. 538. 2647 (♂♀).

Nothur praeustus, OLIV. Encycl. méth. t. 8. p. 385. 2. (♀) — LAMARCK, ANIM. S. vert. t. 4. p. 374. 2. (♀) — DE CASTEL. Hist. nat. t. 2. p. 255. 2. (♀). — BANSK et MATZ, in Entomol. Zeitung. v. Stettin, t. 2. (1841), p. 162 (♂♀).

Zonitis clavipes, MEGERLE. Catal. Ins. Vien. p. 7. 7.

Dryops? clavipes, SCHONH. Syn. ins. t. 3. p. 8. 5. (♂♀) et append. p. 7. 7.

Dryops? bipunctata, SCHONH. Syn. ins. t. 3. p. 8. 4. et appendix, p. 8. 8. (♂ Var ?)

Nothus bimaculatus, STEPH. Illustr. t. 5. p. 59. 1. pl. 25. fig. 2 (♀). et 3. (♂).

Osphyra praeusta, L. REDTENB. Faun. austr. p. 621. (♂♀).

Long. 0,0036 à 0,0112 (2 f 2 à 5 l.) Larg. 0,0015 à 0,0026 (2/3 à 1 1/5 l.)

Corps allongé; peu convexe; garni en dessus de poils couchés, un peu soyeux, peu fins, médiocrement épais, de la couleur des diverses parties du fond. *Tête* penchée; pointillée; pubescente; ordinairement d'un noir cendré sur sa moitié postérieure, d'un rouge pâle ou de chair sur l'antérieure (♂), ou d'un rouge de brique, ornée sur sa seconde moitié d'une tache noire contiguë au côté interne des yeux, après l'échancre, et postérieurement convergeante avec sa pareille. *Palpes maxillaires* d'un rouge testacé, souvent avec le dernier article ou partie de cet article d'un noir gris ou noir cendré, principalement chez le ♂. *Yeux* noirs; profondément échancrés. *Antennes* au moins aussi longuement prolongées que la moitié des élytres; filiformes; à premier article renflé: le deuxième, de moitié plus court; les suivants très-grêles: le troisième, trois à quatre fois aussi long que le deuxième, quatre ou cinq fois aussi long qu'il est large, un peu plus grand que le quatrième: les suivants, jusqu'au dixième, graduellement un peu moins longs; ordinairement d'un noir gris, avec les trois articles basilaires d'un rouge pâle; souvent bruns ou brunâtres, à l'exception des trois articles précédents; rarement à base obscure. *Prothorax* presque en ovale transversal; arqué en devant, avec les angles antérieurs arrondis; arqué sur les côtés, offrant vers le milieu de ceux-ci ou un peu après sa plus grande largeur; tronqué à la base, avec les angles postérieurs subarrondis; plus ou moins sensiblement relevé en gouttière sur les côtés; d'un tiers au moins plus large dans son diamètre transversal le plus grand, qu'il est long sur son milieu; médiocrement convexe; pointillé; pubescent; peint ou coloré comme il a été dit. *Écusson* en triangle subéquilatéral; pubescent; pointillé; de la couleur des étuis. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à sa base; un peu moins larges que lui dans son diamètre transversal le plus grand; quatre à cinq fois aussi longues que ce dernier; inclinées en dehors des épaules, avec le bord externe graduellement visible; subparallèles jusqu'aux six septièmes (♂) ou faiblement élargies vers la moitié de leur longueur (♀), arrondies chacune à l'extrémité, plus brièvement près de la suture que du côté externe; très-médiocrement convexes (♂) ou presque planes sur le dos (♀); ponctuées d'une manière graduellement plus fine depuis la base jusque vers l'extrémité; notées d'une légère fossette humérale; pubescentes; colorées comme il a été dit. *Repli* très-étroit: presque nul. *Dessous*

du corps finement ponctué; pubescent; ordinairement noir ou noir gris, avec les côtés de l'antépectus d'un pâle rouge de brique, et l'extrémité ou la majeure partie du dernier arceau du ventre d'un rouge testacé (♂), habituellement noir ou d'un noir gris, avec les côtés ou la totalité de l'antépectus et la majeure partie au moins du dernier arceau ventral, d'un pâle rouge de brique; quelquefois avec le ventre de cette dernière couleur, paré de chaque côté de la ligne médiane, sur les quatre premiers arceaux du ventre, d'une rangée de taches noires ou noirâtres et graduellement moins larges d'avant en arrière; d'autres fois avec le postpectus et une tache ponctiforme à la base des quatre premières branches, noirs, et tout le reste d'un pâle rouge de brique (♂). *Pieds* ordinairement d'un rouge de brique pâle ou couleur de chair, avec l'extrémité des quatre cuisses antérieures, moins brièvement celle des postérieures, rarement la presque totalité de celles-ci, l'arête au moins des jambes, presque en totalité sur les premières, un peu moins sur les intermédiaires et à moitié sur les postérieures, et tarses, noirâtres ou d'un noir gris (♂); ou d'un rouge pâle de brique avec les genoux des pieds intermédiaires, l'extrémité des cuisses postérieures et l'extrémité des jambes de derrière, noirs ou noirâtres: tibias postérieurs habituellement munis à l'extrémité d'une dent à leur côté interne (♂). *Avant-dernier article des tarses* un peu élargi d'arrière en avant, presque carré, échancré à l'extrémité: premier article des tarses postérieurs aussi long ou à peu près que tous les suivants réunis. *Ongles* offrant chacune de leurs branches épaisses; terminés ordinairement par trois dents, dont la médiaire plus longue: l'externe, parfois nulle.

Cette espèce paraît rare en France. Elle a été prise près de Villebois (Ain) par M. Guillebeau; en Alsace, par M. D'Aumont; dans quelques autres parties de la France orientale, par quelques autres entomologistes; dans le midi, par de Villers.

On doit à MM. Base et Matz d'avoir indiqué les principales variétés de cette osphyne, et d'avoir montré qu'elles se rattachent à une même espèce.

TRIBU

DES

LONGIPÈDES.

CARACTÈRES. *Tête* non prolongée en devant en forme de museau; inclinée ou perpendiculaire; accolée contre le prothorax, c'est-à-dire ni engagée dans ce segment, ni séparée de lui par un nodule ou sorte de cou visible. *Antennes* insérées à découvert; courtes ou médiocres; soit grossissant vers le sommet, soit filiformes, simples, dentées ou flabellées. *Palpes maxillaires* allongés. *Prothorax* ordinairement élargi d'avant en arrière; généralement aussi large à sa base que les élytres à leur partie antérieure; souvent bissinué ou bissubsinué à son bord postérieur. *Hanches antérieures* allongées; non séparées par un prosternum aussi saillant qu'elles. *Hanches postérieures* dirigées en sens transverse. *Pieds* ordinairement allongés, surtout les postérieurs. *Tarses antérieurs* et *intermédiaires* de cinq articles: les postérieurs de quatre. *Ongles* soit simples ou munis seulement à la base de chacune de leurs branches d'une dent rudimentaire; soit dentés ou pectinés; soit offrant chacune de leurs branches bifide ou longitudinalement divisée.

Outre le caractère facile à saisir d'avoir la tête accolée contre le prothorax, ces insectes ont le plus souvent les pieds postérieurs au moins allongés, de là le nom de *Longipèdes* appliqué aux Hétéromères de cette Tribu.

ÉTUDE DES PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

La *tête*, toujours perpendiculaire ou inclinée, varie entre les formes subarrondie, ovoïde et allongée. En général elle a le front peu

convexe. Son sommet, souvent au niveau du bord antérieur du prothorax, s'élève d'autres fois au-dessus de ce dernier, comme les Scapties et la plupart des Rhipiphorides en offrent l'exemple.

Le *labre*, toujours distinct, souvent parallélogrammique, se montre d'autres fois plus long que large, comme chez les Rhipiphores, ou bilobé, comme chez les Myodites.

Les *mandibules*, cornées, sont tantôt courtes et peu apparentes dans l'état de repos, tantôt allongées et saillantes, comme on le voit chez la plupart des espèces du second groupe. Souvent armées d'une dent à leur bord interne, elles sont d'autres fois munies à ce dernier d'une expansion presque membraneuse, comme on le voit chez les Mordelles.

Les *mâchoires* n'offrent pas des variations moins nombreuses ou moins singulières. Quelquefois elles sont réduites à un seul lobe, l'interne s'étant atrophié comme les Myodites en fournissent la preuve. Ordinairement elles en ont deux, soit libres entre eux comme chez les Mordellides, soit unis à leur base, comme chez les Rhipiphorides. Ces lobes, membraneux chez le plus grand nombre, se rapprochent d'autres fois de la nature de la corne; ils offrent des configurations diverses: l'externe, chez les Rhipiphorides, plus singulier ou plus anormal que dans les autres genres, se développe en une sorte de prolongement linéaire, membraneux et cilié à sa base et à peu près corné à son extrémité, dépassant les autres organes buccaux.

Les *palpes maxillaires* sont composés de quatre articles, généralement allongés et de formes variables: le dernier, ordinairement le plus caractéristique, a la figure d'une hache, d'un couteau ou d'un triangle, chez nos Longipèdes du premier groupe; chez ceux du deuxième, il s'éloigne toujours de cette configuration et souvent se montre presque filiforme.

Le *menton*, généralement peu apparent, en raison de l'inflexion de la tête, se rapproche le plus souvent du carré, variable dans les proportions de ses côtés.

La *languette*, membraneuse, est habituellement bilobée.

Les *palpes labiaux*, ordinairement courts, souvent cachés ou peu apparents, sont composés de trois articles.

Les *joues* ont en général un développement peu remarquable; souvent cependant elles entament les yeux d'une manière assez sensible.

L'*épistome*, parfois distinct du front, comme chez les Anaspes, s'unit souvent à lui d'une manière plus ou moins intime.

Les *yeux*, situés sur les côtés de la tête, sont tantôt ovales et entiers, tantôt échancrés ou même profondément réniformes. Chez les uns, ils sont séparés du bord postérieur de la tête par un espace plus ou moins notable ; chez les autres, comme la plupart des Mordellides en offrent l'exemple, ils sont accolés contre la partie antérieure du prothorax.

Les *antennes*, toujours insérées à découvert, varient dans leur position. Chez les Mordelles, elles naissent près du bord antéro-interne des yeux ; chez les Ptilophores, vers la partie antéro-interne de l'échancrure des yeux ; chez les Anaspes et les Scaptics, dans cette échancrure même ; chez les Rhipiphores, vers le milieu du bord interne de ces mêmes organes ; chez les Myodites, vers le sommet de la tête. Le plus souvent de onze articles, avec le dernier quelquefois appendicé ou comme composé de deux articles sondés, elles varient d'autres fois dans le nombre de ces pièces, parfois jusque dans la même espèce. Dans peu de Tribus elles offrent autant de diversités, soit sous le rapport des proportions de leurs articles, soit sous celui de leur configuration. Presque filiformes chez les Scaptics, elles vont généralement en grossissant vers leur extrémité chez les Anaspes. Simples ou à peu près chez quelques Mordellides, elles sont dentées en scie chez les autres. Chez la plupart des femelles des Rhipiphorides, elles affectent une structure analogue ; mais chez les mâles elles se transforment en peignes ou en éventails, ou même la plupart de leurs articles présentent deux prolongements, qui les font ressembler à des sortes de plumes ou de panaches.

Le *prothorax*, ordinairement plus large que long, se montre d'autres fois plus développé sur la ligne médiane qu'il est large à la base ; rarement presque parallèle, habituellement il va s'élargissant d'avant en arrière, soit plus ou moins en ligne courbe, d'autres fois d'une manière sinuée ; en général, il est postérieurement aussi large que les élytres ; chez les Ptilophores, il couvre un peu incomplètement leurs angles huméraux. Quelquefois à peine légèrement bissinué à son bord postérieur, comme les Anaspes et les Scaptics en fournissent l'exemple ; d'autres fois simplement très-arcué en arrière, comme chez les Myodites, il montre chez la plupart des autres Longipèdes sa base fortement bissinuée, avec la partie médiane prolongée en arrière ; quelquefois cette partie a acquis un développement assez considérable pour voiler l'écusson. Ses angles postérieurs se courbent souvent sur la partie humérale des élytres. Sa surface, souvent sans signes distincts, est rarement rayée d'une ligne longitudinale médiane ou

creusée d'un sillon large et profond, comme chez les Mœtèques. Ses bords latéraux, parfois tranchants comme chez les Scapties et chez les Mordelles, sont souvent repliés en dessous et obtus, soit sur leur partie antérieure seulement, comme chez les Anaspes, soit sur leur majeure partie ou même sur toute leur longueur, comme chez les Rhipiphorides en général.

L'*écusson*, voilé parfois, comme nous l'avons dit, par le lobe médian de la base du prothorax chez les uns, est apparent chez les autres; en général, il a peu de développement et offre diverses transitions entre le carré large et le triangle.

Les *élytres* et les *ailes* existent généralement (1). Les premières, presque parallèles chez les uns, vont, chez les autres, en se rétrécissant d'avant en arrière jusque près de l'extrémité; souvent contiguës à la suture, et voilant complètement les ailes, elles sont d'autres fois déhiscentes dans leur moitié postérieure au moins, rétrécies en alène, et permettent d'apparaître aux véritables organes du vol, qui les dépassent postérieurement; plus singulières encore chez les Myodites, elles sont d'une brièveté anormale, et simulent des espèces de petites écailles écartées l'une de l'autre et laissant à découvert le dessus de l'abdomen, et aux ailes étendues toute leur liberté; glabres chez plusieurs, elles sont pubescentes chez le plus grand nombre; souvent sans stries, elles offrent chez les Mordelles un rebord sutural qui les fait paraître uni-striées près de leur bord interne; d'autres fois, comme chez les Ptilophores, elles présentent des stries plus ou moins marquées. Leur *repli*, en général étroit, et réduit à une tranche sur la majeure partie de sa longueur, offre parfois dans ses deux bords, distincts sur une plus grande étendue, des caractères qui ne manquent pas d'une certaine importance.

Le *pygidium* est le plus souvent en partie au moins visible. Ordinairement il est en espèce de triangle plus large à la base qu'il est long sur son milieu; chez les Rhipiphores, il forme, avec l'arceau précédent, une partie verticale ou tronquée; chez les ♀ des Myodites, il se recourbe en dessous et s'allonge d'un oviducte tubuleux; chez les Mordelles, il se prolonge en une sorte de cône caudiforme.

(1) Les ♀ des *Rhipidius* qui, jusqu'à ce jour ne paraissent pas avoir été trouvées en France, sont aptères. Les insectes de ce même genre offrent, sous le rapport des yeux et de la bouche, diverses autres anomalies, qui ne rentrent pas dans notre sujet

Le *dessous du corps* offre une configuration variable, suivant le développement ou le rétrécissement des pièces tégumentaires qui le constituent.

Le *prosternum*, par suite du développement des hanches de devant, se montre très-réduit et ne forme jamais une saillie aussi élevée qu'elles.

Le *mésosternum*, rarement raccourci, comme chez les Ptilophores, se prolonge ordinairement jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires ou près de celle-ci; tantôt il est très-étroit, comme chez la plupart des Anaspes, d'autres fois il acquiert une étendue telle, chez les Myodites, par exemple, qu'il rejette presque sur les côtés les pieds intermédiaires; quelquefois il est presque entièrement voilé par la tête inclinée, comme chez les Morillelles.

Les *postépisternums* ou *épisternums du postpectus*, tantôt allongés et presque parallèles, chez les Scapties, vont en se rétrécissant graduellement en pointe, chez la plupart des Anaspes. Chez les Mordelliens, leur forme variée contribue à fournir pour la distinction des espèces des caractères non encore utilisés; ainsi quelquefois ils sont arqués, d'autres fois en ligne droite à leur bord interne. Chez la plupart des Rhipiphorides, ils offrent une figure plus régulièrement obtriangulaire, sont plus larges à la base, vont en se rétrécissant également des deux côtés, en s'écartant progressivement davantage du bord externe, et laissent ainsi se développer visiblement l'épimère postérieure, qui souvent est peu apparente chez les insectes du premier groupe.

Le *ventre* offre un nombre d'arceaux variable, dont le chiffre est ordinairement de cinq ou six. Plusieurs de ceux-ci, principalement chez les ♂ des Anaspiens, offrent des appendices, des lanières ou d'autres signes particuliers qui aident à la séparation des espèces. Chez les Mordelliens, l'*hypopygium* acquiert un développement plus considérable pour servir de support au pygidium.

Les *pièds* sont généralement grêles et allongés.

Les *hanches antérieures*, tantôt presque contiguës, se montrent exceptionnellement très-écartées, chez les Myodites. Parfois elles sont presque parallèles, d'autres fois presque obtriangulaires, convexes en dessus, concaves ou presque planes en dessous. Plus ou moins apparentes chez les uns, elles sont couvertes et cachées par la tête, quand celle-ci est fortement inclinée sur la poitrine.

Les *hanches intermédiaires*, plus ou moins rapprochées, suivant le développement du mésosternum, sont ordinairement couchées longitudinalement et presque parallèles; chez les singuliers Myodites,

elles ont, comme les hanches antérieures, une direction presque transversale.

Les *hanches postérieures*, dirigées dans ce dernier sens, montrent des proportions en harmonie avec le genre de vie ou les besoins des diverses espèces. Chez les Rhipiphores, la surface plus considérable de l'épimère leur empêche de se rapprocher, autant que chez les autres, du bord latéral. Chez les Mordelles, qui semblent, par leur facilité à bondir, représenter les Orchésies de la Tribu précédente, elles ont acquis un développement tel, qu'elles l'emportent à cet égard sur le postpectus. Quand on sait avec quelle puissance ces insectes peuvent projeter leur corps en avant, on comprend que les muscles volumineux, chargés de leur donner cette énergie, avaient besoin d'une surface aussi étendue pour s'y insérer.

Les *cuisses* suivent les mêmes lois d'harmonie que les hanches. Ainsi, chez les Mordelles précitées, les postérieures ont acquis des proportions plus considérables : elles sont comprimées et un peu arquées, pour répondre aux efforts que l'insecte est obligé de faire pour sauter.

Les *jambes*, chez les mêmes insectes, ont par la même raison acquis plus de brièveté, et dépassent ou même égalent souvent à peine la longueur du premier article des tarsi, tandis que chez les espèces faites pour marcher, elles sont aussi grandes ou même visiblement plus longues que tous les articles des tarsi réunis.

Les *éperons*, ordinairement au nombre de deux, manquent aux tibias antérieurs, chez les Mœtèques. Chez les Mordelles, ceux des jambes postérieures, sans avoir acquis des proportions aussi considérables que chez les Orchésies, se sont développés suffisamment pour concourir à la projection du corps.

Les *tarsi* offrent cinq pièces aux quatre pieds de devant, et une de moins à ceux de derrière. La longueur proportionnelle de ces articles varie suivant les genres et parfois même suivant les espèces, et fournit par là des caractères faciles à utiliser. Ainsi, aux pieds postérieurs, qui concourent, en général, d'une manière plus évidente au genre de vie de l'insecte, les pièces tarsiennes vont en diminuant de longueur chez les Mordelles et les Anaspes ; chez la plupart des Rhipiphorides les articles intermédiaires ont des proportions plus restreintes. Chez les Myodites, le premier article des mêmes pieds présente un renflement particulier ; chez plusieurs, toutes les pièces tarsiennes sont simples ; chez d'autres, la pénultième ou l'antépénultième se dilate, s'avance sous l'article suivant, en forme de sole soit légèrement

échancrée, soit presque bilobée. Quand l'antépénultième article se montre ainsi dilaté, comme on le voit aux quatre pieds antérieurs des Anaspes, l'avant-dernier article semble alors enchâssé dans le précédent et souvent peu distinct. Quelquefois les tarsi antérieurs, par la dilatation ou les proportions différentes de quelques-unes de leurs pièces, fournissent le moyen de reconnaître les deux sexes.

Enfin les *ongles*, simples ou munis, chez quelques-uns, d'une dent insignifiante à la base de chacune de leurs branches, présentent chez les autres des singularités plus ou moins remarquables. Ils sont dentés ou pectinés chez les Myodites et chez les Ptilophores; bilobés, à l'extrémité, chez les Rhipiphores; longitudinalement fendus chacun chez les Mordelles, avec la partie supérieure de chaque branche ainsi divisée, plus ou moins distinctement denticulée.

VIE ÉVOLUTIVE.

La science n'est pas encore suffisamment éclairée sur les premiers états de tous nos Longipèdes, pour donner sur les larves de ces insectes des détails complets.

Les Mordellides seules, dont les savantes études de MM. Léon Dufour, Perris et quelques autres naturalistes ont éclairé l'histoire des premiers âges, ont le corps presque parallèle, presque plat en dessus chez les uns, convexe chez les autres; hexapode; composé, outre la tête, de douze segments. Elles ont la tête subarrondie, offrant souvent le front ordinairement distinct de l'épistome; le labre visible; les mandibules cornées, terminées en pointe et parfois munies d'une dent près de leur extrémité; les mâchoires à un seul lobe ou n'offrant que de légères traces d'un lobe interne; les palpes maxillaires coniques, de trois articles: les labiaux, de deux; les mâchoires et le menton souvent prolongés en arrière jusque près du bord antérieur de l'antépectus; les yeux nuls ou représentés par quelques points tuberculeux; les antennes composées de quatre articles, dont le premier court, tuberculiforme, dont le dernier, grêle, est souvent terminé par une ou deux soies; le segment prothoracique généralement plus grand et souvent d'une consistance moins faible ou plus solide que les suivants: le dernier, de forme variable, tantôt chargé d'aspérités et terminé en une pointe simple ou bifide, tantôt armé de deux crochets: ce dernier segment ordinairement muni en dessous d'une partie exsertile, chargée de concourir avec les pieds aux mouvements de progression de la larve. Les pieds sont courts, composés de trois ou quatre

pièces, dépourvus d'ongles, au moins chez plusieurs. Souvent des rides et des bourrelets situés sur divers anneaux, ont pour mission d'aider à l'action des pieds. Les stigmates sont au nombre de neuf paires : une, plus inférieure, entre l'antépectus et le médipectus : huit plus latérales, situées sur les huit premiers segments abdominaux.

Ces larves habitent les troncs des arbres morts ou malades, les tiges ou les racines des arbrisseaux ou des plantes vivaces, et se nourrissent de la substance de ces végétaux. En consommant les matières qu'elles ont pour mission de réduire en vermoulure, elles creusent dans le sein de ces corps divers des galeries irrégulières, en partie au moins remplies par les débris pulvérulents qu'elles rejettent. Les appendices dont elles sont pourvues ; les râpes ou les crochets dont elles sont munies, servent à faciliter leurs mouvements ou leurs travaux. Les dédales mystérieux dans lesquels elles se cachent, leur fournissent des retraites protectrices pour passer à leur second état.

La nymphe n'offre rien de bien particulier. Elle a la tête inclinée ; le prothorax déclive ; les antennes étendues parallèlement au bord latéral du premier segment thoracique ; les quatre pieds antérieurs apparents ; les postérieurs en majeure partie voilés par les organes du vol déhiscents et inclinés vers la partie médiale du dessous du corps. Celui-ci est ordinairement pourvu de soies ou de poils destinés à lui permettre quelques mouvements et à faciliter son changement de peau. Quinze jours lui suffisent ordinairement pour avoir acquis la consistance nécessaire à ses organes, et pour se débarrasser de son linceul.

On sait que quelques larves de Rhipiphorides sont parasites de certains Hyménoptères ; mais elles n'ont pas été assez complètement étudiées encore, pour nous étendre plus longuement sur ce sujet.

GENRE DE VIE DES INSECTES PARFAITS.

Revêtus de leur dernière livrée, nos Longipèdes ont des destinées moins diverses que dans leur jeune âge. La plupart semblent conviés par la Nature à recueillir la matière sucrée qu'elle prépare pour eux dans la corolle des fleurs. Au moment où ils apparaissent sous leur dernière forme, la terre reprend sa verdure ou s'est même déjà parée de ses plus beaux atours. Les rameaux d'aubépines se cachent sous des pétales éblouissants de blancheur ; le soleil d'avril, en ranimant la végétation, a nuancé de mille couleurs le tapis des prés, ou même les

chaleurs plus vives de juin ont fait succéder d'autres plantes à celles chargées d'annoncer les premières la fin de l'hiver. Les panais étalent leurs gracieuses ombelles; les spirées allongent leurs grappes élégantes; une foule d'insectes s'empressent de venir leur rendre une visite intéressée. Nos Longipèdes figurent au nombre de ces courtisans assidus. La plupart ont reçu des dons extérieurs en harmonie avec leur heureuse destinée. Ainsi, chez plusieurs, les antennes se sont transformées en espèces d'aigrettes ou de panaches en éventail. Presque tous ont une robe plus ou moins faite pour plaire; ce sont ordinairement les douces nuances du rouge pâle, du blond ou du nankin qui en forment le fond, soit d'une manière presque exclusive, soit plus souvent avec le saisissant contraste du jais, qui sert à les faire ressortir; chez le plus grand nombre cette robe a toute la richesse de la soie; tantôt le fin duvet dont elle est garnie offre l'apparence du satin; tantôt il brille d'un reflet presque métallique; d'autres fois ces poils luisants composent sur leur corsage des dessins variés, qui reproduisent les capricieuses ondulations de la moire.

Au sein de la nourriture exquise dont ils s'abreuvent dans la coupe des fleurs, souvent ces insectes oublient le soin de leur conservation et se laissent saisir avec une certaine facilité par la main qui les convoite. Cependant, si le soleil embrase l'air de ses feux, leur activité reçoit de la chaleur une nouvelle énergie, et plusieurs, à l'approche du danger, entr'ouvrent leurs élytres avec vivacité et s'envolent d'une aile agile; quelques-uns semblent fendre les airs avec la rapidité du trait. D'autres, comme les Mordelles ont reçu des moyens particuliers de salut; souvent celles-ci déjouent l'adresse du chasseur qui croit les tenir en son pouvoir; leur corps soyeux et glissant va se rétrécissant en pointe; à l'aide de leurs pieds postérieurs, doués d'une force énergique, elles se poussent et s'insinuent dans les interstices des doigts qui cherchent à les retenir; elles finissent souvent par se frayer un passage suffisant pour recouvrer leur liberté, et par échapper en bondissant au sort qui les attendait.

Quelques espèces de Mordelles semblent dédaigner les fleurs qui plaisent à leurs congénères, ou ne visiter ces gracieux ornements de la Nature qu'avec une discrète réserve. Elles se tiennent de préférence sur les troncs desséchés qui offrirent à leur jeune âge des aliments et un abri; elles aiment à y exposer, aux feux du soleil, leur cuirasse luisante, à parcourir ces troncs privés de vie qui leur semblent dévolus, et dans lesquels elles devront bientôt déposer l'espérance de la perpétuité de leur race.

Les Mordellides sont répandus, en général, sur toute la surface de la France; le midi, toutefois, a le privilège de voir éclore des espèces particulières. Les Rhipiphorides, au contraire, sont presque tous inconnus à nos provinces du septentrion; il faut à leur existence ou à leur activité le ciel d'azur et l'air échauffé de nos départements rapprochés de la Méditerranée.

Les premiers sont tous lignivores dans leur jeune âge; le genre de vie de la plupart des autres, durant leur état vermiforme, est encore couvert d'un voile mystérieux: quelques-uns, du moins, comme les Mètèques, habitués à la température de toutes nos zones, sont parasites au sortir de l'œuf. La Providence les a chargés de décimer au berceau ces guêpes désagréables, dont la dent avide entame avec tant d'audace les fruits savoureux de nos jardins. L'observation nous apprendra sans doute bientôt si les Myodites et les espèces des genres voisins ont une destination analogue.

Tel est le charme de l'étude de l'histoire naturelle; chaque pas fait dans cette voie conduit à une découverte; chaque découverte à une jouissance; et chaque jouissance à un motif nouveau d'élever nos pensées de reconnaissance vers cet Être souverain dont aucune langue humaine ne peut redire les perfections, mais dont toutes les œuvres servent à nous faire connaître la sagesse et la bonté.

HISTORIQUE.

La classification de nos Longipèdes a été généralement soumise à moins de fluctuations que celle des insectes de beaucoup d'autres Tribus.

1761. Linné, soit dans la seconde édition de sa Faune de Suède (1761), soit dans la dixième édition du Systema Naturae (1758), comprit dans son genre *Mordella*, tous ceux de ces Coléoptères décrits dans ses ouvrages.

1762. Geoffroy, dans son Histoire abrégée des Insectes, détacha des Mordelles du Plin du Nord, sous le nom d'*Anaspis*, les espèces à écusson très-petit, dont l'abdomen n'offre point de prolongement conique, espèces qu'il croyait à tort n'offrir que quatre articles aux tarsi antérieurs; mais cette coupe resta longtemps à être adoptée par les écrivains qui le suivirent.

1792. Le genre linnéen était encore le seul presque universellement admis, quand Fabricius, dans son Entomologia systematica,

en détacha sous le nom de *Rhipiphorus*, les espèces à palpes filiformes.

1796. Latreille, qui préludait, dans son Précis des caractères généraux des Insectes, aux travaux plus remarquables qu'il devait commencer à produire un peu plus tard, Latreille comprit les genres Anaspe, Mordelle et Rhipiphore dans la première division de sa neuvième famille des Coléoptères.

1800. M. C. Duméril fit d'abord entrer nos Longipèdes dans sa famille des LUCIFUGES, dans la distribution méthodique des insectes, qu'il donna en l'an VIII, à la suite du premier volume des Leçons d'anatomie comparée de G. Cuvier. Quelques années après (1806), dans sa Zoologie analytique, il admis ces Coléoptères hétéromères dans sa famille des ANGUSTIPENNES.

1804. Latreille, dans son Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes, les isola des autres Hétéromères constituant sa tribu des VERSICOLORS, pour en former sa famille des *Mordellones*.

1807. Peu d'années après, dans le second volume de son Genera, cet illustre Entomologiste, à l'aide d'un insecte rangé avec les Mélandryes, dans son ouvrage précédent, fondait le genre *Scraptia*, composant avec les Notoxes, les Calopes et les Pyrochres, sa vingt-troisième famille, celle des PYROCHROÏDES.

1809. Dans ses Considérations générales sur l'ordre naturel des Animaux, il retrancha les Calopes de cette famille, pour les faire entrer dans celle des TÉNÉBRIONITES, composée d'éléments nombreux et disparates.

1812. De Lamarck, dans l'Extrait de son cours de zoologie, professé au Muséum d'Histoire naturelle, forma avec nos Longipèdes, une première division de ses CANTHARIDIENS, distincts des autres Hétéromères par leurs antennes en scie ou pectinées (1).

1817. Dans le troisième volume de la première édition du Règne animal de Cuvier, Latreille modifiant ses idées précédentes, formait à l'aide de nos Longipèdes la seconde division de sa famille des TRACHÉLIDES. Malgré l'erreur qu'il propageait, en considérant comme simples les crochets des tarsi de tous ces insectes, il avait saisi les rapports qui les lient, et en avait constitué un groupe très-naturel.

(1) Fischer, dans le t. 2. des Mémoires de la Soc. imp. des Natur. de Moscou, p. 293. et plus antérieurement dans son Entomographia mosquensis, avait établi le genre *Ptelecotoma* appartenant à notre Tribu, mais étranger à la France.

1818. L'année suivante, dans le vingt-unième volume du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, et plus tard (1825), dans ses familles naturelles du Règne animal, il partagea ses Mordellones en deux divisions :

1^o Antennes en éventail ou très-pectinées dans les ♂. Palpes presque filiformes.
(G. *Ripiphore*, *Pelecotome*, *Myode*.)

2^o Antennes des deux sexes tantôt simplement en scie, tantôt sans dentelures. Palpes maxillaires terminés par un article plus grand, triangulaire ou en forme de hache.

(G. *Mordelle*, *Anaspe*, *Scraptie*.)

Il avait reconnu les variétés de formes que présentent, suivant les genres, les crochets des tarse, et il établissait le genre *Myode* (1).

1819. Le même naturaliste, dans le t. 29 du Dictionnaire précité, partagea les Ripiphores en deux sections destinées plus tard à devenir les bases de deux coupes génériques particulières, en voici les caractères :

1^o Antennes ne paraissant composées que de dix articles (le deuxième nul ou caché dans l'intérieur du premier), pectinés depuis le deuxième; le dernier long, linéaire, ainsi que les rameaux des précédents; sommet de la tête de niveau avec l'extrémité antérieure du corselet, déprimé, droit; face de la tête formant un angle avec le vertex; corselet ayant dans son milieu un sillon, et terminé postérieurement à l'écusson, par un lobe très-obtus ou arrondi. (*Ripiph. paradoxus*).

2^o Antennes de onze articles distincts, pectinés depuis le troisième: le dernier s'élargissant de la base à l'extrémité, en forme de triangle renversé et oblong; sommet de la tête élevé au-dessus de l'extrémité antérieure du corselet, comprimé, arrondi; milieu du corselet sans enfoncement, terminé à l'écusson par un angle plus ou moins pointu. (*Ripiphor. flabellatus*, etc.)

1829. Dans la partie entomologique de la deuxième édition du Règne animal de Cuvier, l'Entomologiste de Brives fit passer le genre *Scraptia* de sa tribu des MORDELLONES, dans celle des ANTHICIDES.

Ce genre *Scraptia*, dont la place semble si naturellement indiquée avec les Mordellides, par le caractère que présente la tête accolée contre le prothorax, était destiné à être ballotté. Gyllenhal (2) (1810), avait

(1) De Lamarck ayant appliqué cette dénomination à un genre précédemment établi, Latreille, dans le même Dictionnaire t. 29, p. 302, changea ce nom en celui de *Myode*.

(2) Insecta Suec. t. 2, p. 523.

compris parmi ses Serropalpides la seule espèce connue de lui et l'avait admise au nombre de ses Direcées. Stephens, dans le tom. 5 de ses Illustrations (1832) colloqua les Scapties avec ses MÉLANDRYDES. Sa famille des MORDELLIDES, caractérisée par une tête obcordée, non enfoncée dans le prothorax ; par ses tarses à pénultième article simple, par ses ongles simples (1), fut divisée de la manière suivante :

A. Ecusson plus ou moins apparent.

B. Articles des tarses tous simples.

Mordella.

BB. Tarses antérieurs à pénultième article bilobé.

Anaspis.

AA. Ecusson nul ou caché.

Rhipiphorus.

1833. Dejean, dans la seconde édition, en partie détruite par l'incendie, de son Catalogue des Coléoptères, appliqua le nom générique de *Moetecus*, à la première des sections établies par Latreille, dans le genre *Rhipiphorus*. Il séparait aussi du genre *Pelecotoma* de Fischer, l'espèce dédiée par le naturaliste de Brives à notre savant entomologiste M. Léon Dufour, en l'indiquant comme base d'un nouveau genre désigné par lui sous le nom de *Ptiliphorus*, dénomination que MM. Guérin et Percheron convertissaient un peu plus tard en celle d'*Evaniocera*.

1841. M. de Castelnau, dans le deuxième volume de son Histoire naturelle des Coléoptères, assignait le nom générique de *Rhipiphorus* à l'insecte composant le genre *Moetecus* de Dejean ; convertissait les *Rhipiphores* de ce dernier en *Emenadies*, et les *Ptiliphores* du même auteur en *Plecotoïdes*.

1845. M. L. Redtenbacher, dans ses genres de la Faune des Coléoptères de l'Autriche, disposés d'après une méthode analytique, distribua les genres de sa famille des Mordelles de la manière suivante :

A. Elytres déhiscentes, terminées en aigle, ou nulles.

B. Palpes maxillaires à deux articles. Antennes des ♂ en éventail :
celles des ♀ filiformes. ♀ sans ailes ni élytres.

Symbius.

BB. Palpes maxillaires de quatre articles. Antennes des ♂ et des ♀
en éventail ou en peigne. Prothorax creusé d'un sillon mé-
diaire profond.

Rhipiphorus.

(1) Les ongles comme je l'ai dit, simples chez les Anaspes, sont divisés chez les Mordelles, et bifides à l'extrémité chez les Rhipiphores.

- AA. Elytres non déhiscentes, contiguës l'une à l'autre à la suture, en ligne droite.
- C. Ongles dentés en scie. Abdomen prolongé en pointe. *Mordella*.
- CC. Ongles simples ou à une seule dent. Abdomen non prolongé en pointe.
- D. Tête verticale. Sommet de la tête très-convexe. Antennes notablement prolongées au delà de la base du prothorax. *Anaspis*.
- DD. Tête penchée. Sommet de la tête convexe. Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax pris ensemble. *Scaptia*.

Il ne changea rien à cette disposition, dans la publication de sa Faune d'Autriche (1849).

1851. M. de Kiesenwetter, en donnant dans les Annales de la Société entomologique de France, l'Énumération des Coléoptères trouvés dans notre midi, établit le genre *Trotomma*.

1853. M. Achille Costa, dans sa Faune du royaume de Naples, divisait ses MORDELLIDÉES en trois tribus :

- A. Antennes en éventail, au moins chez le ♂.
- B. Elytres rudimentaires, squammiformes. Ailes à découvert. *MYODITES*.
- BB. Elytres de grandeur ordinaire, recouvrant les ailes en grande partie. *RIPIPHORITES*.
- AA. Antennes simples ou seulement en scie chez les ♂. *MORDELLIDES*.

Ces derniers furent partagés de la manière suivante, savoir :

1^o Ceux de ces insectes à abdomen prolongé en pointe ou constituant le genre *Mordella* des auteurs : en trois coupes génériques :

- α. Dernier article des antennes obliquement échancré et terminé en pointe. *Tomozia*.
- αα. Dernier article ovale oblong.
- β. Ecusson visible. *Mordella*.
- ββ. Ecusson invisible. *Natrivrica*.

Le genre *Mordella* fut lui-même divisé en deux sous-genres :

- α. Prothorax plus large que long. *Mordella*.
- αα. Prothorax aussi long que large. *Mordellistena*.

2^o Les Mordellides à abdomen non prolongé en pointe, furent eux-mêmes répartis en deux genres ; mais fondés sur des caractères pris seulement chez l'un des sexes.

- α. Ventre du ♂ fendu sur le cinquième et même sur le quatrième arceau ; sans appendices ou pourvu seulement de deux appendices courts. *Anaspis.*
- αα. Ventre du ♂ fendu sur les troisième, quatrième et cinquième arceaux ; pourvu de quatre appendices filiformes. *Plesianaspis.*

1855. Enfin, M. le docteur A. Gerstaecker, dans sa disposition systématique des RHIPIPHORIDES, dont il forme une famille distincte de celle des MORDELLIDES ; en raison de leurs mandibules dépourvues de membrane à leur bord interne ; de leurs palpes à dernier article non sécuriforme ; de leurs mâchoires à lobes unis ; de leur tête à vertex élevé ; de leurs antennes non flabellées, etc., divise ces insectes en quatre tribus, dont voici le tableau :

- A. Elytres contiguës à la suture. Yeux échancrés. Ecusson visible.
Ongles dentés ou pectinés. **PTILOPHORIENS.**
- AA. Elytres nulles, raccourcies, ou déhiscentes à la suture.
- B. Ongles simples. Elytres courtes ou nulles. **RHIPIDIENS.**
- BB. Ongles pectinés ou bifides.
- C. Elytres très-courtes. Ailes visibles. Ecusson apparent. **MYODITES.**
- CC. Elytres déhiscentes, acuminées. Ailes visibles. **RHIPIPHORIENS.**

La première Tribu comprend, pour la Faune d'Europe, les genres *Pelecotoma* et *Ptilophorus* : le premier à tibias mutiques, à ongles obtusément bidentés : le deuxième, à tibias à deux éperons, à ongles pectinés.

La seconde Tribu est réduite au genre *Rhipidius* de Thunberg (*Symbius* de Sundevall).

La troisième Tribu est bornée également à un genre, celui de *Myodites*.

La quatrième comprend le genre *Metoecus*, et celui de *Rhipiphorus*, dont voici les principales différences caractéristiques :

- a. Palpes maxillaires à quatrième article le plus long. Tibias antérieurs mutiques. Articles des tarsez postérieurs tous allongés, cylindriques. *Metoecus.*
- aa. Palpes maxillaires à deuxième article le plus long. Tibias antérieurs à un éperon. Deuxième article des tarsez postérieurs petit, comprimé. *Rhipiphorus.*

Il nous reste à exposer la méthode que nous avons adoptée.

Nous diviserons nos Longipèdes en deux groupes :

Dernier article des palpes maxillaires	}	plus ou moins fortement sécuriforme. Antennes soit filiformes, simples ou dentées, soit grossissant vers l'extrémité.	Groupes. MORDELLIDES.
		non sécuriforme. Antennes pectinées ou flabellées chez les ♂; dentées au moins chez les ♀.	RHIPIPHORIDES.

PREMIER GROUPE.

MORDELLIDES.

CARACTÈRES. *Dernier article des palpes maxillaires* plus ou moins fortement sécuriforme. *Antennes* soit filiformes, simples ou dentées, soit grossissant vers l'extrémité.

Toutes les larves connues de ces insectes vivent aux dépens des matières végétales.

Ces Hétéromères se répartissent en trois petites familles :

Sommet de la tête	}	de niveau avec le bord antérieur du prothorax. Tibia postérieur beaucoup plus court que tous les articles réunis du tarse qui le suit. Avant-dernier article des tarses postérieurs, grêle, entier.	Hanches postérieures plus longues que le postpectus. Pygidium prolongé en pointe conique. Ongles offrant chacun de leurs crochets longitudinalement divisé en deux branches, et ordinairement denté à l'une d'elles. Eperons des tibias antérieurs nuls ou presque nuls.	Familles. MORDELLIENS.
		plus élevé que le bord antérieur du prothorax. Hanches postérieures moins longues que le premier arceau ventral. Tibia postérieur aussi long que tous les articles réunis du tarse qui le suit. Avant-dernier article de tous les tarses avancé en forme de sole sous l'article suivant.	Hanches postérieures moins longues que le postpectus. Pygidium non prolongé en pointe conique. Ongles simples. Eperons des tibias antérieurs très-visibles.	ANASPIENS.
				SCRAPTIENS.

PREMIÈRE FAMILLE.

MORDELLIENS.

CARACTÈRES. *Sommet de la tête* de niveau avec le bord antérieur du prothorax. *Pygidium* prolongé en pointe conique. *Hanches postérieures* plus longues que le postpectus. *Eperons des tibia antérieurs* nuls ou presque nuls. *Tibia postérieur* beaucoup plus court que tous les articles réunis du tarse qui le suit. *Avant-dernier article des tarses postérieurs* grêle, entier. *Ongles* offrant chacun de leurs crochets longitudinalement divisé en deux branches, et plus ou moins sensiblement denté à l'une d'elles. *Corps* longitudinalement arqué. *Yeux* ovulaires; entiers; situés sur les côtés de la tête. *Antennes* insérées vers la base des mandibules, près du bord antéro-interne des yeux: courtes ou très-médioeres: subfiliformes, à troisième article ordinairement plus grêle; comprimées ou subcomprimées, et plus ou moins sensiblement dentées à partir du cinquième article.

A ces caractères généraux on peut ajouter :

Tête petite; subtriangulaire; inclinée. *Epistome* parfois peu distinct du front. *Lobre* transverse. *Mandibules* courtes; cornées; bifides à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes. *Palpes maxillaires* allongés; à dernier article sécuriforme ou en forme de coudre. *Palpes labiaux* très-courts; peu apparents; cachés. *Prothorax* bisinué à la base, avec la partie médiane de celle-ci prolongée en arrière; à bords latéraux tranchants; convexe en devant, graduellement moins convexe en arrière. *Elytres* rétrécies ordinairement à partir de leur base; laissant à découvert la majeure partie au moins du pygidium, qui se prolonge en pointe conique; peu convexes; munies d'un rebord sutural qui les fait paraître comme unistriées près de la suture. *Hanches antérieures* et ordinairement les *intermédiaires* cachées par la tête inclinée sur la poitrine. *Ventre* de cinq arceaux: le cinquième ou hypopygium allongé en ogive ou en triangle: partie du sixième arceau parfois apparente. *Pieds postérieurs* au moins allongés; plus robustes que les antérieurs.

MM. Vallot, Schilling, Erichson et surtout Léon Dufour ont contribué à faire connaître le premier état de ces Coléoptères.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants

		GENRES.
Tibias postérieurs	sans hachures sur leur arête dorsale.	<p>Ecusson aussi large que le tiers de la base de chaque élytre. Dernier article des antennes échancré dans la seconde moitié de son côté interne. Tibias intermédiaires moins longs que les quatre premiers articles du tarse qui les suit.</p> <p style="text-align: right;"><i>Tomoxia.</i></p>
	munis sur leur arête dorsale d'une ou de plusieurs hachures, souvent prolongées sur leur face externe.	<p>Ecusson visiblement moins large que le tiers de la base d'une élytre. Dernier article des antennes arqué à son côté interne. Tibias intermédiaires aussi longs ou à peine moins longs que tous les articles réunis du tarse qui les suit.</p> <p style="text-align: right;"><i>Mordella.</i></p>
		<p>Tibias postérieurs n'offrant point de dent sur leur arête dorsale; rayés de plusieurs hachures, ainsi que le premier article des tases.</p> <p style="text-align: right;"><i>Mordellistena.</i></p>
	<p>Tibias postérieurs à une seule hachure sur leur arête dorsale; offrant cette arête brusquement moins saillante sur sa partie postérieure, à partir de la hachure et paraissant par là, munie d'une sorte de dent. Premier article des tases à une seule hachure.</p> <p style="text-align: right;"><i>Stenalia.</i></p>	

Genre *Tomoxia*, TOMOXIE; A. Costa (1).

(*τομος*, article; *ξύς*, pointu).

CARACTÈRES. *Tibias* et *tases postérieurs* sans hachures sur leur arête dorsale. *Ecusson* au moins aussi large que le tiers de la base de chaque élytre, en carré plus large que long, échancré à son bord postérieur. *Antennes* de onze articles; dentées au côté interne et à peu près de même largeur à partir du cinquième: le dernier, échancré dans la seconde moitié de son côté interne, ou comme augmenté d'un petit

(1) Faun. d. Regn. di Napol. (*Mordellidees*) p. 3.

article étroit, soudé avec lui. *Tibias intermédiaires* moins longs que les quatre premiers articles des tarsi des mêmes pieds.

1. T. bucephala; A. COSTA. *Suballongée*; d'un noir brun; a pubescence soyeuse, coucolore sur quelques parties, d'un cendré olivâtre sur d'autres: celle-ci, formant sur les élytres une bordure suturale et deux sortes de bandes transverses: la bordure, étendue à leur base jusqu'à la fossette humérale, subgraduellement réduite au tiers de la largeur, près de leur extrémité qu'elle n'atteint pas: la première bande les couvrant de la moitié aux cinq huitièmes de leur longueur, parfois raccourcie à ses deux extrémités: la seconde bande, subapicale, catériquement raccourcie. Antennes d'un brun noir, souvent moins obscures vers la base.

♂. Antennes aussi longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax; à articles plus allongés, dentés à angles plus vifs, à dernier article une fois plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand. Deux premiers articles des tarsi intermédiaires aussi longs que les jambes des mêmes pieds. Pygidium dépassant l'hypopygium d'une longueur égale au moins aux deux tiers de celle de ce dernier.

♀. Antennes un peu moins longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax; articles plus courts, dentés à angles moins vifs, à dernier article de moitié plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand. Jambes intermédiaires aussi longues que les trois premiers articles des tarsi des mêmes pieds. Pygidium dépassant l'hypopygium d'une longueur égale à peu près à la moitié de celle de ce dernier.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* noires ou d'un brun noir, garnies sur quelques parties de poils soyeux, couchés, fins, de même couleur, parées sur la majeure partie de leur surface d'une sorte de duvet d'un cendré olivâtre: ce duvet, constituant une bordure suturale et deux bandes transverses: la bordure suturale, couvrant leur base jusqu'à la fossette humérale ou jusqu'aux côtés du calus huméral, rétrécie d'avant en arrière, réduite à la moitié de la largeur, vers la moitié de leur longueur, et au tiers, près de l'extrémité qu'elle n'atteint pas: la première bande, couvrant de la moitié aux cinq huitièmes de leur longueur, ordinairement liée à la bordure suturale, presque étendue jusqu'au bord externe: la deuxième bande, couvrant des quatre cin-

quièmes aux huit neuvièmes de leur longueur, liée à la bordure suturale, un peu raccourcie et recourbée à son extrémité externe.

Tomotia bucephala, A. COSTA, Faun. del Regn. di Napol. (*Mordellidées*) p. 8, 1. pl. 20. fig. 4.

Variations des élytres (par défaut.)

Var. A. Première bande transverse isolée de la suture, plus ou moins restreinte, tantôt constituant une sorte de tache subponctiforme, tantôt paraissant formée de deux ou trois courtes lignes longitudinales unies. Bande postérieure semblant aussi parfois, mais plus rarement, composée de quelques lignes courtes, unies et peu distinctes.

Mordella fasciata, PAYK. Faun. suec. t. 3. add. p. 435. 1-2 — GYLLENH. Ins. suec. 1-2. p. 606.

Mordella biguttata, (DEJ.) Catal. (1824) p. 73. — *Id.* (1833) p. 219. — *Id.* (1857) p. 241. — GYLLENH. Insect. suec. t. 4. p. 520. 3. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 265. 3.

Mordella picta, (BESSER) (DEJ.) Catal. (1833). p. 219. — *Id.* (1857) p. 241.

Variations des élytres (par excès).

Var. B. Bandes des élytres, surtout la première, moins nettement limitées, plus confuses, plus ou moins arancées en avant et en arrière, mais laissant toutefois encore paraître entre elles des points de séparation.

Var. C. Bandes des élytres confondues de telle sorte, que les élytres sont complètement recouvertes d'une sorte de duvet ou de poils soyeux, couchés, cendrés ou d'un cendré verdâtre, excepté à l'extrémité, et sur les côtés, depuis le dessous de l'épaule, jusque vers la moitié de leur longueur.

Mordella sericea, (ZIEGLER) (DEJAN) Catal. (1837) p. 241 ?

Dans cette variété extrême, le côté externe des élytres dénudé ou plutôt garni de poils obscurs plus fins que les poils cendrés, et sur un espace élargi d'avant en arrière en triangle allongé, depuis le dessous des épaules jusqu'à la moitié de la longueur, sur le tiers externe de la largeur, servent seuls, avec l'extrémité, à rappeler le dessin normal.

Long. 0,0022 à 0,0073 (2 1/3 à 3 1/4 l.) Larg. 0,0017 à 0,0025 (3/4 à 1 1/8 l.)

Corps suballongé ; peu étroit ; à fond noir ou d'un noir brun, garni de poils fins, soyeux, couchés. *Tête* en angle très-ouvert dans le milieu de son bord postérieur ; revêtue d'un duvet cendré olivâtre, luisant, épais ; moitié antérieure du labre, testacée ou d'un testacé fauve. *Palpes maxillaires* noirs ou d'un noir brun : deuxième et troisième articles souvent en partie fauves. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ; pubescentes ; noires, avec les troisième et quatrième articles parfois moins obscurs, presque égaux, une fois plus longs chacun qu'ils sont larges dans leur milieu : les suivants, comprimés : les cinquième à dixième, anguleusement dilatés et dentés au côté interne : le dernier, oblong, échancré dans la seconde moitié de son côté interne, et terminé en pointe. *Prothorax* anguleusement avancé dans le milieu de son bord antérieur ; un peu moins large à ce bord que la tête ; arqué sur les côtés, et offrant vers la moitié de ceux-ci sa plus grande largeur ; bispinué à la base, avec la partie médiane de celle-ci plus prolongée en arrière, tronquée au devant de l'écusson, étendue jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de la largeur de chaque élytre, subarrondie à ses angles postéro-externes ; sinué ou échancré de chaque côté de cette partie tronquée, offrant vers les trois quarts de la largeur de chaque étui, à partir de la suture, le point le plus avancé de ses sinuosités basilaires, sensiblement courbé en arrière aux angles postérieurs ; d'un tiers au moins plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; convexe ; revêtu de poils ou d'un duvet d'un cendré olivâtre, laissant, comme dénudées, trois taches d'un noir brun, brunes ou d'un brun fauve, savoir : une bande longitudinale assez large sur la ligne médiane, d'une longueur variable, n'atteignant ni le bord antérieur, ni la base : deux autres, subarrondies, situées une de chaque côté, entre la bande précitée et le bord externe, vers la moitié de sa longueur. *Écusson* presque en carré plus large que long, échancré à son bord postérieur ; revêtu d'un duvet cendré blanchâtre. *Elytres* à peine aussi larges que le prothorax à ses angles postérieurs ; plus étroites aux épaules que celui-ci dans son milieu ; près de quatre fois aussi longues que lui sur les côtés ; deux fois à deux fois et quart aussi longues que lui sur son milieu ; faiblement rétrécies jusqu'aux sept huitièmes, obtusément arrondies chacune à l'extrémité ; deux fois à deux fois et quart aussi longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble ; peu convexes ; ornées d'une sorte de duvet cendré olivâtre, comme il a été dit. *Repli* de deux tiers aussi large que chacun des postépisternums vers la moitié de la longueur de ceux-ci. *Pygidium* en cône subsinué vers les trois quarts,

assez robuste, terminé en pointe étroitement tronquée; garni à la base de poils cendrés légèrement dorés, noir à l'extrémité; égal aux deux cinquièmes environ de la longueur d'une élytre. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun; garni de poils soyeux, d'un cendré olivâtre, légèrement dorés, laissant de couleur brune ou d'un noir brun, des espèces de taches sur les côtés de chacun des arceaux du ventre. *Postépisternums* obtriangulaires, rétrécis d'avant en arrière, un peu arqués à leur côté interne; deux fois et demie aussi longs qu'ils sont larges à la base. *Pieds* noirs; garnis d'un duvet cendré olivâtre ou cendré légèrement doré; jambes intermédiaires moins longues que les quatre premiers articles des tarsi qui les suivent: pénultième article des tarsi antérieurs entier.

Cette espèce paraît habiter la plus grande étendue des provinces de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon, sur les parties desséchées des troncs des saules, des chênes et de diverses autres essences d'arbres. On la trouve également sur les ombelles.

Obs. Elle varie soit sous le rapport de la couleur, soit sous celui du dessin. Ainsi, les antennes sont quelquefois d'un brun tirant sur le fauve. Le duvet cendré se montre soit tirant sur le blanchâtre, soit sur le vert pâle, soit sur le gris ou d'autres fois prend une teinte midorée. Les parties du prothorax qui semblent presque dénudées et constituent trois taches de la couleur du fond, passent parfois au brun ou même au brun fauve. Les bandes des élytres paraissent souvent dentées en avant et en arrière ou comme formées de deux ou trois lignes, courtes, inégales, liées ensemble. Souvent la bande antérieure est unie à la bordure suturale; d'autres fois elle en est isolée et constitue une sorte de gros point qui a fait donner le nom de *biguttata* à cette variété. D'autres fois, au contraire, l'espace de couleur obscure compris soit entre la bande du milieu et les parties antérieures de la bordure suturale, soit entre cette bande et la postérieure, est moins nettement limité, plus restreint, plus ou moins envahi par le duvet cendré. Enfin chez les individus composant la variété *sericea* de Ziegler, les élytres sont uniformément et densément revêtues de duvet cendré, depuis le bord antérieur de la bande du milieu, jusque plus ou moins près de l'extrémité, sans compter que la moitié antérieure de la bordure suturale s'est aussi un peu dilatée. Malgré toutes ces variations, cette espèce est facile à distinguer à la forme de son écusson et à celle du dernier article de ses antennes.

Genre *Mordella*, MORDELLE ; Linné (1).

(Étymologie (2) obscure.)

CARACTÈRES. *Tibias* et *tarses postérieurs* sans hachures sur leur arête dorsale. *Écusson* visiblement moins large que le tiers de la base d'une élytre ; en triangle, parfois plus ou moins obtus. *Antennes* de onze articles ; généralement dentées au côté interne, à partir du cinquième : le dernier ovalaire, arqué à son côté interne. *Tibias intermédiaires* aussi longs ou à peine moins longs que tous les articles réunis du tarse qui les suit.

A Yeux non contigus au bord postérieur de la tête : ce bord prolongé derrière ces organes jusqu'au niveau des angles antérieurs du prothorax. Elytres noires, à taches de duvet blanc.

1. *M. duodecim-punctata* ; Rossi. Noire ; pubescente. *Prothorax* orné d'une bordure de duvet blanc cendré, d'un point au devant de chaque cinquième externe de la base et de divers autres signes, d'un duvet semblable. *Elytres* parées chacune de six ou sept taches subponctiformes d'un duvet pareil : deux, à la base, près de l'écusson, divergentes postérieurement ou parfois réunies en arc : la troisième, sur le milieu de l'élytre, vers le cinquième de leur longueur : la quatrième, vers le quart, rapprochée du bord externe : les cinquième et sixième, formant avec leurs pareilles une bande transversale arquée en devant, vers les deux cinquièmes : la septième, sur le milieu de l'étui, un peu avant les trois quarts de sa longueur. *Antennes* noires. *Ongles* à cinq dents.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* noires, garnies d'un duvet soyeux, concolore ; ornées chacune de sept taches la plupart subponctiformes, formées d'un duvet blanc ou blanc cendré ; les première et deuxième, liées ou à peu près à la base, à côté de l'écusson, unies à leur naissance, divergeant postérieurement : la première ou interne, servant de bordure à l'écusson et ordinairement prolongée du double de celui-ci : la

(1) Syst. Nat. (1758) t. 1. p. 420. — *Id.* (1767) t. 1. p. 682.

(2) Aristote (livre 5 chap. 19) avait donné le nom d'ἔρπεδάλλι (qui mord fortement) à un insecte provenant d'un vers qui se métamorphose, après s'être foriné dans la racine du chou. Gaza a traduit le nom grec par la dénomination latine *Mordella*, qui a été appliquée aux Coléoptères de ce genre, quoiqu'ils soient vraisemblablement différents de ceux mentionnés par le célèbre précepteur d'Alexandrie.

deuxième, plus courte, tantôt paraissant ne faire qu'un avec la première et constituer avec elle une sorte d'arc couvrant presque la moitié de la largeur de la base de chaque élytre, tantôt formant avec la première l'image d'un V renversé : la troisième, ponctiforme ou ovale, située sur le milieu de l'élytre, vers le cinquième ou un peu plus de la longueur de celle-ci : la quatrième, plus petite, rapprochée du bord externe, vers le quart de la longueur des étuis ; les cinquième et sixième, constituant avec leurs pareilles une rangée transversale en arc dirigé en devant : la cinquième, ordinairement la plus grosse, ovale, rapprochée de la suture, vers les trois septièmes de la longueur de celle-ci : la sixième, ovale ou ponctiforme, souvent plus petite, plus postérieure de la moitié environ de sa longueur, située entre la cinquième et le bord externe : la septième arrondie, placée sur le milieu de chaque étui, un peu avant les trois quarts de la longueur de ceux-ci.

Mordella 12-punctata, Rossi, Faun. étrusc. t. 1. p. 245. 601. pl. 4. fig. 4. — *Id.* éd. Helw. t. 1. p. 299. 601. pl. 4. fig. 4. — Oliv. Entom. t. 5. n° 64. p. 5. 3. pl. 1. fig. 3. a, b, c, d. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 416. 5. — Schönn. Syn. ins. t. 3. p. 84. 6. — L. Redtenb. Faun. aust. p. 613.

Mordella multipunctata, Thoms, Kl. Beytr. p. 27. 233.

Variations (par défaut).

Var. A. *Elytres marquées seulement de quatre taches subponctiformes. de duvet blanc (en ne comptant les deux de la base que pour une seule).*

Obs. Ordinairement ce sont les quatrième et sixième qui font défaut ; quelquefois les deux premières et la quatrième.

Mordella perlati, Scltz, Gesch. d. Ins. p. 67. pl. 7. fig. 14. (la figure indique cinq taches sur l'une des élytres, au lieu de 4) — Fuessl, Verzeich. p. 21. 402. — Hensl. in Bonowri Naturz. t. 6. p. 131. 1. pl. 29. fig. 1. 1. ou Kurz. Entom. t. 4. p. 181. 1. pl. 29. fig. 1. — Gyll. C. Linn. Syst. Nat. t. 1. p. 2025. 26. — Roemr, Gen. p. 51. 86. pl. 7. fig. 15. — Gezr. Faun. Eur. t. 3. p. 850. 6. — Oliv. Encycl. méth. t. 7. p. 740. 26.

Mordella 8-punctata, Schrazz, Reise, 89 — *Id.* Faun. boïc. t. 1. p. 571. 525

Var. B. *Elytres ornées chacune seulement de trois taches de duvet blanc, (en ne comptant les deux de la base que pour une seule).*

Mordella sex-punctata, Hensl, Arch. p. 148. 4. — *Id.* trad. fr. p. 168. 5. — Gyll. C. Linn. Syst. Nat. t. 1. p. 2024. 22. — Rossi, Faun. étrusc. t. 1. p. 243. 600. —

Id. Ed. HELW. t. 1. p. 299. 600. — OLIV. Encycl. méth. t. 7. p. 340 22. —
СВОИЯ. Syn. ins. t. 5. p. 84. 6.

Long. 0,0067 à 0,0090 (3 à 4 l.) Larg. 0,0017 à 0,0050 (3/4 à 1 2/5 l.)

Corps suballongé ; à fond noir ; garni d'un duvet soyeux. *Tête* subéchancrée ou en angle très-ouvert, dans le milieu de son bord postérieur : celui-ci, prolongé derrière la partie postérieure des yeux, jusqu'au niveau des angles antérieurs du prothorax ; ornée, à sa partie postérieure, d'une bordure d'un duvet cendré ; garnie sur le reste de sa surface d'un duvet semblable, moins rare et moins court sur la partie antérieure que sur celle qui la suit. *Palpes* et *antennes*, noirs : ces dernières, prolongées environ jusqu'aux angles postérieurs : deuxième à quatrième articles plus grêles : le deuxième, plus court que le suivant : les troisième et quatrième presque égaux ; les quatrième à dixième pubescents, comprimés, dilatés et dentés au côté interne : le onzième, oblong, dilaté en arc au côté interne. *Prothorax* avancé dans le milieu de son bord antérieur ; faiblement et obtusément arqué sur les côtés, un peu plus large aux angles postérieurs (qui sont émoussés) qu'aux antérieurs ; bissinué à la base, avec la partie médiaire plus prolongée en arrière, obtusément tronquée au devant de l'écusson, près de deux fois plus large que celui-ci et étendue jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes internes de chaque élytre ; sinué ou échancré entre ce lobe médiaire et les angles postérieurs qui sont un peu courbés en arrière, offrant vers le milieu de chaque étui le point le plus avancé de chaque sinuosité ; de moitié environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; convexe ; noir, garni d'un duvet court et concolore ; orné dans sa périphérie d'une bordure d'un duvet blanc cendré ; paré de divers signes ou dessins d'un duvet semblable, savoir : 1° deux sortes de parenthèses, unies bout à bout, de chaque côté de la ligne médiaire, prolongées depuis le bord antérieur jusqu'aux trois quarts de sa longueur ; 2° de chaque côté de la première parenthèse, une bande transversale, arquée en arrière, formant avec la bordure antérieure un ovale transverse : 3° une tache ponctiforme, liée à la bordure basilaire, vers chaque cinquième externe de la base : ces dessins, souvent oblitérés ou indistincts par suite de la dépilation. *Ecusson* presque en demi-cercle ou en triangle très-obtus et à côtés eurvilignes, de moitié moins long qu'il est large à la base ; noir, garni d'un duvet concolore. *Elytres* à peine aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs, trois fois et demie aussi longues que lui sur les côtés ; deux fois et

quart aussi longues que lui sur son milieu ; sensiblement rétrécies d'avant en arrière, subarrondies chacune à l'extrémité ; une fois à une fois et quart plus longues qu'elles sont larges à la base prises ensemble ; peu convexes ; noires, garnies d'un duvet concolore, ornées chacune de six ou sept taches subponctiformes, d'un duvet blanc cendré, disposées comme il a été dit. *Pygidium* conique, étroitement tronqué à l'extrémité ; égal au moins aux deux cinquièmes ou aux trois septièmes de la longueur de chaque élytre ; noir, orné de deux taches basilaires formées de duvet blanc cendré, contiguës à la base, divergentes postérieurement ; une fois environ plus long que l'hypopygium. *Dessous du corps* noir, garni d'un duvet concolore, avec les postépisternums et une tache à la base de chacun des côtés des arceaux du ventre, d'un duvet blanc cendré. *Postépisternums* obtriangulaires, rétrécis d'avant en arrière, terminés en pointe obtuse ou obtusément tronquée, deux fois à deux fois et quart aussi longs qu'ils sont larges à la base ; en ligne droite à leur bord interne avec la partie antérieure de celui-ci un peu courbée en dedans. *Pieds* noirs : tarsi intermédiaires à peine plus longs que la jambe : troisième et quatrième articles des tarsi antérieurs et intermédiaires un peu élargis et sensiblement bilobés au moins en dessous : branche supérieure des ongles à cinq dents apparentes.

Cette espèce est assez rare en France. On la trouve dans les Alpes du Midi et dans quelques autres lieux. Elle a été prise dans les environs de Bordeaux par M. Perroud.

Obs. Le dessin du prothorax est souvent plus ou moins incomplet, par suite du frottement. Les taches des élytres varient un peu de grosseur : les quatrième et sixième sont parfois réduites à un point très-petit ou même disparaissent quelquefois ; néanmoins l'espèce est toujours facile à reconnaître à la largeur du lobe médian de la base du prothorax, à ses ongles à cinq dents, à sa taille très-différente de la *M. Gacognii*, qui présente les deux derniers caractères indiqués. Elle se reconnaît même entre toutes les espèces suivantes, quand même elle est complètement épilée, au bord postérieur de sa tête prolongé derrière les yeux jusqu'au niveau des angles antérieurs du prothorax, et empêchant ainsi aux yeux d'être contigus au bord antérieur de ce dernier segment.

AA. Yeux en partie au moins contigus par leur bord postérieur au bord antérieur du prothorax.

B. Repli des élytres au moins aussi large que chacun des postépisternums vers la moitié de leur longueur. Élytres noires, à taches guttiformes de duvet blanc.

2. *M. maculosa* ; NÆZEN. Noire ou d'un noir brun ; pubescente. *Prothorax* offrant vers les trois septièmes de la base de chaque élytre le point le plus avancé de la sinuosité ; ordinairement paré d'une bordure basilaire formée d'un duvet blanc cendré. *Elytres* ornées d'une trentaine de gouttelettes d'un duvet semblable ; repli au moins aussi large que les postépisternums vers la moitié de leur longueur. *Pygidium* à peine aussi long que le tiers des étuis : *hypopygium* d'un tiers plus court que ce dernier.

Mordella maculosa, NÆZ. Act. Holm. (1794) p. 273. pl. fig. 4. — L. REUTENB. Faun. austr. p. 613.

Mordella guttata, PAYK. Faun. suec. t. 2. (1798) p. 186. 4. — GYLL. Ins. suec. t. 2. p. 607. 4. — *Id.* t. 4. p. 520. — SAHLB. Ins. fenn. p. 486. 4.

Mordella atomaria, FAB. Syst. Eleuth. t. 2. p. 123. 12. — SENONH. Syn. ins. t. 3. p. 85. 26. — ZETTERS. Faun. lapp. p. 268. 2. — *Id.* Ins. lapp. p. 165. 2. — STEPH. Man. p. 265. 4.

Mordella irrorata, TROSF, Kl. Beitr. p. 27. 282.

Long. 0,0033 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.) Larg. 0,0009 à 0,0017 (2/5 à 4/5 l.)

Corps oblong ; à fond noir, garni d'un duvet soyeux. *Tête* faiblement échancrée en arc dans la moitié médiaire de son bord postérieur ; noire ou d'un noir brun, garnie d'un duvet court et obscur : bord antérieur de l'épistome et labre d'un fauve testacé. *Palpes maxillaires* fauves ou en partie d'un fauve testacé, avec le dernier article d'un fauve foncé. *Antennes* presque aussi longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax ; d'un noir brun, avec les quatre premiers articles parfois un peu moins obscurs : ces articles plus étroits que les suivants : les premier et deuxième, subcylindriques, plus épais : le deuxième, plus court que le troisième : celui-ci et le quatrième, obtriangulaires, presque égaux : les cinquième à dixième, comprimés, peu pubescents, dilatés et dentés au côté interne : le onzième, subarrondi au même côté. *Prothorax* un peu anguleusement avancé dans le milieu de son bord antérieur ; obtusément arqué sur les côtés ; plus large aux angles postérieurs qui sont émoussés, qu'aux antérieurs ; bispinué à la base, avec la partie médiaire plus prolongée, obtusément arquée en arrière jusqu'à la sinuosité, obtusément tronquée au devant de l'écusson qu'elle déborde de chaque côté de la moitié de la largeur de celui-ci à la base : cette partie médiaire étendue environ jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de la largeur de chaque élytre ; offrant vers les trois septièmes ou vers la moitié de

la base desdits étuis le point le plus avancé de la sinuosité, faiblement arqué en devant en dehors de ce point, c'est-à-dire sur les côtés de sa base; de moitié environ plus large à celle-ci qu'il est long sur son milieu; convexe; d'un noir brun; garni d'un duvet brun, court et soyeux; ordinairement paré, à la base et un peu sur les côtés, d'une bordure étroite d'un duvet blanc cendré, et marqué de deux bandes longitudinales d'un duvet pareil, raccourcies en devant, situées chacune vers le tiers de la largeur et le faisant paraître en partie d'un cendré blanchâtre, marqué de trois taches d'un brun noir. *Ecusson* obtusément triangulaire; une fois plus large à la base qu'il est long sur son milieu; revêtu d'un duvet cendré. *Elytres* un peu moins larges en devant que le prothorax à sa base; quatre fois environ aussi longues que celui-ci sur les côtés; faiblement rétrécies d'avant en arrière; obtusément arrondies chacune à l'extrémité; de trois quarts aussi larges vers les sept huitièmes qu'à la base; moins de deux fois aussi longues qu'elles sont larges à la base prises ensemble; peu convexes; noires ou d'un noir brun; garnies d'un duvet brun, court et soyeux; parsemées chacune d'une trentaine au moins de petites gouttes formées d'un duvet blanc cendré: ces taches, un peu inégales, irrégulièrement disposées: quelques-unes rangées ordinairement d'une manière sériale sur la strie juxta-suturale: quatre autres, habituellement disposées en une rangée obliquement transversale, dirigée de la moitié de la suture vers les deux tiers du bord externe. *Repli* au moins aussi large que les postépisternums, vers la moitié de la longueur de ceux-ci. *Pygidium* brun; conique, robuste, très-étroitement tronqué à l'extrémité; à peine aussi longuement prolongé depuis le quatrième arceau ventral que le tiers de la longueur des étuis. *Hypopygium* égal aux deux tiers de la longueur du pygidium. *Dessous du corps* noir ou noir brun, garni d'un duvet court et brun cendré ou brun fauve. *Postépisternums* obtriangulaires, terminés en pointe; en ligne presque droite ou à peine arquée à leur côté interne; deux fois à deux fois et quart aussi longs qu'ils sont larges à la base. *Pieds* noirs, garnis d'un duvet brun très-court: avant-dernier article des tarsi antérieurs un peu plus étroit, à peine échancré en dessus. *Ongles* peu distinctement dentés à leur branche supérieure.

Cette espèce habite les parties froides de la France. On la trouve à la Grande-Chartreuse, sur les planches, près des scies à eau, sur les troncs des arbres morts et quelquefois sur les fleurs.

Obs. Le prothorax semble parfois presque entièrement noir ou d'un noir brun, ou peu distinctement paré d'une bordure basilaire cen-

drée ; souvent les deux petites bandes longitudinales sont indistinctes ; d'autres fois, au contraire, il est comme poudré de cendré par l'effet des poils duveteux de cette teinte. Les taches des élytres varient de teinte et même de nombre par la disparition de quelques-unes.

Malgré les variations que peut offrir cette espèce, elle peut se reconnaître, même chez les individus dénudés, à la forme du lobe médian de la base du prothorax, à la brièveté du pygidium, à la longueur proportionnelle de l'hypopygium, et surtout à la largeur du repli des élytres vers le milieu de la longueur des postépisternums.

A cette division appartient l'espèce suivante, que j'ai reçue de M. le docteur Hampe sous le nom de

M. albo-signata. *Oblongue ; noire, pubescente. Prothorax bordé de cendré à la base. Elytres ornées d'une courte ligne suturale, et chacune d'une rangée de trois taches disposées en arc de cercle depuis l'épaule jusqu'au cinquième de la suture ; d'une autre tache près du cinquième du bord extérieur, et d'une bande (raccourcie à ses extrémités), située vers le milieu de leur longueur, formées de duvet cendré. Repli au moins aussi large que chacun des postépisternums vers leur moitié. Pygidium à peine plus long qu'il est large à la base.*

Mordella albosignata (Dz.) Catal. (1821) p. 73. — *Id.* (1837) p. 241.

Long. 0,0036 (1 2/3 l.) Larg. 0,0018 (2/3 l.)

Corps oblong ; noir ; garni de poils soyeux, fins, couchés. *Tête* offrant son bord postérieur à peine prolongé derrière les yeux jusqu'à la moitié de la largeur de ceux-ci ; noire ; garnie d'un duvet brun marron ou brun grisâtre. *Palpes* obscurs. *Antennes* brunes ou d'un brun noir ; à deuxième article court : les troisième et quatrième, grêles, presque égaux : les cinquième à dixième, dilatés et dentés à leur côté interne. *Prothorax* subarrondi ou très-émoussé aux angles postérieurs ; une fois environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; bispinué à son bord postérieur, avec la partie médiane de celle-ci plus prolongée en arrière, en arc très-obtus ou obtusément tronqué au devant de l'écusson, qu'elle déborde de chaque côté de près de la moitié de sa largeur, étendue jusqu'au tiers interne des élytres, subarrondie à ses angles postérieurs ; offrant le point le plus marqué des sinuosités en angle très-ouvert, correspondant aux deux

cinquièmes internes de la largeur de chaque élytre, à peu près en ligne transversalement droite, en dehors de chaque sinuosité; déprimé au devant de chacune de celles-ci; convexe; noir, garni de poils soyeux, bruns ou d'un brun fauve; orné à la base et un peu sur les côtés d'une bordure étroite cendrée ou d'un cendré fauve. *Ecusson* en triangle obtus, près d'une fois plus large que long; garni de poils cendrés. *Elytres* faiblement rétrécies d'avant en arrière; obtusément arrondies chacune à l'extrémité; deux fois ou deux fois et un sixième plus longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble; peu convexes; noires; garnies de poils soyeux, couchés, concolores; ornées d'une courte ligne suturale, de quatre ou cinq taches, et d'une sorte de bande raccourcie, formées d'un duvet blanc cendré: la ligne suturale, étroite, prolongée environ jusqu'au cinquième de leur longueur: trois ou quatre lignes courtes, disposées en arc de cercle, depuis l'épaule jusque vers la suture, vers le cinquième ou le quart de leur longueur: la ligne ou tache humérale paraissant tantôt unique, tantôt divisée en deux; offrant en outre près du bord externe, vers le cinquième de leur longueur, une tache subponctiforme: la bande, située vers le milieu de leur longueur ou peu après, échancrée dans son milieu, raccourcie à ses deux extrémités, paraissant composée de deux taches ovalaires ou subarrondies unies ensemble. *Repli* au moins aussi large que chacun des postépisternums vers la moitié ou les quatre septièmes de la longueur de ceux-ci. *Pygidium* conique, robuste, en triangle presque équilatéral ou d'un sixième plus long qu'il est large à la base; terminé en pointe très-étroitement tronquée; noir, garni à la base de poils cendrés; dépassant d'un cinquième à peine de sa longueur l'hypopygium. *Dessous du corps* noir; garni d'un duvet brun fauve ou brun grisâtre. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière; terminés en pointe; un peu arqués à leur côté externe; trois fois et demie environ aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* noirs; pubescents: hanches postérieures subparallèles au bord du premier arceau jusqu'aux deux tiers externes de l'espace compris entre la ligne médiane et le bord extérieur, de moitié environ plus longues près de celui-ci que l'espace compris entre leur partie postéro-externe et le bord postérieur du premier arceau ventral.

PATRIE: la Styrie.

BB. Repli des élytres à peine égal à la moitié de la largeur des postépisternums, vers la moitié de la longueur de ceux-ci.

C. Elytres noires, ornées de divers signes d'un duvet blanc, flave ou cendré.

♂. **M. Gacognii**; Mulsant. Corps noir ou d'un noir bleuâtre ; pubescent. Tête et prothorax revêtus d'un duvet blanc cendré. Elytres ornées de divers signes d'un duvet semblable : 1° une tache ou bande basilaire, étendue depuis la suture jusqu'au calus, couvrant le tiers de la suture, bidentée à son bord postérieur, enclosant dans son milieu une pupille noire; 2° une lamière naissant de l'épaule, prolongée jusqu'aux deux cinquièmes ou à la moitié de leur longueur; 3° deux taches elliptiques, soit isolées, soit unies en forme de bande courte, vers les trois cinquièmes de leur longueur; 4° une bordure suturale n'atteignant pas l'extrémité. Antennes noires. Post-épisternums tronqués à l'extrémité. Ongles à cinq dents.

♂. Tibias antérieurs légèrement arqués. Pygidium au moins aussi long que la moitié des élytres.

♀. Tibias antérieurs droits. Pygidium un peu moins long que la moitié des élytres.

Mordella Gacognii, E. Mulsant, in Ann. de la Soc. Linn. de Lyon (1850-52) p. 49.
— Mulsant, Opuscules entomol. 1^{er} cahier p. 57.

Long. 0,0067 à 0,0100 (3 à 4 1/2 l.) Larg. 0,0022 à 0,0033 (1 à 1 1/2 l.)

Corps assez (♂) ou médiocrement (♀) étroit ; à fond noir, garni de poils soyeux et couchés. Tête échancrée dans le milieu de son bord postérieur : celui-ci, à peine prolongé jusqu'à la moitié du bord postérieur des yeux ; noire, garnie d'un duvet cendré, légèrement doré. Palpes maxillaires à deuxième et troisième articles fauves ou d'un brun fauve ; le dernier, noir. Antennes prolongées à peine jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ; noires ; pubescentes ; à deuxième article subcylindrique, assez épais, plus court que le troisième : les troisième et quatrième, plus étroits que les suivants, peu élargis de la base à l'extrémité : les cinquième à dixième, comprimés, dilatés et dentés au côté interne : le dernier, rétréci vers l'extrémité. Prothorax anguleusement avancé dans le milieu de son bord antérieur ; à peu près de la largeur de la tête en devant ; arqué sur les côtés, offrant vers la moitié de ceux-ci sa plus grande largeur ; un peu plus large aux angles postérieurs, qui sont courbés en arrière, qu'aux antérieurs ; bissinué à la base, avec la partie médiane plus prolongée en arrière, obtusément tronquée au devant de l'écusson, qu'elle déborde de chaque côté, de une fois à une fois et demie la largeur de celui-ci à la base, étendue jusqu'au tiers de la largeur de chaque élytre ; offrant

vers les trois quarts de la largeur de celles-ci, à partir de la suture, le point le plus avancé de chaque sinuosité; de deux tiers ou de trois quarts plus large à la base qu'il est long sur son milieu; convexe; noir; garni de poils fins, soyeux, couchés, d'un cendré luisant ou légèrement doré, laissant comme dénudées ou de couleur foncière, trois taches noires: l'une, sur la ligne médiane, élargie d'avant en arrière, prolongée depuis la moitié ou le cinquième de sa longueur, plus rarement depuis la base, jusque près du bord postérieur: chacune des autres, subarrondie ou ovale, située, vers les trois cinquièmes de sa longueur, entre la précédente et le bord externe, parfois très-réduite ou peu marquée. *Ecusson* en triangle presque équilatéral; revêtu d'un duvet cendré, légèrement doré. *Elytres* à peine aussi larges en devant que le prothorax à sa base; quatre fois environ aussi longues que celui-ci sur les côtés; deux fois et demie aussi longues que ce dernier sur son milieu; graduellement rétrécies jusqu'aux sept huitièmes, subarrondies chacune à l'extrémité; deux fois (♂) ou un peu moins de deux fois (♀) aussi longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble; presque planes ou peu convexes; marquées d'une fossette humérale; noires, garnies de poils soyeux, fins et couchés, de même couleur; parées chacune de divers signes formés de poils ou d'un duvet blanc cendré, savoir: 1^e une tache ou sorte de bande basilaire, étendue depuis la suture jusqu'à la fossette humérale ou jusqu'au côté interne du calus huméral, couvrant sur la suture le tiers antérieur de celle-ci, à peine prolongée jusqu'au quart de leur longueur à son angle postéro-externe, ordinairement bidentée dans la moitié interne de son bord postérieur, enclosant dans son milieu une pupille noire, couvrant du quart environ à la moitié de la largeur des étuis, à peu près aussi rapprochée de la base que de la suture: 2^e une sorte de lanière ou bande étroite, naissant de l'épaule, couvrant jusqu'au sixième ou au cinquième du bord externe, dont elle s'éloigne ensuite subgraduellement, prolongée jusqu'à la moitié de leur longueur, vers les trois cinquièmes de leur largeur à partir de la suture: 3^e deux taches elliptiques, oblongues ou subpointiformes, parfois isolées, surtout chez le ♂, souvent réunies et constituant alors une sorte de bande transversale, raccourcie à ses deux extrémités, c'est-à-dire n'arrivant ni à la suture, ni au bord externe, située vers les trois cinquièmes de leur longueur, plus ou moins fortement échancrée ou entaillée dans le milieu de ses bords antérieur et postérieur: 4^e une bordure suturale confondue d'abord avec la bande basilaire, réduite ensuite au rebord, jusqu'à

la bande transversale, un peu moins étroite après celle-ci, n'arrivant pas à l'extrémité. *Repli* égal environ à la moitié de la largeur des postépisternums, vers la moitié de la longueur de ceux-ci. *Pygidium* allongé en cône, à pointe tronquée ou obtusément tronquée à l'extrémité ; de moitié au moins (♂) ou près de moitié (♀) aussi long que les élytres ; noir, à base cendrée. *Dessous du corps* noir, luisant ; garni de poils soyeux, noirs, sur la majeure partie de sa surface, d'un cendré légèrement doré à la base du médipectus, sur les postépisternums, sur la partie médiale des hanches postérieures, sur la moitié antérieure du bord externe des arceaux du ventre, et à la base de chaque arceau, entre la tache latérale et la ligne médiane. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière, tronqués à l'extrémité ; aussi larges à celle-ci que la moitié de leur base ; en ligne droite à leur côté interne ; près de quatre fois aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* noirs ; garnis d'un duvet soyeux, cendré sur les cuisses, sur les jambes antérieures au moins et ordinairement à la base des tarsi : jambes postérieures ponctuées sur leur arête dorsale : éperon des dites jambes, noirs : branche supérieure des ongles armée de cinq ou six fortes dents.

Cette belle espèce, la plus grande de celle de notre pays, a été découverte en 1851, dans les environs de Lyon, par mon ami M. Gacogne à qui je l'ai dédiée. Elle a également été prise, dans le même été, près de Digne, par M. Perroud et par mon fils l'abbé Victor Mulsant. La belle collection de M. Reiche en possède un exemplaire provenant des Pyrénées ; je l'ai vue aussi dans celle de M. de Marseul.

Obs. Elle se distingue de la *M. 12-punctata* par le bord postérieur de sa tête prolongé à peine jusqu'à la moitié interne du bord postérieur de ses yeux ; par le dessin de ses élytres ; par ses étuis proportionnellement plus rétrécis ; par sa taille. Elle s'éloigne généralement de toutes les suivantes avec lesquelles elle a quelque analogie, par sa grandeur ; par ses antennes entièrement noires ; par ses postépisternums obtusément tronqués à l'extrémité, en ligne droite à leur côté interne, etc.

Voici la description de sa larve :

LARVE suballongée ; hexapode ; de douze anneaux, non comprise la tête ; presque d'égale largeur depuis le premier jusqu'au dixième ; médiocrement convexe. *Tête* d'un tiers au moins plus étroite que le premier segment ; perpendiculaire ou inclinée ; convexe sur sa partie postérieure ; parsemée de poils indistincts à la vue : d'un blanc

inégalement roussâtre ; rayée d'une ligne longitudinalement médiane, naissant du bord postérieur, prolongée jusqu'à la partie antérieure du front. *Labre* apparent. *Mandibules* fortes ; larges ; d'un rouge testacé à la base, noires et cornées à l'extrémité. *Mâchoires* et *menton* prolongés à leur partie basilaire à peu près jusqu'au bord antérieur du premier segment : les *mâchoires* à un lobe, coriace à l'extrémité, garni à son côté interne de poils en partie spinosules. *Palpes maxillaires* assez courts ; coniques ; composés de trois articles. *Palpes labiaux* coniques ; de deux articles. *Antennes* situées après la base des mandibules ; courtes, composées de quatre articles en partie rétractiles : le dernier, terminé par une ou deux soies. *Yeux* représentés par trois points noirs, disposés sur une ligne longitudinale commençant au bord externe postérieur de la base des antennes. *Corps* d'un blanc livide ; marqué d'une ligne longitudinale médiane : à premier anneau ou prothoracique, en ovale transverse ; deux fois et quart aussi large que long, à peu près aussi grand que les deux suivants réunis ; offrant de chaque côté de sa partie médiane, près du bord postérieur, deux espaces presque indistinctement ruguleux, souvent jaunâtres ; anneaux suivants offrant des sections assez marquées sur les côtés ; montrant chacun jusqu'au onzième, entre la ligne médiane et les côtés, un point paraissant pouvoir se relever en saillie à peine distinctement tuberculeuse, pour servir à la progression de l'animal : les quatrième à dixième segments offrant sur les côtés une sorte de bourrelet longitudinal : les onzième et douzième, graduellement rétrécis ; presque en forme de cône : le douzième terminé en pointe noire, cornée, faiblement courbée en haut et bifide à son extrémité, hérissé vers sa base de poils, qui se transforment graduellement vers l'extrémité en aspérités cornées ou subcornées, de couleur brune : ce dernier segment muni en dessous d'une partie exsertile, pour faciliter les mouvements de l'animal. *Dessous du corps* plus livide que le dessus ; offrant sur la plupart des anneaux abdominaux une partie transverse un peu saillante ou susceptible de le devenir plus ou moins pour favoriser la progression : partie prosternale obtriangulaire, garnie de poils assez fins. *Pieds* coniques ; courts ; composés de quatre pièces : la dernière dépourvue d'ongles et terminée par quelques poils. *Stigmates* au nombre de neuf paires : la première ou thoracique, moins petite, située à la partie antéro-externe de la base de la deuxième paire des pieds, sur les limites des premier et deuxième segments et sur le bord inférieur de la ligne longitudinale servant à séparer les arceaux supérieurs

des inférieurs : les autres sur les quatrième à dixième anneaux, au-dessus de la boursofflure qui forme une sorte de bord latéral.

Cette larve a été prise en assez grand nombre, par M. Gacogne et par moi, dans les parties pourries d'un peuplier mort et couché sur le sol, dans les environs de Givors (Rhône). Vers le commencement de juin elle se change en nymphe, et, dix à quinze jours après, en insecte parfait.

4. **M. fasciata** ; FABRICIUS. *Noire, pubescente. Élytres ornées d'une bordure suturale étroite, et chacune de deux bandes transverses formées d'un duvet cendré, parfois cendré mi-doré. La bande antérieure, basilaire, enclosent ordinairement une pupille noire, oblique ; soit entière à son bord postérieur, soit raccourcie au côté interne de ce bord, soit formée de lignes courtes et isolées. La postérieure, couvrant de la moitié aux deux tiers de leur longueur, soit transverse, soit raccourcie à ses extrémités. Bord de la tête prolongé derrière les yeux jusqu'à la moitié de la largeur de ceux-ci. Antennes en partie testacées à la base.*

ÉTAT NORMAL. *Élytres* noires, garnies sur une partie de leur surface de poils de même couleur, fins, soyeux et couchés ; ornées chacune d'un duvet cendré, cendré flavescent ou cendré mi-doré, constituant une bordure suturale et deux bandes transversales sur chaque élytre : la bordure suturale prolongée à peu près jusqu'à l'extrémité ou presque jusqu'à elle, deux fois environ plus large, sur chaque élytre, que le rebord sutural entre la première et la deuxième bande, rétrécie plus ou moins après celle-ci et parfois raccourcie à son extrémité. La bande antérieure, couvrant la base, le tiers ou parfois les deux cinquièmes de la suture, le cinquième environ de la longueur du bord externe, plus longuement prolongée en arrière à son bord postérieur, vers les deux cinquièmes de la largeur de chaque élytre à partir de la suture, anguleuse dans ce point et souvent munie en outre d'une dent près de la suture ; enclosant une pupille noire, soit presque d'égale largeur, soit ovale ou plutôt piriforme, naissant près de la base, vers la moitié ou un peu plus de la largeur de chaque étui, mais anguleusement dilatée jusqu'aux trois cinquièmes ou aux deux tiers de la largeur de ceux-ci, vers le tiers de la longueur de son bord externe, obliquement dirigée de dehors en dedans, convergeant vers le neuvième ou le huitième de la suture, dont elle reste aussi distante que de la base. La bande postérieure, couvrant depuis la moitié jusqu'aux deux tiers ou un peu plus de leur longueur, ordinairement

un peu ou à peine isolée de la bordure suturale, transversalement ou presque transversalement étendue jusqu'aux sept huitièmes ou huit neuvièmes de la largeur, habituellement entaillée à son bord antérieur près de la bordure suturale, souvent brièvement denticulée vers chaque extrémité de son bord postérieur ou entaillée dans le milieu de celui-ci. Partie perpendiculairement déclive de leur bord externe, garnie d'un duvet cendré ou cendré mi-doré, constituant une sorte de languette, dirigée en arrière, liée en devant à la bande basilaire.

Mordella aculeata, var. LINN. Faun. suec. p. 228. 832. — *Id.* Syst. Nat. t. 1. p. 682. 2. var. — PODA, Ins. Mus. grec. p. 47. var. — SULTZ Kennz. d. Ins. p. 77. pl. 7. fig. 46. a. — DE VILL. C. LINN. Entom. t. 1. p. 406. 2. var.

La Mordelle striée à points, GEOFF. Hist. abr. t. 1. p. 354. 2.

Mordella fasciata, FABR. Sys. entom. p. 265. 6. — *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 355. 8. — *Id.* Maut. t. 1. p. 218. 12. — *Id.* Ent. syst. t. 1. 2. p. 113. 2. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 122. 5. — SCHAEFF. Icon. pl. 127. fig. 7. — HERBST, in FÜSSLY'S Arch. p. 148. 2. — *Id.* trad. fr. p. 167. 1. — GUEL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 2023. 16. — ROSSI, Faun. etr. t. 1. p. 243. 599. — *Id.* é. l. HELW. t. 4. p. 298. 599. — OLIV. Encycl. méth. t. 7. p. 738. 12. — *Id.* Entom. t. 5. n° 64. p. 4. 2. pl. 1. fig. 2. a, b. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. (1818) t. 21. p. 364. — PANZ. Entom. germ. t. 1. p. 212. 2. — CUV. Tabl. élém. p. 548. — BRAHM, Ins. Kal. t. 1. p. 155. 493. — MARSH. Entom. Brit. p. 488. 2. — SCHBANK, Faun. boïc. t. 4. p. 572. 724. — TROSP. Kl. Beyte. p. 27. 280. — WALKER, Faun. par. t. 1. p. 474. 5. — TICNY, Hist. nat. t. 7. p. 252. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 445. 2. pl. 91. fig. 1. — SCHONH. Syn. ins. t. 3. p. 83. 5. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 425. 2. — SAMOELLE, The entomol. us-c. p. 60. 197. pl. 4. fig. 8. — DUMÉRIL, Dict. des sc. nat. t. 32. p. 515. 2. pl. 15. livr. ou cah. 45. fig. 5. — FISCHER, Entomogr. t. 1. p. 222. 5. — MELS. Lettr. t. 2. p. 294. 2. — STEPH. Hbstr. t. 5. p. 50. 10. — *Id.* Man. p. 324. 2621. — CURTIS, Brit. entom. t. 11. 485. — WESTWOOD, Introd. to the mod. class. p. 292. pl. 36. fig. 6. 7. détails. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 265. 2. — L. DEY. Excurs. p. 72. 452. — LUCAS, Explor. p. 585. 996. — L. BELTEND. Faun. austr. p. 614. — GEELER, Verz. (1848) p. 291. 5. — FÖRER, Memo. de l'Acad. de Stock (1840), p. 222. — KESTER, Kref. Europ. 9. 79.

Mordella iriformis, FOURC. Entom. paris. t. 1. p. 161. 2. — DE VILLEES. C. LIN. Entomol. t. 4. p. 408. 8.

Obs. La plupart des descriptions ci-dessus ne mentionnent pas la pupille noire de la bande antérieure des élytres.

Long. 0,1056 à 0,0096 (2 1/2 à 4 l.) Long. 0,0015 à 0,0026 (25 à 1 1/5 l.)

Corps suballongé; peu (♀) ou médiocrement (♂) étroit; à fond noir ou d'un noir brun. *Tête* en angle très-ouvert à son bord posté-

rieur; garnie de poils fins, couchés, soyeux, cendrés ou mi-dorés à certain jour. *Palpes maxillaires* habituellement d'un brun noir, parfois fauves ou d'un fauve testacé sur leurs articles intermédiaires, plus rarement fauves, avec l'extrémité brune. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; pubescentes; noires ou brunes, avec les trois ou quatre premiers articles et une partie basilaire des suivants jusqu'au septième, d'un fauve testacé ou testacés, quelquefois avec les deuxième à quatrième bruns ou obscurs à l'extrémité, et les suivants entièrement noirs ou d'un noir cendré: à deuxième article plus court que le suivant: les troisième et quatrième presque égaux, au moins aussi longs que le suivant: les cinquième à dixième plus larges, comprimés, dentés au côté interne: le onzième oblong. *Prothorax* anguleusement avancé dans le milieu de son bord antérieur; à peine arqué sur les côtés; bispinué à la base, avec la partie médiaire plus prolongée en arrière, obtusément tronquée ou subarrondie, débordant l'écusson de chaque côté, de près de la moitié de la largeur de celui-ci; offrant vers les trois cinquièmes de la largeur de chaque élytre le point le plus avancé de ses sinuosités; à peine courbé en arrière ou presque en ligne transversale droite en dehors de chaque sinuosité; près d'une fois plus large à la base qu'il est long sur son milieu; convexe. noir, couvert d'un duvet cendré ou cendré mi-doré, plus serré sur les côtés et surtout à la base; offrant souvent les traces plus ou moins distinctes d'une bande longitudinale peu nettement limitée, et, de chaque côté de celle-ci, d'une tache subarrondie, obscures. *Écusson* rétréci d'avant en arrière, obtusément tronqué à l'extrémité: plus large à la base qu'il est long sur son milieu: noir, revêtu d'un duvet cendré mi-doré. *Elytres* près de quatre fois aussi longues que le prothorax sur ses côtés; rétrécies d'avant en arrière; à peine aussi larges vers les cinq sixièmes de leur longueur que les deux tiers de leur base; deux fois (♀) ou deux fois et quart (♂) aussi longues qu'elles sont larges à la base (prises ensemble); obtusément arrondies à l'extrémité: peu convexes; noires; garnies d'un duvet soyeux et concolore sur une partie de leur surface; ornées d'un duvet cendré mi-doré constituant une bordure suturale, et, sur chacune, de deux bandes, comme il a été dit. *Repli* aussi large que le tiers des postépisternums, vers le milieu de la longueur de ceux-ci. *Pygidium* conique, aussi long que la moitié environ (♂) ou les deux cinquièmes (♀) d'une élytre; noir, avec la base cendrée. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun, revêtu d'un duvet cendré mi-doré, avec l'extrémité de l'hypopygium et souvent quelques autres parties

obscurcs ou noires. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière, terminés en pointe parfois un peu obtuse ; un peu arqués à leur côté interne ; deux fois (♀) à deux fois et quart (♂) aussi longs qu'ils sont larges à la base. *Pieds* noirs ou d'un noir brun, garnis d'un duvet cendré mi-doré : jambes et tarses des pieds postérieurs sans haclures.

Cette espèce paraît commune dans toutes les parties de la France. On la trouve sur divers arbres morts ou déssechés tels que chênes, peupliers, saules, et sur diverses fleurs, principalement celles en ombelles.

Obs. Elle offre des variations nombreuses.

1° Sous le rapport de la couleur :

Les *antennes* ont ordinairement leurs trois premiers articles testacés, ou d'un fauve ou flave testacé ; quelquefois plusieurs des articles suivants ou même les sept premiers articles sont de la même couleur, avec les trois ou quatre derniers de ceux-ci bruns à l'extrémité ; d'autres fois, au contraire, les trois premiers articles ne présentent la couleur testacée que sur une partie de leur longueur, et les suivants sont bruns ou noirâtres.

Les *palpes murillaires* se montrent quelquefois testacés ou d'un fauve testacé, avec l'extrémité ou la dernière moitié du dernier article, noire ou brune.

Les *tibias antérieurs* sont parfois entièrement testacés et quelquefois d'autres parties des mêmes pieds ou des suivants, paraissent se rapprocher plus ou moins de la même teinte.

Les *éperons* des tibias postérieurs, ordinairement testacés, se montrent parfois obscurs ou bruns.

2° Sous le rapport du dessin :

Le *prothorax* est souvent assez densément garni de poils couchés, soyeux, cendrés, ou d'un cendré tirant sur le fauve, le flavescenc ou le mi-doré, et dont la teinte varie suivant la manière dont on regarde l'insecte. Ordinairement, ce segment prothoracique offre sur la surface trois régions ou sortes de taches obscures : l'une, sur la ligne médiane ; une autre, de chaque côté de celle-ci ; d'autres fois les poils cendrés sont moins apparents, si ce n'est à la base et sur les côtés.

Les élytres offrent des variations plus remarquables :

Variation des élytres (par défaut).

Var. 2. *Bande antérieure des élytres très-incomplète, réduite à une tache scutellaire obtriangulaire, et à une ligne longitudinalement oblique,*

naissant vers l'épaule et prolongée jusqu'à la seconde bande ou presque jusqu'à la seconde bande, qui elle-même est raccourcie.

Mordella briantea, (VILLA), COROLLI, De Coleopt. nov. ac rarior. p. 28, 69. — VILLA, Catal. (1844) p. 49.

Var. β. Bande antérieure des élytres incomplète, non prolongée jusqu'à la suture ou à la bordure suturale, dans le tiers ou plus de son bord postéro-interne, laissant ainsi la pupille incomplètement close dans cette partie.

La seconde bande est le plus souvent aussi alors raccourcie.

Mordella fasciolata, ROSSI, Mantiss. t. 2. 103. 68 ?

Mordella fasciata, Var. β, SCHÖNH. Syn. ins. t. 3. p. 84 ?

Mordella interrupta, A. COSTA, Faun. del Regn. di. Napol. (*Mordellidees*) p. 15. 5. pl. 20. fig. 5. (type).

Obs. La bande antérieure peut être ainsi incomplète par deux causes très-différentes : 1^o par suite de dépilation, quand les poils ont été enlevés par le frottement : 2^o par changement de couleur, quand les poils cendrés qui forment cette bande ont été en partie remplacés par des poils obscurs. Dans le premier cas, l'état incomplet est accidentel : dans le second, il constitue une variété.

On trouve si communément toutes les transitions entre cet état incomplet et l'état normal, qu'il est difficile de considérer la *M. interrupta* comme constituant une espèce particulière.

Le duvet est souvent d'un cendré rougeâtre ou presque doré.

Var. γ. Bande antérieure incomplète, au moins dans sa partie postérieure, et formée de trois courtes lignes longitudinales isolées les unes des autres ; la plus externe, naissant de l'épaule où elle se lie avec l'espèce de languette de duvet située sur la partie déclive des élytres : cette ligne humérale se prolonge jusqu'au cinquième ou au quart de la longueur des étuis, en obliquant en dedans : la médiane nuit au niveau de la moitié de la longueur de la précédente et se prolonge plus qu'elle en arrière, de la moitié de sa longueur : la plus interne, naissant à peu près sur la même ligne que la médiane est un peu plus courte surtout en arrière et se lie ordinairement à la bordure suturale. La bande postérieure est plus ou moins isolée de la bordure suturale, et paraît souvent formée de quelques lignes longitudinales courtes, unies entre elles.

Quelquefois la ligne humérale s'étend à la base jusqu'à l'écusson ;

d'autres fois il ne reste de la bande basilaire qu'une tache scutellaire obtriangulaire et les trois lignes longitudinales ci-dessus indiquées.

Var. ♂. *Semblable à la précédente, mais offrant de plus les élytres dépourvues de bordure suturale après la bande basilaire.*

Mordella coronata, A. COSTA, Faun. del Regn. di Napol. (*Mordellidées*) p. 11. 1. pl. 20. fig. 2. (*type*).

Dans l'exemplaire typique obligeamment communiqué par M. Costa, la bande antérieure est réduite, comme chez divers exemplaires de la variété précédente, à une tache scutellaire obtriangulaire et aux trois sortes de lignes indiquées : ces lignes sont nettement limitées et parfaitement isolées les unes des autres. La bordure suturale manque après la tache scutellaire. La bande postérieure raccourcie à ses deux extrémités est formée de deux ou trois lignes longitudinales courtes, inégales, unies ensemble.

Dans la collection de notre ami M. Guillebeau, nous avons vu un exemplaire semblable, trouvé dans nos environs : un autre, chez lequel la bordure suturale existait, et qui se rapportait ainsi à la variété précédente. Chez quelques autres exemplaires, soit pris par moi, soit observés dans les cartons de divers entomologistes, les lignes constituant la partie postérieure de la bande antérieure, distinctes encore, se lient plus ou moins entre elles, et l'on arrive ainsi insensiblement à l'état normal de la *M. fasciata*, chez laquelle cette partie de la bande de devant indique seulement par le prolongement en arrière du milieu de son bord postérieur la position de la ligne médiane, qui s'est ici complètement unie à ses voisines.

La *M. coronata* a, en général, une taille avantageuse, mais qui ne dépasse pas celle des plus grands individus de la *M. fasciata*, avec laquelle elle a tant de ressemblance sous le rapport de tous les autres caractères spécifiques, même sous celui du prolongement de la tête derrière le bord postérieur des yeux, qu'il est difficile de l'en éloigner.

Si, comme je le suppose, elle n'est qu'une variation de l'état normal de la *M. fasciata*, elle en est une variété très-remarquable ; si on voulait la considérer comme constituant une espèce distincte, il serait difficile d'établir des limites entre elle et la *fasciata*.

Mais la *T. bucephala* ne montre-t-elle pas aussi que le duvet cendré s'étend ou se restreint, de même que la couleur, de manière à modi-

fier d'une manière plus ou moins remarquable le dessin qu'il forme chez les divers individus d'une même espèce ?

Var. ε. *Bande antérieure semblable à l'état normal ou rapprochée de lui. Bande postérieure isolée de la bordure suturale, plus ou moins raccourcie à ses extrémités.*

Obs. Peut-être faut-il rapporter à cette variété la :

M. bipunctata. (DEJAN) Catal. (1821) p. 73. — GERMAR, *Species insect.* p. 170. 280.
— *Id.* *Faun. ins. Europ.* 13. 12.

qu'on ne voit plus figurer dans les catalogues nouveaux ; cependant ses antennes noires paraissent l'éloigner de la *M. fasciata*.

Variations des élytres (par excès).

Var. ζ. *Bandes à l'état normal ou un peu développées en excès ; élytres offrant en outre une rangée sériale de trois à cinq points formés par un duvet cendré ; cette série, longitudinalement oblique, prolongée depuis la partie postéro-externe de la bande antérieure, jusqu'au bord antérieur de la deuxième bande, vers les deux cinquièmes ou la moitié de la largeur des élytres (M. seriato-guttata).*

Var. η. *Bandes des élytres plus développées que dans l'état normal, moins nettement limitées ; l'antérieure, enclosant une pupille plus restreinte (parfois subarrondie ou presque carrée, chez quelques individus ; mais permettant, chez d'autres, de distinguer plus ou moins facilement la direction oblique que présente la pupille à l'état normal) ; sans traces de dents ou de prolongements anguleux à son bord postérieur : la seconde bande, également un peu plus développée dans le sens de sa longueur, peu nettement arrêtée dans ses contours, sans traces de dents ou d'échancrure à ses bords antérieur et postérieur, couvrant toute la largeur de chaque élytre. (M. subæcea).*

Le duvet de ces bandes est ordinairement cendré ou cendré blanchâtre, c'est-à-dire semble pâlir à mesure que le duvet s'étend, comme il devient souvent plus coloré, plus brillant, plus doré, chez diverses variétés de la *M. interrupta*.

Var. θ. *Semblable à la variété précédente ; mais offrant de plus la bande antérieure unie à la suivante sur les côtés des élytres.*

Var. ι . *Bandes des élytres longitudinalement assez développées pour s'unir de manière à ne laisser entre elles qu'un espace vague ou presque nul, moins densément garni de duvet : la bande antérieure sans traces de pupille.*

Mordella aculeata, PODA, Insect. Mus. graec. p. 47. f. var. β ?

Mordella villosa, SCHRANK, EDUM. p. 228. 428 ?

Mordella murina, HERBST, Archiv. p. 148. 5 ? — *Id.* trad. fr. p. 167. 2 ? — Gmel.

C. Linn. Syst. Nat. t. I. p. 2024. 21 ?

Mordella fasciata, var. γ . SCHOSH. Syn. ins. t. 3. p. 84. 5 ?

Chez cette variété, le quart ou le cinquième postérieur des élytres n'est pas couvert de duvet cendré, caractère qui la distingue de la *M. sericea*.

Chez toutes les variétés précédentes, la partie postérieure de la tête s'avance derrière les yeux jusqu'à la moitié au moins de la largeur de ces organes, caractère qui est un des traits les plus saillants de la *M. fasciata*, et la bande postérieure des élytres commence vers le milieu de la longueur de celles-ci.

La *M. aurofasciata* (VILLA), COMOLLI, De Coleopt. nov. ac rarior, p. 29, 61. — (VILLA), Catal. (1844) p. 49), semble se rattacher à l'une des variétés de cette espèce, chez laquelle le pigmentum n'a pas eu le temps de se développer. Voici, au reste la description donnée par M. Comolli :

Fusco-picea. pubescens, elytris rufo-castaneis, macula magna humerali arcuata maculaque postica suturali flavo-sericeis; ore, antennis, tibiisque ferrugineis.

Caput nigrum, sericeum, ore pallido; antennae graciliores lividae; thorax fuscus holosericeus; elytra rufo-castanea. macula magna arcuato basin versus aliaque irregulari pone medium flavo-sericeantibus; corpus pedesque fusco-picea sericea tibiisque dilutioribus.

La ***Mordella basalis*** de M. Achille Costa, se rapproche de la *fasciata*. Elle peut être caractérisée ainsi :

Noire, à pubescence soyeuse ; cette pubescence concolore, sur la majeure partie du dessus, d'un brun ou marron purpurecent sur les côtés et à la base du prothorax, sur l'écusson et à la base des élytres : celles-ci ornées en outre d'une bordure suturale très-étroite, d'une tache humérale courbée vers la suture, et d'une bande transverse raccourcie vers la moitié de leur longueur, formées d'un duvet semblable. Dessous du corps orné sur la poitrine et sur la

base du ventre d'un duvet cendré argenté. Pygidium conique, terminé en pointe obtuse, presque égal à la moitié d'une élytre.

Mordella basalis, Ach. Costa, Faun. del Regno di Napoli. (*Mordellidées*) p. 13. 4. pl. 21. fig. 1. (suivant le type).

Long. 0,0039 (1 5/4 l.) Larg. 0,0015 (2/3 l.)

Obs. On retrouve ici dans la bordure basilaire des élytres et dans la tache humérale se dirigeant vers la suture qu'elle n'atteint pas, la disposition de l'espèce de bande basilaire qui chez la *fasciata* encloie une pupille noire et oblique. La bande transverse et raccourcie à ses deux extrémités, dont les étuis sont parés vers la moitié de leur longueur, montre encore toute l'analogie qu'a la *M. basalis* avec la *fasciata*. N'en serait-elle encore qu'une variété par défaut, différente par la couleur du duvet des taches ? Les antennes sont nébuleuses ou obscurément testacées à la base.

M. Léon Dufour a donné l'*Histoire des métamorphoses et l'anatomie des Mordelles* (1) en général, et de la *M. fasciata* en particulier. Voici la description de la larve et celle de la nymphe de cet insecte, d'après ce savant entomologiste.

Larve hexapode : molle ou souple ; oblongue ; blanchâtre ; semi-cylindrique. *Tête* ovale arrondie, libre, mobile ; de consistance coriacée ; marquée de quelques raies longitudinales d'un roux pâle. *Yeux* nuls. *Chaperon* roussâtre, trapézoïdal. *Labre* semi-circulaire. *Antennes* excessivement courtes ; conoïdes ; de trois (ou plutôt de quatre) articles, dont le dernier plus petit que les autres, mais non subuliforme. *Mandibules* cornées, noirâtres, pointues, édentées. *Mâchoires* oblongues, coudées ; à lobe interne fort court, presque nul, velu. *Palpes maxillaires* courts ; conoïdes ; presque terminaux ; de trois articles, dont le dernier plus grêle. *Lèvre* ovale ; à peine velue. *Palpes labiaux* tout-à-fait inférieurs ; fort courts ; de deux articles subégaux, ne dépassant pas le bord de la lèvre. *Corps* composé de douze segments : le prothoracique plus grand et un peu plus consistant que les deux autres pédigères. *Segments abdominaux* à peu près égaux entre eux, et paraissant parfois ridés en travers, ce qui rend leur distinction difficile et embarrassante : le dernier, d'une consistance semi-cornée ;

(1) Annales des sciences naturelles 2^e série, t. 14. (1840) (Zoologie) p. 225-240. pl. 11. fig. 1 à 19 Larve et détails.

gros; conoïde; effilé en une pointe brunâtre, comme tronquée et étroitement bifide; paraissant, à la loupe, chargé, surtout dans sa moitié postérieure, d'aspérités dentiformes et entremêlées de poils rares. *Pattes* courtes; conoïdes; de trois articles seulement, dont le basilaire ne semble qu'un large mamelon du segment: les deux autres à peu près égaux. *Ongles* nuls.

Long. 0,0125 (5 1/2 l.) à son dernier degré de développement.

Cette larve ronge le bois mort du peuplier (*populus nigra* Linn.) et de divers autres arbres, pour en faire sa nourriture et son logement. Elle s'y pratique des galeries cylindriques tantôt perpendiculaires, tantôt plus ou moins obliques, qu'elle remplit en cheminant d'excréments et de vermoulure. Les mandibules ne sont pas les seuls instruments dont elle se sert pour creuser sa retraite tubuleuse; la forme conoïde et acuminée de son dernier segment abdominal, ainsi que les aspérités dont il est garni, font l'office de tarière et de râpe, soit pour polir et agrandir sa demeure, soit pour se frayer, en cas de difficulté, une route rétrograde.

Cette larve subit sa métamorphose en juin. Pour opérer celle-ci, sa peau se déchire au dos de sa partie antérieure, et est insensiblement ramenée en arrière.

NYMPHE. Droite, un peu atténuée en arrière. *Tête* inclinée sur le sternum; garnie à sa région dorsale, ainsi que le segment prothoracique, de quelques spinules pilifères. *Mandibules* ouvertes. *Antennes* droites; grenues; rabattues obliquement sur les côtés inférieurs. *Pattes* et *élytres* enmaillottées sous le corps. *Cuisses postérieures* entièrement cachées: trois derniers articles des *tarses* de derrière débordant le bout des *élytres*. *Segments de l'abdomen*, à l'exception du premier, offrant de chaque côté, tant les dorsaux que les ventraux, une petite spinule plus prononcée à ces derniers: plaques du dos armées en outre, de chaque côté de la ligne médiane, de deux ou trois spinules: dernier segment terminé par deux pointes crochues et plus ou moins divergentes. *Stigmates* très-distincts sur la membrane qui unit les segments dorsaux aux ventraux.

À la moindre excitation, cette nymphe roule sur elle-même comme une broche. Les spinules des segments lui servent pour opérer ses divers mouvements, et pour changer de peau lorsqu'elle va passer à l'état d'insecte parfait.

5. **M. decora**; CHEVROLAT. *Suballongée*; à fond noir; pubescente. *Prothorax* ordinairement à trois taches noires; garni sur le reste d'un duvet cendré flavescant ou d'un jaune cendré, mi-doré. *Elytres* parées chacune de deux bandes d'un duvet semblable: la première, couvrant la base jusqu'au sixième ou cinquième de la longueur du bord externe, jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de la suture, anguleusement prolongée en arrière dans son milieu, enclosant une pupille noire, longitudinale: la seconde, transversale, arquée en arrière, couvrant des trois aux quatre cinquièmes ou un peu moins de leur longueur, en émettant en avant une bordure suturale graduellement rétrécie. Antennes noires.

Mordella decora CHEVROLAT, in REV. zoolog. par la Soc. Zoolog. 1840. p. 16. n^o 16.
— LUCAS, Explor. scient. de l'Algérie p. 385. 998. pl. 32. fig. 10. et 10a b. c. d. détails.

Mordella perspicillata, A. COSTA, Faun. del Regni di Napoli (*Mordellidées*) p. 15. 7. pl. 20. fig. 5. (suivant le type)

Long. 0,0036 à 0,0056 (1 2/3 à 2 1/2 l.) Larg. 0,0015 à 0,0017 (5/5 à 3/4 l.)

Corps suballongé; médiocrement étroit; à fond noir, d'un brun noir, ou même d'un brun fauve quand la matière colorante n'a pas pris tout son développement; à pubescence soyeuse. *Tête* en angle très-ouvert dans le milieu de son bord postérieur; revêtue d'un duvet cendré flavescant, mi-doré à certain jour. *Palpes* et *antennes* noirs: elles-ci, plus larges, comprimées et subdentées à partir du cinquième article: le deuxième, un peu plus épais et plus court que le suivant: les troisième et quatrième, subcylindriques, presque égaux. *Prothorax* légèrement arqué sur les côtés, offrant vers la moitié de ceux-ci sa plus grande largeur; bissinué à la base, avec la partie médiane plus prolongée, en arc dirigé en arrière, à peine plus large que la base de l'écusson, échancrée ou faiblement entaillée dans son milieu: offrant environ vers les deux tiers de la largeur de chaque élytre le point le plus avancé de ses sinuosités; coupé en ligne transverse à peu près droite, en dehors de chaque sinuosité, de moitié plus large à la base qu'il est long sur ses côtés; convexe; noir ou noir brun, revêtu d'un duvet cendré flavescant, mi-doré à certain jour, laissant d'une manière plus ou moins distincte trois sortes de taches noires ou de la couleur du fond: une, plus longue sur la ligne médiane: une, subarrondie, située de chaque côté entre cette ligne et le bord externe. *Écusson* en triangle obtus, un peu plus large à la base qu'il est long sur son milieu: noir, revêtu d'un duvet cendré mi-doré. *Elytres*, en devant, à peu près de la largeur du prothorax à la base; trois fois environ aussi larges

que lui sur ses côtés; deux fois et quart environ aussi longues qu'elles sont larges à la base, réunies; sensiblement rétrécies jusqu'aux sept huitièmes; obtusément arrondies à l'extrémité; peu convexes; noires, garnies sur une partie de leur surface d'un duvet concolore; ornées chacune de deux bandes formées par un duvet cendré flavescent ou jaune cendré, mi-doré: la première, couvrant la base, prolongée sur le côté externe jusqu'au sixième ou au cinquième de leur longueur, jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de la suture, anguleusement prolongée dans le milieu de son bord postérieur, presque jusqu'au milieu de leur longueur, vers le milieu de leur largeur: la deuxième, transversale ou un peu arquée en arrière, couvrant depuis les trois cinquièmes jusqu'à un peu moins des quatre cinquièmes, prolongée en avant en forme de bordure suturale graduellement rétrécie, avancée ordinairement jusqu'à la première bande ou presque jusqu'à elle: partie perpendiculairement déclive du bord externe, et repli garnis d'un duvet cendré flavescent, constituant une sorte de languette rétrécie d'avant en arrière, liée à la base avec la première bande, et moins longuement prolongée que la partie anguleuse de ladite bande. *Repli* aussi large que les deux tiers des postépisternums vers la moitié de la longueur de ceux-ci. *Pygidium* conique; assez robuste; à peine égal aux deux cinquièmes d'une élytre; tronqué et frangé à l'extrémité; noir brun, garni à la base de poils cendrés ou cendrés flavescents. *Dessous du corps* noir; revêtu d'un duvet cendré mi-doré ou cendré flavescent mi-doré, sur les parties pectorales, sur la base du premier arceau ventral et sur les côtés des suivants, où ce duvet forme une tache triangulaire. *Postépisternums* deux fois à deux fois et quart aussi longs qu'ils sont larges à la base; rétrécis d'avant en arrière, en ligne un peu arquée à leur côté interne, terminés en pointe obtuse. *Pieds* noirs, garnis d'un duvet cendré mi-doré ou cendré flavescent mi-doré; hanches postérieures un peu moins longues à leur côté externe que le premier arceau ventral, à son bord latéral: jambes et tarses des pieds postérieurs sans hachures: quatrième article des tarses de devant presque bilobé.

Cette espèce habite nos provinces méridionales. Je l'ai prise dans les environs de Digne, de Grasse, de Marseille et dans divers autres lieux de notre midi. Elle n'est pas rare en Corse. On la trouve aussi en Espagne, en Algérie, etc.

Obs. Elle se distingue facilement de la *M. fasciata* avec laquelle elle a quelque analogie pour le dessin des élytres; par sa taille plus petite; par ses antennes noires; par son prothorax offrant vers les deux

tiers plutôt que vers la moitié de la largeur de chaque élytre le point le plus avancé de chaque sinuosité de sa base ; par la partie prolongée de cette dernière débordant à peine la base de l'écusson, sensiblement ou plus sensiblement échancrée dans son milieu ; par la pupille enclose dans la première bande, obtriangulaire ou piriforme, disposée dans le sens de la longueur, au lieu de l'être d'une manière oblique ; par son écusson non obtusément tronqué à sa partie postérieure ; par la deuxième bande transversale des élytres commençant seulement aux trois cinquièmes environ de la longueur ; par la couleur plus jaune ou d'un jaune verdâtre du duvet clair du prothorax, des bandes des élytres et du dessous du corps.

Quelquefois les poils cendrés flavescents du prothorax et des bandes des élytres sont agglutinés ou rapprochés par l'effet de la pluie ou par toute autre cause, de manière à faire paraître ces parties striées.

CC. Elytres noires, sans taches.

6. **M. aculeata** ; LINN. Noire ; revêtue d'un duvet concolore, en dessus, cendré ou cendré suburgenté, sur quelques parties du dessous. Prothorax de moitié environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; émoussé aux angles postérieurs ; obtusément tronqué au devant de l'écusson ; offrant vers la moitié de la base de chaque élytre le point le plus avancé de ses sinuosités basilaires. Elytres deux fois à deux fois et quart aussi longues qu'elles sont larges à la base (prises ensemble). Pygidium aussi long que les deux cinquièmes ou la moitié des élytres ; non échancré à l'extrémité ; de trois quarts au moins plus long que large ; une fois plus long que l'hyppopygium.

Mordella aculeata, LINN. Syst. Nat. (1758) t. 4. p. 420. 1. — *Id.* (12^e édit.) t. 1. p. 682. 2. — *Id.* Faun. suec. p. 228. 852. — POBA, Ins. mus. græc. p. 47. 1. — SCOPOL. Entom. carn. p. 62. 192. — MELLER, Faun. ins. fried. p. 22. 218. — *Id.* Zool. Dan. Prodr. p. 84. 917. — SCHAEFF. Elem. pl. 84. — BECKMANN, CAR. LINN. Syst. Nat. p. 146. 2. — FABR. Syst. entom. p. 263. 5. — *Id.* Spec. t. 1. p. 533. 7. — *Id.* Man. t. 1. p. 218. 11. — *Id.* Ent. syst. t. 1. 2. p. 113. 1. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 121. 1. — DE GEER, Mem. t. 5. p. 28. 1. — MULLER. LINN. Natur. t. 5. 1. p. 386. 2. pl. 2. fig. 5. — SCHRANK, Enum. p. 227. 427. — *Id.* Faun. boic. t. 1. p. 572. 725. — RETZ, Gen. et spec. p. 134. 825. — LÆRKE, Naturg. 2^e édit. p. 482. 1. — HERBST, in FUSSLER'S, Arch. p. 148. 1. — FOURCQ. Entom. paris. t. 1. p. 161. 4. — PETAGN. Spec. Insect. Calab. p. 27. 137. — SCHMIEDL. Einleit. 250. — GMEL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 2023. 2. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 1. p. 406. 2. — FOSSI, Faun. etrusc. t. 1. p. 242. 598.

— *Id.* Edif. BELG. t. 1, 298, 598. — BRAUN, Ins. kal. t. 1, p. 41, 132. — OLIV. Encycl. méth. t. 7, p. 758, 41. — *Id.* Entomol. t. 5, n^o 64, p. 4, 1, pl. fig. 4, a, b, c. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. (1805) t. 15, p. 68. — *Id.* (1818) t. 21, p. 365. — PANZ. Ent. germ. t. 212, 1. — FLORENC. in MEYER'S Zool. Arch. p. 241, 245. — PAYK. Faun. suec. t. 2, p. 185, 3. — CÉDERH. Faun. ingr. prod. p. 72, 225. — GOEZE, Faun. Eur. t. 5, p. 846, 2. — MARB. Entom. brit. p. 488, 1. — WALGREN, Faun. pap. p. 174, 1. — TIGNY, Hist. nat. t. 5, p. 251. — BLUMENB. Handb. 7^e éd. p. 536, 1. — *Id.* 8^e éd. p. 544, 1. — *Id.* trad. fr. t. 1, p. 422, 1. — LATR. Hist. nat. t. 10, p. 414, 1, n^o 1. — *Id.* Gen. t. 2, p. 208, 1. — *Id.* Regu. anim. de CUVIER (1817) t. 5, p. 315. — *Id.* (1829) part. entomol. t. 2, p. 57. — BECHST. Naturg. t. 1, 2, p. 891, 1. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2, p. 604, 1. — SCHONH. Syn. insect. t. 5, p. 82, 5. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4, p. 425, 1. — GÉRIN, Dict. class. t. 11, p. 196. — GOLDFUSS, Handb. p. 529. — DUMÉAIL, Dict. des sc. nat. t. 52, p. 515, 1. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 287, 1. — *Id.* Ins. lapp. p. 163, 1. — MELIS, Lettr. t. 2, p. 295, 1. — STEPH. Illustr. t. 5, p. 48, 2. — *Id.* Man. p. 355, 2612. — CURTIS, Brit. entomol. t. 11, 485. — SAHLB. Ins. fenn. p. 484, 1. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2, p. 265, 1. — L. DUF. Excurs. p. 71, 431. — L. REUTENB. p. 614. — KUST, Kaef. Eur. 9, 58.

Long. 0,0045 à 0,0067 (2 à 3 l.) Larg. 0,0011 à 0,0023 (1/2 à 1 l.)

Corps suballongé; peu (♀) ou médiocrement (♂) étroit; noir, garni d'un duvet soyeux. *Tête* presque en ligne droite à son bord postérieure; garnie d'un duvet cendré brunâtre, ordinairement gris cendré surtout à la partie postérieure; noire, avec le bord antérieur de l'épistome et souvent celui du labre, moins obscurs. *Palpes maxillaires* ordinairement noirs ou d'un noir brun, parfois fauves ou d'un fauve testacé, avec l'extrémité du dernier article plus obscure. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; noires ou d'un noir brun, avec les deuxième à quatrième articles et plus rarement les cinq premiers d'un brun fauve, fauves ou même testacés, au moins en partie: le deuxième subcylindrique, plus court que le suivant: les troisième et quatrième grêles, presque égaux: les autres pubescents, comprimés: les cinquième à dixième dilatés au côté interne et subdentés: le onzième oblong. *Prothorax* un peu plus large en devant que la tête à son bord postérieur; presque en ligne droite à son bord antérieur; un peu élargi d'avant en arrière, en ligne presque droite ou faiblement et très-obtusément arquée; émoussé aux angles postérieurs; bispinué à la base, avec la partie médiane plus prolongée en arrière, obtusément tronquée, débordant l'écusson de chaque côté, étendue jusqu'au quart de la largeur de chaque étni, subarrondie à ses angles postérieurs: échancré en

ligne courbe assez régulière entre ce lobe médiaire et les angles postérieurs, offrant vers le milieu de la base de chaque élytre le point le plus avancé de la sinuosité ; de deux tiers à une fois plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; convexe ; offrant à certain jour une légère dépression longitudinale correspondant au milieu de la base de chaque élytre ; noir, garni ou revêtu d'un duvet ordinairement brun ou brun marron. *Escusson* en triangle obtus et à côtés curvilignes, ou presque en demi-cercle ; de moitié plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; revêtu d'un duvet cendré. *Elytres* un peu plus étroites en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; quatre fois aussi longues que les côtés de celui-ci ; deux fois et quart aussi longues que ce dernier sur son milieu ; un peu rétrécies d'avant en arrière ; obtusément arrondies chacune à leur extrémité ; moins d'une fois ou à peine une fois plus longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble ; peu convexes ; noires, garnies d'un duvet ordinairement brun ou brun marron ; dépassant ordinairement un peu le quatrième arceau ventral. *Pygidium* conique ; aussi long que les deux cinquièmes ou la moitié des élytres ; obtus ou très étroitement tronqué à son extrémité ; noir, garni d'un duvet concolore ; une fois environ plus long que l'hypopygium. *Dessous du corps* noir, garni d'un duvet cendré brillant ou luisant, sur la majeure partie des côtés de la poitrine, surtout sur les postépisternums, à la base du premier arceau ventral, sur les côtés du même arceau et des trois suivants, où ce duvet forme une tache triangulaire ; souvent garni d'un duvet semblable, sur le bord postérieur des arceaux ; brun sur les autres parties du ventre. *Postépisternums* obtriangulaires, rétrécis d'avant en arrière, un peu arqués à leur côté interne, terminés en pointe ; deux fois à deux fois et quart aussi longs qu'il sont larges à la base. *Pieds* noirs, garnis d'un duvet cendré : tarsi intermédiaires aussi longs que la jambe qui les précède : avant-dernier article des tarsi antérieurs entier ou à peu près. Ongles peu distinctement denticulés.

Cette espèce est commune dans les diverses parties de la France.

Sa larve a été décrite par Erichson, in WIEGM. Arch. (1842) 1. p. 372.

Obs. La *M. aculeata* diffère des espèces voisines qui se trouvent dans notre pays, par sa couleur ; par sa tête coupée presque en ligne droite, à sa partie postérieure ; par les angles postérieurs de son prothorax émoussés ; par la longueur de son pygidium et sa grandeur relative avec l'hypopygium, etc.

Près de cette espèce, vient se placer la suivante :

M. brachyura ; Noire ; revêtue d'un duvet d'un brun purpuréscent, en dessus, cendré ou cendré argenté sur quelques parties du dessous. Prothorax de moitié environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; subarrondi aux angles postérieurs ; obtusément tronqué au devant de l'écusson, offrant vers les trois cinquièmes de la base de chaque élytre le point le plus avancé de ses sinuosités basilaires. Ecusson cendré. Elytres moins d'une fois plus longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble. Pygidium égal au tiers de la longueur d'une élytre, de moitié plus long qu'il est large, échancré à l'extrémité ; dépassant l'hypopygium d'un tiers de sa longueur,

Mordella brevicauda, ACU. COSTA, Faun. del Regn. di Napol. (*Mordellidées*) p. 15. 6. pl. 24. fig. 3. (type).

Long. 0,0045 (2 l.) Larg. 0,0022 (1 l.)

Obs. Elle n'a pas encore, je crois, été prise en France.

J'ai été obligé de changer la dénomination imposée par M. Costa, M. Boheman ayant plus antérieurement donné le nom de *brevicauda* à un autre Mordellien.

Au genre *Mordella* se rattache les deux espèces suivantes que j'ai vues dans la belle collection de M. Reiche.

M. sulcicauda ; (REICHE). Suballongée ; noire ; à pubescence concolore. Base des antennes d'un brun rouge. Tête échancrée en arc assez prononcé sur le quart médiale de son bord postérieur, échancrure dans laquelle se loge un lobe du bord antérieur du prothorax. Lobe médiale de la base de celui-ci tronqué, couvrant les deux septièmes internes de la base de chaque étui. Pygidium subconique, étroitement tronqué à l'extrémité, un peu comprimé et canaliculé de chaque côté, dans sa seconde moitié ; une fois plus long que l'hypopygium. Postépisternums obtriangulaires, à peine arqués à leur côté interne.

Long. 0,0073 (3 1/3 l.) Larg. 0,0028 (1 1/4 l.)

PATRIE : l'Espagne.

Obs. La tête est garnie d'un duvet fauve ; son bord postérieur se

prolonge à peine sur le cinquième interne du bord postérieur des yeux, qui sont contigus sur le reste du même bord à la partie antérieure du prothorax. L'écusson est presque en demi-cercle. Les élytres sont peu rétrécies, arrondies à l'extrémité ; une fois à peine plus longues que larges à la base, réunies.

Elle se distingue de la *M. aculeata* par sa taille plus avantageuse ; par l'échancre prononcée de la partie médiale du bord postérieur de la tête, dans laquelle se loge un lobe correspondant du bord antérieur du prothorax ; par ses yeux plus contigus à ce bord sur une plus large étendue : par les caractères fournis par le pygidium.

M. viridipennis ; (REICHE). *Suballongée ; d'un vert métallique bleuâtre ; garnie de poils obscurs. Écusson d'un blanc cendré. Epistome, labre, palpes et majeure partie des antennes d'un roux testaré brun. Celles-ci comprimées, dilatées et pectinées du sixième au dixième article. Tête échancrée en arc sur le tiers médiale de son bord postérieur. Lobe médiale de la base du prothorax tronqué et débordant l'écusson. Pygidium égal au tiers des élytres, tronqué ; une fois plus long que l'hypopygium. Base des arceaux du ventre garnie de poils cendrés luisants.*

Long. 0,0048 (2 1/3 l.) Larg., 0,0022 (1 l.)

Corps d'un vert métallique bleuâtre. Antennes à peine prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ; comprimées et graduellement plus larges du sixième article à l'extrémité, presque pectinées ou profondément dentées, à dents arrondies : le dernier article le plus large et arrondi à son extrémité. Prothorax de moitié plus large que long ; offrant à son bord antérieur un avancement arqué remplissant l'échancre de la tête. Pygidium assez court, à peu près égal au tiers d'une élytre ; tronqué à l'extrémité. Dessous du corps d'un vert bleuâtre métallique : base des arceaux du ventre garnie de poils d'un cendré argenté, luisants. Postépisternums obtriangulaires, un peu arqués à leur côté interne. Pieds d'un brun noirâtre, irisés de vert métallique.

PATRIE : l'Espagne.

Obs. Ces deux espèces présentent un caractère tout particulier dans le lobe de la partie antérieure du prothorax, lobe destiné à remplir l'échancre du bord postérieur de la tête.

Genre *Mordellistena*, MORDELLISTÈNE ; Ach. Costa (1).(*Mordella*, Mordelle ; στενί:, étroit.)

CARACTÈRES. *Tibias* postérieurs et premier article au moins du tarse qui les suit, munis de plusieurs hachures sur leur arête dorsale : le tibia, sans dent sensible sur l'arête. *Antennes* de onze articles ; subfiliformes ou grossissant un peu vers l'extrémité à partir du troisième article ; ordinairement subdentées à partir du cinquième article, parfois très-faiblement chez les ♀ ; à dernier article ovulaire. *Yeux* postérieurement contigus au bord antérieur du prothorax ou séparés de lui par un rebord uniformément très-étroit. *Episternums* du *postpectus* rarement régulièrement arqués, ordinairement en ligne à peu près droite à leur côté interne. *Corps* comprimé, plus ou moins étroit.

Les Insectes de ce genre sont faciles à distinguer de ceux de la coupe précédente, par les hachures, espèces d'entailles ou de raies, généralement très-visibles sur l'arête dorsale de leurs tibias postérieurs et sur celle des deux premiers articles du tarse qui les suit, hachures qui se prolongent plus ou moins sur la face externe des mêmes parties. Il est étonnant que ces signes, qui offrent des caractères faciles à utiliser, aient échappé au regard de Gyllenhal et de tous les autres observateurs, même les plus perspicaces. Il est inutile d'ajouter que pour pouvoir les compter avec soin ou bien examiner leur direction ou leur prolongement, il faut, surtout pour les petites espèces, exposer les pieds de la manière la plus favorable à la vision et regarder l'insecte à une lumière assez vive.

M. Vallot (Académie des sc. arts et bell. lett. de Dijon, séance publ. du 25 août 1829, p. 97) et M. Schelling (*Beitrag. z. Entom.* p. 96.), ont décrit brièvement la larve de la *Mordella pusilla* de Gyllenhal et de Mégerle, qui sont peut-être deux espèces différentes. Le premier a trouvé cette larve dans les tiges du *Marrubium vulgare* : le second, dans celles de l'*Artemisia vulgaris*. M. Guérin a signalé aussi (*Ann. de la Soc. Entomol. de Fr.* deuxième série t. 3. 1845, p. LXIX) une larve de Mordelle, trouvée par lui dans les tiges d'une *Euphorbia*, larve qu'il rapporte avec doute à la *M. aculeata*, mais qui doit être celle d'une *Mordellistène*.

(1) Faun. del Reg. di Napol. (*Mordellidees*) p. 16 et p. 31.

α. Ventre roux. Elytres noires sans taches.

β. Postépisternums arqués à leur côté interne.

1. M. abdominalis ; FABRICIUS. *Allongée* (♂) ou *suballongée* (♀) ; à pubescence soyeuse ; noire, avec la bouche, les deux premiers articles des antennes, au moins, la majeure partie du ventre et la base du pygidium, d'un roux testacé. Prothorax de même couleur chez la ♀. Tibias postérieurs à trois hachures peu obliques, sur la seconde moitié de leur arête dorsale : premier et deuxième articles des tarses également marqués de hachures.

♂ Prothorax noir, brun ou brun fauve, ou parfois avec le bord postérieur roussâtre. Ventre d'un rouge testacé, avec la partie médiale de sa moitié antérieure au moins, nébuleuse ou brune. Cuisses et jambes antérieures brunes ou d'un brun jaunâtre : les autres, noires. Tarses antérieurs d'un flave testacé : les autres en partie d'un roux flave ou d'un roux testacé.

Obs. Le prothorax varie parfois du noir au brun ou même au brun fauve : souvent même il est roussâtre à son bord postérieur et près des angles de devant.

♀ Prothorax et ventre d'un rouge jaune, garni d'un duvet de même couleur. Pieds antérieurs d'un roux jaune ou d'un flave rougeâtre : les suivants noirs, avec les tarses intermédiaires et la base des articles postérieurs, d'un testacé rougeâtre.

♀ *Mordella abdominalis*, FABR. Syst. entom. p. 264. 8. — *Id.* Species, t. 1. p. 353. 10. — *Id.* Mant. t. 1. 229. 15. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 125. 20. — GMEL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 2024. 19. — DE VILL. C. LINN. Entom. t. 1. p. 408. 7. et t. 4. p. 565. — ROEMER, Gen. p. 51. 86. pl. 7. fig. 15. — ROSS, Mant. t. 1. p. 94. 211. — *Id.* Ed. HELW. t. 1. p. 411. 211. — OLIV. Encycl. méth. t. 7. p. 755. 15. — *Id.* Entomol. t. 3. n° 64. p. 7. 5. pl. 1. fig. 1. 5. a, b. — PANZ. Entom. germ. p. 212. 4. — PAYK. Faun. succ. t. 2. p. 186. 5. — MARSH. Entom. brit. t. 1. p. 489. 4. — LATR. Hist. Nat. t. 10. p. 416. 5. — GYLLEND. Ins. succ. t. 2. p. 608. 5. — SHONU. Syn. insect. t. 5. p. 86. 24. — STEPH. Illustr. t. 5. p. 47. 4. — *Id.* Man. p. 332. 2611. — CURTIS, Brit. entomol. t. 1. no 485. t. — SHALB. Ins. fenn. p. 486. 6. — DE CASTELN. Hist. Nat. t. 2. p. 265. 5. — L. DEF. Excurs. p. 73. 453. — L. REBTENB. Faun. austr. p. 615. — KUST. Vief. Eur. 10. 75.

Mordella bicolor, SULTZER, Gesch. d. Insect. p. 67. pl. 7. fig. 15. — FUESSLY, Verz. p. 21. 405. — SCHRANK, Faun. boic. t. 1. p. 572. 726.

♂ *Mordella ventralis*, FABR. Entom. syst. l. 1. 2. p. 114. 5. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2

- p. 125 19. — PANZ. Entom. germ. p. 212, 3. — GYLLENH. Ins. succ. t. 2. p. 609.
 6. — SCHONH. Syn. Ins. t. 3. p. 86. 23. — STEPH. Illustr. t. 5. p. 48. 4. — *Id.* Mar.
 p. 333. 2616. — CURTIS. Brit. ent. mol. t. 11. n^o 485. — SAHLB. Ins. fenn. p. 487.
 7. — DE CASTELN. Hist. Nat. t. 2. p. 265. 6. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 614.
 — KESTER, Kaef. Eur. 10. 76.

Mordella abdominalis var. ♀. PAYK. Faun. succ. t. 2. p. 187. 5.

Mordella nigra, MARSH. Entom. brit. t. 1. p. 490. 5.

Long. 0,0059 à 0,0051 (1 2/3 à 2 1/4) Larg. 0,0011 à 0,0013 (1 2 à 2/31.)

Corps allongé (♂) ou suballongé (♀); garni de poils soyeux, couchés, à peu près de la couleur du fond, au moins en dessus; coloré comme il va être dit. *Tête* en ligne presque droite ou à peine bissubsinuée, à son bord postérieur, avec la partie médiaire à peine plus prolongée en arrière que les parties voisines; noire, avec le labre, la bouche et les *palpes*, d'un rouge testacé. *Antennes* prolongées environ jusqu'au cinquième des élytres; à premier et deuxième articles presque égaux: le troisième, à peine plus long que le deuxième, un peu plus grand que la moitié du suivant: les quatrième à dixième, obconiques, dentés ou subdentés au côté interne: le onzième, ovulaire: noires ou brunes, chez la ♀, avec les deux premiers articles d'un flave testacé, souvent de cette même couleur aux dentelures des articles suivants et surtout au dernier; ordinairement plus pâles, nébuleuses ou brunâtres chez le ♂. *Prothorax* obtusément avancé dans le milieu de son bord antérieur, subsinueusement moins avancé sur les parties latérales de ce bord; un peu élargi en ligne faiblement arquée sur les côtés; bissinué à la base, avec la partie médiaire prolongée en arrière, obtusément tronquée et débordant un peu l'écusson: les angles de cette partie médiaire correspondant au quart ou au tiers interne de la largeur de chaque étui; échaneré d'une manière inégalement arquée entre cette partie basilaire et les angles postérieurs, qui sont un peu dirigés en arrière et à peine émoussés; d'un tiers ou d'un quart plus large à la base qu'il est long sur son milieu; convexe; noir ou parfois avec une teinte d'un noir roussâtre, d'un brun roussâtre ou d'un testacé roussâtre à la base et parfois vers les bords latéraux (♂), entièrement d'un roux flave ou roux testacé (♀); à duvet concolore. *Écusson* en triangle obtus, plus large à la base qu'il est long; noir. *Elytres* à peu près aussi larges en devant que le prothorax à la base; quatre fois au moins aussi longues que celui-ci sur les côtés; deux fois et trois quarts environ aussi longues que lui

sur son milieu; deux fois et quart (♀) ou deux fois et demie (♂) aussi longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble; subparallèles, subarrondies chacune à l'extrémité; médiocrement convexes; noires, sans taches; garnies d'un duvet de même couleur. *Repli* égal environ à la moitié de la largeur des postépisternums, vers la moitié de ceux-ci. *Pygidium* en cône étroit et pointu; noir, avec la base d'un roux testacé. *Hypopygium* égal au tiers ou aux deux cinquièmes du pygidium; d'un roux testacé. *Dessous du corps* garni de poils luisants, fauves ou d'un fauve testacé sur les parties obscures, presque concolores sur les parties claires; pointillé; noir, avec l'antépectus et le ventre d'un rouge jaune ou d'un roux testacé (♀), avec l'antépectus noirâtre ou brunâtre et le ventre d'un roux testacé, parfois maculé de noirâtre (♂). *Postépisternums* assez régulièrement arqués à leur côté interne; deux fois et demie ou un peu plus aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds antérieurs* souvent testacés ou d'un testacé roussâtre (♀), bruns ou d'un brun fauve (♂): les intermédiaires bruns ou d'un brun roussâtre ou testacé (♀), bruns ou d'un brun fauve (♂): les postérieurs, ordinairement noirs ou d'un noir brun, avec les éperons, la base des tarsi, testacés ou d'un rouge testacé (♂♀). *Tibias postérieurs* à trois hachures sur la moitié postérieure de l'arête dorsale: ces hachures, presque verticales ou peu obliques et non avancées jusqu'aux deux cinquièmes de la largeur de la face latérale. *Premier article des tarsi postérieurs* à trois hachures sur la moitié postérieure de l'arête: deuxième article à une ou rarement deux hachures. *Ongles* d'un rouge testacé, faiblement denticulés à la branche supérieure.

Cette espèce paraît se trouver dans les diverses provinces de la France, particulièrement dans les parties froides ou tempérées. Elle est peu commune dans nos environs. On la trouve en mai et en juin sur les ombelles et sur diverses autres fleurs. Je l'ai prise en juillet, à la Grande-Chartreuse.

Obs. Elle se distingue facilement de toutes les suivantes par la couleur de son abdomen, et par le bord interne de ses postépisternums, arqué, plus large dans son milieu qu'à ses extrémités, surtout qu'à la postérieure: celle-ci, rétrécie en ligne courbe, au lieu d'être obliquement tronquée, comme chez les Mordellistènes suivantes.

Les *M. ventralis* et *abdominalis* de Fabricius, considérées jusqu'à ce jour comme deux espèces différentes, ne sont que les deux sexes de la même; le hasard m'a offert plusieurs fois l'occasion de m'en assurer,

et les caractères fournis par les hachures viennent confirmer ces indications.

αα. Ventre ordinairement noir, quelquefois testacé ou d'un flave testacé, mais alors les élytres sont soit noires, en partie testacées ou d'un flave testacé, soit entièrement testacées ou d'une teinte rapprochée.

ββ. Postépisternums en ligne droite à leur côté interne.

γγ. Elytres en partie au moins d'un flave roussâtre ou testacé.

2. M. humeralis; LINNÉ. *Allongée; à pubescence soyeuse; ordinairement noire, avec la bouche, l'épistome, la partie antérieure du front, la base des antennes, les côtés du prothorax, une tache humérale et les pieds, moins la majeure partie médiane des cuisses postérieures, d'un roux testacé; quelquefois entièrement de cette couleur, avec les yeux et les hachures noirs. Tibias postérieurs à trois hachures; l'antérieure, prolongée depuis le tiers postérieur de l'arête dorsale jusqu'au tiers antérieur du côté externe, avancée jusqu'à la moitié de la largeur de celui-ci; la suivante réduite au tiers de la largeur. Premier article des tarses à trois hachures: le deuxième, à deux.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir ou d'un noir brun, sur sa portion longitudinalement médiane, d'un roux pâle ou d'un roux testacé sur les côtés: la partie noire, couvrant un peu plus de la moitié médiane, ou presque les trois cinquièmes médianes de la largeur du segment, graduellement un peu étranglée vers les deux septièmes antérieurs de sa longueur. *Elytres* noires ou d'un noir brun, ornées chacune d'une tache humérale d'un roux pâle ou d'un roux testacé, couvrant ordinairement les trois cinquièmes externes de la base, parallèlement prolongée jusqu'aux deux septièmes de la longueur, arquée ou obtusément anguleuse à son bord postérieur et en général peu nettement limitée.

Obs. Les antennes sont noires, avec leurs trois ou quatre premiers articles d'un roux testacé. La tête est noire, avec le labre, l'épistome et la moitié antérieure du front d'un roux testacé. Le pygidium et le dessous du corps sont noirs. Les pieds d'un roux testacé, avec les cuisses postérieures noires, moins la base et les genoux.

Mordella humeralis, LINNÉ, *Syst. Nat.* (1758) t. 1, p. 420. 2. — *Id.* (12^e édit.) t. 4, p. 682. 5. — *Id.* *Faun. suec.* p. 429. 855. — MULLEN, *Linn. Natur.* t. 5. 1, p. 586. 5. — GÜML. C. *Linn. Syst. Nat.* t. 1, p. 406. 5. — PANZ. *Ent. germ.* p.

213. 4. — *Id.* Faun. germ. 62. 3. — PARK. Faun. suec. t. 2. p. 487. 6. — SCHRANK, Faun. boic. t. 1. p. 575. 727. — GOEZE, Eur. Faun. t. 8. p. 849. 5. — MARSH. Entom. brit. p. 489. 3. — GYLLENH. Ins. succ. t. 2. p. 610. 7. — SCHONH. Syn. ins. t. 3. p. 86. 23. — STEPH. Illustr. t. 3. p. 49. 5. — *Id.* Man. p. 553. 2617. — CURTIS, Brit. entom. t. 11. 485. — SAHLB. Ins. fenn. p. 487. 8. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 265. 7. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 615. — KUSTER, Kaef. Eur. 9. 64.

Var. α . *Bande longitudinale noire du prothorax nulle, ou n'offrant plus que de faibles traces de son existence. Tache humérale des élytres soit très restreinte, soit étendue jusqu'à la suture ou presque jusqu'à elle, postérieurement à limites indécises et se confondant souvent insensiblement avec la couleur foncière du reste des élytres, qui a passé au brun ou au brun fauve.*

Obs. La partie noire des antennes, du dessous du corps et des cuisses postérieures, a également passé souvent au brun ou brun tirant sur le fauve.

Mordella auxillaris, GYLLENH. Ins. succ. t. 2. p. 611. 8. — SCHONH. Syn. ins. t. 3. p. 85. 9. — DEJ. Catal. (1837) 241. — STEPH. Illustr. t. 5. 6. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 615. — KUST. Kaef. Europ. 9. 62.

Mordella collaris, (DEJ.) Catal. 1821. p. 73 ?

Var. β . *Tête, prothorax, poitrine et pieds, d'un roux testacé. Elytres brunes, offrant à peine des traces de la tache humérale. Pygidium brun. Ventre d'un roux testacé brunâtre.*

Mordella fusca, SCHRANK, Enum. p. 229. 431. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 1. p. 408. 9. — *Id.* t. 4. p. 365 ?

Mordella flavescens, MARSH. Entom. brit. p. 490. 7. — STEPH. Illustr. t. 3. p. 80. 8. — *Id.* Man. p. 335. 2619.

Anaspis flavescens, LATR. Hist. Nat. t. 10. p. 420. 9.

Natirica (1) *meridionalis*, ACH. COSTA, Faun. d. Regn. di Napol. (*Mordellides*) p. 19. et 21. (suivant le type).

Var. γ . *Prothorax d'un roux pâle ou d'un roux testacé, sans taches. Elytres d'un roux brunâtre sur leur majeure partie postérieure, graduellement d'un roux testacé en devant.*

(1) Le genre *Natirica* m'a paru n'être fondé que sur un caractère inconstant, sur le prothorax accidentellement rejeté en arrière et voilant la base des élytres et l'écusson.

Obs. La partie postérieure de la tête, les six ou sept derniers articles des antennes et le dessous du corps, sont encore ordinairement bruns ou brunâtres; mais les cuisses postérieures sont déjà devenues chez divers individus, d'un roux testacé, ainsi quelquefois que le premier arceau ventral. Le pygidium prend aussi parfois la même teinte vers son extrémité.

Var. δ . Corps d'un roux testacé, avec les yeux et les hachures des pieds postérieurs, noirs: six ou sept derniers articles des antennes, pygidium, quatre, trois, ou deux derniers arceaux du ventre, nébuleux.

Var. ϵ . Corps entièrement d'un roux testacé, avec les yeux et les hachures des pieds postérieurs, noirs, et parfois le pygidium nébuleux.

Obs. A ces deux dernières variétés, qui se lient insensiblement l'une à l'autre, se rapporte la synonymie suivante:

Mordella brunnea, FABR. Syst. Eleuth. t. 2. p. 125. 18. — SCHONN. Syn. ins. t. 3. p. 86. 22. — STERN. Illustr. t. 5. p. 47. 9. — *Id.* Mus. p. 333. 2620. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 615.

Mordella Neuwaldlegiana, PANZ. Faun. germ. 56. 8. (Voy. PANZ. Krit. Revis. p. 98).

Mordella ferruginea, MARSU. Entom. brit. p. 490. 6.

Anaspis ferruginea, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 420. 8.

Long. 0,0055 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.) Larg. 0,0009 à 0,0014 (2/5 à 1/2 l.)

Corps allongé; étroit; garni de poils soyeux, couchés, à peu près de la couleur des diverses parties du fond; coloré comme il a été dit. Tête en ligne presque droite ou bissubsinuée à son bord postérieur, avec le milieu de ce bord un peu plus prolongé en arrière que les parties voisines: superficiellement pointillée; colorée comme il a été dit. Yeux un peu anguleux vers les angles antérieurs du prothorax. Antennes prolongées environ jusqu'au cinquième des élytres; à premier et deuxième articles presque égaux: le deuxième, près d'une fois plus court que le suivant: les quatrième à dixième, dentés ou subdentés au côté interne: le onzième, ovulaire; colorées comme il a été dit. Prothorax obtusément avancé dans le milieu de son bord antérieur, subsinuement moins avancé sur les parties latérales de ce bord; presque parallèle ou à peine élargi en ligne droite sur les côtés; bissinué à la base, avec la partie médiale prolongée en arrière, tronquée ou obtusément tronquée, parfois subéchancrée au devant de l'écusson: cette partie médiale, débordant à peine

l'écusson, jusqu'au cinquième ou au quart de la largeur basilaire des élytres : chaque sinuosité, en angle très-ouvert et correspondant à peu près à la moitié de la largeur de chaque étui ; d'un cinquième environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; convexe ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* en triangle obtus, plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; ordinairement de la couleur des étuis. *Elytres* à peu près aussi larges en devant que le prothorax à sa base ; quatre fois et demie environ aussi longues que lui sur les côtés, trois fois à trois fois et quart aussi longues que lui sur son milieu ; subgraduellement rétrécies, subarrondies chacune à l'extrémité ; deux fois et demie aussi longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble ; colorées comme il a été dit. *Pygidium* en cône étroit et pointu : égal aux deux cinquièmes ou rarement presque à la moitié de la longueur des élytres ; noir dans l'état normal, d'un rouge testacé dans les variétés pâles. *Hypopygium* une fois au moins plus court que le pygidium. *Repli* plus étroit que la moitié des postépisternums, vers le milieu de ceux-ci. *Dessous du corps* pointillé ; pubescent ; coloré comme il a été dit. *Postépisternums* parallèles dans leur seconde moitié, obliquement tronqués à l'extrémité ; trois fois aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* ordinairement d'un roux testacé, avec les cuisses postérieures en majeure partie noires ou noirâtres, parfois entièrement d'un roux testacé. *Tibius postérieurs* à trois hachures : l'antérieure, naissant des deux tiers postérieurs de l'arête dorsale, avancée sur le côté externe jusque vers le tiers antérieur de la longueur et la moitié de la largeur de la face latérale : la suivante, entre celle-ci et le bord postérieur, dépassant à peine le tiers de la largeur : la dernière, voisine du bord postérieur, dorsale. *Premier article des tarsi* marqué de trois hachures, à peine prolongées jusqu'à la moitié de la largeur du côté externe : la première, avancée jusqu'au quart ou tiers antérieur : deuxième article des tarsi à deux hachures. *Branche supérieure des ongles* légèrement denticulée.

Cette espèce est assez rare à l'état normal. Je l'ai prise à la Grande-Chartreuse, dans les mois de juin et de juillet, dans les environs de Lyon en mai et juin, sur les ombelles, sur les fleurs d'aubépine, etc.

Obs. La *Mordella axillaris* de Gyllenhal doit-elle constituer une espèce particulière ? Elle n'est, je pense, qu'une variation de *Flumeralis*. Chez quelques individus, la matière noire en se retirant du prothorax, semble s'être portée sur les élytres et autres parties noires, qui conservent leur teinte foncée, et la tache humérale se trouve alors plus

ou moins restreinte. Chez d'autres, la matière noire a en partie fait défaut, les élytres et autres parties obscures ont passé au brun noir ou au brun, ou même quelquefois à des teintes moins sombres ; dans ce cas, la tache humérale plus ou moins étendue, a des limites moins précises, et se confond souvent presque insensiblement avec la couleur foncière.

J'ai indiqué les transitions insensibles par lesquelles on passe de la *M. axillaris* à la var. *brunnea*. Il est impossible de considérer cette dernière comme une espèce. Les yeux anguleux, les hachures des pieds postérieurs viennent confirmer, par leur similitude, l'identité spécifique de toute ces variétés.

Quelquefois la première hachure des tibias est un peu moins avancée vers la base, ou interrompue dans son milieu ; mais ces variations sont rares ; d'autres fois après la troisième hachure, s'en montre une autre plus voisine du bord postérieur.

La *M. humeralis* se distingue suffisamment, par la couleur des diverses parties de son corps, des espèces à élytres complètement noires ou brunes ; j'indiquerai ci-après les caractères qui l'éloignent de la *M. lateralis*.

3. *M. lateralis* ; OLIVIER. *Allongée ; à pubescence soyeuse ; noire ou brune, avec la bouche, la partie antérieure du front, les pieds et une tache humérale sur les élytres, d'un flave roux. Prothorax de même couleur, avec une tache basilaire, noirâtre, subarrondie, et parfois une tache obscure près du bord antérieur. Antennes testacées ou nébuleuses à base plus pâle. Tibias postérieurs à trois hachures : l'antérieure, prolongée du tiers postérieur de l'arête dorsale à la moitié ou un peu plus de la longueur, avancée jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de la largeur du côté externe : la suivante, plus courte. Premier article des tarses postérieurs à trois hachures : le suivant, à deux.*

ETAT NORMAL. *Prothorax* d'un flave roussâtre ou d'un flave testacé, mais paraissant souvent d'un brun tirant sur le fauve par l'effet du duvet ; marqué d'une tache noire ou brune, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base, trilobée ou subarrondie en devant, avancée parfois jusqu'au tiers antérieur, sur la ligne médiane, mais souvent moins ; noté souvent sur la partie médiane du bord antérieur d'une tache nébuleuse, isolée de la postérieure. *Elytres* d'un noir brun ou brunes, mais paraissant d'un noir fauve ou d'un brun tirant sur le fauve, par l'effet du duvet ; ornées chacune d'une tache humérale

d'un roux flavescents ou d'un flave roux, couvrant les trois cinquièmes externes de la base, prolongée parallèlement à la suture jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, couvrant jusqu'au sixième seulement de la longueur du bord externe, dont elle s'éloigne ensuite subgraduellement, rétrécies par conséquent dans sa partie postérieure, peu nettement limitée et presque confondue avec la partie foncière obscure.

Obs. La bouche, les palpes, le labre, l'épistome, la moitié antérieure du front, les trois premiers articles des antennes, l'antépectus et les pieds d'un flave roussâtre ou d'un roux flave: les autres articles des antennes, nébuleux ou d'un flave nébuleux; la partie postérieure de la tête, le dessous du corps et le pygidium, noirs ou noirâtres; les hachures et le bord postérieur des tibias et tarse postérieurs, de l'une de ces dernières couleurs.

Mordella lateralis, OLIV. Entomol. t. 5. n° 64. p. 8. S. pl. 1. fig. 8, a, b.

Mordella variegata, FABR. Suppl. Entom. Syst. p. 127. 5-4. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 122. 5. — SCHÖNH. Syn. ins. t. 5. p. 84 8. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 611. 9. — STEPH. Illustr. t. 5. p. 49. 7. — *Id.* Man. p. 333. 2618. var. — SAHLB. Ins. fenn. p. 487. 9. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 265. 8. — L. REDTENB. Faun. 615.

Mordella bicolor, MARSH. Entom. Brit. p. 490. 8.

Anaspis variegata, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 419 4.

Variations (par excès).

Var. α. Tache antérieure brune du prothorax, liée à la tache basilaire.

Variations (par défaut).

Var. β. Tache noire de la base du prothorax ordinairement moins développée: l'antérieure, nulle. Tache humérale couvrant jusqu'à près des trois quarts de la largeur, plus allongée et à limites plus indécises encore.

Var. γ. Tache des élytres couvrant la majeure partie de celles-ci qui sont brunes ou noirâtres à l'extrémité.

OR. La tache de la base du prothorax est alors souvent très-réduite soit en longueur, soit même en largeur. Les élytres sont plus flaves vers les épaules, mais postérieurement la couleur flavescents ou d'un flave fauve ou testacé se confond graduellement avec la couleur noirâtre.

Mordella dorsalis, PANZ. FAUN. GERM. 13. 15. — *Id.* Entom. gerin. p. 214. ♀.

Mordella humeralis, PARK. FAUN. SUEC. 1. 2. p. 188. 6. var. γ.

Mordella variegata, GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 611. 9. var. b. — PANZER, KRIT. REVIS. p. 98. — *Id.* Index, p. 150. 1. — SCHÖNH. l. c. var. β.

Var. δ. *Prothorax* entièrement d'un roux pâle ou d'un flave testacé.

Obs. Les antennes sont tantôt d'un flave testacé à la base, nébuleuses ou obscures à l'extrémité, tantôt entièrement d'un flave testacé. La tache humérale des élytres varie d'étendue. Les cuisses postérieures sont parfois noirâtres dans leur milieu, d'autres fois entièrement d'un flave testacé, ainsi que le reste des pieds.

Var. ε. Tache des élytres plus ou moins restreinte.

Mordella collaris, (DELL.) Catal. (1821) p. 73.

Mordella variegata, STEPH. Man. p. 333. 2618 ?

Long. 0,0025 à 0,0033 (1 1/8 à 1 1/21.) Larg. 0,0007 à 0,0009 (1/5 à 2/51.)

Corps allongé; étroit; garni de poils fins, soyeux, couchés, fauves ou d'un fauve livide ou testacé sur les parties noires ou brunes, concolores sur les parties claires. *Tête* ordinairement un peu échancrée dans le milieu de son bord postérieur; superficiellement pointillée; noire sur sa partie postérieure, avec la bouche, le labre, l'épistome et la partie antérieure du front, d'un roux flave, d'un roux orangé ou d'un flave roussâtre. *Palpes* de même couleur. *Antennes* prolongées environ jusqu'au cinquième ou au quart des élytres; à premier et deuxième articles presque égaux: le troisième, ordinairement des deux tiers aussi long que le quatrième: les cinquième à dixième, presque égaux et à peine dentelés: le dernier, ovalaire; presque glabres et d'un flave roussâtre sur les trois premiers articles au moins, pubescentes et nébuleuses ou d'un testacé brunâtre sur les autres. *Prothorax* obtusément avancé dans le milieu de son bord antérieur; subsinuément moins avancé dans les parties latérales de ce bord; presque parallèle ou à peine élargi en ligne faiblement arquée, sur les côtés; bissinué à la base, avec la partie médiaire obtusément arquée à la base, ou obtusément tronquée avec les angles subarrondis: ces angles débordant l'écusson au moins de la moitié de sa largeur; offrant les sinuosités en angle très-ouvert, correspondant à peine à la moitié de la largeur de chaque étui; à angles

postérieurs vifs et un peu dirigés en arrière; d'un sixième à peine plus large à la base qu'il est long sur son milieu; convexe; coloré comme il a été dit. *Ecusson* en triangle obtus ou presque en demi-cercle; brun ou testacé. *Elytres* à peu près aussi larges en devant que le prothorax à sa base; quatre fois à quatre fois et demie aussi longues qu'elles sont larges sur les côtés, trois fois aussi longues que lui sur son milieu; deux fois et demie aussi longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble; subparallèles; obtusément arrondies chacune à l'extrémité; colorées comme il a été dit. *Pygidium* en cône étroit et pointu; égal environ aux deux cinquièmes de la largeur des étuis. *Hypopygium* une fois au moins plus court. *Repli* ordinairement plus étroit que la moitié des postépisternums, vers leur milieu, ou à peine égal à cette moitié. *Dessous du corps* pointillé; brièvement et peu densément pubescent; ordinairement flave testacé sur les côtés de l'antépectus, d'un brun noir, brun ou brunâtre sur le reste, avec le bord postérieur des arceaux du ventre moins obscur. *Postépisternums* subparallèles dans leur seconde moitié, obliquement tronqués à l'extrémité; trois fois et demie environ aussi longs qu'ils sont larges à celle-ci. *Pieds* d'un roux flave, avec le bord postérieur, les hachures des tibias et articles des tarse postérieurs noirs ou noirâtres. *Tibias postérieurs* à trois hachures: l'antérieure, naissant vers le tiers postérieur de l'arête dorsale, avancée sur le côté externe jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de la largeur de ce côté, et à peine jusqu'à la moitié de sa longueur: la deuxième, un peu plus courte: la troisième, dorsale. *Premier article des tarse postérieurs* à trois hachures dorsales et peu avancées sur le côté externe: la première, à peine avancée ordinairement au-delà de la moitié ou des trois cinquièmes postérieurs: deuxième article à deux hachures dorsales. *Ongles* flaves; peu distinctement denticulés.

Cette espèce paraît commune dans toutes les parties de la France.

Obs. Elle a été décrite et figurée pour la première fois par Olivier, sous le nom qu'il était juste de lui conserver.

Quelquefois la première hachure des tibias s'allonge un peu plus sur le côté, et s'avance davantage vers la base de cette pièce, mais jamais autant que chez la *M. humeralis*.

Elle se distingue d'ailleurs de cette dernière par ses antennes seulement nébuleuses ou brunâtres sur les cinquième à dixième articles; par le troisième de ceux-ci plus long comparativement; par sa tête ordinairement un peu échancrée dans le milieu de son bord postérieur;

par son prothorax n'offrant ordinairement qu'une tache basilaire noire, plus ou moins avancée, et parfois qu'une autre tache brune plus étroite, attenante au bord antérieur, mais très-rarement à la postérieure, et dans ce cas, l'on reconnaît facilement le dessin primitif; la partie basilaire noire ou d'un noir fauve, au lieu d'être réduite au tiers médiaire de la base, en couvre les cinq sixièmes, est subarrondie à son bord antérieur, et se lie souvent à peine à la tache antérieure beaucoup plus étroite qu'elle; par la tache flave des élytres, plus pâle, plus allongée et plus promptement détachée du bord latéral, dans l'état normal; par la première hachure des tibias moins oblique, moins avancée près de la base sur l'arête dorsale, moins étendue sur le côté latéral.

Le prothorax, le dessous du corps et le pygidium paraissent d'ailleurs passer très-rarement, chez cette espèce, au flave ou au roux testacé.

γγ. Elytres entièrement noires.

δ. Première hachure du tibia postérieur obliquement prolongée presque sur toute la largeur de la face externe du dit tibia.

4. M. inaequalis. Allongée; noire, à pubescence d'un fauve livide, donnant au fond une teinte grise. Quatre premiers articles des antennes, ordinairement bouche, et souvent partie des pieds antérieurs, testacés. Lobe médiaire de la base du prothorax obtusément tronqué ou arqué en arrière. Pygidium en cône pointu, une fois plus long que l'hypopygium. Tibias postérieurs à trois hachures: l'antérieure prolongée à peu près sur toute leur face externe, depuis les trois cinquièmes de l'arête dorsale, jusqu'au quart ou au tiers de l'inférieure: la suivante, près d'une fois plus courte. Eperon externe des dits tibias moins long que la moitié de l'interne.

ETAT NORMAL. Corps noir ou d'un noir brun; à pubescence d'un fauve livide, ou grisâtre, donnant au corps une teinte grise. Trois ou quatre premiers articles des antennes et labre, testacés.

Obs. À partir de cet état, dans lequel la matière noire montre son plus grand développement, l'espèce subit d'assez nombreuses variations.

Var. α. Cuisses antérieures et parfois tibias des mêmes pieds, d'un flave testacé ou d'un testacé livide.

Obs. L'épistome et parfois la partie antérieure du front, sont quelquefois testacés ou d'un roux testacé.

Mordella pusilla, (MEGERLE) L. BEDLKE, Faun. austr. 614 ?

Var. β . *Pieds antérieurs entièrement testacés ou avec les tarses nébuleux. Cuisses et souvent tibias intermédiaires testacés ou d'un roux testacé.*

Obs. Les articles basilaires des antennes, le labre, l'épistome et souvent une partie notable du front, sont également testacés ou d'un roux testacé. Les palpes mêmes sont parfois de cette couleur, avec l'extrémité noirâtre.

Mordella ruficeps ? STEPH. Man. 553. 2613 ?

Var. γ . *Quatre pieds antérieurs, tibias et tarses des pieds postérieurs d'un roux testacé : cuisses postérieures d'un brun roussâtre.*

Obs. La couleur d'un roux testacé est parfois réduite, sur la tête, au labre, ou d'autres fois s'étend davantage. Les cinquième à onzième articles des antennes sont parfois bruns au lieu d'être noirs : la couleur rousse est moins vive sur les tibias et tarses postérieurs que sur les quatre pieds de devant.

Mordellistena picipes, Ach. COSTA, Faun. del Regn. di Neapol. (*Mordellidae*) p. 18. 3. pl. 21. fig. 6. (type)

Var. δ . *Dessus du corps d'un brun de poix testacé ; moitié antérieure de la tête, quatre ou cinq premiers articles des antennes, palpes et pieds, d'un flave testacé. Dessous du corps d'un brunâtre testacé.*

Mordella helvola, (GODET) CHEVROLAT, in collect. — Patrie : le Caucase.

La matière colorante noire qui ne s'est pas développée en quantité suffisante, donne à l'individu un aspect partielier.

Long. 0,0072 à 0,0075 (1 à 1 1/2 l.). Larg. 0,0004 à 0,0009 (1/3 à 2/3 l.)

Corps allongé ; étroit ; noir ; garni de poils soyeux, couchés, d'un fauve livide, donnant à la couleur foncière une teinte grisâtre. *Tête* légèrement échanerée dans le tiers ou les deux cinquièmes médiaux de son bord postérieur ; ordinairement testacée ou d'un fauve testacé sur le labre et parfois sur une plus grande région de sa partie antérieure. *Palpes maxillaires* colorés comme il a été dit. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ; noires, avec

les trois ou quatre premiers articles testacés ou d'un roux testacé : le deuxième, cylindrique, plus épais et un peu moins court que le troisième : les cinquième à dixième, subcomprimés, un peu dilatés au côté interne, subfiliformes ou à peine dentés. *Prothorax* à peine avancé en angle très-obtus dans le milieu de son bord antérieur ; très-obtusément arqué sur ses côtés ; à angles postérieurs assez vifs et à peu près rectangulairement ouverts ; bispinué à la base, avec la partie médiaire plus prolongée en arrière, obtusément arquée ou obtusément tronquée, parfois même subéchanerée au devant de l'écusson, qu'elle débordé un peu de chaque côté : ces sinuosités en angle très-ouvert, correspondant environ aux deux cinquièmes ou un peu plus de la largeur de chaque élytre, à partir de la suture ; à angles postérieurs peu courbés en arrière ; au moins aussi long sur son milieu qu'il est large à la base ; convexe ; noir, pubescent. *Écusson* en triangle, parfois un peu obtus, ordinairement un peu plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; noir, pubescent. *Elytres* faiblement rétrécies ou subparallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, subarrondies chacune à l'extrémité ; quatre fois au moins aussi longues que le prothorax sur ses côtés ; deux fois et demie à trois fois aussi longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble ; peu convexes ; noires ; pubescentes. *Repli* égal au moins ou environ à la moitié de la largeur du postépisternum, vers la moitié de la longueur de celui-ci, souvent presque aussi large que lui à sa partie postérieure. *Pygidium* conique ; terminé en pointe ; aussi long que les deux cinquièmes ou les trois septièmes au moins de la longueur d'une élytre ; noir ; dépassant l'hypopygium d'une longueur presque égale à celle de ce dernier. *Dessous du corps* noir ; pubescent. *Postépisternums* étroits ; faiblement rétrécis d'avant en arrière, en ligne droite ou à peine arquée à leur côté interne ; obtus à leur extrémité ; quatre fois environ aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* pubescents ; colorés comme il a été dit. *Tibias postérieurs* marqués de trois hachures : les deux premières, très-obliques, très-apparences : l'antérieure, prolongée sur toute la largeur ou presque sur toute la largeur de leur face latérale, depuis la moitié ou un peu plus de l'arête dorsale jusqu'au quart ou aux deux septièmes de l'inférieure : la suivante, de moitié environ plus courte, parallèle à la précédente : la postérieure, dorsale. *Eperons des tibias* très-inégaux : l'externe égal parfois seulement au cinquième, d'autres fois environ au tiers de la longueur de l'interne. *Premier article des tarsi postérieurs* à deux hachures : le suivant, à une.

Cette espèce paraît habiter la plupart des parties de la France. Suivant M. Perris, sa larve vit dans les tiges de l'*Artemisia vulgaris* et dans celles de l'*Eupatorium cannabinum*.

Obs. Les individus chez lesquels la couleur rousse a pris une plus grande extension, paraissent exclusivement ou du moins principalement propres aux contrées méridionales.

Ces derniers forment à la vue un contraste assez frappant avec les exemplaires chez lesquels le labre et la partie basilaire des antennes sont seuls testacés; mais on trouve toutes les transitions entre ces exemplaires à pieds entièrement noirs, et ceux chez lesquels ces organes de la marche sont d'un roux testacé. Tous ces individus portent d'ailleurs les caractères distinctifs de cette espèce, c'est-à-dire ceux tirés des hachures et de la brièveté de l'éperon externe des tibia postérieurs. Quelquefois cet éperon est si court, qu'à peine peut-on le découvrir.

Un individu de la var. α , portait dans la collection de M. Chevrolat le nom de *M. pusilla* (MÉGERLE). Cet insecte se rapporte-t-il bien à l'espèce indiquée par le naturaliste allemand? Suivant M. L. Redtenbacher, la *M. pusilla* a le lobe prothoracique arrondi, le premier article des antennes d'un brun jaune, les pieds antérieurs souvent bruns ou d'un brun flave. Ici, le lobe prothoracique est obtusément tronqué, les trois ou quatre premiers articles des antennes sont toujours testacés ou d'un flave testacé : ces différences, qui tiennent parfois au jour, ou à la manière dont on examine l'insecte, ne seraient pas assez importantes pour empêcher de regarder la *pusilla* décrite dans la Faune d'Autriche comme identique avec notre *M. inaequalis*; mais la forme des hachures et les proportions des éperons, dont l'auteur allemand ne parle pas, pourraient seuls permettre de résoudre la question.

5. *M. episternalis*. *Étroite ; entièrement noire, à pubescence obscure. Lobe médiaire de la base du prothorax subéchancré. Repli des élytres d'un tiers à peine aussi large que le postépisternum : celui-ci légèrement arqué et de largeur uniforme. Pygidium en cône pointu, cinq fois aussi long qu'il est large à la base, une fois plus long que l'hypopygium. Éperons des tibia postérieurs peu inégaux : ces tibia à trois hachures : l'antérieure, prolongée, sur tout leur côté externe, depuis la moitié de l'arête dorsale jusqu'au quart de l'inférieure : la suivante de moitié plus courte. Trois premiers articles des tarses, à hachures.*

Long. 0,0033 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.) Larg 0,0009 à 0,0010 (2/3 à 9/20 l.)

Corps allongé; étroit; entièrement noir: garni de poils soyeux, fins, couchés, bruns, d'un fauve obscur sur la tête et sur le prothorax. *Tête* légèrement échancrée dans le tiers ou les deux cinquièmes médiales de son bord postérieur; pubescente; entièrement noire, ou avec le labre d'un brun fauve. *Palpes maxillaires* noirs. *Antennes* prolongées au moins jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; noires; à deuxième article cylindrique, plus épais et un peu moins court que le troisième: les quatrième à dixième, subcomprimés, un peu dilatés au côté interne, subfiliformes ou à peine dentés. *Prothorax* à peine avancé en angle très-obtus dans le milieu de son bord antérieur; très-obtusément arqué sur les côtés; à angles postérieurs assez vifs et à peu près rectangulairement ouverts; bispinué à la base, avec la partie postérieure prolongée en arrière, subéchancrée au devant de l'écusson, qu'elle débordé un peu de chaque côté jusqu'à ses angles postérieurs qui sont assez émoussés: chaque sinuosité, en angle très-ouvert, correspondant environ aux deux cinquièmes ou un peu plus de la largeur de chaque élytre, à partir de la suture; à angles postérieurs peu courbés en arrière: à peu près aussi long sur son milieu qu'il est large à la base; convexe; noir; pubescent. *Écusson* en triangle un peu obtus, ordinairement un peu plus large à la base qu'il est long sur son milieu; noir. *Elytres* faiblement rétrécies ou subparallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, subarrondies chacune à l'extrémité; quatre fois au moins aussi longues que le prothorax sur ses côtés: deux fois et demie à trois fois aussi longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble; peu convexes; noires; pubescentes. *Repli* d'un tiers à peine aussi large que le postépisternum, vers la moitié de la longueur de celui-ci. *Pygidium* allongé; conique, sublinéaire dans sa seconde moitié, terminé en pointe; aussi long que la moitié de la longueur des élytres; cinq fois aussi long qu'il est large à la base; noir: dépassant l'hypopygium, d'une longueur plus grande que celle de ce dernier. *Dessous du corps* noir; garni de poils soyeux, couchés, peu épais, presque concolores ou d'un fauve obscur. *Postépisternums* d'une largeur uniforme ou à peine rétrécis d'avant en arrière, légèrement arqués à leurs bords interne et externe: quatre fois environ aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu; obliquement tronqués à leur extrémité. *Pieds* noirs; pubescents. *Tibias postérieurs* marqués de trois hachures obliques: les deux premières, très-apparentes: l'antérieure, prolongée sur toute la

largeur de leur côté externe, depuis la moitié de la longueur de l'arête dorsale, jusqu'au quart antérieur de l'arête inférieure : la suivante, subparallèle à la précédente, une fois environ plus courte : la dernière, moins visible, sur l'arête dorsale, près de l'extrémité. *Eperon externe des tibias postérieurs* d'un quart ou d'un tiers seulement plus court que l'interne. *Trois premiers articles des tarses* marqués sur presque toute la largeur de leur côté externe, de bachelures très-obliques : ordinairement trois, sur le premier : deux, sur le deuxième : une sur le troisième. *Premier article des tarses postérieurs* à peine aussi long que le tibia. *Ongles* indistinctement denticulés.

Cette espèce paraît principalement méridionale. Je l'ai prise dans le mois d'août, dans les environs de Digne (Basses-Alpes; elle m'a été aussi envoyée par M. Alex. Wachanru, de Marseille. M. Perroud l'a reçue de Hongrie sous le nom de *panila*, GYLLENH.

ŒS. Elle s'éloigne de la *M. inaequalis* par la forme de ses épisternums du postpectus ; par le repli des élytres comparativement moins large ; par son pygidium sublinéaire dans sa moitié postérieure ; par ses trois premiers articles des tarses postérieurs marqués de bachelures ; par ses pieds postérieurs moins longs ; par son corps entièrement noir ; surtout par l'éperon externe de ses tibias postérieurs, à peine d'un tiers plus court que l'interne.

Chez les individus qui ont servi à la description ci-dessus, les cinquième à dixième articles des antennes sont à peine des deux cinquièmes plus longs que larges ; le dernier article des palpes maxillaires est moins d'une fois plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand ; l'éperon externe des tibias postérieurs est égal aux deux tiers au moins de l'interne ; l'épisternum est presque d'égale largeur et un peu arqué en dedans, soit à son côté interne, soit à l'externe. J'ai trouvé, dans le midi de la France, d'autres Mordellistènes analogues, pour les bachelures et le lobe médial de la base du prothorax, à l'*episternalis* ; mais ayant la taille un peu plus petite ; les cinquième à dixième articles des antennes une fois plus longs qu'ils sont larges ; le dernier article des palpes maxillaires une fois plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand ; l'éperon externe à peine plus grand que la moitié de l'interne ; le postépisternum en ligne droite à son côté interne. De tels individus sembleraient devoir constituer une espèce distincte (*M. longicornis*) ; mais ils ont d'ailleurs tant de ressemblance avec l'*episternalis*, particulièrement sous le rapport de la longueur et des proportions du pygidium, et par leurs trois premiers articles des

tarses postérieurs marqués de hachures, qu'il faut attendre de nouvelles observations pour savoir si ces différences sont spécifiques, si elles sont sexuelles ou ne sont que des anomalies.

6. *M. filipiniana* Etroite ; entièrement noire ; à pubescence d'un fauve livide. Lobe médiaire de la base du prothorax obtusément tronqué. Repli des élytres aussi large que le postépisternum à son extrémité : celui-ci rétréci d'avant en arrière, en ligne droite à son côté interne. Pygidium en cône pointu : hypopygium égal aux deux tiers de ce dernier. Eperons des tibias postérieurs, peu inégaux : ces tibias à trois hachures : l'antérieure prolongée sur tout leur côté externe, depuis la moitié de l'arête dorsale, jusqu'au quart de l'inférieure : la suivante de moitié plus courte. Premier article des tarses à une ou deux hachures.

Long. 0,0045 (2/5 l.) Larg. 0,0006 (1/4 l.)

Corps allongé ; étroit ; entièrement noir, garni de poils soyeux, couchés, fauves ou d'un fauve livide, qui lui donnent une teinte grisâtre. Tête en ligne presque droite à son bord postérieur. Antennes prolongées au moins jusqu'au cinquième de la longueur des élytres ; subfiliformes, peu ou point dentées au côté interne ; à troisième article plus grêle et plus court que le deuxième : les cinquième à dixième plus longs que larges ; souvent d'un testacé obscur à la base. Prothorax en ligne presque droite ou légèrement arquée en devant ; peu élargi d'avant en arrière en ligne faiblement arquée : bissinué à la base, avec la partie médiaire obtusément tronquée, débordant de chaque côté l'écusson de la moitié de la largeur de la base de celui-ci, subarrondie à ses angles, en ligne courbe depuis ceux-ci jusqu'à chaque sinuosité : celles-ci, en angle très-ouvert, correspondant aux deux cinquièmes de la largeur de chaque élytre à partir de la suture ; en ligne arquée en devant depuis chaque sinuosité jusqu'à ses angles postérieurs, qui sont vifs et un peu courbés en arrière : à peu près aussi long sur son milieu qu'il est large à la base ; convexe ; noir ; pubescent. Ecusson petit ; triangulaire ; noir ; pubescent. Elytres subparallèles jusqu'aux deux tiers, en ogive chacune à l'extrémité ; quatre fois et quart aussi longues que le prothorax sur ses côtés ; deux fois et demie aussi longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble ; médiocrement convexes ; noires ; pubescentes. Repli étroit, à peu près aussi large que le postépisternum à son extrémité. Pygidium assez robuste ; en cône pointu ; aussi long que les deux cinquièmes d'un

élytre : une fois et demie plus long qu'il est large à la base ; noir ; pubescent ; dépassant l'hypopygium d'un tiers à peine de sa longueur. *Dessous du corps* noir ; pubescent. *Postépisternums* étroits ; graduellement rétrécis d'avant en arrière ; en ligne droite à leur côté interne ; cinq fois aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité. *Pieds* noirs ; pubescents. *Tibias postérieurs* marqués de trois hachures obliques : l'antérieure, prolongée sur tout leur côté externe, depuis la moitié de l'arête dorsale, jusqu'au quart antérieur de l'inférieure : la deuxième subparallèle, de moitié environ plus courte : la troisième peu apparente, dorsale. *Eperons* de ces tibias peu inégaux. Premier article des tarses à une ou deux hachures. *Ongles* indistinctement denticulés.

Cette espèce se trouve rarement dans les environs de Lyon. Elle paraît peu commune en France.

Obs. Elle se distingue de la *M. episternalis* par la petitesse de sa taille ; par ses postépisternums en ligne droite à leur côté interne, étroits, à peine plus larges à leur partie postérieure que le repli ; par son pygidium plus court, plus robuste ; par son hypopygium égal aux deux tiers du pygidium.

Elle m'a été envoyée par M. le Dr Hampe comme étant la *M. pumila* de M. L. Redtenbacher ; si elle est véritablement l'insecte décrit par ce naturaliste, il est douteux que ce soit l'espèce du même nom de Gyllenhal.

Feu le comte Mannerheim, de célèbre mémoire, a décrit dans les *Bulletins de la Société des Naturalistes de Moscou* (1844) p. 198, une *Mordella troglodytes*, ainsi caractérisée :

Elongata, nigra, immaculata, creberrime punctulata, dense fusco-sericea, thoracis latitudine parum breviori, basi profunde bissinuato, lobo medio truncato, aculeo ani elongato, conico, antennis simplicibus.

A en juger par un exemplaire observé dans la collection de M. Reiche, cet insecte, dont la description peut convenir à beaucoup d'autres Mordellistènes, se rapporterait à notre *M. liliputianu*.

♂♂. Hachures du tibia postérieur non prolongées sur toute la largeur de leur face externe.

1. Cinquième à dixième articles des antennes moins d'une fois plus longs qu'ils sont larges.

2. Moitié postérieure au moins de l'arête des tibias postérieurs marqués de hachures.

7. *M. grisea*. Allongée; noire, revêtue d'un duvet fauve livide, mi-doré à certain jour, donnant au noir une teinte brun fauve. Lobe médiane de la base du prothorax obtusément tronqué, souvent échancré. Ecusson ordinairement cendré. Repli des élytres à peine égal à la moitié de la largeur du postépisternum: celui-ci subparallèle dans sa seconde moitié. Pygidium en cône presque en pointe, à son extrémité; une fois plus long que l'hypopygium. Tibius postérieurs marqués sur les quatre septièmes postérieurs de leur arête dorsale, de quatre ou cinq hachures peu obliques, peu arçonnées sur leur face externe. Premier article des tarse à trois ou quatre hachures: le deuxième, à deux.

Mordella grisea, (FÖRSTLICH) (DEJEAN). Catal. (1821) p. 73. — *Id.* (1835) p. 249. — *Id.* (1857) p. 241.

Long. 0,0055 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.) Larg. 0,0009 à 0,0010 (2/5 à 9/20 l.)

Corps allongé; entièrement noir, garni de poils soyeux, d'un fauve livide, mi-dorés à certain jour, et donnant au dessus du corps une teinte d'un brun fauve. Tête faiblement en angle très-ouvert dans le milieu de son bord postérieur. Palpes maxillaires à dernier article moins d'une fois plus long à son côté externe qu'il est large dans son milieu. Antennes prolongées environ jusqu'au cinquième ou au quart des élytres; pubescentes; noires; à premier et deuxième articles courts, presque égaux: le troisième plus grêle et un peu plus court que le deuxième: les cinquième à dixième comprimés, subdentés au côté interne, plus longs que larges: le onzième, ovalaire. Prothorax avancé en angle obtus et très-ouvert à son bord antérieur, déprimé ou subsinué de chaque côté de la ligne médiane; faiblement arqué sur les côtés, offrant vers la moitié de sa longueur sa plus grande largeur; bisinué à la base, avec la partie médiane prolongée en arrière, obtusément arquée ou obtusément tronquée, souvent subéchancrée au devant de l'étron; débordant la base de celui-ci, de la moitié au moins de la largeur de cette base; offrant, vers la moitié de la largeur de chaque étui, le point le plus avancé de chaque sinuosité basilaire, et les angles vifs et un peu dirigés en arrière; un peu plus large à la base qu'il est long sur son milieu; convexe; à peine déprimé à la base, vers chaque sinuosité; à teinte brun fauve. Ecusson assez petit; en triangle obtus; souvent revêtu d'un duvet cendré. Elytres aussi larges en devant que le prothorax: quatre fois aussi longues que lui sur les côtés, trois fois environ aussi longues que ce dernier sur sa ligne médiane, deux fois et demie à trois fois aussi longues

qu'elles sont larges à la base, prises ensemble; presque parallèles, en ogive ou subarrondies chacune à l'extrémité; médiocrement convexes; à teinte brun fauve. *Repli* à peine aussi large que le tiers ou que la moitié des postépisternums, vers la moitié de la longueur de ceux-ci. *Pygidium* en cône très-étroitement tronqué ou presque en pointe à son extrémité; égal aux deux cinquièmes ou plus de la longueur des élytres; noir, garni d'un duvet semblable au reste du dessus du corps. *Hypopygium* une fois environ plus court que le pygidium. *Dessous du corps* noir; pointillé; pubescent, mi-doré à certain jour. *Postépisternums* en ligne presque droite au côté interne; subparallèles dans leur seconde moitié; obliquement tronqués à l'extrémité; d'un tiers moins large à celle-ci qu'en devant. *Pieds* noirs: pubescents. *Tibias postérieurs* au moins aussi longs que le premier article des tarses; marqués sur les quatre septièmes ou deux tiers postérieurs de leur arête dorsale ordinairement de quatre ou cinq, plus rarement de trois hachures, peu obliques, à peine plus avancées sur le côté externe, que le quart ou le tiers de la largeur de celui-ci. *Premier article des tarses postérieurs* marqué de trois ou quatre hachures: le deuxième, de deux ou trois.

Cette espèce paraît habiter la plupart des parties de la France, surtout les parties méridionales. J'ai trouvé sa larve dans les racines de l'*Euphorbia gerardiana*; l'insecte parfait m'est éclos du 20 au 25 juin. Suivant M.Perris, cette larve vivrait aussi dans les tiges du *Calamogrostis arenaria*.

Obs. Elle se distingue des trois espèces précédentes, par ses tibias postérieurs, n'offrant aucune hachure prolongée sur toute leur face latérale.

8. *M. subtruncata*. Allongée; noire; à pubescence concolore, en dessus. Lobe médiale de la base du prothorax tronqué. Sinuosités prothoraciques correspondant aux trois cinquièmes au moins de la base de chaque élytre. *Repli* de celles-ci une fois au moins plus étroit que le postépisternum vers son milieu: celui-ci subparallèle dans sa seconde moitié. *Pygidium* en cône étroitement tronqué à l'extrémité, près d'une fois plus long que l'*hypopygium*. *Tibias postérieurs* marqués sur les quatre septièmes ou deux tiers postérieurs de leur arête dorsale de cinq ou six hachures à peine prolongées jusqu'au tiers de la largeur de leur face externe. *Premier article des tarses* à trois ou quatre hachures: le deuxième, à deux ou trois.

Long. 0,0033 à 0,0048 (4 2 3 à 1 2 8 l.) Larg. 0,0009 à 0,0012 (2/5 à 1 2 l.)

Corps allongé ; étroit : entièrement noir ; à duvet soyeux, brun ou concolore, en dessus. *Tête* un peu échancrée en arc faible ou en angle très-ouvert à son bord postérieur. *Antennes* prolongées jusqu'au quart environ des élytres ; à troisième article grêle, un peu plus court que le deuxième : le quatrième un peu plus grand que ce dernier : les cinquième à dixième subdentés, presque carrés, à peine plus longs que larges. *Prothorax* un peu anguleusement avancé dans le milieu de son bord antérieur ; à lobe médiaire de sa base tronqué, débordant un peu l'écusson, émoussé aux angles ; échancré en arc irrégulier dirigé en avant, à partir de ceux-ci, jusqu'à ses angles postérieurs ; à sinuosités basilaires correspondant environ à la moitié de la base de chaque élytre : au moins aussi long sur son milieu qu'il est large à la base. *Elytres* deux fois et demie aussi longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble ; subarrondies chacune ou obtusément et un peu obliquement tronquées à leur partie postérieure. *Pygidium* en cône étroitement tronqué à son extrémité ; égal environ aux deux cinquièmes de la longueur d'une élytre ; un peu moins d'une fois plus long que l'hypopygium. *Dessous du corps et pieds* noirs ; garnis de poils d'un fauve livide, mi-dorés à certain jour. *Postépigisternums* en ligne droite à leur côté interne, subparallèles dans leur seconde moitié ; obliquement tronqués à leur extrémité ; une fois au moins plus larges que le repli à cette dernière. *Tibias postérieurs* marqués sur les deux tiers ou trois cinquièmes postérieurs de leur arête dorsale de cinq ou six hachures obliques, médiocrement allongées sur leur face externe. *Premier article des tarsi* à quatre hachures : le deuxième à deux ou trois.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon ; elle est surtout commune dans le midi.

Obs. Elle se distingue de la *M. grisea* par le dessus de son corps garni d'un duvet noir ; par le lobe médiaire de la base de son prothorax non échancré ; par son écusson jamais de couleur cendrée ; par ses tibias postérieurs marqués généralement, ainsi que le premier article des tarsi, d'un plus grand nombre de hachures ; par son pygidium visiblement tronqué à l'extrémité.

Les caractères tirés des hachures rendent très-faciles à distinguer les *M. inaequalis*, *episternalis* et *liliputiuna*, chez lesquelles la première de ces lignes s'étend obliquement sur toute la largeur de la face latérale du tibia postérieur. La *M. grisea* présente dans la teinte d'un brun fauve ou d'un brun marron de son duvet un cachet particulier, qui ne permet pas de la confondre avec les suivantes. La

M. subtruncata se reconnaît encore assez bien, au lobe médiaire de la base de son prothorax assez largement tronqué, aux sinuosités basilaires du même segment correspondant aux trois cinquièmes ou même un peu plus de la largeur de chaque élytre, à partir de la suture; à son pygidium étroitement tronqué. Les espèces suivantes présentent la plupart plus de difficultés, parce que les hachures semblent offrir, chez les mêmes espèces, quelques variations dans leur nombre, dans leur largeur et dans leur rapprochement.

Toutes ces espèces ont les antennes subfiliformes, souvent à peine dentées, surtout chez les ♀; les postépisternums en ligne droite à leur côté interne, au moins une fois plus large à l'extrémité que le repli des élytres; les hachures prolongées jusqu'au quart, au tiers ou à peine à la moitié de la largeur du côté externe des tibias; le premier article des tarsi postérieurs aussi long que le tibia.

9. *M. pumila*; GYLLENHAL. *Étroite; noire, à pubescence concolore, en dessus. Lobe médiaire de la base du prothorax tronqué et subéchancré dans son milieu. Sinuosités prothoraciques correspondant à la moitié environ de la base de chaque élytre. Pygidium en cône pointu; une fois plus long que l'hypopygium. Tibias postérieurs marqués, sur les quatre derniers septièmes de leur arête dorsale, de trois à cinq hachures peu avancées sur leur face latérale. Premier article des tarsi à trois ou quatre hachures: le second, à deux ou trois.*

Mordella (espèce voisine de *fulvicata*) LATR. Gener. t. 2. p. 209?

Mordella pumila, GYLLENH. INS. SUEC. 1.2. p. 605. 2?

Mordella elongata, (DEJ.) Catal. (1821) p. 75? — *Id.* (1833) p. 219? — *Id.* (1837) p. 241?

Long. 0,0030 à 0,0036 (1 2/3 à 1 2/3 l.) Long. 0,0007 à 0,0009 (1/3 à 2/3 l.)

Corps étroit; allongé; entièrement noir; aspéremment pointillé, garni en dessus d'une pubescence soyeuse, couchée, concolore, au moins sur les élytres et sur la majeure partie du prothorax, avec les parties antéro-latérales de celui-ci garnies de poils d'un fauve livide, mi-doré. *Antennes* à deuxième et troisième articles ordinairement presque égaux: le troisième, plus grêle que le deuxième: les cinquième à dixième, comprimés, à peine dentés au côté interne: les cinquième et sixième les plus larges et les plus longs. *Prothorax* au moins aussi long sur son milieu qu'il est large à la base; à lobe médiaire tronqué et ordinairement échancré ou subéchancré au devant de l'écusson, débordant un peu celui-ci, subarrondi à ses

angles : sinuosités basilaires correspondant chacune environ à la moitié de la largeur des étuis. *Elytres* deux fois et demie environ aussi longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble. *Pygidium* égal aux deux cinquièmes (♀) ou à la moitié (♂) de la longueur d'une élytre. *Dessous du corps* garni de poils d'un fauve livide, mi-dorés à certain jour : ces poils ordinairement plus obscurs sur les quatre derniers arceaux du ventre. *Postépisternum* en ligne droite à leur côté externe ; obliquement tronqués à l'extrémité ; une fois au moins plus larges à celle-ci que le repli. *Tibias postérieurs* marqués sur les quatre derniers septièmes de leur arête dorsale de trois à cinq hachures un peu obliques, peu avancées sur leur face latérale. *Premier article des tarses postérieurs* au moins aussi long que la jambe ; à trois, quatre ou cinq hachures : le deuxième, à deux ou trois.

Cette espèce paraît se trouver dans la plupart des parties de la France.

Obs. Latreille, le premier, avait remarqué parmi les Mordelles à corps noir, des individus au corps plus étroit, devant constituer une espèce particulière, à laquelle il n'attacha aucun nom. Gyllenhal donna la dénomination spécifique de *pumila*, à des exemplaires qui paraissent se rapporter à la nôtre, car dans le t. 4 de ses Insectes de Suède, cet illustre écrivain ajoute que le lobe médiaire de la base du prothorax est échancré : mais il ne serait pas impossible que le savant auteur eût confondu plusieurs espèces sous le même nom.

Le pygidium varie de longueur. Parfois il est à peine deux fois et quart aussi long qu'il est large à la base ; d'autres fois sa longueur égale au moins trois fois sa largeur basilaire. Chez les ♀, il est, en général, plus court que chez les ♂. Sous le rapport du nombre des hachures, on trouve les variations suivantes :

Var. α. Cinq hachures aux tibias (*M. pentas*) (Premier article des tarses à quatre ou à cinq hachures).

Var. β. Quatre hachures aux tibias *M. pumila*. (Premier article des tarses postérieurs 1^o à quatre ou cinq hachures. 2^o à trois hachures).

Var. γ. Tibias postérieurs à trois hachures (*M. deficiens*) (Premier article des tarses à trois ou quatre hachures).

La var. β. est la plus commune.

10. **M. stricta**; Ach. COSTA. *Étroite ; noire ; à pubescence presque concolore, en dessus. Lobe médiaire de la base du prothorax arqué en arrière. Sinuosités prothoraciques correspondant à la moitié de la base de*

chaque élytre. Pygidium en cône allongé et pointu, près d'une fois plus long que l'hyppopygium. Tibias postérieurs marqués sur les quatre septièmes postérieurs de leur arête dorsale de cinq hachures, peu prolongées sur leur face externe. Premier article des tarses postérieurs à trois ou quatre hachures : le deuxième, à deux.

Mordella stricta, Ach. COSTA, Faun. d. Rego. di Napol. (*Mordellidées*) p. 16. 1. pl. 21. fig. 4. (type).

Long. 0,0643 (± 1.) Larg. 0,0014 (± 3 1.)

Obs. Elle se rapproche de la *M. subtruncata*, par le nombre des hachures et par l'étendue qu'elles occupent sur l'arête des tibias postérieurs ; mais elle s'en éloigne par le lobe médiaire de la base de son prothorax arqué en arrière au lieu d'être tronqué ; par son pygidium terminé en pointe ; par son corps plus étroit.

Elle a plus d'analogie avec la *M. pumila* sous le rapport, de la forme de son pygidium ; mais elle en diffère par le lobe prothoracique arqué en arrière.

Dans la collection de M. Cl. Rey, j'ai vu une *Mordellistena* qui semble devoir constituer une espèce particulière :

M. tarsata. *Étroite ; noire ; à pubescence obscure , au moins sur les élytres, en dessus. Lobe médiaire de la base du prothorax arqué ou obtusément arqué en arrière. Pygidium en cône allongé et pointu, une fois au moins plus long que l'hyppopygium. Tibias postérieurs marqués sur les quatre septièmes postérieurs de leur arête dorsale de quatre ou cinq hachures non avancées jusqu'au tiers de la largeur de la face latérale : premier article des tarses à quatre ou cinq hachures : le deuxième, à trois : le troisième, à deux.*

Long. 0,0613 (2 l.) Larg. 0,0010 (1 ± 1.)

Elle a été prise dans les environs de Lyon.

Obs. Elle se rapproche de la *stricta* par la forme du lobe de la base du prothorax ; mais elle s'en éloigne ainsi que de toutes les espèces voisines par le troisième article des tarses marqué de hachures. Est-ce un caractère constant ou une anomalie ? je n'en ai vu qu'un exemplaire.

11. **M. stenidea.** *Étroite ; noire ; à pubescence concolore, en dessus. Lobe médiaire de la base du prothorax tronqué. Sinuosités protho-*

raciques correspondant à la moitié environ de la base de chaque élytre. Pygidium en cône pointu ; une fois environ plus long que l'hypopygium. Tibias postérieurs marqués, sur la moitié postérieure de leur arête dorsale, de trois ou quatre hachures peu avancées sur leur face latérale. Premier article des tarses, à trois ou quatre hachures ; le suivant, à deux.

Long. 0,0022 à 0,0026 (1 à 1 1/5 l.)

On la trouve dans les diverses parties de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la *M. pumila* ; elle est comme celle-ci aspéremment pointillée en dessus ; mais elle en paraît néanmoins différer spécifiquement. Elle a le lobe médiaire de la base du prothorax non échancré ; les tibias postérieurs, marqués seulement sur la dernière moitié de leur arête dorsale, de quatre hachures dont la dernière parfois peu distincte.

Elle offre aussi des variations sous le rapport de la longueur et des proportions du pygidium et sous celui du nombre des hachures.

Var. α . Tibias à quatre hachures. (Premier article des tarses ordinairement à quatre, quelquefois à trois).

Var. β . Tibias à trois hachures.

Dans la collection de M. Perroud, j'ai vu une Mordellistène qui peut être ainsi caractérisée :

M. Perroudi. *Étroite ; noire ; à pubescence d'un fauve livide, mi-doré à certain jour, donnant au fond une teinte grisâtre. Lobe médiaire de la base du prothorax arqué en arrière. Sinuosités basilaires du prothorax correspondant aux trois cinquièmes de la base de chaque élytre. Pygidium en cône allongé et pointu, une fois environ plus long que l'hypopygium. Tibias postérieurs marqués sur la moitié seulement de leur arête dorsale de quatre ou cinq hachures peu prolongées sur la face latérale. Premier article des tarses à quatre hachures ; le deuxième, à deux.*

Long. 0,0045 (2 l.) Larg. 0,0014 (2/3 l.)

Elle a été prise par M. Perroud dans les environs de Lyon.

Obs. Elle s'éloigne des *M. pumila* et *stenidea* par son prothorax arqué en arrière ; de la *stricta* par son duvet fauve ; de toutes trois

par le lobe médiaire de la base de son prothorax plus largement tronqué, et par les sinuosités prothoraciques plus rapprochées du bord externe. Est-elle une variété anormale de la *subtruncata*? je ne la mentionne provisoirement que pour mémoire, n'en ayant vu qu'un exemplaire.

A cette section se rattache l'espèce suivante :

M. confinis; Ach. Costa. *Allongée; noire; à pubescence d'un fauve livide, donnant au fond une teinte grisâtre; quatre premiers articles des antennes, bouche, palpes, quatre cuisses antérieures, testacés: tibias et tarses des quatre premiers pieds graduellement obscurs vers l'extrémité. Deuxième article des antennes de moitié moins court que le suivant: les troisième et quatrième égaux. Lobe médiaire de la base du prothorax arqué en arrière. Pygidium prolongé en cône pointu, une fois plus long que l'hypopygium. Tibias postérieurs marqués sur la seconde moitié de leur arête dorsale de trois hachures, égales, à peine prolongées sur sa face externe.*

Mordellistena confinis, Ach. Costa, Faun. del Regn. di Napoli. (*Mordellidées*) p. 18. 4.

Long. 0,0019 (5/6 l.) — pygidium 0,0007 (1/3 l.) Larg. 0,0007 (1/3 l.)

Obs. La couleur de sa bouche, de la base de ses antennes et de ses quatre pieds antérieurs, suffit pour la faire reconnaître parmi les espèces à élytres noires, ayant la seconde moitié de leurs tibias postérieurs marquée de trois ou quatre hachures presque uniquement dorsales.

Elle n'a pas, à ma connaissance, été trouvée en France.

17. Deux cinquièmes postérieurs de l'arête dorsale des tibias postérieurs seuls marqués de hachures, peu avancées sur leur face latérale.

12. M. minima; A. Costa. *Étroite; noire; à pubescence fauve livide. Lobe médiaire de la base du prothorax arqué en arrière: sinuosités prothoraciques correspondant à la moitié de la base de chaque élytre. Pygidium en cône allongé et pointu une fois au moins plus long que l'hypopygium. Tibias postérieurs marqués, sur les deux cinquièmes de leur arête dorsale, de trois hachures non prolongées jusqu'au tiers de la largeur de leur face laté-*

rale. Premier article des tarsi à trois hachures : le deuxième, à une ou deux.

Mordellistesna minima, Ach. COMA, Faun. du Regn. di Napol (*Mordellidées*) p. 18.
5 pl. 21. fig. 1. (*type*).

Long. 0,0026 à 0,0053 (1 1/3 à 1 1/2 l.) Larg. 0,0007 (1/3 l.)

Cette espèce est principalement méridionale.

Obs. Les antennes sont à peu près filiformes à partir du troisième article : les cinquième à dixième articles, comprimés, presque carrés, à peine plus longs qu'ils sont larges. Le dernier article des palpes est à peine une fois plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand. Le pygidium est au moins deux fois et demie aussi long qu'il est large à la base.

J'ai reçu de M. Edouard Perris, de Mont-de-Marsan, une *Mordellistène* presque semblable à la *minima* par sa taille, par son duvet, par la plupart de ses caractères ; mais ayant le lobe médiaire de la base du prothorax très-obtusément arqué ou faiblement échaneré dans son milieu, et les palpes maxillaires aussi longs que toute la partie de la tête comprise depuis la moitié du front, jusqu'à l'extrémité des mandibules, à dernier article trois fois aussi long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand. Peut-être cet individu est-il le type d'une espèce particulière (*M. Perrisi*) : il faut de nouvelles observations pour émettre à cet égard une opinion plus positive.

Dans nos provinces méridionales on trouve des *Mordellistènes* ayant la plus grande analogie par la taille et par les autres caractères avec la *M. minima* ; mais en différant par le dessus de leur corps garni d'un duvet noir et par leurs tarsi postérieurs à quatre hachures au lieu de trois. Peut-être de tels individus qui semblent constituer une espèce particulière (*M. trilineata*) ne sont-ils que des variétés de la précédente.

Enfin, l'on trouve dans le midi de la France des *Mordellistènes* d'une taille exiguë (0,0023 l.), qui ont beaucoup d'analogie avec la *M. trilineata* ; mais ils n'ont plus que deux hachures sur les deux cinquièmes postérieurs de l'arête dorsale des tibia postérieurs : deux ou trois sur le premier article des tarsi : une ou deux sur le deuxième. Le dernier article des palpes maxillaires est à peine deux fois aussi long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand. Sont-ils des exemplaires plus petits de la *M. trilineata* qui, en perdant

de leur taille, ont aussi perdu une hachure sur les tibias? ou constituent-ils une espèce particulière (*M. infima*)?

Près de ces Mordellistènes à élytres noires, il faut sans doute placer les suivantes, si toutefois elles ne se rattachent pas à quelques-unes des nôtres :

M. parvula ; GYLLENHAL. Nigra, immaculata, sericeo-pubescens, thorace latitudine fere brevior, aculeo ani brevi, conico, antennis simplicibus.

Variat antennarum basi femoribusque anticis, piceo-testaceis.

Mordella parvula, GYLLENH. INS. SUEC. t. 4. p. 519.

L'illustre auteur aurait-il confondu plusieurs espèces sous la même dénomination? ou sa *parvula* se rattacherait-elle à notre *inaequalis*?

M. breviceauda ; BOHEMAN. Nigra immaculata, sericeo-pubescens; prothorace subquadrato, basi profundius bisinnato; antennis filiformibus serratis; aculeo ani brevi, conico.

Long. 0,0040 (1 5/4 l.) Larg. 0,0012 (1/2 l.)

Mordella breviceauda, G. BOHEMAN. MEM. de l'Acad. des sc. de Stockholm, 1849. p. 223.

« Cinquième à dixième articles des antennes une fois plus longs qu'ils sont larges.

13. M. artemisiae ; (REY). Allongée; noire sur la tête et sur le prothorax, brun ou d'un brun fauve sur le reste; garnie d'un duvet flavescent, mi-doré à certain jour. Antennes prolongées au moins jusqu'à la moitié des élytres; à cinquième à dixième articles une fois plus longs que larges, à peine subdentés. Prothorax à lobe médiale de la base arqué en arrière; à angles postérieurs subarrondis. Tibias postérieurs et premier article des tarsi, marqués sur leur arête dorsale de hachures dépassant à peine cette arête et peu apparentes.

Long. 0,0055 (1 1/2 l.) Larg. 0,0011 (1/2 l.)

Corps allongé; garni d'un duvet soyeux et couché; coloré comme il sera dit. Tête en angle très-ouvert à son bord postérieur; garnie d'un duvet fauve ou fauve livide; noire: labre d'un fauve rougeâtre. Palpes bruns. Yeux munis postérieurement d'un rebord très-étroit. Antennes prolongées au moins jusqu'à la moitié des élytres; d'un

fauve testacé ; à premier article un peu moins court et plus gros que le deuxième : celui-ci à peu près égal au quatrième, et un peu moins court que le troisième qui est plus grêle : les cinquième à dixième une fois au moins plus longs que larges , à peine subdentés au côté interne : le dernier, ovalaire ou oblong. *Prothorax* avancé en angle obtus et très-ouvert dans le milieu de son bord antérieur ; déprimé et subsinué à ce bord de chaque côté de la ligne médiane ; subparallèle sur les côtés : bissinué à la base, avec la partie médiane prolongée en arrière, obtusément arquée, débordant la base de l'écusson de la moitié environ de la largeur de celle-ci ; offrant vers la moitié de la largeur de chaque étni le point le plus avancé de chaque sinuosité basilaire ; à angles postérieurs subarrondis ; d'un quart environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; convexe ; noir, garni d'un duvet fauve livide. *Ecusson* médiocre ; en triangle obtus ; noir, garni d'un duvet flavescant. *Elytres* à peine aussi larges en avant que le prothorax à sa base ; quatre fois environ aussi longues que celui-ci sur les côtés ; deux fois et demie à deux fois et trois quarts aussi longues que celui-ci sur son milieu ; deux fois et quart environ aussi longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble ; subparallèles, subarrondies chacune à l'extrémité ; médiocrement convexes ; brunes ou d'un brun fauve, garnies d'un duvet flavescant ou flave cendré, mi-doré à certain jour. *Repli* moins large que la moitié des postépisternums. *Pygidium* en cône tronqué ou parfois presque bifide à son extrémité ; à peine plus long que le tiers des élytres ; noir, à duvet concolore. *Hypopygium* d'un tiers plus court que le pygidium. *Dessous du corps* brun, garni d'un duvet court, flavescant, mi-doré à certain jour. *Postépisternums* en ligne droite à leur côté interne, faiblement rétrécis dans leur seconde moitié ; obliquement tronqués à l'extrémité ; d'un tiers moins larges à celle-ci qu'en avant. *Pieds* fauves ou d'un brun fauve, avec les cuisses postérieures plus obscures. *Tibias* postérieurs un peu plus longs que le premier article des tarses ; marqués sur la seconde moitié de leur arête supérieure, de quatre ou cinq haehures peu apparentes, dépassant à peine l'arête du côté de la face latérale externe. *Premier article des tarses* à trois ou quatre haehures, exclusivement dorsales, peu apparentes : deuxième article presque sans haehure bien marquée.

Cette espèce vit dans l'Armoise vulgaire, suivant M. Rey. La collection de mon savant ami et celle de M. Reiche, m'ont fourni les types de cette description.

Obs. Cette espèce s'éloigne de toutes les autres par la longueur de

ses antennes, par la grandeur des articles cinq à dix de ces organes ; par les angles postérieurs de son prothorax qui sont subarrondis ; par la brièveté de ses hachures qui ne dépassent pas l'arête des tibias. Elle mériterait de former un genre particulier (*G. Tolida*).

Genre *Stenalia*, STÉNSLIE.

CARACTÈRES. *Tibias postérieurs* à une seule hachure vers les trois cinquièmes de leur arête dorsale : offrant cette arête brusquement moins saillante après la hachure, et paraissant, par là, munie d'une sorte de dent. *Bord postérieur de la tête* prolongé derrière les yeux presque jusqu'à la moitié du côté extérieur de ces organes. *Antennes* plus grêles à la base, comprimées et plus ou moins sensiblement subdentées à leur côté interne, du cinquième au dixième article : le onzième, ovulaire. *Pygidium* subparallèle dans sa moitié antérieure ou un peu plus, subcylindrique en cône tronqué dans ses deux cinquièmes postérieurs. *Épisternum du postpectus* presque en forme de virgule, rétrécis d'avant en arrière, en ligne courbe à leur côté interne. *Corps* très-étroit.

Obs. L'insecte sur lequel repose cette coupe se distingue de ceux de la précédente, non-seulement par une hachure unique, mais par la saillie ou dent du tibia postérieur, et par la forme des postépisternums et par le bord de la tête prolongé derrière les yeux.

1. *S. testacea*; FABRICIUS. *Allongée ; étroite ; à pubescence d'un fauve livide, mi-dorée ; noire ; base des antennes et élytres d'un flave testacé : celles-ci, obscures à la base, nébuleuses à l'extrémité, à rebord suturel et souvent partie du bord externe, noirâtres.*

♂. Antennes subdentées à partir du cinquième article : noires, avec les deux ou quatre premiers articles ordinairement fauves ou d'un brun fauve.

♀. Antennes peu sensiblement dentées : noires, avec les quatre premiers articles habituellement d'un testacé flavescent.

Mordella testacea, FABR. Mantiss. t. 1. p. 218. 14. — *Id.* Entom. Syst. t. 1. 2. p. 114. 4. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 125. 9. (suivant le type). — GMEL. CAR. LINN. Syst. Natur. t. 1. p. 2023. 18. — SCHONH. Syn. ins. t. 3. p. 85. 15. — GYLLENB. Ins. suec. t. 2. p. 615. 10.

Mordella humeralis, var. β. ПАВК. Faun. suec. t. 2. p. 186. 6.

Mordella angustata, (DEJ.) Catal. (1821) p. 75. — *Id.* (1855) p. 219. — *Id.* (1857) p. 241.

Mordella chirargra, L. Dufour, Excurs. p. 72. 434.

Long. 0,0036 à 0,0056 (1 2/3 à 2 1/2 l.) Larg. 0 0010 à 0,0014 (2/5 à 2/3 l.)

Corps allongé; étroit; revêtu d'un duvet fin, soyeux, couché; mi-doré à certain jour. *Tête* en angle très-ouvert à son bord postérieur; noire ou d'un brun noir, avec le bord antérieur de l'épistome et le labre ordinairement d'un fauve testacé. *Palpes maxillaires* habituellement bruns ou d'un brun noir, rarement d'un testacé obscur. *Antennes* non prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; d'un roux testacé sur les deux à quatre premiers articles, et parfois même sur quelques-uns des suivants; d'un noir brun sur les autres; soyeuses; comprimées, peu dentées, surtout chez la ♀, à partir du cinquième article: le dernier ovalaire, *Prothorax* anguleusement avancé dans le milieu du bord antérieur; légèrement arqué sur ses côtés; bissinué à la base, c'est-à-dire coupé en ligne presque droite sur chaque quart externe, avec la partie médiane prolongée en arrière, obtusément tronquée, une fois plus large que la base de l'écusson, couvrant jusqu'au quart de la largeur de chaque élytre; à angles postérieurs subarrondis: chaque sinuosité, en angle très-ouvert, correspondant à la moitié de la largeur de chaque étui; moins large à la base qu'il est long sur son milieu; convexe; noir ou noir brun; revêtu d'un duvet gris cendré, mi-doré. *Ecusson* petit; en triangle obtus; noir brun; pubescent. *Elytres* aussi larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs: près de cinq fois aussi longues que lui sur les côtés; deux fois et quart aussi longues que lui sur son milieu; deux fois et demie aussi longues qu'elles sont larges à la base, prises ensemble: d'un flave testacé, avec la base noirâtre, et l'extrémité nébuleuse ou obscure: la partie basilaire noirâtre, à limites indécises, presque nulle à l'épaule, dépassant un peu l'écusson, à la suture; ornées d'une bordure suturale noire ou noirâtre, réduite au rebord; également noirâtres ou obscures sur les deux tiers postérieurs du bord externe. *Repli* presque nul, même en devant. *Pygidium* subparallèle d'avant en arrière, presque sur ses trois cinquièmes antérieurs, subsinuément rétréci en arrière postérieurement en cône tronqué: cette partie conique à peine plus longue qu'elle est large à la base. *Hypopygium* une fois plus court que le pygidium. *Dessous du corps* noir; luisant; pointillé; garni d'un duvet soyeux, fin, peu épais, cendré, mi-doré. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière, arqués à leur côté interne, obtus à l'extrémité; deux fois aussi longs qu'ils sont larges à la base. *Pieds* garnis d'un duvet grisâtre, mi-doré; noirs ou d'un noir brun, avec les cuisses antérieures parfois d'un brun testacé ou d'un

testacé obscur. *Tibias postérieurs* marqués d'une hachure vers les deux tiers de leur arête dorsale, avec la partie postérieure de cette arête brusquement moins élevée, offrant ainsi une sorte de dent vers les trois cinquièmes précités : éperon externe en général une fois au moins plus court que l'interne. *Ongles* à peine denticulés.

Cette espèce est méridionale.

Obs. Ordinairement les antennes sont testacées à la base sur les deux à quatre premiers articles, quelquefois même nébuleuses sur le cinquième; d'autres fois elles sont obscures ou entièrement d'un brun noir. Les palpes, ordinairement de cette couleur, sont parfois d'un testacé plus ou moins nébuleux. Les cuisses antérieures et même les jambes de devant se montrent quelquefois d'une teinte semblable. La partie basilaire des étuis est noirâtre, plus ou moins foncée. La bordure suturale est tantôt noire et bien marquée, tantôt presque décolorée. Les individus chez lesquels elle est bien caractérisée ont ordinairement les deux tiers du bord latéral noir; chez les autres, la bordure externe est indistincte.

J'ai vu dans la collection de mon ami M. Perroud, deux exemplaires envoyés de Hongrie, d'une taille un peu moins petite, noirs ou d'un noir brun, avec les élytres brunes ou d'un brun testacé. Chez l'un de ces individus la partie conique du pygidium était très-courte. La couleur du corps et celle des élytres était-elle due à quelque cause accidentelle? ces exemplaires n'offriraient-ils qu'une variation singulière, ou seraient-ils les représentants d'une espèce particulière (*S. brunni-pennis*)?

DEUXIÈME FAMILLE.

ANASPIENS.

CARACTÈRES. *Sommet de la tête* de niveau avec le bord antérieur du prothorax. *Pygidium* en triangle obtus, notablement plus large à la base qu'il est long sur son milieu, par conséquent non prolongé en pointe conique. *Hanches postérieures* visiblement moins longues que le postpectus. *Tibias antérieurs* munis d'éperons très-apparents. *Tibia postérieur* beaucoup plus court que tous les articles réunis du tarse qui le suit. *Avant-dernier article des tarse postérieurs* entier. *Ongles* simples, ou munis seulement à la base de chacun de leurs crochets, d'une dent rudimentaire. *Corps* un peu arqué longitudinalement. *Antennes* insérées vers le bord antéro-interne des yeux ou

entre ce point et le milieu du bord interne; de médiocre longueur; subfiliformes ou grossissant plus ou moins sensiblement vers l'extrémité; à troisième article ordinairement plus grêle.

Ajoutez à ces caractères plus importants :

Tête petite; subarrondie; inclinée. *Epistome* généralement distinct du front. *Labre* transverse. *Mandibules* courtes; cornées; bifides à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes : l'un des deux au moins frangé. *Palpes maxillaires* allongés, à dernier article sécuriforme ou en forme de coudre. *Yeux* entiers, chez les uns; échancrés, chez quelques autres; aboutissant ou à peu près au bord postérieur de la tête. *Prothorax* un peu plus large en devant que la tête; plus large à la base qu'il est long sur son milieu; à angles antérieurs déclives et presque confondus avec le repli; à bords latéraux sans rebord, tranchants seulement sur leur seconde moitié: convexe en devant, graduellement moins convexe en arrière; à angles postérieurs peu ou point émoussés, rectangulairement ouverts et ordinairement un peu courbés en arrière. *Écusson* petit. *Elytres* allongées; laissant généralement à découvert une partie du pygidium; peu ou point sensiblement rebordées à la suture. *Ventre* de cinq arceaux, avec le sixième parfois en partie apparent. *Hanches antérieures* élargies, contiguës. *Hanches intermédiaires* allongées, couchées, séparées par le mésosternum généralement étroit. *Pieds* postérieurs au moins allongés.

Les Larves paraissent toutes vivre aux dépens des végétaux, comme celles des Mordelliens.

On doit à M. Perris les premiers renseignements sur la vie évolutive de ces insectes.

Les ♂ de diverses espèces d'Anaspiens sont munis, sur quelques-uns des derniers arceaux du ventre, de sortes de lanières dont le nombre, la forme, la longueur et la direction varient. M. le docteur Suffrian a le premier fait connaître (1) le parti qu'il est possible d'en tirer pour la distinction des espèces. Il est à regretter que la plupart des écrivains (2) qui se sont occupés de ces insectes, aient négligé ces caractères, qui offrent des moyens faciles de rattacher à chaque espèce les variations qui s'en éloignent le plus.

La déplorable coutume de coller les Coléoptères, empêche souvent

(1) *Eaton's Zeitung* t. 5. (1844) p. 25.

(2) M. Costa, le seul des écrivains modernes qui les ait utilisés, a fondé sur ces caractères son genre *Phasianaspis*, que je n'ai pu adopter, car les bases sur lesquelles il repose n'existent que chez le ♂.

d'étudier ces signes distinctifs, surtout quand on n'a pas le soin de présenter l'espèce en dessus et en dessous.

Ces insectes peuvent être partagés en trois genres :

Hanches postérieures	arquées en arrière à leur bord postérieur, plus longues que le premier arceau ventral. Tibia postérieur plus court que les deux premiers articles des tarsi postérieurs réunis. Quatrième article des tarsi antérieurs peu distinct; comme enchâssé dans le troisième, qui est bilobé.	Repli des élytres graduellement et faiblement rétréci, offrant ses deux bords distincts jusque vers l'extrémité du troisième arceau ventral.	GENRES. <i>Anaspis</i> .
	en ligne presque droite, au moins sur les deux tiers internes de leur bord postérieur; plus courtes que le premier arceau ventral. Tibia postérieur au moins aussi long que les deux premiers articles des tarsi postérieurs réunis. Quatrième article des tarsi de devant distinct du troisième, à peine moins court que lui, bilobé.	Repli des élytres graduellement et assez fortement rétréci, réduit à une tranche à partir du bord postérieur des hanches de derrière.	<i>Silaria</i> .
			<i>Pentaria</i> .

Genre *Anaspis*, ANASPE; Geoffroy (1).

(α, privatif; ἀσπίς, écusson) (2).

CARACTÈRES. *Hanches postérieures* arquées en arrière à leur bord postérieur; plus longues que le premier arceau ventral, du moins dans le point intermédiaire entre la ligne médiane de cet arceau et son bord latéral. *Tibia postérieur* visiblement plus court que les deux premiers articles des tarsi postérieurs réunis. *Quatrième article des tarsi antérieurs* peu apparent; comme enchâssé dans le troisième, qui est bilobé (3). *Yeux* généralement échaucrés. *Repli des élytres* graduellement et faiblement rétréci, offrant ses deux bords distincts jusque vers l'extrémité du troisième arceau ventral.

(1) Hist. abr. des ins. t. 1. p. 515.

(2) Cette définition ne doit pas être prise à la lettre. Toutes les Anaspes ont un écusson apparent; mais il est généralement petit.

(3) La difficulté d'apercevoir le quatrième article avait trompé Geoffroy: il croyait ces insectes tétramères.

α. Elytres noires sans taches.

β Prothorax noir.

γ. Sixième à dixième articles des antennes subglobuleux (♂) ou submoniliformes (♀), à peu près d'égale grosseur, à peine aussi longs qu'ils sont larges dans leur diamètre transversal le plus grand.

1. A. monilicornis. *Allongée ; pubescente ; noire ; trois ou quatre premiers articles des antennes et partie au moins des palpes d'un flave ou d'un roux testacé ; épistome, labre et partie au moins des pieds antérieurs, soit de même couleur, soit bruns. Sixième à dixième articles des antennes moniliformes (♂) ou submoniliformes (♀), à peine aussi longs que larges : le dernier près d'une fois plus grand que le dixième. Mésosternum prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches.*

♂. Quatrième arceau ventral à peu près uniformément développé dans le sens de la longueur, faiblement moins grand que le troisième ; tantôt subéchancré, tantôt à peine prolongé en forme de dent sur sa ligne médiane ; sans appendices, ainsi que le troisième. Cinquième arceau longitudinalement fendu sur le milieu, avec chaque partie divisée par cette fente, terminée en pointe obtuse : cette fente offrant l'image d'un sillon longitudinal parfois un peu élargi dans son milieu ou près de son extrémité postérieure. Sixième à dixième ou septième à dixième articles des antennes subglobuleux ou moniliformes. Trois premiers articles des tarses antérieurs, en général, médiocrement dilatés : les deux premiers, parfois à peine dilatés : le premier, un peu moins grand ou quelquefois presque aussi grand que le deuxième.

♀. Troisième et quatrième arceaux du ventre presque égaux ; sans appendices : le cinquième, en ogive, sans sillon. Sixième à dixième ou septième à dixième articles des antennes submoniliformes, obtusément tronqués à leur extrémité. Tarses antérieurs non dilatés, si ce n'est un peu le troisième article : le premier, une fois plus long que le deuxième.

ÉTAT NORMAL. Noire : trois premiers articles des antennes d'un flave orangé ou d'un flave testacé : le quatrième, d'un flave nébuleux. Palpes d'un flave testacé ou d'un flave orangé. Epistome et labre bruns. Pieds bruns, avec les genoux, les tibias et les tarses moins obscurs ou d'un brun testacé.

OBS. Les antennes, parfois flaves seulement sur leurs trois premiers articles, offrent rarement chez d'autres exemplaires le cinquième en

partie flavescens. L'épistome, souvent brun, passe d'autres fois au testacé, au flave ou même au flave orangé. Les palpes maxillaires, en général uniformément de l'une de ces nuances, sont parfois flaves, avec le dernier article nébuleux, brunâtre, ou même brun. Les pieds surtout offrent des variations nombreuses; souvent ils sont comme dans l'état considéré comme normal; mais parfois les tibias et tarses antérieurs sont testacés ou d'un fauve testacé; d'autres fois les tibias et tarses de tous les pieds sont de la même teinte; chez d'autres exemplaires les pieds antérieurs en entier sont testacés ou d'un flave testacé; chez d'autres enfin, les cuisses de devant sont seules de cette teinte, et les tibias et tarses sont nébuleux ou brunâtres.

A l'une de ces variétés ayant l'épistome et les pieds bruns, se rapporte l'espèce suivante :

Anaspis melanostoma, Асн. Гостя, Faun. d. Regn. di Napoli. (*Mordellidées*). p. 23. 4. pl. 22. fig. 6. (♀) (suivant le type).

Long. 0,0033 à 0 0045 Larg. 0,0011 à 0,0015 (1/2 à 2/3 l.)

Corps allongé; arqué; médiocrement convexe; coloré comme il sera dit; garni d'une pubescence soyeuse, donnant aux parties noires une teinte d'un noir cendré ou grisâtre. *Tête* noire, avec le labre et l'épistome parfois testacés. *Palpes maxillaires* d'un flave testacé, au moins sur leurs trois premiers articles. *Antennes* prolongées jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes (♂) ou jusqu'au quart ou un peu plus (♀) des élytres; grossissant graduellement vers l'extrémité, à partir du cinquième ou du sixième article: les premier et deuxième, assez courts, crassiuscules, presque égaux: les troisième et quatrième, presque égaux, les plus longs des dix premiers: le troisième, au moins aussi grand ou plus grand que le quatrième, une fois plus long qu'il est large: les sixième à dixième ou les septième à dixième subglobuleux ou moniliformes (♂), très-obtusément arrondis, ou arqués à leur extrémité; avec les angles émoussés ou subarrondis, à peine aussi longs qu'ils sont larges dans leur diamètre transversal le plus grand: le dernier, ovulaire, allongé, près d'une fois plus grand que le dixième; noires, avec les trois premiers articles flaves, et le quatrième ordinairement d'un flave nébuleux. *Prothorax* élargi en ligne courbe jusqu'aux trois cinquièmes au moins de sa longueur et à peine rétréci ensuite (♂) ou élargi jusqu'à la base (♀); bissubsinué à celle-ci, avec

la partie médiaire ordinairement faiblement arquée en arrière, ou obtuse; d'un tiers ou de moitié plus large à la base qu'il est long sur son milieu; noir; pubescent. *Ecusson* en triangle obtus; noir. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax; près de quatre fois aussi longues que ce dernier sur son milieu; faiblement élargies vers la moitié de leur longueur; en ogive émoussée à leur extrémité; médiocrement convexes; noires; pubescentes. *Repli* à peu près aussi large en devant que la moitié des postépisternums, moins large que ceux-ci vers leur extrémité, graduellement rétréci jusque vers le bord postérieur du troisième arceau ventral. *Dessous du corps* noir; très-brièvement pubescent. *Mésosternum* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches. *Postépisternums* graduellement rétrécis, obtusément en pointe ou presque obliquement tronqués à l'extrémité. *Quatrième arceau du ventre* de longueur uniforme, presque aussi grand que le précédent (♂ ♀). *Pieds* colorés comme il a été dit: hanches postérieures ordinairement sans traces de ligne transversale près de l'attache des cuisses.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon, et paraît habiter la plupart des provinces de la France. Elle se montre dans nos campagnes, en mai et juin.

Obs. *L'A. monilicornis* a probablement été confondue par divers auteurs avec *L'A. frontalis* et surtout avec *L'A. rufilabris*. Elle s'éloigne de cette dernière par une taille généralement moins petite, et par la longueur proportionnellement plus grande du dernier article des antennes. Les ♂ sont très-distincts entre eux. Celui de *L'A. monilicornis* manque d'appendices au troisième arceau ventral; offre le quatrième presque aussi long que le précédent: le cinquième, fendu; il a le premier article des tarse presque aussi long que le deuxième, et souvent peu dilaté. Celui de *L'A. rufilabris* est muni de deux appendices linéaires, naissant près de la ligne médiane du troisième arceau ventral; il offre le quatrième moins grand: le cinquième, bilobé; les tarse antérieurs sensiblement dilatés, avec le premier article près d'une fois plus court que le deuxième. Quant aux ♀, il est très-difficile souvent de les distinguer. Les teintes des parties de la bouche et des pieds sont si variables, qu'on ne peut à cet égard établir aucune règle fixe. Celles de *L'A. monilicornis*, outre la taille moins petite, et la longueur plus grande du dernier article des antennes, ont le mésosternum prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches; n'ont généralement point de traces de courte ligne transversale près de l'insertion des cuisses postérieures, (séparée de la ligne

transversale plus extérieure et plus longue); la raie transversale, située de chaque côté, vers l'extrémité postérieure du postpectus, n'est pas ordinairement sinuée ou arquée en devant dans sa moitié interne; mais ces derniers caractères n'ont pas une constance rigoureuse.

Quant à l'*A. frontalis*, la forme et la longueur des articles sixième à dixième des antennes, la moitié antérieure du front d'un roux testacé, etc., ne permettent pas de la confondre avec l'*A. monilicornis*.

Obs. Dans la belle collection de mon ami M. Cl. Rey, j'ai vu une ♀ de l'*A. monilicornis*, offrant le front graduellement d'un brun tirant sur le testacé, vers sa partie antérieure; les cinq premiers articles des antennes et la base du sixième, d'un flave testacé; les pattes antérieures, les tibias et tarses intermédiaires et les tibias postérieurs, d'un flave fauve ou roussâtre: le prothorax brun, avec une bordure antérieure assez étroite, sans bornes précises, et une bordure basilaire à limites également indécises, couvrant au moins le tiers postérieur des côtés, interrompue ou presque interrompue dans son milieu, d'un roux testacé, ou paraissant de cette teinte, avec une bande transversale brune, prolongée presque jusqu'à la base, sur la ligne médiane.

2. *A. rufilabris*; (STURM) GYLLENHAL. *Allongée ; pubescente ; noire ; épistome, bouche, palpes et ordinairement partie au moins des tibias et des tarses, d'un testacé brun ou brunâtre : trois ou quatre premiers articles des antennes, testacés. Celles-ci, à articles sixième à dixième, moniliformes (♂) ou submoniliformes (♀), à peine aussi longs que larges : le dernier, de moitié plus grand que le dixième. Mésosternum prolongé presque jusqu'à l'extrémité des hanches.*

♂. Quatrième arceau ventral uniformément développé dans le sens de la longueur de l'insecte: égal environ aux trois quarts de la longueur du troisième: celui-ci donnant naissance près de la ligne médiane à deux appendices linéaires, ou à deux sortes de lanières, velues ou ciliées, prolongées jusqu'à la moitié du cinquième arceau, droites jusqu'à leur extrémité, paraissant séparées entre elles par un sillon, quand elles sont couchées, c'est-à-dire dans leur état normal. Cinquième arceau non creusé d'une fossette; bilobé à son extrémité. Sixième à dixième ou septième à dixième articles des antennes subglobuleux ou moniliformes. Trois premiers articles des tarses antérieurs

presque uniformément dilatés, et veloutés en dessous : le deuxième, de moitié au moins, ou près d'une fois plus grand que le premier.

♀. Quatrième arceau ventral semblable, pour son développement, à celui du ♂; sans appendices. Cinquième arceau de forme ordinaire, c'est-à-dire en ogive et non bilobé à l'extrémité. Sixième à dixième articles des antennes submoniliformes, obtusément tronqués à leur extrémité. Tarses antérieurs non dilatés, si ce n'est un peu le troisième article : le premier, une fois environ plus long que le deuxième.

ETAT NORMAL. Noire : trois premiers articles des antennes testacés : le quatrième, souvent d'un testacé nébuleux. Epistome, labre, bouche et palpes maxillaires, d'un testacé brun ou brunâtre ou d'un brun testacé. Cuisses antérieures souvent d'un testacé brunâtre : les autres, noires : genoux, tibias et tarses d'un testacé brunâtre.

Obs. Les antennes ont parfois le quatrième article testacé, soit à la base et graduellement obscur à l'extrémité, soit plus rarement entièrement testacé. Le labre et l'épistome varient du testacé au brun : les palpes du testacé au brun testacé. Les cuisses, parfois toutes brunes, ou même d'un brun noirâtre sur les quatre postérieures, avec les genoux d'un brun testacé, sont ordinairement d'un brun testacé ou d'un testacé brun sur les antérieures et quelquefois sur toutes les autres, avec les genoux testacés, parfois même toutes sont testacées : les tibias et les tarses, souvent testacés ou d'un testacé livide, sont parfois bruns, comme les cuisses, même chez les ♂. Les pieds, surtout, offrent, sous le rapport de la coloration, des variations nombreuses.

L'Anaspe noire, GEOFFROY, Hist. abr. t. 1. p. 316. 1. pl. 5. fig. 7.

Anaspis nigra, FOURCR. Entom. par. t. 1. p. 141. 1.

Mordella clavicornis, FORST. Centur. p. 66 ? — Gmel. C. Linn. Entom. Syst. t. 1. p. 2025. 28 ? — Goetze, Entom. Beytr. t. 1. p. 711. 4 ? — Oliv. Encycl. méth. t. 7. p. 741 ? — Marsh. Ent. brit. t. 1. p. 494. 22.

Mordella atra, Fabr. Ent. Syst. t. 1. 2. p. 115. 10. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 126. 25. — Panz. Entom. gerid. p. 213. 8. — Fallen. Observ. Entom. 1^{er} part. p. 11.

Mordella nigra, Rossi, Mantiss. t. 1. p. 95. 215. — *Id.* Edit. Helw. t. 1. p. 441. 213.

Mordella frontalis, var. b. GyllenH. Ins. succ. t. 2. p. 614. 11. — ScouonH. Syn. Ins. t. 3. p. 88. var. β.

Anaspis frontalis, var. Latr. Hist. nat. t. 10. p. 210. 1. var.

Mordella rufiflavis, (STERN) GYLLENHAL, Ins. suec. t. 4. p. 521. 11-12. — SAHLBERG, Ins. fenn. p. 488. 12.

Anaspis atra, DUBÉNIL, Dict. des sc. nat. t. 2. p. 105. 5.

Anaspis rufiflavis, ZETTERST. Ins. lapp. p. 166. 2. — L. REDTENB. Faun. aust. p. 616.

Long. 0,0028 à 0,0035 (1 1/4 à 1 2/5 l.) Larg. 0,0009 à 0,0015 (2/5 à 2/5 l.)

Corps allongé ou suballongé ; arqué ; médiocrement convexe ; coloré comme il sera dit ; revêtu d'une pubescence soyeuse, donnant aux parties noires une teinte d'un noir cendré ou grisâtre. *Tête* noire, avec l'épistome, le labre, la bouche et les palpes, d'un brun testacé ou d'un testacé brun : extrémité des mandibules noirâtre. *Antennes* prolongées environ jusqu'au quart (♂) ou un peu moins (♀) des élytres ; grossissant graduellement à partir du cinquième ou du sixième article : les premier et deuxième, courts, crassiuscules : le deuxième, à peine plus grand que la moitié du suivant : les troisième et quatrième, les plus longs des six premiers, presque égaux : le troisième, au moins aussi grand que le quatrième, une fois plus long qu'il est large : les sixième à dixième ou du moins les septième à dixième, moniliformes (♂), ou élargis en ligne courbe d'arrière en avant, obtusément tronqués à leur extrémité, avec les angles émoussés, à peine aussi longs qu'ils sont larges dans leur diamètre transversal le plus grand (♀) : le dernier, suballongé, rétréci dans sa seconde moitié, de moitié environ plus grand que le dixième ; noires, avec les trois ou quatre premiers articles testacés ou d'un fauve livide. *Prothorax* élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié et faiblement ensuite jusqu'à la base ; bissubsinué à celle-ci, avec la partie médiane tronquée ; d'un tiers ou de moitié plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; noir ; pubescent. *Ecusson* assez petit ; en triangle émoussé postérieurement ; noir ; pubescent. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax ; trois fois et demie à quatre fois aussi longues que ce dernier sur son milieu ; faiblement élargies vers la moitié de leur longueur, en ogive émoussée à l'extrémité ; médiocrement convexes ; noires ; pubescentes. *Repli* à peu près aussi large en devant que la moitié des postépisternums, moins large que ceux-ci vers leur extrémité, graduellement rétréci et à deux bords distincts jusqu'à l'extrémité du troisième arceau ventral. *Dessous du corps* noir ; très-brièvement pubescent. *Mésosternum* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches. *Postépisternums* obtusément et obliquement tronqués à l'extrémité ; trois fois et demie environ aussi longs qu'ils sont larges à la base.

Quatrième arceau du ventre uniformément égal (♂ ♀) aux trois quarts environ du précédent. Pieds colorés comme il a été dit; hanches postérieures offrant ordinairement les traces d'une courte ligne transversale près de l'insertion des cuisses.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France. On la trouve dans les environs de Lyon, dans les mois de mai et de juin, principalement sur les montagnes.

γγ. Sixième à dixième articles des antennes, grossissant ordinairement graduellement, non moniliformes ou submoniliformes.

δ. Cinquième article des antennes visiblement plus grand que le deuxième.

ε. Front en partie d'un roux testacé.

δ. **A. frontalis**; LINNÉ. *Allongée; pubescente; noire; moitié antérieure du front, parties de la bouche, trois ou quatre premiers articles des antennes, cuisses et partie au moins des tibia antérieurs, d'un roux testacé ou d'un flare testacé. Sixième à dixième articles des antennes élargis en ligne droite de la base à l'extrémité: les septième à neuvième plus longs (♂) ou à peine aussi longs (♀) qu'ils sont larges à l'extrémité. Mésosternum non prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches.*

♂. Quatrième arceau ventral uniformément développé dans le sens de la longueur de l'insecte; égal aux trois quarts environ du troisième: celui-ci, donnant naissance, près de la ligne médiane, à deux appendices ou sortes de lanières velues ou ciliées, prolongées jusque vers la moitié du cinquième arceau, courbées chacune en dedans à leur extrémité: quatrième arceau parfois légèrement sillonné, de chaque côté de la ligne médiane, qui se montre parfois alors légèrement carénée: ces légers sillons, destinés à loger les lanières. Cinquième arceau creusé sur la ligne médiane d'une fossette profonde et ovalaire; bilobé à son extrémité. Sixième à huitième articles des antennes plus longs qu'ils sont larges à leur extrémité: les neuvième et dixième, à peine aussi larges à celle-ci qu'ils sont longs. Trois premiers articles des tarsi antérieurs dilatés, surtout le deuxième; veloutés en dessous: le deuxième, un plus long que le premier. Trois premiers articles des tarsi postérieurs prolongés en forme de dent à l'extrémité de leur arête dorsale.

♀. Quatrième arceau du ventre comme chez le ♂. Le troisième, sans appendices: le cinquième, sans fossette distincte. Septième à dixième articles des antennes, surtout les huitième à dixième, un peu

plus courts ou à peine aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité. Tarses antérieurs non dilatés, si ce n'est un peu le troisième article : le premier, de moitié environ plus long que le deuxième. Deux premiers articles des tarses postérieurs prolongés en forme de dent à l'extrémité de leur arête dorsale.

ETAT NORMAL. Noire : quatre premiers articles des antennes (♂) ou les trois premiers articles seulement (♀), d'un flave roussâtre : le quatrième, chez celle-ci, d'un flave roussâtre à la base, graduellement obscur vers l'extrémité. Cuisses et tibias antérieurs d'un flave roussâtre ou testacé : cuisses intermédiaires souvent; d'un fauve testacé (♂) : autres parties des pieds, noires.

Obs. Le cinquième article des antennes est parfois de la couleur des précédents, au moins chez le ♂. Quelquefois l'arête dorsale des tibias antérieurs, et plus rarement celle des cuisses de devant, est noirâtre. Chez divers individus, chez les ♂ surtout, les cuisses intermédiaires sont d'un fauve flavescens ou livide, et les tarses antérieurs se rapprochent de la même teinte. Enfin chez d'autres exemplaires, chez lesquels la matière noire a été moins abondante, les cuisses postérieures, et moins visiblement les tibias intermédiaires, se rapprochent plus ou moins du testacé ou du testacé livide.

Chez quelques autres exemplaires, la couleur testacée des parties claires a pris une teinte plus rapprochée du roux orangé ou de l'orangé ; elle s'est étendue davantage, a envahi parfois le sixième article des antennes, les côtés de la partie postérieure du front, vers le côté interne des yeux, les côtés du prothorax sur une largeur variable ou indéterminée, quelquefois même le bord antérieur de ce segment. Mais la forme des appendices du ♂ et les autres caractères montrent que ces individus, d'une coloration singulière, considérés jusqu'à ce jour comme constituant une espèce, ne sont qu'une variation du corsage de *A. frontalis*. Gyllenhal l'avait déjà soupçonné. A cette variété se rapporte la synonymie suivante :

Mordella lateralis, FABR. Entom. Syst. t. 4. 2. p. 114. 8. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 125. 23. — PANZ. Entom. germ. p. 216. 6 — GYLLENH. Ins. succ. t. 2. p. 616. 12. — STEPH. Illustr. t. 5. p. 43. 2. — *Id.* Man. p. 331. 2594. — SAHLB. Ins. fenn. p. 490. 13.

Anaspis lateralis, DUMÉNIL, Dict. des sc. nat. t. 2. p. 42. 7. — SEUOXU. Syn. ins t. 5 p. 88. 2. — FISCHER, Entomogr. t. 2. p. 223. 6. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 290. 3. — *Id.* Ins. lapp. p. 166. 4. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 260. 3. — L. DUF. Excurs. p. 72. 437. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 616.

Synonymie de l'état ordinaire :

- Mordella frontalis*, LINN. Syst. Nat. 10^e édit. 1758, t. 1, p. 420. 5. — *Id.* 12^e édit. t. 1, p. 682. 4. — *Id.* Faun. suéc. p. 229. 834. — FABR. Syst. Entom. p. 264. 10. — *Id.* Spec. Ins. t. 1, p. 335. 12. — *Id.* Mant. ins. t. 1, p. 219. 17. — *Id.* Ent. Syst. t. 1, 2, p. 114. 9. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2, p. 25. 24. — MELLER, Zool. Dan. prodr. p. 84. 915. — GOEZE, Entom. Beyt. t. 1, p. 709. 4. — *Id.* Faun. Eur. t. 8, p. 847. 5. — SCHRANK, Enum. p. 228. 429. — *Id.* Faun. boic. t. 1, p. 573. 728. — GMEL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1, p. 2024. 4. — DE VILLERS, C. LINN. Entomol. t. 1, p. 407. 4. — ROEST, Mant. t. 1, p. 95. 212. — *Id.* app. 153. — *Id.* édit. HELW. t. 1, p. 441. 212. — OLIV. Encycl. méthod. t. 7, p. 759. 17. — *Id.* Entomol. t. 3, n^o 64, p. 7. 6. pl. 1. fig. 6, a, b, c. — PANZ. Faun. germ. 15. 13. — *Id.* Entom. germ. p. 213. 7. — *Id.* Index, p. 159. 4. — CEDERH. Faun. ing. prodr. p. 73. 224. — PAYK. Faun. suéc. t. 2, p. 185. 1. — MARSH. Entom. brit. 1, p. 491. 10. — GYLLENH. Ins. suéc. t. 2, p. 614. 11. et t. 4, p. 521. 11. — SAULB. Ins. fenn. p. 489. 11.
- Anaspis frontalis*, LATR. Hist. nat. t. 10, p. 418. 2. — *Id.* Gener. t. 2, p. 210. 1. — DUMÉRIL, Dict. des sc. nat. t. 2, p. 103. 6. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4, p. 426. 1. — SCHOEN. Syn. ins. t. 3, p. 87. 1. — GOLDFUSS, Handb. p. 528. — FISCHER, Entomogr. de la Russie t. 2, p. 222. 5. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 288. 1. — *Id.* Ins. lapp. p. 165. 1. — MULS. Lettr. t. 2, p. 295. 3. — STEPH. Illustr. t. 5, p. 42. 1. — *Id.* Man. p. 351. 2595. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2, p. 266. 1. — L. DEFOUR, Excurs. p. 72. 458. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 616. — ACH. COSTA, Faun. d. Regn. di Nap. (*Mordellidées*) p. 21. 1. pl. 22. fig. 5.
- Mordella flavifrons*, ESCHSCH. Mem. de l'Acad. des sc. de St-Pétersb. (Voy. GERMAN'S Magaz. t. 4, p. 401. 21.)

Long. 0,0033 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.) Larg. 0,0008 à 0,0020 (2/5 à 9/10 l.)

Corps allongé ou suballongé; arqué; médiocrement convexe; coloré comme il sera dit; revêtu d'une pubescence courte et soyeuse, donnant aux parties noires une teinte d'un noir cendré ou grisâtre. *Tête* noire sur sa partie postérieure, avec la partie antérieure, depuis la moitié environ du front, d'un fauve flave ou d'un testacé roussâtre. *Bouche* et *palpes* de l'une de ces teintes. *Antennes* prolongées jusqu'au sixième (♀) ou au cinquième (♂) des élytres; graduellement plus grosses vers l'extrémité, surtout chez la ♀; à troisième et quatrième articles, les plus longs, deux fois et demie à trois fois aussi longs qu'ils sont larges, presque égaux: le troisième, ordinairement un peu plus grand que le quatrième: les sixième à dixième, élargis de la base à l'extrémité; noires, avec les trois premiers articles et ordinairement la base (♀) ou la majeure partie (♂) du quatrième article, flaves ou

d'un flave livide. *Prothorax* élargi en ligne un peu courbe ou un peu arquée d'avant en arrière; bissubsinué à la base, avec la partie médiale un peu arquée en arrière et un peu plus prolongée que les angles; d'un tiers au moins plus large à la base qu'il est long sur son milieu; noir; pubescent: luisant. *Ecusson* assez petit; en triangle subéquilateral; noir; pointillé. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax; quatre à cinq fois aussi longues que ce dernier dans son milieu; graduellement et faiblement élargies vers la moitié de leur longueur; en ogive chacune à l'extrémité; médiocrement convexes; noires; pubescentes, luisantes. *Repli* moins large ou à peine aussi large en devant que la moitié du postépisternum, aussi large que celui-ci vers le bord antérieur des hanches postérieures, offrant généralement ses deux bords distincts au moins jusque vers l'extrémité du troisième arceau. *Dessous du corps* noir; finement pubescent. *Mésosternum* non prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches. *Postépisternums* graduellement rétrécis en pointe un peu obtuse; trois fois et demie aussi longs qu'ils sont larges en devant. *Quatrième arceau du ventre* uniformément aussi grand (♂ ♀) que les deux tiers au moins du précédent. *Pieds* colorés comme il a été dit. *Tibias* et deux ou trois premiers articles des tarsi postérieurs bordés d'une frange pectinée et obliquement coupés à leur extrémité d'avant en arrière, de dessous en dessus, offrant leur arête dorsale prolongée en espèce de dent.

Cette espèce paraît habiter presque toutes les parties de la France. On la trouve communément dans les environs de Lyon, au printemps et en été, sur les ombelles, les aubépines, etc., et en fauchant les prés.

Obs. Elle a généralement à peu près la taille de l'*A. monilicornis*; elle est moins petite que l'*A. rufilabris*. Elle se distingue de ces deux espèces par son mésosternum non prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches; par les sixième à dixième articles des antennes élargis en ligne droite et tronqués à l'extrémité, au lieu d'être moniliformes (♂) ou submoniliformes (♀); par la couleur de la moitié antérieure de son front. Le ♂ de l'*A. frontalis* se distingue facilement de celui des deux autres espèces. Son troisième arceau ventral est pourvu de deux appendices courbés en dedans à leur extrémité. Chez l'*A. rufilabris*, ces appendices sont droits; chez l'*A. monilicornis*, ces sortes de lanières manquent: le cinquième arceau de l'*A. frontalis* est creusé d'une fossette ovalaire profonde: celle-ci, manque chez l'*A. rufilabris*: le cinquième arceau de l'*A. monilicornis* est fendu ou sillonné. Le premier article des tarsi antérieurs du ♂ de l'*A. frontalis* se distingue, par sa brièveté, de celui de l'*A. monilicornis*.

46. Front noir.

4. **A. forcipata.** *Allongée ; pubescente ; noire : trois à cinq premiers articles des antennes flaves ou testacés : labre, palpes, épistome et pieds parfois entièrement de même couleur : pieds postérieurs ordinairement noirs ou bruns : les intermédiaires et l'épistome souvent d'un roux brun ou bruns. Antennes grossissant à partir du septième article : le deuxième, de moitié au moins aussi grand que le suivant : les troisième et quatrième les plus longs, presque égaux : les sixième à dixième, plus longs que larges.*

♂. Quatrième arceau ventral graduellement un peu plus court vers la ligne médiane, à peine plus grand vers cette ligne que le quart du troisième arceau : ce dernier, sensiblement avancé sur le quatrième, sur le tiers médiaire environ de sa largeur, aussi long sur ce point que les deux arceaux suivants réunis : le troisième, déprimé et tronqué ou faiblement échanuré en arc sur les deux septièmes médiaires de son bord postérieur, donnant naissance, vers chacune des extrémités de cette échanerure, à un appendice cilié, linéaire, prolongés chacun presque jusqu'à l'extrémité du cinquième arceau ou le dépassant un peu : le quatrième, pareillement échanuré et donnant naissance, à chaque extrémité de cette échanerure, à un appendice très-court, peu apparent : le cinquième arceau déprimé ou concave, relevé sur les côtés en une tranche graduellement plus sensiblement saillante d'avant en arrière, bilobé et cilié à son extrémité. Tarses antérieurs à peine dilatés, si ce n'est un peu le troisième ; à premier article une fois environ plus long que le deuxième.

♀. Quatrième arceau ventral uniformément développé, égal au moins aux deux tiers du troisième : ces arceaux sans appendices : le cinquième, en ogive à son extrémité. Tarses antérieurs non dilatés ; à premier article à peu près aussi long que les trois suivants réunis.

ÉTAT NORMAL. Noire : trois ou quatre premiers articles des antennes, épistome, labre, palpes et quatre pieds antérieurs flaves ou d'un flave orangé : pieds postérieurs d'un brun noir, maculés de roux testacé ou parfois entièrement d'un flave testacé.

OBS. En considérant comme normal cet état chez lequel la matière colorante flave a pris le plus d'extension, on peut observer, chez quelques individus, diverses variations. Ainsi le cinquième article des

antennes est parfois également flave; d'autres fois l'épistome est parfois brun ou brun obscurément roussâtre.

A un exemplaire ♀ présentant ces deux dernières modifications se rapporte l'espèce suivante :

Anaspis pulicaria, ACU. COSTA, Faun. d. Regn. di Napol. (*Mordellidées*) p. 22. 3. pl. 22. fig. 5. (suivant le type).

Obs. Quand la matière colorante a été insuffisante, le noir de quelques parties, de la poitrine, par exemple, passe au brun ou même au brun testacé.

Dans les collections de M. Rey et dans celle de M. Marsenl, j'ai vu une variété offrant les appendices du troisième arceau plus pâles ou testacés et courbés chacun en dessous, pendants au lieu d'être couchés sur le corps; ils sembleraient de prime à bord signaler une espèce nouvelle (*A. pendula*): mais la coloration moins complète de ces appendices accuse un manque de matière noire, et la direction anormale de ces pièces est sans doute accidentelle ou le résultat de leur faiblesse, par suite de leur incomplète coloration.

Var. β. *Trois à cinq premiers articles des antennes, libre, partie de l'épistome et pieds antérieurs seuls, testacés.*

Obs. Les pieds intermédiaires varient alors du roux brun au brun testacé ou même au brun: les postérieurs sont d'un brun noir ou d'un noir brun. Les antennes ont quelquefois le quatrième article nébuleux, surtout chez les ♀; d'autres fois, au contraire, le cinquième, principalement chez les ♂, est de la couleur des précédents; mais toutes ces parties claires, à part parfois les antennes, n'ont plus la teinte flave, c'est-à-dire la couleur plus gaie de l'état normal.

Var. γ. *Trois ou quatre premiers articles des antennes testacés ou d'un flave testacé: libre d'un roux brunâtre ou d'un brun testacé. Pieds antérieurs d'un testacé brunâtre ou d'un roux brun ou brunâtre.*

Anaspis lateralis, STEPHENS, *Inst.* t. 5. p. 15. 2. — *Id. Man.* p. 331. 2594. (suivant un exemplaire ♀ communiqué par l'auteur).

Obs. Ces dernières modifications offrent tant de différence avec l'état regardé comme normal, qu'on serait tenté de considérer les

individus qui se rattachent à la variété γ et même ceux de la var. β , comme constituant une espèce particulière (*A. brachialis*); mais les appendices du ventre des σ et les caractères fournis par les antennes qui ne commencent ordinairement à grossir qu'à partir du septième article; les troisième et quatrième articles des mêmes organes, articles qui sont les plus longs et à peu près égaux, la forme des postépisternums et surtout leur largeur à la base, viennent confirmer l'identité de l'espèce.

Long. 0,0028 à 0,0056 (1 1/4 à 1 2/5 l.) Larg. 0,0009 à 0,0011 (2/3 à 1/2 l.)

Corps allongé; médiocrement convexe; garni d'une pubescence fine, soyeuse et couchée; coloré comme il va être dit. *Tête* noire: labre, épistome et palpes, colorés comme il a été dit. *Antennes* assez grêles, surtout chez le σ ; prolongées environ jusqu'aux deux cinquièmes des élytres; grossissant graduellement et assez faiblement à partir du septième article: les premier et deuxième, crassiuscules, presque égaux: le deuxième, variablement égal à la moitié ou un peu plus du suivant: les troisième et quatrième, les plus longs, souvent presque égaux: le troisième, variablement un peu plus court ou plus long que le quatrième, au moins une fois et demie plus long que large: le cinquième, un peu moins long que le quatrième: les septième à dixième, élargis assez sensiblement en ligne droite de la base à l'extrémité, tronqués à celle-ci, plus longs qu'ils sont larges à cette dernière: le dernier, ovulaire, d'un tiers (σ) ou de moitié (?) environ plus grand que le dixième; flaves ou d'un flave roussâtre sur les trois à cinq premiers articles, noires sur les autres. *Prothorax* élargi en ligne un peu arquée; bissubsinué à la base, avec la partie médiaire un peu arquée et un peu plus prolongée en arrière; d'un quart ou d'un tiers plus large à la base qu'il est long sur son milieu; d'un noir brun ou brun, à teinte d'un noir ou d'un brun grisâtre par l'effet du duvet. *Ecusson* petit; triangulaire; pubescent; noir ou brun. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax; trois fois et demie à quatre fois aussi longues que lui; faiblement élargies dans leur milieu, en ogive chacune à l'extrémité; médiocrement convexes; pubescentes; noires ou brunes, à teinte grisâtre, par l'effet du duvet. *Repli* prolongé jusqu'à l'extrémité du troisième arceau. *Dessous du corps* noir; pubescent. *Mésosternum* non prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches. *Postépisternums* allongés, terminés en pointe; plus étroits vers celle-ci que le repli. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Cette espèce paraît se trouver dans la plupart des provinces de la France.

Obs. Elle s'éloigne de l'*A. frontalis* par sa taille plus petite ; par son front noir, etc. : des *A. monilicornis* et *rufilabris*, par la forme des articles de ses antennes. Le ♂ est très-distinct d'ailleurs de ceux des espèces précédentes.

♂♂. Troisième article des antennes à peu près égal au deuxième.

5. **A. labiata** ; Ach. COSTA. *Oblongue ; pubescente ; noire ; lubre, épistome, partie antérieure du front, six ou sept premiers articles des antennes, côtés de l'antépectus et pieds antérieurs, testacés. Antennes grossissant à partir du cinquième ou sixième article : les premier et deuxième subglobuleux, plus gros que chacun des trois suivants : le deuxième, aussi long que le suivant : les troisième et quatrième, peu distinctement séparés : les quatrième à dixième serrés, plus larges que longs : les trois derniers moins courts que les précédents. Repli aussi large que le quart environ du postépisternum vers l'extrémité de celui-ci.*

♂. Quatrième arceau ventral uniformément développé : à peine plus court que le troisième : tous les arceaux sans appendices : le cinquième, tronqué ou à peine entaillé à l'extrémité, offrant sur la ligne médiane une dépression ou surface plane en triangle dont l'extrémité de l'arceau forme la base. Tarses antérieurs non dilatés.

♀. Cinquième arceau en ogive ; non déprimé.

Anaspis labiata, Ach. COSTA, FAUL. del Regn. di Napol. (*Mordellidées*) p. 22.2. pl. 22. fig. 4. (suivant un exemplaire typique)

Obs. La couleur flave ou d'un flave testacé de la base des antennes est parfois réduite aux six et presque aux cinq premiers articles, souvent elle s'étend jusqu'au septième et rarement jusqu'au huitième article. Le prothorax montre parfois sur ses parties antéro-latérales quelque tendance à passer du noir au testacé. Les pieds antérieurs varient de teinte ; ils sont ordinairement plus clairs chez le ♂ : les intermédiaires se montrent parfois, au moins en partie, d'un testacé tirant sur le roux ou le marron : les postérieurs sont quelquefois moins noirs, bruns ou même d'un rouge brun à la base des cuisses et sur une partie des tibias.

Long. 0,0015 (2/3 l.) Larg. 0,0003 (1/5 l.)

Corps oblong ; médiocrement convexe ; garni d'une pubescence très-courte, peu épaisse, soyeuse, peu apparente ; offrant des rides ou stries transversales, formant des sortes de bandes transversales squammuliformes ; coloré comme il va être dit. *Tête* noire : labre, épistome et partie antérieure du front d'un flave roussâtre livide ou d'un roux testacé. *Antennes* prolongées jusqu'au septième des élytres ; grossissant graduellement à partir du cinquième ou sixième article : les premier et deuxième, plus gros que chacun des deux ou trois suivants : le troisième, grêle, à peine aussi long ou à peine plus long que le deuxième, peu distinctement séparé du suivant : les quatrième à dixième, serrés, plus larges que longs : les trois derniers, graduellement plus gros et moins courts que les précédents : le onzième, souvent à peine plus long que large chez le ♂, un peu plus long chez la ♀ ; d'un flave testacé sur les six ou huit premiers articles, noirs sur les trois ou cinq derniers. *Prothorax* élargi en ligne faiblement arquée sur les côtés ; bissubsinné à la base, avec la partie médiaire faiblement arquée en arrière ; d'un tiers environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; noir ; pubescent. *Ecusson* petit ; triangulaire ; noir ; pubescent. *Elytres* aussi larges en avant que le prothorax, trois fois et demie environ aussi longues que lui ; faiblement élargies dans leur milieu, en ogive chacune à l'extrémité ; médiocrement convexes ; noires ; pubescentes. *Repli* étroit, à peine plus large en avant que le tiers de la base du postépisternum, prolongé jusqu'à l'extrémité du deuxième arceau ventral et parfois un peu moins. *Dessous du corps* brièvement pubescent ; noir, avec les côtés de l'antépectus testacés. *Mésosternum* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches. *Postépisternum* obtusément et obliquement tronqués à l'extrémité ; quatre fois environ aussi larges vers celle-ci que le repli. *Pieds* antérieurs, au moins, d'un testacé flavescant ou livide : les suivants, bruns ou d'un testacé marron : les derniers, d'un brun noir : premier article des tarses antérieurs à peu près égal aux trois suivants réunis.

Cette espèce paraît méridionale. Elle m'a été envoyée des environs de Marseille par M. Wachauru ; de Mont-de-Marsant par M. Perris : elle a également été prise dans divers lieux de la Provence par M. Rey.

Obs. Elle se distingue de toutes par les articles des antennes serrés, plus courts qu'ils sont larges ; par le repli des élytres plus étroit, à peine plus large que le quart du postépisternum, vers l'extrémité de celui-ci, souvent à peine prolongé jusqu'au deuxième arceau ventral ; par sa taille plus petite.

α. Elytres ordinairement noires, avec une ou deux taches flaves ou testacées, rarement testacées avec la base, une bande subtransverse et souvent une partie de la suture, noires.

6. **A. Geoffroyi**; MULLER. *Allongée; pubescente; noire, avec les pieds parfois moins obscurs ou même en partie d'un fauve testacé: trois à cinq premiers articles des antennes, épistome, labre, bouche et palpes, d'un flave testacé: dernier article de ceux-ci ordinairement nébuleux. Elytres habituellement ornées chacune d'une tache humérale flave, parfois en outre d'une tache postérieure: rarement flaves, avec la base et une tache liée à la moitié du bord externe, noires. Prothorax alors flave ou d'un rouge testacé au moins à ses bords antérieur et postérieur.*

♂. Quatrième arceau ventral à peu près aussi long sur les côtés que le troisième, anguleusement prolongé en arrière sur le cinquième, sur la ligne médiane: ce dernier fendu longitudinalement sur la ligne médiane presque jusqu'à la base, bilobé à son extrémité ou arrondi de chaque côté de la fente. Point de lanières ou appendices sur aucun des arceaux. Sixième à dixième articles des antennes à peine élargis de la base à l'extrémité; près de moitié plus longs qu'ils sont larges à celle-ci. Trois premiers articles des tarses antérieurs dilatés: le premier, près de moitié plus court que le deuxième.

♀. Quatrième arceau ventral à peu près uniformément égal au troisième; sans prolongement sur sa ligne médiane: le cinquième, simple, non fendu, en ogive postérieurement. Cinquième à septième articles des antennes ordinairement près d'un quart plus longs que larges: les huitième à dixième (ou du moins ce dernier), à peine plus longs qu'ils sont larges à l'extrémité. Troisième article des tarses antérieurs seul un peu dilaté: le premier, au moins aussi long ou ordinairement un peu plus long que le deuxième.

ETAT NORMAL. *Elytres* noires, ornées chacune d'une tache d'un flave roussâtre, d'un jaune pâle ou d'un flave livide, subhumérale, c'est-à-dire avancée presque jusqu'à la base, couvrant le bord externe presque jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur: presque en parallélogramme plus long que large: généralement moins rapprochée de la base vers sa partie antéro-interne qu'à l'externe: ordinairement étendue jusqu'au quart interne de la largeur des étuis, à son angle postéro-interne, graduellement un peu moins rapprochée de la suture d'arrière en avant: échancrée ou entaillée à son

bord postérieur vers le quart externe ou un peu plus de la largeur, arquée et un peu plus prolongée en arrière, entre cette échancrure et la suture.

Obs. Les antennes ont le plus souvent les trois (♂) ou les quatre premiers (♀) articles des antennes d'un flave testacé, quelquefois même le cinquième est de la même couleur; d'autres fois, au contraire, les trois premiers, les seuls moins obscurs, sont nébuleux ou brunâtres. La tache des élytres est parfois avancée jusqu'à la base, à l'angle huméral, le plus souvent elle ne s'avance pas jusqu'à elle. Quelquefois elle est étendue jusqu'au cinquième de la largeur voisin de la suture; d'autres fois elle s'étend à peine jusqu'au tiers interne: son bord interne ordinairement graduellement moins rapproché de la suture d'arrière en avant, est parfois presque parallèle à celle-ci. Le repli est noir. Les pieds, généralement noirs ou d'un brun noir, chez le ♂, offrent souvent les tibias et les tarsi moins obscurs ou même d'un fauve testacé, surtout chez la ♀.

Anaspis à taches jaunes, GEOFFR. Hist. abr. t. 1. p. 516. 2.

Mordella humeralis, FABR. Syst. Entom. p. 264. 9. — *Id.* Spec. Ins. t. 1. p. 333. 11.

— *Id.* Mant. ins. t. 1. p. 219. 16. — *Id.* Entom. Syst. t. 1. 2. p. 114. 7. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 125. 21. — GOEZE, Entom. Beytr. t. 1. p. 709. 3. — OLIV. Entom. t. 5 n^o 64. p. 8. 7. pl. 1. fig. 7. a, b. — WALKER, Faun. par. t. 1. p. 174. 4.

Anaspis bicolor, FOURCER. Entom. par. t. 1. p. 142. 2.

Mordella biguttata, ROSSI, Mantiss. Insect. t. 2. app. p. 103. 69. — MARSH. Entom. brit. t. 1. p. 492. 12.

Anaspis Geoffroyi, PH. W. J. MÜLLER, Nönc. Insekt. in GERMAR'S, Mag. d. Entomol. t. 4. p. 214. 16.

Anaspis humeralis, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 418. 5. — DUMÉRIL, Dict. des sc. nat. t. 2. p. 102. 1. — SCHÖNH. Syn. Insect. t. 5. p. 90. 7. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 426. 2. — MELIS LEHR. t. 2. p. 295. 1. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 615. — ACU. COSTA, Faun. d. R. di Napol. (*Mordellidées*) p. 24. 5. a. pl. 25. fig. 1.

Anaspis biguttata, STEPH. Illustr. t. 3. p. 46. 17. (suivant le type). — *Id.* Mau. p. 352. 2609.

Var. A. *Elytres noires ou d'un noir brun, ornées chacune de deux taches flaves, savoir: l'humérale, précitée: la seconde, après la moitié de leur longueur, analogue à la précédente.*

Obs. Chez quelques individus, la tache postérieure, plus ou moins restreinte, est à peine apparente ou seulement indiquée par une sorte de translucidité à limites indécises; chez d'autres, au contraire, elle

est comme la première, flave ou d'une teinte rapprochée. Cette seconde tache varie d'étendue; ordinairement elle commence aux trois cinquièmes ou un peu moins de leur longueur, couvre le bord externe jusqu'aux sept huitièmes ou même plus de la longueur des étuis, et s'étend jusqu'au tiers, aux deux septièmes ou même au quart interne de la largeur de ceux-ci.

Les pieds offrent toutes les variations de couleur du type et souvent sont moins obscurs, d'un fauve testacé ou même d'un testacé livide, sur une partie au moins des tibias et des tarses.

α. Prothorax noir.

Anaspis Geoffroyi, PH. W. J. MULLER, Neue Insek. in GERMAR'S, Magaz. d. Entom. t. 4. p. 214. 16. var. β.

Anaspis nigricollis, CURTIS, Brit. entomol. (suivant un exemplaire communiqué par l'auteur).

Anaspis fasciata, STEPH. Illustr. t. 5. p. 46 15. (suivant le type) — *Id.* Man. p. 352. 2667.

Anaspis 4-maculata, (DEJEAN) Catal. (1821) p. 73 — (1853) p. 220. — *Id.* (1837) p. 242. *Anaspis humeralis*, var. b. (*quadrimaculata*), ACH. COSTA, l. c. p. 23. pl. 23. fig. 2. (suivant le type).

OBS. Quelquefois la tache postérieure s'est étendue plus encore, s'est rapprochée de l'extrémité, s'est avancée davantage vers son angle antéro-interne, de manière à rétrécir, surtout vers la suture, l'espèce de bande transversale noire qui la sépare de l'antérieure. La partie noire des élytres a passé au noir brun ou au brun.

Mordella nigricollis, MARSH. Ent. Brit. t. 1. p. 492. 12.

Anaspis nigricollis, LATR. Hist. nat. t. 10 p. 420. 7. — STEPH. Catal. 249. 2476

β. Prothorax en partie d'un rouge testacé plus ou moins obscur.

OBS. Quelquefois chez la var. A., la matière noire a en partie fait défaut ailleurs que sur les élytres, le prothorax a passé au rouge brun ou au rouge testacé sur plusieurs points de sa surface, parfois même sur la majeure partie de celle-ci; le labre et l'épistome sont testacés ou d'un flave testacé; les cinq ou six premiers articles des antennes, les tibias et tarses antérieurs et intermédiaires, les tarses postérieurs ou seulement la base de leurs articles, quelquefois même la base des tibias postérieurs, sont testacés ou d'un flave testacé.

Anaspis vulcanica, ACH. COSTA, Faun. d. Regn. di. Napol. (*Mordellidées*) p. 27. 7. pl. 24. fig. 1. (♀) (suivant le type).

Var. B. *Elytres flaves, d'un flave testacé ou d'un flave orangé, ornées d'une bande basilaire commune, ordinairement en triangle dirigé en arrière, d'une bande transversale vers le milieu de leur longueur, et d'une bordure suturale, noires: cette dernière, réduite environ au cinquième de leur largeur. Repli ordinairement flave ou en partie flave, sur les côtés de la première tache.*

Obs. Dans cette variété la tache antérieure est souvent devenue triangulaire, c'est-à-dire plus fortement épointée à sa partie antéro-interne. La tache postérieure a atteint ou à peu près l'extrémité, s'est aussi rapprochée davantage de la suture. Le prothorax offre souvent des taches ou une bordure d'un flave testacé à ses bords antérieur et postérieur. Les antennes sont souvent flaves sur leurs six premiers articles. Les pieds sont souvent d'un flave testacé ou flavescents, avec les cuisses nébuleuses au moins dans leur milieu.

Mordella fasciata, FORSTER, Nov. Spec. insect. p. 65. 65.

Anaspis Geoffroyi, PH. W. J. MULLER, l. c. var. γ .

Anaspis humeralis, var. c. (*cruciata*) A. COSTA, l. c. p. 25. (suivant le type).

Var. C. *Elytres d'un flave orangé ou d'un flave pâle, ornées d'une bande basilaire transversale commune, obtriangulaire sur la suture, et chacune d'une tache irrégulière noire, joignant le bord latéral vers la moitié de sa longueur, non étendue jusqu'à la suture: celle-ci parfois nébuleuse vers l'extrémité. Prothorax flave, d'un flave pâle, d'un flave testacé ou d'un flave orangé, orné d'une bande transversale noire, plus renflée dans son milieu, parfois réduite à une sorte de tache ponctiforme sur le disque.*

Obs. Ici la bordure suturale a disparu ou il n'en reste plus que de faibles traces vers l'extrémité. La bande transversale s'est réduite à une tache. Les bordures flaves du prothorax, qui commençaient à se montrer dans la variété précédente, ont pris un développement tel que le flave occupe la plus grande partie de la surface, en ne laissant, de la couleur noire primitive, qu'une sorte de bande transversale plus renflée sur le disque. Parfois même il ne reste de cette bande qu'une tache subponctiforme sur le disque, noire ou noirâtre. Le repli est flave en totalité ou en majeure partie. Les pieds sont presque entièrement de la même couleur, ou avec les cuisses intermédiaires et postérieures nébuleuses dans leur milieu.

Mordella 4-pustulata, (MARSHALL),

Anaspis 4-pustulata, STEPH. Illustr. t. 5, p. 46. 14. — *Id.* MAN. p. 332. 2606. (*type*).

Anaspis 4-notata, STEPH. Catal. 249. 2477. — *Id.* Illustr. t. 5, p. 46. 16. — *Id.* MAN. p. 332. 2608.

Anaspis humeralis, var. c (*discicollis*) ACH. COSTA, l. c. p. 25. pl. 23. fig. 4.

Long. 0,0022 à 0,0055 (1 à 1 1/2 l.) Larg. 0,0009 à 0,0011 (2/5 à 1/2 l.)

Corps allongé ou suballongé ; médiocrement convexe ; garni d'une pubescence courte, fine, soyeuse, couchée, cendrée sur le prothorax, brune ou de la couleur du fond ou à peu près sur les élytres ; coloré comme il a été dit. *Tête* noire, avec l'épistome, le labre et la bouche d'un flave testacé ou d'un fauve flave. *Pulpes maxillaires* de même teinte, avec le dernier article ordinairement nébuleux. *Antennes* prolongées au moins jusqu'aux deux cinquièmes (♂) ou à peine au tiers (♀) des élytres ; grossissant graduellement vers l'extrémité, à partir du cinquième article : les quatre premiers, un peu plus grêles : les premier et deuxième les plus courts, crassiuscules : le deuxième, ordinairement plus court que le premier : le quatrième, le plus long des dix premiers : le troisième, un peu plus court, souvent presque égal au cinquième : les septième à dixième, à peine plus longs (♂) ou à peine aussi longs (♀) qu'ils sont larges à l'extrémité : le onzième, suballongé, rétréci dans sa seconde moitié ; noires avec les trois ou quatre premiers articles, rarement avec les cinq premiers, d'un flave pâle ou roussâtre : le premier, souvent nébuleux. *Prothorax* élargi en ligne arquée d'avant en arrière ; faiblement bispinué à la base, avec la partie médiaire un peu arquée en arrière et plus prolongée que les angles ; de moitié environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; noir ; pubescent. *Ecusson* en triangle subéquilatéral ; noir ; pubescent. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax ; quatre fois environ aussi longues que lui ; à peine plus larges vers la moitié de leur longueur, rétrécies depuis les quatre cinquièmes de celle-ci jusque près de l'angle sutural qui est émousé ; médiocrement convexes ; noires, ornées chacune d'une tache flave ou d'un jaune pâle, comme il a été dit. *Repli* à peu près égal en devant à la moitié des postépisternums, égal à la moitié de la largeur de ceux-ci vers les quatre cinquièmes ou cinq sixièmes de leur longueur, graduellement rétréci et offrant à peine ses deux bords distincts au-delà de l'extrémité du deuxième arceau ventral. *Dessous du corps* noir ; finement et brièvement pubescent. *Mésosternum* prolongé presque jusqu'à l'extrémité des hanches. *Postépisternums* graduellement et faiblement rétrécis jus-

qu'aux quatre cinquièmes, en pointe obtuse, ou obliquement coupés à l'extrémité; trois fois environ aussi longs qu'ils sont larges à la base. *Pieds* noirs ou d'un noir brun, avec les tibias et les tarsi bruns, d'un brun fauve ou même d'un fauve testacé ou livide.

Cette espèce paraît habiter la plupart des parties de la France. On la trouve assez communément au printemps et en été sur les ombelles, les spirées, etc.

Obs. De toutes les espèces de ce genre aucune ne subit des variations aussi nombreuses. Ces modifications qui se lient par des transitions insensibles, ont été bien signalées par M. Achille Costa, dans son bel ouvrage sur la Faune du royaume de Naples. Les caractères tirés des derniers arceaux du ventre du ♂, viennent confirmer l'identité de l'espèce.

Cette espèce a été décrite pour la première fois par Geoffroy Fourcroy, abrégiateur de ce dernier, lui donna le nom de *bicolor*, appliqué à d'autres espèces par divers auteurs. Fabricius la décrivit comme étant la *Mordella humeralis* de Linné. Pour dissiper toute confusion, et éviter la répétition de ce terme spécifique dans la même famille, j'ai adopté le nom imposé par Müller.

ββ Prothorax d'un roux fauve ou testacé.

ζ. Tête noire.

7. **A. ruficollis**; FABRICIUS. *Suballongée ; pubescente ; noire, avec l'épistome, le labre, les palpes, les troisième à cinquième premiers articles des antennes et les pieds, flaves : prothorax d'un rouge flave : seconde moitié du dernier article des palpes maxillaires, obscure. Sixième à dixième articles des antennes au moins aussi longs que larges.*

♂ Quatrième arceau ventral presque une fois plus court que le troisième, sur les côtés du ventre, deux fois plus court que lui sur la ligne médiane : le troisième donnant naissance, près de cette ligne, à deux lanières, velues ou ciliées, étroites, en forceps, ordinairement couchées et offrant la figure d'une ellipse ou d'un ovale allongé : cinquième arceau ventral creusé d'une fossette ovale circonscrite par les lanières. Cinquième à dixième articles des antennes faiblement élargis de la base à l'extrémité; la moitié environ plus longs qu'ils sont larges à celle-ci. Tarsi antérieurs non dilatés, si ce n'est un peu l'article bilobé. Premier et deuxième articles des tarsi postérieurs échancrés à leur extrémité, sur leurs parties latérales.

♀ Quatrième arceau ventral à peu près égal aux deux tiers de la longueur du troisième, soit sur les côtés, soit sur la ligne médiane. Ventre simple, sans fossettes, et sans appendices. Sixième à dixième articles des antennes plus sensiblement obconiques, à peu près aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité. Tarses antérieurs non dilatés, si ce n'est un peu l'article bilobé. Premier et deuxième articles des tarses postérieurs en ligne à peu près droite à leur extrémité, sur leurs parties latérales.

Obs. *P. A. ruficollis* est une des espèces qui offrent le moins de variations. La couleur flave de la base des antennes parfois réduite aux trois premiers articles, s'étend ordinairement aux quatre ou quelquefois aux cinq premiers. Quand la matière colorante noire a été moins abondante, les élytres passent du noir au brun : mais la couleur noire est toujours nettement limitée sur la tête, au bord antérieur du front.

L'Anaspe à corselet jaune, GEOFFR. Hist. abrég. t. 1. p. 317. 5.

Mordella thoracica, HERBST, in FRESSLY'S Archiv. cab. 5. p. 149. 5.

Anaspis thoracica, FOURCQ. Entom. paris. t. 1. p. 142. 3.

Mordella ruficollis, FAB. Entom. Syst. t. 1. 2. p. 113. 12. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 126. 27. — PANZ. Entom. germ. p. 213. 10. — OLIV. Entomol. t. 3. n° 64. p. 9. 9. pl. 6. fig. 9, a, b. — MARSH. Entom. brit. t. 1. p. 491. 11.

Anaspis ruficollis, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 419. 5. — DUGÈS, Dict. des sc. nat. t. 2. p. 103. 2. — SCHÖNH. Syn. ins. t. 5. p. 89. 5. — MELS. Lettr. t. 2. p. 293. 2. — STEPH. Illustr. t. 5. p. 43. 3. — *Id.* Man. p. 331. 2595. — SABLE. Ins. feun. p. 491. 15. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 260. 2. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 616.

Long. 0,0028 à 0,0033 (1 1/4 à 1 1/2 l.) Larg. 0,0009 à 0,0015 (2/5 à 3/5 l.)

Corps suballongé ou allongé; médiocrement convexe; garni d'une pubescence fine, soyeuse, très-courte, cendrée; coloré comme il sera dit. *Tête* pubescente; noire, avec l'épistome et le labre flaves, ou d'un flave roussâtre: extrémité des mandibules, noirâtre. *Palpes maxillaires* flaves, avec le dernier article nébuleux ou obscur dans sa seconde moitié. *Antennes* prolongées jusqu'à la moitié des élytres (♂) ou un peu moins (♀); grossissant graduellement vers l'extrémité, à partir du quatrième ou du cinquième article: les trois ou quatre premiers, à peu près de même grosseur: les premier et deuxième, presque égaux, les plus courts: les troisième et quatrième, les plus longs: le quatrième, au moins aussi grand que le troisième: le cinquième, un peu moins long: les sixième à dixième, faiblement élargis de la base à l'extré-

mité (♂) ou graduellement obconiques (♀), plus longs (♂) ou aussi longs (♀) qu'ils sont larges à leur extrémité : le onzième, ovulaire ; noires, avec les trois à cinq premiers articles, flaves. *Prothorax* élargi d'avant en arrière en ligne plus sensiblement arquée dans sa première moitié que dans la seconde ; bissubsinué à la base, avec la partie médiaire un peu arquée en arrière et faiblement plus prolongée que les angles ; de moitié plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; pubescent ; d'un rouge testacé livide ou flavescent, souvent plus pâle sur les côtés. *Ecusson* en triangle subéquilatéral ; noir ; pubescent. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; quatre fois environ aussi longues que lui ; à peine élargies dans leur milieu, rétrécies ou presque obliquement coupées depuis les cinq sixièmes de leur longueur jusqu'à l'angle sutural ; médiocrement convexes ; noires ; pubescentes. *Repli* offrant ses deux bords visibles, jusque vers l'extrémité du troisième arceau ventral ; noir. *Dessous du corps* brièvement pubescent ; noir. *Mésosternum* prolongé à peu près jusqu'à la moitié des trochanters des hanches intermédiaires. *Postépisternums* graduellement rétrécis en pointe. *Pieds* flaves ou d'un jaune flave, avec le bord postérieur des jambes de derrière et des articles des tarsi postérieurs nébuleux ou obscur.

Cette espèce est commune dans toute la France.

ζζ. Tête d'un flave roux ou testacé.

8. **A. thoracica** ; LINNÉ. *Suballongée ; pubescente ; noire, avec la tête, les palpes, les trois à cinq premiers articles des antennes, le prothorax et les pieds d'un roux flave ou d'un flave roussâtre : cuisses postérieures souvent nébuleuses ou noirâtres. Septième à dixième articles des antennes à peine aussi longs (♀) ou un peu plus longs (♂) qu'ils sont larges à l'extrémité.*

♂. Quatrième arceau ventral égal environ sur les côtés aux trois cinquièmes de la longueur du troisième, un peu voilé vers la ligne médiane par un prolongement du troisième arceau : celui-ci, donnant naissance, vers ce point, à deux appendices ou lanières étroites, velues ou ciliées, presque droites ou légèrement en forceps, prolongées un peu au-delà du cinquième arceau : le quatrième, donnant naissance à deux appendices assez courts : le cinquième, creusé, sur la ligne médiane, d'une fossette obtriangulaire, et entaillé à son extrémité. Septième à dixième articles des antennes plus faiblement

élargis ou moins sensiblement obconiques, plus longs qu'ils sont larges à l'extrémité. Tarses antérieurs non dilatés, si ce n'est un peu l'article bilobé.

♀. Quatrième arceau ventral à peu près uniformément égal aux trois cinquièmes du précédent. Ventre simple, sans fossettes, ni appendices. Septième à dixième articles des antennes plus sensiblement obconiques, à peine aussi longs ou un peu moins longs qu'ils sont larges à l'extrémité. Tarses antérieurs non dilatés, si ce n'est un peu l'article bilobé. Premier et deuxième articles des tarses postérieurs coupés à peu près en ligne droite à leur extrémité, sur leurs parties latérales.

ETAT NORMAL. Noire : tête, palpes, trois à cinq premiers articles des antennes, prothorax et pieds roussâtres, d'un testacé roussâtre, d'un roux flave ou d'un flave roussâtre : cuisses postérieures ordinairement nébuleuses ou noirâtres.

Mordella thoracica, LINN. Syst. Nat. 10^e édit. 1758. t. 1. p. 420. 4. — *Id* 12^e édit. t.

1. p. 682. 5. — *Id*. Faun. suec. p. 229. 855. — FABR. Syst. Entom. p. 264. 11.

— *Id*. Spec. ins. t. 1. p. 353. 15. — *Id*. Mant. ins. t. 1. p. 219. 18. — *Id*, Ent.

Syst. t. 1. 2. p. 115. 11. — *Id*. Syst. Eleuth. t. 2. p. 126. 26. — MULLER, C. LINN.

Natursyst. t. 5. p. 536. — MULLER, Zool. Dan. Prodr. p. 84. 916. } — GOEZE, Ent.

Beytr. t. 1. p. 710. 5. — SCHRANK, Enum. p. 450. 228. — GMEL. C. LINN. Syst.

Nat. t. 1. p. 2024. 5. — DE VILLERS, C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 407. 5. — OLIV.

Encycl. méth. t. 7. p. 759. 18. — *Id*. Entom. t. 3. n^o 64. p. 9. 10. pl. 1. fig. 10,

a, b. — PANZ. Ent. germ. p. 215. 9. — PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 184. 2. —

WALCKEN. Faun. paris. t. 1. p. 174. 1. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 616. 15. —

SAHLB. Ins. fern. p. 490. 14.

Anaspis thoracica, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 421. 10. — DUMÉRIL, Dict. des sc. nat. t.

2. p. 105. 4. — SCHONH. Syn. Ins. t. 5. p. 88. 3. — FISCHER, Entomogr. de la

Russ. t. 1. p. 223. 7. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 289. 2. — *Id*. Ins. lapp. p. 166.

5. — STEPH. Illustr. t. 5. p. 44. 5. — *Id*. Man. p. 331. 2597. — DE CASTELN.

Hist. nat. t. 2. p. 260. 4. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 616.

Plesianaspis thoracica, ACH. COSTA, Faun. d. R. d. Napol. t. 1. (*Mordellidees*) p. 28. t.

pl. 24. fig. 2 et 3.

Var. A. Tête, base des antennes, palpes, prothorax et totalité des pieds, d'un roux testacé. Elytres brunes.

Anaspis fuscescens, STEPH. Illustr. t. 5. p. 43. 4. — *Id*. Man. p. 331. 2926. (suivant le type).

Var. B. *Elytres d'un brun fauve ou fauves ; tête et prothorax testacés ; derniers articles des antennes et ventre, noirs.*

Obs. Quand la matière noire a manqué en partie plus ou moins grande, les élytres passent au brun fauve ou même au fauve : la tête et le prothorax ont une teinte moins claire ; les antennes sont testacées sur un plus grand nombre d'articles ; la poitrine est ordinairement plus pâle que le ventre.

Var. C. *Entièrement fauve ou testacée, avec les derniers articles des antennes, parfois le bord postérieur des arceaux du ventre et les hanches postérieures, noirâtres.*

Obs. Ici, la matière noire a presque complètement fait défaut ; mais la tête et le prothorax sont devenus d'une teinte moins claire, soit testacée ou d'un fauve testacé, comme les élytres et tout le reste du corps.

Long. 0,0028 à 0,0055 (1 1/4 à 1 3/5 l) Larg. 0,0008 à 0,0010 (2 51.)

Corps suballongé ou allongé : médiocrement convexe ; garni d'une pubescence courtc, soyeuse, fine, couchée, de la couleur du fond sur les parties claires, brune sur les parties noires ; coloré comme il sera dit. *Tête* entièrement d'un flave roussâtre, avec l'extrémité des mandibules, noire. *Palpes* d'un flave roussâtre. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux deux cinquièmes des élytres (♂) ou à peine au tiers (♀) ; grossissant graduellement vers l'extrémité, à partir du cinquième ou du sixième article : les trois ou quatre premiers plus grêles, à peu près de la même grosseur : les premier et deuxième, crassiuscules, presque égaux : le troisième et le quatrième les plus longs, presque égaux : le troisième, ordinairement à peine aussi grand que le quatrième : le cinquième sensiblement moins long que ce dernier : les septième à dixième, plus faiblement élargis de la base à l'extrémité, plus longs qu'ils sont larges à celle-ci (♂) ou sensiblement obconiques, à peine aussi longs ou moins longs qu'ils sont larges à l'extrémité (♀) ; le onzième ovalaire ; noires, avec les trois ou cinq premiers articles et plus ordinairement les quatre premiers, flaves ou d'un flave pâle. *Prothorax* élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié, subparallèle ensuite ; à peine bissubsinué à la base, avec la partie médiane faiblement arquée en arrière ; parfois presque tronqué ; de moitié environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; pubescent ; d'un roux flave

ou d'un rouge testacé pâle. *Ecusson* en triangle subéquilatéral ; noir ; pubescent. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax à sa base ; trois fois et demie à quatre fois aussi longues que lui ; à peine élargies dans la moitié de leur longueur, rétrécies en ligne courbe depuis les cinq sixièmes de leur longueur jusqu'à l'angle sutural ; médiocrement convexes : noires ; à pubescence brune. *Repli* offrant ses deux bords visibles jusque vers l'extrémité du troisième arceau ventral. *Dessous du corps* brièvement pubescent : d'un roux flave sur l'antépéctus, noir sur le reste. *Mésosternum* prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires. *Postépisternums* graduellement rétrécis en pointe obtuse. *Pieds* d'un roux flave ou livide, ou d'un flave roussâtre : cuisses postérieures nébuleuses, ou enfumées, ou noirâtres : tibiais et tarses des mêmes pieds et cuisses intermédiaires parfois plus légèrement nébuleuses.

Cette espèce n'est pas rare dans les environs de Lyon, principalement sur les côteaux ou les montagnes qui entourent la ville. Elle paraît habiter aussi la plupart des parties de la France.

Obs. Les variétés décolorées semblent se lier insensiblement aux espèces à élytres d'un flave testacé.

xx. Elytres blanches, d'un roux flave ou d'une teinte rapprochée, parfois avec quelques taches nébuleuses ou noirâtres.

z. Antennes presque uniformément plus grosses sur leurs six derniers articles : les sixième à dixième moniliformes ou submoniliformes et noirs.

9. **A. flava** ; LINNÉ. *Allongée ; pubescente ; d'un roux flave ou testacé, en dessus : yeux, six derniers articles des antennes, pygidium, postpectus et ventre, noirs : élytres obscures ou noirâtres à l'extrémité. Antennes presque uniformément plus grosses sur leurs six derniers articles : les sixième à dixième moniliformes (♂) ou submoniliformes (♀).*

♂. Ventre dépourvu de lanières. Cinquième arceau moins d'une fois plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; fendu sur la ligne médiane, ou rayé d'un sillon ordinairement un peu élargi depuis la moitié jusque près de l'extrémité : cet arceau débordé par le sixième. Trois premiers articles des tarses antérieurs dilatés et veloutés en dessous : le deuxième, le plus grand, près d'une fois plus long que le premier.

♀. Cinquième arceau ventral une fois au moins plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; non rayé sur la ligne médiane ;

terminé en ogive : sixième arceau ordinairement indistinct. Tarses antérieurs non dilatés, si ce n'est le troisième article : le premier, aussi grand que les trois suivants réunis.

Mordella flava, LINN. Syst. Nat. 10^e édit. (1733) t. 1, p. 420. 5. — *Id.* 12^e édit. t. 1, p. 682. 6. — *Id.* Faun. succ. p. 229. 835. — FABR. Syst. Entom. p. 264. 12. — *Id.* Spec. ins. t. 1, p. 554. 14. — *Id.* Mant. ins. t. 1, p. 219. 19. — *Id.* Ent. Syst. t. 1, 2, p. 115. 13. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2, p. 126. 28. — MULLER, Faun. fridr. p. 22. 219. — *Id.* Zool. Dan. prodr. p. 84. 918. — GOEZE, Entom. Beytr. t. 1, p. 710. 6. — *Id.* Faun. Eur. t. 8, p. 843. 1. — SCHRANK, Enum. p. 229. 432. — *Id.* Faun. boic. t. 1, p. 575. 729. — HERBST, in FUESSLY'S, Arch. p. 149. — GUEL. CAR. LINN. Syst. nat. t. 1, p. 2024. 6. — DE VILLERS, C. LINN. Entomol. t. 1, p. 407. 6. — ROSSI, Faun. etr. t. 1, p. 243. 604. — *Id.* éd. HELW. t. 1, p. 301. 604. — OLIV. Encycl. méth. t. 7, p. 740. 19. — PANZ. Faun. germ. 13. 14. — *Id.* Ent. germ. p. 245. 11. — *Id.* Index. p. 150. 5. — CEBERN, Faun. ingr. prodr. p. 75. 225. — MARSH. Entom. brit. t. 1, p. 495. 24. — TICNY, Hist. nat. t. 5, p. 254. — GYLLENH. Ins. succ. t. 2, p. 617. 14. — SAULB. Ins. fenn. p. 492. 17.

Mordella thoracica, PAYK. Faun. suec. t. 2, p. 185. 2. — MULLER, Faun. fridr. p. 22. 219. — MULLER, C. LINN. Natur. 5. 1, p. 386. 6. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 1, p. 407. 6.

Anaspis thoracica, var ? LATR. Hist. nat. t. 10, p. 421.

Anaspis flava, DUMÉRIL. Dict. des sc. nat. t. 2, p. 103. 5. — SCHONH. Syn. ins. t. 3, p. 89. 4. — FISCHER, Entom. de la Russ. t. 1, p. 225. 8. — ZÄTTERST. Faun. lapp. p. 291. 6. — *Id.* Ins. lapp. p. 167. 7. — STERN. Illustr. t. 3, p. 45. 9. — *Id.* Man. p. 532. 2601. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 616.

Plesionaspis flava, ACU. COSTA, Faun. d. Regn. di Nap. (*Mordellidées*) t. 1, p. 29. 2. (en partie seulement) pl. 24. fig. 4. (♀).

Long. 0,0056 à 0,0043 (1 2/5 à 2 l.) Larg. 0,0011 à 0,0014 (1/2 à 2/3 l.)

Corps allongé ; très-médiocrement convexe ; garni d'une pubescence soyeuse, fine, couchée et presque concolore. Tête et palpes d'un roux flave ou d'un roux testacé. Yeux noirs. Antennes prolongées environ jusqu'au sixième ou au cinquième des élytres ; presque uniformément moins grêles ou plus grosses à partir du sixième article : les premier et deuxième, presque égaux, crassiuscules, d'un quart ou de moitié plus longs que larges : le deuxième, égal environ aux deux tiers du suivant : le troisième, un peu plus grand que le quatrième : le cinquième, obconique, plus court : les sixième à dixième, subglobuleux ou moniliformes (♂), ou élargis en ligne courbe de la base à l'extrémité et obtusément tronqués à cette dernière (♀) : le dernier,

ovalaire (♂) ou oblong (♀), près de moitié (♂) ou plus de moitié (♀) plus long que le dixième; flaves sur les quatre premiers articles, noires sur les autres. *Prothorax* élargi en ligne faiblement arquée; bissubsinué à la base, avec la partie médiane tronquée; d'un tiers environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu, d'un flave roussâtre, d'un roux flave ou d'un roux testacé; pubescent. *Ecusson* triangulaire: flave roux; pubescent. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax; quatre fois environ (♀) ou au moins (♂) aussi longues que lui; à peine élargies vers la moitié de leur longueur, en ogive chacune à l'extrémité; très-médiocrement convexes; d'un roux flave ou d'un roux testacé, avec l'extrémité graduellement noirâtre ou obscure: dernier arceau du dos de l'abdomen, noir ou noirâtre. *Repli* prolongé jusque vers l'extrémité du troisième arceau ventral. *Dessous du corps* d'un roux flave sur les anté et médipectus, noir ou d'un noir brun, sur le postpectus et sur le ventre. *Mésosternum* prolongé presque jusqu'à l'extrémité des hanches. *Postépisternums* allongés; terminés en pointe obtuse ou presque obliquement tronquée. *Quatrième arceau ventral* d'un développement uniforme; d'un sixième environ plus court que le troisième. *Pieds* d'un flave roussâtre, avec les tarsi postérieurs en partie nébuleux.

Cette espèce paraît commune dans presque toutes les parties de la France. On la trouve, en mai, sur les aubépines, les ombelles, etc.

Obs. Elle est facile à reconnaître à ses élytres obscures à l'extrémité, à son pygidium noir, à ses antennes moniliformes ou submoniliformes. Le ♂ se distingue de ceux des espèces suivantes, par son ventre sans lanières.

Entre les *A. flava* et *subtestacea* vient se placer l'espèce suivante dont les antennes vont en grossissant graduellement.

A. arctica; ZETTERSTEDT. *Allongée; pubescente, d'un roux flave ou testacé, en dessus: yeux, six premiers articles des antennes, et ordinairement partie du quatrième, pygidium, postpectus et ventre, noirs ou d'un noir brun. Elytres nébuleuses à partir du tiers, avec l'extrémité plus obscure. Antennes graduellement plus grosses à partir du cinquième article: les sixième à dixième élargis en ligne droite et plus longs que larges.*

Anaspis arctica, ZETTERST. FAUN. LAPP. p. 290. 5. — *Id.* INSECTA LAPP. p. 166. 6.

Mordella arctica, SAHLE. INS. FENN. p. 491. 16.

LONG. 0,0035 (1 1/2 l.)

PATRIE : le nord de l'Europe.

Obs. Elle s'éloigne de la précédente par la forme de ses antennes et par ses élytres ordinairement nébuleuses à partir du tiers ou des deux cinquièmes de leur longueur.

Le ♂ se distingue facilement de celui de l'espèce précédente, par les caractères suivants :

♂. Quatrième arceau ventral une fois environ plus court que le troisième, surtout près de la ligne médiane : les troisième, quatrième et cinquième, offrant sur cette ligne une échancrure égale au cinquième ou au quart de la largeur de l'arceau : le troisième, muni, de chaque côté de cette échancrure, d'une lanière légèrement renflée à son extrémité, prolongée presque jusqu'à l'extrémité du cinquième arceau : le quatrième, offrant aussi de chaque côté de l'échancrure un appendice ovalaire, très-court, à peine plus long que le tiers du cinquième arceau : ce dernier, profondément concave et relevé sur les côtés en espèces de tranches ; bilobé à son extrémité. Trois premiers articles des tarse peu ou point dilatés : le premier, de moitié environ plus grand que le deuxième.

yz. Antennes grossissant graduellement à partir du septième article ; noires seulement sur les quatre ou cinq derniers.

θ. Poitrine blande.

10. **A. subtestacea** ; STEPHENS. *Allongée ; pubescente ; blonde ou d'un fave testacé ; yeux, quatre ou cinq derniers articles des antennes, et souvent ventre en partie ou en totalité, noirs ou bruns. Antennes grossissant graduellement et médiocrement à partir du septième article : les troisième et quatrième, les plus longs, presque égaux : les septième à neuvième, plus longs que larges.*

♂. Deuxième arceau du ventre muni à son bord postérieur, près de la ligne médiane, de deux lanières ou appendices velus ou ciliés, ordinairement couchés sur les arceaux suivants et prolongés jusqu'à la moitié du cinquième arceau : le troisième, donnant naissance, à l'extrémité de sa ligne médiane, à une sorte de lame verticale, comprimée, graduellement plus développée dans le sens de sa hauteur, et munie d'une dent vers la moitié de sa longueur, divisée ensuite en deux lanières prolongées jusqu'à l'extrémité du cinquième arceau : le quatrième, à peine aussi long sur les côtés que le troisième, graduellement un peu plus court, en se rapprochant de la ligne médiane,

muni, vers celle-ci, de deux appendices presque glabres, déprimés, couchés, peu apparents, prolongés jusqu'à la moitié du cinquième arceau : celui-ci, longitudinalement fendu sur son milieu, bilobé à son extrémité. Sixième arceau peu ou point apparent. Trois premiers articles des tarsi antérieurs dilatés, surtout le deuxième, veloutés en dessous : le deuxième, une fois au moins plus long que le premier.

♀. Deuxième, troisième et quatrième arceaux du ventre sans appendices : le quatrième, uniformément un peu plus court que le troisième : le cinquième, en ogive à son extrémité, non fendu longitudinalement. Trois premiers articles des tarsi antérieurs non dilatés, si ce n'est un peu le troisième : le premier, de moitié au moins plus long que le deuxième.

ÉTAT NORMAL. Blonde ou d'un flave testacé : yeux, quatre ou cinq derniers articles des antennes et ventre, noirs.

Anaspis flava, var? LATR. Hist. nat. t. 10, p. 524.

Anaspis lurida (KIRBY) STERN. Illustr. t. 5, p. 44. 8. (suivant un exemplaire ♂ communiqué par l'auteur). — *Id.* Man. p. 532. 2600.

OBS. Les élytres ne sont pas franchement obscures vers l'extrémité, comme le dit l'auteur anglais ; si quelquefois elles le paraissent, cela est dû à la couleur noire des arceaux du dos de l'abdomen.

Var. α. *L'entre seulement en partie noir ou noirâtre.*

OBS. La base du premier arceau et l'extrémité du dernier sont ordinairement les plus prompts à perdre la couleur noire ; les intermédiaires la retiennent généralement davantage ; parfois même ceux-ci sont seulement noirâtres.

Plesianaspis flava, A. COSTA, Faun. del Reg. di Napoli. (*Mordellidées*) p. 29. 2. et p. 70. (var. *avatis*) pl. 5. et 6. (♂). (suivant un exemplaire communiqué par l'auteur)

Var. β. *L'entre entièrement blond ou d'un flave testacé.*

OBS. Les ♀ sont les plus sujettes à présenter cette modification.

Mordella testacea, MARSH. Entom. Brit. t. 1. p. 495. 16.

Anaspis brunnea, Des. Catal. (1821) p. 75. — *Id.* (1835) p. 220. — *Id.* (1857) p. 241. (suivant M. Chevrolat).

Anaspis subtestacea, STEPH. Illustr. t. 5. p. 45. 10 (suivant un exemplaire communiqué par l'auteur). — *Id.* Mant. p. 352. 2602.

Mordella fusca, MARSH. Ent. brit. t. 1. p. 495. 17.

Anaspis fusca, STEPHENS, Illustr. t. 5. p. 45. 11. — *Id.* Mant. p. 532. 5603. (suivant un exemplaire ♀ communiqué par l'auteur).

Plesianaspis flava, A. COSTA, l. c. p. 30. (var. *unicolor*).

Long. 0,0023 à 0,0035 (1 à 1 1/2 l.) Larg. 0,0011 à 0,0016 (1/2 à 2/5 l.)

Corps allongé; médiocrement convexe; garni d'une pubescence fine, soyeuse et couchée, concolore. *Tête et palpes* d'un flave roussâtre. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu moins des élytres; grossissant graduellement à partir du septième article: les premier et deuxième, crassiuseules: le deuxième, un peu moins court que le premier, égal à la moitié (♂) ou au moins aux trois cinquièmes (♀) du suivant: les troisième et quatrième, les plus longs, à peu près égaux: les cinquième et sixième, presque égaux, filiformes, de moitié (♀) ou une fois (♂) plus longs qu'ils sont larges: les septième à dixième, grossissant médiocrement et en ligne droite de la base à l'extrémité, tronqués à cette dernière: les septième à neuvième, au moins plus longs qu'ils sont larges à l'extrémité (♂ ♀): le dernier, ovulaire, de moitié environ plus long que le dixième; flaves, graduellement brunes ou noirâtres, à partir du septième ou parfois du sixième article. *Prothorax* élargi en ligne courbe jusqu'à plus de la moitié et plus faiblement ensuite; bissubsinué à la base, avec la partie médiale de celle-ci obtusément tronquée ou obtusément arquée en arrière; de moitié environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu; d'un flave roussâtre ou d'un flave testacé; pubescent. *Ecusson* de même couleur; petit; en triangle obtus. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax; quatre fois aussi longues que lui; faiblement élargies dans leur milieu, en ogive chacune à l'extrémité; médiocrement convexes; pubescentes; d'un flave roussâtre ou d'un flave testacé. *Pygidium* testacé ou d'un testacé brunâtre: arceaux précédents du dos de l'abdomen, ordinairement obscurs. *Repli* prolongé environ jusqu'à l'extrémité du troisième arceau ventral. *Dessous du corps* pubescent; d'un flave testacé ou d'un flave roussâtre sur les parties pectorales. *Ventre* coloré comme il a été dit. *Mésosternum* ordinairement prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches. *Postépisternums* allongés, terminés en

pointe obtuse, à peine plus larges vers leur extrémité que le repli dans sa partie voisine de celle-ci. *Pieds* d'un flave roussâtre ou d'un flave testacé.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France. Elle est médiocrement commune dans les environs de Lyon.

Obs. *L'A. subtestacca* est vraisemblablement celle dont Latreille a voulu parler, quand il a dit ⁽¹⁾, à la suite de la description de *L'A. flava* : « On trouve en France une espèce voisine de cette variété, si « toutefois ce n'est pas la même. Elle est d'un jaune pâle, avec la « tête un peu fauve et les yeux noirs, l'extrémité des antennes « obscure; l'extrémité des élytres n'est pas noirâtre; l'abdomen l'est « dans quelques individus. »

Une de ces variétés a été décrite brièvement par Marsham sous le nom de *testacca*, déjà antérieurement donné. Une autre a été indiquée par Kirby, et décrite d'une manière peu reconnaissable par Stephens, qui trop souvent a eu le tort d'embrouiller la science, en se basant sur des modifications fugitives ou presque insaisissables des nuances du corps, pour donner comme espèces de simples variétés.

L'A. subtestacca se distingue de *L'A. flava* par sa couleur plus blonde ou moins rousse, par son pygidium testacé; par ses antennes grisissant assez faiblement et graduellement à partir du septième article, noires seulement sur les quatre ou cinq derniers; elle s'éloigne de *L'A. maculata*, par ses élytres sans taches; de toutes les deux, par ses parties pectorales blondes ou d'un flave testacé. Le ♂ offre des caractères particuliers, qu'on ne retrouve chez aucune autre espèce de ce genre.

♂9. Poitrine noire, au moins sur le postpectus.

11. ***A. maculata***; (GEOFFROY) FOURCROY. *Allongée; pubescente; flave; yeux, trois ou quatre derniers articles des antennes, médi et postpectus et ventre, noirs ou d'un brun noir. Elytres ordinairement ornées de trois taches nébuleuses ou obscures: la première, basilaire, obtriangulaire, commune: la deuxième, la plus apparente, en forme de bande transverse raccourcie vers les deux cinquièmes internes: la troisième, suturale, subapicale. Antennes grossissant à partir du septième article: les neuvième et dixième submoniliformes.*

(1) Hist. nat. t. 10, p. 421.

♂. Quatrième arceau ventral à peu près uniformément développé, d'un tiers environ plus court que le troisième : celui-ci, donnant naissance, près de sa ligne médiane, à deux appendices, ou sortes de lanières ciliées ou velues, habituellement couchées sur les arceaux suivants et prolongées jusqu'à l'extrémité du cinquième : celui-ci, creusé sur la moitié basilaire de sa ligne médiane, d'une petite fossette ; déprimé et faiblement échanuré à son extrémité. Sixième arceau peu ou point apparent. Trois premiers articles des tarsi antérieurs dilatés et veloutés en dessous ; le premier, à peine plus grand que la moitié du deuxième.

♀. Quatrième arceau ventral d'un quart ou presque d'un tiers plus court que le troisième : celui-ci, sans appendices : le cinquième, sans fossettes. Tarsi antérieurs non dilatés, si ce n'est un peu le troisième article : les premier et deuxième, presque égaux.

ÉTAT NORMAL DES ELYTRES. Elytres d'un flave testacé plus ou moins pâle, ou plus ou moins roussâtre ; ornées de trois taches nébuleuses ou obscures : la première, obtriangulaire, couvrant la base, presque d'une épaule à l'autre, anguleusement prolongée jusqu'au sixième environ de la suture : la deuxième, ordinairement la plus apparente, vers les deux cinquièmes de la longueur des étuis, en forme de bande transverse, raccourcie à ses deux extrémités, surtout à l'interne : la troisième, généralement nébuleuse ou moins apparente, commune aux deux élytres, elliptique, couvrant la suture depuis les trois cinquièmes ou les deux tiers, jusque près de l'extrémité.

L. Anaspis faave, GEOFFROY, Hist. abr. t. 1. p. 317. 5.

Anaspis maculata, FOURC. Entom. paris t. 1. p. 142. 4. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 420. 6

Mordella melanopa, FORSTER, Nov. Spec. Ins. centur. p. 64. 64. — GOEZE, Entom. Beytr. t. 1. p. 710. 2. — GUEL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 2024. 24. — OLIV. Encycl. méth. t. 7. p. 710. 24.

Mordella obscura, MANSU. Entom. brit. t. 1. p. 492. 14. — GYLLENH. Ins. succ. t. 2. p. 618. 15 et t. 4. p. 522. 15.

Anaspis obscura, SCHUM. Syn. Ins. t. 3. p. 89. 6. — L. REUTING. Faun. austr. p. 616.

Anaspis melanopa, STERN. Illustr. t. 5. p. 46. 6. (suivant le type) — *Id.* Man. p. 351. 2598.

Var. A. Tache basilaire des élytres, ou la suturale subapicale, peu ou point apparente.

α. Tache basilaire indistincte.

Mordella bipunctata, var. BONELLI, Specim. Faun. subalp. in Memor. d. Soc. di Agricolt. di Tor. t. 9. (1812) p. 175. 19. pl. 3. fig. 19.

β. Tache suturale subapicale indistincte.

Var. B. *Taches basilaire et suturale subapicale des élytres, peu ou point apparentes : celle du milieu, seule distincte.*

Mordella bimaculata, ROSSI, Faun. étrusc. t. 1. p. 245. 605? — *Id.* édit. HELW. t. 1. p. 301. 605?

Mordella bipunctata, BONELLI, Specim. Faun. subalp. in Memor. d. Soc. di Agricolt. d. Tor. t. 9. (1812) p. 175. 19. pl. 3. fig. 19. var.

Mordella nigricollis, MARSH. Entom. brit. t. 1. p. 492. 15. (1).

Var. C. *Toutes les taches des élytres indistinctes.*

Mordella pallida, MARSH. Entom. brit. t. 1. p. 492. 15.

Anaspis pallida, STEPH. Illustr. t. 5. p. 44. 7. (suivant le type). — *Id.* Man. p. 351. 2399.

Long. 0,0028 à 0,0035 (1 1/4 à 1 1/2 l.) Larg. 0,0009 à 0,0011 (2 5 à 1/2 l.)

Corps allongé; médiocrement convexe; garni d'une pubescence fine, soyeuse et couchée, concolore. *Tête* et *palpes* d'un flave pâle. *Yeux* noirs. *Antennes* prolongées environ jusqu'au quart (♂), au tiers ou un peu plus (♀) des élytres; grossissant à partir du septième article: les premier et deuxième, crassiuscules: le deuxième, ordinairement moins court que le premier, égal environ aux deux tiers du suivant: les troisième et quatrième, presque égaux, les plus longs: le troisième, souvent à peine aussi long (♂) ou à peine plus long (♀) que le quatrième: les cinquième et sixième, plus courts: le septième, obconique, un peu plus long (♂) ou à peine aussi long (♀) qu'il est large à son extrémité: les neuvième et dixième, submoniliformes, surtout chez le ♂, élargis en ligne courbe de la base à l'extrémité, tronqués (♀) ou un peu arqués (♂) à cette dernière: le dernier, ovoïde, faiblement (♂) ou de moitié (♀) plus long que le dixième; flaves ou d'un flave pâle sur les six premiers articles et

(1) L'exemplaire d'après lequel a été faite la description de Marsham était probablement accidentellement obscurcie; mais suivant M. Spence, cet insecte est réellement une variété de l'*A. maculata*.

ordinairement sur la base du septième, d'un brun noir ou d'un noir brun sur le reste *Prothorax* élargi en ligne un peu arquée; bissub-sinué à la base, avec la partie médiaire un peu arquée en arrière; paraissant très-légèrement rebordé à la base; de deux tiers environ plus large à cette dernière qu'il est long sur son milieu; d'un flave roussâtre ou d'un flave testacé; pubescent. *Ecusson* petit; triangulaire; d'un flave testacé; pubescent. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax; quatre fois au moins aussi longues que lui; faiblement élargies dans leur milieu, en ogive chacune à l'extrémité; médiocrement convexes; pubescentes; colorées comme il a été dit. *Repli*, latéral; aussi large que le postépisternum, vers l'extrémité de celui-ci; prolongé à peu près jusqu'au troisième arceau ventral. *Dessous du corps* pubescent; d'un flave pâle sur l'antépectus, noir ou d'un brun noir sur le reste, avec le médipectus moins obscur. *Mésosternum* prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches. *Postépisternums* allongés, terminés en pointe obtuse. *Dernier arceau ventral* plus d'une fois ou près de deux fois aussi large à la base qu'il est long sur la ligne médiane. *Pieds* flaves ou d'un flave pâle.

Cette espèce paraît commune dans les diverses parties de la France.

Obs. Elle est facile à distinguer, même dans les variétés à élytres uniformément blondes, de l'*A. testacea*, par son postpectus noir; de l'*A. flava*, par son pygidium blond et par les caractères fournis par les antennes.

Les premiers états de cet insecte ont été décrits par M. Perris ⁽¹⁾, avec ce soin consciencieux et ce talent remarquable d'observation, qui caractérise toutes les productions de ce savant entomologiste. La description de la larve a été reproduite par Erichson, dans les *Archives pour l'hist. nat.* 1849 t. 2, p. 107. Bericht p. 83.

Genre *Silaria*, SILARIE.

CARACTÈRES. *Hanches postérieures* arquées en arrière à leur bord postérieur; plus longues que le premier arceau ventral, du moins dans le point intermédiaire entre la ligne médiane de cet arceau et son bord latéral. *Tibia postérieur* visiblement plus court que les deux premiers articles des tarses postérieurs réunis. Quatrième article des tarses an-

(1) *Annal. de la Soc. Entomol. de Fr.* 2^e série t. 5. 1847 p. 29 à 32. pl. 1. n° 11 fig. 1. larve 3 à 5 détails.

térieurs peu apparent, comme enclâssé dans le troisième qui est bilobé. *Yeux* très-sensiblement échancrés. *Repli des élytres* graduellement et assez fortement rétréci, réduit à une tranche à partir du bord postérieur des hanches de derrière.

α. Deuxième article des antennes égal environ aux deux tiers du troisième. *Elytres* noires, sans taches.

1. S. brunnipes; (REY) *Suballongée*; *pubescente*; *noire*: *labre* ordinairement d'un brun roux ou d'un flave roux. *Cinq premiers articles des antennes et palpes* d'un flave livide: *pieds* d'un brun noir, avec les *tibias et tarses antérieurs* moins obscurs. *Antennes grêles*, grossissant faiblement à partir du cinquième ou du sixième article: le deuxième égal aux deux tiers du troisième, ordinairement aussi grand que le quatrième: les sixième à dixième, faiblement élargis en ligne droite de la base à l'extrémité; les sixième à dixième au moins un peu plus longs que larges. *Elytres* au moins une fois et quart aussi longues que larges réunis.

♂. Quatrième arceau ventral uniformément développé, à peu près aussi long que le troisième; le cinquième sensiblement caréné sur la ligne médiane; le cinquième, bilobé à l'extrémité, entaillé au moins jusqu'au tiers de sa longueur. Premier et deuxième articles des tarses antérieurs peu ou point dilatés sur leur tranche dorsale: le premier médiocrement dilaté sur son côté interne: le troisième dilaté.

♀. Quatrième arceau ventral comme chez le ♂: les quatrième et cinquième sans carène: le cinquième en ogive et non bilobé à son extrémité. Trois premiers articles des tarses antérieurs non dilatés, si ce n'est un peu le troisième.

ETAT NORMAL. Les troisième à cinquième articles des antennes ordinairement flaves chez le ♂, sont ordinairement nébuleux ou obscurs chez la ♀. Les pieds varient du brun noir au brun, et même quelquefois avec tendance à passer au brun testacé; les tibias et les tarses antérieurs sont généralement plus pâles et varient entre le brun testacé et le testacé brunâtre.

Long. 0,0027 à 0,0029 (1 1/4 à 1 1/3 l.) Larg. 0,0009 (2/5 l.)

Corps suballongé; très-médiocrement convexe; noir; garni d'une pubescence brune, courte, fine, couchée, soyeuse. *Tête* noire: *labre* d'un roux testacé, ou parfois d'un brun roussâtre. *Palpes* d'un flave

roussâtre; à troisième article à peine plus grand que le troisième article des antennes; à dernier article plus long que les deuxième et troisième réunis, une fois et quart environ plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand; obtus à son extrémité. *Antennes* prolongées environ jusqu'au cinquième des élytres; grêles, grossissant faiblement et graduellement à partir du sixième article: les deuxième et troisième, crassiuscules: le deuxième un peu moins court que le premier, aussi grand environ que les deux tiers du troisième, ordinairement aussi grand que le quatrième: les sixième à dixième faiblement élargis en ligne droite de la base à l'extrémité, à peine arqués ou obtusément tronqués à cette dernière: les sixième à huitième un peu plus longs que larges: les neuvième et dixième un peu moins longs que larges: le onzième article ovulaire, de moitié environ plus long que le dixième; noirs, avec les cinq premiers articles flaves ou d'un flave pâle. *Prothorax* élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié environ, subparallèle ou à peine rétréci en ligne peu courbe postérieurement; bissubsinué à la base, avec la partie médiaire tronquée ou obtuse; d'un tiers ou de moitié plus long qu'il est large sur son milieu; noir; pubescent. *Ecusson* en triangle obtus, plus large que long; noir; pubescent. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax; trois fois à trois fois et quart environ aussi longues que ce dernier sur son milieu; subparallèles, rétrécies en ligne courbe depuis les deux tiers (♂) ou les trois quarts (♀) jusqu'à l'angle sutural; très-médiocrement convexes; noirs; pubescentes. *Dessous du corps* noir; pubescent. *Mésosternum* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches. *Postépisternums* obliquement tronqués à l'extrémité; une fois plus larges que le repli des élytres au niveau du bord postérieur du postpectus; de moitié ou des trois cinquièmes aussi larges dans ce point que leur bord antérieur. *Pieds* d'un brun noir ou d'un noir brun: tibias et tarsi antérieurs moins obscurs: premier article des tarsi antérieurs à peu près aussi long que les trois suivants réunis.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon.

Obs. Quelques autres individus trouvés par M. Rey dans les environs de La Seyne, près Toulon, s'en éloignent par le labre brun; par le dernier article des palpes nébuleux, proportionnellement plus allongé et offrant son angle postéro-interne très-ouvert et rapproché de la moitié de la longueur totale de l'article, au lieu d'être voisin de la base; par les antennes paraissant commencer à grossir à partir du cinquième article; par les neuvième et dixième articles un peu moins longs qu'ils sont larges, au lieu d'être aussi longs que larges.

Le ♂ offre une légère carène sur le quatrième arceau ventral aussi bien que sur le cinquième : ses trois premiers articles des tarsi sont moins grêles ou un peu dilatés. De tels individus sembleraient devoir constituer une espèce particulière (*S. fuscipes* REY); mais ces différences légères ne sont peut-être que des variations d'une même espèce.

2. *S. latiuscula* ; (REY) *Oblongue ; pubescente ; noire ; labre, souvent épistome et même partie du front, palpes et trois à cinq premiers articles des antennes, d'un flave roux. Pieds antérieurs ordinairement flaves (♂) ou brunâtres (♀) : les postérieurs bruns ou d'un noir brun. Deuxième article des antennes égal aux deux tiers du troisième, aussi grand que le quatrième : les sixième à dixième élargis en ligne droite, tronqués à l'extrémité : les sixième à huitième au moins aussi longs que larges. Elytres une fois à peine plus longues qu'elles sont larges, réunies. Postépisternums aussi larges en arrière que les trois cinquièmes de leur base.*

♂. Quatrième arceau ventral uniformément développé; aussi long que le troisième : le cinquième, légèrement caréné sur sa ligne médiane, bilobé à l'extrémité, débordé par le sixième. Trois premiers articles des tarsi antérieurs dilatés, surtout les premier et troisième.

♀. Quatrième arceau ventral comme chez le ♂ : le cinquième, non caréné; en ogive obtuse à l'extrémité. Trois premiers articles des tarsi antérieurs non dilatés, si ce n'est un peu le troisième.

ÉTAT NORMAL. Corps noir, avec le labre et l'épistome d'un flave roussâtre (♂) ou le labre d'un roux flave et l'épistome d'un brun roussâtre (♀). Trois à cinq premiers articles des tarsi flaves, graduellement nébuleux ou moins clairs sur les quatrième et cinquième : les suivants passant au brun ou au brun noirâtre. Pieds antérieurs flaves : les intermédiaires d'un flave testacé brunâtre : les postérieurs bruns ou d'un brun tirant sur le testacé (♂); pieds antérieurs et intermédiaires d'un brun testacé, avec les tarsi antérieurs au moins, moins obscurs : les postérieurs d'un brun noir, souvent avec les genoux plus clairs (♀).

♂. Quelquefois la couleur d'un flave roussâtre envahit la partie antérieure du front ou passe graduellement sur celle-ci au brun roussâtre. La teinte des trois premiers articles des antennes varie du flave au roux livide graduellement nébuleux ou plus obscur sur les

quatrième à sixième articles. Les pieds montrent aussi quelques variations dans leur teinte.

♀. La couleur d'un roux flave ou d'un roux livide s'étend parfois sur une partie au moins de l'épistome, mais ne paraît pas envahir le front. La couleur flave des antennes est réduite parfois aux trois premiers articles. Les pieds antérieurs et intermédiaires montrent aussi dans leurs teintes quelques variations, mais qui s'éloignent en général faiblement de l'état normal.

Le prothorax ni les élytres ne paraissent pas ordinairement se modifier dans leur teinte noire.

Long. 0,0035 (1 1/2 l.) Larg. 0,0015 (3/5 l.)

Corps oblong; très-médiocrement convexe; noir; garni d'une pubescence courte, soyeuse, fine et couchée, qui donne une teinte d'un noir brun aux parties noires. *Tête* noire, avec le labre et l'épistome (♂) ou souvent seulement avec le labre (♀) d'un roux testacé. *Palpes maxillaires* de même couleur ou d'un flave livide; à dernier article souvent nébuleux vers son extrémité, à peine aussi long que les deux précédents réunis, terminé en pointe aiguë. *Antennes* prolongées environ jusqu'au cinquième des élytres; grossissant graduellement à partir du cinquième article: le premier, court, subglobuleux: le deuxième, égal aux deux tiers du troisième, aussi grand que le quatrième: les sixième à dixième, graduellement élargis en ligne droite de la base à l'extrémité, tronqués à cette dernière, avec les angles un peu émoussés: les sixième à huitième, aussi longs (♀) ou un peu plus longs (♂) que larges: les neuvième et dixième, proportionnellement un peu plus courts: le onzième, de moitié au moins plus long que le dixième; flaves, d'un flave testacé ou d'un roux livide, sur les trois à cinq premiers articles, passant graduellement au brun sur les derniers. *Prothorax* élargi en ligne courbe jusqu'aux trois quarts (♂) ou jusqu'à l'extrémité (♀); bissubsinué à la base, avec la partie médiaire obtuse ou tronquée et les angles à peine émoussés; de trois quarts environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu; noir; pubescent. *Ecusson* en triangle plus long que large; noir; pubescent. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax; quatre fois environ aussi longues que lui; une fois et quart environ plus longues qu'elles sont larges prises ensemble; subparallèles jusqu'à la moitié (♀) ou aux trois cinquièmes (♂), rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural, d'une manière presque

régulière chez la ♀, plus sensiblement subarrondies à l'extrémité, chez le ♂; faiblement convexes; noires; pubescentes. *Dessous du corps* noir; pubescent. *Mésosternum* étroit, prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches. *Postépisternums* obtusément et obliquement tronqués à l'extrémité; près d'une fois plus larges vers le bord postérieur du postpectus que le repli, aussi larges dans ce point que les trois cinquièmes environ de leur bord antérieur. *Pieds* colorés comme il a été dit. Premier article des tarses antérieurs à peu près aussi long (♂ ♀) que les trois suivants réunis.

Cette espèce a été prise par MM. Rey et Guillebeau dans les montagnes de la France voisines de la Savoie, sur le Caille-lait à fleurs blanches.

Obs. Elle a de l'analogie avec la *S. brunnipes*; mais elle s'en éloigne par la largeur de ses élytres et par quelques autres caractères indiqués.

3. S. varians. *Oblongue; pubescente; ordinairement noire, avec le labre et l'épistome, les palpes, les cinq premiers articles des antennes, les quatre premiers pieds, et nébuleusement les postérieurs, d'un roux flave ou d'un flave roussâtre: partie antérieure du front, partie ou totalité du prothorax, parfois d'un flave roussâtre ou rougeâtre. Troisième article des antennes souvent faiblement plus grand que le quatrième, d'un tiers ou de moitié plus long le deuxième: les septième à dixième, élargis en ligne courbe jusqu'à la moitié, tronqués à l'extrémité: les septième à neuvième plus longs (♂) ou presque aussi longs (♀) que larges.*

♂. Quatrième arceau ventral graduellement un peu plus court sur son milieu que sur les côtés, d'un tiers au moins plus court sur la ligne médiane que le troisième. Cinquième arceau échancré à son extrémité, débordé par le sixième. Trois premiers articles des tarses antérieurs dilatés, surtout les troisième et premier: celui-ci, plus large sur son côté interne.

♀. Quatrième arceau ventral d'un développement uniforme, à peu près aussi long que le troisième: le cinquième, en ogive obtuse à son extrémité. Tarses antérieurs non dilatés, si ce n'est un peu le troisième article.

Anaspis pulicaria, (FROELICH) (DEJEAN), Catal. (1837) p. 241 ?

Anaspis nigra, (MEGERLE) (DEJEAN), Catal. (1837) p. 241 ?

Anaspis depressa, (SCHUFFEL) (DEJ.) Catal. (1837) p. 241 ?

ÉTAT NORMAL. *Tête* noire, avec le labre et l'épistome d'un flave roussâtre. *Palpes maxillaires* de même couleur, parfois avec la moitié postérieure du dernier article, nébuleuse. *Prothorax* noir, avec le repli inférieur d'un fauve roussâtre ou d'un roux testacé. *Élytres* noires. *Pieds* antérieurs et intermédiaires d'un flave roussâtre ou d'un roux livide : les postérieurs d'un flave testacé nébuleux.

En considérant cet état comme normal, l'espèce subit de nombreuses modifications.

Quand la matière noire a été moins abondante, la couleur d'un flave roux du labre et de l'épistome s'étend en teinte graduellement affaiblie sur une partie du front. Le prothorax, noir sur la majeure partie de sa surface, passe au brun roussâtre, au roux brunâtre ou au roux testacé vers ses parties antérieures ou antéro-latérales ; chez d'autres individus, la couleur rouge testacé ou d'un roux testacé envahit graduellement une partie de sa surface : chez quelques autres, il se montre d'un rouge de brique, avec sa partie antéro-scutellaire obscure ou noirâtre sur un espace variable ; enfin chez d'autres la matière noire a complètement disparu, et il est alors presque uniformément d'un rouge de brique ou d'un rouge de brique blanchâtre. Les élytres restent noires ; mais les pieds postérieurs s'éclaircissent souvent plus ou moins.

Quand le défaut de matière colorante a été poussé plus loin, et qu'elle s'est mêlée ou infiltrée dans les parties claires, il en résulte une coloration anormale. Le prothorax passe au rouge roux brunâtre en même temps que les élytres prennent une couleur moins sombre ; quelquefois les élytres et le prothorax sont d'un brun fauve ou d'un fauve brun, plus clair, plus fauve ou plus testacé sur les côtés du prothorax et souvent aussi sur diverses parties des élytres, surtout à l'angle huméral.

Quand, au contraire, la matière noire s'est développée avec trop d'abondance, elle envahit des parties qui ne lui étaient pas destinées. L'épistome et même le labre se montrent obscurs, bruns, ou d'un brun noir. Les articles basilaires des antennes deviennent nébuleux, les quatrième et cinquième, quelquefois obscurs. Le prothorax et les élytres sont complètement noirs. Les pieds antérieurs, chez les uns, sont encore d'un flave testacé nébuleux, tandis que les intermédiaires et surtout les postérieurs s'assombrissent, et l'on trouve enfin des individus chez lesquels les pieds sont complètement noirs.

On peut réduire pour le prothorax et les élytres ces diverses modifications aux variétés suivantes.

Var. A. *Prothorax* et élytres noirs.

Var. B. *Prothorax* noir, avec une partie de ses bords antérieur et latéraux, d'un rouge brunâtre, d'un rouge ou d'un roux testacé. Elytres noires.

Var. C. *Prothorax* en majeure partie d'un rouge de brique ou d'une teinte rapprochée, avec la partie anté-scutellaire noire, noirâtre ou obscure.

Var. D. *Prothorax* entièrement d'un rouge testacé, ou d'un rouge testacé pâle ou blanchâtre. Elytres noires.

Anaspis collaris, Dej. Catal. (1837) p. 242. (suivant M. Reiche).

Var. E. *Prothorax* d'un rouge brunâtre, au moins en partie. Elytres brunes ou d'un brun tirant sur le testacé, avec des espaces ou des taches plus pâles, souvent avec une tache humérale et même quelques autres.

Obs. Outre les variations de couleurs ou de teintes, cette espèce en offre quelques autres dans les proportions des deuxième à quatrième articles des antennes. Le plus souvent les troisième et quatrième sont presque égaux et d'un tiers environ plus grands chacun que le deuxième; d'autres fois le troisième est plus grand que le quatrième.

Long. 0,0026 à 0,0028 (1 1/3 à 1 1/4 l.) Larg. 0,0009 (2/5 l.)

Corps oblong: très-médiocrement convexe; coloré comme il sera dit; garni d'une pubescence soyeuse, fine et couchée, qui donne une teinte brune aux parties noires. *Tête* noire, avec le labre, l'épistome, souvent la partie antérieure du front, la bouche et les palpes, d'un flave roux. *Antennes* à peine prolongées jusqu'au septième des élytres; grossissant graduellement à partir du cinquième ou plutôt du sixième article: les premier et deuxième presque égaux, crassiuscules: le troisième souvent faiblement plus long que le quatrième, d'un tiers ou de moitié au moins plus long que le deuxième: le cinquième plus court que le quatrième: les septième à dixième, élargis en ligne courbe dans leur moitié basilaire, subparallèles ou à peine élargis en ligne droite dans la seconde, tronqués à l'extrémité, paraissant, par suite de leur rétrécissement basilaire, assez détachés les uns des autres: les septième à

neuvième plus grands (♂) ou à peine aussi grands (♀) qu'ils sont larges à l'extrémité : le onzième, de moitié au moins ($\frac{2}{3}$) ou de deux tiers au moins ($\frac{3}{4}$) plus long que le dixième ; noires, avec les cinq articles basiliaires d'un flave roussâtre. *Prothorac* élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié, subparallèle ou à peine élargi ensuite ; bissubsinué à la base ; avec la partie médiane obtuse ou tronquée ; de deux tiers environ plus large qu'il est long sur son milieu ; pubescent, coloré comme il a été dit. *Ecusson* en triangle plus large que long, obtus ou émoussé à sa partie postérieure ; noir ; pubescent. *Elytres* aussi larges en avant que le prothorax ; trois fois à trois fois et demie aussi longues que celui-ci sur son milieu ; graduellement un peu élargies jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus, rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural ; médiocrement convexes ; pubescentes : ordinairement noires. *Dessous du corps* brièvement pubescent ; généralement noir, avec les côtés de l'antépectus ordinairement d'un fauve roussâtre. *Mésosternum* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches. *Postépisternums* obliquement tronqués à leur extrémité, aussi larges au niveau du bord postérieur du postpectus que les deux tiers de leur base. *Pieds* ordinairement d'un flave testacé ou d'un roux testacé livide, avec les postérieurs plus ou moins nébuleux. Premier article des tarses antérieurs à peu près aussi long que les trois suivants réunis.

Cette espèce paraît habiter la plupart des parties de la France.

Obs. Elle se distingue de toutes les autres par les troisième et quatrième articles des antennes ordinairement moins inégaux : le troisième d'un tiers ou de moitié plus grand que le deuxième. Elle s'éloigne de la *S. latiuscula* par ses élytres proportionnellement moins larges, etc. Le ♂ se reconnaît entre tous ceux des espèces précédentes par son quatrième arceau ventral graduellement plus court vers la ligne médiane ; par le cinquième non caréné.

A cette division se rattache l'espèce suivante.

S. Chevrolati. Oblongue ; pubescente ; flave ou d'un flave testacé, en dessus, avec le sommet de la tête noirâtre. Six premiers articles des antennes, palpes et quatre pieds antérieurs, flaves : derniers articles des antennes, nébuleux ou noirâtres : pieds postérieurs d'un brun flavescant. *Dessous du corps* noir, avec l'antépectus, flave.

Corps oblong; faiblement convexe; à pubescence assez serrée, concolore avec le fond. *Tête* d'un flave roussâtre, avec le sommet graduellement obscur ou noirâtre. *Palpes* d'un flave roussâtre. *Antennes* prolongées au moins jusqu'au quart des élytres; grossissant graduellement un peu à partir du sixième ou du septième article: le troisième, de moitié plus long que le premier, égal au suivant: celui-ci une fois plus long que large, de la grosseur à peu près du deuxième: les sixième à dixième, faiblement plus longs que larges; d'un flave testacé sur les six premiers articles, nébuleuses ou noirâtres sur les suivants. *Yeux* noirs; très-faiblement échancrés. *Prothorax* élargi en ligne un peu arquée sur les côtés; bispinué à la base, avec la moitié médiane de celle-ci faiblement arquée en arrière; de moitié au moins plus large que long: d'un flave rougeâtre ou d'un flave testacé: pubescent. *Écusson* en triangle plus large que long: noirâtre. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax: trois fois et demie environ aussi longues que lui; à peine élargies dans leur milieu, en ogive à côtés inégaux chacune à l'extrémité; peu convexes; d'un flave testacé; pubescentes. *Pygidium* obscur ou noirâtre. *Repli* flave testacé. *Dessous du corps* noir, ou noir brun, avec l'antépéctus d'un flave testacé; garni d'un duvet très-court, peu serré, fin, presque concolore ou d'un fauve livide. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière, obtusément tronqués à l'extrémité. *Pieds* antérieurs et intermédiaires d'un flave testacé: les postérieurs, d'un brun flavescents. *Premier article des tarsi postérieurs* presque égal au tibia; d'un tiers plus long que l'article suivant.

PATRIE: l'Espagne.

Obs. L'insecte était collé; je n'ai pu examiner les derniers arceaux du ventre: mais la couleur du dessus du corps fait suffisamment reconnaître la *S. Chevrolati* parmi les autres espèces peu nombreuses de cette petite coupe, si distincte par la forme du repli des élytres.

Je l'ai dédiée à M. Chevrolat. Puisse ce faible souvenir lui redire ma reconnaissance, pour la bienveillance avec laquelle il a toujours mis à ma disposition les richesses de sa collection.

αα. Deuxième article des antennes à peine moins long ou souvent au moins aussi long que le troisième. Elytres ordinairement marquées de taches flavescents.

4. **S. quadripustulata**; MULLER. *Oblongue; pubescente; noire ou d'un brun noir: épistome, labre, palpes, cinq premiers articles des antennes et quatre pieds antérieurs, d'un roux flave ou d'un flave testacé. Prothorax ordinairement passant au roux flave sur ses parties antéro-*

latérales. Elytres ornées ordinairement chacune de deux taches flaves : la première couvrant le bord latéral presque depuis la base jusque vers les deux cinquièmes, non étendue jusqu'à la suture, épointée à sa partie antéro-interne : la deuxième, subtransversale des quatre aux cinq cinquièmes de leur longueur : ces taches parfois plus petites ou peu apparentes. Troisième article des antennes à peine plus long que le deuxième : les quatrième et cinquième plus courts que le troisième : les sixième à dixième, serrés, plus larges que longs.

♂. Quatrième arceau ventral d'un développement uniforme ; presque égal au troisième : le cinquième légèrement déprimé vers l'extrémité de sa ligne médiane, obtusément tronqué ou à peine échancré à l'extrémité. Tarses antérieurs non dilatés, si ce n'est un peu le troisième article.

♀. Quatrième arceau ventral comme chez le ♂. Le cinquième, en ogive à son extrémité. Tarses antérieurs non dilatés.

Anaspis quadrimaculata, Pn. W. J. MULLER. Neue Insekten, in GERMAR'S Magaz. d'Ent. v. 4. (1821) p. 212. 15.

ETAT NORMAL. Tête noire ou d'un noir brun, avec le labre et l'épistome d'un flave roussâtre ou d'un roux testacé. *Prothorax* brun ou brun noir, passant au fauve, au fauve testacé ou même au testacé roussâtre vers les parties antérieures des côtés ; à pubescence d'un fauve testacé. Elytres brunes ou d'un brun noir ; ornées chacune de deux taches flaves, d'un flave roussâtre, ou d'un roux livide : l'antérieure, couvrant le bord externe presque depuis la base jusque vers les deux cinquièmes de sa longueur, à bord postérieur en ligne transversale droite ou un peu plus prolongée en arrière à son angle postéro-interne, étendue jusqu'au cinquième interne de la largeur des étuis, parallèle à la suture depuis son angle postéro-interne jusqu'au quart de la longueur des étuis, obliquement coupée de ce point à son angle antéro-externe : la deuxième, subtransversale, presque liée au bord externe, un peu moins rapprochée de la suture, couvrant à son côté externe depuis un peu après les trois cinquièmes jusque un peu après les quatre cinquièmes de la longueur des élytres, un peu moins développée longitudinalement à son côté interne. Pieds antérieurs et intermédiaires d'un flave fauve ou d'un flave testacé : les postérieurs bruns ou brun noir, avec les trochanters et un peu la base des cuisses d'un flave testacé.

Oss. Quand la matière noire a été moins abondante, diverses parties

deviennent plus claires. La couleur d'un flave testacé s'étend sur la partie antérieure du front; les parties antérieures et latéro-antérieures du prothorax passent plus franchement au flave roux, au roux testacé et parfois au rouge roux testacé. Quelquefois le prothorax est d'un flave orangé ou roussâtre avec une bordure basilaire noire; les taches des élytres ont acquis parfois un peu d'extension; la couleur foncière des étuis passe rarement au brun fauve; les pieds postérieurs se montrent moins obscurs ou rarement d'un brun testacé.

Quand au contraire la matière noire s'est développée en excès, les articles basilaires des antennes deviennent nébuleux; la tête, chez quelques individus, se montre entièrement noire, même sur l'épistome et sur le labre; le prothorax acquiert uniformément la même couleur; les taches des élytres se rapetissent: l'antérieure s'étend parfois à peine jusqu'au tiers interne; la postérieure se réduit quelquefois à une sorte de gros point irrégulier; ces taches deviennent nébuleuses ou faiblement apparentes; elles finissent même par disparaître, et les élytres semblent à la vue uniformément noires; mais en les soulevant et les regardant au jour, on voit encore les traces plus ou moins distinctes des deux taches ou du moins de l'antérieure. Le repli est alors tantôt uniformément noir, tantôt en partie testacé. Les pieds intermédiaires passent souvent au brun, en même temps que les postérieurs se foncent davantage; d'autres fois les quatre pieds antérieurs ont une teinte d'un roux flave plus prononcée, comme si la matière noire s'était concentrée sur les diverses autres parties, pour leur laisser une coloration plus vive. Le davelet subit aussi des modifications dans sa couleur; ordinairement d'un fauve testacé sur les parties claires, il devient plus obscur quand ces parties se rembrunissent.

On peut réduire les diverses modifications que présentent le prothorax et les élytres, aux variétés suivantes.

Var. A. *Prothorax et élytres noirs ou d'un noir brun: celles-ci ornées chacune de deux taches d'un flave testacé.*

Var. B. *Prothorax en partie ou presque en totalité d'un roux testacé ou d'une teinte rapprochée. Élytres comme chez la précédente.*

Anaspis quadrimaculata, SCHOENH. Syn. ins. 1. 3. appenJ. p. 37. 57. (décrite par Gyllenhal).

Var. C. *Prothorax noir. Taches des élytres plus ou moins petites*

Var. D. *Prothorax* noir. *Elytres* ne paraissant offrir plus qu'une tache (ordinairement l'antérieure), et souvent restreinte.

Mordella bipustulata, BONELLI, Specim. Faun. subalp. in Memor. della Soc. di Agricolt. di Torino, t. 9, (1812) p. 172. 18. pl. 5. fig. 18?

Var. E. *Prothorax* et *élytres*, noirs : taches de celles-ci peu ou point apparentes.

Long. 0,0025 à 0,0026 (1 à 1 1/5 l.) Larg. 0,0009 (2/3 l.)

Corps oblong ; arqué ; faiblement ou très-médiocrement convexe ; coloré comme il sera dit ; garni d'une pubescence courte, soyeuse, fine et couchée, donnant aux parties noires une teinte moins obscure ou grisâtre. *Tête* noire : épistome, labre, bouche et palpes maxillaires d'un roux testacé ; extrémité des mandibules, brunâtre : dernier article des palpes, nébuleux. *Antennes* prolongées un peu au delà de la base du prothorax ; grossissant graduellement à partir du cinquième article : le premier et deuxième crassiuscules, presque égaux ; le troisième souvent à peine plus long ou même moins long que le deuxième : le quatrième plus court, égal à peu près au cinquième : les sixième à dixième serrés, faiblement élargis presque en ligne droite de la base à l'extrémité, tronqués à cette dernière, plus larges à celle-ci qu'ils sont longs : les huitième à dixième graduellement un peu moins courts que les précédents : le onzième ovalaire, d'un quart (2) ou de moitié (3) plus long que le dixième ; noires ou brunes, avec les cinq ou six premiers articles d'un flave testacé. *Prothorax* élargi en ligne courbe jus qu'aux trois cinquièmes, et faiblement ensuite ; bissubsiniué à la base ; avec la partie médiale obtuse ou tronquée ; de moitié environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; pubescent ; coloré comme il a été dit. *Écusson* en triangle notablement plus large que long ; émoussé postérieurement ; brun ; pubescent. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax ; trois fois environ aussi longues que lui ; faiblement élargies en ligne presque droite jusqu'aux trois cinquièmes ou aux deux tiers, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe à partir de ce point jusqu'à l'angle sutural ; en ogive à leur extrémité, prises ensemble ; très-médiocrement convexes ; pubescentes ; colorées comme il a été dit. *Éppli* ordinairement d'un flave testacé dans la partie correspondant aux taches des élytres, brun sur le reste. *Dessous du corps* habituellement d'un roux testacé sur les côtés de l'antépectus ; noir ou d'un noir brun et brièvement pubescent sur

le reste. *Mésosternum* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches. *Post-épisternums* obliquement tronqués à l'extrémité; aussi larges vers le bord postérieur du postpectus que les deux tiers de leur partie antérieure. *Pieds* colorés comme il a été dit. Premier article des tarsi antérieurs non dilaté, et aussi long que les trois suivants réunis (♂♀).

Cette espèce paraît habiter la plupart des parties de la France. Elle est assez commune dans les environs de Lyon sur les spirées, sur les fleurs en ombelles, sur celles de l'aubépine, etc.

Obs. Cette espèce, même dans ses variétés les plus anormales, se distingue de toutes les précédentes par le troisième article de ses antennes à peine plus grand et parfois même à peine aussi grand que le deuxième, notablement plus long que le quatrième; par les cinquième à dixième, faiblement élargis en ligne à peu près droite de la base à l'extrémité, paraissant par là plus serrés ou moins détachés les uns des autres; par ses élytres rétrécies en ligne un peu courbe depuis les deux tiers jusqu'à l'angle sutural et comme obliquement tronquée à leur extrémité; le ♂ n'a d'ailleurs ni le quatrième arceau rétréci vers son milieu, ni le cinquième fortement entaillé à son extrémité, ni les tarsi antérieurs dilatés.

Genre *Pentaria*, PENTARIE.

CARACTÈRES. *Hanches postérieures* en ligne presque droite à leur bord postérieur, ou du moins sur les deux tiers internes de celui-ci; plus courtes que le premier arceau ventral. *Tibia postérieur* au moins aussi long que les deux premiers articles des tarsi postérieurs réunis. *Quatrième article* des tarsi antérieurs distinct du troisième, à peine moins court que lui, bilobé. *Repli* graduellement et faiblement rétréci, offrant ses deux bords distincts jusque vers l'extrémité du troisième arceau ventral.

A ces caractères on peut ajouter : *Yeux* à grosses facettes, à peine échanerés. *Elytres* parallèles. *Pieds* grêles. *Ventre* paraissant avoir toujours six anneaux distincts.

L'insecte sur lequel est fondée cette petite coupe semble faire le passage des Anaspiens aux Scaptiens, par ses hanches postérieures plus courtes; par ses tibias postérieurs plus allongés; par le quatrième article des tarsi antérieurs plus distinct, visiblement détaché du troisième, bilobé; et même par la couleur de son corps.

1. *P. sericaria*. *Allongée; parallèle; pubescente; fauve ou d'un*

fauve testacé, en dessus. Dessous du corps d'un fauve brunâtre. Pieds d'un fauve testacé. Antennes de même couleur sur leurs quatre premiers articles, noires sur les autres : les deuxième à quatrième presque égaux : les sixième à dixième plus larges que longs. Repli à peu près aussi large en devant que le postépisternum.

♂ Inconnu.

♀ Ventre de six arceaux ; le premier le plus grand : les autres sans appendices : le sixième en ogive. Tarses antérieurs non dilatés.

Anaspis sericans. D. HAMPE, in litter.

Long. 0,0020 (1 1/5 l.) larg. 0,0009 (2/5 l.)

Corps allongé ; très-médiocrement convexe ; fauve ou d'un fauve testacé, en dessus et garni d'une pubescence courte, soyeuse, couchée et d'un fauve cendré. Yeux noirs ; à grosses facettes ; faiblement échancrés. Palpes fauves. Antennes prolongées environ jusqu'au cinquième des élytres ; grossissant graduellement à partir du cinquième ou sixième article : les premier et deuxième un peu plus gros que les trois suivants, crassiuscules : les deuxième, troisième et quatrième à peu près égaux : les troisième et quatrième un peu plus longs que larges : les sixième à dixième, assez serrés, subcomprimés ; faiblement élargis de la base à l'extrémité, visiblement moins longs qu'ils sont larges à cette dernière : le dernier oblong, de moitié plus long que le dixième : fauves ou d'un fauve testacé sur les quatre premiers articles, noires sur les autres. Prothorax élargi en ligne courbe jusqu'à la base ; à peine bissubsinués à cette dernière. Ecusson petit, triangulaire. Elytres aussi larges à la base que le prothorax ; trois fois et demie environ aussi longues que lui ; subparallèles jusqu'aux quatre cinquièmes, obtusément arrondies, prises ensemble, à l'extrémité ; très-médiocrement convexes. Repli latéral ; aussi large en devant que les postépisternums ; prolongé en se rétrécissant jusque vers l'extrémité du troisième arceau ventral. Dessous du corps testacé ou d'un testacé tirant sur le fauve sur l'antépectus, d'un brun fauve ou d'un fauve brun sur le reste. Mésosternum aussi saillant que les hanches, prolongé jusqu'à leur extrémité. Postépisternums allongés ; obtusément et obliquement tronqués à l'extrémité ; faiblement plus larges près de celle-ci que le repli. Pieds d'un fauve testacé ou d'un testacé fauve. Tibias postérieurs aussi longs que les deux premiers articles des tarses.

Cette espèce a été envoyée par le docteur Hampe, de Vienné en Autriche, sous le nom de *sericans*, dont j'ai été obligé de modifier la terminaison, M. Melsheimer ayant appliqué la même épithète à une autre espèce de Mordelliens. La *P. sericaria* a été prise par M. Rey dans les environs de Hyères.

Obs. Outre les caractères génériques qui l'éloignent des autres Anaspiens, elle se distingue de toutes les précédentes espèces par la largeur de son repli.

TROISIÈME FAMILLE.

SCRAPTIENS.

CARACTÈRES. *Sommet de la tête* plus élevé que le bord antérieur du prothorax, convexement déclive à sa partie postérieure. *Pygidium* non prolongé en pointe. *Hanches postérieures* moins longues que le premier arceau ventral. *Eperons des tibias antérieurs* très-visibles. *Tibia postérieur* aussi long que tous les articles réunis du tarse qui le suit. *Avant-dernier article de tous les tarses* avancé en forme de sole sous l'article suivant. *Ongles* simples et munis à la base de chacun de leurs crochets d'une dent rudimentaire. *Corps* à peine arqué.

Ajoutez à ces caractères pour les espèces suivantes :

Tête petite; plus étroite que le prothorax; inclinée; arrondie à ses angles postérieurs. *Yeux* profondément échancrés; très-écartés; divergeant postérieurement à leur côté interne, à partir de la partie postéro-interne de leur échancrure. *Antennes* médiocres; filiformes; de onze articles. *Palpes maxillaires* à dernier article en forme de hache ou de coute. *Prothorax* transversal. *Ecusson* distinct. *Elytres* à peu près aussi larges en devant que le prothorax à sa base. *Hanches de devant* allongées, contiguës ou non séparées par un prosternum aussi saillant qu'elles. *Hanches intermédiaires* allongées, subparallèles. *Hanches postérieures* un peu obliquement transverses; un peu rétrécies de dedans en dehors. *Ventre* de cinq arceaux.

Les Scraptiens ballottés dans d'autres tribus par les auteurs, appartiennent à celle-ci par leur tête accolée contre le prothorax; ils semblent, dans ce premier groupe, les représentants des Ptilophores dans le second.

Ces insectes se répartissent dans les deux genres suivants :

	GENRES.	
Elytres	subparallèles ; flexibles ; n'embrassant pas les côtés du ventre. Cinquième à dixième articles des antennes plus longs que larges. Ailes développées. Premier arceau ventral voilé en devant par les hanches postérieures plus élevées que lui ; à pointe antéro-médiaire de cet arceau caché sous les hanches ; moins long, près de la ligne médiane, que le deuxième arceau.	Scaptia.
	ovales ou ovales, oblongues, assez dures ; embrassant les côtés du ventre. Cinquième à dixième articles des antennes submoniliformes, à peine aussi longs que larges. Ailes ordinairement nulles ou peu développées. Premier arceau ventral non voilé en devant par les hanches postérieures ; à pointe antéro-médiaire visiblement avancée entre les dites hanches ; plus long près de la ligne médiane que le deuxième arceau.	Tatomia.

Genre *Scaptia*, SCAPTIE ; Latreille.

CARACTÈRES. *Elytres* subparallèles ; flexibles ; n'embrassant pas les côtés du ventre. *Antennes* filiformes ; cinquième à dixième articles plus longs que larges. *Mandibules* bifides à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes : l'externe plus grand, cilié ou velu. *Palpes maxillaires* à dernier article en forme de contre ; une fois environ plus long qu'il n'est large à la base ; plus large à celle-ci que le troisième. *Langue* membraneuse. *Ailes* développées. *Premier arceau ventral* voilé en devant par les hanches postérieures qui sont plus élevées que lui ; à pointe antéro-médiaire cachée sous lesdites hanches ; plus court, depuis celles-ci, près de la ligne médiane, que le deuxième arceau.

A ces caractères on peut ajouter pour les espèces suivantes :

Prothorax à angles de devant déclives, peu marqués ; à peine bis-sinué à la base, avec la partie médiaire à peine prolongée en arrière ; marqué d'une fossette plus ou moins apparente, près de chaque subsinuosité ; sans rebord. *Elytres* munies antérieurement sur les côtés d'un rebord très-étroit, qui s'efface postérieurement ; à bord externe incliné en dehors de l'épaule, et invisible en dessus jusque vers le quart de la moitié de sa longueur.

(¹) *Genera*, t. 2, p. 199.

1. S. fusca; LATREILLE. *Subparallèle*; très-médiocrement convexe; à pubescence soyeuse; pointillée, avec les intervalles squammuliformes; brune sur la tête et sur le prothorax, d'un brun fauve ou testacé sur les élytres. Prothorax une fois plus large que long; à deux fossettes basilaires assez faibles. Dessous du corps et pieds bruns ou d'un brun fauve: le premier moins obscur sur le ventre: les seconds sur les jambes et les tarsi. Deuxième article des antennes égal aux deux tiers du précédent: celui-ci plus grand que le quatrième. Yeux notablement séparés du bord postérieur de la tête.

♂ Dernier arceau du ventre échanuré ou entaillé dans le milieu de son bord postérieur, ordinairement déprimé ou sillonné longitudinalement sur la seconde moitié de sa ligne médiane.

♀ Dernier arceau du ventre entier; non sillonné longitudinalement.

Melyris dubius, OLIV. Entom. t. 2. n° 21. p. 42. 17. pl. 3. fig. 17, a, b. (suivant le type existant dans la collection de M. Chevrolat)

Melandrya fusca, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 542. 4.

Scaptia fusca, LATR. GÖTT. t. 2. p. 200. 1. — LABARCK, ABIN. s. vert. t. 4. p. 421. 1. — GOLDFUSS, HANDL. p. 350. — S. FARG. et A. SEUV. Encycl. méth. t. 10. p. 409. — DUMÉRIL, Dict. d'hist. nat. t. 48. p. 212. — STEFF. Illustr. t. 5. p. 39. 1. — *Id.* MAN. p. 330. 2585. — ELL. Croch. Regn. anim. de CUVIER, pl. 54. fig. 1. — GUÉRIN, Dict. class. d'Hist. nat. t. 15. (1829) p. 234. — KÜSTER, Kaeft. Europ. p. 27. 91.

Dicaea fuscula, GYLLENH. INS. SUEC. t. 2, p. 525. S. voyez t. 4. p. 569. 8.

Dicaea sericea, SCHÖNH. SYN. ILLIC. t. 3. p. 49. 11 et append. p. 19. 25. (l'écrit par Gyllenhal).

Scaptia fuscula, DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 259. 1. — L. REDTENBACHER, Faun. austr. p. 611.

Scaptia dubia, GUÉRIN, Iconogr. du Regn. Anim. p. 151. pl. 54. fig. 8, a, détails.

Long. 0,0039 à 0,0048 (1 3/4 à 2 1/3 l.) Larg. 0,0015 à 0,0018 (~ 2/5 à 2/3 l.)

Corps subparallèle; très-médiocrement convexe; garni de poils fins, soyeux, fauves ou d'un fauve livide; brun sur la tête et sur le prothorax, d'un brun fauve ou testacé sur les élytres. Tête subarrondie; visiblement plus étroite que le bord antérieur du prothorax; médiocrement convexe; presque en ligne droite à son bord postérieur; finement ponctuée; à pubescence hérissée; brune: labre et palpes ordinairement d'un brun pâle ou d'un brun livide. Antennes prolongées

environ jusqu'au quart des élytres; filiformes; pubescentes; brunes; à deuxième article égal à peu près aux deux tiers du troisième. *Yeux* d'un brun noir; profondément échancrés; séparés du bord postérieur de la tête par un espace égal à la partie de leur bord interne comprise depuis l'échancrure. *Prothorax* un peu arqué à son bord antérieur; élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié de ses côtés, subparallèle ensuite; à bords latéraux tranchants sur presque toute leur longueur; à angles postérieurs émoussés; presque en ligne droite ou à peine arqué en arrière et peu sensiblement bissusiné à la base; une fois plus large à celle-ci qu'il n'est long sur son milieu; marqué, vers chaque quart externe de sa base, d'une fossette, tantôt réduite à une sorte de point enfoncé, tantôt en forme de petit sillon longitudinal médiocrement avancé, rendant alors plus distinctes les faibles subsinuosités basilaires; finement ponctué, avec les intervalles squammuliformes; à pubescence couchée; brun, ou brun fauve, avec les bords parfois moins foncés. *Ecusson* assez grand; en triangle subéquilatéral, à côtés faiblement curvilignes; brun fauve; pointillé; pubescent. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; quatre fois environ aussi longues que lui; subparallèles ou plutôt faiblement élargies jusques à un peu plus de la moitié de leur longueur, obtusément arrondies à l'extrémité (prises ensemble), avec l'angle sutural émoussé et l'extérieur arrondi; peu ou très-médiocrement convexes; sans stries et sans fossette humérale; d'un brun fauve ou d'un fauve brunâtre; à pubescence couchée; pointillées d'une manière plus fine que le prothorax à leur base, et plus finement encore à leur extrémité, avec les intervalles squammuliformes. *Repli latéral*, et un peu moins large en devant que les postépisternums; postérieurement réduit à une tranche. *Dessous du corps* brun ou brun fauve, ordinairement moins obscur sur le ventre que sur la poitrine; pointillé, avec les intervalles squammuliformes; garni, comme le dessus, de poils fauves, assez fins, soyeux et couchés. *Postépisternums* subparallèles, légèrement arqués à leur côté interne et un peu rétrécis postérieurement; quatre fois environ aussi longs qu'ils sont larges. *Pieds* grêles; pointillés; pubescents; ordinairement bruns sur les cuisses, d'un brun fauve graduellement plus clair ou d'un fauve testacé sur les parties suivantes: premier article des postérieurs d'un cinquième au moins plus grand que tous les suivants réunis.

Cette espèce paraît habiter la plupart des parties de la France; on la trouve, surtout pendant l'été, en fauchant les herbes, principalement sur les côteaux secs.

Obs. Divers auteurs, Latreille entre autres, ont rapporté à cette espèce le *Serropalpus fuscus* d'Illiger; mais comme l'a fait très-bien remarquer Gyllenhal, le Coléoptère décrit par le naturaliste prussien a le prothorax plus long que large, ce qui ne convient pas à notre *Scrap. fusca*; le *Serr. fuscus* de l'entomologiste précité, par son corps rétréci à ses deux extrémités, s'éloigne encore des insectes de cette coupe.

Olivier a décrit le premier cet insecte sous le nom de *Melyris dubius*; mais Latreille est le premier qui l'ait réellement fait connaître et le nom qu'il lui a donné doit être conservé.

2. S. ophthalmica; (REY). *Subparallèle; très-médiocrement convexe; à pubescence soyeuse; entièrement d'un jaune flave ou d'un jaune testacé, avec les yeux noirs. Prothorax un peu plus d'une fois plus large qu'il est long; ordinairement entaillé au devant de l'écusson; à deux fossettes basilaires profondes, avancées jusqu'à la moitié. Deuxième article des antennes le plus court, égal aux deux tiers du suivant: le troisième, égal aux deux tiers du quatrième: ce dernier à peine aussi grand que le cinquième. Yeux séparés du bord postérieur, vers le milieu de leur échancrure, par un espace à peine égal à leur diamètre, dans ce point.*

Scraptia ophthalmica, REY in collect.

Long. 0,0022 à 0,0025 (1 à 1 1/8 l.) Larg. 0,0009 à 0,0010 (2/5 à 1/2 l.)

Corps subparallèle; très-médiocrement convexe; entièrement d'un jaune testacé, d'un jaune flave ou d'un flave orangé (moins les yeux qui sont noirs); garni de poils fins, soyeux, de la couleur du corps. *Tête* subarrondie; presque aussi large que le bord antérieur du prothorax; convexe; presque en ligne droite à son bord postérieur; assez finement ponctuée; à pubescence mi-hérissée; d'un jaune testacé, avec l'extrémité des mandibules obscure. *Palpes* d'un flave orangé. *Antennes* prolongées au moins jusqu'aux deux cinquièmes des élytres; d'un jaune flave ou d'un jaune testacé; filiformes; pubescentes; à deuxième article, le plus court, égal aux deux tiers du troisième: celui-ci égal aux deux tiers du quatrième: ce dernier à peine aussi grand que le suivant: les cinquième à dixième presque égaux ou graduellement et faiblement plus longs: le onzième un peu plus long que le dixième. *Yeux* noirs; à facettes assez grosses; séparés du bord postérieur de la tête, vers le milieu de l'échancrure, par un espace à peine aussi large ou moins large que leur diamètre dans ce point.

Prothorax tronqué à son bord antérieur; élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié de ses côtés, parallèle ensuite; à bords latéraux tranchants sur la majeure partie de leur longueur, avec leur partie antérieure obtuse et subarrondie; à angles postérieurs vifs et rectangulairement ouverts; bissubsinué à la base, avec la moitié médiane à peine ou faiblement plus prolongée en arrière et ordinairement entaillée au-devant de l'écusson; un peu plus d'une fois plus large à la base qu'il n'est long sur son milieu; médiocrement convexe en devant et graduellement moins en arrière; marqué, vers chaque quart externe de sa base, d'une fossette ordinairement triangulaire et très-marquée, avancée jusqu'à la moitié de sa longueur; offrant le plus souvent les traces d'un léger sillon, vers l'extrémité de la ligne médiane; finement ponctué, avec les intervalles squammuliformes; d'un jaune flave; garni de poils couchés et concolores. *Écusson* en triangle équilatéral; pubescent; pointillé; de la couleur du prothorax. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax; quatre à cinq fois aussi longues que lui; subparallèles jusqu'aux deux tiers ou à peine élargies un peu après la moitié, arrondies chacune à l'extrémité, laissant souvent à découvert une partie du dernier segment de l'abdomen; peu ou très-médiocrement convexes; sans stries; d'un jaune flave ou d'un jaune testacé, comme le prothorax; à pubescence concolore et couchée; finement ponctuées, surtout en se rapprochant de l'extrémité. *Repli latéral*, à peine plus large en devant que les postépisternums, réduit graduellement à une tranche. *Dessous du corps et pieds* d'un jaune testacé; finement ponctué; pubescent. *Postépisternums* graduellement rétrécis; trois à quatre fois aussi longs qu'ils sont larges à la base. *Premier article des tarsi postérieurs* plus grand que tous les suivants réunis.

Cette belle espèce a été trouvée, en juin, par mon ami M. Cl. Rey, à Sauvebonne (Var), en secouant des Saponaires desséchées et gisant sur le gravier voisin de la rivière passant audit lieu.

Obs. Elle se distingue sans peine des autres espèces par sa couleur; par les proportions des articles deuxième et quatrième de ses antennes; par ses yeux plus rapprochés du bord postérieur que chez la *fusca*, et non prolongés jusqu'à ce bord, comme chez la *minuta*, etc.

3. **S. minuta.** *Subparallèle; très-médiocrement convexe; à pubescence soyeuse; pointillée, avec les intervalles squammuliformes; brune ou noire sur la tête, brunâtre, fauve ou testacée sur le prothorax. Celui-ci, une fois et quart plus large que long; à deux fossettes basilaires. Dessous*

du corps ordinairement brun fauve. Pieds d'un testacé livide. Deuxième et troisième articles des antennes presque égaux : le quatrième, le plus grand, aussi long que les deux précédents réunis. Yeux contigus au bord postérieur de la tête.

♂. Dernier arceau du ventre échanuré ou entaillé dans le milieu de son bord postérieur.

♀. Dernier arceau du ventre entier.

Scaptia minuta, DEJ. Catal (1821) p. 73 ? — *Id.* (1855) p. 217 ? — *Id.* (1857) p. 239 ?

Scaptia fuscula, CH. PU. MULLER, N. Insekt. in GERMAN'S Magaz. t. 4. p. 202. 11 ?

Long. 0,0026 à 0,0028 (1 1/5 à 1 1/4 l.) Larg. 0,0009 à 0,0011 (2/5 à 1/2 l.)

Corps oblong ; subparallèle ; peu ou très-médiocrement convexe ; garni de poils fins, soyeux, fauves ou d'un fauve livide ou testacé. *Tête* subarrondie ; plus étroite que le bord antérieur du prothorax ; assez convexe ; presque en ligne droite ou à peine arquée en arrière à son bord postérieur ; assez grossièrement ponctuée ; à pubescence hérissée ; noire ou brune, avec partie au moins de l'épistome et du labre d'un testacé livide ou d'un livide flavescant. *Palpes maxillaires* de l'une de ces teintes. *Antennes* prolongées environ jusqu'au cinquième des élytres ; filiformes : les deuxième et troisième articles un peu plus grêles : le deuxième, court, variablement égal, un peu plus ou moins court que le troisième : le quatrième à peu près aussi long que les deux précédents réunis, ordinairement un peu plus long que les cinquième à dixième : ceux-ci, à peu près égaux, de moitié environ plus longs qu'ils sont larges : le onzième, ovalaire ; ordinairement d'un brun fauve, souvent avec les trois articles basilaires pâles. *Yeux* d'un brun noir ; à grosses facettes ; profondément échanrés ; contigus au bord postérieur de la tête. *Prothorax* à peine arqué à son bord antérieur ; élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié ou les trois cinquièmes de ses côtés, subparallèle ensuite ; à bords latéraux tranchants sur la majeure partie de leur longueur, émoussés près des angles de devant ; à angles postérieurs non émoussés et rectangulairement ouverts ; presque en ligne droite ou à peine arqué en arrière et peu sensiblement bissubsinué à la base ; quelquefois légèrement entaillé dans le milieu de son bord postérieur, ou paraissant tel par la disposition des poils ; un peu plus d'une fois plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; médiocrement convexe en devant et graduellement moins en

arrière ; marqué , vers chaque quart externe de sa base , d'une fossette ou d'un léger et court sillon longitudinal , quelquefois déprimé ou sillonné depuis ce point jusqu'au tiers du bord externe , avec la partie en dehors de ce sillon plus ou moins relevée : ces fossettes ou ce sillon rendant plus distincte chaque subsinuosité basilaire ; finement ponctué , avec les intervalles squammuliformes ; garni d'un duvet couché ; ordinairement fauve ou d'un fauve testacé , quelquefois d'un fauve brunâtre. *Ecusson* assez grand ; en triangle subéquilatéral ; fauve ; pointillé ; pubescent. *Elytres* au moins aussi larges en devant que le prothorax ; cinq à six fois aussi longues que lui ; subparallèles jusqu'aux quatre cinquièmes ou à peine élargies dans leur milieu , obtusément arrondies à l'extrémité (prises ensemble) , avec l'angle sutural peu ou point émoussé , et l'extérieur arrondi ; très-médiocrement convexes ; sans stries et sans fossette humérale ; testacées ou d'un brun ou fauve testacé ; à pubescence couchée ; pointillées d'une manière à peu près uniforme , aussi fine que le prothorax , avec les intervalles squammuliformes. *Repli* latéral et près de moitié plus étroit en devant que les postépisternums , graduellement réduit à une tranche postérieurement. *Dessous du corps* ordinairement d'un fauve brun ou brunâtre ; quelquefois seulement testacé , quand la matière colorante a été peu abondante ; plus parcimonieusement pubescent que le dessus ; à peine pointillé sur les côtés de l'antépectus , finement granuleux sur les postépisternums , pointillé sur le ventre , avec les intervalles de ce dernier squammuliformes. *Postépisternums* graduellement rétrécis ; quatre fois environ aussi longs qu'ils sont larges. *Pieds* médiocres ou assez allongés ; grêles ; d'un testacé livide ; pointillés ; pubescents. *Premier article des tarsi postérieurs* de moitié à peine plus grand que tous les suivants réunis.

Cette espèce se trouve principalement en fauchant les herbes sous les futaies de chênes ou dans les bois de pins.

OBS. Elle se distingue facilement de la *Sc. fusca* par la brièveté de son troisième article des antennes , et par ses yeux contigus au bord postérieur de la tête : par son premier article des tarsi postérieurs moins long. Elle varie suivant le développement de la matière colorante. Dans l'état qu'on peut considérer comme normal , la tête est d'un brun noir , le prothorax et les élytres sont d'un fauve testacé ; souvent le premier est-il plus brunâtre. Mais quand la matière colorante a été moins abondante , la tête passe au brun , et le prothorax et les élytres sont d'un testacé livide ou plus rarement d'un livide flavescent. Quelquefois alors le prothorax , plus flexible , offre

le sillon basilaire avancé obliquement jusqu'au tiers antérieur des bords latéraux, avec la partie en dehors de ce sillon plus ou moins sensiblement relevée. Le dessous du corps subit des modifications harmoniques à celles du dessus; ordinairement d'un brun fauve, d'un fauve brun ou brunâtre, il se montre parfois chez les individus décolorés, d'un testacé livide ou d'un flave testacé.

La synonymie de cette espèce est obscure et douteuse. Gyllenhal, dans le t. 4 de son ouvrage, rapporte sa *Dircaea fuscula* à la *Scraptia fusca* de Latreille; et Dejean, qui peut-être avait reçu des exemplaires de cet insecte du savant naturaliste suédois, regarde la *D. fuscula* de celui-ci comme étant identique avec sa *S. minuta*, considérée comme étant celle que je décris.

La *S. minuta* est peut-être la même que la *S. fuscula* de Muller, à en juger par la taille: mais cet auteur n'ayant pas indiqué les deux seuls caractères qui la distinguent de la *fusca*, celui tiré de la grandeur proportionnelle des premiers articles des antennes et celui fourni par les yeux atteignant le bord postérieur de la tête, j'ai adopté le nom de Dejean, pour éviter toute équivoque.

Genre *Trotomma*, TROTOMME: De Kiesenwetter (1).

CARACTÈRES. *Elytres* ovales-oblongues; assez dures; embrassant les côtés du ventre. *Antennes* subfiliformes, grossissant légèrement vers le sommet: cinquième à dixième articles, submoniliformes, à peine aussi longs qu'ils sont larges. *Mandibules* courtes; cornées. *Mâchoires* à deux lobes: l'externe court ou rudimentaire. *Ailes* ordinairement peu développées. *Premier arceau ventral* non voilé en devant par les hanches postérieures, avec lesquelles il est de niveau: à pointe antéro-médiaire visiblement avancée entre lesdites hanches; plus long près de la ligne médiane que le deuxième arceau.

Ajoutez à ces caractères :

Prothorax à angles de devant déclives et peu marqués; bispinué à la base, avec la partie médiane un peu arquée en arrière; marqué d'une fossette ou d'une dépression vers chaque sinuosité. *Elytres* munies antérieurement sur les côtés d'un rebord qui s'efface postérieurement: à bord externe invisible en dessus presque jusqu'à l'extrémité.

1. **T. pubescens**; DE KIESENWETTER. *Ovale oblong; yeux noirs* :

(1) Énumération, etc. in Annales de la Société Entomologique de France, 2^e série, t. 9, 1851. p. 625.

tout le reste du corps blond ou d'un roux testacé ; garni de poils concolores, fins et presque couchés : ponctué, grossièrement à la base des élytres, et plus finement à leur extrémité.

Trotomna pubescens, DE KILLENWETTER, in ANN. de la Soc. Entom. de Fr. 2^e série, t. 9. p. 621.

Long. 0,0015 (2/31) Larg. 0,0007 (1/34.)

Corps oblong; ovalaire: médiocrement convexe: ponctué; entièrement blond, avec les yeux et les mandibules, noirs; garni de poils d'un blond livide, couchés, médiocrement épais. *Tête* subarrondie; plus étroite que le bord antérieur du prothorax; convexe; arquée en arrière à son bord postérieur; pointillée; à pubescence courte et mi-hérissée; blonde, avec les mandibules noires. *Palpes* blonds. *Antennes* prolongées environ jusqu'au cinquième de la longueur des élytres; pubescentes; blondes; filiformes; à deuxième article égal au moins aux deux tiers du troisième: celui-ci, une fois plus long que large, plus grand que le quatrième: les cinquième à dixième, à peine aussi longs que larges: le onzième ovoïde. *Yeux* noirs: profondément échanerés; séparés du bord postérieur de la tête par un espace assez notable. *Prothorax* plus large en devant que la tête; tronqué ou à peine arqué en devant; élargi en ligne courbe jusque vers la moitié ou un peu plus de sa longueur, subparallèle ensuite: à bords latéraux tranchants sur la majeure partie de leur longueur, mais moins vivement dans leur moitié antérieure, et émoussés près des angles de devant; à angles postérieurs peu ou point émoussés et à peine plus ouverts que l'angle droit; à peine arqué en arrière à la base; une fois au moins plus large à son bord postérieur, qu'il est long sur son milieu; convexe ou assez convexe; offrant parfois de légères traces d'un sillon ou d'une dépression vers chaque quart externe de la base; ponctué d'une manière moins grossière que la base des élytres, avec les intervalles presque squammiformes: blond; pubescent. *Écusson* transverse; presque aussi large dans la moitié de son bord antérieur que la moitié de la base de chaque élytre; arqué en arrière à son bord postérieur; près de quatre fois aussi large à la base qu'il est long sur son milieu; blond; pubescent; pointillé. *Elytres* au moins aussi larges en devant que le prothorax à sa base; trois fois et quart à trois fois et demie aussi longues que lui; un peu ovalaires; tronquées ou très-obtusément arrondies chacune à l'extrémité, et laissant souvent apparaître une partie du dernier arceau de l'abdomen; assez convexes; arquées longitudinalement: grossièrement ponctuées près de la base,

et d'une manière graduellement plus fine vers l'extrémité ; blondes ; pubescentes. *Repli* très-étroit en devant, postérieurement réduit à une tranche. *Dessous du corps* et *pieds* blonds ; pubescents. *Postépisternums* presque parallèles ; trois fois environ aussi longs qu'ils sont larges. *Ventre* moins finement ponctué que la poitrine, avec les intervalles squammuliformes. *Premier article des tarsi postérieurs* au moins aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce est méridionale. Je l'ai reçue, dans le temps, de feu Doublier, de regrettable mémoire. Elle a été trouvée par M. de Kiesenwetter dans les environs de Montpellier et dans ceux de Perpignan ; par M. Rey dans les environs de Nîmes.

DEUXIÈME GROUPE.

RHIPIPHORIDES.

CARACTÈRES. *Dernier article des palpes maxillaires* non sécuriforme. *Antennes* pectinées ou flabellées chez les ♂, dentées au moins chez les ♀.

Ce groupe et le précédent semblent former deux séries presque parallèles ; ici, comme chez les Mordellides, les élytres sont rétrécies chez les uns et subparallèles chez les autres ; chez les premiers Rhipiphorides, la tête est aussi au niveau du bord antérieur du prothorax ; chez les autres, elle est plus élevée.

Ces insectes se répartissent dans les familles suivantes :

Elytres	non contiguës à la suture jusqu'à l'angle sutural ; laissant les ailes au moins en partie à découvert. Yeux entiers.	Elytres allongées, déhiscentes, acuminées. Antennes insérées vers la moitié du côté interne des yeux. Ecusson caché. Hanches antérieures et intermédiaires rapprochées, longitudinales.	RHIPIPHORIENS.
		Elytres squammuliformes, écartées, à peine aussi longues que le quart de l'abdomen. Antennes insérées vers la partie supéro-interne des yeux. Ecusson apparent. Hanches antérieures et intermédiaires très-écartées.	MYODIENS.
	contiguës à la suture jusqu'à l'angle sutural, couvrant le dos de l'abdomen, à l'exception du pygidium ; cachant les ailes. Ecusson apparent. Hanches rapprochées. Yeux profondément échancrés.		PTILOPHORIENS.

PREMIÈRE FAMILLE.

RHIPIPHORIENS.

CARACTÈRES. *Elytres* allongées; acuminées; déhiscentes à la suture, à partir de la moitié de la longueur de celle-ci ou d'un point plus rapproché de la base. *Ailes* prolongées au-delà des élytres. *Yeux* ovales; entiers. *Antennes* insérées au côté interne des yeux, vers la moitié de la longueur de celui-ci; pectinées ou en éventail à partir du troisième article. *Ecusson* caché ou à peu près par le lobe médiaire de la base du prothorax. *Postépisternums* ou épisternums du postpectus obtriangulaires, laissant apparaître entre eux et le bord latéral du postpectus, les épimères de ce segment, qui sont subtriangulaires, presque aussi larges à leur base que le postépisternum l'est à la sienne. *Hanches intermédiaires* longitudinales; à peu près aussi rapprochées que les autres; séparées toutefois entre elles par le mésosternum. *Cuisses antérieures* échancrées vers l'extrémité de leur arête inférieure. *Tibias antérieurs* à un ou deux éperons. *Ongles* bifides à l'extrémité. *Corps* rétréci d'avant en arrière à partir de la base des élytres; très-déclive ou presque tronqué sur les derniers arceaux du dos de l'abdomen.

Cette famille se divise en deux genres :

Sommet de la tête	}	presque plan : de niveau avec le bord antérieur du prothorax ou à peine plus élevé que lui. Tibias antérieurs sans éperons. Tarses postérieurs à articles cylindriques, non garnis en dessous de poils spinosules.	METOECTS
		en demi-cercle un peu obtus, notablement plus élevé que le bord antérieur du prothorax. Tibias antérieurs armés chacun d'un éperon. Tarses postérieurs garnis en dessous de poils spinosules.	RHIPIPHORUS

Genre *Melacus*, MÉTŒQUE; (Dejean ¹) Gerstaecker.

(μέλαιος, exilé).

CARACTÈRES. *Sommet de la tête* presque plan; de niveau avec le bord antérieur du prothorax, en à peine plus élevé que lui. *Prothorax* profondément et largement canaliculé sur sa ligne médiane. *Ventre* de six arceaux apparents. *Tibias* antérieurs sans éperons distincts: les postérieurs à deux éperons. *Articles des tarsi postérieurs* cylindriques, non garnis en dessous de poils spinosules.

1. **M. paradoxus**; LINNÉ. *Suballongé*; brièvement pubescent. *Noir sur la tête, la poitrine, les pieds et au moins sur la partie longitudinalement médiane du prothorax*: moitié postérieure au moins des côtés de ce dernier, d'un jaune ou flave testacé. *Elytres*, soit de cette couleur, avec l'extrémité ou une bande longitudinale raccourcie en devant et couvrant au moins tout leur tiers postérieur, noire, soit noires, parfois avec la base moins obscure. *Ventre* d'un jaune orangé, à extrémité noire.

Variations de couleur du prothorax et des élytres.

Ordinairement le prothorax est noir jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes, sur toute sa largeur, à l'exception du bord latéral, et postérieurement au moins sur le tiers médiane de sa largeur, avec les côtés d'un jaune testacé, et d'une manière graduellement plus large d'avant en arrière; mais dans les variétés à élytres obscures, la bordure latérale étroite et d'un jaune testacé du tiers ou des deux cinquièmes antérieurs disparaît, et le prothorax, jusqu'à ce point, est noir sur toute sa largeur.

Les élytres sont parfois d'un flave ou d'un fauve testacé, soit entiè-

(¹) Ce genre, dont Latreille avait indiqué les limites (Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 29 (1819) p. 502, a été nommé par Dejean (Catal. 1835, p. 248). Le premier, en divisant les Rhippiphores en deux sections, avait dit: la première (contenant le *R. paradoxus*, pourra former un genre propre. M. De Castelnau a donc eu tort, selon nous (contrairement à l'opinion de M. Guéria, Iconogr. du Regn. Anim. p. 129) d'appliquer à celle-ci le nom de *Rhipiphorus* réservé aux insectes de la seconde section par le célèbre entomologiste de Brives, et la dénomination générique d'*Eumenadia* qu'il a créée pour ces derniers, doit être rejetée.

rement, soit avec leur extrémité noire. Cette couleur paraît particulière au ♂.

Chez la ♀ les élytres ont tantôt une bande longitudinale noire ou brune naissant sur la convexité existant entre le sillon juxta-sutural et le bord externe, à partir du quart ou des deux cinquièmes de leur longueur, étendue jusqu'au bord latéral, un peu après le point où cette bande est le plus avancée, et couvrant toute la largeur des étuis sur le tiers, les deux cinquièmes ou même les trois septièmes postérieurs de la suture; tantôt la matière noire ou brune a envahi une partie plus considérable de la surface des élytres ou la couvre d'une manière soit complète, soit en laissant près de la base un espace égal au quart ou au tiers de la longueur, d'une teinte moins obscure, d'un brun jaunâtre ou d'un flave brun.

Mordella paradoxa, LINN. Faun. suéc. p. 228. 851. — *Id.* Syst. Nat. t. 1. p. 682. 1. (♀) — MULLER, LINN. Naturf. t. 5. 1. p. 585. 1. — FABR. Syst. Entom. p. 262. 2. — *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 532. 2. — *Id.* Mant. t. 1. p. 218. 4. — GOEZE, Entom. Beitr. t. 1. p. 708. 1. — GMEL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 2022. 1. — FROELICH, Bemerkungen in Naturforscher, t. 26. p. 164. 94. (♂) — DE VILLERS, C. LINN. Entomol. t. 1. p. 405. 1. — ROSSI, Faun. étrusc. t. 1. p. 224. 603. — *Id.* éd. HELW. t. 1. p. 500. 605. — OLIV. Encycl. méth. t. 7. p. 737. 4. — HERBST, Naturg. t. 6. p. 181. 3. — GOEZE, Faun. Europ. t. 8. p. 845. 1. — MARSH. Entom. brit. p. 491. 9.

Mordella erythrogaster, FROELICH, Naturf. t. 26. p. 163. 91.

Rhipiphorus paradoxus, FABR. Entom. syst. t. 1. 2. p. 111. 5. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1. 119. 6. — PANZ. Entom. germ. p. 211. 1. (♂). — *Id.* Faun. germ. 26. 14. (♂) — *Id.* Index, p. 149. — OLIV. Entom. t. 3 n° 65. p. 7. 7. pl. 1. fig. 7. (♂) — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 19. (1803) p. 407. — PAYK. Faun. succ. t. 2. p. 177. 1. (♂♀). — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 411. — *Id.* Gen. t. 2. p. 207. 1. (♂♀). — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 29. (1819) p. 505. (♂♀). — ILICER, Magaz. t. 5. p. 177. 6 et t. 5. p. 254. 6. — GYLLENH. Ins. suéc. t. 2. p. 619. 1. — SCHONH. Syn. Ins. t. 5. p. 79. 6. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 424. 3. — GOLDFUSS, Handb. p. 529. — (DEL.) Catal. (1821) p. 75. — DUMÉRIL, Dict. des sc. nat. t. 45. p. 375. — GUÉRIN, Dict. class. d'Hist. nat. t. 14. p. 566. — STEPH. Illustr. t. 5. p. 51. 1. — *Id.* Man. p. 354. 2622. — De CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 261. pl. 20. fig. 5. (♂♀). — L. REDTENS. Faun. aust. p. 612.

♀ *Rhipiphorus angulatus*, PANZ. Faun. germ. 9d. 5. (Voy. PANZ. Krit. Revis p. 98).
Meteorus paradoxus, (DEJEAN) Catal. (1835) p. 218. — *Id.* (1837) p. 240. — GERSTAECK. Rhipiphor. Dispos. system. p. 18. 1.

Long. 0,0090 à 0,0137 (♂ à 6 l.) Larg. 0,0055 à 0,0044 (1 1/2 à 2 l.)

Corps suballongé. Tête petite; inclinée; obtriangulaire en devant,

avec la partie postérieure presque plane, de niveau avec le bord antérieur du prothorax ou à peine plus élevée; noire ou d'un brun noir; peu luisante; densément et finement ponctué; hérissée de poils grisâtres ou obscurs. *Palpes* bruns. *Antennes* noires. *Yeux* noirs. *Prothorax* un peu plus étroit en devant que la tête; tronqué à son bord antérieur; élargi d'avant en arrière, un peu en ligne courbe près de la tête, subsinué près des angles postérieurs, qui sont prolongés en pointe aiguë et embrassent les angles huméraux des élytres; bisinué à la base, avec sa partie médiane plus prolongée en arrière, obtusément tronquée ou subarrondie à son extrémité; sans rebord dans sa périphérie; perpendiculairement déclive sur les côtés; un peu plus long sur son milieu qu'il n'est large à la base; médiocrement convexe; creusé longitudinalement sur sa partie médiane d'un sillon profond, naissant un peu après le bord antérieur, graduellement élargi jusqu'à la moitié, plus large et subparallèle sur la seconde moitié, presque égal sur celle-ci au cinquième de la largeur totale du segment; offrant parfois une carène rudimentaire ou la trace d'une ligne longitudinale faiblement élevée dans le fond de ce sillon; hérissé de poils grisâtres; lisse sur la partie sulciforme, ponctué sur les parties latérales; noir sur le tiers longitudinal médiane et plus largement sur le tiers antérieur; d'un jaune orangé ou d'un jaune testacé, au moins sur la moitié ou sur les deux tiers postérieurs des côtés. *Elytres* à peu près aussi larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs; une fois environ plus longues que lui; déhiscentes à la suture depuis le tiers ou parfois presque depuis la base; rétrécies d'avant en arrière et terminées en pointe; presque planes; à fossette humérale plus ou moins marquée; longitudinalement déprimées ou largement et peu profondément sillonnées entre la suture et la partie voisine du bord externe; cette dernière paraissant par là former une côte longitudinale obtuse ou convexe; colorées comme il a été dit; garnies de poils fins, couchés, peu apparents, concolores. *Ailes* prolongées au-delà des élytres; d'un jaune roussâtre. Partie déclive du dos de l'abdomen d'un jaune testacé ou avec l'extrémité brune. *Dessous du corps* pubescent; noir sur les parties pectorales, d'un jaune testacé ou d'un jaune roussâtre sur le ventre, avec le cinquième arceau ordinairement brun ou obscur: côtés du ventre marqués souvent, surtout chez la ♀, de quelques taches semi-lunaires vers les côtés des arceaux et de quelques autres taches ponctiformes sur les parties les plus internes des mêmes demi-segments. *Pieds* grêles; allongés; noirs; pubescents; épérons des tibias et ongles d'un roux pâle ou testacé.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France ; mais elle est rare partout. On la trouve parfois sur les ombellifères ou sur les troncs des arbres d'où découle un liquide mucilagineux. Pour l'obtenir plus facilement, il faut enlever, en temps opportun, des nids de guêpes, dans lesquels vit sa larve, suivant les observations de Ramdhor (1) et de divers autres entomologistes.

Genre *Rhipiphorus*, RHIPIPHORE ; Fabricius (2)

(ῥιπίς, éventail ; φέρω, je porte).

CARACTÈRES. *Sommet de la tête* en demi-cercle un peu obtus, notablement plus élevé que le bord antérieur du prothorax. *Prothorax* non creusé d'un sillon profond sur sa ligne médiane. *Ventre* ordinairement de cinq arceaux apparents ; comme tronqué à l'extrémité. *Tibias antérieurs* armés chacun d'un éperon : les postérieurs, de deux. *Articles des tarsi postérieurs* subcomprimés, garnis en dessous de poils spinosules (3)

1. **R. bimaculatus** ; FABRICIUS. *Oblong ; luisant ; ponctué. Labre, palpes et élytres, d'un roux testacé : celles-ci, ornées chacune d'une tache noire, ovale, prolongée environ depuis la moitié jusqu'aux trois quarts, ou moins, de leur longueur : postpectus et genoux, noirs : autres parties variablement rousses ou noires. Lobe médiale de la base du prothorax relevé, sillonné transversalement entre ses bords supérieur et inférieur. Deuxième article des tarsi postérieurs près d'une fois plus court que le suivant.*

(1) Voy. GERMAR'S Magaz. d. Entom. t. 1. 1^{er} cah. (1813) p. 137.

(2) Ce genre, établi par Base dans sa collection (voy. Olivier, nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 19. (1803) p. 407), a été adopté par Fabricius. Ce Jurinier en donna les caractères dans son *Entomologia systematica*, t. 1. 2. p. 109. et le nomma *Ripiphorus*. Panzer, dans la table de son *Entomologia germanica*, et surtout Latreille, dans son Précis, p. 26. rectifièrent les premiers l'orthographe de cette dénomination.

(3) M. Gerstaecker, dans son beau travail sur les Rhipiphores, dit (p. 19) : *tarsorum posteriorum articulo secundo ceteris semper brevior*. Ce caractère qui paraît général, surtout chez les espèces exotiques, n'est pas constant : les différences proportionnelles de cet article avec le suivant, m'ont paru même un des meilleurs moyens de distinguer nos trois espèces de Rhipiphores de France.

♂ Antennes offrant leurs articles, à partir du troisième, allongés sur deux rangées, en forme d'éventail; ordinairement noires, avec les deux premiers articles d'un roux testacé, quelquefois entièrement noires.

♀ Antennes offrant leurs articles à partir du troisième, moins longuement allongés, et sur une seule rangée en forme d'éventail; ordinairement d'un roux testacé, avec l'extrémité noire, plus rarement entièrement noires.

Obs. Ordinairement l'insecte est d'un roux testacé, avec la moitié antérieure de la tête, l'extrémité des antennes, les yeux, la base et la tache des élytres, partie du ventre et les cuisses, noirs. Mais ces différentes parties présentent dans leur couleur des variations si nombreuses qu'il est impossible de les signaler autrement, qu'en examinant les pièces les unes après les autres.

- A. *Tête*. 1° Rarement toute d'un roux testacé. — 2° D'un roux testacé avec les parties de la bouche obscures ou roussâtres. — 3° Noire sur sa moitié antérieure, d'un roux testacé sur la postérieure. — 4° Entièrement noire.
- B. *Prothorax*. 1° Entièrement d'un roux testacé. — 2° D'un roux testacé avec le bord antérieur obscur ou noirâtre. — 3° D'un roux testacé avec l'extrémité du lobe médiaire de la base, noire. — 4° En partie d'un roux testacé, en partie noir. — 5° Noir, avec une partie discale d'un roux testacé souvent obscur. — 6° Entièrement noir.
- C. *Elytres*. 1° d'un roux testacé, sans tache, ou à tache ovale presque nulle. — 2° Parées chacune d'une tache ovale. — 3° Ornées outre la tache ovale, d'une bordure basilaire plus ou moins étroite. — 4° Offrant cette bordure basilaire prolongée jusqu'au sixième de la suture, de manière à former avec sa pareille une tache scutellaire obtriangulaire. — 5° Offrant la bordure basilaire prolongée jusqu'au cinquième ou au quart de la suture, de manière à former avec sa pareille une tache scutellaire carrée. — 6° La tache ovale tantôt couvrant de la moitié aux trois quarts de la longueur des étuis, tantôt réduite à une tache subponctiforme. — 7° Tache des élytres plus allongée, avec les bords sutural et externe noirs, de manière à ce que les élytres paraissent noires dans leur seconde moitié, avec une tache ovulaire, suba-

picale d'un roux testacé, plus ou moins obscure. — 8° Élytres noires dans leur seconde moitié (la bordure basilaire est alors ordinairement plus développée sur la suture et se prolonge également en arrière sur le bord latéral. Tout le reste du corps est alors ordinairement noir, moins les tarses ; mais ce n'est pas une règle : quelquefois le prothorax est alors entièrement d'un rouge roux).

- D. *Partie superpendiculairement déclive du dos de l'abdomen.* 1° D'un roux testacé. — 2° Obscure — 3° Noire.
- E. *Poitrine.* Noire sur le postpectus. Médipectus, 1° roux testacé. — 2° noir ou obscur.
- F. *Ventre.* 1° Roux. — 2° Roux à l'extrémité, noir à la base. — 3° Entièrement noir.
- G. *Pieds.* Hanches antérieures. 1° Rousses. — 2° Noires. Les postérieures noires. Cuisses : 1° rousses ou d'un roux testacé, avec les genoux noirs. 2° En majeure partie ou en totalité noires. Tibias, 1° roux. 2° Tarses le plus souvent roux ; rarement noirs.

Ces diverses variations peuvent, pour le dessus du corps, être réduites aux principales variétés suivantes :

- α. *Dessus du corps d'un roux testacé : tache ovale de chacune des élytres nulle ou presque nulle.*

Rhipiphorus bimaculatus, KUSTER, l. c. var. β.

ÉTAT NORMAL. Dessus du corps d'un roux testacé. Élytres ornées chacune d'une tache ovale plus ou moins développée, et généralement aussi d'une bordure basilaire plus ou moins apparente.

Mordella bimaculata, FABR. *Mant. ins.* t. 1. p. 218. 8. — GMEL. C. LINN. *Syst. Nat.* t. 4. p. 2023. 15. — DE VILLERS, C. LINN. *Entomol.* t. 4. p. 366. — OLIV. *Encycl. méth.* t. 7. p. 738. 8.

Mordella larvata, SCHWANK, *Entomolog. Bemerk. in Naturf.* t. 24. (1789) p. 90. 60. — SCRIBA, *Journ.* p. 55. 60.

Rhipiphorus limaculatus, FABR. *Entom. Syst.* t. 1. 2. p. 112. 9. — *Id.* *Syst. Eleuth.* t. 2. p. 120. 15. — OLIV. *Entom.* t. 3. n° 65. p. 5. 4. pl. 1. fig. 4, a. b. — SCHOEN. *Syn. ins.* t. 3. p. 31. 15. — LATR. *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* t. 21. (1818) p. 505.

Rhipiphorus bimaculatus, LATR. *Hist. nat.* t. 10. p. 411. 3 pl. 90 fig. 9. — FISCHER,

Entomogr. de la Russ. t. 1. p. 222 pl. 58. fig. 2. — DUMÉRIE, Dict. des sc. nat. t. 45. (1827) p. 575. pl. cah. 15. 13. fig. 4. — *Id.* Considér. gén. sur les ins. pl. 2. fig. 4. — KUSTER, Kaef. Europ. 23. 73. — GERSTAECK, Rhipiph. Dispos. syst. p. 23. 10.

Emenandia bimaculata, DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 260. 1.

Var. β . Dessus du corps d'un roux testacé ; élytres ornées d'une bordure basilaire formant une tache scutellaire triangulaire ou carrée, et chacune d'une tache ovale, noires.

Mordella tricuspidata, LEPELIER, Tagenb. t. 1. pl. 19. fig. 8. — GMEL. CAR. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 1024. 20.

Rhipiphorus carinthiacus, PANZ. FAUN. germ. 22. 7. — *Id.* Entom. germ. p. 212. 5. (voy. KRÜ. Revis. p. 97 et Index p. 149. 2).

Rhipiphorus bicolor, OLIV. Entom. t. 5. n° 65. p. 5. n° 3. pl. 1. fig. 5.

Rhipiphorus lituratus, FAUR. Suppl. p. 126. 8-9. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 120. 14. — (voy. ILLIG. Magaz. t. 5. p. 177. 14. — SCHONH. l. c. var. β . — KUSTER, l. c. var. α . — GERSTAECK, l. c. var. b et c.)

Var. γ . Offrant de plus que dans la var. précédente la tête et le prothorax noirs, en totalité ou en partie.

Rhipiphorus bimaculatus, GERSTAECK, l. c. var. c.

Var. δ . Offrant de plus que dans la var. γ , la tache ovale des élytres plus dilatée, de telle sorte que la matière noire s'est étendue sur le bord sutural et externe et à l'extrémité de l'élytre et couvre même parfois toute la moitié postérieure de celle-ci.

Long. 0,0045 à 0,0135 (2 à 6.) Larg. 0,0011 à 0,0045 (1 2 à 21.)

Corps oblong ; glabre en dessus ; luisant. Tête ovale ; inclinée ; à vertex notablement saillant au dessus du bord antérieur du prothorax, obtusément arrondi au sommet ; presque lisse, parcimonieusement pointillée sur sa moitié postérieure, densément ponctuée sur l'inférieure ; ordinairement noire sur cette dernière, d'un roux pâle ou testacé sur la supérieure. Labre et palpes maxillaires d'un roux testacé. Yeux noirs. Antennes à peine prolongées jusqu'à la moitié des côtés du prothorax ; ordinairement d'un roux testacé à la base. Prothorax un peu moins large en devant que la tête ; tronqué à son bord antérieur ; élargi d'avant en arrière, presque en ligne droite au moins jusqu'à la moitié des côtés ; à angles postérieurs prolongés en pointe

et embrassant les angles huméraux des élytres ; bissinué à la base, avec la partie médiale de celle-ci plus prolongée en arrière, relevée à son extrémité postérieure, transversalement sillonnée à cette partie entre ses bords supérieur et inférieur : tronquée au premier : échancrée en arc ou bidentée au second ; sans rebord dans sa périphérie ; perpendiculairement déclive sur les côtés, prolongé sur cette partie déclive jusqu'aux hanches de devant, échancré ou sinué entre ce point et les angles postérieurs ; d'un tiers plus long sur son milieu qu'il est large à la base ; médiocrement convexe ; déprimé au devant de chaque sinuosité basilaire : marqué de points ordinairement en demi anneaux, affaiblis ou oblitérés à leur partie postérieure ; coloré comme il a été dit. *Elytres* aussi larges à peu près en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; de moitié plus longues que ce dernier sur son milieu ; déhiscentes à la suture, à partir du quart environ de leur longueur, laissant apparaître les ailes ; terminées en pointe ; peu convexes ; marquées d'une dépression transversale vers le cinquième ou le quart de leur longueur ; ordinairement déprimées ou subsillonnées ensuite longitudinalement sur leur disque ou plus près de la suture ; notées de points presque en forme de triangle incomplet postérieurement, presque réticuleux vers l'extrémité ; d'un roux ou rouge testacé ; ornées chacune d'une tache noire, ovale, couvrant leur disque depuis la moitié jusqu'aux trois quarts environ de leur longueur ; parées ordinairement à la base d'autres signes noirs d'un développement variable. *Dessous du corps* ponctué ; luisant ; presque glabre, garni de poils peu apparents ; noir au moins sur le métathorax, et roux sur le reste ; quelquefois entièrement noir. *Pieds* de couleur variable : jambes et surtout tarses plus souvent roux ou d'un roux testacé que les cuisses : les postérieures ridées transversalement à leur côté interne : premier article des tarses intermédiaires au moins aussi long que le tibia : deuxième article des tarses postérieurs près d'une fois plus court que le suivant.

Suivant M. Farines (1) la larve du *Rhipiphorus bimaculatus* vit dans la racine de l'*Eryngium campestre*, qu'elle perfore au centre, et presque toujours dans le sens vertical. Elle se transforme vers la fin de juin ; fabrique une coque de la grosseur d'une noisette, représentant une

(1) Observations sur la Larve du *Rhipiphorus bimaculatus*, in *Annales de science natur* t. 8. (1826) p. 244.

sphère un peu aplatie à sa partie supérieure qui est attachée à une espèce de pédoncule à la tige ou à la base des premières ramifications de la plante. En juillet a lieu la transformation en insecte parfait. La femelle dépose ses œufs au collet de la racine. Ils éclosent aussitôt que la plante est en sève, ce qui a lieu au mois de mars.

M. Audinet-Serville (1) et M. Westwood (2) se sont demandé si cette larve, au lieu d'être rhizophage, ne serait pas parasite d'autres insectes vivant de végétaux ; cette question n'est pas encore résolue.

2. **R. flabellatus** ; FABRICIUS. *Oblong ; d'un roux pile ou d'un flave testacé, en dessus ; palpes noirs ; dessous du corps et pieds en majeure partie au moins noirs, avec la base des tibias et des articles des tarsi postérieurs, de couleur rousse. Prothorax creusé d'une ligne transversale au devant de chaque sinuosité basilaire ; à lobe de niveau avec les élytres, terminé en pointe entière. Deuxième article des tarsi postérieurs égal au suivant.*

♂. Antennes offrant leurs articles, à partir du troisième, allongés sur deux rangés, en forme d'éventail.

♀. Antennes offrant leurs articles, à partir du troisième, allongés sur une seule rangée en forme d'éventail.

Obs. Cette espèce offre moins de variations que la précédente.

Tête. La tache épistomale est parfois plus prolongée en arrière, souvent alors bidentée. *Prothorax* et *élytres*. La base du prothorax ou celle des élytres est parfois légèrement obscure. *Dessous du corps* et *cuisse*s. Le ventre ou même tout le dessous du corps, et parfois même les cuisses, sont d'un roux de nuance variable, chez des individus chez lesquels la matière colorante n'a pas eu le temps de se développer.

Faut-il avec M. Gerstaecker rapporter à l'une de ces dernières variétés le :

Rhipiphorus ferrugineus, FABR. Entom. Syst. t. 1. 2. p. 110. 2. — *Id.* Syst. Eleuth. 1 2. p. 118. 2.

(1) Bulletin de FÉRUSAC t. 44, (1828) p. 292.

(2) An. Introduct. to the mod. class. of insects. t. 1. p. 293.

caractérisé de la manière suivante par Fabricius : *rufus, pectore, ano, pedibusque nigris*. Le caractère d'avoir les pieds noirs permet d'en douter. L'insecte ayant servi à cette description provenait d'ailleurs des Indes orientales.

Mordella flabellata, FABR. Spec. ins. t. 2. app. p. 501. — *Id.* Mant. ins. t. 1. p. 218.

5. — GUEL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 2022. 10. — ROSSI, Faun. etrusc. t. 1. p. 244. 602. — *Id.* édit. HELW. t. 1. p. 299. 602. — OLIV. Encycl. méth. t. 7. p. 757.

Mordella pectinata, DE VILLERS, C. LINN. ENTOM. t. 1. p. 408. 10. pl. 2. fig. 51,

Rhipiphorus flabellatus, FABR. ENTOM. Syst. t. 1. 2. p. 111. 6. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1. 2. p. 119. 7. — OLIV. ENTOM. t. 3. n° 63. p. 4. 2. pl. 1. fig. 2, b, c. — *Id.* NOUV. Dict. d'Hist. nat. t. 19. (1803) p. 407. — SCHONH. Syn. ins. t. 3. p. 80. 7. — TICNY, Hist. nat. t. 5. p. 258. pl. fig. 6. — LATR. NOUV. Dict. d'Hist. nat. t. 21. (1818) p. 303.

Rhipiphorus flabellatus, LATR. Hist. nat. t. 10 p. 411. 2 — LAMARCK, ANIM. s. vert. t. 4. p. 424. 2. — L. DEF. Excurs. Entom. p. 71. 430. — KUSTER, Kaef. Europ. 23. 77. — GERSTAECK. Rhipiph. dispos. syst. p. 26. 17.

Emenandia flabellata, DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 262. 2 — ACH. COSTA, Faun. de Regn. di Napol. (*Mordellidées*) p. 72. pl. 19. fig. 3

Long. 0,0045 à 0,0112 (2 à 51) Larg. 0,0015 à 0,0033 (3,3 à 1 1/2 l.)

Corps oblong ou suballongé ; peu luisant en dessus. *Tête* ovale ; inclinée ; à vertex notablement saillant au dessus du bord antérieur du prothorax, obtusément arrondi au sommet ; presque lisse, parcimonieusement pointillée sur toute sa surface, mais plus distinctement sur la partie inférieure ; d'un roux pâle ou testacé, avec l'épistome noir. *Labre* ordinairement obscur. *Palpes maxillaires* noirs, ou avec l'extrémité roussâtre. *Antennes* moins longuement prolongées que la moitié des côtés du prothorax ; ordinairement noires, avec les deux premiers articles d'un roux testacé. *Yeux* noirs. *Prothorax* moins large en devant que la tête ; élargi d'avant en arrière, en ligne presque droite ou plutôt un peu flexueuse ; à angles postérieurs aigus, médiocrement prolongés en arrière et embrassant un peu l'angle huméral des élytres ; bissinué à la base, avec la partie médiane plus prolongée en arrière, de niveau avec les élytres, terminée en pointe simple ou non divisée ; sans rebord dans sa périphérie ; perpendiculairement déclive sur les côtés, prolongé sur cette partie déclive jusqu'aux hanches de devant, échancré ou sinué entre ce point et les angles postérieurs ; près de moitié plus long sur son milieu qu'il est

large à la base ; médiocrement convexe ; légèrement caréné sur le tiers postérieur au moins de sa ligne médiane ; marqué au devant de chacune de ses sinuosités basilaires, d'une dépression transversale ou d'une sorte de ligne enfoncée ; d'un roux pâle ou flave testacé ; marqué de points presque en triangle incomplet postérieurement ; garni de poils fins, couchés, concolores, peu épais et peu apparents. *Elytres* au moins aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; d'un tiers environ plus longues que ce dernier sur son milieu ; déhiscentes à la suture à partir du quart environ de leur longueur ; terminées en pointe ; presque planes transversalement en dessus ; un peu arquées ; déprimées ou subsillonées longitudinalement sur la majeure partie de leur disque ou plus près de la suture ; marquées de points presque en demi-cercle ou presque en triangle interrompu postérieurement ; d'un roux pâle ou flave testacé ; garnies de poils fins, couchés, concolores, peu épais, peu distincts. *Ailes* prolongées au delà des élytres. Derniers arceaux du dos de l'abdomen noirs, bruns ou d'un brun fauve à l'extrémité de cette partie. *Dessous du corps* luisant, pointillé ; ordinairement noir : ventre parfois d'un rouge roux. *Pieds* noirs : tibias et articles des tarses postérieurs d'un roux testacé dans leur moitié basilaire : cuisses postérieures ridées transversalement à leur côté interne : premier article des tarses intermédiaires un peu moins long que le tibia : deuxième article des tarses postérieurs égal au suivant.

Cette espèce habite les parties occidentales de notre midi et divers autres pays plus chauds.

3. R. rufipennis; CHEVROLAT. *Oblong ; noir ; médiocrement luisant ; ponctué ; élytres d'un rouge roux, avec la base et l'extrémité noires. Prothorax creusé d'une fossette au devant de chaque sinuosité basilaire ; à lobe de niveau avec les élytres, tronqué ou bidenté à l'extrémité. Deuxième article des tarses postérieurs au moins aussi long que le suivant.*

Rhipiphorus fulvipennis, (DEJ.) Catal. (1824) p. 75 ? — *Id.* (1833) p. 218 ? — *Id.* (1837) p. 240 ?

Rhipiphorus rufipennis, GERSTAECKER, *Rhipiph.* dispos. syst. p. 27. 18.

Var. *α*. *Elytres d'un jaune orangé, avec la base et l'extrémité, noires.*

Rhipiphorus fulvipennis, CHEVROLAT, in GUERIN, *Iconogr. du Règn. Anim. de Cuvier*, p. 129. pl. 34. fig. 4. — *Id.*, 4. a, i is. vu de profil. 4, b, tarse postérieur.

Rhipiphorus apicalis, (Ильиниченко). KESTER, Kaef. Europ. 13. 79.

Var. β . *Elytres fauves, avec la base noire.*

Rhipiphorus fulvipennis, KESTER, Kaef. Europ. 7. 71.

Long. 0,0067 à 0,0090 (3 à 4 l.) Long. 0.0022 à 0.0028 (1 à 1/2 l.)

Corps oblong ou ovale oblong : médiocrement luisant. *Tête* ovulaire ; inclinée ; à vertex notablement saillant au-dessus du bord antérieur du prothorax , obtusément arrondi au sommet ; ponctuée sur sa moitié antérieure , pointillée sur la postérieure ; noire. *Labre* et *palpes* noirs. *Antennes* à peine plus longuement prolongées que la moitié des côtés du prothorax ; noires. *Yeux* noirs. *Prothorax* un peu moins large en devant que la tête ; tronqué à son bord antérieur ; élargi d'avant en arrière , d'une manière un peu sinuée après la moitié ; à angles postérieurs aigus , peu ou médiocrement prolongés en arrière et embrassant assez faiblement les angles huméraux des élytres ; bissinué à la base , avec la partie médiaire plus prolongée en arrière, de niveau avec les élytres , tronquée ou bidentée à son extrémité ; sans rebord dans sa périphérie ; perpendiculairement déclive sur les côtés , prolongé sur cette partie déclive jusqu'aux hanches de devant , échancré ou sinué entre ce point et les angles postérieurs ; de moitié environ plus long sur son milieu qu'il est large à la base ; médiocrement convexe ; marqué d'une dépression ou d'une fossette au-devant de chaque sinuosité basilaire ; marqué de points assez épais presque en demi-cercle comprimé ; garni de poils cendrés , fins , couchés , presque indistincts ; noir , médiocrement luisant. *Elytres* au moins aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; d'un tiers plus longues que ce dernier sur son milieu ; déhiscentes à la suture , à partir du quart ou parfois presque de la base ; terminées en pointe ; presque planes ; déprimées ou subsillonnées longitudinalement sur la majeure partie de leur disque ; marquées de points presque en triangle incomplet postérieurement ; d'un rouge roux , avec une bordure basilaire assez étroite et peu nettement limitée et l'extrémité , noires ou noirâtres. *Ailes* prolongées au-delà des élytres. *Des-sous du corps* noir ; pointillé. *Pieds* noirs : éperons et ongles d'un roux testacé : premier article des tarses intermédiaires à peu près aussi long que le tibia : deuxième article des tarses postérieurs au moins aussi long ou un peu plus long que le suivant.

Cette espèce a été prise dans les environs de Marseille par M. Alexandre Wachanru. Elle paraît habiter plus particulièrement la Dalmatie et quelques parties de l'Italie.

Obs. Elle se distingue facilement de l'espèce précédente par la couleur de son prothorax, de la base et de l'extrémité de ses élytres et par celle de ses pieds postérieurs; surtout par la forme de l'extrémité de son lobe prothoracique et par la longueur proportionnelle du deuxième article des tarsi.

DEUXIÈME FAMILLE.

MYODIENS.

CARACTÈRES. *Elytres* déhiscentes; courtes, à peine aussi longues que le quart de l'abdomen; laissant les ailes à découvert. *Yeux* entiers. *Antennes* insérées vers la partie supéro-interne des yeux. *Écusson* apparent. *Hanches intermédiaires* très-écartées.

Cette famille est réduite au genre suivant.

Genre *Myodites*, MYODITE; Latreille (1).

(μυαδίδης, semblable à une mouche).

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux qui servent à distinguer la famille: *Antennes* de onze articles chez le ♂, ne paraissant en avoir que dix chez la ♀: à articles allongés en forme d'éventail, à partir du deuxième (♂) ou du troisième (?). *Vertex* plus élevé que le bord antérieur du prothorax. *Abdomen* élargi d'avant en arrière, recourbé en dessous à son extrémité. *Postépisternums* obtusangulaires; laissant apparaître les épimères postérieures entre eux et le bord latéral du postpectus. *Tibias* tous munis de deux éperons. *Tarsi postérieurs* moins longs que les tibias des mêmes pieds. *Ongles* pectinés.

(1) Latreille en établissant dans le *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* 2^e édit. t. 22. p. 450. ce genre (dont Dorthes avait déjà fait sentir la création comme nécessaire), lui donna le nom de *Myodes*, qu'il changea plus tard, (t. 29. p. 502 du même ouvrage, et *Familles nouvelles*, p. 582), en celui de *Myodites*.

1. **M. subdipterus**; FABRICIUS. Pointillé : hérissé ou garni d'un duvet grisâtre peu épais ; noir sur la tête, le prothorax et les cuisses postérieures : élytres, partie au moins des antennes, tibias et tarsi, d'un jaune testacé. Abdomen noir (♂) ou d'un roux jaune, avec l'extrémité et quelques taches dorsales, noires ou noirâtres (♀). Ailes d'un blanc hyalin à l'extrémité et un peu à la base, nébuleuses ou obscures dans leur milieu.

(♂) Antennes de onze articles : les troisième à onzième allongés en forme d'éventail, sur deux rangs ; entièrement d'un jaune testacé, ou avec l'extrémité des rameaux enfumée. Abdomen noir, ou avec le bord des anneaux d'un brun roussâtre et parfois une tache roussâtre sur l'avant-dernier arceau.

(♀). Antennes de dix articles : les deuxième à dixième allongés en forme d'éventail, sur un seul rang ; noires ou brunes au moins à la base et à l'extrémité des rameaux ; quelquefois entièrement de cette dernière couleur. Abdomen d'un roux jaune, avec l'extrémité noire, et une tache obscure ou noire sur le milieu de chacun des trois à cinq premiers arceaux du dos de l'abdomen.

Rhipiphorus subdipterus, FABR. Entomol. Syst. t. 2. 1. p. 109. 1. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 118. 1. — OLIV. Entomol. t. 3. n° 65. p. 4. 1, pl. 1. fig. 1, b, c, d, e ; a, ant. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 19. (1805) p. 407. — TICNY, Hist. nat. t. 5. p. 258. — PANZ. Faun. germ. 97. 7.

Mordella ambigua, GIORNA, Mem. de l'Acad. des sc. de Turin, t. 7. p. 223. pl. 2. fig. 3, 4.

Rhipiphorus subdipterus, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 410. 1. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. 424. 1, — DUMÉRIL, Dict. des sc. nat. t. 43. p. 375. — MUS. Lettr. t. 2. p. 294. 1.

Myodes Dorthesii, LATR. Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 22. (1818) p. 131.

Myodytes Dorthesii, LATR. Nouv. Dict. d'Hist. nat. 2^e édit. t. 29. (1819) p. 302. note.

Myodes subdipterus, SAINT-FARGEAU et AUDINET-SERVILLE, Encycl. méth. t. 10. p. 292. 1. — GUÉRIN, Dict. class. d'Hist. nat. t. 11. p. 369.

Myodites subdipterus, KUSTER, Kaef. Europ. 19. 61. — GERSTAECK. Rhipiph. disposi. systemat. p. 16. 1.

Long. 0,0056 à 0,0078 (2 1/2 à 3 1/2 l.) Larg. 0,0020 à 0,0028 (9/10 à 1 1/4 l.)

Corps oblong. Tête inclinée ; plus large que longue ; noire ; finement ponctuée ; hérissée de poils d'un gris cendré ; marquée, vers

la partie médiaire du milieu du front, d'un point enfoncé ou d'une fossette ponctiforme; presque plane ou plutôt un peu déprimée au dessous de cette fossette; à vertex arqué ou en demi-cercle, plus élevé que le bord antérieur du prothorax. *Palpes* d'un jaune testacé. *Yeux* ovales; saillants. *Antennes* prolongées jusqu'à la moitié (?) ou aux trois quarts (♂) des côtés du prothorax; entièrement d'un jaune testacé, ou avec l'extrémité des rameaux enfumée (♂), brunes ou noires au moins à la base et à l'extrémité des rameaux, quelquefois presque entièrement brunes (♀). *Prothorax* un peu plus étroit en devant que la tête; tronqué à son bord antérieur; élargi d'avant en arrière, un peu comprimé dans la première moitié de ses côtés; en demi-hexagone dirigé en arrière, à son bord postérieur, avec la partie médiaire tronquée et au moins aussi large ou plus large que chacune des latérales; un peu plus long sur son milieu qu'il est large à sa base; inégal en dessus, irrégulièrement convexe sur sa moitié antérieure, presque plan sur la seconde; marqué de quelques fossettes légères; pointillé; noir; luisant; hérissé de poils grisâtres, fins, médiocrement apparents. *Ecusson* arrondi postérieurement; une fois plus large que long; ordinairement sillonné sur la ligne médiaire; noir; ruguleusement pointillé. *Elytres* à peine plus longues qu'elles sont larges à la base; un peu rétrécies d'arrière en avant, arrondies à l'extrémité; d'un flave testacé ou d'un flave livide; pointillées, plus distinctement à la base qu'à l'extrémité. *Ailes* d'un blanc hyalin à l'extrémité et moins nettement à la base, roussâtres ou nébuleuses dans leur partie moyenne, avec la côte et le stigmate plus obscurs. *Abdomen* élargi d'avant en arrière, inférieurement recourbé à l'extrémité; finement ponctué; noir ou avec le bord des anneaux moins obscur et parfois une tache roussâtre sur l'avant-dernier arceau (♂), ou d'un roux jaune, avec l'extrémité noire, et une tache sur le milieu des trois à cinq premiers arceaux du dos, obscure, brune ou noire. *Des-sous du corps* brièvement pubescent; noir sur les parties pectorales; avec le ventre noir (♂) ou d'un roux jaune (♀), avec l'extrémité noire. *Pieds* pubescents; d'un jaune testacé sur les tibias et les tarses: cuisses postérieures noires: les intermédiaires, ordinairement de même couleur, quelquefois en partie d'un roux testacé, surtout chez la ♀: les antérieures soit entièrement d'un jaune testacé (surtout chez la ♀), soit seulement sur leurs deux tiers postérieurs (♂).

Cette espèce est exclusivement méridionale. On la trouve sur les fleurs. Elle a le vol très-rapide. Les ♂ sont en général plus rares que les ♀.

Obs. Elle a été découverte par Dorthes (1). Ce naturaliste en fit la description et en donna la figure dans une mémoire lu, le 20 décembre 1787, à la Société royale des sciences de Montpellier. Il considérait cet insecte comme devant former un nouveau genre, voisin des Nécydales. Les entomologistes anglais admirent ce genre nouveau et lui donnèrent le nom de *Dorthesia* dans leurs catalogues. Fabricius, qui décrivit ensuite cet insecte dans la collection de Bose, le comprit dans son genre *Ripiphorus* qu'il créait cinq ans plus tard, mais sans mentionner celui qui l'avait découvert (2).

TROISIÈME FAMILLE.

PTILOPHORIENS.

CARACTÈRES. *Elytres* contiguës à la suture jusqu'à l'angle sutural ; couvrant le dos de l'abdomen à l'exception du pygidium ; cachant les ailes. *Ecusson* apparent. *Hanches* rapprochées. *Yeux* profondément échanerés.

Cette famille est réduite au genre suivant :

Genre *Ptilophorus*, Ptilophore ; (Dejean) (3).

(πτερον, plume légère ; φέρω, je porte).

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux de la famille, les suivants : *Antennes* dentées (♀) ou en éventail (♂) à partir du troisième ou du quatrième article. *Vertex* plus saillant que le bord antérieur du prothorax. *Postépisternums* presque parallèles, contigus au bord des élytres. *Epimères* du postpectus cachés. *Hanches intermédiaires* contiguës. *Tibias* tous armés de deux éperons. *Tarses postérieurs* beaucoup plus courts que les tibias. *Ongles* pectinés.

(1) Jacques Anselme DORTHE, médecin et naturaliste, né à Nîmes, le 19 juillet 1759, mort en 1794, attaché à l'armée des Pyrénées en qualité de médecin des hôpitaux.

(2) Voyez l'éloge du professeur Dorthes, par Ch. L. Dumas, *Montpellier 1808 in 4°* p. 16 et 17.

(3) Catalogue (1833) p. 218.

1. **P. Dufourii** ; LATREILLE. *Suballongé ; subsemi-cylindrique ; ruguleusement ponctué ; noir, ordinairement avec les élytres et plus rarement les tarsi d'un brun rouge ; revêtu d'un duvet gris-cendré plus ou moins épais. Troisième article des antennes dilaté en forme de dent (♀) ou de lame (♂). Lobe médiale de la base du pronotum tronqué ou subéchancré au devant de l'écusson : celui-ci, presque en carré-long. Élytres chargées de quelques faibles côtes longitudinales, dont la plus prononcée naît au dessous de la fosse humérale, et se prolonge presque jusqu'à l'extrémité, en se rapprochant de la suture.*

♂. Antennes offrant leurs articles sixième à onzième allongés en forme d'éventail : le troisième égal au tiers de la longueur de ceux-ci. Front orné sur son milieu d'une surface ovale, hérissée de poils gris plus longs que sur le reste de sa surface. Tibias antérieurs à peine denticulés sur leur tranche externe : les intermédiaires, paraissant inermes. Tarsi proportionnellement un peu moins courts.

♀. Antennes dentées à partir du troisième article : celui-ci, en dent un peu plus forte que les suivants. Front chargé longitudinalement sur son milieu d'une saillie assez faible, peu convexe et dénudée. Tibias, et plus sensiblement les intermédiaires, dentelés sur leur arête externe.

Pelecotoma Dufourii, LATR. Nouv. Dict. d'Hist. nat. 2^e édit. (1817) t. 25. p. 155. — SAINT-FARGEAU et AUDINET-SERVILLE, Encycl. méth. t. 10. p. 52. 4. — DE CASTELV. Hist. nat. t. 2. p. 262. 2.

Pelecotoma Stevenii, FISCHER, Bullet. de la Soc. des natur. de Moscou, t. 1. (1829), n^o 9. p. 288. — *Id.* n^o 11. p. 569. pl. 6. (Zool.) fig. 3 et anten.

Ptilophorus Dufourii, (DEJEAN), Catal. (1835) p. 218. — *Id.* (1837) p. 259. — GERSVAECK. Rhipiph. dispos. syst. p. 12. 5.

Pelecotoma Friwaldskiji, (STURM) (VILLA) Catal. (1855) p. 20. — GUÉPIN, Iconogr. du Regn. Anim. de Cuvier, pl. 54. fig. 6. (dans le texte du même ouvrage p. 150. l'auteur reconnaît que cet insecte est le même que le *Pelec. Dufourii* de Latreille).

Evaniocera Dufourii, GUÉPIN, Gen. d. ins. n^o 2. pl. 2. — (GAVET) Catal. p. 227.

Ptilophorus Friwaldskiji, (STURM) Catal. (1845).

Var. A. *Elytres et tarsi noirs.*

Evaniocera Boryi, LUCAS, Explor. scient. de l'Algérie, Anim. articul. (Coléopt.) p. 582. 993. pl. 52. fig. 9.

Long. 0,0056 à 0,00155 (2 1/2 à 5 l.) Larg. 0,0017 à 0,0036 (3/4 à 1 2,5 l.)

Corps suballongé ; parallèle ; semi-cylindrique : noir ou d'un noir

brun, ordinairement avec les élytres et souvent aussi les tarses d'un brun rouge ou roussâtre ; revêtu d'un duvet gris cendré, épais. *Tête* inclinée ; ovalaire ; finement granuleuse ou densément ponctuée ; subconvexe sur le front ; offrant sur celui-ci un espace ovale, hérissé de poils allongés et obscurs (♂), ou chargée d'un relief obtus, suballongé, glabre (♀) ; à vertex en demi-cercle transversal, subcomprimé, convexe, hérissé de poils, plus élevé que le bord antérieur du prothorax. *Mandibules* et *palpes* d'un noir brun ou d'un brun noir. *Yeux* noirs ; très-profondément échancrés. *Antennes* noirâtres ou brunes ; pubescentes ; à troisième article moins petit que le deuxième ; dentées (♀), ou en éventail à partir du troisième (ces articles également allongés, moins le troisième qui égale à peine le tiers de la longueur des autres) (♂). *Prothorax* moins large en devant que la tête ; tronqué à son bord antérieur ; élargi d'avant en arrière, d'abord en ligne un peu courbe, subsinué au devant des angles postérieurs qui sont assez vifs, dirigés en dehors, ou à peine dirigés en arrière ; bisinué à la base, avec la partie médiane de celle-ci un peu plus prolongée en arrière, tronqué ou subéchancré au devant de l'écusson et de la largeur de celui-ci ; sans rebords ; plus large à la base qu'il est long sur son milieu : convexe ; ruguleusement ponctué ; noir ; revêtu d'un duvet cendré ou gris cendré couché et en partie dirigé du côté interne ; rayé longitudinalement sur son milieu d'une ligne à peine prolongée jusqu'à la base, moins avancée du côté du bord antérieur, bordée vers le milieu de sa longueur de poils dirigés longitudinalement. *Écusson* presque en carré plus large que long, obtusément arrondi à son extrémité ; ponctué ; noir, revêtu d'un duvet gris cendré. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; près de trois fois aussi longues que lui sur son milieu ; subarrondies aux épaules ; subparallèles ou faiblement rétrécies d'avant en arrière ; arrondies à l'extrémité (prises ensemble) ; convexes ; ruguleusement ponctuées ; marquées d'une fossette humérale peu profonde : offrant, principalement sur la seconde moitié des parties latérales des traces de stries ponctuées ; chargées de quelques faibles côtes longitudinalement obliques, savoir : une, naissant du tiers ou des deux cinquièmes de la base à partir de la suture, prolongée, en s'affaiblissant graduellement, à peine jusqu'à la moitié : une autre, la plus prononcée, naissant au dessous de la fossette humérale, prolongée en se rapprochant de la suture, presque jusqu'à l'extrémité, où elle paraît s'unir à une autre naissant au dessous de l'épaule : ruguleusement ponctuées ; ordinairement d'un brun rouge ou roussâtre, d'autres fois

noires ; revêtues d'un duvet gris cendré, paraissant souvent moins épais sur les côtés. *Pygidium* presque en triangle renversé obtusément tronqué à l'extrémité ; un peu moins long ou à peine aussi long qu'il est large à la base ; un peu voilé à celle-ci par l'extrémité des élytres ; ruguleusement pointillé ; noir ; moins densément garni de poils d'un cendré obscur. *Dessous du corps* noir ; pointillé ; revêtu d'un duvet gris cendré. *Pieds* noirs ou noirâtres : tarses et plus rarement quelques-uns des tibias, surtout les antérieurs, d'une teinte plus ou moins obscure : éperons et ongles, fauves ou d'un fauve testacé.

Cette espèce est méridionale. Elle a été découverte par Draparnaud, dans les environs de Montpellier (1), et dédiée par Latreille à son illustre ami, M. Léon Dufour, qui lui en avait envoyé des individus pris en Espagne. Elle a été prise une fois dans le Beaujolais, par M. Foudras. Je l'ai reçue assez souvent, du département du Var, de feu Doublier et de MM. Robert et Arias. Suivant ce dernier, la larve vit probablement aux dépens du chêne liège. L'insecte parfait se trouve sur les vieux arbres de cette essence, principalement sur les branches mortes. Il faut frapper fortement ces parties desséchées pour faire tomber les Ptilophores dans le parapluie. Quand ils s'y trouvent, ils savent se glisser avec vivacité pour s'échapper, ou déploient leurs ailes avec agilité pour prendre leur vol. Ils apparaissent dans les mois de mai et de juin, à l'époque de la floraison des chênes. Dans la matinée ils sont vraisemblablement cachés dans le bois, il faut les chasser dans l'après-midi ou aux approches de la nuit. Leur robe se déflore assez facilement si on ne les pique pas de suite.

Latreille Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 25. p. 135.



TRIBU

DES

LATIPENNES.

CARACTÈRES. *Tête* non prolongée en devant en forme de museau ; penchée ; ordinairement engagée dans le prothorax , quelquefois séparée de ce segment par une sorte de cou ou de nodule , mais alors antennes dentées ou pectinées. *Yeux* non contigus au bord postérieur de la tête. *Antennes* de longueur médiocre ; grossissant vers l'extrémité , chez ceux qui ont la tête engagée dans le prothorax , dentées ou pectinées chez les autres. *Base du prothorax* notablement plus étroite que celle des élytres. *Écusson* distinct. *Elytres* généralement larges , offrant après la moitié de leur longueur leur plus grande largeur ; voilant le pygidium. *Hanches antérieures* contiguës ou à peu près , non séparées par un prosternum aussi saillant qu'elles. *Ventre* de cinq arceaux , offrant quelquefois apparente une partie du sixième : ces arceaux graduellement un peu moins développés dans le sens de la longueur de l'insecte , du deuxième au quatrième : le premier ordinairement un peu moins long ou à peine aussi long vers la base des cuisses que le deuxième. *Pieds* grêles et allongés. *Tarses antérieurs et intermédiaires* de cinq articles : les postérieurs de quatre. *Ongles* simples ou munis d'une dent rudimentaire insignifiante.

Séparés de tous les Hétéromères précédents par leurs élytres notablement plus larges en devant que le prothorax à sa base , ces insectes se distinguent de ceux des deux familles suivantes , par leur tête soit engagée dans le prothorax , soit pourvue d'antennes dentées ou pectinées , quand elle est , comme chez les Pyrochroïdes , séparée de ce segment par une sorte de cou. Ils s'éloignent des ANGUSTIPENNES par la largeur de leurs étuis ; caractère frappant et commun à tous , que semble exprimer d'une manière intelligible le nom de LATIPENNES.

ÉTUDE DES PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

Les parties visibles du corps des insectes se rapportent à deux fonctions très-différentes : les unes, situées à l'orifice du tube digestif, se rattachent à la nutrition : les autres, selon nous plus importantes, servent à indiquer le genre de vie de l'animal. Les unes et les autres méritent de fixer l'attention du Naturaliste. Nous continuerons donc à suivre la marche que nous avons adoptée.

La *tête*, penchée plutôt que verticale ou inclinée, varie dans sa configuration : ovalaire chez les Latipennes des deux premiers groupes, elle est triangulaire ou cordiforme chez ceux du dernier. Chez ceux-là, sans être aussi profondément enchâssée dans le prothorax que chez la plupart des Barbipalpes, elle est visiblement engagée dans ce segment ; chez ceux-ci, elle est séparée du tronc par une sorte de cou ou de nodule. On dirait que la main créatrice a voulu nous montrer dans le troisième groupe, comme un essai de ce qu'elle allait nous offrir d'une manière générale, chez les COLLIGÈRES et les VÉSICANTS.

Le *labre*, toujours visible, ordinairement en parallélogramme transversal, est obcordé chez les Lagries.

Les *mandibules*, courtes et robustes chez ces derniers insectes, s'allongent visiblement chez les Pyrochres et surtout chez les Pythies ; chez tous elles sont cornées, et bifides à l'extrémité ; parfois elles sont munies d'une dent à leur côté interne.

Les *mâchoires*, ciliées ou garnies de franges coriaces ou de poils presque spinosules, à leur côté interne, sont composées de deux lobes ; mais, chez les Pyrochres, l'externe, plus grand et courbé sur l'interne, est parfois si faiblement séparé de celui-ci, que les mâchoires semblent à un seul lobe, dont l'interne constitue la moitié inférieure.

Les *palpes maxillaires*, notablement plus longs que les autres, sont composés de quatre articles : le dernier, ordinairement le plus variable dans sa forme et le plus important par les caractères qu'il fournit, est d'une configuration diverse suivant les genres. Il est épais, subparallèle, obliquement tronqué et à peine plus long que large, chez les Pythies ; il s'allonge en forme de couteau, chez les Pyrochres ; s'élargit comme une coupe, chez les Lagries.

Le *menton* ne remplit qu'une portion médiocre de l'échancrure prognathiale, et laisse toutefois à découvert la base des mâchoires.

Petit et presque carré chez les Lagries, il montre, chez les autres, une disposition transverse et une surface moins restreinte.

La *languette*, membraneuse ou subcoriace, se divise ordinairement en deux lobes, parfois très-développés.

Les *palpes labiaux*, plus grêles et plus courts que les autres, sont formés de trois articles, dont le dernier se rapproche, par sa forme, de celui des maxillaires, chez les Pythes; il s'en éloigne, chez les Pyrochres.

Les *joues* occupent en général un espace très-restreint; souvent elles échancrent les organes de la vision.

Le *front*, resserré chez les ♂ des Lagries, conserve chez les autres une étendue plus ou moins remarquable.

Les *yeux*, situés sur les côtés de la tête, varient de forme et de direction. Hémisphériques et saillants chez les Pythes, ils sont un peu obliquement transverses chez les Pyrochres, et leur échancreure regarde la partie antérieure de la tête. Chez les Lagries leur direction est longitudinale, et leur échancreure plus profonde entame le milieu de leur côté interne. Chez ces derniers insectes, les yeux varient d'étendue suivant les sexes.

Les *antennes*, insérées à découvert ou à peine voilées à leur base par le bord latéral de l'épistome, sont généralement de longueur médiocre. En partie au moins dentées ou pectinées chez les Pyrochres, elles sont simples et vont plus ou moins en grossissant vers l'extrémité, dans les autres genres. On leur compte toujours onze articles: le premier, un peu renflé: le deuxième, le plus court: quelques-uns des autres, de formes ou de proportions un peu variables suivant les genres ou même suivant les sexes: le dernier surtout chez les Lagries offre, à cet égard, entre les ♂ et les ♀ des différences très-sensibles.

Les *tempes* ont toujours, après les yeux, un développement suffisant pour empêcher à ces organes d'être rapprochés du bord postérieur de la tête.

Le *prothorax* varie dans sa configuration. Presque cylindrique chez les Lagries, il se montre subcordiforme chez les Pythes, en ovale transversal chez les Pyrochres. Chez les premières, il est plus ou moins convexe: chez les autres sa surface est presque plane.

L'*écusson* est toujours distinct, en triangle ou presque en demi-cercle.

Les *élytres*, toujours libres, et d'une ampleur qui a valu à ces insectes le nom de LATICENNES, vont en s'élargissant jusque au delà de la moitié de leur longueur: elles varient parfois de formes suivant les sexes. Elles couvrent le pygidium et servent de voile protecteur aux

véritables ailes. Chez les Pythes, elles se rapprochent de la dureté de la corne : chez les Pyrochres et surtout chez les Lagries, elles ont une flexibilité frappante. Presque planes chez les insectes des deux derniers groupes, elles ont chez ceux du premier une convexité plus ou moins prononcée. Leur surface est tantôt unie, tantôt striée ou sillonnée. Glabres chez les uns, elles sont le plus souvent garnies de poils ou de duvet. Leur repli, prolongé presque jusqu'à l'extrémité chez les Lagries, se trouve réduit chez les autres à une tranche, à partir des hanches postérieures.

Le *dessous du corps*, dont les pièces ont une étendue ou une disposition servant à expliquer quelques-unes des habitudes des insectes, fournit sous ce rapport des caractères qu'on ne saurait dédaigner.

Le *prosternum*, refoulé par les hanches, ne les sépare jamais complètement, et n'est surtout jamais aussi saillant qu'elles.

Le *mésosternum* se prolonge rarement jusqu'à l'extrémité des hanches du milieu.

Les *postépisternums* ou *épisternums du postpectus* sont allongés et presque parallèles.

L'*épimère postérieure* est souvent indistincte.

Le *ventre*, de cinq arceaux, qui vont ordinairement en diminuant un peu de longueur du deuxième au quatrième ; quelquefois une partie du sixième arceau est distincte.

Les *pièds* sont généralement grêles et assez allongés.

Les *hanches antérieures*, subglobuleuses chez les premiers, s'allongent en cône obtus chez les Pyrochres.

Les *hanches intermédiaires* se montrent habituellement couchées et parallèles.

Les *hanches postérieures* ont une disposition transversale, et sont peu développées dans le sens de la longueur de l'insecte.

Les *enîsses* et les *libias* sont assez grêles et de forme ordinaire : les éperons sont très-courts : les libias postérieurs aussi longs ou un peu plus longs que tous les articles du tarse réunis.

Les *tarses* ont leur avant-dernier article bilobé ou avancé sous le suivant en forme de sole chez les Pyrochres et les Lagries, grêle et entier chez les Pythes.

Les *ongles* sont simples ou munis d'une dent rudimentaire.

VIE ÉVOLUTIVE.

Malgré les analogies qui rapprochent nos LATIPENNES à l'état parfait, leurs larves sont loin d'avoir entre elles des rapports aussi frappants. Toutes ont six pieds ; le corps composé de douze anneaux, non comprise la tête ; des antennes de quatre articles ; des mandibules cornées ou presque cornées ; des mâchoires à un seul lobe, pourvu au moins de cils plus ou moins raides ; des palpes maxillaires de trois articles : des palpes labiaux de deux : le dernier anneau abdominal terminé par une ou deux pointes ; les pieds pourvus d'un ongle ; neuf paires de stigmates.

Mais à part ces caractères généraux communs à beaucoup d'autres larves, elles diffèrent par des caractères qui sont en harmonie avec leurs habitudes. Les unes, destinées à vivre à l'air, à jouir de toute leur liberté, sur les haies, au pied des buissons ou dans les bois, ont le corps revêtu d'une enveloppe flexible capable de lui permettre des mouvements variés, hérissé de poils, presque semi-cylindrique, et rapproché par ses formes de celui de certaines chenilles.

Les autres, condamnées à se traîner entre l'écorce et le bois des arbres morts ou malades, ont les pieds déjetés en dehors à la manière de ceux des Reptiles ; leur corps est allongé, plat et aminci, pour se glisser avec plus ou moins de facilité dans les voies étroites qu'elles se fraient ; il est revêtu d'une peau coriace ou parcheminée, pour avoir toute la résistance nécessaire ; il est armé à son extrémité de deux pointes cornées et râpeuses, qui jouent un rôle actif dans leur vie laborieuse.

Les premières de ces larves, ou celles des Lagries, se nourrissent de débris de matières végétales et peut-être aussi de substances animales. Si on les inquiète, elles courbent leur corps en arc, le replient en boule, se laissent ainsi rouler, si la pente est déclive, ou se tiennent immobiles dans la même position, tant qu'elles le croient utile pour leur sûreté.

Les autres, ou celles des Pythes et des Pyrochres, cachées sous les écorces, y rongent à l'aide de leurs instruments masticateurs les parties les plus tendres du liber et de l'aubier, deviennent ainsi les auxiliaires du temps, soit en opérant la destruction de ces matières végétales dont la vie se retire ou qu'elle a abandonnées, soit en facilitant l'introduction des eaux et autres agents chargés d'activer leur décomposition.

Ces larves lignivores se pratiquent facilement dans la sciure ou dans les dédales qu'elles ont pratiqués, un petit tombeau pour y passer à leur second état. Celles des Lagries choisissent les inégalités du sol ou l'abri que leur offre l'assemblage de quelques feuilles recueillées, pour y conler les jours de sommeil qui doivent précéder leur résurrection.

Débarrassées de leur enveloppe de larve et devenues nymphes, elles ont, comme la plupart de celles des autres Coléoptères, la tête infléchie, les antennes et les palpes étendus, les élytres et les ailes déhiscents et repliés en dessous; les pattes emmaillottées, offrant les jambes repliées vers les cuisses et anguleusement dirigées sur les côtés du corps, les tarsi longitudinalement disposés près de la ligne médiane. Après un espace de temps variable, mais qui parfois ne dépasse pas huit jours, elles rejettent l'espèce de suaire qui les enveloppait et entrent dans la dernière et plus brillante phase de leur existence.

GENRE DE VIE DES INSECTES PARFAITS.

Dans leur état parfait, ces insectes offrent généralement, soit dans leurs formes gracieuses, soit dans la beauté de diverses parties de leur robe, tous les avantages faits pour plaire. Chez les Lagries, au corps hérissé de duvet, les élytres d'un blond flavescent contrastent agréablement avec le fond obscur de leur corsage; chez les Pythes, leur surface d'un bleu d'acier se nuance souvent de la plupart des teintes de l'écharpe d'Iris; chez les Pyrochres, leur tissu satiné semble emprunter au feu la vivacité de ses couleurs et reproduire la richesse de la pourpre romaine.

Ces charmantes créatures n'opposent à la main prête à les saisir que les ruses innocentes employées par la faiblesse; elles replient les antennes et les pattes, et restent avec une patience résignée dans un état d'immobilité trompeuse.

Toutes se trouvent généralement sur les végétaux. Les unes se plaisent sur les diverses plantes de nos champs, ou recherchent les abris des buissons de nos haies; les autres, comme les Hamadryades des poètes, sont généralement fidèles aux grands arbres auxquels leur existence se trouva liée dans leur état vermiforme. Quelques-unes de ces dernières se rencontrent parfois accidentellement dans les chantiers de nos villes, quand elles y ont été transportées avec les troncs vieillis qui les cachaient; mais les forêts sont leur principal asile. Leur conquête dédommage sans peine des pas employés à leur

recherche. Quel ardent ami de la science a jamais saisi pour la première fois une de ces Pyrochires au manteau d'écarlate, aux antennes si artistement dentées ou pectinées, sans avoir éprouvé dans tout son corps un frémissement de plaisir ?

Aimable étude que celle de la Nature ! elle plaît à l'enfant, et va jusqu'à triompher quelquefois de la mobilité des goûts de son âge. Elle enchante le jeune homme, et souvent lui inspire une passion heureuse qui le séduit, le préoccupe, et ne laisse plus de place dans son cœur à des entraînements plus dangereux. L'homme mûr lui-même lui doit des charmes et des délices inconnues au vulgaire. Dans ces campagnes tranquilles, dans ces solitudes boisées, où il vient admirer les œuvres du Créateur, son âme plus calme et plus recueillie se sent plus facilement portée à bénir Dieu de ses bienfaits ; il trouve dans les mœurs des insectes, dans leurs habitudes instinctives, et jusque dans leurs formes et leurs couleurs, des plaisirs pour son esprit et pour ses yeux, plaisirs d'autant plus doux que, contrairement à tant d'autres, ils ne laissent jamais après eux ni regrets, ni remords.

HISTORIQUE.

Nos Latipennes, en raison de leur configuration différente, servant à déguiser une partie des relations qui les unissent, durent d'abord être peu rapprochés les uns des autres.

1761. Le Législateur des sciences Naturelles, Linné, soit dans sa *Fauna succica*, soit dans son *Systema Nature*, en répartit les espèces dans ses genres *Chrysomela*, *Tenebrio* et *Cantharis*.

1762. L'auteur de la méthode tarsienne, Geoffroy, fut appelé, par suite des divisions établies par lui, à détacher des coupes dans lesquelles elles avaient été colloquées, les deux seules espèces décrites dans son ouvrage. L'une cessa d'être une Chrysomèle pour faire partie de ses *Cantharis*, bien différentes de celles du Naturaliste suédois ; à l'aide de l'autre, il constitua un genre nouveau, celui de *Pyrochroa*.

1775. De Geer, dans le t. 5 de ses *Mémoires*, adoptait cette coupe nouvelle, et transportait, parmi ses Ténébrions, l'espèce que l'auteur précédent avait rejetée parmi ses Cantharides.

1775. La même année, Fabricius, mieux inspiré, dans son *Systema Entomologie*, faisait entrer cette espèce si diversement ballottée, dans son genre *Lagria* qu'il établissait. Comme De Geer, il reconnut la nécessité du genre *Pyrochroa* ; mais en même temps il transplantait

parmi ses Cueujes, l'espèce de nos Latipennes admise avec plus de raison, par Linné, au nombre de ses *Tenebrio*.

Pendant plus de vingt ans la classification des insectes de cette tribu resta à peu près ce que l'avait faite l'Entomologiste de Kiel, qui voyait sans cesse grandir l'autorité provenant de l'ascendant de son génie, et ses écrits devenir des guides, dont on osait peu s'écarter. Quelques admirateurs plus exclusifs du Plin du nord⁽¹⁾, continuèrent seuls à suivre ses voies, ou ballottèrent dans les genres *Crioceris*, *Cryptocephalus* et *Anchenia*, formés aux dépens de celui de *Chrysomela*, l'espèce que Linné avait colloquée dans celui-ci.

1796. Latreille, dans son *Précis des Caractères génériques des Insectes*, institua le genre *Pytho*, ayant pour type l'espèce de nos Latipennes transplantée par Fabricius du genre *Tenebrio* dans celui de *Cucujus*.

1801. Quelques années plus tard, l'auteur danois, dans son *Systema Eleutheratorum*, reconnut lui-même l'opportunité de l'établissement de cette coupe, et dès lors se trouvèrent admis d'une manière à peu près générale, les trois genres dont se compose aujourd'hui notre Tribu.

Il ne nous reste plus qu'à examiner quelle place fut assignée à chacun d'eux.

1791. Latreille, dans son premier ouvrage systématique, les dissémina dans ses huitième, neuvième et douzième familles.

1800. M. Duméril, dans son *Huitième tableau de classification*, comprenant celle des insectes, fit entrer les genres Pyrochre et Lagrie dans sa famille des VÉSICANTS : celui de *Pytho* ne fut pas mentionné. Quelques mois plus tard, les Lagries, en raison de leurs élytres molles, firent partie de la famille des ÉPIRASIQUES, et les Pyrochres, de celle des ORNÉPHILES.

1804. Latreille, dans son *Histoire naturelle*, colloqua nos Latipennes dans la division de ses Coléoptères HERBICOLES de la tribu des OBSCURS. Les *Pytho* et les *Lagria* trouvèrent place dans la famille des Hélopiens, et les *Pyrochroa* dans celle des Macrogestres.

1809. Dans ses *Considérations générales sur l'ordre des animaux*, le même auteur réunit les Pythes et les Lagries à sa famille des TÉNÉBRIONITES, et fit des Pyrochres la base de celle des PYROCHROÏDES.

1810. Gyllenhal, dans le t. 2 de ses *Insecta suecica*, sentit le premier le besoin de rapprocher les insectes qui composent nos LATIPENNES. Il

(1) Muller, Schrank, Gmelin, De Villers, etc.

plaça les Lagries à la fin de sa famille des MÉLOÏDES : les *Pyrochroa* et les *Pytho* constituèrent, avec le genre *Calopus*, la famille suivante ou celle des PYROCHROÏDES.

1812. De Lamarck, dans l'extrait de son *Cours de Zoologie*, rangea les Lagries parmi ses TÉNÉBRIONITES, et les Pyrochres parmi ses CANTHARIDIENS.

1815. Leach, dans l'*Encyclopédie d'Edimbourg*, avait à peu près suivi, avons-nous dit, la marche de Latreille. Il avait partagé les Hétéromères en sept tribus : les PIMÉLIDES, TÉNÉBRIONIDES, PYROCHROÏDES, MORDELLIDES, CANTHARIDES, OËDÉMÉRIDES, SALPINGIDES.

Les TÉNÉBRIONIDES comprirent trois familles :

1^o *Ténébrionidés* (*G. Pelticus, Opatrum, Tenobrio*).

2^o *Diapéridés*. Première division. (*G. Toxicum, Sarrotrium*).

Deuxième division. (*G. Hypophleus*).

Troisième division :

Première subdivision. (*G. Phaleria, Diaperis, Eustrophus, Tetra-toma, Leiodes, Trachyseclis, Cossyphus*).

Deuxième subdivision. (*G. Eledona, etc.*)

Quatrième division :

Première subdivision. (*G. Helops, Pytho, Hallomenus*).

Deuxième subdivision. (*G. Cistela*).

3^o *Mélandrydés*. Ils se partagèrent en deux divisions :

Première division. (*G. Serrepalpus, Dircaca*).

Deuxième division. (*G. Melandrya, Lagria, Calopus*).

Les PYROCHROÏDES offrirent aussi deux divisions :

Première division. (*G. Dendroides, Pyrochroa*).

Deuxième division. (*G. Scroptia, Notoxus, Anthicus*).

Les MORDELLIDES (*G. Ripiphorus, Mordella, Anaspis, etc.*)

1817. Latreille dans le t. 3 du *Règne animal*, par Cuvier, en remaniant les familles de ses Hétéromères dont il changeait les dénominations, fit entrer les Pythes et les Lagries dans sa famille des STÉNÉLYTES, et les Pyrochres dans celle des TRACHÉLIDES.

1825. Dans ses *Familles naturelles*, les Pythes, conservés parmi les *Annales de la Société Linnéenne*.

STÉNÉLYTRES, y firent partie de la famille des *Hélopiens*. Les Lagries, rejetées dans celle des TRACHÉLIDES, y devinrent la base de la première tribu, celle des *Lagriïdes*, et les Pyrochres, le type de la seconde, celle des *Pyrochroïdes*.

1829. Il n'apporta aucune modification à cette disposition, dans la seconde édition du *Règne animal*, par Cuvier.

1832. Stephens, dans ses *Illustrations*, rangea les Lagries avec ses MELANDRYDES, et les Pyrochres avec ses PYROCHROÏDES.

1834. Solier, dans le t. 3 de la *Société Entomologique de France*, avait partagé les Hétéromères en trois divisions principales ou en sept familles :

La cinquième ou celle des CLYNOCÉPHALIDES, comprit deux tribus :

1^o *Serropalpites* (*G. Eustrophus, Orchesia, Hallomennus, Dircaea, Serropalpus, Conopalpus, Nothus, Scruptia, Melandrya, Anaspis, Anisostoma*).

2^o *Mordellites* (*G. Pelecotoma, Myodites, Rhipiphorus, Mordella*).

La sixième ou celle des TRACHÉLIDES fut composée de trois tribus :

1^o CANTHARIDITES (*G. Ccrocoma, Tetraonyx, Dices, Mylabris, Lydus, OEnas, Lyttu, Meloe, Zonitis, Nemognatha, Apalus, Sitaris*).

2^o ANTHICITES (*G. Anthicus, Steropes*).

3^o PYROCHROÏDES (*G. Pyrochroa, Dendroides, etc.*).

Enfin les LEPTODÉRIDES furent répartis dans trois tribus :

1^o *Lagriïtes* (*G. Lagria, Sparaedrus, Calopus*).

2^o *Pythites* (*G. Pytho*).

3^o *Rhinosimites* (*G. Stenostoma, Mycterus, Salpingus et Rhinosimus*).

1838. Nos divers LATIPENNES, comme on a pu le voir, avaient jusqu'alors été très-diversement ballottés, lorsque M. Westwood, dans son *Introduction*, marchant sur les traces de Gyllenhal, entra dans une voie plus naturelle. Il réunit dans sa deuxième famille, celle des PYROCHROÏDES, les *Pytho* et les *Pyrochroa*, qui la constituèrent seuls, et forma la famille suivante ou celle des LAGRIDES, du genre *Lagria*.

1842. Le travail d'Erichson, relatif à la *Connaissance systématique des Larves des Insectes* vint confirmer le classement nouveau du savant entomologiste de Hammerschmidt.

Ces pas heureux vers une classification plus rationnelle ne furent pas imités par tous leurs successeurs.

1845. M. Blanchard, dans son *Histoire des Insectes*, laissa les Pythes dans sa Tribu des PIMÉLIENS, où ils composèrent le groupe des *Pythites*, le cinquième de la famille des TÉNÉBRIONIDES.

Les Lagries et les Pyrochres restèrent dans sa Tribu des CANTHARIDIENS. Les premiers y constituèrent le groupe des *Lagriites*, le deuxième de la première famille, celle des LAGRIDES. Les Pyrochres y devinrent les principaux représentants de la seconde famille, celle des PYROCHROÏDES.

1845.—La même année, M. le Dr L. Redtenbacher, dans ses *Genres de la Faune des Coléoptères d'Allemagne*, disposés d'après une méthode analytique dont nous avons indiqué la marche, les noms et l'ordre des familles⁽¹⁾, colloqua les Pythes dans sa famille des SERROPALPES, et forma une famille particulière avec chacun des genres *Lagria* et *Pyrochroa*. Il n'apporta aucune modification à ce plan, dans sa *Faune* publiée quatre ans plus tard.

Le petit nombre des espèces dont nous allons parler, les rapports qu'elles ont entre elles par la dilatation de leurs élytres, nous ont porté à les réunir dans une même Tribu. Nous diviserons cette dernière en trois groupes:

Tête	engagée dans le prothorax. Antennes ni dentées ni pectinées, grossissant plus ou moins sensiblement vers l'extrémité ;	} insérées dans une échancrure profonde des yeux, vers le milieu du côté interne de ces organes. Avant-dernier article de tous les tarses dilaté et avancé sous le suivant en forme de sole.	} <i>Groupes.</i>
			LAGRIDES.
		} insérées au devant des yeux qui sont entiers et hémisphériques. Avant-dernier article de tous les tarses grêle et non avancé sous le suivant.	PYTHIDES.
	} séparée du prothorax par une sorte de col étroit ou de nodule. Yeux obliquement transverses, échancrés en devant. Antennes insérées un peu au devant de l'échancrure des yeux ; dentées ou pectinées à leur côté interne. Avant-dernier article de tous les tarses dilaté et avancé sous le suivant en forme de sole.		PYROCHROÏDES

(1) Hist. nat. des Coléopt. (Latigènes p. 16 à 19).

PREMIER GROUPE.

LAGRIIDES.

CARACTÈRES. *Tête* engagée dans le prothorax. *Antennes* ni dentées ni pectinées, grossissant plus ou moins sensiblement vers l'extrémité; insérées dans une échancrure profonde des yeux, vers le milieu du côté interne de ces organes. *Avant-dernier article de tous les tarsi* dilaté et avancé sous le suivant en forme de sole, et garni de duvet en dessous.

Ce groupe est réduit au genre suivant :

Genre *Lagrie*, LAGRIA; Fabricius (1).

(*λζζνν*, duvet ?)

CARACTÈRES. *Tête* petite; subarrondie ou ovale. *Antennes* médiocres; de onze articles: le deuxième, court, subglobuleux; les cinquième à dixième, presque égaux, peu élargis en ligne droite de la base à l'extrémité: le troisième ordinairement à peine aussi long (♂) ou un peu plus long (♀) que le quatrième: le onzième, beaucoup plus long chez le ♂ que chez la ♀. *Epistome* échancré presque en demi-cercle, dans le milieu de son bord antérieur. *Labre* transverse. *Mandibules* courtes, peu apparentes au delà du labre; bifides à leur extrémité. *Palpes maxillaires* à dernier article sécuriforme ou presque en forme de coupe, obliquement tronqué à son extrémité. *Prothorax* presque cylindrique. *Elytres* d'un tiers au moins plus larges à la base que le prothorax; à repli prolongé jusqu'à l'extrémité; plus ou moins flexibles. *Ventre* de cinq arceaux. *Pieds* allongés; grêles. *Corps* plus ou moins convexe.

Ajoutez à ces caractères, au moins pour les espèces suivantes :

Mâchoires à deux lobes, ciliés ou frangés. *Palpes labiaux* à dernier article ovalaire. *Dernier article des antennes* de moitié au moins (♀) ou deux fois et demie au moins (♂) plus grand que le dixième. *Mésosternum* prolongé presque jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires. *Episternums* subparallèles, plus fortement ponctués que les autres parties du dessous du corps. *Tibius postérieurs* plus longs que

(1) Syst. entom. p. 34.

le tarse qui les suit : premier article de ces derniers aussi long (♂) ou presque aussi long (♀) que tous les suivants réunis.

On trouve ces insectes dans les bois, dans les haies et sur différentes plantes. On les fait tomber dans le parapluie, en battant les arbres ou les buissons; on les obtient aussi en fauchant à l'aide du filet. Ils contrefont les morts quand on les touche ou qu'ils sont menacés de quelque danger.

Les larves connues de ces Hétéromères montrent quelque analogie avec certaines chenilles; elles ont le corps hérissé de poils rudes et épais, et se roulent en boule quand elles sont effrayées. Pendant l'hiver, on les trouve aux pieds des buissons ou des arbres, surtout sous les fagots empilés qu'on laisse hiverner dans les bois. Leur existence à l'état de larve dure près d'un an. Elles ne prennent presque aucune précaution pour se cacher à l'état de nymphe.

1. L. atripes; E. MULSANT et F. GUILLEBEAU. *Hérissée en dessus de poils fins; noire, avec les élytres d'un flave testacé. Prothorax à peine pointillé; rayé d'une ligne longitudinale médiane; à pubescence testacée. Elytres ruguleusement ponctuées; marquées d'une fossette humérale une fois environ plus longue que le calus; à stries plus ou moins faibles: intervalles sutural, troisième, cinquième, septième et neuvième, sensiblement relevés chez la ♀. Cinquième à huitième articles des antennes plus longs que larges: le onzième, égal au deux (♀) ou presque aux trois (♂) précédents réunis.*

♂. Corps allongé. Tête subarrondie, plus large que longue. Antennes à troisième article à peine plus long que le quatrième: les sixième à neuvième, une fois plus longs chacun qu'ils sont larges: le dixième, de moitié au moins plus long que large à l'extrémité: le onzième, presque aussi long que les trois précédents réunis. Yeux saillants; séparés l'un de l'autre sur le front, dans leur point le plus rapproché, par un espace plus étroit que la longueur du troisième article des antennes; séparés sous la tête par un espace à peine plus large que cet article; séparés du bord postérieur de la tête par un espace égal au cinquième ou au sixième de la longueur du prothorax. Ce dernier, au moins aussi long que large: sensiblement plus étroit que la tête, un peu plus large postérieurement. Elytres graduellement élargies jusqu'aux deux tiers, subarrondies ou un peu en ogive à l'extrémité, prises ensemble; très-médiocrement convexes. Repli à peine anguleux à son bord interne vers les hanches postérieures, d'un

tiers plus large dans ce point que vers le bord postérieur du deuxième arceau ventral.

♀. Corps suballongé. Tête ovulaire, visiblement plus longue que large. Antennes à troisième article ordinairement un peu plus long que le quatrième: le cinquième de moitié: le septième, d'un quart plus long qu'il est large: le neuvième, à peine aussi long: le dixième, moins long que large à l'extrémité: le onzième, aussi long que les deux précédents réunis. Yeux à peine saillants; séparés l'un de l'autre sur le front, dans leur point le plus rapproché, par un espace égal aux deuxième, troisième et quatrième articles des antennes réunis; séparés, sous la tête, par un espace à peine plus large; séparés du bord postérieur de la tête par un espace égal au moins au tiers de la longueur du prothorax. Ce dernier à peine aussi long que large; aussi large que la tête; offrant sur sa ligne médiane une dépression ou surface plane, elliptique, prolongée depuis le bord antérieur jusque près de la base, impunctillée, souvent creusée d'une fossette vers le tiers de la longueur du segment. Elytres élargies, et plus sensiblement que chez le ♂, jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, en ogive postérieurement; assez convexes. Repli à peine anguleux à son bord interne, vers les hanches postérieures; de trois quarts environ plus large dans ce point que vers le bord postérieur du deuxième arceau ventral.

Lagriá atripes, E. MULSANT et F. GUILLEBEAU, Notes etc. in Annales de la Soc. Linn. de Lyon, nouv. série, t. 2. 1854-1855, p. 74. — E. MULSANT, Opuscules, 6^e cal. p. 42.

Long. 0,0090 à 0,0093 (4 à 4 1/4 l.) Plus grande largeur des élytres 0,0033 (1 1/2 l.) (♂) — 0,0045 à 0,0048 (2 à 2 1/8 l.) (♀).

Corps hérissé en dessus de poils fins et assez longs. Tête pointillée; à pubescence d'un testacé livide; noire: labre et palpes de même couleur. Antennes prolongées environ jusqu'au quart (♀) ou un peu plus (♂) des élytres; pubescentes; noires. Prothorax un peu arqué à son bord antérieur; tronqué à la base; subcylindrique; un peu rétréci sur les côtés et marqué en dessus de deux dépressions ou sillons transverses: le premier, après le bord antérieur, ordinairement peu sensible, surtout chez la ♀: le deuxième, vers les deux tiers de la longueur; relevé en rebord ou légèrement rebordé à sa base; noir; à peine pointillé; hérissé de poils d'un livide testacé; rayé sur la ligne médiane d'une ligne ordinairement entière (♀) ou raccourcie sur son

tiers antérieur (♂). *Ecusson* généralement noir. *Elytres* cinq ou six fois aussi longues que le prothorax ; ruguleusement ponctuées ; d'un flave testacé ; hérissées de poils concolores, mi-relevés ; marquées d'une fossette humérale une fois environ plus longue que le calus ; à stries plus ou moins faibles, peu distinctes près de la base. Intervalles sutural, troisième et cinquième, faiblement saillants postérieurement, et non relevés en avant (♂) : les sutural, troisième, cinquième, septième et neuvième, sensiblement plus saillants jusque vers la base, de telle sorte que les élytres offrent une sorte de gouttière large et peu profonde entre les sutural et neuvième intervalles. *Dessous du corps* pointillé ; luisant ; parcimonieusement pubescent ; noir, avec les côtés du ventre parfois moins obscurs. *Mésosternum* linéaire dans sa seconde moitié. *Pieds* noirs.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon ; elle a été prise dans ceux de Ronen par M. Mocquerys (collect. Reiche) ; elle paraît plus commune dans le midi.

Obs. M. Guillebeau et moi avons fait connaître sa larve (1).

2. *L. hirta* ; LINNÉ. *Hérissée en dessus de poils fins ; noire ou brune, avec les élytres d'un flave testacé. Tête et prothorax ponctués : celui-ci, parfois d'un testacé roussâtre à la base et même au bord antérieur. Elytres ruguleusement ponctuées ; marquées d'une fossette humérale à peine prolongée après le calus ; à stries légères non avancées jusqu'à la base, parfois presque nulles ; offrant, chez la ♀, leur plus grande largeur vers les quatre septièmes de leur longueur. Cinquième à huitième articles des antennes visiblement plus longs que larges : le dixième, plus large que long (♀) : le onzième égal aux deux (♀), ou presque aux trois (♂) précédents réunis. Ventre souvent d'un testacé brunâtre sur les côtés.*

♂. Corps allongé. Tête subarrondie, plus large que longue. Antennes à troisième article souvent à peine aussi long ou un peu moins long que le quatrième : les cinquième à septième une fois plus longs chacun qu'ils sont larges : le dixième de moitié environ plus long qu'il est large à l'extrémité : le onzième presque égal aux trois précédents réunis. Yeux séparés l'un de l'autre, sur le front, dans leur point le plus rapproché, par un espace égal à la longueur du troisième article

(1) *Notes pour servir à l'histoire des Lagrides*, (Annales de la Soc. Linn. de Lyon, nouv. série, t. 2, 1854-1855, p. 73. — E. MULSANT, Opuscules, 6e cah. p. 41).

des antennes; séparés sous la tête par un espace un peu moins étroit; distants du bord postérieur de la tête d'un espace égal au quart de la longueur du prothorax. Ce dernier, au moins aussi long que large; subcylindrique, graduellement un peu rétréci d'arrière en avant dans son tiers antérieur, sensiblement étranglé vers les trois cinquièmes ou deux tiers, un peu élargi ensuite jusqu'à la base; plus étroit même à cette dernière et surtout en devant, que la tête; luisant; un peu moins densément et moins fortement ponctué que chez la ♀; marqué d'un sillon transversal correspondant à son étranglement vers les deux tiers de sa longueur; sans fossette ni dépression longitudinale sur la ligne médiane; offrant parfois sur le tiers de cette ligne une petite saillie linéaire; relevé en rebord à la base. Elytres graduellement élargies jusqu'aux trois quarts de leur longueur; arrondies à l'extrémité, prises ensemble; très-médiocrement convexes. Repli faiblement anguleux à son bord interne, vers les hanches postérieures; de moitié plus large dans ce point que vers le bord postérieur du deuxième arceau ventral.

♀. Corps suballongé. Tête ovulaire, un peu plus longue que large. Antennes à troisième article ordinairement un peu plus long que le quatrième: les cinquième à septième, de moitié plus longs qu'ils sont larges: le neuvième, à peine plus long que large: le dixième, moins long que large: le onzième, égal à peu près aux deux précédents réunis. Yeux séparés l'un de l'autre, sur le front, dans leur point le plus rapproché, par un espace égal aux deuxième, troisième et quatrième articles des antennes réunis; un peu plus largement séparés en dessous; distants du bord postérieur de la tête d'un espace égal au quart ou au tiers de la longueur du prothorax. Celui-ci à peine aussi long que large; subcylindrique; aussi large que la tête: plus densément et plus fortement ponctué que chez le ♂; n'offrant pas ordinairement les traces d'un rétrécissement ni d'un sillon transversal vers les deux tiers; rebordé à la base; souvent rayé transversalement vers le tiers de sa longueur; noté, dans ce point, sur sa ligne médiane, d'une fossette suborbiculaire, non avancée jusqu'au bord antérieur; offrant souvent, en outre, à partir du milieu de la fossette, une dépression longitudinale ou une surface plane, elliptique, impunctillée, prolongée jusque vers le rebord postérieur. Elytres élargies, et plus sensiblement que chez le ♂, jusqu'aux quatre septièmes de leur longueur, en ogive postérieurement. Repli sensiblement anguleux à son bord interne, vers les hanches postérieures; deux fois environ aussi

large dans ce point que vers le bord postérieur du deuxième arceau ventral.

Chrysomela hirta, LINS. Syst. Nat. (10^e édit.) (1758) t. 1. p. 577. 76. — *Id.* Syst. Nat. (12^e édit.) t. 1. p. 602. 119. — *Id.* Faun. suec. p. 174. 578. — O. F. MULLER, Faun. Insect. frid. p. 9. 83. — P. L. S. MULLER, C. V. LINN. Naturæ. 5. 1. p. 201. 119. — GOEZE, Entom. Beit. t. 1. p. 297. 118. — SCHRANK, Enum. p. 99. 189. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 1. p. 167. 189.

La Caatharide noire, à étuis jaunes, GEOFFR. Hist. t. 1. p. 344. 6. (♂).

Teucrio villosus, DE GEER, Mem. t. 5. p. 44. 6. pl. 2. fig. 23. (♀) fig. 24. (♂). — RETZ. Gen. p. 155. 855.

Lagriæ hirta, FABR. Syst. entom. p. 123. 8. — *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 160. 11. — *Id.* Mant. insect. t. 1. p. 93. 15. — *Id.* Ent. syst. t. 1. 2. p. 79. 4. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 70. 8. — HERBST, in FUESSLY'S Arch. 5^e cah. (1784) p. 68. 1. — ROLMER, Gen. p. 44. 55. p. 54. fig. 29 (17) ♂. — ROSSI, Faun. étr. t. 1. p. 108. 274 — *Id.* éd. HELW. t. 1. (1795) p. 114. 274 (♀) et note ♂. — *Id.* p. 455. 114. (♂♀) — OLIV. Encycl. méth. t. 7. (1792) p. 446. 2. (♂). — *Id.* Entom. t. 3. n^o 49. p. 4. 2. pl. 1. fig. 1. a. b. (♀), c. (♂). — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 12. (1803) p. 461. — PANZ. Entom. germ. p. 202. 2. (♀). — *Id.* Faun. germ. 107. 2. (♀). — *Id.* Index, p. 142. (♂♀). — CUR. Tabl. élém. p. 545. — PAVK. Faun. suec. t. 2. p. 154. 1. (♂♀) — WALKER. Faun. par. t. 4. 159. 1. — TICNY, Hist. nat. t. 7. p. 442, pl. fig. 5. (♀) — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 351. (♂♀). pl. 50, fig. 3. — *Id.* Gener. t. 2. p. 198. 1. (♂♀). — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 17. (1817) p. 299. — SCHONH. Syn. ins. t. 5. p. 9. 10. (♂♀). — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 504. 1. (♂♀). — LAMARCK, Anim. s. ver. t. 4. p. 577. 2. — GOLDFUSS, Handb. p. 555. — DUMÉRIL, Dic. des sc. nat. t. 23. (1822) p. 127. 1. — MELS. Lettr. t. 2. p. 295. 1. (♀). — *Id.* Opusc. entom. 6^e cah. p. 77. (♂♀). — *Id.* Notes, etc. in Ann. de la Soc. Linn. de Lyon nouv. série, t. 2. (1854-1855) p. 65. — STEPH. Illust. t. 5. p. 33. 1. (♂♀) — *Id.* Man. p. 328. 2573. (♂♀). — CURTIS, Brit. entom. t. 15. (1856) p. 598. 13. — SAHLB. Ins. fenn. p. 441. 1. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 251. 1. pl. 20. fig. 3. (♂). — L. DUF. Excurs. p. 70. 424. — E. BLANCHARD, in Regu. anim. de CUVIER, édit. Croch. p. 53 bis, pl. 1, a, labre; b, mandibule; c, mâchoire; palpe max.; d, lèvres; e, antennes. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 629. (♂♀).

Lagriæ pubescens, FAB. Syst. entom. p. 123. 7? — *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 160. 10? — *Id.* Mant. t. 1. p. 93. 12? — *Id.* Entom. Syst. t. 2. p. 79. 3. (♀?). — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 70. 6. (♀?) — OLIV. Encycl. méth. t. 7. p. 446. 6. — PANZER, Ent. germ. p. 201. 1. (♂) — *Id.* Faun. germ. 107. 1. (♂) — TICNY, Hist. nat. t. 7. p. 145. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 351. 2. — MELS. Lettr. t. 2. p. 291. 2. (♂).

Coccinella hirta, MULLER, Zool. Dan. Prodr. p. 85. 937.

Cryptoccephalus hirtus, GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 1750. 256. — GOEZE, Faun. Eur. t. 8. p. 418. 43. — MARTYN, Engl. entom. pl. 17. fig. 15.

Auchenia hirta, MARSH. Ent. brit. t. 1. p. 218. 10.

Long. 0,0074 à 0,0081 (3 1/3 à 3 2/3 l.) Plus grande largeur des élytres 0,0028 à 0,0050 (1 1/4 à 1 2/5 l.) (♂) ; 0,0036 à 0,0059 (1 2/3 à 1 3/4 l.) (♀).

Corps hérissé en dessus de poils fins et assez longs. *Tête* à pubescence d'un testacé livide; noire, avec le labre parfois d'un testacé obscur; ponctuée. *Antennes* prolongées environ jusqu'au quart (♀) ou un peu plus (♂) des élytres; pubescentes; noires ou brunes, parfois avec les articles basilaires moins obscurs. *Prothorax* marqué de points médiocrement profonds; noir ou d'un brun noir, avec le bord postérieur et moins souvent l'antérieur d'un testacé roussâtre, surtout chez la ♀; hérissé de poils d'un livide testacé. *Ecusson* ordinairement brun; parfois d'un flave testacé. *Elytres* cinq ou six fois aussi longues que le prothorax; ruguleusement ponctuées; d'un flave testacé; hérissées de poils concolores, mi-relevés; marquées d'une fossette humérale à peine prolongée après le calus; offrant des stries légères non avancées jusqu'à la base (♂), variablement prononcées, parfois presque nulles (♀). Intervalles en général légèrement saillants: les quatre plus rapprochés de la suture presque uniformément saillants chez le ♂, raccourcis près de la base: les autres et parfois tous, peu distincts au moins en avant (♂). *Dessous du corps* pointillé; luisant; parcimonieusement garni de poils fins et livides; ordinairement brun, ou plutôt d'un brun testacé, avec les côtés du ventre d'un testacé brunâtre, quelquefois tout noir. *Mésosternum* linéaire dans sa seconde moitié. *Pieds* bruns ou d'un brun testacé, parfois noirs.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties de la France.

Obs. Elle offre diverses variations. Ainsi, sous le rapport de la couleur, les antennes, le dessous du corps et les pieds sont entièrement noirs; d'autres fois les antennes sont brunes, quelquefois même avec la base moins obscure. Le labre et l'écusson varient du noir brun au flave testacé: le labre toutefois reste généralement plus obscur. Le dessous du corps varie du noir au brun sur la poitrine; du noir au brun testacé sur le ventre, avec les côtés plus pâles ou d'un testacé brunâtre chez les variétés moins obscures. Les pieds parfois noirs, sont plus ordinairement bruns ou d'un brun tirant sur le testacé: rarement la base des cuisses a quelque tendance à être d'un brun testacé.

Chez la ♀, le prothorax n'offre souvent qu'une fossette, dont le centre correspond au tiers de la longueur de la ligne médiane, et qui ne s'avance pas jusqu'au bord antérieur: cette fossette offre ordinairement

rement au moins les traces d'une raie transversale vers la moitié de sa longueur ; mais d'autres fois à partir de la moitié de cette fossette, se montre postérieurement comme chez la *L. atripes*, une dépression ou surface plane impointillée, elliptique, prolongée presque jusqu'au rebord basilaire. Les élytres, chez le même sexe, qui souvent offrent à peine des traces de stries, en ont quelquefois de plus sensibles et même montrent, quoique rarement, les troisième, cinquième et septième intervalles très-légèrement plus saillants. Ordinairement les stries et les intervalles sont plus réguliers chez le ♂.

Quoi qu'il en soit, cette espèce diffère de la *L. atripes* par une taille plus faible ; par la tête et le prothorax très-distinctement ponctués ; par ce dernier, non rayé d'une ligne longitudinale médiane ; par la fossette humérale plus courte.

Chez la ♀ de la *L. hirta* la dépression ou surface plane et impointillée du prothorax ne part ordinairement que de la moitié de la fossette, et dans tous les cas ne s'avance jamais jusqu'au rebord antérieur. Elle part toujours de celui-ci chez la *L. atripes*, et chez celle-ci la fossette ne semble qu'un signe accessoire.

Les ♂ et ♀ des Lagries en général, et de la *L. hirta* en particulier, diffèrent assez entre eux pour avoir pu être considérés, par les premiers Entomologistes, comme constituant deux espèces différentes. Mais en étudiant les ouvrages de Fabricius, on est naturellement embarrassé de savoir quel insecte il avait en vue, en décrivant dans son *Systema entomologiæ*, la *L. pubescens*. Les expressions : *nigra*, *thorace marginato villosa*, *elytris glabris testaceis*, ne peuvent s'appliquer aux insectes de ce genre dont aucun n'a le prothorax rebordé. Évidemment ces paroles se rapportent à la *Chrysomela pubescens* de Linné, qui, suivant l'exemplaire typique conservé à Londres, est l'*Omophlus* auquel j'ai conservé son nom spécifique. L'auteur danois avait cependant, il est du moins vraisemblable, voulu décrire l'un des sexes de notre *L. hirta*, et par respect pour son illustre maître, il aura reproduit, à peu de chose près, la diagnose de la *Chrysomela pubescens* qu'il croyait identique avec la Lagrie qu'il avait sous les yeux. Dans ses voyages en Angleterre, il dut reconnaître son erreur, et il substitua, dans son *Entomologia systematica*, à la phrase précitée, celle-ci : *nigra, villosa thorace tereti : puncto medio impresso, elytris testaceis*, facilement applicable à une Lagrie.

Les Entomologistes ont généralement cru reconnaître dans cette description, le ♂ de notre *L. hirta*. Latreille seul, ainsi que je l'ai déjà

dit (1), a soupçonné y voir la ♀, et évidemment il a eu raison. Celle-ci, en effet, présente seule sur le prothorax cette fossette ou ce gros point enfoncé indiqué par l'Entomologiste de Kiel.

La larve de la *L. hirta* se trouve dans les bois ou dans les buissons, soit au pied des végétaux, soit sur leurs rameaux. On la fait parfois tomber en battant. Elle a été élevée par M. Ingpen (2). Lyonnet (3) la fit connaître pour la première fois. MM. Westwood (1), Perris (3), Guillebeau et moi (6) en avons aussi donné une description.

J'ai trouvé dans les environs de Fréjus une Lagrie qui peut être caractérisée ainsi :

L. nudipennis. *Parcimonieusement pubescente sur la tête et le prothorax, à peu près glabre sur les élytres. Tête, antennes et poitrine, noires. Prothorax ponctué; d'un noir brun, avec la base tirant sur le roux testacé. Ventre d'un brun testacé. Cuisses d'un brun noir, avec les deux cinquièmes basilaires d'un testacé translucide: tibias et tarsi bruns ou d'un brun testacé. Elytres ruguleusement ponctuées; à stries légères, non avancées jusqu'à la base; offrant chez la ♀, vers les trois cinquièmes de leur longueur leur plus grande largeur. Cinquième à septième articles des antennes plus longs que larges: le dixième, moins long que large; le onzième, égal aux deux précédents réunis (♀).*

♂. Inconnu.

♀. Tête ovale; ponctuée. Antennes à troisième article plus long que le quatrième: les cinquième, sixième et huitième, d'un tiers ou de moitié plus longs qu'ils sont larges: le neuvième, à peine aussi long que large: le dixième, plus large que long: le onzième, égal

(1) Opusc. Entomol. 6^e cah. p. 40.

(2) WESTWOOD, *Introduct. to the mod. classific.* t. 1. p. 290.

(3) Mémoires du Muséum, t. 48. p. 417-420 pl. 22. fig. 17 à 19 — fig. 20 à 29 détails, — fig. 50, nymphe. — *Recherches sur l'anatomie et les métamorphoses de différentes espèces d'insectes*, ouvrage posthume du P. Lyonnet, publié par M. W. de Hahn, p. 112-114, pl. 11. mêmes figures.

(4) WESTWOOD, loc. cit. p. 290. pl. 52. fig. 25.

(5) PERRIS, Mém. de l'Acad. des sc. de Liège, t. 10. (1855) p. 253. pl. 64-72.

(6) Annales de la Soc. Linn. de Lyon, nouv. série t. 2. (1854-1855), p. 66. — E. MULLSANT, Opuscules, 6^e cah. p. 34.

aux deux précédents réunis. Yeux séparés l'un de l'autre, sur le front, par un espace égal à la longueur des deuxième, troisième et quatrième articles des antennes réunis. Prothorax moins long que large; à peine aussi large que la tête, un peu moins large qu'elle en devant; marqué d'une fossette, vers le tiers de sa ligne médiane; offrant, à partir de la moitié de cette fossette, une surface déprimée ou plane, impointillée, prolongée jusqu'au rebord basilaire; offrant, sur le tiers postérieur de sa longueur, les traces d'une raie longitudinale sur la ligne médiane. Elytres élargies en ligne presque droite jusqu'aux trois cinquièmes, en ogive postérieurement. Repli obtus ou peu anguleux à son bord interne, vers les hanches postérieures, trois fois environ aussi large vers ce point que vers l'extrémité du deuxième arceau ventral.

Long. 0,0078 (3 1/2 l.) Larg. des élytres à la base 0,0023 (1 l.) Plus grande largeur des élytres 0,0029 (1 1/3 l.)

♀. Corps suballongé; ponctué et hérissé de poils livides, peu épais, sur la tête et le prothorax. Tête et antennes noires. Prothorax noir ou d'un noir brun, avec le rebord basilaire d'un brun tirant sur le roux testacé; subcylindrique, un peu rétréci en devant et vers les trois cinquièmes. Elytres d'un flave testacé; glabres ou garnies seulement près du bord externe de poils livides peu nombreux; ruguleusement ponctuées; à faibles stries. Intervalles très-légèrement ou à peine saillants.

Elle a beaucoup d'analogie avec la *L. hirta*. Elle en diffère par son corps d'une forme différente, plus allongée ou moins large, offrant vers les trois cinquièmes de la longueur des élytres sa plus grande largeur; par son prothorax offrant une légère raie longitudinale sur le tiers postérieur de sa ligne médiane; par ses élytres à peu près glabres; par ses cuisses testacées ou d'un flave testacé brunâtre, mais translucide sur les deux cinquièmes basilaires de leur longueur.

Je ne la note ici que pour mémoire n'en ayant trouvé qu'un individu ♀.

J'ai vu dans la riche collection de M. Chevrolat deux exemplaires: l'un ♂, l'autre ♀, d'une Lagrie dont voici la diagnose:

3. *L. depilis*. Hérissée de poils livides et peu nombreux sur la tête et sur le prothorax, glabre sur les élytres. Noire ou brune, avec les élytres

d'un flave testacé. Tête et prothorax ponctués : celui-ci parfois d'un rouge brunâtre à la base et en devant. Elytres ruguleusement ponctuées ; marquées d'une fossette humérale ; à stries légères, parfois presque nulles ; offrant vers les trois cinquièmes de leur longueur leur plus grande largeur. Cinquième à dixième articles des antennes au moins aussi longs que larges, même chez la ♀ : le onzième, aussi long que les deux (♀) ou un peu plus long que les trois (♂) suivants réunis. Ventre souvent d'un testacé brunâtre sur les côtés.

♂. Corps allongé. Antennes à troisième article à peine aussi long que le quatrième : les cinquième à dixième articles presque égaux : les cinquième et sixième, plus distinctement ponctués : les septième à dixième, offrant une dent légère à l'extrémité de leur côté externe : le dixième, de moitié au moins plus long qu'il est large à l'extrémité : le onzième, un peu plus long que les trois ou presque aussi long que les quatre précédents réunis. Le reste comme chez le ♂ de la *L. hirta*.

♀. Corps allongé ou suballongé. Antennes à troisième article un peu plus long que le quatrième : les cinquième, sixième et neuvième, d'un quart ou d'un cinquième plus longs qu'ils sont larges à l'extrémité : les septième et huitième, à peine plus longs que ceux-ci : le dixième, un peu plus court que les précédents, mais au moins aussi long que large : le onzième, égal aux deux précédents réunis. Elytres élargies presque en ligne droite, jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, en ogive à l'extrémité. Le reste, comme chez la *L. hirta* ♀.

Lagria depilis, CHEVROLAT, in Litter.

Long. 0,0078 à 0,0090 (3 1/2 à 4 l.) Largeur des élytres à la base 0,0023 (1 l.) Plus grande largeur des élytres 0,0033 0,0036 (1 1/2 à 1 2/3 l.)

Corps hérissé de poils livides, peu épais sur la tête, plus clair-semés sur le prothorax ; glabre sur les élytres ; noir sur la tête, les antennes et le prothorax : celui-ci, d'un rouge brun ou brunâtre à la base et en devant, chez la ♀. Elytres ruguleusement ponctuées. Dessous du corps noir ou brun sur la poitrine, brun ou d'un brun testacé sur le ventre, avec les côtés de celui-ci tirant davantage sur le testacé, ou d'un testacé roussâtre. Pieds noirs ou bruns.

Cette espèce a été trouvée dans le département du Cher.

Obs. Elle a quelque analogie avec la *L. hirta* ; mais elle en diffère non-seulement par ses élytres glabres, mais par une forme plus allongée, sensiblement moins élargie chez la ♀, et offrant vers les trois cinquièmes plutôt que vers les quatre septièmes leur plus grande largeur. Les élytres de la ♀ se rapprochent, par là, de la forme de celles du ♂. Elle s'éloigne encore de la précédente par les proportions des articles des antennes, le dixième article plus long que large chez la ♀, par le onzième, plus long que les trois précédents réunis, chez le ♂ ; sous ce rapport, elle se rapproche du ♂ de la *L. glabrata*, dont elle s'éloigne sous beaucoup d'autres rapports, et entre autres, sous ceux de la ponctuation et de la couleur des antennes et des pieds : le défaut de raie longitudinale sur le prothorax suffirait pour empêcher de la confondre avec la *L. atripes*. Malheureusement je n'ai vu que les deux individus précités, et l'on hésite toujours à admettre une espèce nouvelle, sur des représentants réduits à un chiffre si faible, quand l'espèce n'est pas très-caractérisée.

4. *L. glabrata* ; OLIVIER. Garnie en dessus de poils concolores, courts et souvent peu apparents chez la ♀. Tête et prothorax couverts de points profonds et contigus ; bruns (♂) ou d'un brun noir (♀). Elytres rugueusement ponctuées : d'un flave testacé et ordinairement sans traces de stries (♂), ou fauves et à stries légères (♀). Dessous du corps d'un brun rouge (♀) ou d'un brun testacé (♂). Base des cuisses testacée. Antennes d'un brun rouge (♀) ou d'un fauve testacé (♂) : quatrième à dixième articles un peu plus longs (♂) ou moins longs (♀) que larges : le onzième, moins long que les deux précédents réunis (♀), ou aussi long que les quatre précédents réunis (♂).

♂. Corps allongé. Tête subarrondie, plus large que longue. Antennes presque filiformes ou grossissant très-légèrement à partir du quatrième article : les quatrième à dixième, un peu plus longs que larges : le onzième, à peu près aussi long que les quatre précédents réunis. Yeux séparés l'un de l'autre, sur le front, dans leur point le plus rapproché, par un espace un peu plus grand que la longueur du troisième article des antennes ; séparés sous la tête par un espace un peu plus étroit ; séparés du bord postérieur de la tête par un espace égal environ au quart de la longueur du prothorax : ce dernier, à peu près aussi long qu'il est large ; sensiblement plus étroit en devant que la tête, à peu près aussi large qu'elle vers les deux cinquièmes de sa longueur ; sans fossette ni dépression, sur la ligne médiane ; offrant

ordinairement sur le tiers postérieur de celle-ci un ligne élevée. Elytres graduellement élargies jusqu'aux trois quarts de leur longueur, obtusément arrondies postérieurement, prises ensemble; très-médiocrement convexes. Repli à peine anguleux à son bord interne, vers les hanches postérieures; de moitié plus large dans ce point que vers le bord postérieur du deuxième arceau ventral.

♀. Corps ovulaire-oblong. Tête ovulaire, un peu plus longue que large. Antennes grossissant sensiblement à partir du troisième article: les quatrième à dixième moins longs que larges à leur extrémité: le onzième, un peu moins long que les deux précédents réunis. Yeux séparés l'un de l'autre, sur le front, par un espace à peu près égal à la longueur des troisième à cinquième articles des antennes réunis; séparés, sous la tête, par un espace à peine plus large; séparés du bord postérieur de la tête par un espace égal aux deux cinquièmes de la longueur du prothorax. Ce dernier, moins long que large; à peine aussi large en devant que la tête, un peu plus large qu'elle vers les deux cinquièmes de sa longueur; rayé, sur sa ligne médiane, d'une ligne ou d'un sillon léger, parfois peu marqué, non avancé jusqu'au bord antérieur, ordinairement élargi en fossette, un peu au devant de la base, ou marqué d'une fossette ponctiforme, près de cette dernière. Elytres ovulaires, offrant vers les trois cinquièmes leur plus grande largeur, en ogive postérieurement. Repli faiblement anguleux à son bord interne, vers les hanches postérieures; une fois plus large dans ce point que vers l'extrémité du deuxième arceau ventral.

Lagriá glabrata, OLIV. Encycl. méth. t. 7. (1792) p. 446. 5. (♀). — *Id.* Entomol. t. 3. n° 49. p. 5. 5. pl. 1. fig. 5.

Lagriá tristis, BONELLI, Specim. Faun. subalp. in Memor. d. Soc. di Agric. di Torin. t. 9. (1812) p. 172, 17. pl. 5. fig. 17.

Long. 0,0072 à 0,0090 (3 1/4 à 4 l.) Plus grande largeur des élytres 0,0025 à 0,0028 (1 1/8 à 1 1/4 l.) (♂) 0,0028 à 0,0033 (1 1/4 à 1 1/2 l.)

Corps garni en dessus de poils courts, couchés, fins, peu serrés, de la couleur du fond; paraissant souvent presque glabre chez la ♀ et sur le prothorax du ♂. Tête densement et fortement ponctué; brune ou d'un brun noir; à pubescence mi-hérissée. Palpes noirs ou bruns. Antennes d'un brun rouge (♀) ou d'un rouge testacé ou d'un fauve testacé (♂); pubescentes. Prothorax un peu arqué à son bord antérieur; écointé à ses angles de devant, jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de sa longueur, offrant dans ce point sa plus grande

largeur, subparallèle ensuite ou plutôt subsinué ou rétréci entre ce point et sa base; tronqué à cette dernière; offrant vers les deux tiers une dépression ou un léger sillon transverse; marqué de points grossiers et contigus; garni ou hérissé de poils peu épais ou clairsemés; brun de poix (♀) ou d'un brun noir (♂), avec le bord postérieur souvent d'un brun roussâtre, surtout chez le ♂. *Ecnisson* en triangle subéquilatéral, de la couleur des étuis. *Elytres* quatre fois et demie (♀) à cinq fois et demie (♂) aussi longues que le prothorax; marquées d'une fossette humérale peu prolongée après le callos; rugueusement ponctuées, plus fortement chez le ♂; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* pointillé; rugueux; peu garni de poils; brun ou d'un brun rougeâtre (♀), brun ou d'un brun testacé (♂). *Pieds* bruns, avec les tarses et parfois une partie des tibiai moins obscurs, et le tiers basilaire au moins d'un testacé brunâtre (♀), ou testacés ou d'un flave testacé, avec les trois cinquièmes postérieurs des cuisses d'un brun de poix ou d'un brun testacé (♂).

Cette espèce, plus rare que les autres, se trouve dans les environs de Lyon, et surtout dans le midi de la France (1).

Obs. Elle est considérée dans toutes les collections comme étant la *L. glabrata* d'Olivier, et la figure donnée par cet écrivain correspond assez bien à celle de la ♀ de notre *glabrata*; mais les exemplaires que j'ai eus sous les yeux n'ont ni les élytres glabres, ni les antennes noires. Les élytres sont garnies de poils fins et couchés, souvent faiblement apparents. Quant aux antennes, leur couleur varierait-elle au point de passer au noir, de fauve ou de roux-testacé qu'elles sont habituellement, ou Olivier aurait-il eu sous les yeux une autre espèce? Dans tous les cas, le ♂ n'avait pas encore été décrit. Quant à la *L. glabrata* de Fabricius (Syst. entom. p. 125, 10) elle n'est vraisemblablement qu'un exemplaire dépillé et incomplètement coloré de la *L. hirta*. Le professeur de Kiel l'a lui-même rayée de son catalogue, et n'en fait plus mention, à partir de son *Entomologia systematica*.

Notre *L. glabrata* diffère de toutes les précédentes par sa tête et par son prothorax couverts de gros points contigus; par la couleur de ses antennes et de ses pieds, et ordinairement par celle du dessous du corps. La ♀ se distingue des autres par la brièveté des articles de ses antennes; par ses élytres plus foncées en couleur, et chagrinées;

(1) PERRIS, Lettre etc, in Mém. de l'Acad. des sc. de Lyon, t. 2. 1850 (cl. des sc. p. 472).

par son prothorax sans surface plane sur la ligne médiane, sans fossette vers le tiers de cette ligne. Le ♂ s'éloigne de la plupart des précédents par la longueur du dernier article de ses antennes.

DEUXIÈME GROUPE.

PYTHIDES.

CARACTÈRES. *Tête* engagée dans le prothorax. *Antennes* grossissant faiblement vers l'extrémité; insérées près de la base des mandibules qui sont saillantes. *Yeux* entiers, arrondis, saillants; situés sur les côtés de la tête. *Avant-dernier article de tous les tarsi* grêle et non avancé sous le suivant en forme de sole. *Corps* presque plan, en dessus.

Genre *Pytho*, PYTHE; Latreille (1).

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux du groupe : *tête* plus longue que large, offrant vers les yeux sa plus grande largeur. *Yeux* non contigus au bord postérieur de la tête. *Antennes* médiocres, de onze articles : le premier, renflé de la base à l'extrémité : le deuxième, près d'une fois plus court : le troisième, subfiliforme, le plus grand, ou au moins aussi long que le premier : les cinquième à septième, faiblement élargis de la base à l'extrémité; au moins aussi longs que larges : les neuvième et dixième, en forme de coupe, plus larges que longs : le onzième, une fois plus long que large, rétréci à partir de sa seconde moitié. *Mandibules* arquées; saillantes; bifides à l'extrémité; armées d'une dent à leur côté interne. *Prothorax* subcordiforme. *Ecusson* apparent. *Elytres* offrant après le milieu leur plus grande largeur. *Repli* réduit à une tranche à partir des hanches postérieures. *Entre* de cinq arceaux. *Pieds* assez allongés. *Premier article des tarsi postérieurs* aussi long que tous les suivants réunis. *Labre* transverse. *Mâchoires* à deux lobes inégaux; ciliées. *Palpes maxillaires* allongés; subcomprimés; à deuxième article obéonique, presque égal au quatrième : celui-ci, un peu élargi de la base à l'extrémité; un peu obliquement tronqué à cette dernière, à peine plus long que large. *Palpes labiaux* à dernier article le plus long, élargi de la base à l'extrémité. *Menton* en carré transverse. *Languette* échancrée. *Elytres* striées.

(1) Précis des caractères génériques des insectes, p. 23, genre 44.

Ce genre est réduit, en France, à l'espèce suivante.

1. **P. depressus**; LINNÉ. *Allongé; glabre et presque plan, en dessus. Antennes, bouche, tibias et tarsi au moins, d'un rouge testacé. Prothorax et poitrine noirs ou obscurs, au moins en partie. Élytres bleues, ou d'un rouge roux en partie. Ventre et cuisses, de couleur variable. Prothorax subcordiforme, rayé d'un sillon étroit sur la ligne médiane; creusé de chaque côté de celui-ci d'une fossette longitudinale arquée en dehors. Élytres à stries sulciformes et ponctuées, raccourcies en arrière et surtout en devant. Intervalles lisses, en arc.*

♂. Huitième article des antennes obconique, c'est-à-dire élargi en ligne droite d'arrière en avant, un peu plus long qu'il est large à l'extrémité: le onzième article terminé en pointe. Partie du sixième arceau ventral ordinairement apparente. Ventre ordinairement obscur.

♀. Huitième article des antennes cupiforme ou élargi en ligne courbe de la base à l'extrémité; moins long qu'il est large à cette dernière: le onzième article terminé en pointe obtuse. Ventre de cinq arceaux seulement; généralement d'un rouge roux.

ÉTAT NORMAL. Bouche, antennes, tibias et tarsi, d'un rouge testacé: tête, prothorax, écusson, poitrine et cuisses, noirs: élytres d'un bleu ou d'un violet noir, d'un bleu d'acier ou d'un bleu foncé: ventre brun, ou avec les côtés et la partie postérieure souvent d'un rouge testacé, ordinairement entièrement de cette couleur chez la ♀.

Tenebrio depressus, LINN. Syst. Nat. t. 1, p. 673. 11. — DE VILLERS, Entom. t. 1, p. 388. 8. — OLIV. Entom. t. 3, n° 57, p. 15. 19. pl. 2. fig. 18.

Tenebrio lignarius, DE GEER, Mem. t. 5, p. 38. 4. var. 1. pl. 2. fig. 15. — REZ. Gener. p. 153. n° 855. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 1, p. 391. 39 et t. 4, p. 539. 20.

Cucujus caeruleus, HERBST, in FUESLY'S Arch. 2^o cah. (article *Cucujus*) p. 6. pl. 1. (de ce 2^o cah. et 7^o de l'ouvrage) fig. 3 et 6. — *Id.* 5^o cah. p. 107. 2. — *Id.* trad. fr. p. 143. 2. pl. 7. fig. 5 et 6. — FABR. Mant. t. 1, p. 166. 3. (♀) — *Id.* Ent. Syst. t. 1, 2, p. 94. 4. (♀). — GUEL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1, p. 1839. 6. — GYLLENH. in Nov. act. Soc. Upsal. t. 6, p. 151. 20. — OLIV. Encycl. méth. t. 6, p. 242. 4. pl. 363. 1. fig. 10, 11 et 12. — *Id.* Entom. t. 4, n° 74 bis p. 9. 11. pl. 1. fig. 11, a, b. — PANZ. Entom. germ. p. 207. 2. (♀) — KUGEL. Verzeich. in SCHNEID. N. Magaz. p. 579. 2. — PAVK. Faun. succ. t. 2, p. 166. 2. (♂♀) — GOEZE, Faun. Europ. t. 8, p. 653. 1.

Cucujus festinus, FABR. Entom. Syst. t. 1, 2, p. 93. 5. — PANZ. Entom. germ. p. 207. 3,

Pytho cæruleus, LATR. Précis des caract. p. 25, genre 44. — *Id.* Hist. nat. t. 10. p. 532. — *Id.* Gen. t. 2. p. 196. 1. — FABR. Syst. Eleuth. t. 2. p. 95. 1. — OLIV. Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 18. (1803) p. 595. — PANZ. Faun. germ. 95. 2. — *Id.* Index p. 147. 1. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 580. 1. — GOLDFUSS, Handb. p. 555. — DUMERIL, Dict. des sc. nat. t. 44. p. 212. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 238.

Tenebrioplanus, HERBST, Naturf. t. 8. (Käfer) (1799) p. 14. 57. pl. 117, fig. 4. (nommé par erreur au bas de la planche : *Tenebrio laevigatus*).

Pytho festivus, FABR. Syst. Eleuth. t. 2. p. 96. 2.

Pytho depressus, GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 509. 1. (♂) et var. b (♀). — SAINT-FARGEAU et AUD SERVILLE, Encycl. méth. t. 10. p. 261. 1. — DUFRESCH. Faun. austr. t. 2. p. 274. 1. — SCHONH. Syn. ins. t. 5. p. 55. 4. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 278. 1. — *Id.* Ins. lapp. p. 160. 1. — GUÉPIN, Dict. classique d'Hist. nat. t. 1. p. 398. — *Id.* Icono. p. 125. pl. 52. fig. 8 et 8, a. — SAUB. Ins. leu. p. 444. 1. — L. REDTENE. Faun. austr. p. 607. — KUSTEA, Käf. Europ. 23. 52. — GACOGNE, in Ann. de la Soc. Linn. de Lyon (1850-1852) p. 258.

Variations de couleur (par excès).

Obs. Quelquefois les jambes et les tarses sont obscurs.

Cucujus cæruleus, FABR. Entom. syst. t. 1. 2. p. 94. 4.

Variations (par défaut).

Obs. Quand la matière colorante a été moins abondante, le *prothorax* se montre d'un rouge testacé soit sur les bords, soit sur une partie plus ou moins considérable de sa surface; quelquefois le disque seul reste obscur; d'autres fois il est entièrement d'un roux testacé. Les *élytres* se modifient d'une manière plus remarquable; leur couleur bleue ou violette passe au brun, au brun testacé, ou même au rouge testacé, soit sur une partie, soit sur la totalité de leur surface, d'autres fois elle est irisée des teintes du cuivre ou de pourpre. Les cuisses, surtout les postérieures, perdent également leur couleur noire, chez ces variétés par défaut, pour passer au brun testacé ou même au rouge testacé.

A ces variétés diverses qui souvent offrent des modifications différentes suivant chaque individu, se rapportent les descriptions suivantes :

Cucujus castaneus, FABR. Entom. syst. t. 1. 2. p. 93. 6. — PANZ. Entom. germ. p. 207. 4.

Pytho castaneus, FABR. Syst. Eleuth. t. 2. p. 96. 3. — PANZ. Faun. germ. 95. 3. — *Id.* Index, p. 148. 2. — DUFRESCH. Faun. austr. t. 2. p. 275. 2.

et les diverses variétés indiquées par De Geer, Olivier, Paykull, Gyllenhal, etc.

Long. 0,0100 à 0,0135 (4 1/2 à 6 l.) Largeur des élytres à la base 0,0022 à 0,0033 (1 à 1 1/2 l.) plus grande largeur des élytres 0,0033 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.)

Corps suballongé; à peu près glabre, et presque plan, en dessus. *Tête* oblongue; peu penchée; marquée de points médiocrement serrés; notée de deux fossettes vers la partie antérieure du front; noire: *labre* et *palpes* d'un roux testacé. *Antennes* de la même couleur; faiblement pubescentes; prolongées un peu au delà des angles postérieurs du prothorax. *Yeux* noirs. *Prothorax* à peine plus large en devant que la tête dans son diamètre transversal le plus grand; subcordiforme, c'est-à-dire tronqué en devant et à la base; élargi en ligne courbe jusqu'au tiers ou un peu moins, rétréci ensuite en ligne presque droite jusqu'aux angles postérieurs; de moitié plus large en devant, un peu moins large en arrière, qu'il est long sur son milieu; muni d'un rebord basilaire, sans rebord bien distinct sur les côtés; à peu près plan; rayé d'une ligne ou d'un faible sillon longitudinal médiaire, souvent raccourci à ses extrémités; noté, entre cette ligne et chaque bord latéral, d'une dépression en forme de parenthèse, arquée en dehors; noir; luisant; finement ponctué. *Ecusson* presque en demi-cercle, ou en triangle à côtés curvilignes, et subarrondi à l'extrémité; noir ou obscur; impointillé. *Elytres* près d'une fois plus larges en devant que le prothorax à sa base; quatre fois aussi longues que lui; élargies en ligne presque droite jusque vers la moitié de leur longueur; obtusément arrondies à l'extrémité, prises ensemble; presque planes en dessus; à neuf stries sulciformes, finement et irrégulièrement ponctuées, naissant vers le sixième antérieur de leur longueur, non prolongées jusqu'à l'extrémité; ponctuées sur la partie antérieure non sillonnée; intervalles élevés en forme de toit, presque impointillés: le troisième, un peu dirigé en dehors à son extrémité; colorées comme il a été dit. *Repli* moins large en devant que les postépisternums, réduit à une tranche à partir des hanches postérieures. *Dessous du corps* noir ou brun, sur la poitrine, souvent d'une teinte rapprochée chez le ♂, ordinairement roux testacé chez la ♀. *Postépisternums* allongés; presque parallèles ou à peine rétrécis; quatre ou cinq fois aussi longs qu'ils sont larges. *Pieds* allongés; ordinairement noirs ou bruns sur les cuisses, d'un roux testacé sur les tibias et les tarses.

Cette espèce se trouve dans les parties froides ou élevées de la

France, principalement sur les frontières de la Suisse. Elle a été prise souvent dans les environs de Hagneneau par M. Billot.

La larve de cet insecte a été décrite et figurée par De Geer (1), par MM. Bouché (2) et Westwood (3). En voici la description, d'après ces savants auteurs,

Larve hexapode; allongée; plate; mince; presque parallèle; revêtue d'une peau parcheminée ou presque cornée; luisante. *Tête* suborbiculaire, plus longue que large; peu penchée; plate; d'un jaune d'ocre ou d'un brun jaune (4). *Labre* semi-orbiculaire, cilié. *Mandibules* épaisses; arquées; munies d'une dent basilaire. *Mâchoires* allongées; arrondies à l'extrémité; ciliées. *Palpes maxillaires* coniques; de trois articles. *Langue* arrondie à son bord antérieur. *Palpes labiaux* coniques; de deux articles. *Antennes* courtes; garnies de quelques poils; de trois articles diminuant successivement de grosseur et de longueur: les deux premiers presque obconiques: le dernier grêle, aciculé. *Corps* composé de douze segments; revêtu d'une peau parcheminée ou presque écailleuse, luisante, d'un jaune pâle; hérissé de quelques poils obscurs; marqué, près du bord antérieur des segments, ou du moins des onze premiers, d'une petite ligne transversale, en relief, interrompue dans son milieu: les deuxième à onzième, rayés en outre près de la ligne médiane, d'un trait longitudinal raccourci à ses extrémités: le premier segment ou le prothoracique, un peu plus long que les autres: le dernier ou anal, échanuré en croissant et concave à son extrémité, avec les angles postérieurs prolongés chacun en une pointe chargée de petits tubercules râpeux (5): cet anneau, chargé également de tubercules semblables près de son bord postérieur. Entre les pointes,

(1) DE GEER, Mémoires t. 5 p. 40-42. pl. 2. fig. 17 larve, fig. 18 et 19, détails. (Latreille a reproduit cette description dans son Histoire naturelle, etc, t. 40. p. 529).

(2) BOUCHÉ, Naturg. p. 192-195. n° 21. pl. 9. fig. 13, larve; fig. 14 à 19, détails.

(3) WESTWOOD, Introd. t. 1. p. 289.

(4) Suivant M. Bouché, elle a une impression annuliforme, en dessus.

(5) Suivant M. Bouché, chacune de ces pointes aurt, vers la partie supérieure, deux dents: l'une près de la base, l'autre, près de l'extrémité, et vers la partie inférieure une autre dent vers le milieu de la longueur: De Geer ne fait pas mention de ces dents.

se montre une petite cavité, dont les bords sont cornés, bruns et saillants. Au dessous de cette cavité, sur l'anus, l'espace est divisé en cinq sillons. L'anus est tuméfié, susceptible de contractions et de dilatations. Au dessous de celui-ci est un espace déprimé, presque quadrangulaire, chargé sur son milieu d'une ligne longitudinale élevée, entouré par de petites épines d'un rouge brun. *Pieds* dirigés en dehors; composés de quatre pièces: la hanche, assez grosse: la cuisse, cylindrique: la jambe, un peu plus courte, subconique: le tarse, court, armé d'un ongle simple. *Stigmates* au nombre de neuf paires: la première, près du bord antérieur du deuxième segment: les autres, sur les quatrième à onzième anneaux.

Long. 0,0225 à 0,0278 (10 à 12 l.) Larg. 0,0055 (1 1/2 l.)

Ces larves vivent sous les écorces des pins et des sapins morts ou abattus; leur corps agile et flexible est assez plat pour leur permettre de ramper sous les écorces mi-détachées ou pour s'y creuser des galeries en rongant les parties tendres, soit de celles-ci, soit de l'aubier.

Nymphe allongée; plate; d'un jaune pâle. *Tête* subtriangulaire; inclinée. *Yeux* noirs ou obscurs. *Antennes* couchées en dessous. *Prothorax* rebordé: sillonné sur le dos; garni dans son pourtour de poils spiniformes. *Meso* et *métathorax* presque carrés, très-distincts l'un de l'autre, revêtus d'une peau mince. *Anneaux de l'abdomen* presque en carré plus large que long; garnis de chaque côté de petites épines ou poils spiniformes jaunâtres à la base, d'un rouge brun à l'extrémité; ciliés à leur bord postérieur de poils spiniformes ou de petites épines d'un rouge brun: trois derniers segments graduellement rétrécis: le dernier, parallèle, une fois au moins plus large que long, échancré à l'extrémité.

Long. 0,0112 à 0,0135 (5 à 6 l.)

La nymphe reste ordinairement quinze jours à trois semaines avant de passer à l'état d'insecte parfait.

(¹) BOUCHÉ, l. c. p. 193. pl. 9. fig. 21 et 22.

TROISIEME GROUPE.

PYROCHROIDES.

CARACTÈRES. *Tête* séparée du prothorax, par une sorte de cou ou de nodule. *Antennes* dentées ou pectinées; insérées un peu au devant des yeux, dans un point correspondant à l'échancre de ces organes. *Avant-dernier article de tous les tarsi* élargi et avancé sous le suivant en forme de soie.

Ce groupe est réduit au genre suivant.

Genre *Pyrochroa*, PYROCHRE; Geoffroy.

(πυρόχρος, qui a la couleur du feu).

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux du groupe : *Antennes* médiocres : de onze articles : le premier graduellement renflé vers l'extrémité : le deuxième, court : le troisième, obconique, à peine aussi long (♂) ou un peu plus long (♀) que le suivant : les quatrième à dixième, offrant à leur côté interne une dent graduellement plus prononcée du quatrième au dixième, surtout chez le ♂, quelquefois en éventail chez ce dernier sexe. *Yeux* obliquement transverses ; échanrés dans le milieu de leur bord antérieur ou antéro-interne ; séparés du bord postérieur de la tête par un espace notable. *Prothorax* presque en ovale transverse. *Ecusson* apparent. *Elytres* un peu flexibles ; offrant après le milieu de leur longueur leur plus grande largeur ; très-faiblement convexes. *Repli* réduit à une tranche à partir des hanches postérieures. *Manches intermédiaires* couchées longitudinalement, parallèles ; non séparées par un prosternum aussi saillant qu'elles. *Ventre* de cinq arceaux ; offrant parfois apparente une partie du sixième arceau. *Pieds* allongés ; grêles. *Ongles* simples. *Corps* suballongé. *Labre* transverse. *Mandibules* cornées, arquées, terminées en pointe. *Mâchoires* à deux lobes : l'externe ou supérieur, armé, au moins chez quelques espèces, d'une ou de deux dents presque cornées. *Palpes maxillaires* à deuxième article obconique, presque aussi long que le dernier, cilié au côté interne : le troisième, court : le quatrième, comprimé, en forme de coute. *Palpes labiaux* à dernier article comprimé, obtriangulaire. *Langnette* membraneuse,

bilobée. *Prothorax* sans rebord sur les côtés; rebordé à la base. *Elytres* sans stries. *Premier article des tarsi postérieurs* à peu près aussi long que tous les autres réunis.

Les larves des Pyrochres, grâce à leur corps déprimé et flexible et à leurs pieds dirigés en dehors à la manière de ceux des reptiles, peuvent ramper sous les écorces des arbres aux dépens desquels elles vivent. Elles sont vives et agiles. Les pointes râpées dont l'extrémité de leur corps est armée servent non-seulement à faciliter leurs mouvements progressifs, mais encore à élargir les galeries qu'elles pratiquent durant leur existence vermiforme.

- α. Mésosternum non prolongé entre les hanches intermédiaires. Tête en triangle tronqué; plus large à ses angles postérieurs qu'aux yeux.
 ♀. Tête et écusson noirs.

1. **♀. coccinea**; LINNÉ. Noire, avec le *prothorax*, les *élytres* et les côtés de l'*antépectus*, d'un rouge écarlate. *Prothorax* et *élytres* revêtus d'un duvet soyeux de leur couleur: le premier, presque en ovale transversal, muni d'un rebord basilaire graduellement moins étroit dans son milieu; rayé sur la ligne médiane d'un sillon étroit à peine élargi à son extrémité. Tête presque en triangle plus large à ses angles postérieurs qu'aux yeux.

♂. Front creusé d'une dépression tronquée en devant, arrondie postérieurement. Antennes plus longuement dentées: les dents des sixième à dixième articles allongées en filets subparallèles: le onzième, subparallèle ou sublinéaire. Ventre de six arceaux apparents: le cinquième, sillonné ou déprimé transversalement à sa base, échancré au milieu de son bord postérieur: le sixième, plus étroit, échancré au milieu de son bord postérieur.

♀. Front creusé d'une dépression transversale divisée parfois en deux sillons transversaux. Antennes moins longuement dentées: les dents des sixième à dixième articles graduellement rétrécies de la base à l'extrémité: le onzième, plus long, sublinéaire. Ventre n'offrant ordinairement que cinq arceaux apparents (le sixième, quand il se montre, d'une consistance plus faible, et d'une couleur moins foncée): le cinquième, non déprimé ou sillonné à la base, non échancré à son bord postérieur.

Variations de couleur.

OBS. La tête ordinairement entièrement noire en dessus et en dessous, montre quelquefois quelques-unes de ses parties d'un rouge ferrugineux ou testacé, ou d'un rouge obscur: le milieu du front, l'épistome, le labre et les mandibules, sont les plus sujets à offrir cette couleur.

- Caulharis coccinea*, LINN Faun. suec. p. 202. 705. — MULLER, LINN. Natur. t. 3. p. 305. 18. — BARBET, Geher. ins. pl. 6. fig. 4.
- Pyrochroa coccinea*, FABR. Syst. entom. p. 202. 1. — *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 254. 1. — *Id.* Mant. 1. p. 162. 1. — *Id.* Entom. Syst. t. 2. p. 104. 1. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 108. 1. — HERBST Arch. p. 104. 1. — *Id.* trad. fr. p. 142. 1. — *Id.* Naturg. p. 141. 6 pl. 19. fig. 4. — SCHAEFF. Elem. pl. 106. — *Id.* Icon. pl. 90. fig. 4. — HARRER, Beschr. n° 227. — BECHSTEIN, Naturg. t. 1. 2. p. 866. 4. — ROSSI, Faun. cruss. mant. t. 1. p. 54. 154. — *Id.* ed. HELW. p. 386. 154. — PANZ. Faun. germ. 13. 14. — *Id.* Entom. germ. p. 210. 1. — *Id.* Index, p. 148. 1. — *Id.* VOET's Coleopt. t. 3. p. 66. pl. 23. fig. 12. — OLIV. Entom. t. 3. n° 53. p. 4. 1. pl. 1. fig. 1, a, b, c. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 18. (1803) p. 591. — CUVIER, Tabl. élém. p. 545. — CEDERH. Faun. ingr. prodr. p. 71. 220. — PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 172. 1. — GOEZ. FAUN. EUR. t. 8. p. 651. 4. — MARSH. Entom. brit. p. 364. 2. — WALCKEN. FAUN. PAR. t. 1. p. 169. 1. — TICNY, Hist. nat. t. 7. p. 160. pl. fig. 2. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 2. pl. 90. fig. 4. — ILLIG. Mag. t. 3. p. 176. 1. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 505. 1. — SCHONH. Syn. ins. t. 3. p. 68. 1. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 422. 2. — SAMOUELLE, The Entom. Usef. p. 56. 196. pl. 3. fig. 3. — SAINT-FARG. et A. SERVILLE, Encycl. méth. t. 10. p. 260. 1. — MULS. Lettr. t. 2. p. 293. 2. — STEPH. Illustr. t. 5. p. 64. 2. — *Id.* Man. p. 340. 2667. — CURTIS, Brit. Entom. t. 13. 590. — SAHLB. Ins. fenn. p. 442. 1. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 260. 2. — L. DUF. Excurs. p. 71. 423. — L. REDTENB. FAUN. austr. p. 629. — GUÉRIN, Icon. du Règn. anim. de Cuvier, p. 129. pl. 34. fig. 3, a, b, c, détails. — KUSTER, Kaef. Europ. 49.
- Pyrochroa rubra*, DE GEER, Mem. t. 5, p. 20. 4. — RETZ, Gen. p. 153. 819.
- Pyrochroa purpurata*, SCHRANK, Enum. p. 175. 525. — *Id.* FAUN. BOIC. t. 1. p. 698. — *Id.* Entom. Bemerck. in Naturf. t. 24. (1789) p. 78. 59. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 1. p. 288. 4. pl. 2. fig. 55. et t. 4. p. 518.
- Lampyrus (Pyrochroa) coccinea*, GÆL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 1886. 18. — BRADY, Ins. Kal. t. 1. p. 149. 486.

Long. 0,0146 à 0,0157 (6 1/2 à 7 l.) Larg. 0,0039 à 0,0045 (1 5/4 à 2 l.) à la base des élytres. 0,0056 à 0,0070 (2 1/2 à 3 1/8 l.) dans la partie la plus large des élytres.

Corps suballongé; presque plan ou plutôt très-peu convexe. Tête presque en triangle tronqué en devant; plus large à ses angles postérieurs qu'à la partie la plus saillante des yeux; finement

ponctuée sur le front, un peu moins finement sur l'épistome ; creusée sur le front d'un sillon transversal (♀) ou d'une impression (♂) ; noire ; garnie de poils de même couleur. *Palpes* noirs. *Yeux* bruns. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié du corps (♀) ou un peu plus longuement (♂) ; brièvement pubescentes ; noires, avec le dernier article roussâtre ou d'un roux testacé à son extrémité ; dentées en scie à partir du troisième article et graduellement ensuite d'une manière plus longue. *Cou* noir. *Prothorax* en ovale transversal, près d'une fois plus large que long, c'est-à-dire, arqué en devant, arrondi sur les côtés ; tronqué à la base et muni d'un rebord graduellement moins étroit dans son milieu, d'un tiers moins long que le segment prothoracique dans son diamètre transversal le plus grand ; rayé d'un sillon au devant de ce rebord ; sans rebord en devant et sur les côtés, ou parfois étroitement et légèrement relevé en rebord à ceux-ci ; presque plan ; rayé sur la ligne médiane d'un sillon longitudinal étroit, prolongé jusqu'au sillon antébasilaire et à peine triangulairement élargi vers ce dernier ; d'un rouge écarlate ; revêtu d'un duvet fin et soyeux de même couleur. *Ecusson* en triangle obtus ou subarrondi à l'extrémité ; noir ; pubescent. *Elytres* d'un quart plus larges en devant que le prothorax vers la moitié de ses côtés ; cinq fois environ aussi longues que lui ; élargies jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de leur longueur ; subarrondies chacune à l'extrémité, mais plus brièvement à l'angle sutural qu'au côté externe ; peu convexes ; sans stries ; d'un rouge écarlate ; revêtues d'un duvet fin et soyeux de même couleur. *Repli* réduit à peu près à une tranche, à partir du premier arceau ventral. *Ailes* obscures. *Dessous du corps* noir, avec les côtés de l'antépectus bordé de rouge ; pointillé ; garni d'un duvet noir, peu épais. *Mésosternum* non prolongé entre les hanches intermédiaires. *Pieds* noirs ; pubescents. *Ongles* au moins en partie d'un rouge fauve.

Cette espèce habite les parties froides ou alpines de la France. Elle n'est pas rare à la Chartreuse, de juin au milieu de juillet.

Obs. Linné la décrivit dans sa *Fauna suecica* (1761) sous le nom de *Cantharis coccinea*, et la caractérisa de la manière suivante : *nigra thorace clytrisque sanguineis*. Dans son *Systema Naturæ* (1767), il ajouta : *clytris striatis*. Peut-être cet illustre père de la science a-t-il voulu dire : *clytris non striatis*. L'insecte typique n'existe plus dans la collection précieuse dont la Société Linnéenne de Londres est en possession ; mais à en juger par la collection

de Banks, conservée par la même compagnie, et surtout d'après les Mémoires du baron de Geer, qui avait procuré à Linné l'insecte d'après lequel avait été décrite sa *Cantharis coccinea*, il est hors de doute qu'elle n'est autre que notre *P. coccinea*.

Ahrens a fait connaître les premiers états de cet insecte, dans la Revue entomologique de Silbermann, (t. 1 p. 247 à 250, et pl. 14 fig. 1, larve — 2 et 3, nymphe — 4, insecte parfait — 5 à 9, détails). Un peu plus tard, M. L. Dufour, avec le talent qui lui est particulier, a publié un travail plus intéressant et complet sur les métamorphoses et l'anatomie du même insecte, (Annal. des sc. nat. 2^e série t. 13 (1840), p. 321-343 pl. 5, fig. 1, larve; — fig. 4, détails; — fig. 2 et 3, nymphe; — fig. 5 à 8, détails anatomiques de la larve).

La larve vit sous les écorces des chênes, des frênes et de diverses autres sortes d'arbres. Je l'ai trouvée souvent à la Grande-Chartreuse; en voici la description:

Larve hexapode; allongée; déprimée, mince, presque plate en dessus; revêtue d'une peau parcheminée ou presque écailleuse. *Tête* subtriangulaire; presque horizontale ou peu penchée; tronquée ou à peine échancrée à son bord postérieur; nettement limitée avec le premier anneau du corps; presque plane en dessus; d'un roux testacé; marquée d'une raie blanchâtre, naissant du milieu de son bord postérieur; bifurquée en avant. *Epistome* tronqué en avant. *Labre* transverse; arrondi, trilobé et cilié en avant. *Mandibules* robustes; d'un roux testacé à la base, noires à l'extrémité; terminées par trois dents. *Mâchoires* à un seul lobe, à peine élargi de la base à l'extrémité, obtusément arrondi à celle-ci, garni de soies raides et d'un crochet corné. *Palpes maxillaires* subfiliformes; de trois articles: le premier un peu plus épais, à peu près de la grandeur du deuxième: le troisième, un peu plus court, conique. *Lèvre* suballongée: ciliée à son extrémité. *Palpes labiaux* de deux articles; insérés de chaque côté de la lèvre, un peu plus courts que celle-ci. *Antennes* au moins aussi longues ou plus longues que la tête; garnies de poils fins et peu épais; d'un roux testacé; de quatre articles: le basilaire, très-court: le deuxième, subcylindrique, un peu plus long que le troisième: celui-ci grossissant à peine de la base à l'extrémité: le quatrième, grêle, légèrement fusiforme, à peine moins long que le troisième. *Corps* allongé; déprimé; presque plan en dessus et en dessous; de douze anneaux; hérissé sur les côtés de quelques poils peu épais; plus corné et

d'un roux testacé sur les trois segments thoraciques et sur les deux derniers, ordinairement plus pâle, d'un flave roux ou d'un flave blanchâtre sur les septième à dixième; rayé d'une ligne médiane parfois raccourcie à ses extrémités, sur chaque anneau: les trois premiers marqués de chaque côté de cette ligne, de deux fossettes ponctiformes, disposées sur la même ligne longitudinale: le premier ou prothoracique, presque en carré une fois plus large que long: un peu moins large que la tête; tronqué en devant, à peine rétréci et en ligne presque droite sur les côtés, émoussé aux angles postérieurs: les deuxième et troisième presque en forme de cœur tronqué et dirigé en arrière; d'un quart plus longs chacun que le premier: les septième à dixième, les plus courts, plus de trois fois aussi larges qu'ils sont longs, égaux entre eux, marqués chacun, plus près du sillon médiane que du bord latéral, d'une ligne raccourcie en devant et en arrière, et, près des côtés, d'une ligne ou impression arquée en dehors et souvent divisée en deux: onzième segment deux fois et demie aussi long que chacun des sept anneaux précédents; lisse, luisant; rayé de chaque côté du sillon médiane, d'une ligne longitudinale, un peu obliquement dirigée d'avant en arrière de dehors en dedans, interrompue vers le tiers ou les deux cinquièmes antérieurs de sa longueur: dernier segment à peine aussi long sur son milieu que le tiers du segment précédent; échancré dans le milieu de son bord postérieur et prolongé à chacun des côtés de celui-ci en une sorte de pointe une fois plus longue, un peu divergente, un peu relevée, chagrinée sur sa surface: ce dernier segment émoussé en dessous dans son milieu. *Dessous du corps* à peu près de la couleur du dessus. *Pieds* dirigés en dehors; de quatre articles: la hanche, en forme de bourrelet, presque confondue avec le corps: la cuisse, subconique: la jambe, subcylindrique: le tarse, très-court, terminé par un ongle robuste, plus long que lui, médiocrement arqué, terminé en pointe. *Stigmates* au nombre de neuf paires situées sur la partie inférieure des bords latéraux: la première paire, plus grande, placée près du bord antérieur du deuxième anneau: les autres sur les quatrième à onzième segments.

Long. 0,0225 à 0,0270 (10 à 12 l.) Larg. 0,0035 à 0,0039 (1 1/2 à 1 5/8 l.)

Nymphes allongées; rapprochées par sa forme de celle des Longicornes; garnie de chaque côté de la ligne médiane et sur les bords latéraux de la plupart des segments du corps, de poils spinosules. *Tête*

infléchie, voilée par le segment prothoracique. *Antennes* filiformes ou peu distinctement denticulées, dirigées en arrière sur les côtés du corps, puis contournées en dessus. *Prothorax* arqué à son bord antérieur, tronqué en arrière. *Elytres* et *ailes* repliées en dessous. *Avant-dernier anneau du corps* entaillé dans le milieu de ses bords latéraux : le dernier, divisé en deux pièces rétrécies d'avant en arrière et terminées par une pointe cornée; muni en dessous de deux petits appendices. *Pieds* offrant les cuisses et les jambes anguleusement dirigées en dehors et les tarsi allongés parallèlement à la ligne médiane.

L'insecte parfait paraît ordinairement une quinzaine de jours après la transformation de la larve en nymphe :

♀. Tête et écusson rouges ou d'une teinte rapprochée.

2. **P. satrapa**; SCHRAMM. *D'un rouge presque écarlate et revêtu d'un duvet de même couleur sur la tête, le cou, le prothorax, l'écusson et les élytres; dessous du corps et pieds, noirs: dessous de la tête et côtés de l'autépectus, jusqu'aux hanches, rouges. Prothorax presque en carré ou en ovale transversal; muni d'un rebord basilaire anguleusement avancé dans son milieu; rayé sur la ligne médiane d'un sillon étroit, triangulairement élargi à son extrémité. Tête presque en triangle, un peu plus large aux angles postérieurs qu'aux yeux.*

♂. Front creusé d'une dépression tronquée en devant, arrondie postérieurement : troisième et quatrième articles des antennes en dents de scie ; le sixième en dent allongée : les septième à dixième en filets subparallèles : le onzième plus long, sublinéaire. Ventre de six arceaux distincts : le cinquième, creusé à sa base ou sur la partie médiane de celle-ci d'un sillon transverse, échanuré en arc à son extrémité : le sixième, entaillé à son extrémité.

♀. Front creusé d'un large sillon transversal, ou parfois de deux sillons transversaux. Troisième à sixième articles des antennes en forme de dent simple : les septième à neuvième en dents de scie : le dixième, en dent allongée : le onzième, plus long, sublinéaire. Ventre de cinq arceaux, ou n'offrant que rarement une partie du sixième arceau : le cinquième, sans sillon transversal à sa base ; arrondi et sans échancre à son extrémité.

- La Cardinale*, GEOFF. Hist. abr. t. 1. p. 358. 1.
Cantharis servaticornis, SCOPOL. Entom. carn. p. 42. 155.
Pyrochroa coccinea, var. FABR. Syst. entomol. p. 202. 1.
Pyrochroa purpurata, MULLER, Zool. Dan. prodr. p. 80. 872.
Pyrochroa satrapa, SCHRANK, EDUARD, p. 174. 324. — *Id.* FAUN. BOIC. t. 1. p. 698. 990. — HERBST, Arch. p. 104. 5. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 1. p. 289-2. — *Id.* t. 4. p. 319.
Lampyris rubens, SCHALLER, Neue Insekt. in Abhandl. de hochl. Naturf. Gesellsch. t. 1. p. 301. — GUEL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 1086. 35.
Pyrochroa ruberrima, FOURCQ. Ent. paris. t. 1. p. 155. 1.
Pyrochroa rubens, FABR. Entom. Syst. t. 1. 2. p. 105. 2. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 109. 2. — PASZ. Ent. germ. p. 210. 2. — *Id.* Faun. germ. 95. 5. — *Id.* Index, p. 148. 2. — *Id.* VOET'S Coleopt. t. 4. p. 113. 1. pl. 48. fig. 1. — HERBST, Arch. trad. fr. p. 142. 2. — OLIV. Entom. t. 3. n° 53. p. 4. 2. pl. 1. fig. 2, a, b. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 18. (1805) p. 591. — STERN, Verz. (1796) p. 64. 15. pl. 2. fig. 2. — MARSH. Ent. brit. p. 365. 1. — DOXEV. Brit. ias. t. 2. pl. 56. fig. 1. — WALCK. Faun. par. t. 1. p. 170. 2. — TICNY, Hist. nat. t. 7. p. 160. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 361. 5. — *Id.* Gen. t. 2. p. 205. 1. — *Id.* Regn. anim. t. 3. (1817) p. 512. — ILLIG. Mag. t. 5. p. 176. 2. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 507. 2. — SCHONH. Syn. ins. t. 5. p. 69. 2. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 422. 1. — GOLFUSS, Handb. p. 550. — SAINT-FARGEAU et ALDINET SERVILLE, Ecy. méth. t. 19. p. 260. 2. — FÉVÉRIER, Dict. des sc. nat. t. 44. p. 166. 2. — WESTWOOD, Introd. p. 287. pl. 52. fig. 8 à 10 détails. — MULS. Lettr. t. 2. p. 294. 1. — STEPH. Illustr. t. 5. p. 65. 1. — *Id.* Man. p. 540, 2666. — CURTIS, Brit. entomol. t. 13. 590. — SAULS. Ins. fedd. p. 445. 2. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 260. 1. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 629. — KEST. Kaef. Europ. t. 48.

Long. 0,0100 à 0,0155 (4 1/2 à 6 l.) Largeur des élytres à la base à 0,0035 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.) Plus grande largeur des élytres 0,0045 à 0,0057 (2 à 2 1/2 l.)

Corps suballongé ; très-peu convexe. *Tête* presque en triangle tronqué en devant ; un peu plus large à ses angles postérieurs qu'à la partie la plus saillante des yeux ; finement ponctuée ; creusée sur le front d'un sillon transversal (♀) ou d'une impression (♂) ; d'un rouge roux ; garnie de poils fins, soyeux, de même couleur. *Palpes* et *extrémité des mandibules*, noirs. *Yeux* bruns. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié de la longueur du corps (♀) ou un peu plus longuement (♂) ; peu pubescentes ; noires ; dentées à partir du troisième article, et plus longuement ensuite sur les suivants. *Cou* court ; d'un rouge roux. *Prothorax* presque en carré transversal ou presque en ovale transversal ; de deux tiers au moins plus large qu'il est long, c'est-à-dire faiblement arqué en devant, obtusément arrondi sur les côtés, tronqué à la base, et muni à cette dernière

d'un rebord anguleusement avancé dans son milieu ; d'un tiers ou de deux cinquièmes moins large que le segment prothoracique dans son diamètre transversal le plus grand ; rayé d'un sillon au devant de ce rebord ; sans rebord en devant et sur les côtés ; presque plan ; rayé sur la ligne médiane d'un sillon postérieurement divisé en deux branches ou constituant une fossette triangulaire ; d'un rouge roux , d'un rouge roux testacé ou d'un rouge presque écarlate ; garni d'un duvet fin et soyeux de même couleur. *Écusson* en triangle très-obtus ou subarrondi ; d'un rouge presque écarlate , garni d'une pubescence concolore. *Elytres* d'un quart plus larges en devant que le prothorax vers la moitié de ses côtés ; quatre fois et demie environ aussi longues que lui ; élargies jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de leur longueur ; obtusément arrondies à l'extrémité (prises ensemble), avec l'angle sutural subarrondi ou très-émoussé ; peu convexes ; sans stries ; d'un rouge presque écarlate, plus clair que le prothorax ; revêtues d'un duvet soyeux et fin de même couleur. *Repli* réduit à peu près à une tranche, à partir du premier arceau ventral. *Ailes* nébuleuses ou obscures. *Dessous du corps* d'un rouge presque écarlate sur la partie inférieure de la tête et sur les côtés de l'antépectus, jusqu'aux hanches ; noir sur le reste ; pointillé ; garni d'un duvet peu épais, de même couleur que les diverses parties. *Mésosternum* non prolongé entre les hanches. *Pieds* noirs ; pubescents. *Ongles* au moins en partie d'un rouge fauve.

Cette espèce habite la plupart des parties chaudes ou tempérées de la France. Elle n'est pas rare au printemps dans les environs de Lyon.

Obs. Elle est facile à distinguer de la précédente par la couleur rouge du dessus et du dessous de la tête , du cou , des côtés de l'antépectus jusqu'aux hanches, et de l'écusson ; par le sillon de la ligne médiane du prothorax, bifurqué ou triangulairement dilaté à son extrémité ; par les différences que présentent les antennes, surtout chez les ♂.

Geoffroy la fit connaître le premier. Scopoli la décrivit ensuite sous le nom de *Cantharis serraticornis*, dénomination plus convenable à la ♀ qu'au ♂. Schrank (1781), la remplaça parmi les Pyrochres, rappela la description de Geoffroy, et le premier en décrivant l'espèce précédente, ainsi que celle-ci, signala les caractères servant à les distinguer l'une et l'autre. Herbst et De Villers contribuèrent encore à rendre plus évidentes les distinctions entre ces deux espèces, en conservant à celle-ci le nom de *satrapa* que lui avait donné le naturaliste autrichien.

Deux ans après Schrank, en 1783, Schaller décrit la *P. satrapa* comme un insecte nouveau, sous le nom de *Lampyris rubens*.

Fabricius, dans ses premiers écrits, avait considéré l'espèce qui nous occupe comme une variété de la *P. coccinea*. Dans son *Entomologia systematica*, tout en l'admettant au nombre des espèces, il ajoutait : elle est peu distincte de la précédente, et n'en est peut-être qu'une variété sexuelle. L'illustre professeur, en adoptant le nom spécifique donné par Schaller, a entraîné sur ses pas tous les écrivains postérieurs. Il est juste aujourd'hui de rendre à Schrank la justice qui lui est due.

La larve de la *P. satrapa* vit, comme celle de la précédente, aux dépens des vieux arbres; elle n'est pas très-rare dans les environs de Lyon. Elle a beaucoup d'analogie avec celle de la *P. coccinea*. Schrank (Faun. boie. t. 1, p. 699) l'avait soupçonnée lignivore. Elle a été signalée par St. Fargeau et M. Aud. Serville (Encyclop. méth. t. 10, pag. 266), si toutefois c'est bien elle, dont ces derniers ont ébauché la description. Elle a été décrite un peu plus tard et figurée par M. Westwood, (Introd. to the mod. classific.) 1839 (t. 1. p. 288, pl. 32, fig. 11 et fig. 12 dernier anneau).

xx. Mésosternum linéairement prolongé entre les hanches intermédiaires. Tête presque orbiculaire, moins large à ses angles postérieurs qu'aux yeux.

3. *P. pectinicornis*; LINNÉ. Noire, avec le prothorax, les élytres et les côtés de l'antépectus, jusqu'aux hanches, d'un roux testacé. Prothorax et élytres revêtus d'un duvet soyeux de leur couleur : le premier, presque en ovale transversal, rétréci d'une manière sinuée sur son tiers postérieur; muni d'un rebord basilaire uniforme; rayé sur la ligne médiane d'une raie, transformée sur sa seconde moitié en fossette triangulaire noirâtre : les élytres à trois sillons longitudinaux irréguliers. Tête subarrondie, moins large à ses angles postérieurs qu'aux yeux.

♂. Front offrant à peine les traces d'un sillon transversal. Antennes ornées à chacun des troisième à dixième articles d'un prolongement linéaire, grêle, naissant au côté antéro-interne de chacun de ces articles : celui du troisième une fois au moins plus long que lui : les autres, graduellement plus longs : le onzième moins grêle, filiforme, le plus long. Ventre de six arceaux : le sixième étroit, petit, entaillé à son bord postérieur; le cinquième à peine marqué à la base d'un sillon transversal; échanuré au milieu de son bord postérieur.

♀. Front creusé d'un sillon transversal. Antennes offrant le troisième article en dent simple : les quatrième à sixième en dents de scie : les septième à dixième en dents allongées : le onzième, plus long, subfiliforme. Ventre de cinq arceaux apparents seulement : le cinquième, non sillonné transversalement à sa base, arrondi et non échancré à son bord postérieur.

Cantharis pectinicornis, LINN. Syst. Nat. (1758) p. 405. 26. — *Id.* (1767) t. 1. p. 560. 20. — *Id.* Faun. suec. p. 204. 715.

Pyrochroa pectinicornis, FABR. Mant. t. 1. p. 162. 5. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 2. p. 103. 4. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 109. 4. — PANZ. Faun. germ. 13. 12. — *Id.* Ent. germ. p. 210. 3. — *Id.* Index p. 148. 3. — OLIV. Entom. t. 3. n° 55. p. 5. 4. pl. 1. fig. 4, a, b. — *Id.* Nouv. Dict. d'His. nat. t. 18. (1805) p. 591. — PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 175. 2. — TIGNY, Hist. nat. t. 7. p. 161. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 361. 2. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 507. 3. — SCHONH. Syn. ins. t. 5. p. 69. 4. — S. FARGEAU et A. SERVILLE, Encycl. méth. t. 10. p. 260. 5. — DUMERIL, Dict. des sc. nat. t. 44. p. 166. 3. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 277. 1. — *Id.* Ins. lapp. p. 160. 1. — SAHLB. Ins. fenn. p. 443. 3. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 260. 5. — L. REUTENB. Faun. austr. p. 629. — KUSTER, Kaef. Europ. 7. 48.

Pyrochroa rubra, ♂ DE GEER Mem. t. 5. p. 22.

Lampyris pectinicornis, GMEL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 1886. 34.

Long. 0,0084 à 0,0095. (5 3/4 à 4 1/4 l.) Largeur des élytres à la base 0,0022 à 0,0025 (1 à 1 1/8 l.) Plus grande largeur des élytres 0,0035 à 0,0036 (1 1/2 à 1 2/3 l.)

Corps suballongé; très-peu convexe. Tête suborbiculaire, moins large aux angles postérieurs qu'aux yeux; inégale; offrant, au côté interne de chaque œil, un sillon plus profond postérieurement; pubescente; pointillée; noire, avec le labre et les mandibules d'un rouge brun ou brunâtre et parfois le milieu du front d'un brun rouge ou d'un brun roux ou hérissé de poils roussâtres. Palpes maxillaires allongés, noirs. Yeux noirs; saillants. Antennes prolongées jusqu'à la moitié du corps (♂) ou un peu moins; pubescentes; noires; dentées (♀) ou pectinées (♂) à partir du troisième article. Cou noir. Prothorax presque en ovale transversal; bispinuosité arquée à son bord antérieur; obtusément arrondi sur les côtés jusqu'aux deux tiers de sa longueur, rétréci ensuite d'une manière sinuée; tronqué à la base, et muni à cette dernière d'un rebord uniforme, d'un quart ou presque d'un tiers moins large que ce segment thoracique dans son diamètre transversal le plus grand; rayé d'un sillon au devant de ce rebord; sans rebord en devant et sur les côtés; de deux tiers environ plus large dans son milieu qu'il est long; peu convexe; inégal, marqué

vers chaque cinquième externe de sa surface, d'une dépression ou d'un sillon longitudinal raccourci à ses extrémités; rayé, sur la ligne médiane, d'un sillon transformé en fossette triangulaire, sur la seconde moitié; pointillé; d'un rouge roux, hérissé ou garni de poils fins et soyeux de même couleur; noir ou brun sur la fossette de la ligne médiane. *Ecusson* arrondi postérieurement; noir; ponctué. *Elytres* d'un quart au moins plus larges en avant que le prothorax vers la moitié de ses côtés; près de quatre fois aussi longues que lui; arrondies chacune à l'extrémité, mais brièvement à l'angle sutural; peu convexes; à trois sortes de sillons longitudinaux, irréguliers: l'un près de la suture; l'autre, naissant du dessus de l'épaule: le troisième près du bord externe: ces sillons les faisant paraître relevées à la suture et chargées chacune de deux autres espèces de carènes longitudinales plus ou moins prononcées: l'une, sur le milieu de la largeur: l'autre, entre celle-ci et le bord externe; pointillées; d'un rouge roux; garnies d'un duvet de même couleur, soyeux, fin et couché. *Repli* réduit à l'état de tranche à partir de l'extrémité des postépisternums. *Ailes* obscures. *Dessous du corps* pointillé; garni d'un duvet court et peu épais; d'un rouge roux, sur les côtés de l'antépectus, jusqu'aux hanches, noir, luisant sur le reste. *Mésosternum* linéairement prolongé entre les hanches. *Pieds* noirs; pubescents. *Ongles* d'un rouge testacé.

Cette espèce est rare en France. Elle en habite les parties les plus froides. On la trouve à la Grande-Chartreuse à la fin de mai ou dans la première quinzaine de juin, c'est-à-dire au premier printemps de ces lieux élevés.

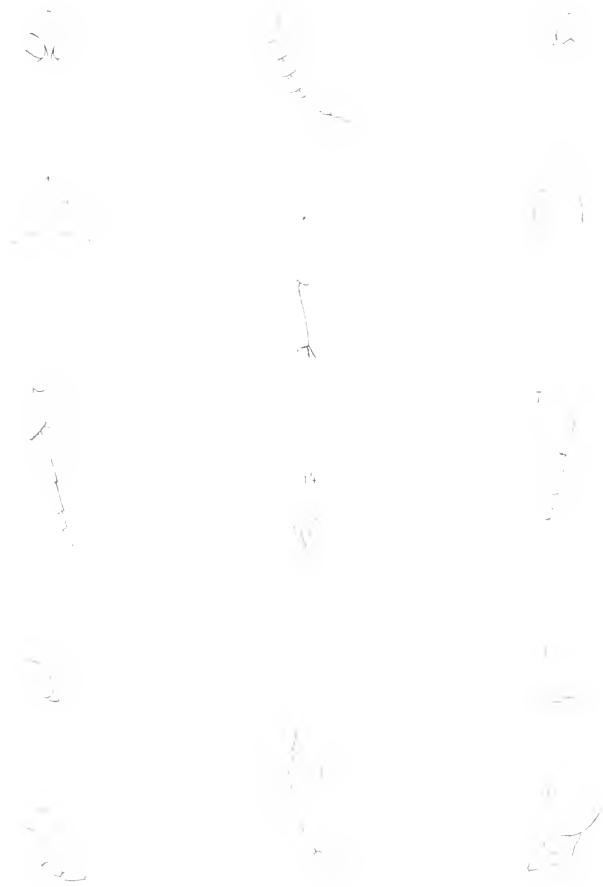
Obs. Elle se distingue facilement des deux espèces précédentes par sa tête suborbiculaire; par sa taille plus petite; par son prothorax sinueusement rétréci sur le tiers postérieur de ses côtés; par le troisième article des palpes maxillaires moins court, non triangulaire, etc.

La larve qu'ont fait connaître MM. Chapuis et Chandèze (¹) diffère de celle de la *P. coccinea* par son prothorax plus étroit, plus régulièrement quadrangulaire; par son mésothorax sans étranglement à sa partie antérieure, aussi large dans ce point que la partie antérieure du premier segment; par le huitième segment abdo-

(¹) Catalogue des Larves des Coléoptères p. 186. pl. 7. fig. 4

minal moins grand , égal au plus aux deux précédents réunis ; surtout par le dernier segment offrant le bord antérieur de sa plaque dorsale coupé carrément , au lieu de présenter une concavité ; par ses angles latéraux moins prononcés , et par les deux prolongements postérieurs plus longs , plus grêles , fortement arqués et à convexité tournée en dehors.





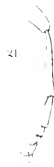
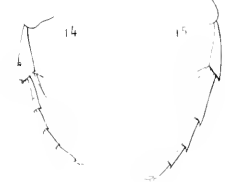
Barbyalpes

EXPLICATION DE LA PLANCHE I.

- Fig. 1. Antenne de *Tetratoma (fungorum)*.
2. Hanches antérieures des Orchésiens (*Orchesia micans*).
3. Hanches antérieures des Serropalpiens (*Anisoxya tenuis*).
4. Tête des Orchésiens et des Serropalpiens (*Orchesia micans*).
5. Tête des Mélandryens (*Hypulus quercinus*).
6. Tibia et tarse postérieurs des *Orchesia* (*Orchesia micans*):
7. Tibia et tarse postérieurs des *Hallomenus* (*Hall. humeralis*).
8. Tibia intermédiaire des *Anisoxya* (*Anisoxya tenuis*).
9. Palpe maxillaire de l'*Anisoxya tenuis*.
10. Palpe maxillaire du *Dircæa levigata*.
11. Palpe maxillaire du *Phloiotrya Vaudoueri*.
12. Palpe maxillaire du *Serropalpus striatus*.
13. Antenne du *Conopalpus Vigorsii*.
14. Ongle de l'*Osphya præusta*.
-







Longipèdes

EXPLICATION DE LA PLANCHE II.

- Fig. 1. Poitrine et premier arceau ventral des Mordelliens (*Tomoxia*).
2. Poitrine et premier arceau ventral des Anaspiens (*A. frontalis*).
3. Poitrine et premier arceau ventral des Scruptiens (*Scruptia fusca*).
4. Postépisternum de la *Mordella aculeata*.
5. Postépisternum de la *Mordellistena abdominalis*.
6. Postépisternum de la *Mordellistena*.....?
7. Postépisternum de la *Stenaria testacea*.
8. Dernier article des antennes de la *Tomoxia bucephala*.
9. Ecusson de la *Tomoxia bucephala*.
10. Ecusson de la *Mordella fasciata*.
11. Ongle de la *Tomoxia bucephala*.
12. Tibia et deux premiers articles des tarses postérieurs de la *Mordellistena inæqualis*.
13. Tibia et deux premiers articles des tarses postérieurs de la *Mordellistena subtruncatu*.
14. Tibia et tarse postérieurs de la *Stenaria testacea*.
15. Tibia et tarse postérieurs de l'*Anaspis frontalis*.
16. Les trois derniers articles des tarses antérieurs de l'*Anaspis frontalis*.
17. Les trois derniers articles des tarses antérieurs de la *Pentaria sericaria*.
18. Les deux derniers arceaux du ventre de l'*Anaspis frontalis* ♂.
19. Repli des élytres des *Anaspis*.
20. Repli des élytres des *Silaria*.
21. Tibia et tarse postérieurs des *Scruptia* (*Scr. fusca*).

Genre *Pygidiphorus*, PYGIDIPORE.

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux de la famille des Ulomiens (1) :

Antennes à peine prolongées au-delà de la moitié des côtés du prothorax ; de onze articles : le premier un peu renflé, plus long que le troisième : le deuxième court : le troisième, plus long que le suivant : les quatrième et cinquième égaux, obconiques ; les sixième à onzième comprimés, plus larges, constituant une sorte de massue : les sixième à dixième, en ovale transverse, un peu dentés surtout au côté interne : le onzième, ovalaire. *Epistome* constituant avec les joues une sorte de chaperon en demi-cercle, voilant sur les côtés la base des antennes, laissant le labre à découvert. *Labre* transverse. *Mandibules* cornées ; débordant un peu ce dernier ; paraissant entières à leur extrémité. *Palpes maxillaires* courts ; à dernier article conique. *Menton* élargi d'avant en arrière ; tronqué en devant ; plus large que long. *Yeux* transverses ; à grosses facettes ; entamés par la tranche des joues ; séparés sur le front par un espace à peu près double du diamètre transversal de l'un d'eux ; très-rapprochés sous la tête. *Prothorax* plus large que long ; en ligne droite à la base. *Elytres* laissant le pygidium à découvert. *Repli* prolongé presque jusqu'à l'angle sutural. *Mésosternum* sillonné sur toute sa longueur. *Postépisternums* allongés ; rétrécis d'avant en arrière. *Ventre* offrant les trois premiers arceaux presque soudés ; le quatrième de moitié plus court que le troisième. *Pieds* médiocres. *Hanches antérieures* un peu en ovale oblique ; séparées par un prosternum aussi saillant qu'elles, un peu élargi en fer de lance après elles. *Cuisses* comprimées ; les postérieures un peu renflées. *Jambes antérieures* triangulairement élargies de la base à l'extrémité ; denticulées sur leur tranche externe : celle-ci de même longueur que l'interne. *Tarses* filiformes : premier article des postérieurs à peu près égal aux deux suivants réunis, égal environ au quatrième. *Corps* ovalaire ; très-médiocrement convexe.

Ce genre semble faire le passage des *Alphitobius* aux *Cataphronetis*.

(1) Hist. nat. des Coléoptères de France (LATIGENES) p. 227.

1. P. Caroli. *Ovale oblong; très-médiocrement convexe; glabre; luisant; pointillé en dessus; noir ou d'un noir brun, avec la base des antennes d'un rouge testacé. Prothorax faiblement échancré en avant; élargi en ligne un peu courbe jusqu'au tiers, puis en ligne droite jusqu'aux angles postérieurs. Elytres à neuf stries légères et ponctuées en avant, graduellement profondes et imponctuées postérieurement. Intervalles plans en avant, convexes postérieurement: les quatrième et sixième ordinairement plus courts à l'extrémité. Dessous du corps et pieds d'un noir brun: le premier garni sur les côtés de points tuberculeux; les seconds armés de petites épines aux jambes et aux tarsi.*

Long 0,0067 (51). Larg. 0,0053 (1 1/2 l.).

Corps ovale-oblong; très-médiocrement convexe; glabre; noir ou d'un noir brun, luisant. Tête pointillée; transversalement déprimée sur la suture frontale. Labre cilié en avant. Antennes d'un rouge testacé sur les six premiers articles, d'un brun gris sur les autres. Prothorax faiblement échancré en arc en avant; à angles antérieurs vifs; élargi en ligne courbe jusqu'au tiers, puis moins sensiblement en ligne droite jusqu'aux angles postérieurs; coupé en ligne à peu près droite à la base; très-étroitement rebordé à cette dernière et sur les côtés; de moitié environ plus large à son bord postérieur qu'il est long sur son milieu; médiocrement convexe; noir ou noir brun; lisse, presque impointillé surtout sur le disque. Ecusson en triangle plus large que long; à côtés un peu curvilignes et légèrement subsinués près de l'extrémité; noir brun, avec les bords souvent translucides d'un rouge testacé. Elytres un peu plus larges en avant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois et quart environ aussi longues que lui; ovalaires; faiblement élargies dans leur milieu, obtusément arrondies à l'extrémité, et laissant à découvert le pygidium; rebordées; très-médiocrement convexes; noires ou d'un noir brun; lisses, luisantes; superficiellement pointillées; chacune à neuf stries légères et finement ponctuées en avant, graduellement profondes postérieurement: la sixième, ordinairement incurbée vers la cinquième à sa partie antérieure et souvent liée à elle: la huitième, raccourcie en avant. Intervalles plans en avant, graduellement convexes postérieurement: les quatrième et sixième ordinairement un peu plus courts postérieurement: les cinquième et septième habituellement unis à leur extrémité posté-

rieure. *Repli* prolongé presque jusqu'à l'angle sutural. *Pygidium* une fois plus large que long; obtusément arrondi; d'un noir brun; finement pointillé. *Dessous du corps* d'un noir brun; glabre; chargé sur les côtés de petits points tuberculeux, ponctué sur les parties plus voisines de la ligne médiane. *Prosternum* lisse; parallèle entre les hanches, en fer de lance après elles. *Mésosternum* creusé d'un sillon en forme de V et rebordé. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière, terminés en pointe; quatre ou cinq fois aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* d'un noir brun: cuisses marquées d'assez gros points, garnies postérieurement de poils spinosules assez courts d'un livide flavescent: jambes râpeuses: les antérieures élargies en forme de triangle de la base à l'extrémité, denticulées sur leur tranche externe, subarrondies à leur angle antéro-interne: les suivantes, armées de petites épines d'un livide flavescent: tarses munis de poils spinosules et de petites épines semblables.

Cette espèce a été prise dans les environs de Bordeaux par M. Charles Perroud, à qui l'Entomologie doit bien d'autres découvertes. Puisse le nom attaché à cet insecte rappeler le souvenir des services rendus à la science par ce savant et zélé naturaliste!

Errata. — Avant le mot ALPHITOBUS du tableau de la page 228, au lieu de: arête transverse, mettez: arête externe.